JUIN 2018

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS (Volume 2)

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 31 juillet 2018
www.regionreunion.com

Mis à la disposition du public pour consultation au Service de Documentation de l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin – Moufia – BP 67190 – 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Sommaire Général

	PAGES
*** Assemblée Plénière**	
*** Délibérations du 22 juin 2018 (suite)**	**1011**

Sommaire de l'Assemblée Plénière du 22 juin 2018 (suite)

7 - RAPPORT/ DAF /N° 105369 DAP2018_0016.....1011
OBJET : COMPTE DE GESTION DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2017

8 - RAPPORT/ DAF /N° 105379 DAP2018_0017.....1025
OBJET : DÉLÉGATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL A SON PRÉSIDENT - RÉALISATION DES EMPRUNTS, LIGNES DE TRÉSORERIE ET RÉGIES COMPTABLES - RAPPORT D'INFORMATION

9 - RAPPORT/ DAF /N° 105372 DAP2018_0018.....1026
OBJET : BUDGET RÉGION - BUDGET PRINCIPAL, ANNEXES ET AUTONOMES - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

10 - RAPPORT/ DAF /N° 105373 DAP2018_0019.....1028
OBJET : BILAN 2017 DE LA GESTION PLURIANNUELLE AP-AE/CP

11 - RAPPORT/ DPI /N° 105317 DAP2018_0020.....1029
OBJET : BILAN DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES POUR L'EXERCICE 2017

12 - RAPPORT/ DAJM /N° 105496 DAP2018_0021.....1032
OBJET : DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU PRÉSIDENT DE RÉGION – INFORMATION SUR LES MARCHÉS NOTIFIÉS

13 - RAPPORT/ DAF /N° 105433 DAP2018_0022.....1080
OBJET : BUDGET 2018 - PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE / DÉCISION MODIFICATIVE N°1

14 - RAPPORT/ DAF /N° 105454 DAP2018_0008.....1465
OBJET : CONTRACTUALISATION FINANCIÈRE RÉGION / ÉTAT

15 - RAPPORT/ CAB /N° 105522 DAP2018_0009.....1474
OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE

16 - RAPPORT/ DGS /N° 105341 DAP2018_0023.....1476
OBJET : EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES LOCAUX – COMMUNICATION DE LA SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC GLOBAL D'ENTRÉE DE LA RÉGION RÉUNION

17 - RAPPORT/ DFPA /N° 105070 DAP2018_0024.....1484
OBJET : DECISION DE CREATION D'UN SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE GENERAL (SIEG) DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

18 - RAPPORT/ DAE /N° 105363 DAP2018_0025.....1489
OBJET : APPROBATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA REUNION (SDATR)

ASSEMBLEE PLENIERE

22 JUIN 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0016-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0016
Rapport / DAF / N° 105369

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

COMPTE DE GESTION DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2017,

Vu le rapport n° DAF / 105369 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- les différents Comptes de Gestion de la Région pour l'exercice 2017 établis par Monsieur le Payeur Régional,

- Que ces documents présentent un résultat de clôture comme précisé ci-dessous, résultat conforme à celui des comptes administratifs correspondants :
  - budget principal : 84 409 872,44 €
  - budget annexe énergie : 271 482,58 €
  - budget annexe DSP Région : 151 999,16 €
  - budget annexe transport : 1 903 664,58 €
  - budget autonome FEDER 2014-2020 : 37 814 952,84 €
  - budget autonome Interreg OI 2014-2020 : 1 267 358,15 €

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'adopter le Compte de Gestion 2017 présenté par Monsieur le Payeur Régional pour le budget principal, le budget annexe Énergie, le budget annexe DSP Région, le budget annexe Transport, le budget FEDER et le budget INTERREG OI.

Le Président,
Didier ROBERT

13000 - REGION - BUDGET REGIONAL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 160 720 428,39	741 697 979,50	1 902 418 407,89
Titres de recettes émis (b)	774 092 276,88	747 012 262,65	1 521 104 539,53
Réductions de titres (c)	317 033,75	8 325 210,65	8 642 244,40
Recettes nettes (d = b - c)	773 775 243,13	738 687 052,00	1 512 462 295,13
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 160 720 428,39	741 697 979,50	1 902 418 407,89
Mandats émis (f)	769 996 900,91	589 329 935,96	1 359 326 836,87
Annulations de mandats (g)	0,00	3 089 436,91	3 089 436,91
Dépenses nettes (h = f - g)	769 996 900,91	586 240 499,05	1 356 237 399,96
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 778 342,22	152 446 552,95	156 224 895,17
(h - d) Déficit			

1012

13000 - REGION - BUDGET REGIONAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	-71 815 022,73	0,00	3 778 342,22	0,00	-68 036 680,51
Fonctionnement	100 770 169,49	100 770 169,49	152 446 552,95	0,00	152 446 552,95
TOTAL I	28 955 146,76	100 770 169,49	156 224 895,17	0,00	84 409 872,44
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
.					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
.					
BA ENERGIE REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	177 445,44	0,00	94 037,14	0,00	271 482,58
Sous-Total	177 445,44	0,00	94 037,14	0,00	271 482,58

1013

13000 - REGION - BUDGET REGIONAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
BA DSP REGION REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	56 340,86	0,00	95 658,30	0,00	151 999,16
Sous-Total	56 340,86	0,00	95 658,30	0,00	151 999,16
TRANSPORT REGION REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	0,00	0,00	1 903 664,58	0,00	1 903 664,58
Sous-Total	0,00	0,00	1 903 664,58	0,00	1 903 664,58
TOTAL III	233 786,30	0,00	2 093 360,02	0,00	2 327 146,32
TOTAL I + II + III	29 188 933,06	100 770 169,49	158 318 255,19	0,00	86 737 018,76

13004 - BA ENERGIE REUNION

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	349 545,44	349 545,44
Titres de recettes émis (b)	0,00	140 050,29	140 050,29
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	140 050,29	140 050,29
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	349 545,44	349 545,44
Mandats émis (f)	0,00	46 013,15	46 013,15
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	46 013,15	46 013,15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	94 037,14	94 037,14
(h - d) Déficit	0,00		

1015

13004 - BA ENERGIE REUNION

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
BA ENERGIE REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	177 445,44	0,00	94 037,14	0,00	271 482,58
Sous-Total	177 445,44	0,00	94 037,14	0,00	271 482,58
TOTAL III	177 445,44	0,00	94 037,14	0,00	271 482,58
TOTAL I + II + III	177 445,44	0,00	94 037,14	0,00	271 482,58

13005 - BA DSP REGION REUNION

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 863 340,86	429 440,86	3 292 781,72
Titres de recettes émis (b)	0,00	131 103,31	131 103,31
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	131 103,31	131 103,31
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 863 340,86	429 440,86	3 292 781,72
Mandats émis (f)	0,00	35 445,01	35 445,01
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	35 445,01	35 445,01
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	95 658,30	95 658,30
(h - d) Déficit	0,00		

1017

13005 - BA DSP REGION REUNION

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
BA DSP REGION REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	56 340,86	0,00	95 658,30	0,00	151 999,16
Sous-Total	56 340,86	0,00	95 658,30	0,00	151 999,16
TOTAL III	56 340,86	0,00	95 658,30	0,00	151 999,16
TOTAL I + II + III	56 340,86	0,00	95 658,30	0,00	151 999,16

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	34 000 000,00	34 000 000,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	24 200 000,00	24 200 000,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	24 200 000,00	24 200 000,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	34 000 000,00	34 000 000,00
Mandats émis (f)	0,00	42 683 358,40	42 683 358,40
Annulations de mandats (g)	0,00	20 387 022,98	20 387 022,98
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	22 296 335,42	22 296 335,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	1 903 664,58	1 903 664,58
(h - d) Déficit	0,00		

1019

13006 - TRANSPORT REGION REUNION

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TRANSPORT REGION REUNION					
Investissement					
Fonctionnement	0,00	0,00	1 903 664,58	0,00	1 903 664,58
Sous-Total	0,00	0,00	1 903 664,58	0,00	1 903 664,58
TOTAL III	0,00	0,00	1 903 664,58	0,00	1 903 664,58
TOTAL I + II + III	0,00	0,00	1 903 664,58	0,00	1 903 664,58

1020

13500 - FEDER REUNION

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	375 800 000,00	85 846 973,79	461 646 973,79
Titres de recettes émis (b)	123 766 568,21	36 849 701,98	160 616 270,19
Réductions de titres (c)	1 191 318,46	11 342 774,48	12 534 092,94
Recettes nettes (d = b - c)	122 575 249,75	25 506 927,50	148 082 177,25
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	375 800 000,00	85 846 973,79	461 646 973,79
Mandats émis (f)	120 416 034,27	30 171 255,86	150 587 290,13
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	120 416 034,27	30 171 255,86	150 587 290,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 159 215,48		
(h - d) Déficit		4 664 328,36	2 505 112,88

1021

13500 - FEDER REUNION

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	50 225 253,02	0,00	2 159 215,48	0,00	52 384 468,50
Fonctionnement	-9 905 187,30	0,00	-4 664 328,36	0,00	-14 569 515,66
TOTAL I	40 320 065,72	0,00	-2 505 112,88	0,00	37 814 952,84
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	40 320 065,72	0,00	-2 505 112,88	0,00	37 814 952,84

1022

13600 - POCT REUNION

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 238 147,61	16 511 852,26	19 749 999,87
Titres de recettes émis (b)	0,00	1 923 845,31	1 923 845,31
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	1 923 845,31	1 923 845,31
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 238 147,61	16 511 852,26	19 749 999,87
Mandats émis (f)	0,00	2 411 165,94	2 411 165,94
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	2 411 165,94	2 411 165,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00		
(h - d) Déficit	0,00	487 320,63	487 320,63

1023

13600 - POCT REUNION

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2016	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2017
I - Budget principal					
Investissement	1 894 721,61	0,00	0,00	0,00	1 894 721,61
Fonctionnement	-140 042,83	0,00	-487 320,63	0,00	-627 363,46
TOTAL I	1 754 678,78	0,00	-487 320,63	0,00	1 267 358,15
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 754 678,78	0,00	-487 320,63	0,00	1 267 358,15

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0017-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0017
Rapport / DAF / N° 105379

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL RÉGIONAL A SON PRÉSIDENT - RÉALISATION DES EMPRUNTS, LIGNES DE TRÉSORERIE ET RÉGIES COMPTABLES - RAPPORT D'INFORMATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2017,

Vu le rapport n° DAF / 105379 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- que l'article L.4221-5 du CGCT prévoit que le conseil régional peut déléguer à son Président une partie de ses attributions, et notamment le pouvoir de réaliser les emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, les opérations utiles à la gestion des emprunts, et les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé, de créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au bon fonctionnement des services de la collectivité.

- qu'en contrepartie, le Président est tenu d'informer le conseil régional des actes pris dans le cadre de ses délégations.

- qu'en matière financière, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit par la Collectivité. Seule la renégociation de l'emprunt de 100 M€ auprès du groupe Crédit Agricole (CO9014) a abouti le 11 décembre 2017 à une prorogation d'un an de la date ultime de consolidation, associée à une baisse des marges.

- qu'en matière de régie comptable, une régie d'avances à l'antenne de la Région aux Comores a été créée en avril (arrêté n°DAF/2017/1245), ainsi que deux régies d'avances temporaires dont une aux Comores du 06 mars au 06 avril (arrêté n°DAF/2017/0703) et l'autre aux Seychelles du 17 au 22 octobre 2017 (arrêté n°DAF/2017/4046).

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- de donner acte de la présentation du rapport relatif aux emprunts, lignes de trésorerie et aux régies réalisées par le Président courant 2017.

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0018-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0018
Rapport / DAF / N° 105372

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET RÉGION - BUDGET PRINCIPAL, ANNEXES ET AUTONOMES - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu le rapport DAF /105372 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- que le Compte Administratif 2017 de la Région a dégagé sur l'exercice 2017 :
  - un résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 152 446 552,95 €,
  - un déficit de financement en section d'investissement de 68 036 680,51 €.

- qu'en intégrant le résultat sur les restes à réaliser de la section d'investissement, soit un excédent de 693 778,00 €, le résultat cumulé de la section d'investissement est déficitaire de 67 342 902,51 €.

- qu'après constatation du résultat de fonctionnement, l'assemblée doit affecter le résultat cumulé excédentaire :

  - en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,

  - pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté (ligne codifiée 002) ou en dotation complémentaire en section d'investissement (compte 1068),

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de la Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

<u>Pour le Budget Principal</u>

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017, soit **152 446 552,95 €** comme suit :

  - 14 300 000 € laissés en section de fonctionnement

  - 138 146 552,95 € en dotation complémentaire en section d'investissement (dont **67 342 902,51 €** en couverture du déficit d'investissement, 28 263 882,02 € en diminution du recours à l'emprunt prévu au Budget Primitif et le solde pour la couverture des nouvelles actions) ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0018-DE

Pour le Budget Annexe Energie

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017, soit **271 482,58 €** laissés en section de fonctionnement ;

Pour le Budget Annexe DSP Région

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017, soit **151 999,16 €** laissés en section de fonctionnement ;

Pour le Budget Annexe Transport

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017, soit **1 903 664,58 €** laissés en section de fonctionnement ;

Pour le Budget FEDER

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017, soit **(-) 14 569 515,66 €** reportés en section de fonctionnement ;

Pour le Budget INTERREG OI

- d'approuver la proposition d'affectation du résultat déficitaire de la section de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017, soit **(-) 627 363,46 €** reportés en section de fonctionnement**.**

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0019-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0019
Rapport / DAF / N° 105373

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BILAN 2017 DE LA GESTION PLURIANNUELLE AP-AE/CP

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2017,

Vu le rapport n° DAF / 105373 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- que la Région ayant opté pour une gestion pluriannuelle, l'instruction budgétaire et comptable M71 impose la présentation d'un rapport au Conseil Régional à l'occasion du vote du Compte Administratif, retraçant les engagements pluriannuels à la clôture de l'exercice.

- qu'il ressort pour l'exercice 2017 :
    - une stabilisation du ratio de couverture en investissement des AP par les CP à 3,5 années fin 2017, comme en 2016, avec l'arrivée à maturité de l'opération Nouvelle Route du Littoral et des autres investissements.
    - une légère dégradation du ratio de couverture en fonctionnement des AE par les CP à environ une année et demi de mandatement.

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- de donner acte de la présentation du bilan 2017 de la gestion pluriannuelle des Autorisations de Programme – Autorisations d'Engagement /Crédit de Paiements.

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0020-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0020
Rapport / DPI / N° 105317

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BILAN DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES POUR L'EXERCICE 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°95-127 du 08 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public, et notamment les dispositions de l'article 11,

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DPI / 105317 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- la nécessité d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités territoriales,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- de donner acte de la présentation du bilan 2017 des opérations immobilières.

Le Président,
Didier ROBERT

Cessions 2017

Numéro d'inventaire	Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Identité de l'acquéreur	Condition de la cession (onéreux/ gratuit/echange...)	Montant en euros	Objectif attendu de la cession
2012-1-2151-86 / 2012-1-2151-885	Terrains nus	24 ruelle Samat et 17 rue du Bois de Nèfles- SAINT DENIS	AS 813 et AS 816	SIDR	Echange sans soulte	0,00	Opération SAMAT- réalisation de 58 logements sociaux
2014-1-2151-320 / 2014-1-2151-322	Terrains nus	5411 route du Théatre SAINT PAUL	CX 749p et CX 755p	SEDRE	Onéreux	99 000,00	Réalisation d'une voie de ceinture pour la ZAE de l'Eperon
2012-1-2151-902 / 903/ 904/ 905/ 906	Terrains nus	Pont Rivière Sainte Etienne SAINT LOUIS	DK 855/ 857/ 859/ 861 /864	Epoux ABBEZZOT	Onéreux	1 000,00	En contrepartie de l'acquisition d'un terrain nécessaire à la construction du pont sur la rivière Sainte-Etienne
2014-1-2151-449	Terrain nu	En aval déviation de La Saline SAINT PAUL	ET 689	GFA LA MARMANDIA	Onéreux	8 492,00	Rétrocession délaissé routier - voie urbaine de la Saline
					TOTAL	108 492,00	

Acquisitions 2017

Numéro d'inventaire	Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété (cédant)	Condition de l'acquisition (onéreux/gratuit/...)	Montant en euros	Objectif attendu de l'acquisition
2017-1-629	Terrain nu	1 allée Turenne SAINT-DENIS	HV 201	SIDR	Echange sans soulte	0,00	En échange des terrains cédés pour l'opération SAMAT
2017-1-673	Servitude de passage	Entre les parcelles de l'Hôtel de region et l'agence Nord de ERDF	HL 9	Sté SOFILO	Onéreux	8 000,00	Intervention des véhicules de secours sur le site de l'Hôtel de région
BAT260	Terrain bâti	234 Chemin Pente Sassy SAINT-ANDRE	AP 1646 et AP 1660	SCI SASSY	Onéreux	6 000 000,00	Création d'un pôle de développement de l'économie numérique dans la micro région est
2017-1-822-13747	Terrain nu	Saint-Denis	AB 336	Département	Onéreux	67 095,00	NRL
2017-1-822-13747	Terrain nu	Saint-Denis	AB 711	Département	Onéreux	3 510,00	NRL
2017-1-822-13747	Terrain nu	Saint-Denis	AB 365	Etat	Onéreux	108 155,00	NRL
2017-1-822-13747	Terrain nu	Saint-Denis	AB 710	Etat	Onéreux	8 426,00	NRL
2017-1-822-13747	Terrain nu	La Possession	AB 357	Etat	Onéreux	1 987,00	NRL
2017-1-2151	Terrain nu	Saint-Denis	HY 135	SODIAC	Gratuit	0,00	Régularisation giratoire RN102/RN45 Rivière des pluies
					TOTAL	6 197 173,00	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0021-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0021
Rapport / DAJM / N° 105496

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU PRÉSIDENT DE RÉGION – INFORMATION SUR LES MARCHÉS NOTIFIÉS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DAJM / 105496 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018,

Considérant,

- que par délibération (DAJM/20150040) en date du 18 décembre 2015, votre Assemblée Plénière a confié au Président de Région la compétence suivante : « *Conformément à l'article L4231-8 du Code général des Collectivités territoriales, le Président est autorisé de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.*
Le Président rend compte au conseil régional des actes pris à ce titre et en informe la Commission Permanente »,
- que l'annexe ci-jointe dresse un état de la mise en œuvre de cette délégation du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017,
- que le nombre de marchés passés en 2017 est de 417 pour un montant de 134 269 482 €,

Le Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- de prendre acte de l'information apportée concernant les marchés passés en 2017 ;
- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président,
Didier ROBERT

Code marché	Objet du marché	Mode de passation	Tiers titulaire	Service destinataire	Date Notification	Montant actualisé TTC
20174079	AG NRG4SD ET CONFERENCE INTERNATIONALE	AOO	Jour de fête	DEECB	17/08/2017	86 539,60
201750216	Marché Subséquent-Acquisition de sac Gon	MAPA	Cyclone pub	COM	07/11/2017	0,00
20174062	Etats généraux de la culture 2017 - 2018 Lot 3 - Communication	AOO	Design System SARL	COM	14/08/2017	54 199,01
20174125	CONCEPTION ET REALISATION AGENDAS 2018 SUPPORTS DE COMMUNICATION GLOBALE	MAPA	Design System SARL	COM	16/10/2017	31 711,30
20170312	ACQUISITION OBJETS MARQUES FLM2017	ACMS	Cyclone pub	COM	16/11/2017	39 914,98
20173934	PROD. ET ORGANISATION SERIE MAYA	MAPA	Lundi Production	CRR	02/03/2017	98 455,37
201750057	GESTION DE LA BILLETERIE DU CRR	MAPA	Monticket.re	CRR	12/04/2017	9 041,31
201750071	ACQUISITION FLUTE PICCOLO POUR LE CRR	MAPA	L. Olifant	CRR	12/04/2017	5 981,61

20173990	PROD. ET ORGANISATION SERIE PUCCINI	MAPA	Lundi Production	CRR	19/05/2017	88 515,58
20173896	ACQUISITION PC DE BUREAU OCS DIEGO SEAS-OI	MAPA	O2I	DADT	13/01/2017	1 657,83
20173979	SAR: evaluation environnementale	AOO	Cyathea	DADT	15/05/2017	27 662,43
20174051	ACCORD CADRE DE MATERIELS INFORMATIQUES	MAPA	Alto Ingeneering	DADT	04/07/2017	680,00
20174054	ACQUISITION ORDINATEUR PORTABLE CACAOS	MAPA	O2I	DADT	26/07/2017	1 435,15
201750092	Maintenance de logiciels ESRI	DEROG	ESRI	DADT	12/06/2017	16 815,33
20173935	AMO PASSERELLE	MAPA	LIUNIWANG Consulting	DAE	21/02/2017	117 932,00
20173961	Etude Pôle Mer Régional	MAPA	Technopolis France	DAE	13/04/2017	53 764,46
20174076	OCTROI DE MER EVALUATION DU DISPOSITIF	AOO	Action Publique Conseil	DAE	29/08/2017	150 012,10

20174120	ANCRAGE TERRITORIAL LOT 2 COORDINATION ET ORGANISATION DES JAT	MAPA	Jour de fête	DAE	05/10/2017	71 373,70
201750053	EXPLOITATION DU PORTAIL REGIONAL DE LA CREATION D'ENTREPRISE	MAPA	Agence pour la création d'entreprises	DAE	05/04/2017	165 000,00
201750158	CONTROLEUR 1ER NIVEAU GROW RUP	PS	Groupe Sirius	DAE	09/10/2017	4 002,00
201750165	PRESTATION_TRAITEUR_AT_JAT_NOV_2017	AC	Claudius Traiteur	DAE	23/10/2017	6 974,45
201750217	ANIMATION DES ATELIERS DES JAT LOT 1	AC	SAS Elan OI	DAE	05/10/2017	90 706,00
201750226	MARCHE TRAITEUR JAT DECEMBRE2017	AOO	JMP Stella Traiteur	DAE	28/11/2017	29 709,75
20170438	ASSISTANCE ET EXPERTISE FINANCIERE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE	MAPA	FINANCIERE COLLECTIVITES LOCALES	DAF	31/07/2017	18 987,50
20170001	AJMO GESTION DES RISQUES CONTRACTUELS TRAITEMENT DES PRECONTENTIEUX CONTENTIEU	MAPA	Cabinet d’avocats	DAJM	16/03/2017	0,00
20170040	MISSION CONSEIL FINANCIER ETUDE DE VALORISATION DE LA SEMATRA	MAPA	KPMG Tartarolli	DAJM	19/09/2017	71 610,00

20173936	PRESTATIONS DE REPROGRAPHIE DESTINEES AUX SERVICES DE LA REGION	AOO	Projetc Repro Industrie	DAJM	16/03/2017	209 000,00
20173960	CREATION D'UN SITE INTERNET POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDE	MAPA	DIDIER Alvine	DAJM	14/04/2017	4 000,00
20174131	LYCEE GIRODAY - MISSION MAITRISE OEUVRE MISE EN PLACE MODULAIRES	MAPA	ATELIER FAESSEL BOEHE ARCHITECTE	DBA	12/10/2017	13 020,00
201750180	LYCEE MARIE CURIE/REAMENGT LOCAL CLIM LOT 1 GROS OEUVRE	MAPA	SOCIETE AJ CONSTRUCTION	DBA	10/11/2017	62 582,80
20153377	REHAB LYC HORIZON LOT 8 REVETEMENTS DURS REHAB LYC HORIZON LOT 8 REVETEMENTS DURS	AOO	SARB	DBA	24/05/2017	0,00
20153378	REHAB LYC HORIZON LOT 9 ELECTRICITE REHAB LYC HORIZON LOT9 ELECTRICITE CF/cf	AOO	Altis	DBA	24/05/2017	386 734,15
20153398	REHAB LYC HORIZON LOT 10 REHAB LYC HORIZON LOT10-PLOMBERIE SANIT.	AOO	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION REUNION PSVR	DBA	24/05/2017	163 371,63
20153383	REHAB LYC HORIZON LOT 18 ASCENSEUR REHAB LYC HORIZON LOT 18 ASCENSEUR	AOO	CEGELEC LA REUNION AXIANS	DBA	24/05/2017	51 212,00
20163664	REHAB LYC HORIZON LOT 12 MENUISERIE BOIS REHAB LYC HORIZON LOT 12 MENUISERIE BOIS	MN	SARL MG2P OI	DBA	24/05/2017	96 400,08

20163665	REHAB LYC HORIZON LOT 7 PEINTURES/REVET. REHAB LYC HORIZON LOT 7 PEINTURES/REVET.	MN	SOCIETE DN CONCEPT	DBA	24/05/2017	59 050,04
20173912	PRESTATIONS FONCIERES SUR L'ILE ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE TOPO	AOO	LAURENT PASCAL GEOMETRE EXPERT	DBA	10/04/2017	0,00
20173913	PRESTATIONS TOPO/ REGION OUEST LOT 3 ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE TOPO	AOO	GEOFIT EXPERT	DBA	10/04/2017	0,00
20173914	PRESTATIONS TOPO MICRO REGION SUD/LOT 4 ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE	AOO	TOPO SERVICES	DBA	10/04/2017	0,00
20173919	LEP FRANÇOIS MAHY ALIMENTAT° ÉLECTRIQUE ALIMENTAT°ÉLECTRIQUE BÄT. J/TGBT/TRANSFO	MAPA	ENTREPRISE GENERALE EN CONSTRUCTION ELECTRIQUE	DBA	06/02/2017	53 956,55
20173929	LYC P. POIVRE TRVX DIVERS SUR PASSERELLE LOT N°1 GROS OEUVRE/CHARPENTE/COUVERTURE	MAPA	CONSTRUCTION METALLIQUE REUNION	DBA	06/03/2017	196 352,45
20173930	LYC P. POIVRE TRVX DIVERS SUR PASSERELLE LOT N°2 MENUISERIE METALLERIE	MAPA	CONSTRUCTION METALLIQUE REUNION	DBA	06/03/2017	55 560,90
20173931	LYCÉE TROIS BASSINS LOT1 CABLAGE INFORMA REFONTE INFORMATIQUE - CABLAGE INFORMATI	MAPA	STESI SOLUTIONS	DBA	17/02/2017	156 312,78
20173932	LYCÉE TROIS BASSINS LOT 2 MATERIEL ACTIF REFONTE INFORMATIQUE	AC	O2I	DBA	20/02/2017	36 453,64

20173942	LYC. PIERRE LAGOURGUE MISSION M. OEUVRE MISE EN CONFORMITÉ	MAPA	H2B ARCHITECTURES	DBA	10/04/2017	69 792,63
20173946	LYCEE NORD/LOT 14 EQUIPEMENT SPORTIF INT LOT 14 EQUIPEMENT SPORTIF INTERIEUR	AOO	TOM PLAYER	DBA	27/04/2017	49 476,00
20173947	LYCEE NORD / LOT 17 FAUTEUILS AUDITORIUM ACQUISITION/INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS	AOO	BOURBON EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	DBA	20/04/2017	61 628,00
20173948	LN MBDT MA20173948 LOT 18 PLANCHERS ACOUSTIQUES	AOO	MBDT	DBA	19/04/2017	179 893,09
20173949	LYCEE NORD / LOT 23 GRADINS AUDITORIUM ACQUISITION/INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS	AOO	BOURBON EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	DBA	14/04/2017	36 890,00
20173964	PETITE ILE - NETTOYAGE TERRAIN DE ANCIENNE USINE A VETIVER	MAPA	SGPTS ROCS	DBA	25/07/2017	75 858,10
20173965	LPH & EDP - MISSION ÉTUDE SÉCURITÉ PUBLIQUE	MAPA	PARVIS EX INEXIA MENIGHETTI PROGRAMATION OCEAN INDIEN	DBA	04/05/2017	21 917,00
20173967	LYCEE EVARISTE DE PARNY - CRÉATION D'UNE TETE DE LIGNE	MAPA	ORANGE SA UNITE D INTERVENTION REUNION	DBA	03/05/2017	854,25
20173969	MA 20173969 - STRATAGEM 974 MISS° DETECT° RÉSEAUX ENTERRÉS	MAPA	STRATAGEM974	DBA	03/05/2017	4 253,20

20173970	CENTRE AFPAR ST PAUL - TRVX DÉFINITION DE CHARPENTE - COUVERTURE ET BARDAGE	MAPA	SMAC OCEAN INDIEN	DBA	12/05/2017	2 737,46
20173971	CENTRE AFPAR ST PAUL - NETTOYAGE ÉVACUA° DES DÉCHETS - RANGEMENT DES MATERIAUX	MAPA	SOCIETE ROCHEFEUILLE	DBA	12/05/2017	3 255,00
20173978	LYCÉE P. LAGOURGUE - TRAVAUX RÉHABILITA° PARTIELLE INSTALLAT° ÉLECTRIQUE ET INFOR	MAPA	SAS ELECTRICALL	DBA	22/05/2017	48 561,50
20173983	LYC. VUE BELLE - INSTALLATION DE CAMÉRAS DE VIDÉO SURVEILLANCE	MAPA	SARL DASPI OI	DBA	02/05/2017	3 862,60
20173984	LYCEE VUE BELLE - INSTALLATION D'UNE ALARME INCENDIE DE TYPE 4 DANS MODULAIRE	MAPA	SOLUTION INSTALLATION ET MAINTENANCE SARL	DBA	02/05/2017	3 868,84
20173985	LYCEE VUE BELLE - EXTENSION DE L'ALARME ANTI INTRUSION POUR MODULAIRES	MAPA	SOLUTION INSTALLATION ET MAINTENANCE SARL	DBA	02/05/2017	2 958,14
20173995	KELONIA - REMPLACEMENT CELLULES HAUTES TENSION	MAPA	STAMELEC REUNION CITEOS	DBA	07/06/2017	19 521,06
20174012	AFPAR ST PAUL - TRVX DE MISE EN OEUVRE DU PANNEAU DE CHANTIER SUITE DÉGRADATION	MAPA	ARTISAN ROUSTANJEE JEAN MAX	DBA	12/06/2017	1 388,80
20174026	LYC ST EXUPERY - DEPLACEMENT CAMERA ENTREE PORTAIL	MSFP	ATEXIA SAS OPTEOR	DBA	13/06/2017	1 015,04

20174027	KELONIA - PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES REMPLACEMENT GROUPE EAU GLACÉE	MAPA	INGENIERIE SPECIALISEE EN EQUIPEMENTS TECHNIQUES	DBA	15/06/2017	954,80
20174028	LYCEE PROF HOTELIER LA RENAISSANCE LOT N°9 PEINTURE SOLS SOUPLES	MAPA	ENTREPRISE CORAIL PEINTURES	DBA	15/06/2017	169 550,24
20174061	LYCEE STELLA- DETECTION RESEAUX ENTERRES DETECTION ET PLAN DE RECOLLEMENT RESEAUX	MAPA	POELMAN SARL	DBA	26/07/2017	5 316,50
20174063	LYCEE BOYER DE LA GIRODAY MISSION SUIVI CHIROPTÈRES - TRVX DESAMIANTAGE BAT. G	MAPA	GROUPE CHIROPTERES OCEAN INDIEN	DBA	26/07/2017	4 725,00
20174064	LYCEE R. GARROS - EVACUATION PRODUITS DECHETS TRAVAUX PRATIQUES LABORATOIRES	MAPA	VALGO SA	DBA	25/07/2017	67 845,05
20174091	LEPAH ST JOSEPH - EFFAROUCHEMENT PIGEONS	MAPA	AREF GOUGACHE BERNARD	DBA	18/09/2017	9 634,80
20174092	LEPAH ST JOSEPH - INSTALLATION HORLOGE MÈRE	MAPA	ELECTRICITE SYSTEMES SECURITE INCENDIE ET AUTOMATISMES	DBA	14/09/2017	12 049,36
20174107	AFPAR ST PAUL - LOT N°4.1 TRVX REPRISES MALFACONS DU LOT 4 CHARPENTE BOIS	MAPA	SCOP ESPRIT BOIS MERCIER	DBA	09/10/2017	396 481,57
20174110	LYCEE E. DE PARNY - REFECTION CLOTURES	MAPA	SOCIETE ROCHEFEUILLE	DBA	19/10/2017	21 598,01

20174118	LYC VUE BELLE - INSTALLAT° CLILMATISAT° SALLES MODULAIRES	MAPA	GENERATEUR CLIMATIQUE REUNION	DBA	19/10/2017	7 900,00
20174121	LYCEE ST PAUL IV - MISSION CSPS	MAPA	PREVENTECH SARL	DBA	16/10/2017	3 493,70
20174132	LYCEE VUE BELLE - REPARATION ALARME ANTI INTRUSION DU BATIMENT C	MAPA	SOLUTION INSTALLATION ET MAINTENANCE SARL	DBA	17/10/2017	1 188,62
20174146	AFPAR SAINT PAUL - TRAVAUX DE NETTOYAGE DU SITE SUITE RELANCE INFRUCTUEUSE	MAPA	TERRE DU SUD CONSTRUCTION	DBA	13/11/2017	4 019,93
20174154	KELONIA - TRAITEMENT APPUIS CHARPENTE METALLIQUE SALLE VIDEO	MAPA	CHARPENTE METAL INDUSTRIE SARL	DBA	22/11/2017	1 410,50
20174156	LPH RENAISSANCE - MISSION CSPS	MAPA	SAS APAVE SUDEUROPE REUNION	DBA	23/11/2017	18 672,85
20174158	LYC EVARISTE DE PARNY - MISSION CSPS FIN DE CHANTIER	MAPA	SAS APAVE SUDEUROPE REUNION	DBA	23/11/2017	5 663,70
20174165	KELONIA - Reprise éléments d'ancrage de charpente existante salle vidéo	MAPA	SOCIETE MONTAGE OCEAN INDIEN	DBA	27/11/2017	22 475,78
20174169	LYC. VUE BELLE - MISE EN PLACE SANITAIRE PROVISOIRE DURANT TRAVAUX	MAPA	SANITAIRE DE BOURBON	DBA	18/12/2017	2 929,50

201750009	OPTIMISEURS PUISSANCE SUR PATRIMOIN REGI MAINTENANCE SUIVI ET INSTALLATION	AOO	RSW OUTRE MER	DBA	13/02/2017	0,00
201750052	MAISON DU VOLCAN MISSION AMO INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS	MAPA	OTEIS EX GRONTMIJ	DBA	03/05/2017	17 633,42
201750062	CRR SAINT PIERRE - RACCORDEMENT DE L'OPERATION POLE DANSE ET THÉATRE	MAPA	ORANGE SA UNITE D INTERVENTION REUNION	DBA	24/04/2017	885,99
201750063	CPOI - REMPLACEMENT DE VERINS SUR OUVRANTS DE DÉSENFUMAGE ATELIER J	MAPA	TECHNIQUES SPECIALES OCEAN INDIEN	DBA	26/04/2017	8 133,84
201750064	MAISON DU VOLCAN - REPRISE ÉTANCHÉITÉ SALLE EXPOSITION TEMPORAIRE	MAPA	ENTREPRISE RENOVATIONCHARPENTE COUVERTURE	DBA	27/04/2017	35 928,69
201750065	LYCÉE ANTOINE ROUSSIN - FOURNITURE ET POSE DE PAILLASSES SALLE 110 SCIENCES	MAPA	BIOTEK	DBA	27/04/2017	23 390,76
201750067	Lycée Pierre Lagourgue Réparation menuiserie - bât CDI	MAPA	SRD OI	DBA	05/05/2017	4 196,41
201750074	GYMNASE ET TRINQUET LYCEE STELLA FOURNITURE ET POSE PRISE COURANT TRIPHAS	MAPA	Altis	DBA	31/05/2017	3 352,65
20173988	LN - REUNIPUB MA20173988 LOT 20 FOURNITURE POSE SIGNALETIQUE	MAPA	REUNIPUB	DBA	22/05/2017	46 838,80

201750110	CRR ST BENOIT/PRESTAT° MAITRISE OEUVRE REPRISE PEINTURE,ETANCHEITE COUVERTURE..	AC	ENDEMIK ARCHITECTURE	DBA	07/07/2017	47 197,50
20174050	LYC NORD-ACQUISITION-INSTAL.EQUIPEMENTS LOT 25 ACQUISITION-INSTAL. EQUIPEMENTS	MAPA	BOURBON EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	DBA	07/07/2017	23 739,80
201750120	LYCEE P. POIVRE - ACQUISIT° & INSTALLAT° ONDULEUR ON LINE 40KVA	MAPA	SAGEES	DBA	17/08/2017	10 555,50
20174058	LYC NORD-MUR ESCALADE- LOT 15 LYC NORD - LOT15 - MUR ESCALADE	AOO	BOURBON EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	DBA	01/08/2017	119 350,00
201750122	LYCEE JEAN JOLY - VENTILAT° & TRAITEMENT DE L'AIR DE LA CUISINE	MAPA	PSROI	DBA	14/08/2017	10 074,23
20174059	LYC NORD-MOBILIERS URBAINS-LOT 19 LYC NORD-LOT 19 - POUBELLES - BANCS	AOO	BOURBON EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	DBA	01/08/2017	42 011,20
201750125	CITE ROCHES MAIGRES - TRVX LOGEMENT DESAFFECTE ET TRANSFORME EN BUREAU	MAPA	SOCIETE LR BATIMENT	DBA	08/08/2017	13 540,80
201750148	Lycée Roches Maigres-remise normes SSI Systeme de sécurité incendie HS	MAPA	INSET SUD	DBA	26/09/2017	2 083,20
201750149	LYCEE E. B. LA GIRODAY - POSE PANNEAUX SOLAIRE - DISPOSITIF SÉCURITÉ	MAPA	L ANTICHUTE FT STRATAGEM974	DBA	13/10/2017	1 721,24

201750155	CPOI - MISSION VÉRIFICATION COLONNES SECHES AU SOUS SOL DU CFAT	MAPA	SAS CHR	DBA	17/10/2017	4 513,60
201750159	LYC R. GARROS - DIAGNOSTIC CENTRALE À EAU GLACÉE	MAPA	AERMEC SAS	DBA	16/10/2017	3 500,00
20174129	LYC MARIE CURIE/REAMENAGEMENT LOCAL CLIM REPARATION GROUPE FROID / LOT 2	MAPA	BOURBON FROID OCEAN INDIEN	DBA	16/10/2017	9 531,73
201750163	CPOI - BRANCHEMENT ET RACCORDEMENT SECT° HORTICOLE RÉSEAU AEP	MSFP	VEOLIA RUNEO	DBA	31/10/2017	86 529,76
20174128	REHAB LYCEE HORIZON / LOT 6 LOT 6 CLOISONS ET FAUX PLAFONDS	MAPA	SARL AUSTRAL PLAK OI	DBA	25/10/2017	40 457,70
201750175	LYC VICTOR SCHOELCHER - MISSION CSPS COMPLÉMENTAIRE DE 4 MOIS	MAPA	PREVENTECH SARL	DBA	03/11/2017	3 003,28
201750184	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°2 GROS OEUVRE	AOO	SEBD	DBA	14/11/2017	514 269,93
201750185	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°3 ÉTANCHÉITÉ	AOO	SMAC OCEAN INDIEN	DBA	14/11/2017	124 400,56
201750186	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°4 REVETEMENTS EXTERIEURS	AOO	NEW CONCEPT INNOV SUD	DBA	14/11/2017	15 695,61

201750187	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°7 PEINTURE	AOO	NEW CONCEPT INNOV SUD	DBA	14/11/2017	29 804,88
201750188	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°9 EQUIPEMENTS SPORTIFS	AOO	BOURBON EQUIPEMENTS COLLECTIVITES	DBA	14/11/2017	15 938,65
201750189	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°1 DESAMIANTAGE	AOO	AG DEVELOPPEMENT	DBA	14/11/2017	12 586,00
201750190	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°6 VENTILATION - ECS - GAZ	AOO	ENTREPRISE DLA BATIMENT	DBA	14/11/2017	21 614,29
201750191	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE - LOT N°8 REVETEMENTS DE SOLS SPORTIFS	AOO	SARL LUDICITE	DBA	14/11/2017	102 681,15
201750192	CREPS PDC - RÉHABILIT° GYMNASE -LOT N°10 ELECTRICITE / COURANTS FORTS	AOO	Altis	DBA	14/11/2017	11 619,27
201750202	REHAB LYC G.BRASSENS INTERNAT- LOT3 LOT3 PLOMBERIE/SANITAIRE/ECS/VENTILATION	AOO	PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION REUNION PSVR	DBA	13/12/2017	302 798,22
201750205	REHAB LYC G.BRASSENS INTERNAT- LOT4 LOT4 ELECTRICITE CF/ cf/BT	AOO	ELECTRICITE BRABANT SERVICES	DBA	13/12/2017	549 359,37
20174105	LYC.NORD/LOT 16 EQUIPT.SCEROGRAPHIQUES LOT 16 EQUIPEMENTS SCENOGRAPHIQUES	AOO	BACKSTAGE DISTRIBUTION	DBA	03/10/2017	259 331,28

201750214	LYCEE ROCHES MAIGRES - SECURISATION DE LA TOTALITÉ DES ACCÈS PAR ORGANIGRAMME	MAPA	MCPS	DBA	13/12/2017	27 358,28
201750223	LYCEE ROCHES MAIGRES - COMPLEMENT CLES SUITE LIVRAISON ORGANIGRAMME	MAPA	BVA SERVICE EXPRESS	DBA	26/12/2017	3 215,00
20173933	LYC PIERRE POIVRE-TVX DIVERS SUR PASSERE Lot 3 - Electricité CF / cf	MAPA	EGCE	DBA	21/02/2017	8 689,57
20174014	KELONIA - MISSION CSPS TRAITEMENT ANTI CORROS° ELEMENTS METALLIQUES & BOISERIES	MAPA	PREVENTIO	DBA	12/06/2017	3 008,71
201750145	KELONIA - TRAITEMENT DES BETONS DES OUVR MISSION CSPS	MAPA	PREVENTIO	DBA	14/09/2017	3 824,63
201750152	KELONIA - DIAG ET PRECONISATIONS TRAITEM APPUIS CHARPENTE METALLIQUE DE LA SALLE	MAPA	CAZ ENGINEERING	DBA	28/09/2017	3 700,00
201750153	LYCEE VUE BELLE - SANITAIRES PROVISOIRES POUR LES PROFESSEURS	MAPA	SANITAIRE DE BOURBON	DBA	28/09/2017	922,25
201750154	LYCEE VUE BELLE - INSTALLATION INTERPHON SUR PORTAIL ACCES POMPIERS	MAPA	DIRICKX ESPACE PROTECT	DBA	28/09/2017	987,35
20153373	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 3 LOT 3 / DEMOLITION /GO	AOO	SOCIETE AJ CONSTRUCTION	DBA NE	24/05/2017	351 901,52

20153375	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 5 LOT 5 / PEINTURE EXTERIEURES ETANCHÉITÉ	AOO	SARL ENTREPRISE PEINTURE CAZAL	DBA NE	24/05/2017	142 398,22
20153380	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 13 LOT 13 MENUISERIE ALUMINIUM	AOO	SARL ESPACE ALUMINIUM STANDARD	DBA NE	24/05/2017	97 775,86
20153381	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 14 LOT14 CLIMATISATION - VENTILATION	AOO	FRIGECLIM	DBA NE	24/05/2017	14 090,90
2017000	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 15 LOT15 EQUIPEMENT DE RESTAURATION	AOO	ESPACE EQUIPEMENTS RESTAURATION PROFESSIONNELS	DBA NE	24/05/2017	97 189,96
20153374	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 4 LOT 4 CHARPENTE COUVERTURE	AOO	M METALLERIE	DBA NE	24/05/2017	45 041,06
20153379	REHABILITATION LYCEE HORIZON /LOT 11 LOT 11MENUISERIE METALLIQUE FERRONNERIE	AOO	M METALLERIE	DBA NE	24/05/2017	74 659,94
201750117	LYCÉE A. LACAZE/TVX REVETEMENT FACADES	AOO	SOCIETE PEINTURE COULEUR AUSTRAL	DBA NE	20/07/2017	44 560,95
201750119	CREPS DE ST DENIS/TVX DE RENOVAT° FACADE	MSFP	SARL DALLEAU EPB	DBA NE	26/07/2017	35 364,49
201750181	REHAB LYC G.BRASSENS/ PHASE 1 INTERNAT LOT 1 VRD	AOO	SARL BUFFI SATP	DBA NE	29/11/2017	150 000,00

201750182	REHAB LYC BRASSENS/PHASE 1 INTERNAT/LOT2 GO ETANCHEITE DEMOLIT°PEINTURE CLOISONS.	AOO	SOCIETE RM CONSTRUCTION	DBA NE	29/11/2017	2 416 116,90
201750183	REHAB LYC BRASSENS/PHASE 1 INTERNAT LOT 5 / ASCENSEUR	AOO	CEGELEC LA REUNION AXIANS	DBA NE	29/11/2017	40 470,50
201750194	LYC MARIE CURIE/CENTRALE INCENDIE BAT H TVX EXTENSION ET VENTILATION	MSFP	SARL E2A	DBA NE	14/11/2017	60 138,40
20174082	LYC EVARISTE PARNY - DEPLACEMENT CONTAIN	MAPA	BOLLORE LOGISTICS	DBA O	14/08/2017	130,20
20174083	LYC EVARISTE PARNY - NETTOYAGE SITE	MAPA	SOCIETE ROCHEFEUILLE	DBA O	14/08/2017	4 340,00
20174084	LYC EVARISTE PARNY - REMLACEMENT FIBRE O	MAPA	PHENIX EXPERT	DBA O	14/08/2017	3 097,24
201750126	Lycée Trois Bassins - affichage réglemen Panneau de permis de construire	MAPA	CHAM S DESIGN	DBA O	24/08/2017	180,00
201750127	Lycée Emile Boyer de la Giroday-rehab Nettoyage salles du bâtiment B	MAPA	NET ECLAIR	DBA O	16/08/2017	1 649,20
20163872	LYCEE JEAN JOLY - REPRISE DES RESEAUX EU NORMES PMR SANITAIRES ET VESTIAIRES	MAPA	TERRE DU SUD CONSTRUCTION	DBA S	27/01/2017	109 325,95

20174139	LYC PIERRE LAGOURGUE ENG/AP 2017/8647 REFECTION TOITURE EN ZINC BAT B	MAPA	ENTREPRISE COUVERTURE INSTALLATION SANITAIRE EURL	DBA S	16/10/2017	26 025,48
201750089	MISSION CSPS LYCEE P. POIVRE	MAPA	SAS APAVE SUDEUROPE REUNION	DBA S	24/05/2017	5 208,00
201750091	LYCEE PAUL LANGEVIN - MISSION CSPS	MAPA	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	DBA S	24/05/2017	3 341,80
201750094	LYCEE PAUL LANGEVIN - MISSION CSPS DIVERS TRAVAUX DE MAINTENANCE	MAPA	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION	DBA S	07/06/2017	3 341,80
201750100	CPOI - TRAVAUX DE CLOISONS SITE EX-RENAULT CASERNES	MAPA	FER AVEC	DBA S	14/06/2017	6 878,90
201750105	Lycée Roches Maigres Audit pour remise en etat du SSI	MAPA	ATEXIA SAS OPTEOR	DBA S	14/06/2017	3 619,56
201750108	Lycée Paul Hermannn saint Pierre Sécurisation dalle	MAPA	DIVITP SARL	DBA S	23/06/2017	813,75
201750124	Lycée Roland Garros - bâtiment internat Réfection carrelage chambres 214 et E5	MAPA	SOCIETE ROCHEFEUILLE	DBA S	04/08/2017	8 731,00
201750137	Lycée Roland Garros Nettoyage et évacuation déchet	MAPA	SOCIETE ROCHEFEUILLE	DBA S	31/08/2017	4 774,00

201750140	LYC ROCHES MAIGRES - REMISE NORMES SSI	MAPA	ATEXIA SAS OPTEOR	DBA S	05/09/2017	30 253,38
201750142	Lycée Roussin - salle 110 Travauxpour mise en service sorbonne	MAPA	SOCIETE ROCHEFEUILLE	DBA S	07/09/2017	6 515,43
201750147	Lycée Roches Maigres-adjonction prises Demande raccordement divers outillages	MAPA	ZEUS	DBA S	22/09/2017	1 490,00
201750218	LRG - BAT LOGEMENT DE FONCTION Recherche fuite	AC	POELMAN SARL	DBA S	22/12/2017	596,75
20173926	MUSEE STELLA RESTAUR EVAP ET RECHAUFFEUR RESTAURATION EVAPORATEURS & RECHAUFFEURS	MAPA	FREYSSINET FRANCE	DCPC	10/02/2017	41 092,20
20173994	MUSEE STELLA MATUTINA - AMO REST COLLECT SUIVI CHANTIER RESTAURATION COLLECTION	MAPA	SOCIETE ART PARTENAIRE	DCPC	17/07/2017	17 783,15
20174130	STELLA: OSSATURE EVAPORATEUR RECHAUFFEUR TRAV REPRIS OSSATURE BOIS SOUS HABILLAGE	MAPA	FREYSSINET FRANCE	DCPC	24/10/2017	37 340,17
20174167	ETATS_GENE_CULT_LOT 1_SONDAGE_ET_ENQUETE PARTICIPATION_DES_REUNIONNAIS_A_LA_VC VCR	AOO	GPT RUN CONSEIL PRMA MDOI IRFD	DCPC	13/12/2017	86 623,69
201750004	MUSEE STELLA TRAITEMENT MACHINES USINE MUSEE STELLA TRAITEMENT MACHINE USINES	MAPA	FREYSSINET FRANCE	DCPC	06/02/2017	36 282,40

20174109	PROD ARTISTIQUE ET CULTURELLE FLM 2017	AOO	RUN MANAGEMENT	DCPC	02/11/2017	165 902,15
201750219	KELONIA - RENOUVT MUSEO - LOT1 TRAVAUX DE PEINTURE ET SOLS	MAPA	NEW CONCEPT INNOV SUD	DCPC	11/12/2017	0,00
201750220	KELONIA - RENOUVT MUSEO - LOT2 AGENCEMENT, MOBILIER, INSTALLATION	MAPA	REUNIPUB	DCPC	11/12/2017	54 777,31
201750221	KELONIA - RENOUVT MUSEO - LOT3 GRAPHISME	MAPA	L ATELIER DES CREATIONS FANTASQUES	DCPC	11/12/2017	23 658,42
201750222	KELONIA - RENOUVT MUSEO - LOT4 IMPRESSION	MAPA	REUNIPUB	DCPC	11/12/2017	27 518,76
20173909	COORD ET REGIE GLE FETES LANTERNES 2017	MAPA	Design System SARL	DCPC	19/01/2017	123 668,30
20173910	HABILLAGE DECORATION ET MISE EN COULEUR NOUVEL AN CHINOIS 2017	MAPA	Design System SARL	DCPC	19/01/2017	59 675,00
20173911	PRESTATION TRAITEUR FETES DES LANTERNES	MAPA	Claudius Traiteur	DCPC	19/01/2017	0,00
20174005	COORD ET REGIE GLE FETES MALGACHE 2017 COORD ET REGIE GLE FETES MALGACHE 2017	MAPA	RUN MANAGEMENT	DCPC	12/06/2017	49 316,75

20174036	PRESTATION TRAITEUR FETE MALGACHE 2017 PRESTATION TRAITEUR FETE MALGACHE 2017	MAPA	Claudius Traiteur	DCPC	13/06/2017	17 871,58
20174015	PROD. ET ORGANISATION 3 JOURS AVEC	AC	Lundi Production	DCPC	14/06/2017	46 570,93
201750107	HABILLAGE DECO ET MISE EN COUL NAT2017 NOUVELLE AN TAMOUL 2017	MAPA	Jour de fête	DCPC	30/03/2017	28 658,81
20174060	PROD. ET ORGANISATION ORPHEE AUX ENFERS	MAPA	Lundi Production	DCPC	10/07/2017	64 941,59
20174072	ORGANISATION EXPO LIVRE CIMENDEF ORG EXPO ANIMEE AUTOUR DU LIVRE CIMENDEF	MAPA	YAKA	DCPC	11/08/2017	147 144,93
20174065	PROD / COORD / REGIE ETATS GENERAUX PROD / COORD / REGIE ETATS GENERAUX	MAPA	RUN MANAGEMENT	DCPC	04/08/2017	128 342,50
20174090	COORD ET REGIE VILLAGE MALOYA 2017 COORD ET REGIE GLE VILLAGE MALOYA 2017	MAPA	REUNION DIVERTISSEMENT	DCPC	30/08/2017	0,00
201750141	LYCE JEAN JOLY - CABLAGE SALLE INFORMATI	MAPA	RLCOM	DCPC	06/09/2017	19 468,16
201750143	HABILLAGE DECO ET MISE EN COUL EÏD2017 HABILLAGE DECO ET MISE EN COUL EÏD2017	AC	Design System SARL	DCPC	12/05/2017	24 195,50

20170266	PRODUCTION DE LA SERIE JAZZTRAD" 30 ANS	MSFP	Lundi Production	DCPC	11/10/2017	22 836,31
20174117	COORDINATION ET REGIE GLE FLM 2017 COORDINATION ET REGIE GLE FLM 2017	AOO	Design System SARL	DCPC	27/10/2017	233 864,17
20174140	COORDINATION ET REGIE GLE FESTIVAL KREOL COORDINATION ET REGIE GLE FESTIVAL KREOL	MAPA	REUNION DIVERTISSEMENT	DCPC	13/12/2017	40 595,28
20174153	ACQUISITION TIMBALES ET ACCESSOIRES	MAPA	SCOTTO MUSIQUE	DCPC	09/11/2017	34 663,20
20174173	COMPLEMENT SONORISATION FLM 2017	AOO	LM SONORISATION	DCPC	12/12/2017	11 149,46
20174174	LUMIÈRE SCÉNIQUE FLM2017	AOO	LM SONORISATION	DCPC	12/12/2017	4 882,50
20174172	SONORISATION SCENE LE TOURNANT FLM 2017	AOO	STAGE OI	DCPC	12/12/2017	17 546,62
20174177	ECRAN PLEIN JOUR FLM 2017	AOO	STAGE OI	DCPC	12/12/2017	5 711,44
20174175	ELECTRICITE FLM 2017	AOO	MUSIC AND LIGHT	DCPC	12/12/2017	10 850,00

20174176	SCENES TRADITIONNELLES	AOO	SEML NORDEV DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	DCPC	12/12/2017	19 549,53
20174178	PLATEAU OTV FLM 2017	AOO	DAF VIDEO PROD	DCPC	12/12/2017	8 582,35
20174152	HABILLAGE DECO REGION NOEL	MAPA	Design System SARL	DCPC	13/11/2017	42 179,38
20174179	LOCATION COMP. SONO FEST. MALOYA 2017 LOCATION COMP. SONO FEST. MALOYA 2017	MAPA	STAR MUSIK ET SON	DCPC	26/12/2017	9 595,00
20174180	LOCATION SCENE FESTIVAL MALOYA 2017 LOCATION SCENE FESTIVAL MALOYA 2017	MAPA	STAR MUSIK ET SON	DCPC	26/12/2017	8 000,00
20174181	LOCATION PETITE SONO 9 SITE FEST. MALOYA LOCATION PETITE SONO 9 SITE FEST. MALOYA	MAPA	STAR MUSIK ET SON	DCPC	26/12/2017	17 000,00
20173905	REMISE EN ÉTAT PORTES COUPE FEU DU CPOI	MAPA	SOREPLAC	DCPOI	27/02/2017	37 975,00
20174142	MANIFESTATION ILLETTRISME 29-30 NOV 17 ORGANISATION ET COORDINATION GÉNÉRALE	MAPA	SEML NORDEV DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	DECPRR	02/11/2017	75 804,72
20173903	Etude technologie production eau chaude	MAPA	ARTELIA EAU ET ENVIRONNEMENT	DEECB	30/01/2017	43 372,88

20174035	TRVX CENTRALE BDL CELLULE HT	AOO	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEECB	22/06/2017	161 125,78
20174055	MS2 PRESTATION TRAITEUR CONGRES BALEINE	ACMS	JMP Stella Traiteur	DEECB	26/06/2017	62 504,74
20174077	ASSEMBLEE NRG4SD ET CONFERENCE LOT1 ORGANISATION ET COORDINATION	AOO	Jour de fête	DEECB	29/08/2017	410 937,61
201750055	OPTIONS STRATEGIQUES SWAC REUNION	MAPA	SAS STRATEGIES MER ET LITTORAL	DEECB	10/04/2017	26 582,50
201750056	EXPERTISE DSP SWAC DU SIDEO	MAPA	SOCIETE D AVOCATS CLAISSE ET ASSOCIES	DEECB	10/04/2017	23 327,50
20173902	MISSION ASSISTANCE MAITRE OUVRAGE PRPGD PLAN REGIONAL PREVENTION GESTION DECHETS	AOO	ESPELIA SAS	DEECB	02/02/2017	199 559,00
20173928	PRESTATION MAINTENANCE CENTRALE PV LYCEE PIERRE LAGOURGUE ET MAHATMA GANDHI	MAPA	QUADRAN GROUPE DIRECT ENERGIE AGENCE OCEAN INDIEN	DEECB	17/02/2017	21 447,29
20174053	PRESTATIONS TRAITEUR RISQUES 2017	AOO	JMP Stella Traiteur	DEECB	21/06/2017	14 294,00
20170301	RN2 sens2 CSPS ECH BEL AIR & FRANCHE TER AMENAGEMENT DE LA BAU ET PISTE CYCLABLE	MAPA	PREVENTIO	DEER	20/06/2017	5 510,17

20170307	RN1 CSPS ECH SAVANNA CENTRE CO VOIE DE SORTIE ET CREATION SHUNT	MAPA	M2B RUN	DEER	01/08/2017	1 302,00
20170315	MBC- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS LOT 1 - SRN SECTEUR EST	AOO	EURL IGOUF	DEER	21/12/2017	0,00
20171315	MBC- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS LOT 1 - SRN SECTEUR EST	AOO	MASCAREIGNES NATURE ET ENVIRONNEMENT	DEER	21/12/2017	0,00
20173004	RN1-RTE DES TAMARINS-ZAC PORTAIL-ETUDES POUR REPRISE DE L'ASSAINISSEMENT PLUVIAL	AC	CABINET VEYLAND	DEER	19/07/2017	5 642,00
2017300	RN1 CSPS Ech Savanna création bretelle Création d'une bretelle d'insertion	MAPA	M2B RUN	DEER	20/04/2017	1 302,00
2017303	CSPS-SECTION RN1/RN3 & ECHANGEUR BALANCE RN3 - PHASE 4-AMENAGEMENT A COURT TERME	MAPA	PREVENTIO	DEER	22/06/2017	2 545,14
2017306	Maintenance de équipements des ouvrages couverts sur une période de 4 mois	MAPA	SARL NEOTEK	DEER	03/07/2017	23 783,20
2017308	MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE GESTION DU TRAFIC SUR 4 MOIS	MAPA	SATELEC FAYAT AGENCE DE LA REUNION	DEER	06/06/2017	132 016,90
20170000	MA SUBSEQUENT - RN1A. PR35+500 à 36+500 PR37+500 à 38+400 et pr 39+800 à 43+600	ACMS	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEER	12/12/2017	168 042,63

20173898	NETTOYAGE ET PROTECTION ANTI GRAFFITIS DES EQUIPEMENTS ROUTIERS SUR LES RN	AOO	HYDRO NET OI SOCIETE	DEER	09/02/2017	108 500,00
20173904	MAINTENANCE DU PARE-FEU DU SRGT FIREWALL	MAPA	IDOM TECHNOLOGIES SAS	DEER	02/02/2017	65 128,64
20173918	RN5 - PITON MOREL - ECRAN DE PROTECTION REPARATION DE L'ECRAN DE PROTECTION	MAPA	ROCS REPARATION D OUVRAGES ET CONFORTEMENT DE STRUCTURES	DEER	02/02/2017	65 098,92
20173925	RN5 - SECURISATION D'UN TALUS DOMINANT SORTIE TUNNEL GUEULE ROUGE AU PR 28+600	MAPA	ROCS REPARATION D OUVRAGES ET CONFORTEMENT DE STRUCTURES	DEER	21/02/2017	141 364,40
20173943	INTERV. EN FALAISES ET AUTRES TRAVAUX PAR CORDISTES 2017-2020	AOO	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEER	28/04/2017	419 576,83
20173944	INTERV. EN FALAISES ET AUTRES TRAVAUX PAR CORDISTES 2017-2020	AOO	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEER	28/04/2017	470 206,45
20173945	RN-INTERVENTIONS ACROBATIQUES EN FALAISE AUTRES TRAVAUX PAR CORDISTES-2017/2020	AOO	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEER	04/05/2017	4 705 609,98
20173951	RN1 RL SECURISATION DE FALAISES - LOT1 PERIODE 2017-2021	AOO	ROCS REPARATION D OUVRAGES ET CONFORTEMENT DE STRUCTURES	DEER	15/05/2017	2 000 000,00
20173953	LOT 1 FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE SH SUR LES RN	AOO	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEER	03/05/2017	2 100 000,00

20174031	COLLECTE EVACUAT° TRAITEMENT DES DECHETS 2017-2020 LOT.1SRE	AOO	VALORISATION OCEAN INDIEN	DEER	16/06/2017	32 550,00
20174032	EVACUATION DES DECHETS-LOT 2-SRS MISE A DISPOSITION DE BENNES	AOO	VALORISATION OCEAN INDIEN	DEER	16/06/2017	326 151,00
20174033	COLLECTE EVACUAT° TRAITEMENT DES DECHETS 2017-2020 LOT.3 SRO	AOO	VALORISATION OCEAN INDIEN	DEER	16/06/2017	341 775,00
20174034	STOCKAGE EVACUAT° TRAITEMENT DES DECHETS 2017-220 LOT.4 SRN	AOO	VALORISATION OCEAN INDIEN	DEER	16/06/2017	325 500,00
20174102	AMO-RN2-PR 47+280- AMÉNAGEMENT CARREFOUR RN2/CHEMIN DU CAP SRE	AOR	ARTELIA VILLE ET TRANSPORT	DEER	04/09/2017	156 798,77
20174126	MA SUBSEQUENT-RN2-TRAVAUX DE REQUALIF COULEE DES LAVES 20017	ACMS	SOCIETE D AMENAGEMENT ROUTIER DE LA REUNION	DEER	24/10/2017	18 275,00
20174127	MA SUBSEQUENT-RN3-PHASE 3-AMENAGEMENT ECHANG. MON CAPRICE AU GIRATOIRE AZALEES	ACMS	SOCIETE D AMENAGEMENT ROUTIER DE LA REUNION	DEER	17/10/2017	30 225,45
20174144	RN1A FOURNITURE ET POSE DE GRILLAGE SRO PLAQUE A ST-GILLES LES BAINS SRO	ACMS	HYDROKARST SCOP	DEER	31/10/2017	107 218,62
201750031	RN5-ENTRETIEN OH/CURAGE MECANIQUE 2017-2020	AOO	AMENAGEMENT TERRASSEMENT TRAVAUX DE REHABILITATION	DEER	07/01/2017	2 010 850,00

20163890	EQUIPEMENT DE SECURITE-RN5 ROUTE CILAOS TUNNEL DE GUEULE ROUGE ET PETER BOTH	MN	BOURBON LUMIERE CITEOS	DEER	02/02/2017	403 187,84
2017934111	Lot 1 Astreinte de gestion des appels pour intervention de maintenance	AOO	TSR DEVELOPPEMENT OCEAN INDIEN	DEER	26/10/2017	86 800,00
2017934112	Lot 2 Maintenance E.G.T Equipements de Gestion du Trafic	AOO	GROUPEMENT SATELEC SPIE SUD EST	DEER	26/10/2017	759 500,00
2017934113	Lot 3 Maintenance E.I.E Equipements des installations électrique	AOO	SATELEC FAYAT AGENCE DE LA REUNION	DEER	26/10/2017	217 000,00
2017934114	Lot 4 Maintenance E.L.T Equipements des Locaux Techniques	AOO	SATELEC FAYAT AGENCE DE LA REUNION	DEER	26/10/2017	108 500,00
2017934115	Lot 5 Maintenance E.T.T Eqts installés en tunnel ou tranchées	AOO	SARL NEOTEK	DEER	26/10/2017	217 000,00
2017934166	MBC CSPS - MHC - ETANCHEITE OA	AC	PREVENTIO	DEER	05/12/2017	100 000,00
20170000	RN2-MISSION CSPS-COULEE DES LAVES 2007 TRAVAUX DE REQUALIFICATION	MAPA	PREVENTIO	DEER	05/05/2017	1 743,13
20170000	AMO-RN3 PR 18+000-AMÉNAGEMENT CARREFOUR RN3 RUE MARCELLY ROBERT/PARVIS CIMETIÈRE	AOR	ISIS INGENIERIE SARL	DEER	04/09/2017	11 284,00

20170000	RN2 CSPS Echangeur Le Vérger Travaux de création de deux giratoires	AC	SOCOTEC REUNION	DEER	29/08/2017	9 352,70
20170000	LOT.3 - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS LE LONG DES ROUTES NATIONALES 2017-2018	AOO	SOCIETE NATURE ET PAYSAGE	DEER	21/12/2017	536 085,00
20170000	Mission CSPS pour la réalisation des tvx de fourniture et pose de grillage plaqué	MAPA	PREVENTIO	DEER	19/12/2017	895,13
20170000	LOT 4-SRS BIDIRECTIONNELLES-ENTRET ESP V LE LONG DES ROUTES NATIONALES	AOO	SOCIETE NATURE ET PAYSAGE	DEER	21/12/2017	514 999,04
2017YL0001	RN5-ECLAIRAGE TUNNELS PETER BOTH/GUEULE ROUGE-CSPS	MAPA	CABINET ARCHITEX	DEER	08/02/2017	4 443,08
20174066	EVACUATION DE VEHICULES RN1-RN2-RD41 LOT1-ST DENIS ET ECHANGEUR COLIMACONS	AOO	SARL ANELARD	DEER	23/10/2017	300 000,00
20174067	EVACUATION DE VEHICULES RN1-RN2-RD41 LOT2-RN2 - ST DENIS - MARINE STE SUZANNE	AOO	SARL ANELARD	DEER	23/10/2017	300 000,00
20174068	EVACUATION DE VEHICULES RN1-RN2-RD41 LOT3-RN1-RL BASCULE OU RD41 SI RL FERME	AOO	SARL ANELARD	DEER	23/10/2017	1 000 000,00
201750196	DOSSIER DEMANDE AUTOR LOI SUR L'EAU CONFORTEMENT OA RIV DES REMPARTS	AC	IN SITU INGENIERIE	DEER	17/11/2017	4 557,00

20174087	RF-BEBOUR-BELOUVE PETITE PLAINE MOE TRAVAUX D'AMENAGEMENT	AOO	SIGNATURE OCEAN INDIEN	DEGC	20/09/2017	20 696,59
20174088	RF-BEBOUR BELOUVE-PETITE PLAINE TX PAYSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	AOO	SARL ESPACES VERT DE L EST	DEGC	20/09/2017	28 706,77
20163881	NOUVEAU PONT SUR LA RIVIERE SAINT DENIS MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE	AOO	SETEC INTERNATIONAL	DEGC	18/01/2017	1 385 436,50
20163886	RN1_RIVIERE_DES_GALETS NOUVEAU_FRANCHISSEMENT	AOO	GPT DEMATHIEU BARD COLAS PROJETS INT GTOI SOLETANCHE BACHY MATIERE SAS	DEGC	05/01/2017	78 792 533,43
20174016	LOT 1- PRESTATIONS TOPO ET FONCIERES GEOMETRES - SECTEUR NORD ET EST	ACMS	GEOFIT EXPERT	DEGC	25/07/2017	0,00
20174017	LOT 2- PRESTATIONS TOPO ET FONCIERES GEOMETRES EXPERTS SECTEUR NORD ET EST	ACMS	OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE SARL	DEGC	25/07/2017	0,00
20174018	LOT 3- PRESTATIONS TOPO ET FONCIERES GEOMETRES -SECTEUR SUD ET OUEST	ACMS	CABINET EUPHRASIE PALACIOS	DEGC	25/07/2017	0,00
20174019	LOT 4- PRESTATIONS TOPO ET FONCIERES GEOMETRES-EXPERTS SECTEUR SUD ET OUEST	ACMS	SCP DECLERCK JOEL	DEGC	25/07/2017	0,00
20174089	MISSION CSPS ECHANG ZI4 RN1 SAINT PIERRE	AC	PREVENTIO	DEGC	31/08/2017	33 871,20

20174096	LOT 2- ST-BENOIT- OA RAV. LES ORANGERS TRVX D'AMENAGT PAYSAGER	AOO	GRONDIN TRAVAUX PAYSAGERS	DEGC	06/09/2017	98 116,55
20174097	ROUTE TAMARINS - LOT 1 ECRANS ACOUSTIQUE ROUTE TAMARINS PROTECTIONS ACOUSTIQUES	MAPA	ROCS REPARATION D OUVRAGES ET CONFORTEMENT DE STRUCTURES	DEGC	25/09/2017	263 537,28
20174103	RN1-ST PIERRE-RSE-DEMOLITION RADIER ET P DEMOLIT° RADIER ET ANCIEN PONT AMONT RSE	AOO	SOCIETE AMENAGEMENT TRAVAUX TERRASSEMENT TRANSPORT NETTOYAGE	DEGC	24/10/2017	363 820,00
20174147	RN2-ST-ANDRE-ECH LAGOURGUE COMPLET MOE	AOO	FEDT DARWIN CONCEPT	DEGC	08/12/2017	124 959,45
201750002	RN2-BRAS PANON- ECHANGEUR PANIANDY CSPS AMELIORATION_SYSTEME_DECHANGE	MAPA	PREVENTIO	DEGC	25/01/2017	5 039,77
201750007	RN1-RIVIERE D GALETS - ASSISTANCE AU MOE NOUVEAU FRANCHISSEMENT RDG	MAPA	SOCOTEC	DEGC	05/01/2017	131 068,00
201750019	RN1-RIV D GALETS - SUIVI ENVIRONNEMENTAL NOUVEAU_ FRANCHISSEMENT RDG	AOO	SARL ECO MED	DEGC	06/02/2017	771 263,87
20173923	RN2-ST ANDRE BRETELLE CH. LAGOURGUE CSPS BRETELLE ENTREE CHEMIN LAGOURGUE	MAPA	PREVENTIO	DEGC	27/01/2017	4 591,32
20173982	RN2-ST-ANDRE TX BRETELLE CHEMIN LAGOURGU DE SAINT-ANDRE VERS SAINT-DENIS	AOO	SOCIETE BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION	DEGC	22/05/2017	1 880 344,95

201750098	RN1-PR19+650 RIVIERE D GALETS POLYGONALE NOUVEAU FRANCHISSEMENT RDG	AC	LAURENT PASCAL GEOMETRE EXPERT	DEGC	23/01/2017	1 367,10
201750118	RN2-ST-ANDRE- ECHANGEUR CRESSONIERE CSPS CSPS	AOO	PREVENTIO	DEGC	17/07/2017	5 558,00
20174073	RN1-NOUVEAU PONT RIVIERE ST DENIS - CSPS	AOO	PREVENTIO	DEGC	10/08/2017	63 382,93
201750144	RN1-ST PIERRE-RADIER RSE SUIVI ENVIRONNE DEMOLITION RADIER ET ANCIEN PONT AMONT	MAPA	BIOTOPE SAS CV	DEGC	05/10/2017	6 694,45
201750151	ROUTE TAMARINS-ST LEU-PROTECT ACOUS CSPS RN1 ST-LEU PROTECTIONS ACOUSTIQUES	MAPA	PREVENTIO	DEGC	29/09/2017	2 489,75
20174086	RF-BEBOUR BELOUVE-PETITE PLAINE TRAVAUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT	AOO	SOCIETE BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION	DEGC	20/09/2017	1 936 725,00
201750177	RN2-ST JOSEPH-MISSION TOPOGRAPHIQUE SECTION EST ENTRE G6/G9	MAPA	SCP DECLERCK JOEL	DEGC	09/11/2017	2 104,90
201750178	RN1-ST LEU-RDT-PR. ACOUST ISOLAT° FACADE RTE TAMARINS - ECRANS/ISOLATION FACADES	MAPA	SOFAAL	DEGC	10/11/2017	17 978,45
20179999	MISSON EXPERTISE NFRDG PROJET NECESSITANT TRVX EN RIVIERE/RAVI	MAPA	FRUCHART	DEGC	21/12/2017	40 000,00

20173966	RN2 AMENAGEMENT DU SYSTEME D'ECHANGE A SAINT ANDRE CHEMIN DE SALAZIE SUR LA COM	MAPA	SGPTS ROCS	DEGC	03/05/2017	23 670,79
20174104	RN2 SAINT ANDRE BRETELLE D'ENTREE 2 VOIE	AOO	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	DEGC	26/09/2017	112 397,32
20173900	MISSION ASSISTANCE ELABORATION CPRDFOP Actions de formation professionnelle-CPR	MAPA	Strasbourg Conseils	DFPA	16/03/2017	68 843,25
20174122	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT 2 MACON	MAPA	ORGANISATION INGENIERIE DEVELOPPEMENT FORMATION	DFPA	25/10/2017	80 080,00
20174123	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT 3 PEINTRE	MAPA	ORGANISATION INGENIERIE DEVELOPPEMENT FORMATION	DFPA	25/10/2017	80 080,00
201750200	Achats de places LIC PRO SUFP 2017 2018	MAPA	SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION PERMANENTE	DFPA	22/11/2017	226 621,00
201750201	Achats de places MASTERS SUFP Université de La Réunion	MAPA	SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORMATION PERMANENTE	DFPA	22/11/2017	31 896,00
201750203	Achats de places Lic Pro IAE UNIV	MAPA	INSTITUT D ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	DFPA	22/11/2017	94 972,00
201750204	Achats de places MASTERS IAE 2017	MAPA	INSTITUT D ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	DFPA	22/11/2017	24 393,96

201750229	SPL AFPAR Programme formations d'Adultes	AC	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES A LA REUNION	DFPA	27/12/2017	3 149 868,19
20174160	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT 1 TP APH	MAPA	SYNERGIE O I	DFPA	14/12/2017	45 312,00
20174162	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT 4 RENF CLE	MAPA	CENTRE D APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION	DFPA	14/12/2017	20 400,00
20174161	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT 5 SOUDURE	MAPA	SYNERGIE O I	DFPA	14/12/2017	73 019,20
201750250	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT6 PEINT BAT	MAPA	FORMATION PAR EXCELLENCE ALTERNE SARL	DFPA	14/12/2017	41 382,00
20174164	FORMATION MILIEU CARCERAL LOT 7 MODE	MAPA	ATELIER AMENAGEMENT TOURISTIQUE POUR L INSERTION	DFPA	14/12/2017	26 895,00
2017904148	PRIME APPRENTISSAGE 2017	MAPA	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT REUNION	DFPA	01/12/2017	170 135,00
20173915	AMO MISE EN PLACED'UN SYST D'EVALUATION ET APPUI A LA DEF D'UN SYST D'INDICATEUR	AOO	ERNSTETYOUNG ET ASSOCIES	DGAE	03/03/2017	182 605,50
20173908	SERVICE DE RESEAU VPN HAUT DEBIT ET SECURISATION INTERNET DES LYCEES	AOO	IDOM TECHNOLOGIES SAS	DIRED	02/02/2017	600 000,00

20173972	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LYCÉE NORD - LOT1 MOBILIERS DE BASE	AOO	OFFITAL	DIRED	10/05/2017	342 310,86
20173973	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LYCÉE NORD - LOT11 USTENSILES ET VAISSEL	AOO	STARCO OI	DIRED	10/05/2017	48 540,97
20173974	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LYCÉE NORD - LOT12 MOB. SALLES SCIENTIF.	AOO	ATHENA OI SARL	DIRED	10/05/2017	328 220,10
20170000	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LYCÉE NORD - LOT13 MOB. SALLES TECHNO.	AOO	ATHENA OI SARL	DIRED	12/05/2017	134 173,27
20173976	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LYCÉE NORD - LOT5 MOBILIERS DE CDI	AOO	ABCD	DIRED	10/05/2017	54 750,61
20173977	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LYCÉE NORD - LOT9 LITERIE	AOO	ABCD	DIRED	10/05/2017	21 917,40
20173991	LYCEE NORD / MAT ACTIFS TELEPHONIE ONDUL LOT 21 / ONDULEURS	AOO	SODIBUR SARL	DIRED	31/05/2017	16 654,70
20173992	LYCEE NORD / MAT ACTIFS TELEPHONIE ONDUL LOT 3 / MATERIELS ACTIFS	AOO	O2I	DIRED	31/05/2017	84 211,40
20173993	LYCEE NORD / MAT ACTIFS TELEPHONIE ONDUL LOT 4 / MATERIELS DE TELEPHONIE	AOO	CEGELEC LA REUNION AXIANS	DIRED	31/05/2017	17 074,17

20173996	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 1 / APPAREILS DE MESURE	AOO	DISTRAME	DIRED	07/06/2017	251 540,39
20173997	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 2 / IMPRIMANTES 3 D	AOO	DUMESGNIL ETABLISSEMENTS	DIRED	07/06/2017	3 038,00
20173998	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 4 / PROTOTYPAGE ROBOTIQUE ET ELECTRO	AOO	CAMPUS INGENIERIE PEDAGOGIQUE	DIRED	07/06/2017	19 324,05
20173999	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 5 / CELLULE KNX	AOO	CAMPUS INGENIERIE PEDAGOGIQUE	DIRED	07/06/2017	11 880,75
20174000	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 6/ SYSTEMES DIDACTIQUES BAC PRO SN	AOO	CAMPUS INGENIERIE PEDAGOGIQUE	DIRED	07/06/2017	28 443,28
20174001	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 7 / MALLETTES DIDACTIQUES SI	AOO	TECHNOLOGIE SERVICE	DIRED	07/06/2017	7 804,19
20174002	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 8 / SYSTEMES DIDACTIQUES SI	AOO	TECHNOLOGIE SERVICE	DIRED	07/06/2017	14 182,30
20174003	LYCEE NORD / MATERIELS DIDACTIQUES LOT 9 / ROBOTS	AOO	CAMPUS INGENIERIE PEDAGOGIQUE	DIRED	07/06/2017	14 467,39
20174006	LYCEE NORD / MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LOT 1 / MATERIEL DE LABORATOIRE	AOO	SOCIETE JEULIN SAS	DIRED	07/06/2017	110 087,88

20174007	LYCEE NORD / MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LOT 2 / EQUIPT ET FOURNITURES DE PHYSIQU	AOO	SOCIETE JEULIN SAS	DIRED	07/06/2017	63 623,23
20174009	LYCEE NORD / MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LOT 4 / EQUIPEMENT ET FOURNITURE SVT	AOO	HF SCIENTIFIC TECHNOLOGIES	DIRED	07/06/2017	33 161,89
20174010	LYCEE NORD / MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LOT 5 / EQUIPEMENT EXAO	AOO	SOCIETE JEULIN SAS	DIRED	07/06/2017	31 758,98
20174011	LYCEE NORD / MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LOT 7 / PRODUITS CHIMIQUES	AOO	SOCIETE SDMDS	DIRED	07/06/2017	5 499,85
20174021	LOT 2 SOLUTIONS CLIENTS LEGERS AVEC TERMINAUX - LYCÉE NORD	AOO	O2I	DIRED	26/06/2017	0,00
20174023	LOT 5 AFFICHAGE DYNAMIQUE LYCÉE NORD	AOO	NEOPROMOTION	DIRED	26/06/2017	28 568,05
20174037	LOT 3 EQUIPEMENT AUDIOVISUEL LYCÉE NORD	MAPA	SARL MADIBA	DIRED	15/06/2017	20 069,00
20174056	LOT 4 EQUIPEMENTS MULTIMEDIAS LYCÉE NORD	AOO	ATOUT PCS	DIRED	06/07/2017	0,00
20174057	LYCEE NORD / ARCHITECTURE INFORMATIQUE LOT 1 / SERVEURS INFORMATIQUES, EQUIPEME	AOO	O2I	DIRED	06/07/2017	241 682,34

20174074	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LOT 8 / MOBILIERS D'INTERNAT	AOO	ABCD	DIRED	22/08/2017	227 095,20
20174075	ACQUISITION ET INSTALLATION MOBILIERS LOT 10 / MOBILIERS RESTAURANT	AOO	ABCD	DIRED	22/08/2017	46 873,32
20184238	EVOLUTION DES BAREMES DE CACUL DES DGE DGF DES LYCEES PUBLICS	MAPA	KPMG SECTEUR PUBLIC	DIRED	26/03/2017	46 492,25
20173924	ETUDE RELATIVE A LA MISE EN OEUVRE DE LA TARIFICATION HARMONISEE SRH DES LYCEES	MAPA	EDUCATION ET TERRITOIRES	DIRED	07/02/2017	26 832,05
20174008	LYCEE NORD / MATERIELS PEDAGOGIQUES POUR LOT 3 / EQUIPT ET FOURNITURE OPTIQUE	AOO	HF SCIENTIFIC TECHNOLOGIES	DIRED	07/06/2017	25 057,32
20174085	ACQUISITION DE PHOTOCOPIEURS LYCEE NORD LOT 3 - PHOTOCOPIEURS	MAPA	DISTRIBUR SARL	DIRED	30/08/2017	27 645,80
20174094	Lot 2 Acquisition de Sièges et fauteuils Acquisition de mobiliers	AOO	OFFITAL	DIRED	28/09/2017	217 000,00
20170251	PRESTATIONS TRAITEUR AG NRG4SD	ACMS	JMP Stella Traiteur	DL	20/09/2017	39 722,81
20170311	Traiteur Conférence Illétrisme	ACMS	Claudius Traiteur	DL	16/11/2017	16 884,27

20163882	MBC CONTROLE TECHNIQUE LOT 1 NORD ET EST VERIFICATION TECHNIQUE PERIODIQUE EN BAT	AOO	SAS APAVE SUDEUROPE REUNION	DL	11/01/2017	0,00
20163883	MBC CONTROLE TECHNIQUE LOT 2 OUEST ET S VERIFICATION TECHNIQUE PERIODIQUE EN BAT	AOO	SAS APAVE SUDEUROPE REUNION	DL	11/01/2017	0,00
20173906	PRESTATION TRAITEUR REPAS AGENTS 2017	MAPA	JMP Stella Traiteur	DL	16/01/2017	43 350,00
20173920	Lot 1 Matériel de conférence MoCA	MAPA	GROUPEMENT CINEMANEX FRANCE MV SYSTEMS	DL	02/02/2017	88 955,90
20173921	Lot 2 Auditorium configuration cinéma	MAPA	GROUPEMENT CINEMANEX FRANCE MV SYSTEMS	DL	02/02/2017	0,00
20173922	ACQUISITION MATERIELS AUDIO AU MOCA LOT 3 COMPLEMENT AUDIOVISUEL	MAPA	STAR MUSIK ET SON	DL	26/01/2017	75 093,70
20173937	CMJ - AMENAGEMENT EX AFPAR JAMAIQUE LOT 1 DEPOSE-DEMOLITION-VRD-GROS OEUVRE	MAPA	REHABILITATION CONSTRUCTION REUNION RCR	DL	17/03/2017	26 429,95
20173938	CMJ - AMENAGEMENT EX AFPAR JAMAIQUE LOT 2 REVETEMENT SOL ET MURAUX PEINTURE	MAPA	PEINTURE COULEUR REUNION	DL	17/03/2017	35 226,15
20173939	CMJ - AMENAGEMENT EX AFPAR JAMAIQUE LOT 3 MENUISERIE	MAPA	PAQ ALUMINIUM TP	DL	17/03/2017	32 316,73

20173940	CMJ - AMENAGEMENT EX AFPAR JAMAIQUE LOT 4 COURANT FORT-COURANT FAIBLE	MAPA	SAMELEC	DL	17/03/2017	35 803,92
20173941	CMJ - AMENAGEMENT EX AFPAR JAMAIQUE LOT 5 PLOMBERIE	MAPA	CONSTRUCTION RENOVATION BOIS ET BATIMENT	DL	17/03/2017	3 558,80
20174069	ACCORD CADRE PRESTATION TRAITEUR LOT 1 REUNIONS INSTITUTIONNELLES	AOO	JMP Stella Traiteur	DL	14/06/2017	217 000,00
20174070	ACCORD CADRE PRESTATION TRAITEUR LOT 1 REUNIONS INSTITUTIONNELLES	AOO	Claudius Traiteur	DL	14/06/2017	150 000,00
20174095	Lot 3 Acquisition de bureaux adm	AOO	ABCD	DL	28/09/2017	217 000,00
20174188	Traiteur Repas des agents janvier 2018	ACMS	JMP Stella Traiteur	DL	21/12/2017	61 239,51
20174811	LOT 1 MAINTENANCE ASCENSEURS Toute l'ile	AOO	CEGELEC LA REUNION AXIANS	DL	01/09/2017	217 000,00
20174812	LOT 2 MAINTENANCE PORTES PORTAIL barrières et bornes	AOO	STESI SOLUTIONS	DL	01/09/2017	0,00
20174813	LOT 3 MAINTENANCE CLIM NORD ET EST VENTILATION ET EAU CHAUDE SOLAIRE	AOO	ENGIE AXIMA SEITHA SESTA ICART REUNION	DL	01/09/2017	217 000,00

20174814	LOT 4 MAINTENANCE CLIM SUD ET OUEST VENTILATION ET EAU CHAUDE SOLAIRE	AOO	ENGIE AXIMA SEITHA SESTA ICART REUNION	DL	01/09/2017	217 000,00
20174815	LOT 5 MAINTENANCE ELECTRIQUE NORD EST INSTALLATION ELECTRIQUE	AOO	SOCIETE D INSTALLATION ELECTRIQUE ET DE CABLAGE	DL	01/09/2017	217 000,00
20174816	LOT 6 MAINTENANCE ELECTRIQUE SUD OUEST INSTALLATION ELECTRIQUE	AOO	SOCIETE D INSTALLATION ELECTRIQUE ET DE CABLAGE	DL	01/09/2017	217 000,00
20174818	LOT 8 MAINTENANCE SSI NORD ET EST SYSTEMES SECURIUTE INCENDIE	AOO	SOCIETE TECHNIQUE D ELECTRICITE ET DE SYSTEMES INTELLIGENTS	DL	01/09/2017	0,00
20174819	LOT 9 MAINTENANCE SSI SUD ET OUEST SYSTEMES SECURITE INCENDIE	AOO	SOCIETE TECHNIQUE D ELECTRICITE ET DE SYSTEMES INTELLIGENTS	DL	01/09/2017	0,00
201750016	ANTP TRAVAUX AMENAGEMENT BUREAUX REGION SITUES A PARIS LOT3 MUR VEGETALISE	MAPA	TRACER URBAN	DL	16/02/2017	5 688,00
1750021	ANTP TRAVAUX AMENAGEMENT BUREAUX REGION SITUES A PARIS LOT1 DEMOLITION	MAPA	HC RENOVATION	DL	16/02/2017	68 219,47
201750022	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIM CLIMATISATION-VENTILATION-CHAUFFAGE	MAPA	ENGIE AXIMA SEITHA SESTA ICART REUNION	DL	09/02/2017	53 080,87
201750030	AMO POUR CREATION SIGNALETIQUE AU CONSEIL REGIONAL	AC	Design System SARL	DL	16/02/2017	0,00

201750036	ANTP TRAVAUX D'AMENAGEMENT BUREAUX PARIS SITUES A PARIS LOT ELECTRICITE	MAPA	HC RENOVATION	DL	03/03/2017	29 186,20
201750045	CADJ - TRAVAUX DE CABLAGE INFORMATIQUE DES LOCAUX AU CENTRE D'AFFAIRES CADJEE	MAPA	ENTREPRISE REUNIONNAISE DE COMMUNICATION ET CABLAGE INFORMATIQUE	DL	30/03/2017	59 188,92
201750109	ACQUISITION GROUPE ELECTROGENE	MAPA	CAP ENERGIE TELECOM	DL	04/07/2017	70 277,62
20177521	Acquisition de véhicule utilitaire Lot 1 Vh avec Hayon type L2H2	MAPA	SOGECORE	DL	07/09/2017	68 368,00
20178521	Marché 5D LOT 1 Dératisation désinfection, désinsectisation	AC	STOP INSECTES	DL	15/12/2017	157 000,00
20178522	Marché 5D LOT 2 Destruction de termites	AC	LABORATOIRE SUBLIMM 974	DL	15/12/2017	20 000,00
20178523	Marché 5D LOT 3 Dépigeonnage	AC	BHL PROPHYLAXIE	DL	15/12/2017	30 000,00
20174004	CONGRES BALEINE 2017 HABILLAGE ET DECOR	MAPA	Design System SARL	DL	30/05/2017	72 841,48
20177522	Acquisition de véhicule utilitaire Lot 2 Vh 9 places	MAPA	JULES CAILLE AUTO	DL	07/09/2017	38 254,00

201850294	EQUIPEMENT ET EXPLOITATION GENERALE LOT1	AC	SAEM SODIPARC SAINT DENIS BUS	DL	18/09/2017	1 887 662,64
20174124	RELANCE TELEPHONIQUE AUPRES DES USAGERS REMBOURSEMENTS BILLETS METROPOLE/REUNION	MAPA	MARKETING DIRECT OCEAN INDIEN	DM	12/10/2017	3 689,00
20174108	Plateforme Etudiants connectés	MAPA	STUDEAL SAS	DM	20/10/2017	21 483,00
201750073	FORMATION VMWARE 6 MAFATE N° 20170021	MAPA	INFRE INFODOM REUNION	DRH	24/05/2017	17 509,00
2017904101	FOURNITURES DE TITRES RESTAURANT SUR SUPPORT PAPIER ET DEMATERIALISE	AOO	UP CHEQUES DEJEUNER	DRH	16/10/2017	1 836 000,00
20113897	ACCORD CADRE LOT 1 MICRO ORDINATEUR DE BUREAU COMPATIBLES WINDOWS OU LINUX	AC	Alto Ingeneering	DSI	09/01/2017	44 465,00
20173986	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA REGI ON-LOT 7 25 SCANNERS	MAPA	Alto Ingeneering	DSI	11/05/2017	20 875,00
20174039	LOT 1 ACHAT 3 STATIONS DE TRAVAIL	AOO	Alto Ingeneering	DSI	22/06/2017	22 305,00
20174040	LOT 1 ACHAT 5MINI PC	AOO	O2I	DSI	22/06/2017	2 542,90

20174041	LOT 2 ACHAT 50 ORDINATEURS PORTABLES	AOO	Alto Ingeneering	DSI	22/06/2017	55 987,02
20174043	LOT 3 ACQUISITION 12 IMPRIMANTES	AOO	Alto Ingeneering	DSI	22/06/2017	9 810,60
20174045	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE LOT 8 TABLETTES TACTILES ET LEURS EXTENSIONS	AC	SOGELEC INFORMATIQUE	DSI	22/06/2017	3 238,00
20174052	LOT 3 ACHAT 15 IMPRIMANTES MULTIFONCTION	AOO	INFRE INFODOM REUNION	DSI	12/07/2017	11 849,99
20174170	AMO MARCHE TELECOM ET SERVICES ASSOCIES	AOO	AVYG TELECOM CONSULTING CONSEIL	DSI	05/12/2017	12 423,25
20174190	LOT 7 ACQUISITION 2 SCANNERS	ACMS	O2I	DSI	22/12/2017	1 388,00
201750072	Accord cadre à bon de commande-Maintenan ce du Progiciel TELIOS	AC	TELINO	DSI	17/05/2017	8 000,00
20173927	AMO ETUDE DE LA MISE EN OEUVRE D'UN SMSI	AC	FIDENS SAS	DSITEC	14/02/2017	185 000,00
20173980	ACCORD CADRE ACHAT DE PETITS EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES	AOO	O2I	DSITEC	11/05/2017	180 000,00

20174042	LOT 2 ORDINATEURS PORTABLES 13 POUCES POUR DEVELOPPEURS	AOO	O2I	DSITEC	22/06/2017	9 185,00
20174044	MATERIEL INFORMATIQUE COMPATIBLE MAC OS ET LEURS EXTENSIONS-LOT 5	AC	Alto Ingeneering	DSITEC	22/06/2017	12 088,70
201750129	ACHAT MATERIELS INFORMATIQUES-LOT 1 CLIENTS LEGERS	AOO	O2I	DSITEC	22/08/2017	55 533,28
201750130	ACHAT MATERIELS INFORMATIQUES-LOT 4 200 ECRANS 24 POUCES	AOO	O2I	DSITEC	22/08/2017	29 776,63
20173901	TOURISME NUM HEBERGEMENT MAINTENANCE PLATEFORME TOURISME NUMERIQUE	MAPA	MEDIALIGHT MULTIMEDIA	DSITIC	11/01/2017	150 000,00
20174143	ANALYSE ET SOUTIEN A LA MAITRISE DES ICE	MAPA	IDATE	DSITIC	25/10/2017	27 016,50
20174155	PREVISIONNEL FINANCIER PR LA REGIE THD	MAPA	DELOITTE ET ASSOCIES	DSITIC	10/11/2017	6 683,60
201750225	ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE INTERNE	MAPA	SARL TROISIEME LIGNE	DSITIC	13/12/2017	26 365,50
20173894	ETUDE DE DEFINITION IRSOI	MAPA	MOUVENS CONSEIL ETETUDES	DSVA	25/01/2017	97 107,50

20174071	ACQUISITION DE T-SHIRTS MARQUES POUR LE PANDATHLON	MAPA	Cyclone pub	DSVA	28/07/2017	8 358,84
20174116	Etude Faisabilite cyclable priorités 2-3	AOO	INGEROP CONSEIL ET INGENIERIE	DTD	05/10/2017	76 329,75
201750001	RN102 - TCSP OA CHAUDRON/TRIOLET - FAUNE ETUDE FAUNE FLORE	MAPA	BIOTOPE SAS CV	DTD	02/02/2017	3 797,50
201750024	RRTG EST RN2 RAV.CHEVRES RELEVES TOPO ET DUPARC RELEVES TOPO	MAPA	OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE SARL	DTD	24/02/2017	7 052,50
201750039	RRTG EST BAU RAV CHEVRES ENQUETE PIETONS OUVRAGES CHARPENTIER ET STE-MARIE	MAPA	CABINET SYNTHESES	DTD	08/03/2017	3 227,87
201750046	RRTG EST -INVENTAIRE ECOLOGIQUE	MAPA	SAS ECO MED OCEAN INDIEN	DTD	30/03/2017	5 550,00
201750241	RN2 BOURBIER/GIRATOIRE INVENTAIRE ECOLOG AMGT RN2 ST-BENOIT	MAPA	BIOTOPE SAS CV	DTD	28/12/2017	7 003,68
20173987	DEVELOPPEMENT OFFRE ARTISTIQUE ET CULTUR DE QUALITE A LEST	MN	THEATRE LES BAMBOUS	GPJ	17/05/2017	120 000,00
20163856	JOINTS DE CHAUSSEES - CAMPAGNE 2016-LOT3 OA RAVINE DES CAFRES-LANGEVIN-BEL AIR	MAPA	GROUPEMENT PICO/ ETPO REUNION	SOA	12/01/2017	205 132,55

2017300SOA	CSPS PONT VINH-SAN DISPOSITIF ANTI-SUICIDE	AC	PREVENTIO	SOA	23/05/2017	2 192,08
2017302SOA	VISITES D'APPUIS IMMERGES ET RELEVES BATHYMETRIQUES PAR PLONGEURS AUTONOMES	MAPA	SARL TECH OFFSHORE	SOA	08/06/2017	14 783,13
20173968SOA	DISPOSITIF ANTI-SUICIDE PONT VINH-SAN	MAPA	GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	SOA	23/05/2017	304 033,70
20173981	RECALIBRAGE OA RAVINE FOND BAGATELLE SAINT-LEU	AC	SOCIETE D AMENAGEMENT SALINOISE	SOA	23/05/2017	585 788,68
20174013	IDP DES PPHM - PROGRAMMME 2017	MAPA	GETEC	SOA	16/06/2017	29 372,85
20174024	MBC MHC OA SUR RN - ETANCHEITE-LOT 1 LOT 1 - ETANCHEMENT	AC	SBTPC	SOA	03/07/2017	0,00
20174025	MBC MHC OA SUR RN - JDC -LOT 2 JOINTS DE CHAUSSEES - LOT 2	AC	GROUPEMENT PICO OCEAN INDIEN ETPO REUNION	SOA	03/07/2017	0,00
20174046	IDP OA DE LA REUNION - PROG 2017 - LOT 1	MAPA	GROUPEMENT GETEC OI BII	SOA	06/07/2017	53 023,96
20174047	IDP OA DE LA REUNION - PROG 2017 - LOT 2	MAPA	GROUPEMENT BII GETEC OI	SOA	06/07/2017	61 956,21

2017500	MISSION VISA ET CONTROLE EXECUT° TRAVAUX RECALIBRAGE OA FOND BAGATELLE	MAPA	STRUCTURE BATIMENT GENIE CIVIL	SOA	27/02/2017	4 231,50
201750048	RELEVES TOPOGRAPHIQUES ET BATHYMETRIQUES POST SAISON CYCLONIQUE 2017	MAPA	TOPO SERVICES	SOA	03/04/2017	9 274,58
201750128	MISSION VISA ET CONTROLE EXECUT° TRAVAUX ELARGISSEMT OA SOURCE REILHAC	MAPA	GETEC	SOA	21/08/2017	2 701,65
2017S316	ENTRETIEN ESPACES VERTS RN2, RN3, RN2001 VOIE CANNIERE - ZONE D'ACTION DE LA SRS	MAPA	GRONDIN TRAVAUX PAYSAGERS	SRS	13/11/2017	49 747,25
	TOTAL					**134 269 482,07**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0022
Rapport / DAF / N° 105433

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

BUDGET 2018 - PROJET DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE / DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif de l'exercice 2018,

Vu le rapport DAF / N° 105433 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières en date du 07 juin 2018,

Considérant,

- **que le Budget Supplémentaire (BS)** reprend dans le budget 2018 :

  - d'une part, l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (soit 152 446 552,95 €),

  - d'autre part, les restes à réaliser en recettes pour un montant de 693 778 € en investissement selon la répartition ci-dessous :

libellé	dépenses		recettes	
	investissement	fonctionnement	investissement	fonctionnement
POE FEDER 14/20 CES			693,778.00	
déficit d'investissement reporté	68,036,680.51			
résultat de fonctionnement reporté				14,300,000.00
affectation résultat de fonctionnement			138,146,552.95	
total	**68,036,680.51**	**0.00**	**138,840,330.95**	**14,300,000.00**
	68,036,680.51		**153,140,330.95**	

- qu'ainsi le budget supplémentaire dégage un excédent de recettes propres de 85,1 M€,

- **qu'en mouvements réels *(hors écritures d'ordre)*, le projet de Décision Modificative n°1** propose globalement l'ouverture de nouvelle capacités d'engagement pour un montant de 178 649 720 €, l'inscription de crédits de paiement supplémentaires à hauteur de 61 006 768,42 € ainsi que des réajustements de recettes pour (-) 24 096 882,02 €, selon la répartition ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

	dépenses		recettes
	AP/AE	CP	
investissement	147,869,720.00	37,553,448.00	-33,263,882.02
fonctionnement	30,780,000.00	23,453,320.42	9,167,000.00
total	**178,649,720.00**	**61,006,768.42**	**-24,096,882.02**

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de la Réunion,
Après en avoir délibéré,
Décide,

- d'adopter le projet de Décision Modificative n°1/Budget Supplémentaire pour l'exercice 2018 tel que présenté et amendé par l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 07 juin 2018 à savoir pour :

- **<u>Le Budget Principal</u>**

- d'arrêter la répartition des crédits comme suit :

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

Chapitre	Libéllé	dépenses		recettes
		AP/AE	CP	
001	solde d'execution d'investissement reporte		68,036,680.51	
900	services generaux	989,500.00	-518,150.00	
901	formation professionnelle et apprentissage	-2,500,000.00	-250,000.00	
902	enseignement	1,878,000.00	0.00	
903	culture, sports et loisirs	372,000.00	999,750.00	
904	sante et action sociale	0.00	0.00	
905	amenagement des territoires	15,000,000.00	1,035,200.00	
907	environnement			693,778.00
908	transports	130,909,720.00	35,401,348.00	0.00
909	action economique	1,220,500.00	885,300.00	
921	taxes non affectees			0.00
922	dotations et participations			-5,000,000.00
923	dettes et autres operations financieres			109,882,670.93
925	operations patrimoniales	0.00	8,498,040.00	8,498,040.00
926	transferts entre les sections	0.00	15,635,910.00	5,577,658.29
951	virement de la section de fonctionnement			10,071,931.29
954	produits des cessions d'immobilisations			0.00
balance section d'investissement		**147,869,720.00**	**129,724,078.51**	**129,724,078.51**
002	resultat de fonctionnement reporte			14,300,000.00
930	services generaux	-60,249.00	527,451.00	
931	formation professionnelle et apprentissage	19,180,000.00	10,090,000.00	9,090,000.00
932	enseignement	220,000.00	2,420,000.00	
933	culture, sports et loisirs	1,702,000.00	1,922,000.00	77,000.00
934	sante et action sociale	492,943.00	492,943.00	
935	amenagement des territoires	0.00	0.00	
937	environnement	-502,852.00	-502,852.00	
938	transports	6,600,000.00	6,130,335.42	
939	action economique	3,148,158.00	2,191,158.00	
940	impositions directes		178,085.00	
941	autres impots et taxes			0.00
942	dotations et participations			0.00
943	operations financieres		0.00	
944	frais de fonctionnement des groupes d'elus	0.00	4,200.00	
945	provisions et autres operations mixtes		0.00	
946	transferts entre les sections	0.00	5,577,658.29	15,635,910.00
953	virement a la section d'investissement		10,071,931.29	
balance section de fonctionnement		**30,780,000.00**	**39,102,910.00**	**39,102,910.00**
balance générale		**178,649,720.00**	**168,826,988.51**	**168,826,988.51**

- d'autoriser :

  - les reports en recettes pour un montant total de **693 778,00 €** en investissement,

  - les inscriptions nouvelles en dépenses et en recettes pour un montant équilibré de **129 724 078,51 €** en investissement et **39 102 910,00 €** en fonctionnement,

  - l'ouverture de nouvelles capacités d'engagement pour un montant de **147 869 720,00 €** en investissement et **30 780 000,00 €** en fonctionnement ;

- **<u>Le Budget annexe Énergie</u>**

- d'arrêter la répartition des crédits comme suit :

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

Chapitre	Libéllé	dépenses	recettes
002	resultat de fonctionnement reporte		271,482.58
011	charges a caractere general	271,482.58	
balance section de fonctionnement		**271,482.58**	**271,482.58**
balance générale		**271,482.58**	**271,482.58**

- d'autoriser :

- les inscriptions nouvelles en dépenses et en recettes pour un montant équilibré de **271 482,58 €** en fonctionnement ;

- **<u>Le Budget annexe DSP Région</u>**

- d'arrêter la répartition des crédits comme suit :

Chapitre	Libéllé	dépenses	recettes
021	virement de la section de fonctionnement		151,999.16
23	immobilisations en cours	151,999.16	
balance section d'investissement		**151,999.16**	**151,999.16**
002	resultat de fonctionnement reporte		151,999.16
012	charges de personnel et frais assimiles	0.00	
023	virement a la section d'investissement	151,999.16	
65	autres charges de gestion courante	0.00	
69	impots sur les benefices et assimiles	0.00	
75	autres produits de gestion courante		0.00
balance section de fonctionnement		**151,999.16**	**151,999.16**
balance générale		**303,998.32**	**303,998.32**

- d'autoriser :

- les inscriptions nouvelles en dépenses et en recettes pour un montant équilibré de **151 999,16 €** en investissement et **151 999,16 €** en fonctionnement ;

- **<u>Le Budget annexe Transport</u>**

Chapitre	Libéllé	dépenses	recettes
002	resultat de fonctionnement reporte		1,903,664.58
011	charges a caractere general	0.00	
65	autres charges de gestion courante	310,000.00	
74	dotations, subventions et participations		-1,593,664.58
75	autres produits de gestion courante		0.00
77	produits exceptionnels		0.00
balance section de fonctionnement		**310,000.00**	**310,000.00**
balance générale		**310,000.00**	**310,000.00**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

- d'arrêter la répartition des crédits comme suit :

- d'autoriser :

- les inscriptions nouvelles en dépenses et en recettes pour un montant équilibré de **310 000,00 €** en fonctionnement ;

- **Le Budget FEDER**

Chapitre	Libéllé	dépenses	recettes
001	solde d'execution d'investissement reporte		52,384,468.50
906	gestion des fonds europeens	255,383,965.73	202,999,497.23
926	transferts entre les sections	43,120,286.87	43,120,286.87
balance section d'investissement		**298,504,252.60**	**298,504,252.60**
002	resultat de fonctionnement reporte	14,569,515.66	
936	gestion des fonds europeens	45,770,530.63	60,340,046.29
946	transferts entre les sections	43,120,286.87	43,120,286.87
balance section de fonctionnement		**103,460,333.16**	**103,460,333.16**
balance générale		**401,964,585.76**	**401,964,585.76**

- d'arrêter la répartition des crédits comme suit :

- d'autoriser :

- les reports en investissement pour un montant en dépenses de **255 383 965,73 €** et en recettes de **202 999 497,23 €** et en fonctionnement pour un montant en dépenses de **45 770 530,63 €** et en recettes de **60 340 046,29 €**,

-les inscriptions nouvelles en dépenses et en recettes pour un montant équilibré de **298 504 252,60 €** en investissement et **103 460 333,16 €** en fonctionnement ;

- **Le Budget POCT**

Chapitre	Libéllé	dépenses	recettes
001	solde d'execution d'investissement reporte		1,894,721.61
906	gestion des fonds europeens	3,238,147.61	1,343,426.00
balance section d'investissement		**3,238,147.61**	**3,238,147.61**
002	resultat de fonctionnement reporte	627,363.46	
936	gestion des fonds europeens	13,960,643.49	14,588,006.95
balance section de fonctionnement		**14,588,006.95**	**14,588,006.95**
balance générale		**17,826,154.56**	**17,826,154.56**

- d'arrêter la répartition des crédits comme suit :

- - d'autoriser :

- les reports en investissement pour un montant en dépenses de **3 238 147,61 €** et en recettes de **1 343 426,00 €** et en fonctionnement pour un montant en dépenses de **13 960 643,49 €** et en recettes de **14 588 006,95 €**,

- les inscriptions nouvelles en dépenses et en recettes pour un montant équilibré de **3 238 147,61 €** en investissement et **14 588 006,95 €** en fonctionnement,

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGION REUNION

Numéro SIRET : 239 740 012 00012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 71

BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 1

Voté par fonction

BUDGET : 01 BUDGET REGION

ANNEE 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

Sommaire

I - Informations générales
B - Modalités de vote page 4
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats page 5
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses page 6
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes page 7
D1 - Présentation des AP votées page 8
D2 - Présentation des AE votées page 9

II - Présentation générale du budget
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget page 10
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre page 11
B - Récapitulation par groupes fonctionnels page 12
C1 - Equilibre financier - Investissement page 14
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement page 15
D1 - Balance générale - Dépenses page 16
D2 - Balance générale - Recettes page 18

III - Vote du budget
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble page 20
A.900 - Services généraux page 22
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage page 24
A.902 - Enseignement page 25
A.903 - Culture, sports et loisirs page 27
A.904 - Santé et action sociale page 28
A.905 - Aménagement des territoires page 29
A.906 - Gestion des fonds européens page 31
A.907 - Environnement page 32
A.908 - Transports page 34
A.909 - Action économique page 37
A.921 - Taxes non affectées page 38
A.922 - Dotations et participations page 39
A.923 - Dettes et autres opérations financières page 40
A.925 - Opérations patrimoniales page 41
A.926 - Transferts entre les sections page 42
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations page 44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble page 45
B.930 - Services généraux page 47
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage page 49
B.932 - Enseignement page 50
B.933 - Culture, sports et loisirs page 52
B.934 - Santé et action sociale page 53
B.935 - Aménagement des territoires page 54
B.936 - Gestion des fonds européens page 56
B.937 - Environnement page 57

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

B.938 - Transports page 59
B.939 - Action économique page 62
B.940 - Impositions directes page 63
B.941 - Autres impôts et taxes page 64
B.942 - Dotations et participations page 65
B.943 - Opérations financières page 66
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus page 67
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes page 68
B.946 - Transferts entre les sections page 69
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement page 70
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations page 71

IV - Annexes
A - Présentation croisée
A/900 - Services généraux page 72
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage page 74
A/902 - Enseignement page 75
A/903 - Culture, sports et loisirs page 77
A/904 - Santé et action sociale page 78
A/905 - Aménagement des territoires page 79
A/906 - Gestion des fonds européens page 81
A/907 - Environnement page 82
A/908 - Transports page 84
A/909 - Action économique page 87
A/930 - Services généraux page 88
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage page 90
A/932 - Enseignement page 91
A/933 - Culture, sports et loisirs page 93
A/934 - Santé et action sociale page 94
A/935 - Aménagement des territoires page 95
A/936 - Gestion des fonds européens page 97
A/937 - Environnement page 98
A/938 - Transports page 100
A/939 - Action économique page 103
B - Eléments du bilan
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers page 104
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses page 107
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes page 108

V - Budget Annexe ENERGIE page 111

VI - Budget Annexe DSP page 127

VII - Budget Annexe TRANSPORT page 145

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes : 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre
à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (1)(2)	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	**1 356 237 399,96**	**1 512 462 295,13**	**-71 815 022,73**	**84 409 872,44**
Investissement	**769 996 900,91**	**773 775 243,13**	**-71 815 022,73**	**-68 036 680,51**
Fonctionnement	**586 240 499,05**	**738 687 052,00**		**152 446 552,95**

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR		**693 778,00**	**693 778,00**
Investissement		**693 778,00**	**693 778,00**
Fonctionnement			

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (4)
TOTAL	85 103 650,44
Investissement	-67 342 902,51
Fonctionnement	152 446 552,95

(4) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap./Art.(2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap./Art.(2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		**693 778,00**
907	ENVIRONNEMENT	693 778,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALE
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
P198-0002	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	900	29 500,00
P144-0001	INVESTISSEMENT COOPERATION REGIONALE	900	250 000,00
P209-0006	PATRIMOINE ACQUISITION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	-260 000,00
P209-0002	PATRIMOINE AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION	900	260 000,00
P192-0004	AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION OU LOUES	900	710 000,00
P209-0009	ACQUSITIONS - FORMATION PROFESSIONNELLE	901	-2 250 000,00
P205-0010	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI-DL	901	180 000,00
P112-0001	EQUIPEMENTS DES CENTRES	901	-250 000,00
P112-0003	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI	901	-180 000,00
P197-0031	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	902	-372 000,00
P209-0007	PATRIMOINE ACQUISITIONS FONCIERES DES LYCEES	902	2 250 000,00
P197-0032	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	903	372 000,00
P140-0038	SUBVENTION ACCESSION LOGEMENT	905	15 000 000,00
P165-0001	TEE SUBVENTIONS INFRASTRUCTURES EPCI	908	3 409 720,00
P160-0018	RESTAURATION PONT RIVIERE DE L EST	908	300 000,00
P160-0003	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	122 700 000,00
P165-0002	ACQUISITION BUS	908	-500 000,00
P165-0004	ETUDES TEE MO REGION	908	5 000 000,00
P130-0001	AIDES AUX ENTREPRISES-DIDN	909	310 000,00
P130-0002	ETUDES MO REGION-DIDN	909	40 000,00
P130-0001	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	909	175 000,00
P130-0002	ETUDES A CARACTERE ECONOMIQUE MO REGION	909	-29 500,00
P130-0006	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	909	250 000,00
P130-0005	PARTICIPATION AU CAPITAL SEM-DIDN	909	400 000,00
P130-0013	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES < 23 k¿	909	75 000,00
TOTAL			**147 869 720,00**

AP de dépenses imprévues (2)	**950**	

TOTAL GENERAL		**147 869 720,00**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
A192-0016	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	743,00
A192-0029	LOCATION DE MATERIELS DE TRANSPORT	930	680,00
A091-0003	FRAIS DE FORMATION ET ANNEXE	930	-70 158,00
A192-0020	FRAIS DE RECEPTION	930	8 388,00
A192-0010	LOCATION DE MATERIELS	930	98,00
A112-0022	PLAN INVESTISSEMENT DANS COMPETENCE-SUBV	931	9 090 000,00
A112-0001	FORMATION PROFESSIONNELLE	931	1 000 000,00
A112-0023	PLAN INVESTISSEMT DS COMPETENCE-MARCHE	931	9 090 000,00
A110-0002	MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE	932	220 000,00
A150-0019	ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE	933	15 000,00
A150-0032	SCHEMA ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET FORMATION CULTURE	933	200 000,00
A150-0020	DIVERS MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	250 000,00
A151-0001	SUBVENTION DE FONCTONNEMENT SPORT	933	200 000,00
A150-0011	FRAIS DE GESTION DIVERS	933	70 000,00
A150-0012	FONCTIONNEMENT EPCC/PRMA	933	30 000,00
A150-0005	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	700 000,00
A150-0001	FONCTIONNEMENT CRR	933	17 000,00
A150-0004	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	130 000,00
A150-0023	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	933	90 000,00
A206-0010	MESURES D'INTERET GENERAL	934	100 000,00
A206-0007	FRAIS DIVES POLE EGALITE DES CHANCES	934	4 320,00
A206-0004	ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	934	95 000,00
A206-0005	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	934	93 623,00
A206-0011	POLITIQUE DE LA VILLE	934	200 000,00
A126-0016	FRAIS DIVERS EMPLOIS VERTS	937	5 000,00
A126-0008	EV PLATEFORME	937	-7 852,00
A126-0008	EMPLOIS VERTS	937	-500 000,00
A130-0007	CONTINUITE TERRITORIALE	938	6 000 000,00
A163-0001	FRAIS DIVERS NRL	938	600 000,00
A130-0011	FRAIS DE GESTION DIVERS ECONOMIE	939	40 000,00
A130-0002	AIDES A L'ANIMATION ECONOMIQUE	939	2 337 600,00
A130-0002	AIDES A L'ANIMATION-DIDN	939	206 958,00
A130-006	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI ECONOMIE	939	563 600,00
TOTAL			**30 780 000,00**

AE de dépenses imprévues (2)	952	

TOTAL GENERAL		30 780 000,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	61 687 398,00	129 030 300,51
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)(1)		693 778,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	68 036 680,51	
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	129 724 078,51	129 724 078,51
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	39 102 910,00	24 802 910,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)(1)		
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (1)		14 300 000,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	39 102 910,00	39 102 910,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	168 826 988,51	168 826 988,51

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés	37 553 448,00	24 133 950,00	61 687 398,00	104 882 670,93	24 147 629,58	129 030 300,51
Crédits de fonctionnement votés	23 453 320,42	15 649 589,58	39 102 910,00	9 167 000,00	15 635 910,00	24 802 910,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	61 006 768,42	39 783 539,58	100 790 308,00	114 049 670,93	39 783 539,58	153 833 210,51

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	POUR MEMOIRE BUDGET DE L'EXERCICE (1)	POUR MEMOIRE RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRESIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 SERVICES GENERAUX (sauf 01)
AP VOTEES	**247 601 722,88**		**147 869 720,00**		**395 471 442,88**		**989 500,00**
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	**264 306 706,39**		**30 780 000,00**		**295 086 706,39**		**-60 249,00**
Dont dépenses imprévues (952)	**600 000,00**				**600 000,00**		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**963 419 669,37**		**129 724 078,51**		**1 093 143 747,88**	**507 359 733,37**	**14 312 393,51**
90 Opérations ventilées	548 230 566,51		37 553 448,00		585 784 014,51		14 312 393,51
- en AP/CP (2)	546 165 654,10		37 518 601,00		583 684 255,10		14 282 393,51
- hors AP/CP (2)	2 064 912,41		34 847,00		2 099 759,41		30 000,00
Dont opérations pour compte de tiers	1 680 000,00		162 979,00		1 842 979,00		
92 Opérations non ventilées	415 189 102,86		24 133 950,00		439 323 052,86	439 323 052,86	
001 Solde d'exécution section d'investissement			68 036 680,51		68 036 680,51	68 036 680,51	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**963 419 669,37**	**693 778,00**	**129 030 300,51**		**1 093 143 747,88**	**911 135 132,88**	
90 Opérations ventilées	181 314 837,00	693 778,00			182 008 615,00		
- Recettes affectées	180 005 687,00	693 778,00			180 699 465,00		
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	1 309 150,00				1 309 150,00		
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	643 770 309,21		-19 188 183,73		624 582 125,48	624 582 125,48	
954 Produits des cessions d'immobilisations	6 000 000,00				6 000 000,00	6 000 000,00	
951 Virement de la section de fonctionnement	*132 334 523,16*		*10 071 931,29*		*142 406 454,45*	*142 406 454,45*	
922-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé			138 146 552,95		138 146 552,95	138 146 552,95	
001 Solde d'exécution section d'investissement							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**708 386 536,86**		**39 102 910,00**		**747 489 446,86**	**294 361 955,05**	**97 098 358,39**
93 Services ventilés	429 856 456,39		23 271 035,42		453 127 491,81		97 098 358,39
- en AE/CP	258 220 503,23		20 666 958,00		278 887 461,23		29 719 333,87
- hors AE/CP	171 635 953,16		2 604 077,42		174 240 030,58		67 379 024,52
94 Services communs non ventilés	146 195 557,31		5 759 943,29		151 955 500,60	151 955 500,60	
953 Virement à la section d'investissement	*132 334 523,16*		*10 071 931,29*		*142 406 454,45*	*142 406 454,45*	
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**708 386 536,86**		**39 102 910,00**		**747 489 446,86**	**631 140 501,86**	**46 025 990,00**
93 Services ventilés	107 181 945,00		9 167 000,00		116 348 945,00		46 025 990,00
94 Services communs non ventilés	601 204 591,86		15 635 910,00		616 840 501,86	616 840 501,86	
002 Résultat de fonctionnement reporté			14 300 000,00		14 300 000,00	14 300 000,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)

1 FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	4 SANTE ET ACTION SOCIALE	5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	6 (FONCTION EN RESERVE)	7 ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 ACTION ECONOMIQUE
-2 500 000,00	**1 878 000,00**	**372 000,00**		**15 000 000,00**			**130 909 720,00**	**1 220 500,00**
19 180 000,00	**220 000,00**	**1 702 000,00**	**492 943,00**			**-502 852,00**	**6 600 000,00**	**3 148 158,00**
14 449 326,00	**65 860 300,00**	**22 793 053,00**	**60 000,00**	**33 801 474,30**		**13 715 275,70**	**388 723 348,00**	**32 068 844,00**
14 449 326,00	65 860 300,00	22 793 053,00	60 000,00	33 801 474,30		13 715 275,70	388 723 348,00	32 068 844,00
14 449 326,00	64 863 818,00	21 849 622,59	60 000,00	33 701 474,30		13 695 275,70	388 723 348,00	32 058 997,00
	996 482,00	943 430,41		100 000,00		20 000,00		9 847,00
	82 979,00						1 760 000,00	
2 770 000,00	**51 331 000,00**					**3 251 778,00**	**118 422 680,00**	**6 233 157,00**
2 770 000,00	51 331 000,00					3 251 778,00	118 422 680,00	6 233 157,00
2 770 000,00	51 331 000,00					3 251 778,00	117 113 530,00	6 233 157,00
							1 309 150,00	
108 710 000,00	**83 314 102,00**	**23 376 226,00**	**2 438 943,00**	**3 430 560,00**		**12 151 148,00**	**92 015 736,42**	**30 592 418,00**
108 710 000,00	83 314 102,00	23 376 226,00	2 438 943,00	3 430 560,00		12 151 148,00	92 015 736,42	30 592 418,00
108 710 000,00	26 611 402,00	16 719 665,36	2 438 943,00	3 335 560,00		12 151 148,00	48 608 991,00	30 592 418,00
	56 702 700,00	6 656 560,64		95 000,00			43 406 745,42	
63 320 000,00	**1 880 000,00**	**998 000,00**		**150 000,00**		**70 000,00**	**860 000,00**	**3 044 955,00**
63 320 000,00	1 880 000,00	998 000,00		150 000,00		70 000,00	860 000,00	3 044 955,00

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**585 784 014,51**	**182 008 615,00**
900 Services généraux	14 312 393,51	
901 Formation professionnelle et apprentissage	14 449 326,00	2 770 000,00
902 Enseignement	65 860 300,00	51 331 000,00
903 Culture, sports et loisirs	22 793 053,00	
904 Santé et action sociale	60 000,00	
905 Aménagement des territoires	33 801 474,30	
906 Gestion des fonds européens		
907 Environnement	13 715 275,70	3 251 778,00
908 Transports	388 723 348,00	118 422 680,00
909 Action économique	32 068 844,00	6 233 157,00
92 Opérations non ventilées	**39 342 439,00**	**239 637 169,88**
921 Taxes non affectées		2 000 000,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)		50 000 000,00
923 Dettes et autres opérations financières	39 342 439,00	187 637 169,88
95 Chapitres de prévision sans réalisation		**6 000 000,00**
954 Produit des cessions d'immobilisations		6 000 000,00
TOTAL	**625 126 453,51**	**427 645 784,88**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	*258 498 040,00*	*258 498 040,00*
926 Transferts entre les sections	*141 482 573,86*	*126 446 915,60*
951 Virement de la section de fonctionnement		*142 406 454,45*
TOTAL	**399 980 613,86**	**527 351 410,05**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926+951) - D926.....	**127 370 796,19**

001 Solde d'exécution section d'investissement	68 036 680,51	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		138 146 552,95

TOTAL DE LA SECTION	**1 093 143 747,88**	**1 093 143 747,88**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Opérations ventilées	**453 127 491,81**	**116 348 945,00**
930 Services généraux	97 098 358,39	46 025 990,00
931 Formation professionnelle et apprentissage	108 710 000,00	63 320 000,00
932 Enseignement	83 314 102,00	1 880 000,00
933 Culture, sports et loisirs	23 376 226,00	998 000,00
934 Santé et action sociale	2 438 943,00	
935 Aménagement des territoires	3 430 560,00	150 000,00
936 Gestion des fonds européens		
937 Environnement	12 151 148,00	70 000,00
938 Transports	92 015 736,42	860 000,00
939 Action économique	30 592 418,00	3 044 955,00
94 Opérations non ventilées	**25 508 585,00**	**475 357 928,00**
940 Impositions directes	206 585,00	95 000 000,00
941 Autres impôts et taxes		300 457 123,00
942 Dotations et participations non affectées		79 800 805,00
943 Opérations financières	23 597 000,00	100 000,00
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	505 000,00	
945 Provisions	1 200 000,00	
95 Opérations sans réalisations		
952 Dépenses imprévues		
TOTAL	**478 636 076,81**	**591 706 873,00**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre sections	*126 446 915,60*	*141 482 573,86*
947 Transferts dans section fonctionnement		
953 Virement à la section d'investissement	*142 406 454,45*	
TOTAL	**268 853 370,05**	**141 482 573,86**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946+953)-R946.....	**127 370 796,19**

002 Résultat de fonctionnement reporté		14 300 000,00

TOTAL DE LA SECTION	**747 489 446,86**	**747 489 446,86**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - DEPENSES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Dépenses d'investissement - Total		**963 419 669,37**		**129 724 078,51**		**1 093 143 747,88**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**587 573 005,51**		**37 553 448,00**		**625 126 453,51**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	39 342 439,00				39 342 439,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)	12 190 963,59		2 038 815,00		14 229 778,59
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	93 097 917,41		5 119 550,58		98 217 467,99
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	355 729 054,30		30 518 418,72		386 247 473,02
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	10 000,00				10 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	68 582 631,21		-688 115,30		67 894 515,91
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	16 940 000,00		400 000,00		17 340 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 800,00		1 800,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 680 000,00		162 979,00		1 842 979,00
Sous total des opérations d'ordre		***375 846 663,86***		***24 133 950,00***		***399 980 613,86***
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*250 000 000,00*		*8 498 040,00*		*258 498 040,00*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*125 846 663,86*		*15 635 910,00*		*141 482 573,86*
001	**Solde d'exécution reporté (2)**			**68 036 680,51**		**68 036 680,51**

(1) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - DEPENSES

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Dépenses de fonctionnement - Total		**708 386 536,86**		**39 102 910,00**		**747 489 446,86**
Sous total des opérations réelles		**455 182 756,39**		**23 453 320,42**		**478 636 076,81**
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 767 267,24		5 672 936,72		48 440 203,96
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	149 596 000,00		3 922 142,00		153 518 142,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE	235 020 806,63		13 586 352,10		248 607 158,73
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	500 800,00		3 989,60		504 789,60
66	CHARGES FINANCIERES	23 597 000,00				23 597 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500 882,52		267 900,00		2 768 782,52
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES	1 200 000,00				1 200 000,00
Sous total des opérations d'ordre		***253 203 780,47***		***15 649 589,58***		***268 853 370,05***
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*120 869 257,31*		*5 577 658,29*		*126 446 915,60*
947	*TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*					
953	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*132 334 523,16*		*10 071 931,29*		*142 406 454,45*
002	**Solde d'exécution reporté (2)**					

(1) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - RECETTES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Recettes d'investissement - Total		**963 419 669,37**	**693 778,00**	**129 030 300,51**		**1 093 143 747,88**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**460 215 888,90**	**693 778,00**	**-33 263 882,02**		**427 645 784,88**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	55 000 000,00		-5 000 000,00		50 000 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	182 005 687,00	693 778,00			182 699 465,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	215 901 051,90		-28 263 882,02		187 637 169,88
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (BUDGETS ANNEXES REGIES NON PERSONNALISÉES)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204) (1)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (1)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 309 150,00				1 309 150,00
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	6 000 000,00				6 000 000,00
Sous total des opérations d'ordre		***503 203 780,47***		***24 147 629,58***		***527 351 410,05***
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*250 000 000,00*		*8 498 040,00*		*258 498 040,00*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*120 869 257,31*		*5 577 658,29*		*126 446 915,60*
951	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*132 334 523,16*		*10 071 931,29*		*142 406 454,45*
1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés**			**138 146 552,95**		**138 146 552,95**
001	**Solde d'exécution section d'investissement**					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - RECETTES

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Recettes de fonctionnement - Total		**708 386 536,86**		**39 102 910,00**		**747 489 446,86**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**582 539 873,00**		**9 167 000,00**		**591 706 873,00**
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 024 000,00				1 024 000,00
73	IMPOTS ET TAXES (hors c/731)	369 657 123,00				369 657 123,00
731	IMPOTS LOCAUX	63 500 000,00				63 500 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	143 172 250,00		9 167 000,00		152 339 250,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 139 500,00				2 139 500,00
013	ATTENUATION DE CHARGES	850 000,00				850 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	100 000,00				100 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 097 000,00				2 097 000,00
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre		***125 846 663,86***		***15 635 910,00***		***141 482 573,86***
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*125 846 663,86*		*15 635 910,00*		*141 482 573,86*
947	*TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*					
002	**Résultat de fonctionnement reporté**			**14 300 000,00**		**14 300 000,00**

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
90	**Opérations ventilées**	**548 230 566,51**		**147 869 720,00**	**37 553 448,00**		**37 518 601,00**	**34 847,00**	**585 784 014,51**
900	SERVICES GENERAUX	14 830 543,51		989 500,00	-518 150,00		-518 150,00		14 312 393,51
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA	14 699 326,00		-2 500 000,00	-250 000,00		-250 000,00		14 449 326,00
902	ENSEIGNEMENT	65 860 300,00		1 878 000,00			-5 000,00	5 000,00	65 860 300,00
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	21 793 303,00		372 000,00	999 750,00		999 750,00		22 793 053,00
904	SANTE ET ACTION SOCIALE	60 000,00							60 000,00
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	32 766 274,30		15 000 000,00	1 035 200,00		1 035 200,00		33 801 474,30
906	(FONCTION EN RESERVE)								
907	ENVIRONNEMENT	13 715 275,70					-20 000,00	20 000,00	13 715 275,70
908	TRANSPORTS	353 322 000,00		130 909 720,00	35 401 348,00		35 401 348,00		388 723 348,00
909	ACTION ECONOMIQUE	31 183 544,00		1 220 500,00	885 300,00		875 453,00	9 847,00	32 068 844,00
92	**Opération non ventilées**	**415 189 102,86**			**24 133 950,00**			**24 133 950,00**	**439 323 052,86**
921	TAXES NON AFFECTEES								
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	39 342 439,00							39 342 439,00
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*250 000 000,00*			*8 498 040,00*			*8 498 040,00*	*258 498 040,00*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*125 846 663,86*			*15 635 910,00*			*15 635 910,00*	*141 482 573,86*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**								
950	DEPENSES IMPREVUES (DANSLE CADRE D'UNE .AP								
TOTAL des groupes fonctionnels		**963 419 669,37**		**147 869 720,00**	**61 687 398,00**		**37 518 601,00**	**24 168 797,00**	**1 025 107 067,37**

001 Solde d'exécution reporté(4)	**68 036 680,51**

TOTAL	**1 093 143 747,88**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
90	**Opérations ventilées**	**181 314 837,00**	**693 778,00**			**182 008 615,00**
900	SERVICES GENERAUX					
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA	2 770 000,00				2 770 000,00
902	ENSEIGNEMENT	51 331 000,00				51 331 000,00
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS					
904	SANTE ET ACTION SOCIALE					
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES					
906	(FONCTION EN RESERVE)					
907	ENVIRONNEMENT	2 558 000,00	693 778,00			3 251 778,00
908	TRANSPORTS	118 422 680,00				118 422 680,00
909	ACTION ECONOMIQUE	6 233 157,00				6 233 157,00
92	**Opération non ventilées**	**643 770 309,21**		**-19 188 183,73**		**624 582 125,48**
921	TAXES NON AFFECTEES	2 000 000,00				2 000 000,00
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (sauf R922-1068)	55 000 000,00		-5 000 000,00		50 000 000,00
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES	215 901 051,90		-28 263 882,02		187 637 169,88
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*250 000 000,00*		*8 498 040,00*		*258 498 040,00*
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*120 869 257,31*		*5 577 658,29*		*126 446 915,60*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**138 334 523,16**		**10 071 931,29**		**148 406 454,45**
951	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*132 334 523,16*		*10 071 931,29*		*142 406 454,45*
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	6 000 000,00				6 000 000,00
TOTAL des groupes fonctionnels		**963 419 669,37**	**693 778,00**	**-9 116 252,44**		**954 997 194,93**

001 Solde d'exécution reporté(4)	
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (5)	**138 146 552,95**
TOTAL	**1 093 143 747,88**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)= 989 500,00 €

		2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**23 712,00**	**14 697 911,51**	**52 000,00**	**22 800,00**	**9 120,00**	
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président			**-770 548,00**	**2 100,00**			
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)			-770 548,00	2 100,00			
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)= 989 500,00 €

		3	4					TOTAL
			ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
		SECURITE	41	42	43	44	48	DU CHAPITRE
			ACTIONS INTERREGIONALES	ACTIONS EUROPEENNES	ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)							**25 000,00**	**14 830 543,51**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président							**250 298,00**	**-518 150,00**
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							250 298,00	-518 150,00
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1)= -2 500 000,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)		**360 000,00**	**12 104 100,00**	**2 235 226,00**		**14 699 326,00**
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président				**-250 000,00**		**-250 000,00**
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AP-CP(4)				-250 000,00		-250 000,00
Hors AP-CP(4)						
Dont op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)			**2 770 000,00**			**2 770 000,00**
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)= 1 878 000,00 €

		0	1	2			
		SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)			**10 940 000,00**		**49 511 196,00**	**144 091,00**	
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président					**-2 979,00**		
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					-7 979,00		
Hors AP-CP(4)					5 000,00		
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)					**51 331 000,00**		
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)= 1 878 000,00 €

		3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**5 265 013,00**			**65 860 300,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président		**2 979,00**			
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					-7 979,00
Hors AP-CP(4)					5 000,00
Dont op. pour compte de tiers		2 979,00			2 979,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					**51 331 000,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1)= 372 000,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS)				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice(2)		**6 407 000,00**	**6 590 496,21**	**1 326 263,41**	**2 036 807,38**	**4 120 136,00**	**1 312 600,00**		**21 793 303,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président		**-681 280,56**	**-10 000,00**	**1 000 000,00**	**730 890,56**	**116 140,00**	**-156 000,00**		**999 750,00**
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)		-681 280,56	-10 000,00	1 000 000,00	730 890,56	116 140,00	-156 000,00		999 750,00
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)					**60 000,00**	**60 000,00**
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AP-CP(4)						
Hors AP-CP(4)						
Dont op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)= 15 000 000,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**770 000,00**		**2 945 000,00**	**767 000,00**	**11 666 000,00**	
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président				**1 000 000,00**		**1 000 000,00**	
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)				1 000 000,00		1 000 000,00	
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)= 15 000 000,00 €

		6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**10 032 200,00**	**149 554,30**	**6 436 520,00**	**32 766 274,30**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président		**35 200,00**		**-1 000 000,00**	**1 035 200,00**
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)		35 200,00		-1 000 000,00	1 035 200,00
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 906

CHAPITRE 906 - (FONCTION EN RESERVE)

AP (1)= 0,00 €

		1	2	3	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice(BP+DM)(2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)				**938 672,27**		**4 715 384,84**	**7 688 500,00**
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)						-20 000,00	
Hors AP-CP(4)						20 000,00	
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							**2 558 000,00**
Restes à réaliser N-1							**693 778,00**
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**372 718,59**			**13 715 275,70**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					-20 000,00
Hors AP-CP(4)					20 000,00
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					**2 558 000,00**
Restes à réaliser N-1					**693 778,00**
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 130 909 720,00 €

		0	1						
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10	11	12	13	14	15	18
			SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES				AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)									**3 800 000,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									**4 449 348,00**
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									4 449 348,00
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									**3 180 000,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 130 909 720,00 €

		2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**344 102 000,00**		**1 430 000,00**		**3 580 000,00**	
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président			**30 797 000,00**		**142 600,00**		**12 400,00**	
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)			30 797 000,00		-7 400,00		2 400,00	
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers					150 000,00		10 000,00	
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)			**113 933 530,00**				**1 309 150,00**	
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 130 909 720,00 €

		8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)							**410 000,00**		**353 322 000,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									**35 401 348,00**
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									35 241 348,00
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									160 000,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									**118 422 680,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1)= 1 220 500,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**23 354 412,00**	**2 670 850,00**	**274 286,00**	**3 842 520,00**	**1 041 476,00**	**31 183 544,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président			**774 675,00**			**110 625,00**		**885 300,00**
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)			764 828,00			110 625,00		875 453,00
Hors AP-CP(4)			9 847,00					9 847,00
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)			**6 233 157,00**					**6 233 157,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES	**2 000 000,00**				**2 000 000,00**
1337	FONDS REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L EMPLOI	2 000 000,00				2 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES (5)					
	RECETTES	**55 000 000,00**		**-5 000 000,00**		**50 000 000,00**
10222	F.C.T.V.A.	55 000 000,00		-5 000 000,00		50 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES	**39 342 439,00**				**39 342 439,00**
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - EMPRUNTS EN EUROS	39 342 439,00				39 342 439,00
	RECETTES	**215 901 051,90**		**109 882 670,93**		**325 783 722,83**
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - EMPRUNTS EN EUROS	215 901 051,90		-28 263 882,02		187 637 169,88
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			138 146 552,95		138 146 552,95

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article /Compte par *nature(1)*	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	***250 000 000,00***	***8 498 040,00***	
2817848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS*		*1 075,00*	
281848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES*		*6 670,00*	
16449	*OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE*	*250 000 000,00*		
2158	*AUTRES INST MAT ET OUTILLAGE TECHNIQUE*		*8 488 670,00*	
281828	*AMORT MAT TRANSPORT AUTRES MAT TRANSPORT*		*1 625,00*	
	RECETTES (3)	***250 000 000,00***	***8 498 040,00***	
2031	*FRAIS D'ETUDES*		*8 488 670,00*	
16449	*OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE*	*250 000 000,00*		
21848	*AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES MATERIELS DE BUREAU*		*6 670,00*	
21828	*AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT*		*1 625,00*	
217848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS*		*1 075,00*	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**125 846 663,86**	**15 635 910,00**	
	Reprises sur autofinancemet	*125 846 663,86*	*15 635 910,00*	
198	*NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS*	*81 619 982,00*	*4 933 110,00*	
28031	*AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES*		*4 883 200,00*	
13932	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DRES*	*33 000 000,00*	*5 817 000,00*	
139172	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER*	*9 931 304,09*		
13918	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES*	*2 534,81*	*1 700,00*	
13937	*FONDS REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L EMPLOI*	*488 092,93*		
13911	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX*	*751 973,96*	*900,00*	
13913	*SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS*	*52 776,07*		
	Charges transférées			
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	**120 869 257,31**	**5 577 658,29**	
	Amortissement des immobilisations	*120 869 257,31*	*5 577 658,29*	
281312	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES*	*17 985 055,65*	*-25 365,70*	
280422	*AMORTISSEMENT*	*1 194 383,84*	*20 741,56*	
2804422	*AMORTISSEMENT*	*13 536,73*		
280432	*AMORTISSEMENT*	*986 609,14*		
28031	*AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES*	*2 825 981,51*	*-1 633 124,72*	
2817848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS*	*5 867,56*	*-1 073,94*	
28185	*MATERIEL DE TELEPHONIE*	*3 128,44*	*1 533,82*	
281848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES*	*507 680,95*	*438 782,23*	
2804181	*AMORTISSEMENT*	*6 407 137,82*	*553 863,16*	
2804122	*AMORTISSEMENT*	*1 368 729,83*		
280421	*AMORTISSEMENT*	*21 097 472,64*	*1 063 300,09*	
2817578	*AMORT MAT OUTIL TECHN AUTRE MAT TECHNIQUE*	*82 350,68*		
2817314	*BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS*	*81 738,73*		
281352	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PRIVES*	*504,16*	*159,13*	
28158	*AMORT AUTRES INSTALL, MAT ET OUT IND*		*565 915,00*	
28032	*AMORTISSEMENTS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT*	*115 662,78*	*3 772,85*	
281838	*AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE*	*559 134,99*	*195 801,32*	
28051	*AMORTISSEMENT COMPTE 2051*	*335 879,56*	*232 696,36*	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET				III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles				A 926
2804162	*AMORTISSEMENT*	*222 399,79*		
2804132	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*	*298 018,91*	*390 518,27*	
281841	*MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES*	*178 181,87*		
28181	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS*	*304 953,45*	*62 119,82*	
2804141	*AMORTISSEMENT*	*3 523 545,78*	*24 314,56*	
281351	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS*	*335 758,26*	*9 074,21*	
2804112	*AMORTISSEMENT BATIMENT ET INST*	*1 919 859,17*		
281318	*AMORTISSEMENT DES AUTRES BATIMENTS PUBLICS*	*6 880 778,15*	*298,72*	
281311	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS*	*4 224 002,07*	*2 758,11*	
28121	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS*	*97,66*		
28045	*AMORTISSEMENT 28045*	*2 124 560,77*	*2 074 094,86*	
2804152	*AMORTISSEMENT*	*3 979 420,28*	*81 222,78*	
28128	*AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS*	*11 387,33*	*1 243,17*	
2804133	*AMORTISSEMENT COMPTE 204133*	*626,76*		
28188	*AUTRES*	*508 227,84*	*93 805,09*	
2808	*AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*	*78 754,98*		
2804142	*AMORTISSEMENT*	*20 707 905,65*	*374 266,83*	
28132	*AMORTISSEMENTS BATIMENTS PRIVES*	*13 782,56*		
280431	*AMORTISSEMENT*	*8 904 567,35*	*49 396,44*	
281314	*AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS*	*1 661 911,14*	*-54 354,50*	
2804121	*AMORTISSEMENT*	*52 757,76*		
281831	*MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE*	*128 156,17*	*84 711,46*	
2804151	*AMORTISSEMENT*	*5 828 337,15*	*258 692,52*	
281828	*AMORT MAT TRANSPORT AUTRES MAT TRANSPORT*	*1 411 018,97*	*23 094,49*	
2817831	*MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE*	*113 465,68*	*9 966,84*	
281578	*AMORT AUTRE MAT TECHNIQUE*	*356 051,99*	*632 741,07*	
2804182	*AMORTISSEMENT*	*2 990 112,17*	*42 692,39*	
281572	*AMORT MAT TECH SCOLAIRE*	*505 159,03*		
281735	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS*	*34 603,61*		
	Autres			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT 95 OPERATIONS SANS REALISATIONS	A.950 A.951 A.954

DEPENSES

950 DEPENSES IMPREVUES (DANSLE CADRE D'UNE .AP)	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP

RECETTES

951 *VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
132 334 523,16	10 071 931,29

(1) Le contenu de la colonne budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES

954 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
Budget l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III
6 000 000,00				6 000 000,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
93	**Services ventilés**	**429 856 456,39**		**30 780 000,00**	**23 271 035,42**		**20 666 958,00**	**2 604 077,42**	**453 127 491,81**
930	SERVICES GENERAUX	96 575 807,39		-60 249,00	522 551,00		12 709,00	509 842,00	97 098 358,39
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA	98 620 000,00		19 180 000,00	10 090 000,00		10 090 000,00		108 710 000,00
932	ENSEIGNEMENT	80 889 202,00		220 000,00	2 424 900,00		220 000,00	2 204 900,00	83 314 102,00
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	21 454 226,00		1 702 000,00	1 922 000,00		1 595 310,00	326 690,00	23 376 226,00
934	SANTE ET ACTION SOCIALE	1 946 000,00		492 943,00	492 943,00		492 943,00		2 438 943,00
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	3 430 560,00							3 430 560,00
936	(FONCTION EN RESERVE)								
937	ENVIRONNEMENT	12 654 000,00		-502 852,00	-502 852,00		-502 852,00		12 151 148,00
938	TRANSPORTS	85 885 401,00		6 600 000,00	6 130 335,42		6 567 690,00	-437 354,58	92 015 736,42
939	ACTION ECONOMIQUE	28 401 260,00		3 148 158,00	2 191 158,00		2 191 158,00		30 592 418,00
94	**Services communs non ventilés**	**146 195 557,31**			**5 759 943,29**		**4 200,00**	**5 755 743,29**	**151 955 500,60**
940	IMPOSITIONS DIRECTES	28 500,00			178 085,00			178 085,00	206 585,00
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES								
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
943	OPERATIONS FINANCIERES	23 597 000,00							23 597 000,00
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELU	500 800,00			4 200,00		4 200,00		505 000,00
945	*PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES*	*1 200 000,00*							*1 200 000,00*
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*120 869 257,31*			*5 577 658,29*			*5 577 658,29*	*126 446 915,60*
947	*TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE F*								
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**	**132 334 523,16**			**10 071 931,29**			**10 071 931,29**	**142 406 454,45**
952	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.								
953	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*132 334 523,16*			*10 071 931,29*			*10 071 931,29*	*142 406 454,45*
TOTAL des groupes fonctionnels		**708 386 536,86**		**30 780 000,00**	**39 102 910,00**		**20 671 158,00**	**18 431 752,00**	**747 489 446,86**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE(4)	
TOTAL	**747 489 446,86**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
93	**Services ventilés**	**107 181 945,00**		**9 167 000,00**		**116 348 945,00**
930	SERVICES GENERAUX	46 025 990,00				46 025 990,00
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA	54 230 000,00		9 090 000,00		63 320 000,00
932	ENSEIGNEMENT	1 880 000,00				1 880 000,00
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	921 000,00		77 000,00		998 000,00
934	SANTE ET ACTION SOCIALE					
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	150 000,00				150 000,00
936	(FONCTION EN RESERVE)					
937	ENVIRONNEMENT	70 000,00				70 000,00
938	TRANSPORTS	860 000,00				860 000,00
939	ACTION ECONOMIQUE	3 044 955,00				3 044 955,00
94	**Services communs non ventilés**	**601 204 591,86**		**15 635 910,00**		**616 840 501,86**
940	IMPOSITIONS DIRECTES	95 000 000,00				95 000 000,00
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES	300 457 123,00				300 457 123,00
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	79 800 805,00				79 800 805,00
943	OPERATIONS FINANCIERES	100 000,00				100 000,00
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELU					
945	*PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES*					
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*125 846 663,86*		*15 635 910,00*		*141 482 573,86*
947	*TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE F*					
TOTAL des groupes fonctionnels		**708 386 536,86**		**24 802 910,00**		**733 189 446,86**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE(4)	**14 300 000,00**

TOTAL	**747 489 446,86**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)= -60 249,00 €

	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**71 260 648,00**	**18 840 900,76**	**2 326 338,63**	**1 096 300,00**	**639 840,00**	
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président		**529 842,00**	**-27 451,00**	**7 700,00**			
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP			-7 451,00	7 700,00			
Hors AE-CP		529 842,00	-20 000,00				
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**1 750 000,00**	**464 000,00**				
Restes à réaliser N-1							
Propositons du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)= -60 249,00 €

	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**15 000,00**	**691 780,00**			**1 705 000,00**	**96 575 807,39**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président				**3 000,00**			**9 460,00**	**522 551,00**
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP				3 000,00			9 460,00	12 709,00
Hors AE-CP								509 842,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)				**4 641 990,00**	**39 170 000,00**			**46 025 990,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositons du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION De FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1)= 19 180 000,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)		**40 937 974,00**	**28 886 078,00**	**28 795 948,00**		**98 620 000,00**
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président			**10 090 000,00**			**10 090 000,00**
Vote de l'assemblée(3)						
Dans le cadre d'une AE-CP			10 090 000,00			10 090 000,00
Hors AE-CP						
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)		**1 100 000,00**	**3 830 000,00**	**49 300 000,00**		**54 230 000,00**
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président			**9 090 000,00**			**9 090 000,00**
Vote de l'assemblée(3)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)= 220 000,00 €

		0	1	2			
		SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**3 458 108,00**			**67 839 474,00**	**1 935 558,00**	
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président					**2 424 900,00**		
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP					220 000,00		
Hors AE-CP					2 204 900,00		
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)					**1 400 000,00**		
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)= 220 000,00 €

		3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**6 040 250,00**		**1 615 812,00**	**80 889 202,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					**2 424 900,00**
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					220 000,00
Hors AE-CP					2 204 900,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**480 000,00**			**1 880 000,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1)= 1 702 000,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS)				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)		**1 023 876,00**	**8 085 085,00**	**2 894 033,00**	**6 601 566,00**	**2 849 666,00**			**21 454 226,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président		**285 000,00**	**537 000,00**	**200 000,00**	**700 000,00**	**200 000,00**			**1 922 000,00**
Vote de l'assemblée(3)									
Dans le cadre d'une AE-CP		285 000,00	210 310,00	200 000,00	700 000,00	200 000,00			1 595 310,00
Hors AE-CP			326 690,00						326 690,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)			**645 000,00**		**276 000,00**				**921 000,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président			**17 000,00**	**60 000,00**					**77 000,00**
Vote de l'assemblée(3)									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1)= 492 943,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)		**746 500,00**		**1 199 500,00**		**1 946 000,00**
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président		**492 943,00**				**492 943,00**
Vote de l'assemblée(3)						
Dans le cadre d'une AE-CP		492 943,00				492 943,00
Hors AE-CP						
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**90 000,00**			**754 000,00**		
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)= 0,00 €

		6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**1 769 560,00**		**817 000,00**	**3 430 560,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**150 000,00**			**150 000,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93

CHAPITRE 936 - (FONCTION EN RESERVE)

AE (1)= 0,00 €

		1	2	3	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)= -502 852,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)		**68 000,00**	**9 609 383,00**	**611 517,00**		**1 733 197,24**	**551 500,00**
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président		**5 000,00**	**-86 036,00**	**-421 816,00**			
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP		5 000,00	-86 036,00	-421 816,00			
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)				**70 000,00**			
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)= -502 852,00 €

		6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)		**80 402,76**			**12 654 000,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					**-502 852,00**
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					-502 852,00
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					**70 000,00**
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 6 600 000,00 €

	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)		**70 000,00**							**24 861 000,00**
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									**-1 593 664,58**
Vote de l'assemblée(3)									
Dans le cadre d'une AE-CP									
Hors AE-CP									-1 593 664,58
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 6 600 000,00 €

	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**26 954 401,00**					
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président			**1 724 000,00**					
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP			567 690,00					
Hors AE-CP			1 156 310,00					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**860 000,00**					
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 6 600 000,00 €

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)	**34 000 000,00**							**85 885 401,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président	**6 000 000,00**							**6 130 335,42**
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP	6 000 000,00							6 567 690,00
Hors AE-CP								-437 354,58
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								**860 000,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1)= 3 148 158,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**12 528 520,00**	**528 111,00**	**1 066 262,00**	**670 000,00**	**13 608 367,00**	**28 401 260,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président			**1 917 049,00**	**41 520,00**		**232 589,00**		**2 191 158,00**
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP			1 917 049,00	41 520,00		232 589,00		2 191 158,00
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)			**3 026 455,00**				**18 500,00**	**3 044 955,00**
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par article

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES	**28 500,00**		**178 085,00**		**206 585,00**
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 500,00		39 085,00		41 585,00
63512	TAXES FONCIERES	26 000,00		139 000,00		165 000,00
	RECETTES	**95 000 000,00**				**95 000 000,00**
73121	FNGIR	2 900 000,00				2 900 000,00
73112	CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	51 800 000,00				51 800 000,00
73122	FONDS DE PEREQUATION DE LA CVAE	5 200 000,00				5 200 000,00
74832	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	2 400 000,00				2 400 000,00
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	3 600 000,00				3 600 000,00
74833	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	6 300 000,00				6 300 000,00
74835	ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	2 900 000,00				2 900 000,00
73841	FRAIS DE GESTION	19 900 000,00				19 900 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par article

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES	**300 457 123,00**				**300 457 123,00**
7341	TAXE SUR LES PERMIS DE CONDUIRE	1 200 000,00				1 200 000,00
733	FRACTION TVA	15 300 000,00				15 300 000,00
73842	TICPE FPA	8 900 000,00				8 900 000,00
7375	TAXE DUE PAR LES ENTREPRISES DE TRANSPORT PUBLIC AERIEN ET MARITIME	2 400 000,00				2 400 000,00
7344	TAXE SUR LES CERTIFICATS D IMMATRICULATION DES VEHICULES	25 500 000,00				25 500 000,00
7388	AUTRES	1 200 000,00				1 200 000,00
7374	TAXE ADDITIONNELLE SUR L'OCTROI DE MER	100 100 000,00				100 100 000,00
7372	TAXES SUR LES CARBURANTS	143 657 123,00				143 657 123,00
7371	TAXE SUR LES RHUMS	2 200 000,00				2 200 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES	**79 800 805,00**				**79 800 805,00**
74718	AUTRES	10 100 805,00				10 100 805,00
744	FCTVA	500 000,00				500 000,00
7461	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION DGD	69 200 000,00				69 200 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES(5)	**23 597 000,00**				**23 597 000,00**
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES	1 547 000,00				1 547 000,00
66111	INTÉRETS RÉGLÉS A L'ÉCHÉANCE	16 785 000,00				16 785 000,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	1 200 000,00				1 200 000,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	4 065 000,00				4 065 000,00
	RECETTES(6)	**100 000,00**				**100 000,00**
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	100 000,00				100 000,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (6)	ontant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES	**500 800,00**		**4 200,00**		**505 000,00**
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS			210,40		210,40
65862	MATERIEL EQUIPEMENT ET FOURNITURES	90 500,00		3 989,60		94 489,60
65861	FRAIS DE PERSONNEL	410 300,00				410 300,00
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 945

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES	**1 200 000,00**		
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	1 200 000,00		
	RECETTES			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 946

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES (4)	**120 869 257,31**	**5 577 658,29**	
	Dot.aux amortissements et provisions	*120 869 257,31*	*5 577 658,29*	
6811	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*120 869 257,31*	*5 577 658,29*	
	Autres			
	RECETTES (5)	**125 846 663,86**	**15 635 910,00**	
	Reprise sur autofinancement	*125 846 663,86*	*10 752 710,00*	
7768	*NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS*	*81 619 982,00*	*4 933 110,00*	
777	*QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC*	*44 226 681,86*	*5 819 600,00*	
	Transfert de charges		*4 883 200,00*	
7811	*REPRISES SUR AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*		*4 883 200,00*	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 947

CHAPITRE 947 - TRANSFERTS A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES (4)			
	RECETTES (4)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 952 B 953

DEPENSES

952 DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.E)	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE
600 000,00	

DEPENSES

953 *VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
132 334 523,16	10 071 931,29

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES			**-770 548,00**	**2 100,00**			
203	FRAIS D'ETUDES		100 000,00				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES						
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL						
211	TERRAINS		5 752,00				
212	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN		70 727,35				
213	CONSTRUCTIONS		-1 259 543,99				
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		410 716,64	2 100,00			
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		-100 000,00				
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		1 800,00				
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES							**250 298,00**	**-518 150,00**
203	FRAIS D'ETUDES							100 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES						250 000,00	250 000,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL							
211	TERRAINS							5 752,00
212	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN							70 727,35
213	CONSTRUCTIONS							-1 259 543,99
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						298,00	413 114,64
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS							-100 000,00
275	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES							1 800,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES				**-250 000,00**		**-250 000,00**
203	FRAIS D'ETUDES		120 000,00			120 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			-250 000,00		-250 000,00
213	CONSTRUCTIONS	50 000,00				50 000,00
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-50 000,00				-50 000,00
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		-85 000,00			-85 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-35 000,00			-35 000,00
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES					**-2 979,00**		
203	FRAIS D'ETUDES				755 000,00		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				-569 622,42		
213	CONSTRUCTIONS				9 213,82		
217	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION				118 305,23		
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				17 099,67		
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				-2 832 975,30		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES				2 500 000,00		
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT						
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**2 979,00**			
203	FRAIS D'ETUDES				755 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				-569 622,42
213	CONSTRUCTIONS				9 213,82
217	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION				118 305,23
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				17 099,67
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				-2 832 975,30
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES				2 500 000,00
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT	2 979,00			2 979,00
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS)				
DEPENSES		**-681 280,56**	**-10 000,00**	**1 000 000,00**	**730 890,56**	**116 140,00**	**-156 000,00**		**999 750,00**
203	FRAIS D'ETUDES				60 000,00	10 140,00			70 140,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-1 681 030,56		1 000 000,00	681 030,56				
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL				1 390,00				1 390,00
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				-56 390,00				-56 390,00
211	TERRAINS	999 750,00							999 750,00
213	CONSTRUCTIONS				-90 282,00				-90 282,00
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE				83 160,00				83 160,00
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				62 122,00				62 122,00
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS		-1 198 228,80		-10 140,00	-50 000,00	-156 000,00		-1 414 368,80
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 188 228,80			156 000,00			1 344 228,80
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES				**1 000 000,00**		**1 000 000,00**	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			1 000 000,00		1 000 000,00	
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**35 200,00**		**-1 000 000,00**	**1 035 200,00**
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	35 200,00		-1 000 000,00	1 035 200,00
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/90

CHAPITRE 906 - (FONCTION EN RESERVE)

Article /compte par nature (1)	Libellé	1	2	3	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
203	FRAIS D'ETUDES			55 000,00		15 000,00	10 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			-55 000,00			2 000 000,00
213	CONSTRUCTIONS						-2 026 000,00
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						16 000,00
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					20 000,00	
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES					-35 000,00	
RECETTES							
132	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS NON TRANSFERABLES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
203	FRAIS D'ETUDES				80 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				1 945 000,00
213	CONSTRUCTIONS				-2 026 000,00
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				16 000,00
231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				20 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES				-35 000,00
RECETTES					
132	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS NON TRANSFERABLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									**4 449 348,00**
203	FRAIS D'ETUDES								804 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES								2 348 348,00
213	CONSTRUCTIONS								
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE								
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								1 297 000,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT								
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES			**30 797 000,00**		**142 600,00**		**12 400,00**	
203	FRAIS D'ETUDES						40 000,00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				-7 400,00		7 400,00	
213	CONSTRUCTIONS		1 343 165,00					
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		29 006 100,00				5 000,00	
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		447 735,00					
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES						-50 000,00	
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT				150 000,00		10 000,00	
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES									**35 401 348,00**
203	FRAIS D'ETUDES								844 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES								2 348 348,00
213	CONSTRUCTIONS								1 343 165,00
215	INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE								29 011 100,00
218	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								1 744 735,00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES								-50 000,00
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT								160 000,00
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			**774 675,00**			**110 625,00**		**885 300,00**
203	FRAIS D'ETUDES		-13 171,01					-13 171,01
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		250 000,00			110 625,00		360 625,00
208	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		137 846,01					137 846,01
261	TITRES DE PARTICIPATION		400 000,00					400 000,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES		**529 842,00**	**-27 451,00**	**7 700,00**			
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES		2 737,00			2 000,00	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		-6 400,00				
613	LOCATIONS		778,00				
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		1 023,00				
616	PRIMES D ASSURANCES		9 819,97				
618	DIVERS	7 700,00	-984,00			10 000,00	
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		55 816,00			4 000,00	
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		-8 847,97	1 100,00			
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		1 000,00				
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		364,00				
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		1 500,00				
628	DIVERS		-64 257,00				
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	529 842,00					
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	-7 700,00					
652						-16 000,00	
653	INDEMNITES ET FRAIS DE FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX			6 600,00			
656	PARTICIPATIONS						
657	SUBVENTIONS						
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		-20 000,00				
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES				**3 000,00**			**9 460,00**	**522 551,00**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES			1 000,00			1 859,00	7 596,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			3 000,00				-3 400,00
613	LOCATIONS						1 126,00	1 904,00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS						620,00	1 643,00
616	PRIMES D ASSURANCES						435,00	10 254,97
618	DIVERS						193,00	16 909,00
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			-1 000,00			864,00	59 680,00
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS							-7 747,97
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS						2 581,00	3 581,00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS						1 629,00	1 993,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES						64,00	1 564,00
628	DIVERS			17 847,00			89,00	-46 321,00
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL							529 842,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL							-7 700,00
652								-16 000,00
653	INDEMNITES ET FRAIS DE FORMATION DES ELUS MUNICIPAUX							6 600,00
656	PARTICIPATIONS			-17 847,00				-17 847,00
657	SUBVENTIONS							
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS							-20 000,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			**10 090 000,00**			**10 090 000,00**
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		4 545 000,00			4 545 000,00
613	LOCATIONS		1 175,00			1 175,00
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		26 953,31			26 953,31
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		10 432,52			10 432,52
651	AIDE À LA PERSONNE		-37 714,52			-37 714,52
657	SUBVENTIONS		5 544 153,69			5 544 153,69
RECETTES			**9 090 000,00**			**9 090 000,00**
747	PARTICIPATIONS		9 090 000,00			9 090 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES					**2 424 900,00**		
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES	3 775,00					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	-96 039,75					
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	-7 735,25			15 040,00		
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL				2 200 000,00		
657	SUBVENTIONS	100 000,00			204 960,00		
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION				4 900,00		
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					**2 424 900,00**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES				3 775,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES				-96 039,75
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES				7 304,75
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL				2 200 000,00
657	SUBVENTIONS				304 960,00
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION				4 900,00
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS)				
DEPENSES		**285 000,00**	**537 000,00**	**200 000,00**	**700 000,00**	**200 000,00**			**1 922 000,00**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES				-29 000,00				-29 000,00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS				12 500,00				12 500,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	-5 000,00							-5 000,00
618	DIVERS		10 310,00						10 310,00
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	250 000,00	-150,00	52 300,00	6 500,00				308 650,00
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS				10 000,00				10 000,00
628	DIVERS		150,00	200,00					350,00
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		300 000,00						300 000,00
657	SUBVENTIONS	40 000,00	200 000,00	147 500,00	700 000,00	200 000,00			1 287 500,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS		26 690,00						26 690,00
RECETTES			**17 000,00**	**60 000,00**					**77 000,00**
747	PARTICIPATIONS		17 000,00	60 000,00					77 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**492 943,00**				**492 943,00**
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			11 063,30		11 063,30
613	LOCATIONS	770,35				770,35
618	DIVERS	4 757,32				4 757,32
657	SUBVENTIONS	487 415,33		-11 063,30		476 352,03
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/93

CHAPITRE 936 - (FONCTION EN RESERVE)

Article /compte par nature (1)	Libellé	1	2	3	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES		**5 000,00**	**-86 036,00**	**-421 816,00**			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	-5 760,00		1 601,00			
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	10 760,00					
628	DIVERS		7 452,52	5 100,00			20 000,00
657	SUBVENTIONS		-93 488,52	-428 517,00			-20 000,00
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					**-502 852,00**
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES				-4 159,00
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES				10 760,00
628	DIVERS				32 552,52
657	SUBVENTIONS				-542 005,52
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									**-1 593 664,58**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES								
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES								
613	LOCATIONS								
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS								
618	DIVERS								
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES								
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS								
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS								
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL								
651	AIDE À LA PERSONNE								
657	SUBVENTIONS								-1 593 664,58
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE								
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION								
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES			**1 724 000,00**					
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES		183 670,00					
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES		-16 220,00					
613	LOCATIONS		2 000,00					
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		-258 610,00					
618	DIVERS		27 000,00					
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		607 970,00					
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		22 000,00					
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		6 000,00					
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		900 000,00					
651	AIDE À LA PERSONNE							
657	SUBVENTIONS		-6 420,00					
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		300,00					
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		256 310,00					
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES		**6 000 000,00**							**6 130 335,42**
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOUNITURES								183 670,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES								-16 220,00
613	LOCATIONS								2 000,00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS								-258 610,00
618	DIVERS								27 000,00
623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES								607 970,00
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS								22 000,00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS								6 000,00
641	REMUNERATIONS DU PERSONNEL								900 000,00
651	AIDE À LA PERSONNE	6 000 000,00							6 000 000,00
657	SUBVENTIONS								-1 600 084,58
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE								300,00
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION								256 310,00
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES			**1 917 049,00**	**41 520,00**		**232 589,00**		**2 191 158,00**
618	DIVERS		11 020,00					11 020,00
657	SUBVENTIONS		1 906 029,00	41 520,00		232 589,00		2 180 138,00
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

90230010 STRUCTURE ACCUEIL INTERNATIONA				Date de la délibération:
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**4 731 385,01**			
902310010 (5)	4 731 385,01			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	**4 731 385,01**			
RECETTES (b)	**2 665 158,49**			
902230010 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 665 158,49			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	**2 665 158,49**			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

9023007 CONSTRUCTION OBSERVATOIRE ATMOSPHERE				Date de la délibération:
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**8 951 454,54**		**2 979,00**	**2 979,00**
90231007 (5)	8 951 454,54		2 979,00	2 979,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	**8 951 454,54**		**2 979,00**	**2 979,00**
RECETTES (b)	**6 281 928,81**			
90223007 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 281 928,81			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	**6 281 928,81**			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

9023010 ANTENNE SAT. TRVX ET EQPMT — **Date de la délibération:**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**1 880 883,83**			
90231010 (5)	1 880 883,83			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	**1 880 883,83**			
RECETTES (b)				
90223010 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

9081801 RESTAURATION PONT RIVIERE DE L EST — **Date de la délibération:**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)			**150 000,00**	**150 000,00**
90811801 (5)			150 000,00	150 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)			**150 000,00**	**150 000,00**
RECETTES (b)				
90821801 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

90828001 PISTES FORESTIERES				**Date de la délibération:**
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	**RAR N-1 (3)**	**Nouveaux crédits votés**	**Total (4)**
DEPENSES (a)	**15 491 992,45**		**10 000,00**	**10 000,00**
908218001 (5)	15 491 992,45		10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	**15 491 992,45**		**10 000,00**	**10 000,00**
RECETTES (b)	**5 901 655,82**			
908228001 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 901 655,82			
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	**5 901 655,82**			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**83 569 120,86**	**5 819 600,00**	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**39 342 439,00**		
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - EMPRUNTS EN EUROS	39 342 439,00		
16441	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT - OPERATIONS AFFÉRENTES À L'EMPRUNT			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**44 226 681,86**	**5 819 600,00**	
103	PLAN DE RELANCE FCTVA			
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	751 973,96	900,00	
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	52 776,07		
139172	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER	9 931 304,09		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	2 534,81	1 700,00	
13932	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DRES	33 000 000,00	5 817 000,00	
13937	FONDS REGIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET L EMPLOI	488 092,93		

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**89 388 720,86**		**68 036 680,51**	**157 425 401,37**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**314 203 780,47**	**10 649 589,58**	
Ressources propres externes de l'année (a)		**55 000 000,00**	**-5 000 000,00**	
10222	F.C.T.V.A.	55 000 000,00	-5 000 000,00	
261	TITRES DE PARTICIPATION			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**259 203 780,47**	**15 649 589,58**	
261	*TITRES DE PARTICIPATION*			
28031	*AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES*	*2 825 981,51*	*-1 633 124,72*	
28032	*AMORTISSEMENTS DES FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT*	*115 662,78*	*3 772,85*	
28033	*AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'INSERTION*			
2804112	*AMORTISSEMENT BATIMENT ET INST*	*1 919 859,17*		
2804121	*AMORTISSEMENT*	*52 757,76*		
2804122	*AMORTISSEMENT*	*1 368 729,83*		
2804132	*BATIMENTS ET INSTALLATIONS*	*298 018,91*	*390 518,27*	
2804133	*AMORTISSEMENT COMPTE 204133*	*626,76*		
2804141	*AMORTISSEMENT*	*3 523 545,78*	*24 314,56*	
2804142	*AMORTISSEMENT*	*20 707 905,65*	*374 266,83*	
2804151	*AMORTISSEMENT*	*5 828 337,15*	*258 692,52*	
2804152	*AMORTISSEMENT*	*3 979 420,28*	*81 222,78*	
2804162	*AMORTISSEMENT*	*222 399,79*		
2804181	*AMORTISSEMENT*	*6 407 137,82*	*553 863,16*	
2804182	*AMORTISSEMENT*	*2 990 112,17*	*42 692,39*	
280421	*AMORTISSEMENT*	*21 097 472,64*	*1 063 300,09*	
280422	*AMORTISSEMENT*	*1 194 383,84*	*20 741,56*	
280431	*AMORTISSEMENT*	*8 904 567,35*	*49 396,44*	
280432	*AMORTISSEMENT*	*986 609,14*		
2804422	*AMORTISSEMENT*	*13 536,73*		
28045	*AMORTISSEMENT 28045*	*2 124 560,77*	*2 074 094,86*	
28051	*AMORTISSEMENT COMPTE 2051*	*335 879,56*	*232 696,36*	
2808	*AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*	*78 754,98*		
28121	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PLANTATIONS*	*97,66*		
28128	*AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS*	*11 387,33*	*1 243,17*	
281311	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS*	*4 224 002,07*	*2 758,11*	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
281312	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES*	*17 985 055,65*	*-25 365,70*	
281314	*AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS*	*1 661 911,14*	*-54 354,50*	
281318	*AMORTISSEMENT DES AUTRES BATIMENTS PUBLICS*	*6 880 778,15*	*298,72*	
28132	*AMORTISSEMENTS BATIMENTS PRIVES*	*13 782,56*		
281351	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS*	*335 758,26*	*9 074,21*	
281352	*AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PRIVES*	*504,16*	*159,13*	
281572	*AMORT MAT TECH SCOLAIRE*	*505 159,03*		
281578	*AMORT AUTRE MAT TECHNIQUE*	*356 051,99*	*632 741,07*	
28158	*AMORT AUTRES INSTALL, MAT ET OUT IND*		*565 915,00*	
2817314	*BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS*	*81 738,73*		
281735	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS*	*34 603,61*		
2817578	*AMORT MAT OUTIL TECHN AUTRE MAT TECHNIQUE*	*82 350,68*		
2817831	*MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE*	*113 465,68*	*9 966,84*	
2817848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS*	*5 867,56*	*-1 073,94*	
28181	*INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS*	*304 953,45*	*62 119,82*	
281828	*AMORT MAT TRANSPORT AUTRES MAT TRANSPORT*	*1 411 018,97*	*23 094,49*	
281831	*MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE*	*128 156,17*	*84 711,46*	
281838	*AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE*	*559 134,99*	*195 801,32*	
281841	*MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES*	*178 181,87*		
281848	*AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES*	*507 680,95*	*438 782,23*	
28185	*MATERIEL DE TELEPHONIE*	*3 128,44*	*1 533,82*	
28188	*AUTRES*	*508 227,84*	*93 805,09*	
282838	*AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE*			
954	Produits des cessions d'immobilisations	6 000 000,00		
951	*Virement de la section de fonctionnement*	*132 334 523,16*	*10 071 931,29*	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI		
		Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(3)	Solde d'exécution R001 de l'exercice(3)	Affectation R0168 de l'exercice précédent(3)	TOTAL VIII
	Total ressources propres disponibles	324 853 370,05	693 778,00		138 146 552,95	463 693 701,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	157 425 401,37
Ressources propres disponibles (VIII)	463 693 701,00
Solde (IX = VIII-IV)(4)	+306 268 299,63

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
23974001200012	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M41

BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 1

BUDGET : 07 BA ENERGIE REUNION

ANNEE 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
B1 - Balance générale du budget - Dépenses
B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATION GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	271 482,58	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		271 482,58
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	271 482,58	271 482,58

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	271 482,58	271 482,58

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	140 900,00		271 482,58		412 382,58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 000,00				30 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	Total des dépenses de gestion des services	**171 000,00**		**271 482,58**		**442 482,58**
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100,00				100,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOT SUR LES BENEFICES (5)	1 000,00				1 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**172 100,00**		**271 482,58**		**443 582,58**
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)*					
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*					
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)*					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	**172 100,00**		**271 482,58**		**443 582,58**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	443 582,58

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	172 000,00				172 000,00
73	IMPOTS ET TAXES (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	Total des recettes de gestion des services	**172 100,00**				**172 100,00**
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	**172 100,00**				**172 100,00**
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*					
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)*					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	**172 100,00**				**172 100,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 482,58

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	443 582,58

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*					
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)*					
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*					
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	271 482,58		271 482,58
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	*ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)*			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*			
	Dépenses d'exploitation - Total	**271 482,58**		**271 482,58**

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	271 482,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)*			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgetaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS*			
39	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS*			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS*			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total			

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
72	*TRAVAUX EN REGIE*			
73	IMPOTS ET TAXES (6)			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	*TRANSFERTS DE CHARGES*			
	Recettes d'exploitation - Total			

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**271 482,58**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**271 482,58**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)*			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)*			
3...	Stocks			
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*			
	Recettes d'investissement - Total			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)**	**140 900,00**	**271 482,58**	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	106 000,00		
6156	MAINTENANCE	34 900,00	271 482,58	
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**	**30 000,00**		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	30 000,00		
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)**			
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**100,00**		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	100,00		
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	**171 000,00**	**271 482,58**	
66	**CHARGES FINANCIERES (b)(8)**			
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)**	**100,00**		
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	100,00		
68	**DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)**			
69	**IMPOT SUR LES BENEFICES (e)(10)**	**1 000,00**		
695	IMPOT SUR LE BENEFICES	1 000,00		
022	**DEPENSES IMPREVUES (f)**			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**172 100,00**	**271 482,58**	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*			
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**172 100,00**	**271 482,58**	

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**271 482,58**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**ATTENUATIONS DE CHARGES (5)**			
70	**PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES**	**172 000,00**		
7011	VENTES D'ELECTRICITE	92 000,00		
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	80 000,00		
73	**IMPOTS ET TAXES (6)**			
74	**DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**			
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**100,00**		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	100,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		**172 100,00**		
76	**PRODUITS FINANCIERS (b)**			
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)**			
78	**REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)**			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		**172 100,00**		

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)*			
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**172 100,00**		

RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**271 482,58**
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**271 482,58**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (9)*			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*			
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES(8)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
23974001200012	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 1

BUDGET : 08 BA DSP REGION REUNION

ANNEE 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATION GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	151 999,16	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		151 999,16
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	151 999,16	151 999,16

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	151 999,16	151 999,16
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	151 999,16	151 999,16

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	303 998,32	303 998,32

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	50 000,00				50 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00				100,00
	Total des dépenses de gestion des services	**50 100,00**				**50 100,00**
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)	16 000,00				16 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**66 100,00**				**66 100,00**
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)*	*58 000,00*		*151 999,16*		*209 999,16*
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*	*2 737 460,00*				*2 737 460,00*
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)*					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	***2 795 460,00***		***151 999,16***		***2 947 459,16***
	TOTAL	**2 861 560,00**		**151 999,16**		**3 013 559,16**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 013 559,16

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	124 100,00				124 100,00
	Total des recettes de gestion des services	**124 100,00**				**124 100,00**
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	**124 100,00**				**124 100,00**
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*	*2 737 460,00*				*2 737 460,00*
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)*					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	***2 737 460,00***				***2 737 460,00***
	TOTAL	**2 861 560,00**				**2 861 560,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	151 999,16

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 013 559,16

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	209 999,16

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	58 000,00		151 999,16		209 999,16
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	**58 000,00**		**151 999,16**		**209 999,16**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement	**58 000,00**		**151 999,16**		**209 999,16**
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*	*2 737 460,00*				*2 737 460,00*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***2 737 460,00***				***2 737 460,00***
	TOTAL	**2 795 460,00**		**151 999,16**		**2 947 459,16**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 947 459,16

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)*	*58 000,00*		*151 999,16*		*209 999,16*
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*	*2 737 460,00*				*2 737 460,00*
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	***2 795 460,00***		***151 999,16***		***2 947 459,16***
	TOTAL	**2 795 460,00**		**151 999,16**		**2 947 459,16**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 947 459,16

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	209 999,16

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	*ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)*			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*		*151 999,16*	*151 999,16*
Dépenses d'exploitation - Total			**151 999,16**	**151 999,16**
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			**151 999,16**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)*			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgetaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	151 999,16		151 999,16
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS*			
39	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS*			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS*			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		**151 999,16**		**151 999,16**
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			**151 999,16**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
72	*TRAVAUX EN REGIE*			
73	IMPOTS ET TAXES (6)			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	*TRANSFERTS DE CHARGES*			
	Recettes d'exploitation - Total			

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**151 999,16**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**151 999,16**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)*			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)*			
3...	Stocks			
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*		*151 999,16*	*151 999,16*
	Recettes d'investissement - Total		**151 999,16**	**151 999,16**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

\+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**151 999,16**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)**			
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**	**50 000,00**		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	50 000,00		
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)**			
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**100,00**		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	100,00		
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	**50 100,00**		
66	**CHARGES FINANCIERES (b)(8)**			
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)**			
68	**DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)**			
69	**IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)**	**16 000,00**		
695	IMPOT SUR LES BENEFICES	16 000,00		
022	**DEPENSES IMPREVUES (f)**			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**66 100,00**		

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*58 000,00*	*151 999,16*	
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)*	*2 737 460,00*		
6811	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*2 737 460,00*		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*2 795 460,00*	*151 999,16*	
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*2 795 460,00*	*151 999,16*	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**2 861 560,00**	**151 999,16**	

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**151 999,16**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	124 100,00		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	124 000,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	100,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		124 100,00		
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		124 100,00		

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	***OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)***	***2 737 460,00***		
777	*QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC*	*2 737 460,00*		
043	***OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)***			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***2 737 460,00***		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**2 861 560,00**		

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	151 999,16

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	151 999,16

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	58 000,00	151 999,16	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	58 000,00	151 999,16	
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	58 000,00	151 999,16	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	58 000,00	151 999,16	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)*	*2 737 460,00*		
	Reprises sur autofinancement antérieur	*2 737 460,00*		
13912	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS*	*2 737 460,00*		
	Charges transférées			
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (9)*			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*2 737 460,00*		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		**2 795 460,00**	**151 999,16**	

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	151 999,16

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	*58 000,00*	*151 999,16*	
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)*	*2 737 460,00*		
28131	*BATIMENTS PUBLICS*	*2 737 460,00*		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		*2 795 460,00*	*151 999,16*	
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES(8)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*2 795 460,00*	*151 999,16*	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		**2 795 460,00**	**151 999,16**	

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**151 999,16**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**2 737 460,00**		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
16871	AUTRES DETTES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**2 737 460,00**		
13912	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS*	*2 737 460,00*		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'éxecution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**2 737 460,00**			**2 737 460,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**2 795 460,00**	**151 999,16**	
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**2 795 460,00**	**151 999,16**	
28131	*BATIMENTS PUBLICS*	*2 737 460,00*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*58 000,00*	*151 999,16*	

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	**2 947 459,16**				**2 947 459,16**

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	**2 737 460,00**
Ressources propres disponibles (VIII)	**2 947 459,16**
Solde (IX = VIII-IV)(5)	**209 999,16**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
23974001200012	CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M43

BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 1

BUDGET : 09 BA TRANSPORT REGION REUNION

ANNEE 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
B1 - Balance générale du budget - Dépenses
B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATION GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	310 000,00	-1 593 664,58
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		1 903 664,58
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	310 000,00	310 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	310 000,00	310 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 245 000,00				23 245 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 342 000,00		310 000,00		11 652 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	**34 587 000,00**		**310 000,00**		**34 897 000,00**
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**34 587 000,00**		**310 000,00**		**34 897 000,00**
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)*					
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*					
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)*					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	**34 587 000,00**		**310 000,00**		**34 897 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 897 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	34 439 000,00		-1 593 664,58		32 845 335,42
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	65 000,00				65 000,00
	Total des recettes de gestion des services	**34 504 000,00**		**-1 593 664,58**		**32 910 335,42**
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 000,00				83 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	**34 587 000,00**		**-1 593 664,58**		**32 993 335,42**
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)*					
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (6)*					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	**34 587 000,00**		**-1 593 664,58**		**32 993 335,42**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 903 664,58

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	34 897 000,00

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières					
4581	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*					
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières					
4582	**Total des opé.pour compte de tiers (6)**					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)*					
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)*					
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (4)*					
	Total des recettes d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	*ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)*			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	310 000,00		310 000,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*			
Dépenses d'exploitation - Total		**310 000,00**		**310 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	310 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
15	*PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)*			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgetaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS*			
39	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS*			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS*			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total				

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	*PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)*			
72	*TRAVAUX EN REGIE*			
73	IMPOTS ET TAXES (6)			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-1 593 664,58		-1 593 664,58
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	*TRANSFERTS DE CHARGES*			
	Recettes d'exploitation - Total	**-1 593 664,58**		**-1 593 664,58**

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**1 903 664,58**
= TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**310 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	*AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS*			
29	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)*			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	*CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
49	*PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)*			
3...	Stocks			
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*			
	Recettes d'investissement - Total			

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+ AFFECTATION AUX COMPTES 106	
= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)**	**23 245 000,00**		
6041	ACHAT D'ETUDES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	250 000,00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	22 365 000,00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	100 000,00		
6156	MAINTENANCE	110 000,00		
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	420 000,00		
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**			
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)**			
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**11 342 000,00**	**310 000,00**	
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS		310 000,00	
65737	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	11 342 000,00		
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)	**34 587 000,00**	**310 000,00**	
66	**CHARGES FINANCIERES (b)(8)**			
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)**			
68	**DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)**			
022	**DEPENSES IMPREVUES (f)**			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	**34 587 000,00**	**310 000,00**	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*			
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT*			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**34 587 000,00**	**310 000,00**	

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**310 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**ATTENUATIONS DE CHARGES (5)**			
70	**PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES**			
73	**IMPOTS ET TAXES (6)**			
74	**DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**	**34 439 000,00**	**-1 593 664,58**	
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	24 639 000,00	-1 593 664,58	
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	9 800 000,00		
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**65 000,00**		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	65 000,00		
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75	**34 504 000,00**	**-1 593 664,58**	
76	**PRODUITS FINANCIERS (b)**			
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)**	**83 000,00**		
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	83 000,00		
78	**REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)**			
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	**34 587 000,00**	**-1 593 664,58**	

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)*			
043	*OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)*			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**34 587 000,00**	**-1 593 664,58**	

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**1 903 664,58**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**310 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières			
	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)*			
	Reprises sur autofinancement antérieur			
	Charges transférées			
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES (9)*			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières			
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*			
040	*OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)*			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES(8)*			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGION REUNION

Numéro SIRET : 239 740 012 00079

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 71

BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 1

Voté par fonction

BUDGET : 01 BUDGET FEDER REUNION

ANNEE 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

Sommaire

I - Informations générales
B - Modalités de vote
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes
D1 - Présentation des AP votées
D2 - Présentation des AE votées

II - Présentation générale du budget
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre
B - Récapitulation par groupes fonctionnels
C1 - Equilibre financier - Investissement
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement
D1 - Balance générale - Dépenses
D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
A.900 - Services généraux
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage
A.902 - Enseignement
A.903 - Culture, sports et loisirs
A.904 - Santé et action sociale
A.905 - Aménagement des territoires
A.906 - Gestion des fonds européens
A.907 - Environnement
A.908 - Transports
A.909 - Action économique
A.921 - Taxes non affectées
A.922 - Dotations et participations
A.923 - Dettes et autres opérations financières
A.925 - Opérations patrimoniales
A.926 - Transferts entre les sections
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
B.930 - Services généraux
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage
B.932 - Enseignement
B.933 - Culture, sports et loisirs
B.934 - Santé et action sociale
B.935 - Aménagement des territoires
B.936 - Gestion des fonds européens

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

B.937 - Environnement
B.938 - Transports
B.939 - Action économique
B.940 - Impositions directes
B.941 - Autres impôts et taxes
B.942 - Dotations et participations
B.943 - Opérations financières
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes
B.946 - Transferts entre les sections
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations

IV - Annexes
A - Présentation croisée
A/900 - Services généraux
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage
A/902 - Enseignement
A/903 - Culture, sports et loisirs
A/904 - Santé et action sociale
A/905 - Aménagement des territoires
A/906 - Gestion des fonds européens
A/907 - Environnement
A/908 - Transports
A/909 - Action économique
A/930 - Services généraux
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage
A/932 - Enseignement
A/933 - Culture, sports et loisirs
A/934 - Santé et action sociale
A/935 - Aménagement des territoires
A/936 - Gestion des fonds européens
A/937 - Environnement
A/938 - Transports
A/939 - Action économique
B - Eléments du bilan
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes : 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre
à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (1)(2)	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	150 587 290,13	148 082 177,25	40 320 065,72	37 814 952,84
Investissement	120 416 034,27	122 575 249,75	50 225 253,02	52 384 468,50
Fonctionnement	30 171 255,86	25 506 927,50	-9 905 187,30	-14 569 515,66

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR	301 154 496,36	263 339 543,52	-37 814 952,84
Investissement	255 383 965,73	202 999 497,23	-52 384 468,50
Fonctionnement	45 770 530,63	60 340 046,29	14 569 515,66

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (4)
TOTAL	
Investissement	
Fonctionnement	

(4) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap./Art.(2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		**255 383 965,73**
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	255 383 965,73
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		**45 770 530,63**
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	45 770 530,63

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap./Art.(2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		**202 999 497,23**
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	202 999 497,23
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		**60 340 046,29**
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	60 340 046,29

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALE
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

AP de dépenses imprévues (2)	950	

TOTAL GENERAL		

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

AE de dépenses imprévues (2)	952	

TOTAL GENERAL		

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	43 120 286,87	43 120 286,87
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)(1)	255 383 965,73	202 999 497,23
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		52 384 468,50
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	298 504 252,60	298 504 252,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	43 120 286,87	43 120 286,87
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)(1)	45 770 530,63	60 340 046,29
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (1)	14 569 515,66	
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	103 460 333,16	103 460 333,16
	TOTAL DU BUDGET (4)	401 964 585,76	401 964 585,76

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés		43 120 286,87	43 120 286,87		43 120 286,87	43 120 286,87
Crédits de fonctionnement votés		43 120 286,87	43 120 286,87		43 120 286,87	43 120 286,87
Total budget (hors RAR N-1 et reports)		86 240 573,74	86 240 573,74		86 240 573,74	86 240 573,74

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	POUR MEMOIRE BUDGET DE L'EXERCICE (1)	POUR MEMOIRE RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRESIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 SERVICES GENERAUX (sauf 01)
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**178 646 288,49**	**255 383 965,73**	**43 120 286,87**		**477 150 541,09**	**102 166 575,36**	
90 Opérations ventilées	119 600 000,00	255 383 965,73			374 983 965,73		
- en AP/CP (2)	119 600 000,00	255 383 965,73			374 983 965,73		
- hors AP/CP (2)							
Dont opérations pour compte de tiers							
92 Opérations non ventilées	59 046 288,49		43 120 286,87		102 166 575,36	102 166 575,36	
001 Solde d'exécution section d'investissement							
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**178 646 288,49**	**202 999 497,23**	**95 504 755,37**		**477 150 541,09**	**154 551 043,86**	
90 Opérations ventilées	119 600 000,00	202 999 497,23			322 599 497,23		
- Recettes affectées	119 600 000,00	202 999 497,23			322 599 497,23		
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région							
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	59 046 288,49		43 120 286,87		102 166 575,36	102 166 575,36	
954 Produits des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé							
001 Solde d'exécution section d'investissement			52 384 468,50		52 384 468,50	52 384 468,50	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**80 796 288,49**	**45 770 530,63**	**57 689 802,53**		**184 256 621,65**	**116 736 091,02**	
93 Services ventilés	21 750 000,00	45 770 530,63			67 520 530,63		
- en AE/CP	21 750 000,00	45 770 530,63			67 520 530,63		
- hors AE/CP							
94 Services communs non ventilés	59 046 288,49		43 120 286,87		102 166 575,36	102 166 575,36	
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté			14 569 515,66		14 569 515,66	14 569 515,66	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**80 796 288,49**	**60 340 046,29**	**43 120 286,87**		**184 256 621,65**	**102 166 575,36**	
93 Services ventilés	21 750 000,00	60 340 046,29			82 090 046,29		
94 Services communs non ventilés	59 046 288,49		43 120 286,87		102 166 575,36	102 166 575,36	
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)

1 FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	4 SANTE ET ACTION SOCIALE	5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	6 Fonction 6	7 ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 ACTION ECONOMIQUE
					374 983 965,73			
					374 983 965,73			
					374 983 965,73			
					322 599 497,23			
					322 599 497,23			
					322 599 497,23			
					67 520 530,63			
					67 520 530,63			
					67 520 530,63			
					82 090 046,29			
					82 090 046,29			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**374 983 965,73**	**322 599 497,23**
900 Services généraux		
901 Formation professionnelle et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Gestion des fonds européens	374 983 965,73	322 599 497,23
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
92 Opérations non ventilées		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations (sauf 1068)		
923 Dettes et autres opérations financières		
95 Chapitres de prévision sans réalisation		
954 Produit des cessions d'immobilisations		
TOTAL	**374 983 965,73**	**322 599 497,23**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales		
926 Transferts entre les sections	*102 166 575,36*	*102 166 575,36*
951 Virement de la section de fonctionnement		
TOTAL	**102 166 575,36**	**102 166 575,36**

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926+951) - D926.....	

001 Solde d'exécution section d'investissement		52 384 468,50
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		

TOTAL DE LA SECTION	**477 150 541,09**	**477 150 541,09**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Opérations ventilées	**67 520 530,63**	**82 090 046,29**
930 Services généraux		
931 Formation professionnelle et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens	67 520 530,63	82 090 046,29
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
94 Opérations non ventilées		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations non affectées		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus		
945 Provisions		
95 Opérations sans réalisations		
952 Dépenses imprévues		
TOTAL	**67 520 530,63**	**82 090 046,29**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre sections	*102 166 575,36*	*102 166 575,36*
947 Transferts dans section fonctionnement		
953 Virement à la section d'investissement		
TOTAL	**102 166 575,36**	**102 166 575,36**

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946+953)-R946.....		

002 Résultat de fonctionnement reporté	14 569 515,66	

TOTAL DE LA SECTION	**184 256 621,65**	**184 256 621,65**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - DEPENSES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Dépenses d'investissement - Total		**178 646 288,49**	**255 383 965,73**	**43 120 286,87**		**477 150 541,09**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**119 600 000,00**	**255 383 965,73**			**374 983 965,73**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	119 600 000,00	255 383 965,73			374 983 965,73
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
Sous total des opérations d'ordre		***59 046 288,49***		***43 120 286,87***		***102 166 575,36***
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*					
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*		*43 120 286,87*		*102 166 575,36*
001	**Solde d'exécution reporté (2)**					

(1) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - DEPENSES

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Dépenses de fonctionnement - Total		**80 796 288,49**	**45 770 530,63**	**57 689 802,53**		**184 256 621,65**
Sous total des opérations réelles		**21 750 000,00**	**45 770 530,63**			**67 520 530,63**
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE	21 750 000,00	45 770 530,63			67 520 530,63
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre		***59 046 288,49***		***43 120 286,87***		***102 166 575,36***
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*		*43 120 286,87*		*102 166 575,36*
947	*TRANSFERT DANS SECTION FONCTIONNEMENT*					
953	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*					
002	**Solde d'exécution reporté (2)**			**14 569 515,66**		**14 569 515,66**

(1) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - RECETTES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Recettes d'investissement - Total		**178 646 288,49**	**202 999 497,23**	**95 504 755,37**		**477 150 541,09**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**119 600 000,00**	**202 999 497,23**			**322 599 497,23**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	119 600 000,00	202 999 497,23			322 599 497,23
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204) (1)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (1)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Sous total des opérations d'ordre		***59 046 288,49***		***43 120 286,87***		***102 166 575,36***
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*					
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*		*43 120 286,87*		*102 166 575,36*
951	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*					
1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés**					
001	**Solde d'exécution section d'investissement**			**52 384 468,50**		**52 384 468,50**

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - RECETTES

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Recettes de fonctionnement - Total		**80 796 288,49**	**60 340 046,29**	**43 120 286,87**		**184 256 621,65**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**21 750 000,00**	**60 340 046,29**			**82 090 046,29**
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (hors c/731)					
731	IMPOTS LOCAUX					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	21 750 000,00	60 340 046,29			82 090 046,29
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
013	ATTENUATION DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre		***59 046 288,49***		***43 120 286,87***		***102 166 575,36***
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*		*43 120 286,87*		*102 166 575,36*
947	*TRANSFERT DANS SECTION FONCTIONNEMENT*					
002	**Résultat de fonctionnement reporté**					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
90	**Opérations ventilées**	**119 600 000,00**	**255 383 965,73**				**255 383 965,73**		**374 983 965,73**
900	SERVICES GENERAUX								
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA								
902	ENSEIGNEMENT								
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS								
904	SANTE ET ACTION SOCIALE								
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES								
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	119 600 000,00	255 383 965,73				255 383 965,73		374 983 965,73
907	ENVIRONNEMENT								
908	TRANSPORTS								
909	ACTION ECONOMIQUE								
92	**Opération non ventilées**	**59 046 288,49**			**43 120 286,87**			**43 120 286,87**	**102 166 575,36**
921	TAXES NON AFFECTEES								
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES								
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*								
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*			*43 120 286,87*			*43 120 286,87*	*102 166 575,36*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**								
950	DEPENSES IMPREVUES (DANSLE CADRE D'UNE .AP								
TOTAL des groupes fonctionnels		**178 646 288,49**	**255 383 965,73**		**43 120 286,87**		**255 383 965,73**	**43 120 286,87**	**477 150 541,09**

001 Solde d'exécution reporté(4)	
TOTAL	**477 150 541,09**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
90	**Opérations ventilées**	**119 600 000,00**	**202 999 497,23**			**322 599 497,23**
900	SERVICES GENERAUX					
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA					
902	ENSEIGNEMENT					
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS					
904	SANTE ET ACTION SOCIALE					
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES					
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	119 600 000,00	202 999 497,23			322 599 497,23
907	ENVIRONNEMENT					
908	TRANSPORTS					
909	ACTION ECONOMIQUE					
92	**Opération non ventilées**	**59 046 288,49**		**43 120 286,87**		**102 166 575,36**
921	TAXES NON AFFECTEES					
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (sauf R922-1068)					
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES					
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*					
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*		*43 120 286,87*		*102 166 575,36*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**					
TOTAL des groupes fonctionnels		**178 646 288,49**	**202 999 497,23**	**43 120 286,87**		**424 766 072,59**

001 Solde d'exécution reporté(4)	**52 384 468,50**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (5)	

TOTAL	**477 150 541,09**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)= 0,00 €

		2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)= 0,00 €

		3	4					TOTAL
			ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
		SECURITE	41	42	43	44	48	DU CHAPITRE
			ACTIONS INTERREGIONALES	ACTIONS EUROPEENNES	ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)								
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AP-CP(4)						
Hors AP-CP(4)						
Dont op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		0	1	2			
		SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice(2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AP-CP(4)						
Hors AP-CP(4)						
Dont op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)= 0,00 €

		6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 906

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AP (1)= 0,00 €

		1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice(BP+DM)(2)			**119 600 000,00**		**119 600 000,00**
Restes à réaliser N-1			**255 383 965,73**		**255 383 965,73**
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)			**119 600 000,00**		**119 600 000,00**
Restes à réaliser N-1			**202 999 497,23**		**202 999 497,23**
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 0,00 €

		0	1						
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10	11	12	13	14	15	18
			SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES				AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 0,00 €

		2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)								
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 0,00 €

		8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)								
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES (5)					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article /Compte par *nature(1)*	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)			
	RECETTES (3)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
	Reprises sur autofinancemet	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
139172	*SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER*	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
	Charges transférées			
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
	Amortissement des immobilisations	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
28045	*SUBV EQUIPT VERSEES AUX TIERS-FONDS EUROPEENS*	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
	Autres			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT 95 OPERATIONS SANS REALISATIONS	A.950 A.951 A.954

DEPENSES

950 DEPENSES IMPREVUES (DANSLE CADRE D'UNE .AP)	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP

RECETTES

951 *VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée

(1) Le contenu de la colonne budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES

954 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
Budget l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
93	**Services ventilés**	**21 750 000,00**	**45 770 530,63**				**45 770 530,63**		**67 520 530,63**
930	SERVICES GENERAUX								
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA								
932	ENSEIGNEMENT								
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS								
934	SANTE ET ACTION SOCIALE								
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES								
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	21 750 000,00	45 770 530,63				45 770 530,63		67 520 530,63
937	ENVIRONNEMENT								
938	TRANSPORTS								
939	ACTION ECONOMIQUE								
94	**Services communs non ventilés**	**59 046 288,49**			**43 120 286,87**			**43 120 286,87**	**102 166 575,36**
940	IMPOSITIONS DIRECTES								
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES								
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
943	OPERATIONS FINANCIERES								
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELU								
945	*PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES*								
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*			*43 120 286,87*			*43 120 286,87*	*102 166 575,36*
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**								
952	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.								
953	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*								
TOTAL des groupes fonctionnels		**80 796 288,49**	**45 770 530,63**		**43 120 286,87**		**45 770 530,63**	**43 120 286,87**	**169 687 105,99**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE(4)	**14 569 515,66**
TOTAL	**184 256 621,65**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
93	**Services ventilés**	**21 750 000,00**	**60 340 046,29**			**82 090 046,29**
930	SERVICES GENERAUX					
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA					
932	ENSEIGNEMENT					
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS					
934	SANTE ET ACTION SOCIALE					
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES					
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	21 750 000,00	60 340 046,29			82 090 046,29
937	ENVIRONNEMENT					
938	TRANSPORTS					
939	ACTION ECONOMIQUE					
94	**Services communs non ventilés**	**59 046 288,49**		**43 120 286,87**		**102 166 575,36**
940	IMPOSITIONS DIRECTES					
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES					
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
943	OPERATIONS FINANCIERES					
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELU					
945	*PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES*					
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*	*59 046 288,49*		*43 120 286,87*		*102 166 575,36*
TOTAL des groupes fonctionnels		**80 796 288,49**	**60 340 046,29**	**43 120 286,87**		**184 256 621,65**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE(4)	
TOTAL	**184 256 621,65**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositons du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositons du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION De FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						
Dans le cadre d'une AE-CP						
Hors AE-CP						
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		0	1	2			
		SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									
Dans le cadre d'une AE-CP									
Hors AE-CP									
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						
Dans le cadre d'une AE-CP						
Hors AE-CP						
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)= 0,00 €

		6	7	8	TOTAL
		TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	SECURITE	AUTRES ACTIONS	DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AE (1)= 0,00 €

	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)		**21 750 000,00**		**21 750 000,00**
Restes à réaliser N-1		**45 770 530,63**		**45 770 530,63**
Propositions du président				
Vote de l'assemblée(3)				
Dans le cadre d'une AE-CP				
Hors AE-CP				
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)		**21 750 000,00**		**21 750 000,00**
Restes à réaliser N-1		**60 340 046,29**		**60 340 046,29**
Propositions du président				
Vote de l'assemblée(3)				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									
Dans le cadre d'une AE-CP									
Hors AE-CP									
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
	81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par article

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par article

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES(5)					
	RECETTES(6)					

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (6)	ontant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 945

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES			
	RECETTES			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 946

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES (4)	**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
	Dot.aux amortissements et provisions	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
6811	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
	Autres			
	RECETTES (5)	**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
	Reprise sur autofinancement	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
777	*QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC*	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
	Transfert de charges			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 947

CHAPITRE 947 -

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES (4)			
	RECETTES (4)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 952 B 953

DEPENSES

952 DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.E)	
Pour mémoire budget AE précédent	**Vote de l'assemblée sur les AE**

DEPENSES

953 *VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	
Budget de l'exercice (1)	**Vote de l'assemblée**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article /compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
RECETTES					
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0	1						
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article /compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
657	SUBVENTIONS				
RECETTES					
747	PARTICIPATIONS				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
139172	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - FEDER	59 046 288,49	43 120 286,87	

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**102 166 575,36**	**255 383 965,73**		**357 550 541,09**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		**59 046 288,49**	**43 120 286,87**	
28045	*SUBV EQUIPT VERSEES AUX TIERS-FONDS EUROPEENS*	*59 046 288,49*	*43 120 286,87*	
954	Produits des cessions d'immobilisations			
951	*Virement de la section de fonctionnement*			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(3)	Solde d'exécution R001 de l'exercice(3)	Affectation R0168 de l'exercice précédent(3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	**102 166 575,36**	**202 999 497,23**	**52 384 468,50**		**357 550 541,09**

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	**357 550 541,09**
Ressources propres disponibles (VIII)	**357 550 541,09**
Solde (IX = VIII-IV)(4)	

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGION REUNION

Numéro SIRET : 239 740 012 00103

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

M. 71

BUDGET SUPPLEMENTAIRE / DECISION MODIFICATIVE N° 1

Voté par fonction

BUDGET : 01 BUDGET POCT REUNION

ANNEE 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

Sommaire

I - Informations générales
B - Modalités de vote
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes
D1 - Présentation des AP votées
D2 - Présentation des AE votées

II - Présentation générale du budget
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre
B - Récapitulation par groupes fonctionnels
C1 - Equilibre financier - Investissement
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement
D1 - Balance générale - Dépenses
D2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
A.900 - Services généraux
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage
A.902 - Enseignement
A.903 - Culture, sports et loisirs
A.904 - Santé et action sociale
A.905 - Aménagement des territoires
A.906 - Gestion des fonds européens
A.907 - Environnement
A.908 - Transports
A.909 - Action économique
A.921 - Taxes non affectées
A.922 - Dotations et participations
A.923 - Dettes et autres opérations financières
A.925 - Opérations patrimoniales
A.926 - Transferts entre les sections
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
B.930 - Services généraux
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage
B.932 - Enseignement
B.933 - Culture, sports et loisirs
B.934 - Santé et action sociale
B.935 - Aménagement des territoires
B.936 - Gestion des fonds européens

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

B.937 - Environnement
B.938 - Transports
B.939 - Action économique
B.940 - Impositions directes
B.941 - Autres impôts et taxes
B.942 - Dotations et participations
B.943 - Opérations financières
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes
B.946 - Transferts entre les sections
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations

IV - Annexes
A - Présentation croisée
A/900 - Services généraux
A/901 - Formation professionnelle et apprentissage
A/902 - Enseignement
A/903 - Culture, sports et loisirs
A/904 - Santé et action sociale
A/905 - Aménagement des territoires
A/906 - Gestion des fonds européens
A/907 - Environnement
A/908 - Transports
A/909 - Action économique
A/930 - Services généraux
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage
A/932 - Enseignement
A/933 - Culture, sports et loisirs
A/934 - Santé et action sociale
A/935 - Aménagement des territoires
A/936 - Gestion des fonds européens
A/937 - Environnement
A/938 - Transports
A/939 - Action économique
B - Eléments du bilan
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes : 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre
à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS	

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (1)(2)	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	2 411 165,94	1 923 845,31	1 754 678,78	1 267 358,15
Investissement			1 894 721,61	1 894 721,61
Fonctionnement	2 411 165,94	1 923 845,31	-140 042,83	-627 363,46

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR	17 198 791,10	15 931 432,95	-1 267 358,15
Investissement	3 238 147,61	1 343 426,00	-1 894 721,61
Fonctionnement	13 960 643,49	14 588 006,95	627 363,46

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (4)
TOTAL	
Investissement	
Fonctionnement	

(4) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap./Art.(2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		**3 238 147,61**
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	3 238 147,61
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		**13 960 643,49**
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	13 960 643,49

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap./Art.(2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		**1 343 426,00**
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	1 343 426,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		**14 588 006,95**
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	14 588 006,95

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALE
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

AP de dépenses imprévues (2)	950	

TOTAL GENERAL		

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

I - INFORMATIONS GENERALES
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

AE de dépenses imprévues (2)	952	

TOTAL GENERAL		

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)(1)	3 238 147,61	1 343 426,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		1 894 721,61
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	3 238 147,61	3 238 147,61
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés		
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)(1)	13 960 643,49	14 588 006,95
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté (1)	627 363,46	
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	14 588 006,95	14 588 006,95
	TOTAL DU BUDGET (4)	17 826 154,56	17 826 154,56

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés						
Crédits de fonctionnement votés						
Total budget (hors RAR N-1 et reports)						

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS

SECTION	POUR MEMOIRE BUDGET DE L'EXERCICE (1)	POUR MEMOIRE RESTES A REALISER N-1	PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRESIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 SERVICES GENERAUX (sauf 01)
AP VOTEES							
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES							
Dont dépenses imprévues (952)							
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**790 000,00**	**3 238 147,61**			**4 028 147,61**		
90 Opérations ventilées	790 000,00	3 238 147,61			4 028 147,61		
- en AP/CP (2)	790 000,00	3 238 147,61			4 028 147,61		
- hors AP/CP (2)							
Dont opérations pour compte de tiers							
92 Opérations non ventilées							
001 Solde d'exécution section d'investissement							
RECETTES D'INVESTISSEMENT	**790 000,00**	**1 343 426,00**	**1 894 721,61**		**4 028 147,61**	**1 894 721,61**	
90 Opérations ventilées	790 000,00	1 343 426,00			2 133 426,00		
- Recettes affectées	790 000,00	1 343 426,00			2 133 426,00		
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région							
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produits des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédent de fonctionnement capitalisé							
001 Solde d'exécution section d'investissement			1 894 721,61		1 894 721,61	1 894 721,61	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**7 110 000,00**	**13 960 643,49**	**627 363,46**		**21 698 006,95**	**627 363,46**	
93 Services ventilés	7 110 000,00	13 960 643,49			21 070 643,49		
- en AE/CP	7 110 000,00	13 960 643,49			21 070 643,49		
- hors AE/CP							
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté			627 363,46		627 363,46	627 363,46	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**7 110 000,00**	**14 588 006,95**			**21 698 006,95**		
93 Services ventilés	7 110 000,00	14 588 006,95			21 698 006,95		
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent
(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BUDGET - RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)

1 FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	4 SANTE ET ACTION SOCIALE	5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	6 (FONCTION EN RESERVE)	7 ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 ACTION ECONOMIQUE
					4 028 147,61			
					4 028 147,61			
					4 028 147,61			
					2 133 426,00			
					2 133 426,00			
					2 133 426,00			
					21 070 643,49			
					21 070 643,49			
					21 070 643,49			
					21 698 006,95			
					21 698 006,95			

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	**4 028 147,61**	**2 133 426,00**
900 Services généraux		
901 Formation professionnelle et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Gestion des fonds européens	4 028 147,61	2 133 426,00
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
92 Opérations non ventilées		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations (sauf 1068)		
923 Dettes et autres opérations financières		
95 Chapitres de prévision sans réalisation		
954 Produit des cessions d'immobilisations		
TOTAL	**4 028 147,61**	**2 133 426,00**

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales		
926 Transferts entre les sections		
951 Virement de la section de fonctionnement		
TOTAL		

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926+951) - D926.....	

001 Solde d'exécution section d'investissement		1 894 721,61
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		

TOTAL DE LA SECTION	**4 028 147,61**	**4 028 147,61**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Opérations ventilées	**21 070 643,49**	**21 698 006,95**
930 Services généraux		
931 Formation professionnelle et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens	21 070 643,49	21 698 006,95
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
94 Opérations non ventilées		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations non affectées		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnement des groupes d'élus		
945 Provisions		
95 Opérations sans réalisations		
952 Dépenses imprévues		
TOTAL	**21 070 643,49**	**21 698 006,95**

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre sections		
947 Transferts dans section fonctionnement		
953 Virement à la section d'investissement		
TOTAL		

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946+953)-R946.....	

002 Résultat de fonctionnement reporté	627 363,46	

TOTAL DE LA SECTION	**21 698 006,95**	**21 698 006,95**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - DEPENSES

INVESTISSEMENT		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Dépenses d'investissement - Total		**790 000,00**	**3 238 147,61**			**4 028 147,61**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**790 000,00**	**3 238 147,61**			**4 028 147,61**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	790 000,00	3 238 147,61			4 028 147,61
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
Sous total des opérations d'ordre						
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*					
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*					
001	**Solde d'exécution reporté (2)**					

(1) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - DEPENSES

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Dépenses de fonctionnement - Total		**7 110 000,00**	**13 960 643,49**	**627 363,46**		**21 698 006,95**
Sous total des opérations réelles		**7 110 000,00**	**13 960 643,49**			**21 070 643,49**
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES D'ACTIVITE	7 110 000,00	13 960 643,49			21 070 643,49
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre						
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*					
947	*TRANSFERT DANS SECTION FONCTIONNEMENT*					
953	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*					
002	**Solde d'exécution reporté (2)**			**627 363,46**		**627 363,46**

(1) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - RECETTES

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Recettes d'investissement - Total		**790 000,00**	**1 343 426,00**	**1 894 721,61**		**4 028 147,61**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**790 000,00**	**1 343 426,00**			**2 133 426,00**
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	790 000,00	1 343 426,00			2 133 426,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors 204) (1)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (1)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (1)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (1)					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
954	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Sous total des opérations d'ordre						
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*					
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*					
951	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*					
1068	**Excédents de fonctionnement capitalisés**					
001	**Solde d'exécution section d'investissement**			**1 894 721,61**		**1 894 721,61**

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE - RECETTES

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du Président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I+II+III
Recettes de fonctionnement - Total		**7 110 000,00**	**14 588 006,95**			**21 698 006,95**
Sous total des opérations réelles et mixtes		**7 110 000,00**	**14 588 006,95**			**21 698 006,95**
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (hors c/731)					
731	IMPOTS LOCAUX					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 110 000,00	14 588 006,95			21 698 006,95
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
013	ATTENUATION DE CHARGES					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
945	PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES					
Sous total des opérations d'ordre						
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*					
947	*TRANSFERT DANS SECTION FONCTIONNEMENT*					
002	**Résultat de fonctionnement reporté**					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
90	**Opérations ventilées**	**790 000,00**	**3 238 147,61**				**3 238 147,61**		**4 028 147,61**
900	SERVICES GENERAUX								
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA								
902	ENSEIGNEMENT								
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS								
904	SANTE ET ACTION SOCIALE								
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES								
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	790 000,00	3 238 147,61				3 238 147,61		4 028 147,61
907	ENVIRONNEMENT								
908	TRANSPORTS								
909	ACTION ECONOMIQUE								
92	**Opération non ventilées**								
921	TAXES NON AFFECTEES								
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES								
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*								
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*								
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**								
950	DEPENSES IMPREVUES (DANSLE CADRE D'UNE .AP								
TOTAL des groupes fonctionnels		**790 000,00**	**3 238 147,61**				**3 238 147,61**		**4 028 147,61**

001 Solde d'exécution reporté(4)	

TOTAL	**4 028 147,61**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
90	**Opérations ventilées**	**790 000,00**	**1 343 426,00**			**2 133 426,00**
900	SERVICES GENERAUX					
901	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA					
902	ENSEIGNEMENT					
903	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS					
904	SANTE ET ACTION SOCIALE					
905	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES					
906	GESTION DES FONDS EUROPEENS	790 000,00	1 343 426,00			2 133 426,00
907	ENVIRONNEMENT					
908	TRANSPORTS					
909	ACTION ECONOMIQUE					
92	**Opération non ventilées**					
921	TAXES NON AFFECTEES					
922	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (sauf R922-1068)					
923	DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES					
925	*OPERATIONS PATRIMONIALES*					
926	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*					
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**					
TOTAL des groupes fonctionnels		**790 000,00**	**1 343 426,00**			**2 133 426,00**

001 Solde d'exécution reporté(4)	**1 894 721,61**
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé (5)	
TOTAL	**4 028 147,61**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)= 0,00 €

		2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du Président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

AP (1)= 0,00 €

		3	4					TOTAL
			ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					
		SECURITE	41	42	43	44	48	DU CHAPITRE
			ACTIONS INTERREGIONALES	ACTIONS EUROPEENNES	ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du Président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)								
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AP-CP(4)						
Hors AP-CP(4)						
Dont op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		0	1	2			
		SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice(2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Dans le cadre d'une AP-CP(4)						
Hors AP-CP(4)						
Dont op. pour compte de tiers						
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée (3)						
Recettes affectées						
Financement par le tiers de l'op.						

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AP (1)= 0,00 €

		6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 906

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AP (1)= 0,00 €

		1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice(BP+DM)(2)			**790 000,00**		**790 000,00**
Restes à réaliser N-1			**3 238 147,61**		**3 238 147,61**
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)			**790 000,00**		**790 000,00**
Restes à réaliser N-1			**1 343 426,00**		**1 343 426,00**
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES D'EQUIPEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AP-CP(4)							
Hors AP-CP(4)							
Dont op. pour compte de tiers							
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

AP (1)= 0,00 €

		6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AP-CP(4)					
Hors AP-CP(4)					
Dont op. pour compte de tiers					
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 0,00 €

		0	1						
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10	11	12	13	14	15	18
			SERVICES COMMUNS	TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES				AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 0,00 €

		2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)								
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	A 908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

AP (1)= 0,00 €

		8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES D'EQUIPEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Dans le cadre d'une AP-CP(4)									
Hors AP-CP(4)									
Dont op. pour compte de tiers									
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée (3)									
Recettes affectées									
Financement par le tiers de l'op.									

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

AP (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AP-CP(4)								
Hors AP-CP(4)								
Dont op. pour compte de tiers								
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 921 - TAXES NON AFFECTEES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 922 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES (5)					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(5) Reversement de dotations (trop perçu).

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 923 - DETTES ET AUTRES OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 - OPERATIONS PATRIMONIALES

Article /Compte par *nature(1)*	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)			
	RECETTES (3)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT - 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)			
	Reprises sur autofinancemet			
	Charges transférées			
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)			
	Amortissement des immobilisations			
	Autres			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.
(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION D'INVESTISSEMENT 95 OPERATIONS SANS REALISATIONS	A.950 A.951 A.954

DEPENSES

950 DEPENSES IMPREVUES (DANSLE CADRE D'UNE .AP)	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP

RECETTES

951 *VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée

(1) Le contenu de la colonne budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES

954 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
Budget l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I+II+III

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
93	**Services ventilés**	**7 110 000,00**	**13 960 643,49**				**13 960 643,49**		**21 070 643,49**
930	SERVICES GENERAUX								
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA								
932	ENSEIGNEMENT								
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS								
934	SANTE ET ACTION SOCIALE								
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES								
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	7 110 000,00	13 960 643,49				13 960 643,49		21 070 643,49
937	ENVIRONNEMENT								
938	TRANSPORTS								
939	ACTION ECONOMIQUE								
94	**Services communs non ventilés**								
940	IMPOSITIONS DIRECTES								
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES								
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS								
943	OPERATIONS FINANCIERES								
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELU								
945	*PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES*								
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*								
95	**Chapitre de prévision sans réalisation**								
952	DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.								
953	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*								
TOTAL des groupes fonctionnels		**7 110 000,00**	**13 960 643,49**				**13 960 643,49**		**21 070 643,49**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE(4)	**627 363,46**
TOTAL	**21 698 006,95**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
93	**Services ventilés**	**7 110 000,00**	**14 588 006,95**			**21 698 006,95**
930	SERVICES GENERAUX					
931	FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSA					
932	ENSEIGNEMENT					
933	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS					
934	SANTE ET ACTION SOCIALE					
935	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES					
936	GESTION DES FONDS EUROPEENS	7 110 000,00	14 588 006,95			21 698 006,95
937	ENVIRONNEMENT					
938	TRANSPORTS					
939	ACTION ECONOMIQUE					
94	**Services communs non ventilés**					
940	IMPOSITIONS DIRECTES					
941	AUTRES IMPOTS ET TAXES					
942	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
943	OPERATIONS FINANCIERES					
944	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELU					
945	*PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES*					
946	*TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS*					
TOTAL des groupes fonctionnels		**7 110 000,00**	**14 588 006,95**			**21 698 006,95**

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE(4)	
TOTAL	**21 698 006,95**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositons du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositons du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION De FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						
Dans le cadre d'une AE-CP						
Hors AE-CP						
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		0	1	2			
		SERVICES COMMUNS	ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									
Dans le cadre d'une AE-CP									
Hors AE-CP									
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						
Dans le cadre d'une AE-CP						
Hors AE-CP						
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT						
Budget de l'exercice (2)						
Restes à réaliser N-1						
Propositions du président						
Vote de l'assemblée(3)						

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

AE (1)= 0,00 €

		6	7	8	TOTAL
		TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	SECURITE	AUTRES ACTIONS	DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 93

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

AE (1)= 0,00 €

	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)		**7 110 000,00**		**7 110 000,00**
Restes à réaliser N-1		**13 960 643,49**		**13 960 643,49**
Propositions du président				
Vote de l'assemblée(3)				
Dans le cadre d'une AE-CP				
Hors AE-CP				
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT				
Budget de l'exercice (2)		**7 110 000,00**		**7 110 000,00**
Restes à réaliser N-1		**14 588 006,95**		**14 588 006,95**
Propositions du président				
Vote de l'assemblée(3)				

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT							
Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions du président							
Vote de l'assemblée(3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

AE (1)= 0,00 €

		6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT					
Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions du président					
Vote de l'assemblée(3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
		10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles - Présentation croisée	B 938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

AE (1)= 0,00 €

	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									
Dans le cadre d'une AE-CP									
Hors AE-CP									
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT									
Budget de l'exercice (2)									
Restes à réaliser N-1									
Propositions du président									
Vote de l'assemblée(3)									

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles - Présentation croisée

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

AE (1)= 0,00 €

		0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions du président								
Vote de l'assemblée(3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.
(2) Détailler les comptes à trois chiffres.
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.
(4) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par article

CHAPITRE 940 - IMPOSITIONS DIRECTES

Article /compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 OPERATIONS NON VENTILEES

Détail par article

CHAPITRE 941 - AUTRES IMPOTS ET TAXES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 942 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 943 - OPERATIONS FINANCIERES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES(5)					
	RECETTES(6)					

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (6)	ontant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE

Détail par article

CHAPITRE 944 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2) I	Restes à réaliser N-1(3) II	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(4) III	TOTAL IV=I+II+III
	DEPENSES					
	RECETTES					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 945

CHAPITRE 945 - PROVISIONS ET AUTRES OPERATIONS MIXTES

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES			
	RECETTES			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 946

CHAPITRE 946 - TRANSFERTS ENTRE LES SECTIONS

(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES (4)			
	Dot.aux amortissements et provisions			
	Autres			
	RECETTES (5)			
	Reprise sur autofinancement			
	Transfert de charges			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement
(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT - 94 NON VENTILEE Détail par article	B 947

CHAPITRE 947 -

Article /compte par nature(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	Propositions du président	Vote de l'assemblée délibérante(3)
	DEPENSES (4)			
	RECETTES (4)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

III - VOTE DU BUDGET	III
B - SECTION DE FONCTIONNEMENT 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATIONS	B 952 B 953

DEPENSES

952 DEPENSES IMPREVUES (DANS LE CADRE D'UNE A.E)	
Pour mémoire budget AE précédent	**Vote de l'assemblée sur les AE**

DEPENSES

953 *VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	
Budget de l'exercice (1)	**Vote de l'assemblée**

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 900 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 901 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 902 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 903 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 904 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 905 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/90

CHAPITRE 906 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article /compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
RECETTES					
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 907 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0	1						
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES
Détail par articles

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/908

CHAPITRE 908 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION D'INVESTISSEMENT - 90 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 909 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ADMINISTRATION GENERALE					
		20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 CONSEIL REGIONAL	22 CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL REGIONAL	23 CONSEIL DE LA CULTURE,DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	28 AUTRES ORGANISMES
		201 PERSONNEL NON VENTILE	202 AUTRES MOYENS GENERAUX				
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 930 - SERVICES GENERAUX

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 SECURITE	4 ACTIONS INTERREGIONALES,EUROPEENNES ET INTERNATIONALES					TOTAL DU CHAPITRE
			41 ACTIONS INTERREGIONALES	42 ACTIONS EUROPEENNES	43 ACTIONS RELEVANT DE LA SUBVENTION GLOBALE	44 AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	48 AUTRES ACTIONS INTERNATIONALES	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 931 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FORMATION PROFESSIONNELLE	2 APPRENTISSAGE	3 FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE			
				21 COLLEGES	22 LYCEES PUBLICS	23 LYCEES PRIVES	24 PARTICIPATIONS A DES CITES MIXTES
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 932 - ENSEIGNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 SECURITE	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 933 - CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE			2 SPORTS	3 LOISIRS	7 SECURITE	TOTAL DU CHAPITRE
			11 ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	12 ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES	13 PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUE,MUSEES,MONUMENTS...)				
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles

CHAPITRE 934 - SANTE ET ACTION SOCIALE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 SANTE	2 ACTION SOCIALE	7 SECURITE ALIMENTAIRE	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 POLITIQUE DE LA VILLE	2 AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	3 ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	4 HABITAT - (LOGEMENT)	5 ACTIONS EN FAVEUR DU LITTORAL
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 935 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	7 SECURITE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

CHAPITRE 936 - GESTION DES FONDS EUROPEENS

Article /compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 AUTRES	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
657	SUBVENTIONS				
RECETTES					
747	PARTICIPATIONS				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ACTIONS TRANSVERSALES	2 ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS	3 POLITIQUE DE L'AIR	4 POLITIQUE DE L'EAU	5 POLITIQUE DE L'ENERGIE
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 937 - ENVIRONNEMENT

Article /compte par nature (1)	Libellé	6 PATRIMOINE NATUREL	7 ENVIRONNEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	0	1						
		SERVICES COMMUNS	TRANSPORTS EN COMMUN DES VOYAGEURS						
			10 SERVICES COMMUNS	11 TRANSPORT FERROVIAIRE REGIONAL DE VOYAGEURS	12 GARES ET AUTRES INFRASTUCTURES FERROVIAIRES	13	14	15	18 AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	2 ROUTES ET VOIRIES						7 SECURITE
		21 VOIRIE NATIONALE	22 VOIRIE REGIONALE	23 VOIRIE DEPARTEMENTALE	24 VOIRIE COMMUNALE	25 SECURITE ROUTIERE	28 AUTRES LIAISONS	
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A/938

CHAPITRE 938 - TRANSPORTS

Article /compte par nature (1)	Libellé	8 AUTRES TRANSPORTS							TOTAL DU CHAPITRE
		81 TRANSPORTS AERIENS	82 TRANSPORTS MARITIMES	83 TRANSPORTS FLUVIAUX	84 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE MARCHANDISES	85 LIAISONS MULTIMODALES	86 INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES	88 AUTRES	
DEPENSES									
RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - PRESENTATION CROISEE

SECTION DE FONCTIONNEMENT - 93 OPERATIONS VENTILEES

Détail par articles

CHAPITRE 939 - ACTION ECONOMIQUE

Article /compte par nature (1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES	2 RECHERCHE ET INNOVATION	3 AGRICULTURE,PECHE,AGRO-INDUSTRIE	4 INDUSTRIE,ARTISANAT,COMMERCE ET AUTRES SERVICES	5 TOURISME ET THERMALISME	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES								
RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B				
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)				

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres		3 238 147,61		3 238 147,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0022-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b				
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (2)				
954	Produits des cessions d'immobilisations			
951	*Virement de la section de fonctionnement*			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(3)	Solde d'exécution R001 de l'exercice(3)	Affectation R0168 de l'exercice précédent(3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles		**1 343 426,00**	**1 894 721,61**		**3 238 147,61**

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	**3 238 147,61**
Ressources propres disponibles (VIII)	**3 238 147,61**
Solde (IX = VIII-IV)(4)	

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le signe algébrique.

ARRETE-SIGNATURES BS - DM1 principal

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + D Techer		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		M'DOIHOMA Juliana + N. Ramassamy	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline + N. Bassire	
BELLO Huguette		NABENESA Karine + D Denemont	
BENARD Monique	Proc	NATIVEL Lorraine + Riviere Sylvianne	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUAPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent + H. Fontaine	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy	P-	PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + H. Vienne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + H. Fontaine		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Alin + H. Valy		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
K'BIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (10 absents)
Nombre de membres présents: 27+ (8 procurations)
Nombre de suffrages exprimés: 33
VOTES: - Pour 32
- Contre 1
- Abstentions 2
Date de convocation : 08 Juin 2018

ARRETE-SIGNATURES BS - DM1 BA Energie

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + N. Teder		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		M'DOIHOMA Juliana + N. RAMASSAMY	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline + N. Bassire	
BELLO Huguette		NABENESA Karine + H Denemont	
BENARD Monique	Proc	NATIVEL Lorraine + Riviere Sylviane	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUAPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent + M. Benard	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy	Po	PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + M. Vienne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + N. Fontaine		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Alin + N. Valy		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
K'BIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (10 absents)
Nombre de membres présents: 27+(8 procurations)
Nombre de suffrages exprimés: 33
VOTES: - Pour 32
- Contre 1
- Abstentions 2
Date de convocation : 08 Juin 2018

ARRETE-SIGNATURES BS - DM 2 BA DSP

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + D. Techer		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		M'DOIHOMA Juliana + N. RAMASSAMY	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline + J. Basset	
BELLO Huguette		NABENESA Karine + D. Dennemont	
BENARD Monique	P.	NATIVEL Lorraine + Mme Ruscar Sylvianne	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUAPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent + M. Benard	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy	P.	PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + M. Vienne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + M. Fontaine		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Alin + D. Valy		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
K'BIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

Le Président du Conseil Régional,
Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (10 absents)
Nombre de membres présents: 27 (8 procurations)
Nombre de suffrages exprimés: 33
VOTES: - Pour 32
- Contre 1
- Abstentions 2
Date de convocation : 08 Juin 2018

ARRETE-SIGNATURES BS - DM 2 BA Transport

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + M Techer		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		M'DOIHOMA Juliana + N. RAMASSAMY	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline + N. Bassire	
BELLO Huguette		NABENESA Karine + D Dennemont	
BENARD Monique		NATIVEL Lorraine + Riviere Sylviane	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S Fouassin	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUAPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent + R Bernard	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy		PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + N. Vienne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + M Fontane		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Alin + M. Valy		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
K'BIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (10 absents)
Nombre de membres présents: 27 (8 procurations)
Nombre de suffrages exprimés: 33
VOTES: - Pour 32
- Contre 1
- Abstentions 2
Date de convocation : 08 Juin 2018

ARRETE-SIGNATURES 35 - DM2 Budget FEDER

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + Mr Techer		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		M'DOIHOMA Juliana + N. RAMASAMY	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline + N. Bassire	
BELLO Huguette		NABENESA Karine + N. Deremon	
BENARD Monique		NATIVEL Lorraine + Rivière Sylviane	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S Fouassin	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUAPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent + M. Fontaine	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy		PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + N. Vienne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + M. Fontaine		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Alin + N. Valy		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
K'BIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (10 absents)
Nombre de membres présents: 27+(8 procurations)
Nombre de suffrages exprimés: 33
VOTES: - Pour 32
- Contre 1
- Abstentions 2
Date de convocation : 08 Juin 2018

ARRETE-SIGNATURES

BS - DM 1 Budget POCT

Présenté par le Président du Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Le Président du Conseil Régional

Délibéré par le Conseil Régional
à Sainte-Clotilde, le 22 juin 2018

Nom-Prénom	Signature	Nom-Prénom	Signature
ABOUBACAR VEN – VITRY Faouzia + [illegible]		LEE MOW SIM Lynda	
ANNETTE Gilbert		M'DOIHOMA Juliana + N. Ramassamy	
AUBER Valéria		MOUTOUCOMORAPOULLE Sylvie	
BASSIRE Nathalie		MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
BEDIER Joé		MURIN-HOARAU Aline + N. [illegible]	
BELLO Huguette		NABENESA Karine + N. Dennemont	
BENARD Monique		NATIVEL Lorraine + Rivier Sylviane.	
CADET Jean Alain		NOEL Nathalie + S. Fouassin	
COSTES Yolaine		PATEL Ibrahim	
COUAPEL-SAURET Fabienne		PAYET Vincent + Y. [illegible]	
DENNEMONT Michel		PICARDO Bernard	
FONTAINE Luc Guy		PROFIL Patricia	
FOUASSIN Stéphane		RAMASSAMY Nadia	
FOURNEL Dominique		RIVIERE Olivier	
GAUTHIER Jack		RIVIERE Sylvianne	
GOBALOU Virginie + N. Vienne		ROBERT Didier	
GRONDIN Louis Bertrand + N. Fontaine		SETTAMA-VIDON Léopoldine	
GUEZELLO Alin + N. Valy		TECHER Paul	
HOARAU Denise		VALY Bachil	
HOARAU Jacquet		VIENNE Axel	
K'BIDI Virginie		VIRAPOULLE Jean Paul	
LAGOURGUE Jean-Louis		WON-FAH-HIN Marie Rose	
LEBEAU Anicha			

Certifie exécutoire par le Président du Conseil Régional, compte tenu de la réception en préfecture,
le et de la publication, le
à Sainte-Clotilde, le

Le Président du Conseil Régional,

Didier ROBERT

ARRETE SIGNATURES

- Informations complémentaires -

Nombre de membres en exercice: 45 (10 absents)
Nombre de membres présents: 27+(8 procurations)
Nombre de suffrages exprimés: 32
VOTES: - Pour 32
- Contre 0
- Abstentions 3
Date de convocation : 08 Juin 2018

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0008
Rapport / DAF / N° 105454

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

CONTRACTUALISATION FINANCIÈRE RÉGION / ÉTAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction interministérielle relative à la mise en œuvre des articles 13 et 29 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DAF / 105454 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 7 juin 2018,

Considérant,

- la position volontariste de la collectivité à contribuer à la réduction de la dette publique et à la maîtrise des dépenses publiques,
- la négociation locale entre le Préfet de région et la collectivité,
- les amendements apportés au contrat de confiance,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de la Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- de valider le contrat de confiance, ci-joint en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉUNION

Préfecture

Direction de la citoyenneté
et de la légalité

Bureau du contrôle budgétaire
et des dotations de l'État

Contrat entre l'État et la région Réunion

ENTRE :

d'une part, la région Réunion, représentée par le président du conseil régional
ci-après désignée « la région Réunion»,
dûment autorisée par délibération de son organe délibérant du ……

ET

d'autre part, l'État représenté par le préfet de La Réunion
ci-après désigné « Le préfet »

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans l'objectif d'une réduction de 3 points de dépenses publiques dans le PIB ainsi que d'une diminution de la dette publique de 5 points à horizon 2022, l'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques a prévu que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre progresseraient, dans leur ensemble, de 1,2 % par an. Elle prévoit aussi une réduction annuelle du besoin de financement des collectivités et de leurs groupements à fiscalité propre de 2,6 Md€.

L'article 29 de la même loi prévoit les mesures destinées à assurer le respect de ces objectifs.

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

Article 1er - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les mesures destinées à assurer la compatibilité des perspectives financières de la collectivité avec l'objectif de contribution à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique. Il porte sur les trois exercices budgétaires 2018, 2019 et 2020.

Article 2 - Fixation de l'objectif d'évolution des dépenses de la collectivité / de l'EPCI et facteurs de modulation

Aux termes du III de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, « *L'objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre correspond à un taux annuel de croissance de 1,2 % appliqué à une base de dépenses réelles de fonctionnement en 2017, en valeur et à périmètre constant* ». Par ailleurs, aux termes du IV de l'article 29 de la même loi, ce taux peut être modulé à la hausse ou à la baisse en tenant compte des critères suivants, dans la limite maximale de 0,15 points pour chacun des sous-titres suivants, appliqué à la base 2017.

Une annexe informative jointe au présent contrat retrace les données utilisées.

*2.1° **Démographie et construction de logements** :*

- Population de la collectivité/EPCI au cours des cinq dernières années. Evolution annuelle

La région Réunion a connu, entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2018, une évolution annuelle de population de 0,71 %. La moyenne nationale pour la même période est de 0,50 %.

Il est donc constaté que, entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2018, la région Réunion n'a pas connu une évolution annuelle de sa population supérieure ou inférieure d'au moins 0,75 points à la moyenne nationale (seuil de hausse 1,25 % et seuil de baisse - 0,25 %).

- Logements autorisés ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Evolution annuelle

Au niveau de la région Réunion, la moyenne annuelle de logements autorisés ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable en application du chapitre Ier du titre II du livre IV du code de l'urbanisme, entre 2014 et 2016 est de 7 344, soit une moyenne annuelle de 2,36 %.

Le nombre total de logements au 1er janvier 2014, au sens du décret pris pour l'application de l'article L. 2334-17 du code général des collectivités territoriales, était de 311 232.

Il est donc constaté que la moyenne du nombre de logements autorisés entre 2014 et 2016 ne dépasse pas 2,5 % du nombre total de logements au 1er janvier 2014.

En conséquence, il est convenu que l'objectif d'évolution annuelle de la dépense de la région Réunion ne peut être modulé d'aucun point, au titre du critère d'évolution de la population ou d'évolution annuelle des logements autorisés *(résultat repris en [A] du paragraphe 2.4)*.

*2.2° **Revenu moyen par habitant** de la collectivité/EPCI. De plus, pour les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, proportion de population*

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

*résidant en **quartiers prioritaires de la politique de la ville** (la région Réunion n'est donc pas concerné par ce second critère)*

Le revenu moyen par habitant de la région Réunion est de 10 120 €. Par ailleurs, Le revenu moyen par habitant de l'ensemble des collectivités est de 14 316 €, avec un seuil de hausse fixé à 11 453 € si le revenu de la collectivité est inférieur de plus de 20 % au revenu moyen de l'ensemble des collectivités, et un seuil de baisse fixé à 16 463 € si le revenu moyen de la collectivité est supérieur de 15 % au revenu moyen de l'ensemble des collectivités.

Il est donc constaté que le revenu moyen par habitant de la région Réunion est inférieur de plus de 20 % au revenu moyen par habitant de l'ensemble des collectivités.

En conséquence, la région Réunion peut se voir appliquer une modulation à la hausse de 0,15 point au maximum au titre du critère de revenu moyen par habitant. Dans ces conditions, il est convenu que l'objectif d'évolution de la dépense de la région Réunion est modulé de + 0,08 point au titre du critère de revenu moyen par habitant (*résultat repris en [B] du paragraphe 2.4*)

*2.3° **Evolution des dépenses réelles de fonctionnement** réalisées entre **2014 et 2016***

Les dépenses réelles de fonctionnement de la région Réunion ont connu une évolution de + 2,6 % entre 2014 et 2016. Par ailleurs, la moyenne d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des régions était de + 1,08 % entre 2014 et 2016.

Il est donc constaté que les dépenses réelles de fonctionnement de la région Réunion ont connu entre 2014 et 2016 une évolution supérieure d'au moins 1,5 points à l'évolution moyenne constatée pour les régions entre 2014 et 2016 ;

En conséquence, la région Réunion peut se voir appliquer une modulation à la baisse de 0,15 point au maximum au titre du critère d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement réalisées entre 2014 et 2016. Il est convenu que l'objectif d'évolution de la dépense de la région Réunion est modulé de – 0,03 point au titre du critère d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement réalisées entre 2014 et 2016 *(résultat repris en [C] du paragraphe 2.4)*.

*2.4° **Récapitulatif des facteurs de modulation applicables à la collectivité et détermination du taux d'évolution applicable à la région Réunion***

Au regard de l'analyse qui précède, il est convenu que les facteurs de modulation au taux d'évolution annuelle maximum de 1,2 %, appliqué à la base des dépenses réelles de fonctionnement 2017, sont de :

Au titre de l'évolution de la population entre le 1er janvier 2013 et le 1er janvier 2018 ou du nombre de logements autorisés	*Au titre du revenu moyen par habitant ou de la population résidant en QPV*	*Au titre de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement réalisées entre 2014 et 2016*	**Total des facteurs de modulation applicables à la région Réunion**
A : 0 point	***B*** : 0,08 point	***C*** : - 0,03 point	***D* = 0,05 point**
Le taux d'évolution annuel maximum, appliqué à la base des dépenses réelles de fonctionnement 2017, pour la collectivité/EPCI est donc de [1,2 + 0,05], soit **1,25 %.**			

Article 3 – Trajectoire 2018/2020 des dépenses réelles de fonctionnement de la région Réunion

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

Aux termes de l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, le niveau maximal des dépenses réelles de la section de fonctionnement du budget principal de la région Réunion est calculé pour les années 2018, 2019 et 2020 par application à la base 2017 du taux d'évolution annuel de 1,25 **%** déterminé à l'article 2.4 ci-dessus. Ce niveau maximal est donné dans le tableau ci-après :

	Rappel de la base 2017	**2018**	**2019**	**2020**
Montant des dépenses réelles de fonctionnement	466,254,641 €	472,082,824 €	477,983,859 €	483,958,658 €

Toutefois, compte tenu d'une mauvaise imputation des subventions versées au titre des contrats aidés sur l'exercice 2017, un retraitement des DRF « plafond » des exercices 2018 à 2020 indiquées dans le tableau ci-dessus, sera à opérer en ajoutant à ces DRF les montants suivants :

Montant subventions contrat aidé retraitées	**Taux d'évolution des DRF**	**Montant à ajouter aux DRF plafond 2018**	**Montant à ajouter aux DRF plafond 2019**	**Montant à ajouter aux DRF plafond 2020**
1.685.339 €	1.25 %	1.706.406 €	1.727.736 €	1.749.333 €

La Région Réunion ajoute que la permanence des méthodes de calcul des dépenses réelles de fonctionnement et des retraitements précisés dans la circulaire devra être respecté sur la période du contrat.

La Région Réunion considère que l'année 2018 marque une nette rupture dans l'évolution du rythme de ses dépenses réelles de fonctionnement (DRF). En effet, afin de respecter le taux d'évolution plafond ci-dessus mentionné de 1,25 %, la collectivité devra stabiliser voire diminuer, sur cette période, ses dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette et dépenses nouvelles, en particulier, celles liées au PIC. Pour 2018 , cette diminution est estimée à - 1,7 % par rapport au compte administratif 2017. De même, les deux années suivantes, l'évolution des DRF restant contenue à 1,25 %, la charge croissante des intérêts de la dette générée par la NRL imposera, également, une évolution des DRF limitée à (+) 0,6 % en 2019 et à (+) 0,4 % en 2020.

la Région Réunion estime que dans ces conditions, sur cette période, ce budget sera extrêmement sensible à toute modification du périmètre actuel de ses dépenses de fonctionnement ou à tout évènement non prévisible sur ses recettes de fonctionnement notamment les restructurations budgétaires attendues dans les secteurs apprentissage et formation professionnelle.

La Région Réunion portera ainsi une vigilance toute particulière aux conséquences du transfert de la compétence transport en 2018, première année de plein effet de ce transfert ; De même, l'impact du plan gouvernemental d'investissement dans les compétences (PIC), à savoir la variation des dépenses, fera l'objet d'un retraitement lors de l'examen des résultats, avec le double objectif d'éviter tout préfinancement de cette mesure et de maîtriser le taux d'épargne.

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

Article 4 – Amélioration du besoin de financement de la région Réunion sur la période 2018/2020

La région Réunion se fixe pour objectif d'améliorer son besoin de financement, défini comme les emprunts minorés des remboursements de dette, selon la trajectoire suivante :

	2017 (rappel)	2018	2019	2020
Besoin de financement initial (€)	203,093,830 €	190,000,000 €	242,000,000 €	225,000,000 €
Besoin de financement contractualisé (€)	203,093,830 €	155,000,000 €	177,000,000 €	43,000,000 €

La Région Réunion considère que son besoin de financement est impacté par un lourd programme d'investissement. Consciente de sa responsabilité dans le maintien de l'activité économique de son territoire, la Région Réunion confirme sa volonté de préserver un niveau d'investissement de près de 200 M€ par an en sus des dépenses de la NRL. En conséquence, la trajectoire d'équilibre de la collectivité permettra de contenir nos besoins de financement pour la période 2018/2020 à de 116,7M€ en moyenne au lieu de 260M€ pour la période précédente. La Région spécifie que ce volume d'endettement nouveau repose sur les estimations de son Programme Prévisionnel d'Investissement actualisé.

Article 5 - Suivi des objectifs du contrat

Aux termes du V de l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, pour la durée du contrat : « *A compter de 2018, il est constaté chaque année la différence entre le niveau des dépenses réelles de fonctionnement exécutés par la collectivité territoriale ou l'établissement et l'objectif annuel de dépenses fixé dans le contrat. Cette différence est appréciée sur la base des derniers comptes de gestion disponibles* ».

Le niveau des dépenses réelles de fonctionnement considéré pour l'application du deuxième alinéa du V de l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 prend en compte les éléments susceptibles d'affecter leur comparaison sur plusieurs exercices, et notamment les changements de périmètre postérieurs à la signature du contrat la survenance d'éléments exceptionnels affectant significativement le résultat.

Un retraitement des dépenses réelles de la section de fonctionnement pour les années 2018 à 2020 devra prendre en compte notamment, les éléments suivants :
- les changements de périmètre budgétaire, comme la création d'un budget annexe ;
- les transferts de compétences ;
- la survenance d'évènements exceptionnels affectant significativement le résultat. « Il s'agit d'évènements imprévisibles à la date de signature du contrat et de nature à en modifier sensiblement sa mise en œuvre. Il en est notamment des dépenses nées d'une catastrophe naturelle, d'un contentieux ».

En cas de dépassement de l'objectif de maîtrise des dépenses publiques pour l'année N, la reprise prévue à l'article 29 de la loi précitée s'applique au cours de l'année budgétaire N+1 ou N+2 dans des conditions qui seront établies au moment du bilan budgétaire.

Le préfet et la région Réunion s'engagent à se réunir une fois par an pour suivre les objectifs du contrat.

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

A cette occasion, l'une des parties peut demander la conclusion d'un avenant modificatif au contrat.

Article 6 - Durée du contrat

Le présent contrat est établi pour une durée de 3 années.

Fait à Saint-Denis, le

Pour l'État, Le préfet de La Réunion	Pour la région Réunion Le président du conseil régional
Amaury de Saint-Quentin	Didier Robert

ANNEXE AU CONTRAT
entre l'État et la région Réunion

Les données relatives aux années 2014 à 2017 dans les tableaux ci-dessous sont calculées conformément aux modalités et périmètres retenus par l'article 29 de la loi de programmation des finances publiques pour 2018 à 2022.

Critère I-1 : évolution de la population

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

Evolution annuelle de la population (municipale)	**2013**	**2018**	**Evolution moyenne annuelle 2013-2018**
Population Région Réunion en nombre d'habitants	821.136	850.727	0.71%
Evolution nationale			0,50 %, (seuil de hausse = 1,25 % et seuil de baisse = - 0,25 %)

Critère I-2 : construction de logements

Evolution du nombre de logements autorisés	**2014**	**2015**	**2016**	**Moyenne annuelle sur la période**
Nombre de logements autorisés	7.617	7.078	7.336	7.344, soit + 2,36 %
Nombre de logements total en 2014	311.232			

Critère II : revenu, et pour les communes et EPCI population résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Données	**Dernières données connues**
Revenu moyen par habitant (€ par hab.) Région Réunion	10.120
Revenu moyen par habitant (€ par hab.) National	14.316 (seuil de hausse = 11.453 et seuil de baisse = 16.463)
Proportion de population résidant en QPV (en %) Communes/EPCI	Non concerné

Critère III - dépenses réelles de fonctionnement

Trajectoire rétrospective des dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	**2014**	**2016**	*2017*	**Evolution moyenne annuelle 2014/2016 (%)**
DRF région Réunion (k€)	**392.637.118**	**413.414.195**	*466.254.641*	**2.60%**
DRF de l'ensemble des régions	19.120.610.565	19.536.646.302		1,08%

Besoin de financement

Trajectoire rétrospective du besoin de financement	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
(1) Nouveaux emprunts (€)	90.860.803	299.026.840	331.168.146	239.012.000
(2) Remboursements (€)	48.154.397	84.536.519	32.507.471	35.918.171

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le 25/06/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0008-DE

Besoin de financement (1-2 ; en €)	42.706.405	214.490.321	298.660.675	203.093.830

Ratio de désendettement

La région Réunion n'est pas concernée par cet objectif, car son ratio de désendettement est inférieur en 2016 au plafond national de référence fixé à 9 ans pour les régions.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0009-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0009
Rapport / CAB / N° 105522

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

AVIS SUR LE PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de loi constitutionnelle « Pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace », notamment ses articles 15 et 17,

Vu le rapport N° CAB/105522 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales et Financières du 21 juin 2018,

Considérant,

- que la Région Réunion estime que des adaptations et des expérimentations s'avèrent une nécessité absolue de réussite et d'excellence territoriale,
- que le projet de loi constitutionnelle s'y rapporte, en particulier en ses articles 15 et 17,
- que ce texte est susceptible de confirmer le droit d'adaptation et d'expérimentation de la collectivité régionale, au travers d'une différenciation territoriale renforcée, tout en maintenant l'ancrage de la Réunion au sein de la République Française,

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'émettre un avis favorable sur les articles 15 et 17 du projet de loi constitutionnelle ;
- d'approuver les éléments composant la stratégie régionale de développement pour La Réunion, à savoir :

  1/ un pouvoir d'adaptation régional en étroite collaboration avec les services de l'Etat pour être en capacité d'acclimater les normes françaises et européennes au milieu tropical réunionnais ;

  2/ une fiscalité attractive et une baisse des charges des entreprises locales pour faire face à la compétitivité des concurrentes des pays voisins dans notamment les secteurs de la production, de l'innovation, de l'économie bleue et verte, du tourisme avec un taux forfaitaire de l'Impôt sur les Sociétés qui ne dépasserait pas les 15% ;

  3/ un Schéma d'Aménagement Régional qui vaut Schéma de Mise en Valeur de la Mer, élaboré, approuvé et arrêté par le Conseil régional de La Réunion après avis de l'autorité de l'Etat compétente en matière d'environnement et des conseils consultatifs (CESER, CCEE) ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0009-DE

4/ une coopération régionale renforcée faisant par exemple du Président de la Région Réunion le représentant de l'Etat en charge des négociations et de la signature des conventions et des accords avec les pays du grand Océan Indien qui concernent les intérêts économiques, culturels et patrimoniaux de La Réunion ;

- d'autoriser le Président à saisir le Gouvernement des demandes tendant à décider, conformément à son pouvoir réglementaire, ou à ce qu'il soumette au Parlement tout projet de loi autorisant la Région Réunion à expérimenter et à adapter, en fonction de la stratégie de développement mise en place ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes administratifs y afférents conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0023
Rapport / DGS / N° 105341

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES LOCAUX – COMMUNICATION DE LA SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC GLOBAL D'ENTRÉE DE LA RÉGION RÉUNION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 110,

Vu l'arrêté ministériel du 10 novembre 2016 fixant la liste des collectivités territoriales et groupements admis à intégrer le dispositif d'expérimentation de certification de leurs comptes,

Vu la délibération DCP2017_0039 de la Commission Permanente du 21 février 2017 relative à l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales : approbation de la convention d'accompagnement entre la Cour des Comptes et la Région Réunion,

Vu la convention en date du 17 mars 2017 entre la Cour des Comptes et la Région Réunion,

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DGS / 105341 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Financières du 24 mai 2018,

Considérant,

- que l'Article 110 de la loi NOTRe a prévu l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements,
- que la Région Réunion s'est portée candidate à cette expérimentation de façon volontariste et a déposé son dossier de candidature auprès du ministre chargé des collectivités territoriales en août 2016,
- que la candidature de la Région Réunion a été retenue par arrêté ministériel en date du 10 novembre 2016 après avis du premier président de la cour des comptes,
- que la convention en date du 17 mars 2017 susvisée prévoit au titre de la première année de l'expérimentation la réalisation d'un Diagnostic Global d'Entrée,
- que l'article 4 de cette convention prévoit la communication de la synthèse du diagnostic définitif à l'organe délibérant de la collectivité,

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- de donner acte au Président du Conseil Régional de la communication de la synthèse du diagnostic global d'entrée aux membres de l'organe délibérant de la collectivité ;

- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

ANNEXE

Annexe n° 1. Synthèse à remettre par l'ordonnateur à l'assemblée délibérante 53

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

Annexe n° 1. Synthèse à remettre par l'ordonnateur à l'assemblée délibérante

En application de l'article 110 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRé), la région de La Réunion a fait acte de candidature pour participer à une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements et à étudier les conditions nécessaires et préalables à la certification de ses comptes.

La certification des comptes est un exercice annuel consistant, pour un auditeur externe indépendant, à émettre une opinion écrite et motivée sur les comptes de l'entité, avec une assurance raisonnable que ceux-ci sont conformes aux règles et principes comptables applicables et qu'ils ne présentent aucune anomalie significative susceptible d'en altérer la lecture et la compréhension. Elle n'a donc pas pour finalité de se prononcer sur la situation financière de l'entité, ni sur la régularité et la performance de sa gestion. Pour autant, elle renforce la fiabilité des comptes d'une entité en tant qu'instruments de pilotage et de gestion.

Cette expérimentation, conduite avec les 25 collectivités et groupements retenus par arrêté interministériel du 10 novembre 2016, dont la région de La Réunion, s'achèvera en août 2023, au terme de la période de huit ans prévue, à compter de la publication de la loi précitée.

Selon les termes de la convention conclue le 17 mars 2017 avec le Premier président de la Cour des comptes, approuvée préalablement par délibération du 21 février 2017 de la commission permanente, la Cour des comptes, en liaison avec la chambre régionale des comptes de La Réunion, accompagne la région dans cette démarche.

Cet accompagnement consiste, dans un premier temps, pour les exercices 2016 à 2019, à réaliser un diagnostic global d'entrée et des évaluations ciblées qui devront permettre de préparer la réalisation, dans un second temps, d'une certification expérimentale des comptes des exercices 2020 à 2022.

Le diagnostic global d'entrée, conduit en 2017, a pour objectifs d'établir un état des lieux du périmètre de l'entité publique, de ses processus comptables et financiers et de ses systèmes d'information ayant une incidence sur la fiabilité des comptes, ainsi que prendre connaissance d'un éventuel dispositif de maîtrise des risques comptables et financiers. Il n'a pas pour objet d'émettre une opinion sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de la région et ne se traduit donc pas par des propositions chiffrées à l'appui d'éventuelles rectifications des états financiers.

La mission d'évaluation, réalisée sur place et sur pièces par une équipe composée de magistrats, de vérificateurs et d'experts de certification des juridictions financières, a présenté ses travaux devant la formation compétente commune à la Cour et aux chambres régionales des comptes. Cette instance collégiale de magistrats, a arrêté, au terme d'une contradiction avec l'ordonnateur, le diagnostic global d'entrée de la région de La Réunion.

Le diagnostic d'entrée a permis de constater que la structuration du projet s'appuie sur une direction générale des services sensibilisée aux enjeux de fiabilité comptable et un comité de pilotage rassemblant les directions ainsi qu'un suivi des coûts induits par le projet. Ces éléments constitue d'importants atouts pour la suite de l'expérimentation.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

Le périmètre

Les futurs états financiers retraceront l'ensemble des activités de la région, actuellement suivies sous la forme d'un budget principal et de cinq budgets annexes.

Pour refléter fidèlement ses avoirs et ses engagements, la région devrait notamment veiller, tout au long de l'expérimentation, recenser et évaluer précisément les participations détenues dans ses satellites et les sujétions financières résultant de son adhésion à de multiples sociétés différents syndicats mixtes, groupements d'intérêt public et celles attenantes à la gestion déléguée. Des transferts de compétences sont prévus au cours de l'exercice 2017 qui vont entraîner des transferts d'activité et d'actifs à apprécier pour l'arrêté des comptes par la collectivité.

Le dispositif de contrôle interne comptable et financier

La certification implique de mettre en place ou de renforcer les contrôles nécessaires à une information financière fiable et de chercher à maîtriser les risques qui s'attachent à l'activité de l'entité.

Les travaux déjà accomplis en ce sens par la cellule « contrôle-évaluation » de la direction générale des services constituent un atout pour la région, notamment en matière d'orientation de la conduite en interne du projet.

Dans le cadre de l'expérimentation, cet effort serait à poursuivre afin que la région de La Réunion dispose d'un contrôle interne comptable et financier, solide et permanent. Cette étape nécessite, en collaboration avec l'ensemble des services et en liaison avec le comptable public, de formaliser les processus inhérents aux cycles comptables[23] les plus risqués et de préciser la nature des contrôles effectués ou à instaurer et les risques liés.

Les principaux processus comptables

Les principaux risques constatés concernent le cycle de l'actif immobilisé, des créances, des engagements et de l'arrêté des comptes.

Du fait d'une absence de tenue de l'inventaire physique, la valeur des actifs inscrites au bilan est incertaine, ce qui ne permet pas de donner une image fidèle du patrimoine de la région.

Une analyse doit être menée, conjointement avec le comptable public, afin d'évaluer le risque de dépréciation des créances anciennes présentes au bilan de la région. Le suivi comptable des opérations pour comptes de tiers ne semble pas bien mené par la collectivité, engendrant des incidences potentiellement significatives sur les états financiers.

Une analyse devrait également concerner le poste des provisions pour risques et charges et celui des engagements hors bilan qui ne reflètent pas, à ce stade, l'ensemble des engagements de la région établis selon les principes d'une comptabilité d'exercice.

---

[23] Un cycle comptable est l'enchaînement des tâches et opérations aboutissant à une inscription dans les comptes d'un exercice.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

En fin d'année, la région devrait améliorer le recensement et la comptabilisation de l'ensemble des éléments susceptibles d'être rattachés à l'exercice.

Le système d'information financière

La région de La Réunion dispose d'un système d'information structuré autour d'un logiciel de gestion financière, *Astre*, ayant de nombreuses interfaces avec les autres applications métier. Les interfaces, conçues par les différents éditeurs et prestataires, sont entièrement automatisées. Cet interfaçage est propice aux contrôles d'exhaustivité des données entre les applications métier et le système d'information financière. Aucune matrice des risques informatiques spécifiques de la région n'a été encore élaborée mais devrait l'être pour la fin d'année 2017. Le dispositif de sauvegarde des données apparaîtra également plus adapté lorsque la deuxième salle de serveurs sera mise en place.

Cette organisation présente un socle plutôt favorable à la conduite de l'expérimentation de la démarche de certification des comptes. Elle fait apparaître des dispositifs de contrôles informatiques qu'il appartiendra à la région de recenser précisément dans le cadre de l'élaboration de son contrôle interne comptable et financier. Il conviendra d'accentuer, au besoin, les mesures de sécurité des accès aux applications et de mettre en place un contrôle régulier de l'ensemble des droits d'accès aux différentes applications et modules du système d'information financière.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0023-DE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0024-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0024
Rapport / DFPA / N° 105070

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

DECISION DE CREATION D'UN SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE GENERAL (SIEG) DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vu le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, et notamment ses articles 14, 106 et 153,

Vu la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, notamment ses articles 14 et 36,

Vu la directive 2014/24/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics, notamment son annexe XIV,

Vu la directive 2006/111/CE de la Commission du 16 novembre 2006 relative à la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques ainsi qu'à la transparence financière dans certaines entreprises,

Vu la directive n°2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006, relative aux services dans le marché intérieur,

Vu la décision C(2011) 9380 de la Commission européenne du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides d'État sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de Service d'Intérêt Économique Général,

Vu l'encadrement communautaire 2005/C 297/04 du 28 novembre 2005 des aides d'État sous forme de compensation de service public,

Vu la communication de la Commission 2011/C 337/02 modifiant la période d'application de la communication de la Commission concernant l'encadrement communautaire des aides d'État sous forme de compensations de service public,

Vu le socle européen des droits sociaux approuvé par les institutions européennes du 17 novembre 2017 et notamment les articles 1 et 4,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 4221-1,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L. 214-12 et L. 214-13,

Vu le Code du Travail, notamment ses articles L. 6121-1, 6121-2 et 6121-3,

Vu la loi quinquennale n° 93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales,

Vu la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie,

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0024-DE

Vu la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,

Vu le décret n°2014-1390 du 21 novembre 2014 relatif à la procédure d'habilitation des organismes chargés d'actions d'insertion et de formation professionnelle,

Vu le paquet « Monti-Kroes » adoptant une série de mesures relative aux Services d'intérêt économique général au travers de la décision de la Commission 2005/842/CE,

Vu l'arrêt « Altmark » de la Cour de Justice des Communautés européennes 280/00 du 24 juillet 2003,

Vu l'arrêt « BUPA » du Tribunal de Première Instance de la Cour de justice des Communautés européennes 289/03 du 12 février 2008,

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DFPA / 105070 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Éducation, Formation, Jeunesse et Réussite du 31 mai 2018,

Considérant,

- que le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne reconnaît notamment la place qu'occupent les Services d'Intérêt Économique Général (SIEG) parmi les valeurs communes de l'Union européenne ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la promotion de la cohésion sociale et territoriale de l'Union ;

- que ce Traité précise que les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général sont soumises notamment aux règles de concurrence dans la limite où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie ;

- que l'Union européenne soutient et complète l'action des États membres en faveur de l'intégration des personnes exclues du marché du travail, ainsi que de la lutte contre l'exclusion sociale ;

- que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reconnaît à toute personne le droit à l'éducation et à l'accès à la formation professionnelle et continue,

- la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et les pratiques nationales,

- le renforcement du champ de compétence de la Région en matière de formation professionnelle tout au long de la vie ;

- la complexité du secteur de la formation professionnelle en raison de la multiplicité des dispositifs et des acteurs ;

- les enjeux nouveaux en termes de qualité de l'offre de formation, d'individualisation de l'accès aux formations et de correction des inégalités d'accès à la qualification ;

- l'enjeu de développement des compétences des publics les plus défavorisés sur le territoire régional ;

- la volonté de compléter l'offre régionale concourant au service régional de la formation professionnelle ;

- la nécessité de mettre en cohérence les offres de formations existantes avec une offre de formation pérenne et structurante, tant pour les demandeurs d'emploi que les organismes de formation ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0024-DE

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité,

- de créer un Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) de la Formation Professionnelle de la Réunion selon les principes et le périmètre définis ci-joint en annexe ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour définir les modalités de mise en œuvre du SIEG et de prendre toutes décisions et tous actes de nature juridique ou financière utiles à la mise en œuvre du Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) de la Formation Professionnelle et au besoin de faire évoluer ces modalités en fonction des évolutions réglementaires et techniques ;

- d'habiliter le Président du Conseil Régional à procéder aux demandes de financements au titre du Fonds Social Européen (FSE) du programme opérationnel Réunion pour les dispositifs constitutifs du SIEG ;

- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président,
Didier ROBERT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0024-DE

- *Les modalités de mise en œuvre :*

Le dispositif visé constitue une mission d'intérêt général forte correspondant à la définition du Service d'intérêt économique général (SIEG) au sens du droit communautaire. En effet, si la formation professionnelle constitue bien une activité économique, elle se situe sur un marché très spécifique et doit répondre à des exigences très fortes de qualité et d'accessibilité du service.

Dans cette optique, la Région utilisera la procédure d'habilitation relevant de l'article L.6121-2-1 du Code du travail. L'habilitation, dont la procédure est précisée par le décret n°2014-1390 du 21 novembre 2014 constitue en effet le mode de gestion adapté pour les parcours SIEG au regard de la complexité des publics pris en charge : ceux-ci nécessitent à la fois une approche économique prudente compte tenu de la difficulté à anticiper les durées nécessaires aux parcours individualisés d'une part, ainsi qu'une approche globale et insécable des parcours d'autre part.

Cette procédure respecte les principes de l'achat public : transparence, mise en concurrence et égalité de traitement des candidats. Elle fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui sera lancé au cours du premier semestre 2018 ; la sélection se fera sur la base de critères énoncés dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Les organismes de formation seront habilités pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2018.

La Région s'assurera que son financement couvre l'ensemble des coûts supportés par les organismes de formation pour la mise en oeuvre du SIEG, dans la limite de plafonds conventionnés. La détermination du niveau de juste compensation sera arrêtée lors de la procédure de sélection des organismes de formation.

Pour la mise en œuvre du SIEG, la Région pourra solliciter le soutien du FSE et sera dans ce cadre porteur de projet.

- *les Publics cibles* :

Le SIEG s'adresse à tout demandeur d'emploi de plus de 16 ans orienté par un prescripteur du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), notamment ceux n'ayant pas les prérequis nécessaires pour entrer en qualification, et plus particulièrement :

– les jeunes ;
– les demandeurs d'emploi seniors dans le cadre de parcours différenciés.

- *La Territorialisation* **:**

La Région propose une offre de proximité sur l'ensemble du territoire, au plus près des besoins des publics auxquels il est destiné : l'offre de services est ainsi structurée autour des quatre micro-régions de la Réunion.

- *Le Périmètre :*

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0024-DE

L'objectif étant de permettre l'obtention d'une qualification de niveau V a minima, il est proposé un parcours mobilisant des ressources de formation utiles à l'atteinte de cet objectif. Ce parcours est construit et sécurisé grâce à un accompagnement individualisé et permanent des parcours, depuis la prescription jusqu'au premier niveau de qualification.

Les prestations mobilisables sont les suivantes :

1 – la remobilisation comportementale et la remise en niveau en compétences-clés ;
2 – la pré-qualification ;
3 – la qualification, ciblée sur les secteurs prioritaires de la Région ;
4 – la préparation à la vie professionnelle et/ou à la création d'entreprise, permettant d'amener les stagiaires jusqu'aux premiers jalons de l'emploi.

Ces prestations s'inscrivent dans un environnement plus global requérant :

- un sas de positionnement et de construction du parcours professionnel d'une part ;
- un suivi permanent du stagiaire et la levée des différents freins identifiés tout au long du parcours individualisé (transport, hébergement, restauration) d'autre part.

Compte tenu de leur nécessaire neutralité de portage, ces deux segments non intégrés mais connexes au SIEG, feront l'objet d'une prestation spécifique.

Enfin, la multiplicité des modules constitutifs renforce la nécessité d'adapter le système d'information Formanoo afin de permettre le suivi du SIEG pour les indicateurs clés rattachés au stagiaire : actions suivies, nombre d'heures réalisées, prestations annexes mobilisées…

- Les Obligations de Service Public :

La Région fixe des Obligations de Service Public (OSP) suivantes :

- L'égalité
- La continuité
- La transparence
- La qualité
- La mutabilité et l'adaptabilité
- La collaboration

Ces Obligations de Service Public seront finalisés dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Elles feront l'objet d'un contrôle particulier et régulier de la part de la Région.

- Les principes de juste compensation

Afin d'établir les conditions économiques et financières qui garantissent la bonne exécution de la procédure d'habilitation, la Région octroiera à chaque organisme retenu une compensation visant à couvrir les coûts nets de mise en œuvre de l'habilitation et des Obligations de Service Public (OSP) qui en découlent.
Cette compensation n'excédera pas ce qui est strictement nécessaire à l'accomplissement de la mission d'intérêt général confiée aux organismes habilités.
Les modalités de calcul de la juste compensation seront définies dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Séance du 22 juin 2018
Délibération N° DAP2018_0025
Rapport / DAE / N° 105363

Délibération de l'Assemblée Plénière
du Conseil Régional

APPROBATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE LA REUNION (SDATR)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Tourisme notamment son article L.131-1,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu la délibération n° DT/20150487 de la Commission Permanente du Conseil Régional du 07 juillet 2015 relative à la réactualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) approuvé en 2014,

Vu le Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) adopté par l'Assemblée Plénière du 19 décembre 2016 et approuvé par arrêté du Préfet de La Réunion le 03 mars 2017

Vu le budget de l'exercice 2018,

Vu le rapport n° DAE / 105363 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

Vu l'avis de la Commission Économie et Entreprises du 29 mai 2018,

Considérant,

- que le tourisme est une activité économique essentielle pour le territoire Réunionnais,
- que la Région Réunion a fait de ce secteur un axe prioritaire en termes de développement économique de l'île,
- le champ d'intervention de la collectivité régionale renforcé en matière de développement économique par la loi NOTRe,
- l'évolution du contexte local, national et international sur le plan économique, les nouvelles tendances en termes de consommation et de commercialisation dans le secteur touristique, la rude concurrence entre les destinations, intervenues au cours des 10 dernières années, et les attentes exprimées par les acteurs locaux du Tourisme, rendant nécessaire une réactualisation des axes stratégiques définis par le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion adopté en 2004 par la Collectivité Régionale, pour les adaper à ces éléments de contexte et les traduire en plan d'actions opérationnel,

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,

Décide,

- d'approuver le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) réactualisé, ci-joint, à savoir :

  - l'état des lieux et l'actualisation du diagnostic du Tourisme Réunionnais,

  - la mise en perspective et l'élaboration d'un « référentiel cadre » décomposés en trois volets :

  . positionnement touristique de la destination et axes stratégiques pour les 10 années à venir,
  . plan d'actions opérationnel pour 5 ans,
  . « boite à outils » pour la mise en œuvre du schéma ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre des orientations et du plan d'actions définis par ledit schéma ;

- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président,
Didier ROBERT

In Extenso
Tourisme, Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

REGION REUNION





Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Stratégie et plan d'actions

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Avril 2018

1491

Deloitte.

Sommaire

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Introduction
Rappel du diagnostic et des enjeux
Positionnement et stratégie
Plan d'actions

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.Introduction

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Cadrage de la démarche

- Les actions mises en œuvre sur la dernière décennie n'ont pas permis à la destination Réunion, pour des raisons à la fois de contexte exogène et de facteurs endogènes (dont les crises chikungunya et requins), de « décoller » touristiquement. Les perspectives projetées du précédent Schéma de Développement Régional (1 million de touristes en 2020 et autres objectifs) sont restées « à quai ». Cela n'a pas permis de prendre le fameux « petit temps d'avance et petit plus » qui consacrent les destinations dynamiques en les installant durablement dans la carte mentale des consommateurs et des destinations qui comptent.

- La promesse d'une Réunion capitalisant sur un socle touristique extraordinaire et différenciant demeure une promesse… (et une réalité), malgré quelques réussites majeures mais isolées et surtout non fertilisées telle que la reconnaissance UNESCO…, et les approches trop dispersées.

- Le nouveau contexte mondial depuis 10 ans, l'essor et les perspectives du tourisme mondial, et notamment les résultats probants enregistrés dans la zone sud ouest de l'Océan Indien montrent que la Réunion n'a pas su tirer profit de la dynamique de la zone. Un plus fort développement est possible, dès lors que l'écosystème local en aura la vraie volonté et se donnera les moyens de composer avec les grandes évolutions de notre époque tel que le développement du numérique.

- Ainsi **les résultats modestes de la dernière décennie n'empêche pas l'ambition ! En effet :**

- La conjonction de facteurs favorables, combinée à une vraie prise de conscience de la nécessité du « faire et pas simplement dire », sous tendu par une vraie volonté régionale de « changer de braquet » constitue une fenêtre de tir, qu'il faut saisir maintenant et collectivement !

- Les chantiers pour une montée en compétence globale de l'écosystème touristique réunionnais sont nombreux, mais la dynamique récente donne de premiers résultats à consolider et à inscrire dans la durée, ce qui sous entend de faire des choix, d'y affecter les ressources nécessaires et « tenir le cap » dans une stratégie de « l'effort partagé constant et assumé ».

- La montée en puissance en 10 ans de l'image touristique de l'Ile de la Réunion constitue une véritable opportunité pour renforcer les retombées touristiques et pour mieux transformer prospects en visiteurs.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2. Rappel du diagnostic et des enjeux

Un capital touristique à dynamiser

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Atouts	Faiblesses
Position géographique, accessibilité et mobilité	• Une **bonne accessibilité aérienne depuis la Métropole** • Une **politique de visa favorable** pour de nombreux pays émetteurs clés • La **sécurité générale** y compris **sanitaire**	• L'**éloignement relatif des principaux pays émetteurs** • Une **problématique aérienne** : tarif, saturation, peu de diversification • La **saturation de certains axes routiers** • Des **transports collectifs** peu adaptés
Offre touristique	• La **grande diversité et qualité de paysages** (livre ouvert sur la géologie) de la mer à la montagne **sur un territoire très réduit** • **Un territoire touristique non bétonnée et artificialisée** • Un **volcan très actif, spectaculaire et original** • La **reconnaissance UNESCO** du cœur de l'île • Une **combinaison harmonieuse des patrimoines naturels et culturels** • Un **patrimoine immatériel remarquable** : vivre-ensemble, Maloya, gastronomie… • Un **réseau de sentier de randonnées majeur** • Un **événementiel sportif réputé : le Grand Raid** • La **dynamisation de la filière croisière**	• La **faiblesse de l'offre balnéaire** • Des **grands sites naturels sous qualifiés** (interprétation et services) • La **faible mise en valeur du label UNESCO** • Une **densité touristique** en hébergement relativement **faible** avec un **manque d'hébergements iconiques** et/ou de groupes internationaux • Un **patrimoine immatériel peu connu en dehors de l'île** • Un **manque d'exotisme** notamment pour la clientèle française (langue, signalisation, infrastructures…) • La **lenteur de réalisation des projets**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Atouts	Faiblesses
Demande	• Une **clientèle métropolitaine bien présente** • Une **longue durée de séjour** • Une **demande intérieure soutenue**	• Des **clientèles non françaises très limitées** • Un **tourisme d'agrément limité** • Un **tourisme d'affaires très faible**
Marketing touristique	• Un **IRT redynamisé** avec un **budget significatif** • Des **outils de promotion et commercialisation** multiples et opérationnels	• Une **faible notoriété** en dehors de la France • Une **destination plus chère que la moyenne** sur le « segment tropical » (aérien, hébergement…)
Organisation et gouvernance	• Une **impulsion forte de la Région** • Un **acteur de référence : l'IRT** • Une **démarche COST intéressante** • Une **dynamique de projet** avec un **ensemble d'acteurs volontaires**	• Une **trajectoire compliquée par une absence de référentiel et des crises** (chikungunya, requin) • L'**organisation** demeurant **atomisée** • Une **difficulté à arbitrer et assumer des choix** avec des **process peu collaboratifs, longs et parfois opaques**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Opportunités	Menaces
Position géographique, accessibilité et mobilité	• Le **futur développement de la capacité aérienne vers la Métropole** avec notamment l'arrivée de French Bee (et baisse des prix planchers) et le **développement en cours de nouvelles routes aériennes** (en particulier vers l'Asie) • Le **développement de hubs stratégiques** : île Maurice, Dubaï… • La **future nouvelle route du littoral** et les projets de transports par câble pour améliorer la mobilité	• La **concurrence de l'île Maurice à proximité (qui est en même temps une opportunité)** • L'**éloignement des principaux grands bassins émetteurs du tourisme mondial**
Offre touristique	• La **combinaison culture et tourisme** • Le **projet de développement des bassins de baignade** • Le **projet de valorisation écotouristique du cirque de Mafate** • De nombreux projets d'hébergement dont un **projet d'écolodges au Volcan, la réhabilitation des trois gîtes publics emblématiques (Volcan, Piton des Neiges, Bebour/Belcombe)** et des marques d'intérêt d'enseignes internationales • Le **marché en plein essor des croisières dans l'Océan Indien**	• La non maîtrise du **risque requin** • Une **chaîne de services non maîtrisée** • Une **esthétique des lieux pas toujours prise en compte**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Opportunités	Menaces
Demande	• Une **destination qui reste sûre** • Un **profil touristique en phase avec les attentes des consommateurs** • L'**inversion des saisons au regard des marchés européens en faveur de la désaisonnalisation**	• Le **développement des courts séjours**
Marketing touristique	• Des **tour-opérateurs sur chaque marché à même de commercialiser la destination** • Le **développement des îles Vanille**	• Le risque d'**investissements peu rentables sur de nouveaux marchés**
Organisation et gouvernance	• La **loi NOTRe** rationnalisant le nombre d'OT • Les **orientations stratégiques nationales** sur le tourisme et la bonne intégration de l'outre-mer • Une **fenêtre de tir dans les 5 prochaines années** dont financements européens	• Les **résistances au changement** • La **formation et professionnalisation des acteurs** • Les **contraintes réglementaires** (mais qui ne doivent pas être prétexte à l'inaction)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.2 Les caractéristiques des clientèles actuelles (2017)

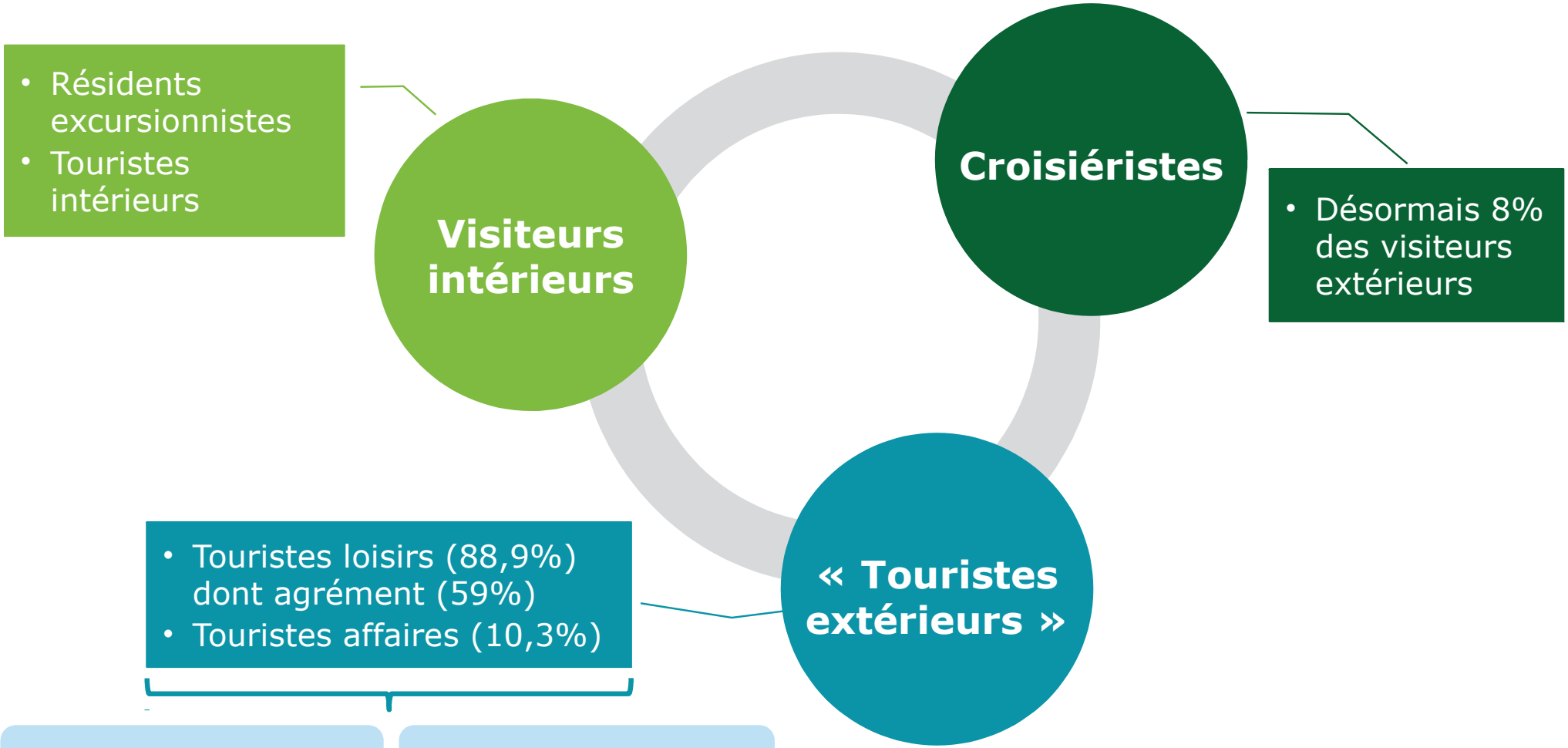

Un territoire de long séjour (17 jours)

Une clientèle principalement métropolitaine (près de 80%)

Un tourisme majoritairement de loisirs avec une part significative d'affinitaires

Une destination régulièrement combinée avec l'île Maurice (1/6)

1500

2.3 Un contexte favorable

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Des flux touristiques internationaux en croissance :** + 2,9% par an de 2020 à 2030 selon l'OMT
- **Une population intérieure en croissance** qui nécessite une offre et des loisirs adaptés et supplémentaires
- **De nouvelles lignes aériennes** et de **nombreux projets d'hébergement** augmentant la capacité prévisionnelle (avec une forte implication de la puissance publique)
- **Une bonne notoriété** (top 3) **couplée d'un fort attrait et d'intentions de visite remarquables** (n°1 en outre-mer) ***source étude Harris Interactive***
- **Des tendances clientèles auxquelles La Réunion répond :** sûreté et sécurité, ressourcement dans la nature, tourisme de sens…

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.4 Rappel des enjeux

POSITIONNEMENT

- Assumer et tenir le positionnement
- Développer un tourisme de sens différenciant (écotourisme, tourisme culturel)

AMENAGEMENT, ACCESSIBILITE, MOBILITE

- Combiner aménagement et ambition écotouristique : solidarité intra territoriale, foncier et aménités naturelles, desserte améliorée et mobilité fluidifiée
- S'inscrire dans une logique de «polarité et diffusion» : grands sites et itinérance

OFFRE

- Affirmer les filières « valeurs sûres »
- Mettre en tourisme les grands sites naturels
- Développer des filières relais de croissance
- Développer et qualifier l'offre d'hébergement
- Travailler sur toute la chaîne de services
- Favoriser une fertilisation croisée sectorielle
- S'affirmer comme territoire pilote innovant

1502

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les enjeux

MARKETING

- Développer un marketing offensif, différenciant et expérientiel
- Poursuivre la diversification des marchés émetteurs sans négliger les principaux bassins de clientèles actuels
- Elargir la saisonnalité de la destination
- Rassurer à propos du balnéaire (requins)
- Renforcer les offres combinées (île Maurice)
- S'inscrire dans la stratégie marketing Îles Vanille

QUALIFICATION, PROFESSIONA-LISATION

- Poursuivre les actions pour les services, équipements et acteurs
- Mieux valoriser les métiers du tourisme

ORGANISATION

- Définir le référentiel stratégique / opérationnel
- Afficher l'ambition et mobiliser l'écosystème des acteurs à fédérer
- Simplifier et clarifier l'organisation touristique
- Renforcer les coopérations internes et externes

1503

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3. Stratégie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.1 Définition du positionnement

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Introduction sur les fondements du positionnement stratégique

Comme cela a été souligné dans plusieurs études, La Réunion souffre de **difficultés récurrentes de positionnement depuis 2004**. Elle a dû successivement intégrer le fait qu'elle n'était **pas une destination touristique reconnue, ni détentrice d'une marque forte** (à l'inverse de l'Ile Maurice ou des Seychelles), **ni une destination bon marché** (comme le Maghreb ou les packages de la République Dominicaine).

Elle doit aujourd'hui **s'intégrer dans une concurrence internationale et régionale forte,** un **éloignement des marchés émetteurs européens** et dans une **dynamique de captation des marchés émergents**. L'ile de la Réunion **évolue ainsi dans un contexte complexe** mais, en 10 ans, **l'Ile peut se reposer sur de réels atouts** qui seront détaillés ci-après.

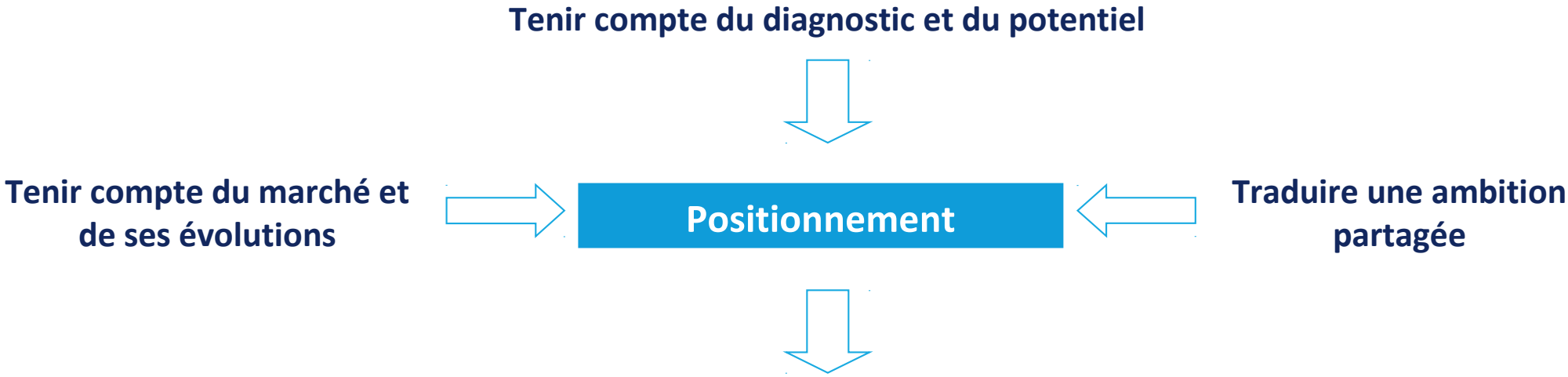

L'enjeu : Valoriser un positionnement qui décline une nature omniprésente et unique; une île montagneuse adossée à la pratique de sports sous toutes ses formes; une latitude ensoleillée qui lui confère des qualités identiques à des îles où prime le soleil, une richesse et diversité culturelle primée par le label de l'UNESCO…

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Introduction sur les fondements du positionnement stratégique

- Le positionnement proposé s'appuie sur les piliers suivants

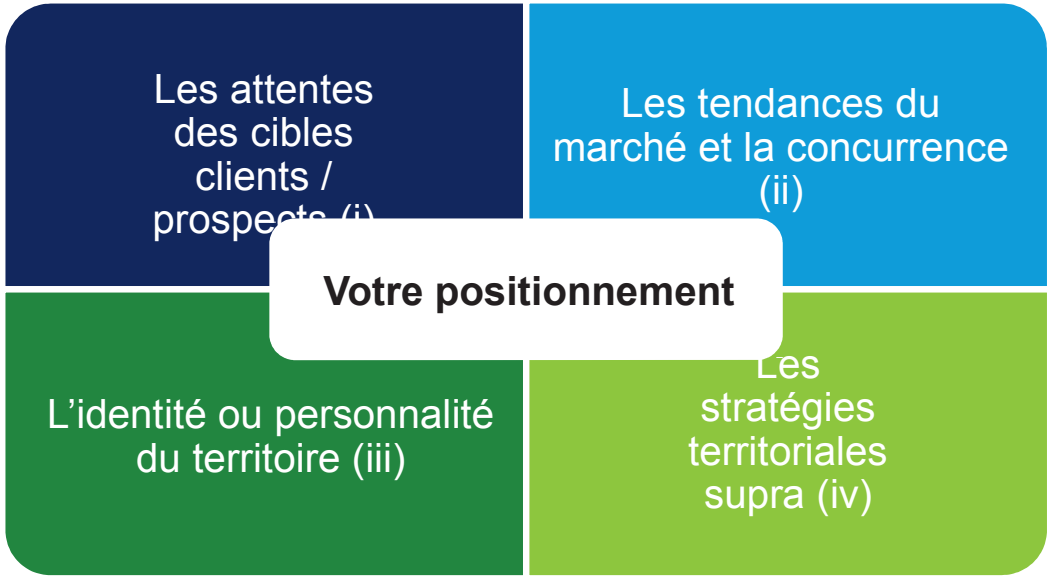

- Il doit être à la fois :
  - **Légitime** : à la croisée opportune des attentes des cibles, des tendances du marché, des politiques supra-territoriales, et bien sûr de l'identité du territoire ;
  - **Spécifique** : c'est-à-dire fortement signifiant et démarqué de l'environnement concurrentiel ;
  - **Rassembleur** : à savoir accepté par l'ensemble de la « communauté touristique » du territoire qui devra s'en faire l'ambassadrice.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(i) Les clientèles extérieures

Le positionnement doit intégrer les attentes générales et spécifiques des clientèles métropolitaines ou étrangères.

// Les attentes communes tiennent à :

- Des grands sites et lieux de visite « incontournables »
- Qualité des services et de l'accueil dont connectivité numérique garantie : en particulier pour les touristes non affinitaires
- Des expériences uniques : mise en tourisme du patrimoine bâti et naturel, une ambiance festive, rencontres avec les habitants
- Une appétence accrue pour la découverte culturelle
- Un environnement et un traitement de l'espace public qualitatifs
- Langue * : les clientèles non francophones apprécient être accueillies en anglais et d'entendre quelques mots clés de leur langue maternelle (si hors anglais).
- Mobilité * : Séjours avec location de voiture et moyens de transports publics
- Perception d'un bon rapport qualité/prix *
- Sûreté et sécurité *

// Des attentes plus spécifiques *

D'autres attentes sont plus spécifiques à certaines clientèles :

- authenticité pour Allemands et Belges,
- respect de l'environnement pour Suisses et Allemands,
- shopping pour Indiens et Chinois,
- outdoor pour les Sud-Africains…

1508

** Source fiches clientèles de l'IRT*

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(i) Les clientèles locales

// Une population intérieure en croissance

- **Population de la Réunion au 1er janvier 2016 estimée à 851 000**
- **Fort taux de natalité** (17% en 2013) et part des -25 ans importantes (40%)
- **Espérance de vie qui augmente** : vieillissement de la population

- **Evolution prévisible : Croissance de la population malgré un ralentissement,** + 0,7% en deux ans
- Solde naturel élevé, compensé en partie par le solde migratoire négatif (plus d'émigration que d'immigration)

Conséquences

Sur le tourisme

- Une demande de loisirs sportifs de proximité pour les jeunes
- Des besoins spécifiques pour les familles
- Une montée en puissance des demandes du 3ème âge pour des produits découverte notamment

Pour les territoires

- Une demande croissante de tourisme et de loisirs de proximité pour les résidents sur certains espaces : sur le littoral, en particulier Ouest, sur les sites de loisirs des Hauts…

Pour les produits

- Une montée en puissance des filières : *loisirs pour les jeunes* : centres sportifs, centres commerciaux de loisirs, nouveaux sites et nouvelles activités de pleine nature … *Loisirs familiaux* : parcs de loisirs, lieux de baignade, aires de jeux, de détente et de pique nique... *Loisirs des seniors* : filières culturelles et récréatives, stages, sports doux…

1509

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(ii) Les tendances

Les tendances internationales de développement du tourisme comprennent :

- Les tendances générales des consommateurs
- Les tendances en termes de flux du tourisme mondial
- Les tendances internationales des filières clés présentes à la Réunion

Ces tendances sont en partie favorables à l'Ile de la Réunion : Sécurité d'une île dans un contexte d'insécurité croissant, évolution globale des flux touristiques, connectivité aérienne en développement, émergence d'une classe moyenne essentiellement asiatique en capacité de voyager à l'étranger, besoin de « poumon vert » et d'espaces naturels au vu de la saturation de la population urbaine (60% de la population mondiale), émergence d'une classe de seniors qui voyagera le plus souvent, des « millenials » futures cibles connectées et constituant la future classe de salariés consommateurs de tourisme, etc.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iii) Notoriété et image – par les clientèles métropolitaines

L'Ile de la Réunion va pouvoir capitaliser sur un élément nouveau intervenu en 10 ans : son niveau de notoriété et d'attractivité élevé.

En effet, une étude récente d'Harris Interactive (du 21/07 au 4/08/2017), conduite pour le compte du MOM (ministère des outre-mer), avec l'appui technique de Atout France, auprès d'un échantillon de 1000 Français âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française (méthode des quotas – sur échantillon de 613 Français ayant voyagé hors Europe et Afrique du Nord, au cours des 5 dernières années pour leurs vacances) apporte des éléments de cadrage sur ce segment dominant :

- Plus de la moitié des Français et des voyageurs lointains connaissent l'Ile de la Réunion,
- L'ile de la Réunion (avec Tahiti) sont les destinations les plus attractives pour les Français,
- Les espaces naturels et paysages d'exception, le patrimoine et les activités culturelles, le climat favorable sont les dimensions d'image les plus associées à l'Ile de la Réunion.

Par ailleurs, les efforts de positionnement et de visibilité semblent avoir porter leur fruit : les niveaux de notoriété spontanée et globale, les évocations spontanées, les niveaux d'attractivité élevés font de l'Ile de la Réunion un territoire très apprécié et ancré au sein de la population française.

L'enjeu à présent est de transformer cette attractivité en « *intention de s'y rendre* » auprès des familles, des moins de 30 ans et des plus de 50 ans en capitalisant sur ce coup de cœur pour la destination.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2018 : Un positionnement qui s'appuie sur des marqueurs différenciants

// Une île polymorphe qui s'appuie sur une combinaison différenciante de marqueurs

Aujourd'hui de nombreuses destinations insulaires ou continentales peuvent se prévaloir d'un positionnement nature/culture, il faut donc en préciser les attributs et intégrer d'autres éléments de différenciation. D'abord, montrer combien l'Ile de la Réunion est polymorphe !

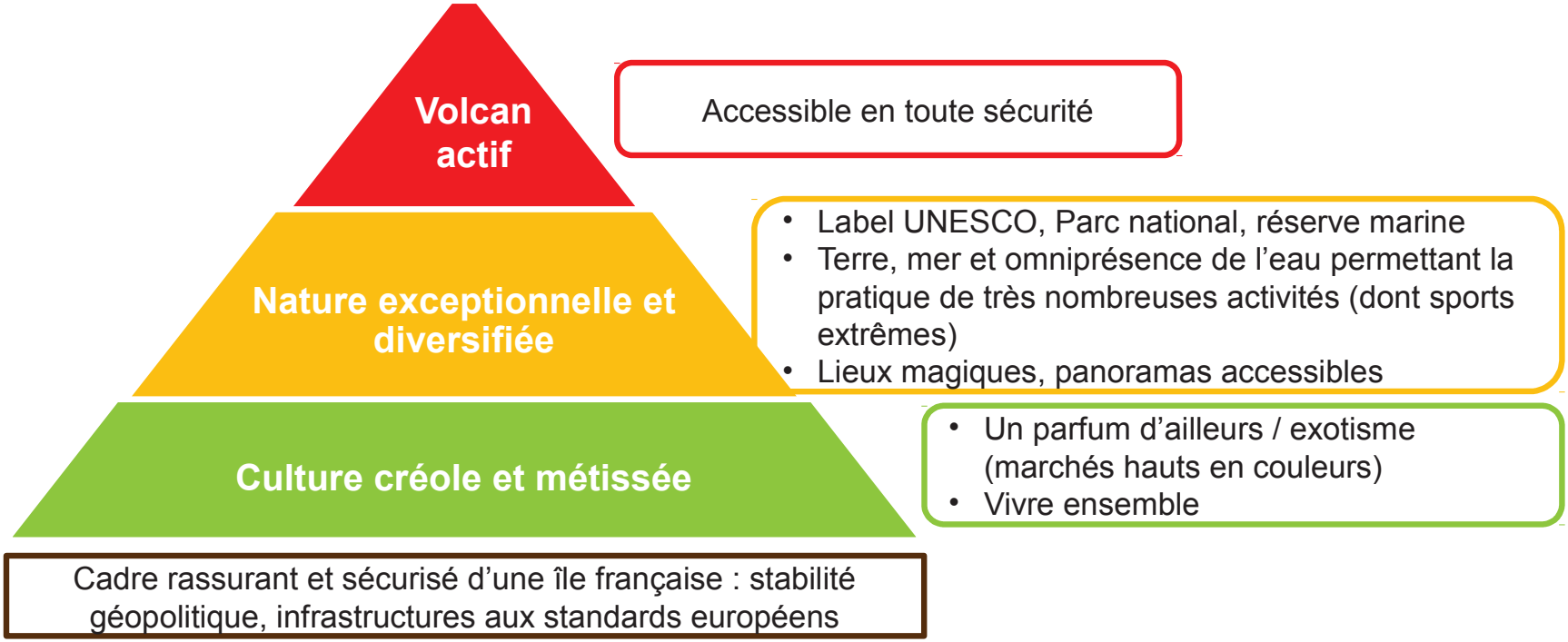





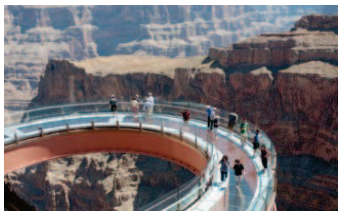


→ Un **cadre spectaculaire à mettre en scène et dans lequel entrer de manière active ou contemplative**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le positionnement préconisé : le fil rouge du développement

- **La Réunion** : identifiant de la destination
- **Île** : véhicule l'imaginaire marin, insulaire, dont le balnéaire est une caractéristique nécessaire et revendiquée
- **Spectacle / spectaculaire** : Un spectacle grandeur nature très varié sur une petite île, cet effet « waouh » ou « inattendu/inédit » doit être pour la plupart des visiteurs le facteur déclencheur de visite n°1
- **Sensationnelles / expériences** : Une invitation à être un touriste actif et qui utilise ses 5 sens grâce à une offre qui fabrique de multiples expériences
- **Nature et culture** : Une nature exceptionnelle (UNESCO) et un spectacle également culturel : spectacle vivant, patrimoine et musées remarquables, art hors les murs, vivre ensemble, écotourisme…
- Destination **exemplaire** de l'Océan indien : qualité, sécurité et tourisme durable (économique, social et environnemental), une île française

Un positionnement qui s'inscrit dans la signature « Ile intense »

LA RÉUNION
L'ILE INTENSE

1513

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.2 Les objectifs de croissance

Le choix d'une stratégie de valorisation, d'optimisation pour une économie d'accompagnement du développement de l'île

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Quelle vision d'avenir pour le tourisme?

// Des acquis

En l'espace de 10 ans, la destination Réunion a connu des évolutions importantes. A partir des fondamentaux de la destination, on peut relever les points suivants en matière d'**actifs** :

- Reconnaissance du patrimoine Naturel et Culturel exceptionnel,
- Un accès au territoire qui s'est amélioré : augmentation des capacités aériennes, bonne amélioration de la couverture Internet, pass aérien « Iles Vanille »…
- Des investissements importants sur l'hébergement (702 chambres rénovées – 107 M d'€ d'investissements) même si cela reste encore insuffisant;
- De nombreux aménagements réalisés dans un contexte réglementaire et foncier contraignant.



Source : Atout France

// Aujourd'hui, un modèle qui lui est propre en phase avec les nouvelles attentes des voyageurs

- Un développement ancré dans les territoires, des hébergements portés par des investisseurs et des exploitants locaux, une invitation à partager des traditions et des modes de vies, un tourisme de sens différenciant.
- Une consommation intérieure importante qui porte et assure le développement.

1515

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Quelle vision d'avenir pour le tourisme?

// LA NECESSITE D'ENTRER DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

- Pour permettre à l'Ile de la Réunion de ne plus être fragile aux aléas conjoncturels qui structurent les flux actuels, la Région peut construire une offre de référence internationale sur certains segments de l'offre stratégique : le volcan, l'écotourisme, la santé bien être et diverses autres filières à l'étude (tourisme médical) à l'image de ce qui a été opéré par d'autres destinations internationales (Bali, Costa Rica, etc.).

- Cela permettrait de se tourner vers les pays émergents en particulier ceux pour lesquels, elle a une diaspora importante et d'être mieux positionné en Europe (programmation voyagistes généralistes et spécialisés) et de « changer de braquet » pour devenir, résolument, international.

- Cela nécessite une masse attractive, pouvant faire levier sur l'aérien notamment, des enseignes internationales, un marketing UNESCO affirmé, un ensemble d'activités et d'animations plus structurées autour d'un rapport à la nature plus fort, un montage public/privé original et le recours à des financements adaptés, une capacité de porter ces projets d'ingénierie et de montage.

// Une stratégie de DEVELOPPEMENT RAISONNE ET OPTIMISE : CONFORTER L'EXISTANT ET PREPARER L'AVENIR

- Capitaliser sur les acquis :
  - l'inscription UNESCO,
  - la montée en puissance de l'image de la destination,
  - des accès aériens renforcés depuis l'Europe (Métropole principalement)
  - les marges de progression en métropole, Europe, dans la zone Océan Indien et certains marchés émergents,
  - le poids et la prise en compte du marché local.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Une stratégie de développement raisonné et optimisé : conforter l'existant et préparer l'avenir (suite)

- Ce scénario propose de **mieux optimiser l'offre existante** et de privilégier :
  - Une approche de réinvestissement et de qualification notamment dans l'hôtellerie classée et les hébergements diffus (en 10 ans, l'hôtellerie classée a perdu plus de 1000 lits au profit de structures alternatives),
  - La poursuite des politiques d'aménagement et de protection des aménités naturelles et le maillage du territoire en inter modalités (sortir du tout voiture peu compatible avec une offre durable)
  - Une meilleure optimisation des retombées économiques via l'augmentation des nuitées et dépenses journalières, dont les marchés Europe et zone Océan Indien,
  - Une segmentation plus performante vers des publics à forte valeur ajoutée (segment seniors)
  - Une plus forte hiérarchisation de l'offre à travers les locomotives et les filières différenciantes de l'offre de l'Océan Indien (des objets à créer sur l'identité réunionnaise, la gastronomie, la réponse produit au « vivre ensemble ») ..
  - La cible locale des Réunionnais en sa qualité de 1er consommateur de l'offre touristique et de loisirs mais aussi comme vecteur de l'accueil, de l'identité réunionnaise, de l'offre alternative (de type AirBnb), en privilégiant une sensibilisation aux actifs du développement touristique
  - Une mise en tourisme de l'offre via le digital, plus performante et plus visible.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les facteurs clés de réussite

- Il s'agit de s'inscrire dans les facteurs de **compétitivité** dont :
  - L'encouragement à la poursuite de la diversification des connexions de la Réunion et le rapprochement du hub de l'île Maurice
  - Une stratégie digitale et d'animation numérique du territoire
  - Des infrastructures touristiques et de transport de qualité
  - Des aménités naturelles préservées et valorisées
- Cela implique de :
  - Relever l'exigence et la sélectivité dans le développement touristique
  - Monter en compétences l'écosystème
  - Booster la formation, l'innovation et la R&D
  - Libérer et maîtriser le foncier
  - Renforcer l'approche environnementale et durable
  - Travailler l'esprit d'entreprise et la culture de la performance
  - Déclencher de nouveaux investissements publics et privés
  - Favoriser l'appropriation et l'adhésion des Réunionnais
  - Construire une nouvelle gouvernance partagée

Et le digital…

Le digital est un formidable levier de développement touristique sans être un objectif en soi. Transversal, il permet notamment :

- *Une meilleure visibilité notamment en amont du séjour et ce pour la destination comme pour les produits et professionnels à accompagner dans le développement numérique*
- *Une plus forte commercialisation et vente des offres et produits touristiques en amont et pendant le séjour*
- *Des expériences de visites et services enrichis grâce au numérique pendant le séjour*
- *Une amélioration de la gestion de la relation client notamment après le séjour*
- *Une observation et une identification des attentes consommateurs plus fines grâce au « big data »*

1518

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Un objectif prioritaire : dynamiser le chiffre d'affaires généré par le tourisme

- L'objectif de hausse du **chiffre d'affaires** est l'indicateur clé prioritaire devant le seul critère de la fréquentation.

  Cela s'inscrit dans la **stratégie globale de développement économique s'appuyant** certes sur l'augmentation du nombre de nuitées (cf. 2 hypothèses médiane et haute détaillées plus loin) mais **avant tout sur la hausse de la dépense moyenne journalière** des touristes qui est globalement à la baisse depuis 2003.

- Cet objectif de hausse de la dépense journalière s'appuie sur :
  - Le ciblage renforcé des clientèles plus contributives en termes de dépenses :
    - les clientèles d'agrément (en hébergement marchand)
    - Les clientèles disposant d'un pouvoir d'achat élevé : DINKS (actifs sans enfants), séniors actifs tout en maintenant le ciblage des familles et aventuriers actifs.
  - Le développement et la qualification des offres et services marchands pour consommer mieux et plus.

- Les **objectifs** de **52 € en hypothèse basse (optimisation)** et **56 € en hypothèse haute (croissance)** sont à la fois :
  - ambitieux en termes de progression grâce au ciblage des clientèles et à la « monétisation » des offres et services
  - accessibles au regard de la moyenne nationale de 62 €, de celle de Guadeloupe et Martinique autour de 70€ sans compter l'île Maurice où elle s'élève à 106 € dont 84€ par la clientèle réunionnaise. Toutefois, la réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre des actions du schéma en faveur de l'augmentation de la contribution.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

L'**objectif prioritaire** : **dynamiser le chiffre d'affaires** généré par le tourisme

	2010		Réalisé	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	**Réalisé**	**2017**	*Objectif SDATR 2004*	**Hyp. médiane**	**Hyp. haute**
CA généré (M€)	*600 / 700*	296,3	356,2 *	*900 / 1 000*	**500**	**630**
Dép. quotid. moy.	*77€*	*47€*	*42€*	*86€*	*52€*	*56€*
Nb d'emplois	*15 000*	9 303	11 239 ** (2016)	*20 000*	**13 500**	**17 000**
Nb d'arrivées (milliers)	*600*	420	507 ***	*1 000*	**600**	**750**
Durée Moyenne de Séjour (jours)	*14*	15	17	*10/12*	**16**	**15**
Nb de lits marchands	*14 000*	13 282	16 128	*18 000*	**18 000**	**20 000**

** hors dépenses croisiéristes : ~ 70€ / jour (étude IRT 2016), soit 3M€ de CA potentiellement généré sur base 2017*
*** source : Accoss stat / Observatoire régional du tourisme*
**** hors 43 276 croisiéristes*

1520

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires géographiques



➔**Diversifier les marchés tout en prenant en compte le poids de la métropole** et l'importance de la clientèle réunionnaise

➔Les **principaux marchés de diversification** :

- **Belgique, Suisse et Allemagne**
- **Marché régional** dont **Afrique du Sud** et Maurice

➔Un **développement international global en extension de l'île Maurice** et des combinés Iles Vanille :

- **Marchés historiques de diversification tels que la Grande-Bretagne** et l'Italie dans une moindre mesure
- **Marchés émergents** : **Chine et Inde**

Cibles géographiques principales	Importance stratégique
Métropole	+++
Allemagne	+++
Belgique/Suisse	+++
Réunion	++
Maurice	++
Afrique du Sud	++
Chine	++
Inde	++
Europe du Nord	+
Europe de l'Est	+

Marchés	2017		Objectif 2025			
			Hypothèse médiane		Hypothèse haute	
Métropole	397 338	*78,3 %*	450 000	*75 %*	517 500	*69 %*
Océan Indien (Mayotte, Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles) et Afrique du Sud	64 104	*12,6 %*	72 000	*12 %*	97 500	*13 %*
Reste de l'Europe	38 055	*7,5 %*	54 000	*9 %*	90 000	*12 %*
Chine, Inde et autres pays	8 066	*1,6 %*	24 000	*4 %*	45 000	*6 %*
Total	**507 563**	***100 %***	**600 000**	***100 %***	**750 000**	***100 %***

1521

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires fonctionnelles

• **Agrément +++**	**Levier stratégique principal de croissance**
• **Affinitaires ++**	**Objectif d'augmentation de la contribution**
• **Affaires ++**	**une stratégie réaliste de développement auprès des marchés régionaux**
• **Marché intérieur ++(+)**	**un incontournable à renforcer**
• **Croisiéristes ++(+)**	**une stratégie de conquête et d'accueil à poursuivre**

1522

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.3 Les grands axes de développement :

Faire entrer la destination dans la modernité de la compétition touristique internationale

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Une stratégie déclinée en 4 grands axes stratégiques

Faire entrer la destination dans la modernité de la compétition touristique internationale

A. Consolider les acquis et agir sur les fondamentaux

B. Réenchanter et mettre en scène la destination

C. Faire exister la Réunion sur la carte touristique mondiale

D. Fédérer et qualifier les acteurs autour d'une ambition partagée

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

A. Consolider les acquis et agir sur les fondamentaux

// Renforcer et améliorer la connectivité

- Poursuivre la tendance positive depuis le dernier schéma en 2004, surtout récemment, comme l'a montré le diagnostic avec :
  - une desserte directe de la Chine (Canton) mais à optimiser en termes d'horaires et fréquence
  - le développement des capacités principalement entre la Réunion et la métropole et ce notamment grâce à l'arrivée de French Bee (juin 2017), et la montée en puissance de la province avec XL Airways et Air Austral.
  - la baisse des prix entrainée par l'arrivée d'une compagnie low cost long courrier (French Bee)
- Inciter à des accords commerciaux entre tour opérateurs et compagnies aériennes reste d'actualité.
- Renforcer le développement de produits combinés avec l'Ile Maurice qui dispose d'un grand hub international en fort développement et les autres îles Vanille
- S'appuyer sur les grands chantiers portuaires (Port Réunion) et aéroportuaires (Roland Garros et Pierrefonds)

Nota : Le précédent schéma prévoyait de renforcer les liaisons maritimes inter-îles qui se sont arrêtées (hors croisières) pour des raisons économiques et de confort des passagers (longueur et mer agitée).

// Améliorer et diversifier la mobilité intérieure

- Poursuivre l'amélioration des transports intérieurs à l'image de la réalisation de la route des Tamarins ou du grand chantier de la Nouvelle Route du Littoral, mais aussi des itinéraires de découverte en voiture (dont « road trip »).
- Aller plus loin en offrant une mobilité sans véhicule individuel :
  - Renforcer les transports en commun (bus, par câbles) sur les sites touristiques : navette des plages, pour monter au Maïdo, au Pas de Bellecombe, aux entrées de chacun des 3 cirques…
  - Développer les itinérances douces : randonnées, vélo (dont à assistance électrique)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

// Affirmer la stratégie d'aménagement

- **Libérer et maîtriser le foncier disponible:**
  - Constituer des réserves foncières publiques comme l'indiquait le précédent schéma. Il s'agit d'aider (dispositif d'incitation) les collectivités à l'acquisition de foncier touristique dans les lieux stratégiques (littoral, pentes…).
  - Définir les modalités de portage du foncier et s'appuyer sur l'établissement public foncier de la Réunion
  - Poursuivre le soutien aux investisseurs et promoteurs à s'engager dans les projets touristiques

- **Appuyer également l'aménagement sur :**
  - La poursuite de l'objectif du SAR de protection des aménités naturelles, de reconquête de la bande littorale et des coupures d'urbanisation qui participent à l'attractivité de l'île
  - La mise en cohérence avec l'ensemble des schémas et documents d'urbanisme : notamment correspondance entre l'exercice de la compétence tourisme par les EPCI et la traduction dans les PLU (PADD, qualification des espaces)
  - La « libération » de l'île du « tout voiture », nuisible à l'image de la destination, à travers un réseau de transports en commun maillant le territoire

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- **Combiner une logique de polarité puis de diffusion pour un développement et une meilleure répartition des flux et retombées économiques**

  - Une politique de **polarité** est **essentielle**.
    - Elle permet de répondre à plusieurs objectifs : créer des pôles attractifs et visibles, et orienter les flux pour des raisons de sécurité et de préservation de l'environnement
    - Plusieurs orientations possibles d'aménagements de référence vont dans ce sens : politique de grands sites, structuration d'espaces comme des stations de montagne : Salazie, Cilaos dans la dynamique du contrat SpôTT

  - Il s'agit également de **mieux répartir les flux**, notamment à partir des grands pôles, via :
    - les itinérances dont le programme spécifique Portes et chemins de découverte du Parc National lié également à une stratégie de grands sites,
    - la valorisation de destinations « infra » spécifiques et complémentaires : Volcan, Mafate, côte ouest… Ces territoires pouvant être intercommunautaires pourraient faire l'objet de schéma dédié.
    - le développement d'expériences écotouristiques sur certains secteurs de l'île,
    - la valorisation des savoir-faire…

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Aménagement : conjuguer polarité et diffusion en lien avec le parcours client
Un SDATR à intégrer dans les documents de planification d'aménagement

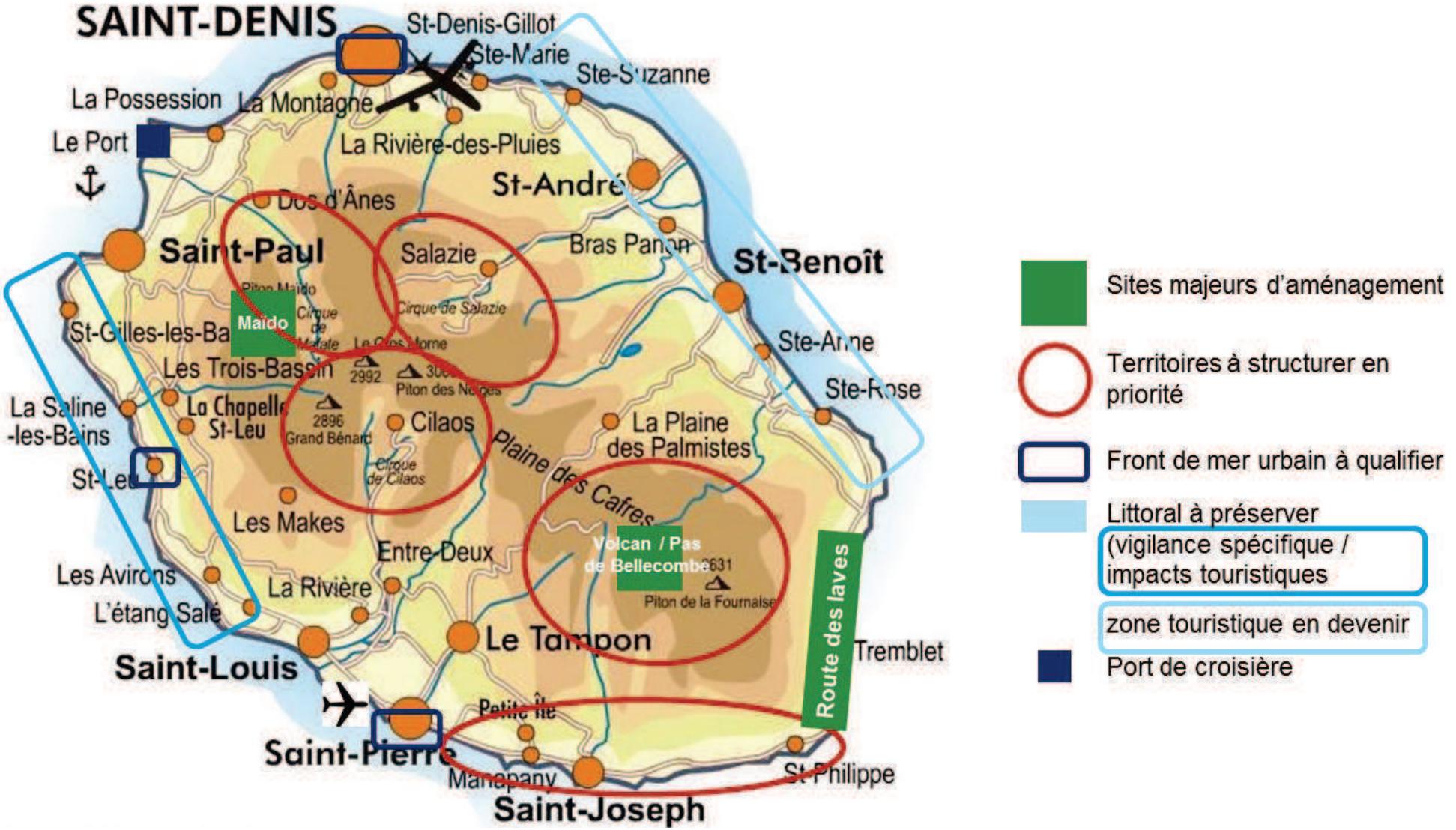

→ Une intensité graduelle selon le scénario d'ambition, combinant les différents espaces

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les filières prioritaires

Balnéaire

Découverte

Randonnées

Les locomotives
Base économique du tourisme réunionnais à pérenniser et qualifier = **valeurs sûres**
→ Viser l'excellence sur l'offre, la mise en tourisme et l'organisation

Autres loisirs et sports de pleine nature

Culture et patrimoines

Les filières différenciantes
Constitutives de l'image, elles sont à développer fortement en insistant sur la mise en scène et sur la diversité des sports terrestres, aériens et aquatiques

Croisières

Filière en forte croissance à soutenir

Golf / bien-être santé

Tourisme d'affaires

Les filières complémentaires

1529

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

B. Réenchanter et mettre en scène la destination

// Scénariser les espaces urbains et naturels pour des pratiques « contemplActives »

L'ancien schéma indiquait la nécessité de protéger et valoriser le paysage et le patrimoine qui sont porteurs de différenciation et garants d'authenticité : charte paysagère, embellissement des espaces publics et axes routiers, critère d'intégration paysagère dans les permis de construire, politique volontariste pour le patrimoine… Depuis des éléments majeurs ont vu le jour – inscription UNESCO, Parc National, Réserve marine -, mais il s'agit d'aller plus loin…

L'« esthétique des lieux », l'embellissement, la créativité et l'innovation doivent infuser l'ensemble des aménagements : espaces urbains en général dont les fronts de mer (« waterfronts »), les grands sites naturels, les loisirs, commerces…

- **Réenchanter les grands sites naturels**

  Préalable : 3 grands sites pilotes emblématiques se détachent (Volcan / Pas de Bellecombe, Maïdo et Route des laves), il conviendra d'établir une typologie de qualification pour d'autres grands sites de la Réunion.

  Les conditions d'accueil et de services sur les grands sites empêchent un émerveillement optimal.

  Au-delà des services de base qui restent à développer (informations, parkings sécurisés, toilettes…); un programme d'aménagement innovant permettant de « vivre » une / des expériences viendra avantageusement illustrer le caractère innovant de la destination : des belvédères spectaculaires à l'image des « skywalks », une restauration variée et ouverte sur de remarquables panoramas, des éléments d'interprétation innovants, etc.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- **Développer les loisirs et sports innovants : éléments de différenciation**

  Ce décor exceptionnel doit aussi être le théâtre d'activités innovantes et accessibles à tous au-delà des traditionnelles activités de pleine nature dont :

  - La création de tyroliennes géantes, de passerelles vertigineuses
  - La structuration pour la pérennisation de l'exploration des tunnels de lave

  Il s'agit de prendre connaissance de l'étude réalisée par la CIVIS sur les loisirs innovants.

- **Renforcer les outils de médiation modernes pour découvrir et expérimenter**
  - Il s'agit de mettre en place des outils de médiation du patrimoine culturel et naturel à destination des clientèles touristiques comme des habitants.
  - Au-delà de la médiation humaine qui reste fondamentale et des traditionnels outils de médiation - panneaux d'interprétation - et en lien avec la démarche d'interprétation des patrimoines (cf. SIVE), il s'agit de proposer des outils embarqués et notamment de la réalité augmentée. L'application numérique de découverte Geotrek portée par le Parc national va dans ce sens.

- **Conforter et inscrire les autres filières en lien avec les objectifs de fertilisation croisée et de mise en scène** : art hors les murs en ville, sur le littoral et en montagne, itinérances nature et culture, tourisme cultuel et culturel, tourisme historique et patrimonial, écotourisme, d'affaires et de loisirs (*bleisure*), shopping, tourisme de découverte économique, bien-être…

  Cela peut passer par la création d'un pass à la fois tourisme, loisirs et culture ou encore des animations et événements rassemblant différents acteurs.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

C. Faire exister la Réunion sur la carte touristique mondiale

- **Pérenniser la signature « île intense »** dans les prochaines années en valorisant davantage les dimensions « spectaculaire et sens-ationnelle » de l'île : cf. notamment le développement des sports et loisirs innovants
- Favoriser un **marketing de contenus** sur internet et renforcer le levier **digital** en prenant en compte les nouveaux enjeux de la distribution (blogueurs, réseaux sociaux, etc.)
- Proposer un **parcours client novateur et immersif** qui facilite l'**accès à toute l'offre de la destination sur tous les canaux de distribution**
- Développer des **produits spécifiques** pour toucher de nouvelles clientèles, notamment hors métropole : **écotourisme, culture, bien-être**… en lien avec les tendances lourdes constatées (cf. nouvelles attentes des clientèles)
- S'appuyer sur les multiples portes d'entrée de la destination dont les **hébergeurs et tour opérateurs**.

  Cela s'appuie sur la stratégie d'hébergement consistant à attirer de grandes enseignes et grands groupes qui bénéficient d'une forte notoriété, d'un volume élevé de clients fidèles et de moyens de commercialisation significatifs ; et à développer les labels.
- **Renforcer les combinés avec** la destination complémentaire de **l'île Maurice** (balnéaire, golf, bien-être) bénéficiant d'une plus grande notoriété, fréquentation et d'une meilleure accessibilité
- Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque Iles Vanille pour renforcer la place de La Réunion au sein de l'Océan Indien
- S'appuyer sur les échanges d'affaires et commerciaux pour faire exister la Réunion sur la carte mondiale

1532

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

D. Fédérer et qualifier les acteurs autour d'une ambition partagée

// Mobiliser les acteurs et habitants

- **Mobiliser régulièrement les acteurs lors d'Etats généraux du tourisme** de l'île de la Réunion
- **Sensibiliser les écoliers** (enseignement primaire et secondaire) **au tourisme** : cahier d'activités sur le tourisme dans le primaire, guide pédagogique sur les formations dans le tourisme en secondaire…
- **Renforcer le rôle d'ambassadeurs des habitants et de la diaspora réunionnaise** (cf. étude Harris Interactive)

// Viser l'excellence

- **Formation et professionnalisation**
  - Plusieurs domaines avaient été identifiés dans le précédent schéma :
    - Culture touristique générale
    - La pratique des langues étrangères, en particulier l'anglais mais aussi l'allemand
    - Les techniques professionnelles liées à : l'accueil et information, hôtellerie et restauration (formation initiale et continue), brevets d'Etat sportifs, métiers d'art, gestion et marketing, ingénierie de projets
    - Les technologies de l'information et de la communication
    - L'éducation et la sensibilisation à l'environnement
  - Si des progrès continus ont lieu (cf. diagnostic sur la formation initiale, l'animation numérique du territoire…) ces différents points restent d'actualité dont notamment :
    - L'animation numérique du territoire à poursuivre auprès des différents acteurs
    - L'apprentissage des langues étrangères : anglais, allemand ainsi qu'un « kit de survie » avec le vocabulaire de base pour accueillir les clientèles indiennes et chinoises

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La mise en œuvre d'un SRADI (schéma régional d'accueil et d'information) en faveur notamment de l'accueil hors les murs et numérique
- Réflexion à la possibilité de mise en place d'un groupement d'employeur touristique
- Réflexion à la création d'une Académie de formation aux sports et loisirs de pleine nature innovants

- Soutenir la mise en œuvre du Contrat d'objectif emploi formation métiers du tourisme 2015-2019

- **Focus sur le soutien à l'innovation touristique** (lié à l'axe B)
  - Cela passe d'abord par la poursuite de l'amélioration de la couverture numérique et des hotspots wifi gratuits dans des espaces touristiques.
  - Il s'agit aussi d'accompagner les projets innovants, notamment privés et publics-privés via :
    - Des dispositifs d'appel à projets : innovation touristique, écosystème digital…
    - Lancer la mise en place d'un cluster « tourisme innovant » de type « Welcome City lab », à l'échelle de l'Océan Indien et basé à La Réunion

- **Qualification et labellisation**
  - Le principal objectif est de viser l'excellence pour une expérience client réussie. Cela passe par :
    - La poursuite de l'effort concernant le label « Qualité tourisme Ile de la Réunion »
    - Développer la labellisation des gîtes et chambres d'hôtes : Gîtes de France, Clévacances…
    - En cohérence avec le positionnement d'îlots écotouristiques, il apparaît également essentiel de renforcer les labels d'hébergement les plus reconnus : Gîte Panda, clef verte, écogîte, écolabel européen… ainsi que la marque Esprit Parc national (hébergements, sorties de découverte, produits agricoles…).
  - Par ailleurs, certains labels ou marques méritent d'être davantage valorisés au niveau marketing : en particulier le double label UNESCO et Parc national

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Optimiser l'organisation du tourisme

Comme indiqué dans le diagnostic, le contexte a fortement changé depuis 2004 : transfert de la compétence d'aménagement et développement touristique à la région en 2005, création de l'IRT (ex CTR et MMM), loi NOTRe et fusion des offices de tourisme à l'échelle intercommunale, création du COST... Toutefois, l'organisation du tourisme reste atomisée comme le décrit aussi le diagnostic.

- **Des missions du précédent schéma à poursuivre**
  - Mettre en cohérence la réflexion marketing et les choix d'équipements et d'aménagement touristiques
  - Assumer la transversalité du tourisme : culture, sport, loisirs mais aussi l'environnement, l'urbanisme, les infrastructures…
  - Continuer à porter l'image : politique marketing de l'IRT
  - Attirer et accompagner les entreprises et stimuler l'initiative
- **Mettre en place une gouvernance efficace, innovante et partenariale :**
  - politique, en prolongement du COST et ouvert aux EPCI (prolongement du comité de pilotage du SDATR) et aux têtes de réseaux privés
  - technique, par une organisation en réseau et mutualisation des compétences et talents locaux (centre de ressources-partage et transfert d'expériences-dispositif « tourisme angels » ; clubs filières ; appui ingénierie avec une seule porte d'entrée ; accueil et information), prolongement du comité technique du SDATR)
  - l'ensemble constituant le « Parlement du tourisme réunionnais ».
- **Poursuivre l'inscription au sein des îles Vanille** avec un partenariat renforcé en particulier avec l'île Maurice

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4. Plan d’actions

4 grands chantiers opérationnels déclinant la stratégie, et 18 actions dont 6 actions prioritaires (★) pour remplir les objectifs de croissance et faire levier

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

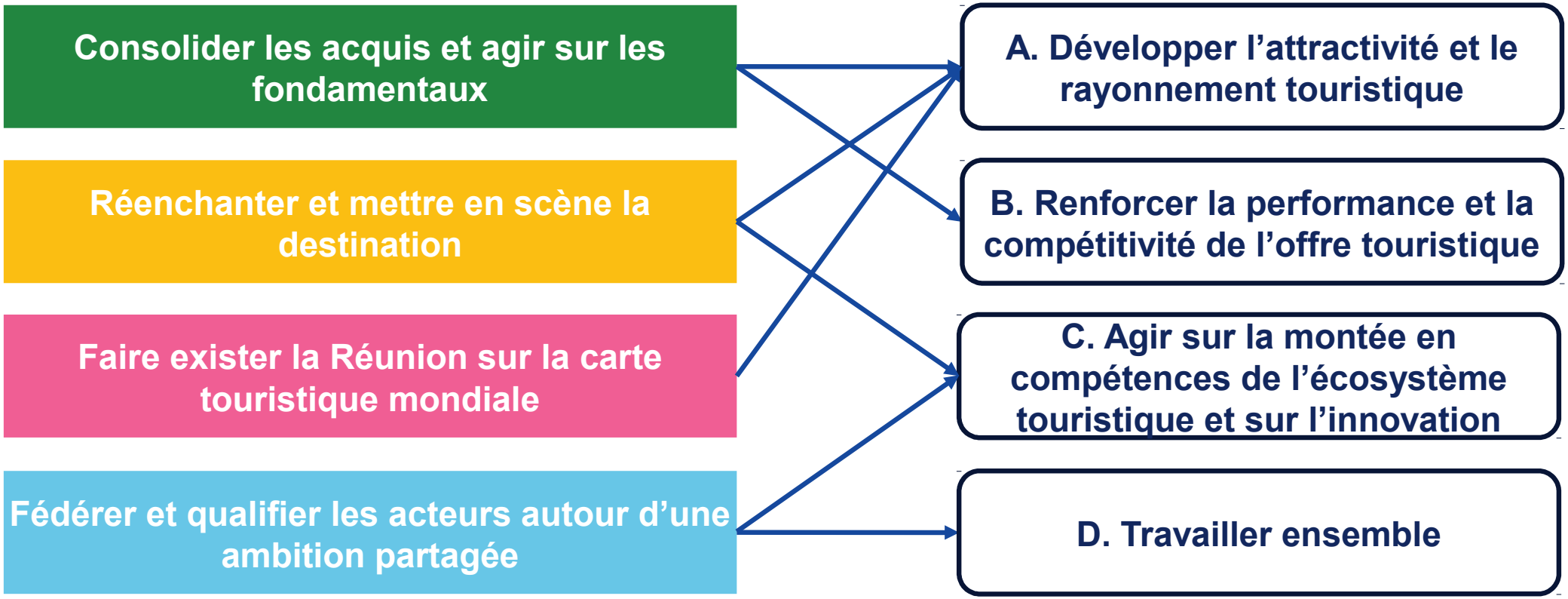

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2 natures d'actions pour agir

6 ACTIONS PRIORITAIRES POUR IMPULSER UN CHANGEMENT DE DIMENSION

Les actions dites prioritaires font directement levier en faveur des objectifs quantitatifs du SDATR. Elles constituent des signaux forts pour le marché (investisseurs, opérateurs et touristes) et placent l'offre dans une nouvelle dimension.

→ A entreprendre immédiatement dès 2018

12 ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE ENGAGÉE

Ces actions participent directement au développement touristique et d'autres sont plus transversales favorisant notamment le tourisme.

→ A poursuivre pour entretenir la dynamique

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

18 Actions hiérarchisées (chantiers A et B)

A : « Développer l'attractivité et le rayonnement touristique »

- A1. Renforcer et améliorer la **connectivité** de l'île
- ★ A2. Ajuster et décliner le positionnement dans le **plan marketing touristique** de la Réunion
- A3. Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque **Iles Vanille**
- A4. Renforcer et capitaliser sur les **événementiels internationaux**

B : « Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique »

- B1. Améliorer et diversifier la **mobilité intérieure**
- ★ B2. **Faire aboutir les projets d'hébergement** et qualifier l'existant
- ★ B3. **Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs**
- B4. Mettre en place une politique d'**aménagement de pôles touristiques**
- ★ B5. Engager une politique de **contrats de filières**
- B6. Structurer et mettre en réseau les territoires infra en **destinations** complémentaires et solidaires
- B7. **Conforter** et développer **le schéma d'accueil physique et numérique**

1539

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

18 Actions hiérarchisées (chantiers C et D)

C : « Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation »

- ★ C1. Développer, adapter et articuler les offres de **formation** pour le tourisme
- ● C2. Développer et valoriser les **démarches qualité** et marques-labels
- ★ C3. Soutenir et stimuler l'**innovation touristique**
- ● C4. Renforcer les **outils de médiation modernes** pour découvrir et expérimenter

D : « Travailler ensemble »

- ● D1. S'appuyer sur un **pilotage régional efficace, innovant et partenarial** du tourisme
- ● D2. **Mobiliser les professionnels et habitants** dans le développement touristique
- ● D3. Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une **boîte à outils**

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Focus sur les 6 actions prioritaires ★

- **A2. Ajuster et décliner le positionnement dans le plan marketing touristique de la Réunion**

  Necessité de différencier l'approche auprès des clientèles intérieures, régionales, des clientèles lointaines tout en conservant la signature « Ile intense ».

- **B2. Faire aboutir les projets d'hébergements et qualifier l'existant**

  Créer notamment un grand hébergement international sur la côte Ouest et des écolodges dans les Hauts pour améliorer la visibilité de l'île et faire levier sur la dynamique de croissance avec les compagnies aériennes et TO.

- **B3. Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs**

  Volcan, Maïdo, Mafate… vitrines de la destination → intervenir d'abord sur 2 sites pilotes (Volcan et Maïdo) pour offrir aux visiteurs les services de base ainsi que des expériences uniques.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Focus sur les 6 actions prioritaires



- **B5. Engager une politique de contrats de filières** : 3 filières prioritaires
  - Les sports de pleine nature pour consolider et structurer cette filière clé
  - Le balnéaire/l'eau pour rassurer et changer l'image de la destination
  - La culture pour enrichir l'expérience touristique

- **C1. Développer, adapter et articuler les offres de formation pour le tourisme**

  Appuyer le développement touristique sur des professionnels bien formés : rendre le COEF opérationnel, développer une plateforme de professionnalisation…

- **C3. Soutenir et stimuler l'innovation touristique**

  Mettre en place un véritable pôle de compétitivité autour de la thématique des sports de pleine nature pour que l'expérience soit à la hauteur du potentiel exceptionnel.

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Une boîte à outils pour mettre en œuvre le schéma touristique

- Mettre en place les **instances d'animation** de la mise en œuvre du schéma : comité de pilotage, comité technique, groupes de travail techniques…
- **Mobiliser une communauté d'acteurs** autour de différents outils pour faire vivre le SDATR
- Développer un **outil pour appréhender le tourisme de manière transversale**
- Réaliser un **plan de formation/communication** et **des outils/supports pédagogiques** dédiés auprès des différentes cibles (acteurs du tourisme, institutionnels, population locale et diaspora, touristes,…) pour promouvoir le schéma et expliciter comment participer à sa mise en œuvre.
- Consolider un **outil de monitoring** : management, pilotage, suivi et évaluation du plan d'actions (tableau de bord avec des outils de correction, revues de projet) à partir des indicateurs clés de chaque action

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les prochaines grandes étapes

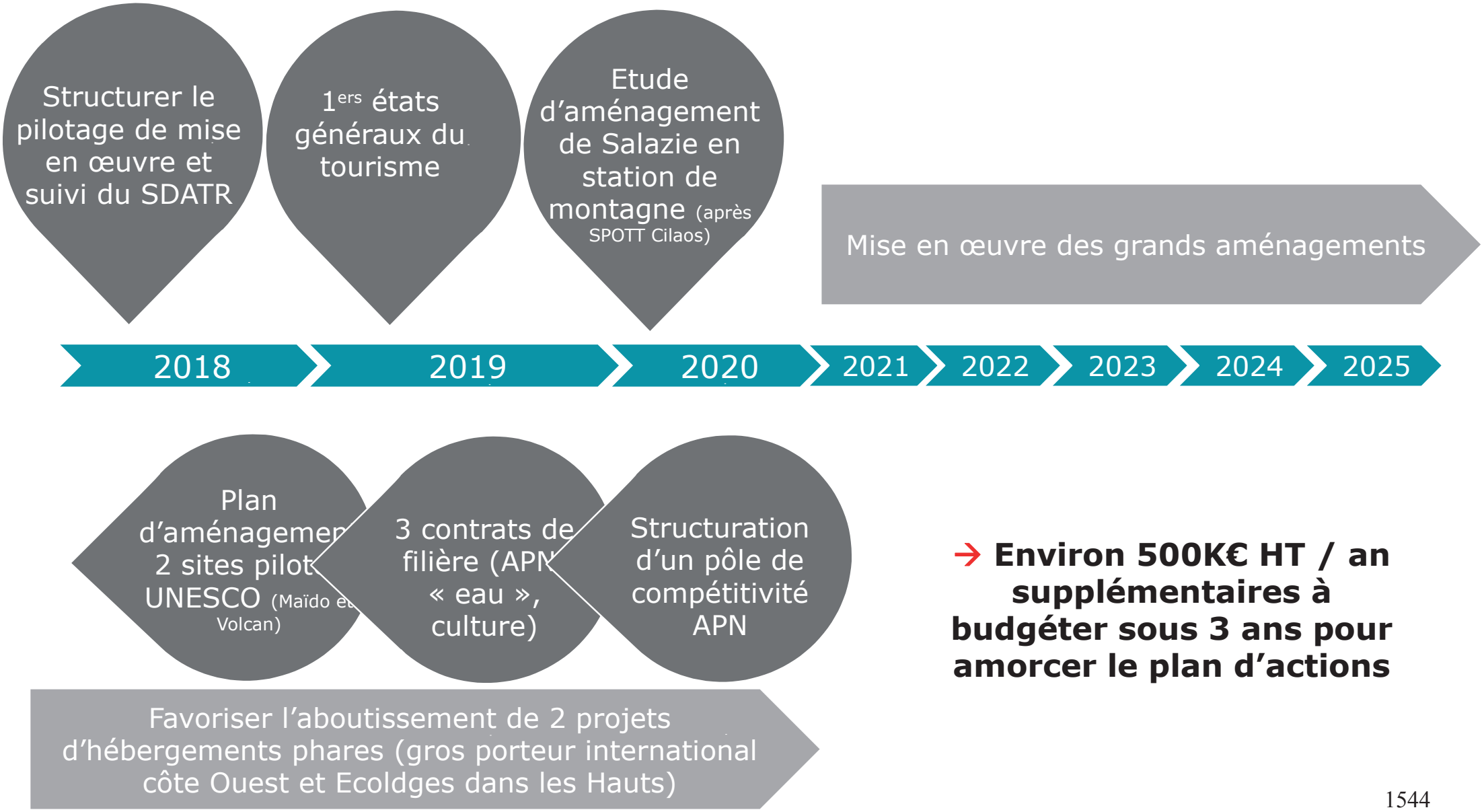

→ **Environ 500K€ HT / an supplémentaires à budgéter sous 3 ans pour amorcer le plan d'actions**

1544

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Rapport de phase 1 - Etat des lieux et actualisation du diagnostic





31 août 2017

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Sommaire

1. Préambule **p. 4**
1.1. Cadrage de la démarche p. 5
1.2. Eléments de méthode p. 6

2. Données de cadrage **p. 13**
2.1. Présentation générale p. 14
2.2. Accessibilité p. 16
2.3. Environnement touristique p. 24

3. Actualisation et bilan touristique **p. 26**
3.1. Analyse de l'offre touristique p. 27
3.2. Focus sur l'offre en hébergement p. 42
3.3. Analyse de l'aménagement touristique p. 52
3.4. Fréquentation et économie du tourisme p. 64
3.5. Analyse du marketing touristique p. 68
3.6. Focus sur la formation et la qualification p. 106
3.7. Analyse de l'organisation touristique p. 109

4. Tendances et bonnes pratiques **p. 115**
4.1. Grandes tendances p. 116
4.2. Benchmark ou analyse comparée p. 118

5. Diagnostic et enjeux **p. 144**
5.1. Analyse AFOM p. 145
5.2. Enjeux touristiques p. 149

Annexes **p. 153**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse du diagnostic et des pistes de développement

- Les actions mises en œuvre sur la dernière décennie n'ont pas permis à la destination Réunion, pour des raisons à la fois de contexte exogène et de facteurs endogènes, de « décoller » touristiquement et les perspectives projetées du précédent Schéma de Développement Régional sont restées « à quai » et n'ont pas permis de prendre le fameux « petit temps d'avance et petit plus » qui consacrent les destinations dynamiques en les installant durablement dans la carte mentale des consommateurs et des destinations qui comptent.

- La promesse d'une Réunion touristique capitalisant sur un capital extraordinaire et différenciant, demeure une promesse… et une réalité, malgré quelques réussites majeures mais isolées et surtout non fertilisées telle que le classement Unesco… , et les approches « one shot et au fil de l'eau » sont devenues systèmes !

- Pourtant, l'essor du tourisme mondial a été remarquable ces dernières années et ce notamment dans la zone Sud Ouest Océan Indien qui a connu une croissance annuelle de 5,6% depuis 2005 contre 1% à la Réunion. Ces résultats démontrent qu'un développement est possible, dès lors que l'écosystème local en aura la vraie volonté et se donnera les moyens.

- Ainsi **le retard accumulé sur la dernière décennie, même s'il est dommageable, n'est pas rédhibitoire, et n'empêche pas l'ambition !**

- Les perspectives du tourisme restent très bonnes avec un taux de croissance annuel moyen de 3,3% d'ici 2030. De nombreuses évolutions et ruptures sont également favorables à l'île de la Réunion : la fin du tout balnéaire, la recherche d'expériences humaines et culturelles enrichissantes et le développement d'un tourisme de sens, le besoin de rupture et ressourcement dans la nature, le développement de l'écotourisme, une exigence de sécurité et de qualité. D'autres tendances comme le numérique méritent un effort à prolonger. Enfin la dynamique récente donne de bons premiers résultats à consolider et inscrire dans la durée.

- Ces perspectives et tendances combinées à une vraie prise de conscience de la nécessité du « faire et pas simplement dire », sous tendu par une vraie volonté régionale de « changer de braquet » constitue une fenêtre de tir, qu'il faut saisir maintenant et collectivement!

- Les chantiers et pistes d'actions sont nombreux : une montée en compétence globale de l'écosystème touristique réunionnais, une concertation et un pilotage plus efficace, des aménagements essentiels sur les grands sites naturels, des lits touristiques supplémentaires aux standards internationaux combinés à une meilleure connectivité aérienne...

- La réussite du développement touristique de la Réunion sous entend de faire des choix, d'y affecter les ressources nécessaires et « tenir le cap » dans une stratégie de « l'effort partagé constant et assumé ».

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.Préambule

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.1. Cadrage de la démarche

L'objet du présent rapport correspond à la 1ère phase portant sur l'actualisation du diagnostic.

Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (S.D.A.T.R)

Phase 1 - État des lieux et actualisation du diagnostic

1 – Lancement, visites et entretiens
- Lancement de la mission, analyse doc, finalisation de la méthodologie de management de la concertation
- Visites et entretiens avec les acteurs de la filière
- Enquête externe
- Enquête locale

2 – Analyse du territoire et enjeux touristiques
- Concertation : tables rondes
- Analyse de l'activité touristique du territoire, évaluative et prospective

3 – Analyse comparative (benchmark) avec des territoires comparables

4 – Actualisation du diagnostic

lancement — *ateliers/ entretiens* — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport intermédiaire*

Phase 2 - Mise en perspective et référentiel cadre

1 – Positionnement et stratégie
- Définition du positionnement
- Séminaire participatif
- Axes stratégiques

2 – Définition du Plan d'actions

3 – Boite à outils d'animation, pilotage et évaluation

4– Assises du Tourisme

ateliers/ entretiens — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport final* — *assises du tourisme*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.2. Eléments de méthode

La phase 1 s'appuie sur les différentes ressources suivantes.

- L'**analyse du fonds documentaire** transmis notamment par la maîtrise d'ouvrage.
- Une **soixantaine d'entretiens** avec les personnes ressources et selon le guide d'entretien suivants.
- La **visite des sites clés** du territoire.

Nom	Fonction
Béatrice Althiery	Responsable Pôle Politique Economique de la CCI
Gérard Argien	Directeur de la Fédération Réunionnaise de Tourisme
Didier Aubry	DG adjoint de l'Aménagement, du Développement Durable et de Énergie de la région Réunion
Yves Baret	Responsable du Service Appui à l'Aménagement & Développement Durable, Architecte DPLG du Parc national de La Réunion
Gaston Bigey	Directeur général de l'agence régionale de développement d'investissement et d'innovation NEXA
Alain Boyer	Président de l'Association des Gestionnaires des Gîtes de Montagne (AGGM)
François Boyer	Président Gite de France
Maurice Cerisola	Président du Cluster maritime de La Réunion et Président de la réunion économique
Eline Cheung	Référente tourisme COST et Conseil départemental
Cédric Cuffit	Chargé de mission tourisme au Parc national de La Réunion
Catherine Dostes	Conseillère technique du président du CRT
Jean-Patrick Dugay	Président Clé Vacances
Clovis Etchiandas	Président de l'ARGAT
Willy Etheve	Directeur du CRT
Michel Fontaine	Président de la CIVIS
Stéphane Fouassin	Président de l'IRT
Catherine Frécaut	Directrice de Bourbon Voyages

1550

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Nom	Fonction
Pascal Goyard	Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
Jean-Marc Grazzini	Directeur général adjoint d'Air Austral
Isabelle Grosset	VP déléguée au tourisme de la CASUD
Gilles Ham-Chou-Chong	Directeur adjoint du Grand Port Maritime De La Réunion
Michel Hirigoyen	Directeur Hôtel Bellepierre
Axel Hoareau	Président du SYPRAL
Marie-Laure Hoarau	Membre du Conseil départemental
Marylène Hoarau	Directrice du Parc national de La Réunion
Nathalie Hoareau	Chargée de mission chez ATOUT France
Olivier Hoareau	Vice-président au tourisme du TCO et maire de la ville du Port
Géraldine Huet	Chargée de production à la Fédération Réunionnaise de Tourisme
Olivier James	Directeur régional de l'ONF
Sophie Jasmin	Direction de la Culture et du Patrimoine du Conseil régional de La Réunion
Catherine Latreille	Membre du Conservatoire du littoral
Agnès Lavaud	Chargée de mission du SYPRAL
Yann Lefebvre	PDG Exsel Authentic Hôtels (9 hôtels)
Jean-Pierre Legras	Directeur des Affaires Economiques du Conseil régional La Réunion - membre du COST
Nicolas Lehoucq	Directeur régional Réunion Corsair
Danièle Le Normand	Vice-Présidente du Conseil régional La Réunion
Gérald Maillot	Président de la CINOR
Jean-Louis Maillot	Directeur général des services de la CIVIS
Fabrice Manson	Président de l'Union des Hôteliers de la Réunion (UHR)
Jean-Raymond Mondon	Président du CESER

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Nom	Fonction
Laurent Lorion	Directeur du service économie tourisme de la CIVIS
Séverine Nirlo	Directrice Générale Adjointe, Economie Entreprises, du Conseil régional La Réunion
Jean-Paul Noël	Directeur de l'aéroport Roland-Garos
Christian Oberlé	Directeur Régional Océan Indien Air France
Younousse Omarjeee	Vice-Président du Tourisme de la CIVIS
Bruno Oudard	Secrétaire général des Hauts
Patrice Peta	Directeur Palm Hotel & Spa
Maximilien Piboule	Propriétaire Hôtel Le Saint-Michel
Karine Pothin	Directrice adjointe de la Réserve naturelle maritime
Didier Prugnières	Directeur de l'aéroport de Pierrefonds
Tamara Raczinski	Référent secteur Aménagement-Education-Formation, Direction Générale des services du Conseil Régional
Christophe Rat	Directeur Développement SEMADER
Pierre Robert	Vice-Président aux finances de la CA SUD
Romain Sihou	Propriétaire du Tsilaosa Hotel
Joseph Sinimalé	Président du TCO
Pascal Teyssedre	Référent CRIR
Jean-Jacques Tomasini	Référent Tourisme de la Préfecture de La Réunion - COST
Amine Valy	Directeur Général Adjoint à l'Aménagement du Territoire de la CASUD
Jean-Paul Virapoullé	Président de la CIREST et maire de la commune de Saint-André
David Vesel	Directeur Villa Delisle Hotel&Spa
Eric Wuillai	Président de CBO territoria

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Guide d'entretien

Préambule	Présentation et rappels Objet et cadre de la mission : contexte, objectifs, phasage Explication sur les attentes par rapport à l'entretien
Cœur de l'entretien	L'entretien se concentre sur le qualitatif plutôt que sur la caractérisation quantitative. ▪ Se situer ○ Quelle évolution de la contribution de la filière tourisme au développement réunionnais? ○ Quel rôle pour le tourisme au niveau global et infra-territorial? ○ Quel bilan des politiques menées depuis 10 ans? (« tops et flops ») ▪ Se caractériser : quelles forces, faiblesses, opportunités, menaces ? ○ Image et identité ○ Offre : filières, produits, hébergements,… ○ Demande : Quels sont nos clients, que veulent-ils ? ○ Organisation de la filière et jeu des acteurs ○ La concurrence ▪ Se projeter ○ Quelles attentes vis-à-vis du Schéma ? ○ Quelles perspectives envisageables ? ○ Quels chantiers prioritaires ?
Conclusion	Reformulation synthétique des grands points de l'entretien dans un objectif d'être en phase avec l'interlocuteur (rajouts et correctifs le cas échéant) Resituer l'entretien dans la démarche et le planning à venir Remerciement

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Une **enquête téléphonique auprès de prescripteurs**

ALLEMAGNE

Nom	Fonction
Stefan Brandner	Propriétaire de Reiseagentur Brandner (TO spécialiste aventure et randonnée – pour clientèles groupes et individuelles)
Susanne Müntener	Chef de produit Océan Indien à FTI Touristik (TO généraliste)

BELGIQUE

Nom	Fonction
Laurence Chiarelli	General manager à RAINBOW (TO spécialiste plage et découverte, segment premium)
Karine Roose	Marketing et product manager chez UNICLAM (TO spécialiste plage et découverte, voyage de noce)

FRANCE

Nom	Fonction
Léopold Aries	Directeur Iles & Océanie à Voyageurs du monde
Christophe Champagne	Chef de produit TRAVEL LAB (* Kuoni)
Maëlle Coblentz	Chef de Produit Junior BEACHCOMBER
Mickael Crozes	Responsable de Pôles à VERDIE
Marion Juguet	Chef de produits AUSTRAL LAGONS
Valérie Julliard	Product Manager Réunion et Ile Maurice TUI
Corinne Kelhetter	Responsable production Circuits à LA FRANCAISE DES CIRCUITS
Virginie Le Bris	Responsable d'équipe de production SALAUN EVASION
Rachel Le Guenic	Service Production NATIONAL TOURS
Armelle Le Scaon	Directrice Achats & Production VISITEURS
Michelle Meunier	Responsable production Autotours à LA FRANCAISE DES CIRCUITS
Caroline Paucquet	Product Manager DIRECTOURS
Esther Romary	Responsable production chez SOLEA
Arouna Savary	Product & Contracting Manager Indian Ocean chez KARAVEL

SUISSE

Nom	Fonction
Franziska Frei	Chef de produit à Let's go Tours (TO spécialisé Océan Indien, Afrique et Monde Arabe)
Christa Hürlimann	Chef de produit à Manta Reisen (TO spécialisé Océan Indien)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Deux **enquêtes en ligne** ont été envoyées :
  - La première a été diffusée auprès des 5 EPCI et des 24 communes à propos de la qualification des projets touristiques des collectivités ainsi que des projets privés dont elles auraient connaissance. Les contributions de Saint Paul et de la CASUD se trouvent en annexe.
  - Une deuxième enquête en ligne a été adressée aux acteurs de l'écosystème connexe au tourisme à propos de leur analyse du tourisme à la Réunion (qualification de l'île, principaux atouts et faiblesses, actions prioritaires et éventuels projets des acteurs pouvant avoir un lien avec le tourisme).

- Une **analyse comparée avec une approche thématique** sur les points suivants :
  - La mise en (éco)tourisme de sites exceptionnels
  - Le marketing touristique territorial
  - L'organisation touristique
  - Les rebonds post-crise

- Des **tables rondes** qui se sont déroulées en 2 temps :
  - Des tables rondes **territoriales** du 18 au 20 octobre 2016

    4 ateliers territoriaux ont eu lieu pour 5 intercommunalités (la CIVIS et la CASUD s'étaient rassemblées dans la partie Sud de l'île)
  - Des tables rondes **thématiques** du 15 au 17 novembre autour de 5 ateliers :
    - « Un marketing de destination à clarifier et dynamiser »
    - « Les filières et la chaîne de services : avantages concurrentiels à développer et faiblesses à travailler »
    - « Aménagement touristique et territoires : contraintes et perspectives »
    - « Gouvernance et pilotage touristique : un modèle à ré inventer »
    - « Compétences et formation, au cœur du projet »

    Le compte-rendu des tables rondes se trouve en annexe.

- **Une table ronde supplémentaire avec les hôteliers** le 26 janvier 2017 dont le compte-rendu se trouve en annexe.

- *Nota : les cahiers d'acteurs auprès des têtes de réseaux et principaux acteurs (FRT, IRT, Parc national, COST…) s'inscriront dans le cadre de la phase 2 en amont des ateliers stratégiques.*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Focus sur la méthodologie de l'analyse marketing

Les observations contenues dans ce rapport ont été élaborées à la suite d'études réalisées en décembre 2016. Les études ont porté sur :

- L'analyse des **principaux outils de promotion et de communication** du Comité Régional de tourisme, l'Ile de la Réunion Tourisme (IRT)
  - sur différents marchés: France, Allemagne, Suisse, Belgique ; et marchés « lointains » : Afrique du Sud, Australie, Inde et Chine.
  - sur les sites web et brochures disponibles en téléchargement à partir des sites internet
  - sur les outils destinés au grand public, aux professionnels du tourisme, et aux medias
- L'analyse comparée des **bonnes pratiques en matière de marketing touristique,** sur des territoires concurrents ou non de l'Ile de La Réunion
- L'analyse de **l'image de l'Ile de La Réunion dans l'environnement « trade »** : au travers d'une série **d'entretiens** téléphoniques, physiques et email avec des chefs de produits de tour-opérateurs pour les marchés Européens (cf. liste des prescripteurs *infra*)
  - France : 14 contacts
  - Belgique : 2 contacts
  - Allemagne : 2 contacts
  - Suisse : 2 contacts
- L'analyse de **l'image de l'Ile de La Réunion dans l'environnement media / e-media** : au travers de recherches effectuées sur internet (Google), mais également grâce à une recherche menée à l'aide de l'outil « Augure » des publications de moins d'un an sur la thématique « Tourisme, voyage » autour de mots-clés (dont "Réunion "). Les recherches se sont également portées sur une sélection de blogs, et sur les réseaux sociaux Instagram, Twitter et Facebook.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2. Données de cadrage

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Présentation générale

// Fiche d'identité

- La Réunion est un DOM-ROM (Département d'Outre-Mer n° 974 et Région d'Outre-Mer n° 04) :
  - Localisation : Archipel de Mascareignes, Océan Indien
  - Superficie : 2 512 km²
  - Population (données 2015) : 843 529 habitants
  - Chef lieu : Saint-Denis
  - Nombre de cantons / communes : 49 cantons / 24 communes
  - Monnaie : Euro €
  - Langue officielle : Français

Cartographie générale de La Réunion



Principales communes

Aéroports (La Réunion Roland-Garros et Saint-Pierre Pierrefonds)

Port Réunion

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Présentation générale

// Dynamiques démographique, sociale et économique

Evolution annuelle du nombre d'habitants (en milliers)

Années *Variations*	France	Départements d'Outre-Mer (DOM)			
	Métropole	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion
1999	58 518	387	381	157	706
2008	62 135	398	398	219	808
Var. 07/99	*6%*	*3%*	*4%*	*39%*	*14%*
2015	64 277	400	378	255	844
Var. 15/07	*3%*	*1%*	*-5%*	*16%*	*4%*
Taux annuel moyen 15/99	*0,6%*	*0,2%*	*-0,1%*	*3,1%*	*1,1%*

- Une **population** jeune et **en croissance** soutenue (5% entre 2007 et 2015-prévision d'1 M d'habitants en 2030) engendrant une **pression foncière forte et des enjeux socio économiques forts.**
- Un **littoral Nord, Ouest et Sud de plus en plus densément peuplé**
- **Une situation sociale qui reste difficile** (taux de chômage d'environ 27%, relativement stable depuis 10 ans) **malgré une croissance économique réelle** depuis 2009

Bilan / précédent schéma

- **Une population en croissance forte (5% entre 2007 et 2015) avec une proportion de moins de 25 ans toujours élevée**
- **Une situation sociale qui reste difficile malgré une croissance économique réelle**

Variation du nombre d'habitants de 2006 à 2011

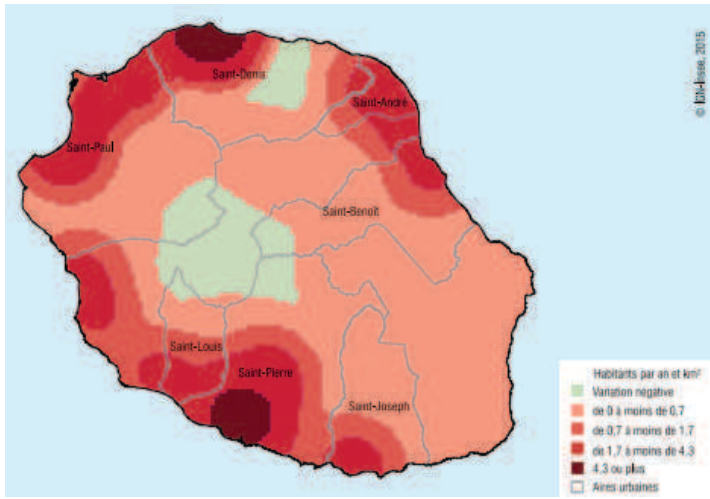

Evolution du taux de croissance du PIB

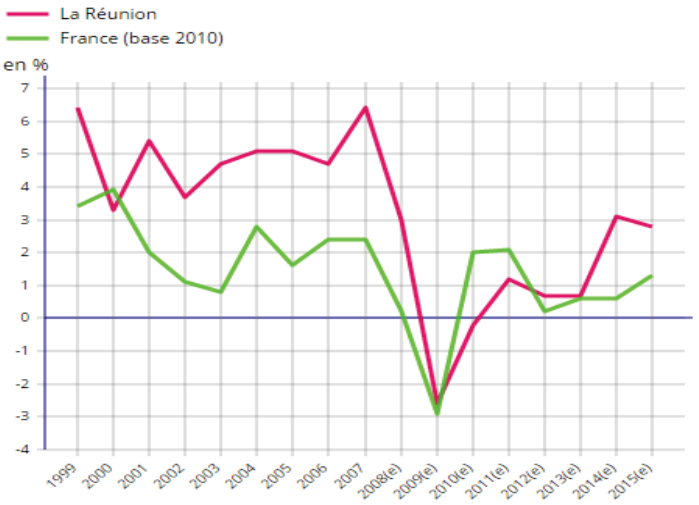

Source : Insee, comptes nationaux (base 2010) ; Cerom, comptes rapides.

1559

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.2. Accessibilité et transports

// Des formalités d'accès plutôt favorables

- **L'obligation de visas diffère selon les pays :**
  - Les Français et les membres de l'Union Européenne n'ont pas besoin de visa.
  - Depuis 2013, les **Sud-Africains en sont dispensés pour une durée inférieure à 90 jours**
  - Les **Chinois et les Indiens** sont, depuis 2014, **exemptés de visas pour une durée de moins de 15 jours, sous condition** que le voyage soit organisé par l'intermédiaire d'une agence agréée.
  - Les autres nationalités doivent demander un visa de court séjour spécifique (et non pas un visa Schengen)
- Il n'est **pas nécessaire d'avoir des vaccins spécifiques** pour La Réunion, disposant d'une **bonne sécurité sanitaire** à un niveau européen. Il s'agit d'un **avantage comparatif** vis-à-vis des principales destinations concurrentes.

Bilan / précédent schéma

- **Des formalités d'accès facilitées grâce :**
  - **La demande de visa supprimée pour les Sud-Africains**
  - **Une venue sur le territoire facilitée pour les Chinois et les Indiens**
- **Le maintien d'une bonne sécurité sanitaire malgré l'épidémie du chikungunya en 2005-2006**

// Une desserte aérienne qui s'améliore

- La Réunion dispose de **deux aéroports** : l'aéroport international de La Réunion Roland-Garros situé près de Saint-Denis et l'aéroport de Saint-Pierre - Pierrefonds (dessertes régionales) au sud de l'île.
- Sur ces deux aéroports, on constate une **évolution annuelle moyenne du nombre de passagers commerciaux de 2,5% entre 2005 et 2015**.
- **En 2016, le nombre de passagers aériens a progressé de 1,6 % par rapport à l'année précédente**.

Evolution annuelle du trafic de passagers aériens (locaux + transit) par aéroport (en milliers)

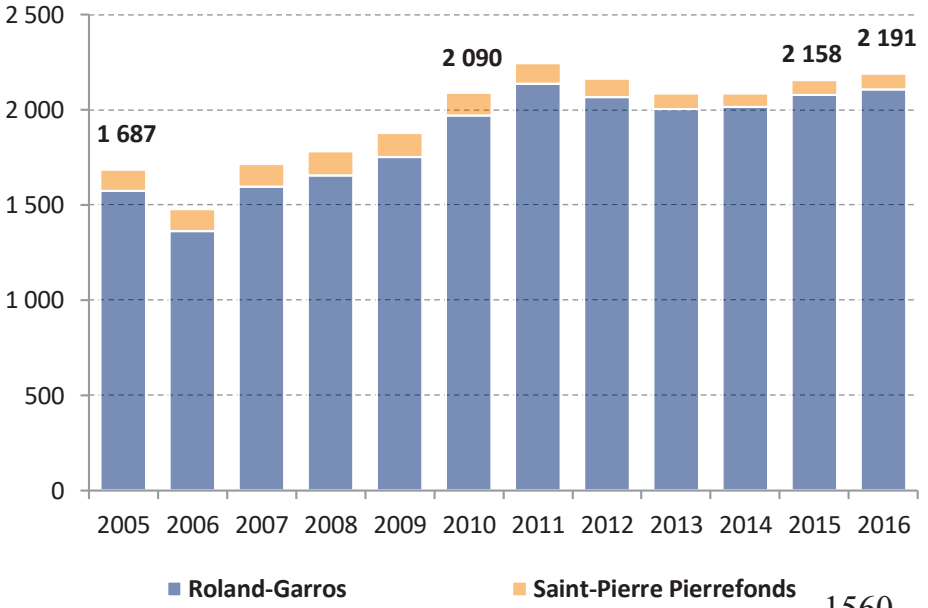

1560

Sources : CCI La Réunion ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- En 2015, le trafic aérien global (locaux + transit) de La Réunion assure la liaison d'une quinzaine de lignes et s'établit à **2,158 millions de passagers** commerciaux, soit une augmentation de 3,4% par rapport à 2014. Ce nombre de passagers n'étaient que de 1,553 millions en 2003. Fin mai 2016, le trafic aérien de l'île est en progression de 1,7% par rapport à la même période en 2015.

- L'**aéroport Roland-Garros** est classé **12ème aéroport Français en termes de flux** avec 2,078 millions de passagers commerciaux en 2015 (+3,2% à 2014). Il concentre 96% du trafic aérien de l'île. L'**aéroport de Pierrefonds** augmente quant à lui sa fréquentation de 10,9% notamment grâce à la liaison avec Maurice (+11,9%). On note 5 vols hebdomadaires par Air Mauritius depuis octobre 2016.

- La destination Réunion connait une **saisonnalité marquée** avec un trafic aérien au plus bas sur le mois de février (moins de 120 000 passagers en moyenne). Les mois de les plus fréquentés sont janvier, juillet, août, octobre et décembre.

- **Six compagnies aériennes sont présentes** sur l'aéroport de La Réunion Roland-Garros. Air Austral, seule compagnie basée, capte près de la moitié du marché (48% des passagers), Air France arrive en seconde position avec 20% du trafic passagers, suivie par Corsair International (14%) et Air Mauritius (12%) qui sont également bien implantées. Enfin, XL Airways et Air Madagascar détiennent respectivement 3,7% et 1,4% du marché.

- **En 2015, les compagnies aériennes ont réduit leurs capacités**, avec un recul de 2% du nombre de mouvements d'avions commerciaux (13 907 en 2015).

- Le **marché métropolitain est le principal composant de l'activité du transport aérien réunionnais**, il concentre 58% du trafic avec une légère progression sur la dernière année (+3%).

Evolution mensuelle du trafic de passagers aériens (locaux + transit) des aéroports de La Réunion (en milliers)

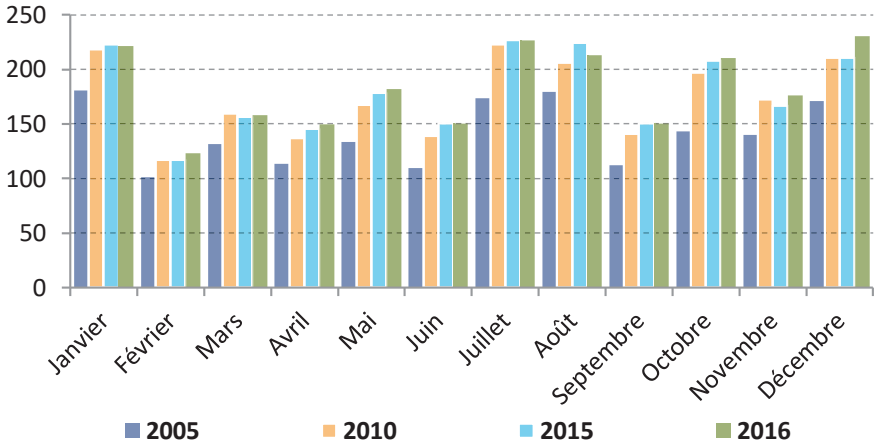

Répartition du trafic de passagers aériens (hors transit) par compagnie aérienne (en %)

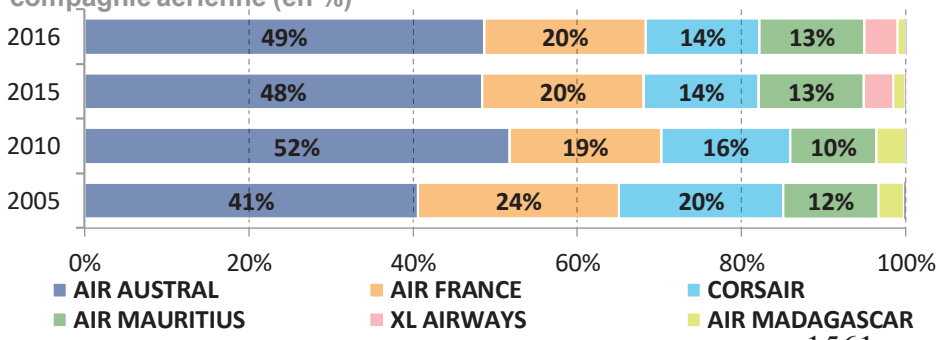

1561

Sources : CCI La Réunion ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Le **trafic régional concerne principalement la ligne Réunion-Maurice** qui capte 24% de l'ensemble des passagers. La ligne Réunion-Mayotte (8% du trafic) conserve sa deuxième place régionale devant la ligne Réunion-Madagascar (6 % du trafic) qui voit sa part de marché diminuer (-4,3%) en raison de la baisse de l'offre d'Air Madagascar.

- **La part des autres marchés étrangers évolue**,
  - C'est le cas de l'Inde, pays dont les arrivées en sa provenance (Roland Garros) sont passées de 1824 en 2014 à 3153 en 2016. Cette hausse très élevée en absolue reste relative en passant de 0,2 à 0,3% en parts de marché.
  - C'est également le cas notamment pour la Chine (+135%). Cette forte augmentation reste toutefois à relativiser compte tenu du faible nombre d'arrivées (environ 800). Depuis février 2017, il est possible de rejoindre Canton sans escale sur Air Austral en lien avec Air Madagascar.

Répartition du trafic de passagers aériens (hors transit) par origine géographique (en %)

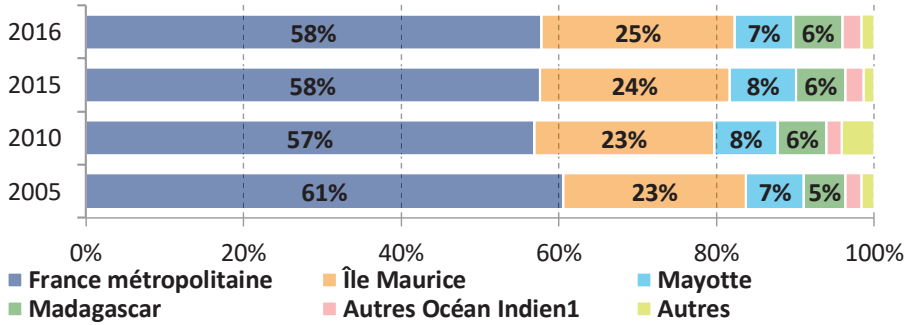

Sources : CCI La Réunion ; IE TCH

développement et de modernisation de grande envergure (agrandissement, amélioration des conditions d'accueil et de traitement des passagers, aménagements de sécurité, etc.) dans le **but d'accueillir un trafic de 3,5 millions de passagers par an, hypothèse haute de la croissance prévue en 2030**. Ainsi, cet aménagement permettra de renforcer l'accessibilité et la visibilité de La Réunion au niveau régional et international.

- L'**aéroport de Pierrefonds** entend se développer dans trois directions :
  - La poursuite du développement du trafic passagers à destination des îles de l'Océan Indien, avec une augmentation significative des vols à destination de Maurice (5 vols hebdomadaires par Air Mauritius depuis octobre 2016, prévision de 2 vols quotidiens au cours de l'année 2017), et un déploiement des lignes vers les autres iles (Madagascar, Rodrigues et projet vers les Comores)
  - Le projet d'accueillir une clientèle aisée à Pierrefonds avec un aéroport privé VIP
  - Des projets de diversification vers les secteurs loisirs, aviation légère (ULM, hélicoptère)

- A noter que depuis août 2016, la **continuité territoriale** n'est plus attribuable seulement pour les réunionnais domiciliés dans l'île, mais aussi pour les Réunionnais habitant l'Hexagone. Le montant des aides spécifiques est aligné sur les montants de l'aide grand public déterminés par le Quotient Familial du ménage.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La compagnie **French Blue**, pionnière du low cost long courrier, va proposer 8 à 9 rotations hebdomadaires à partir de mi-juin 2017 et **annonce injecter 15% de capacité supplémentaire** sur l'axe métropole - La Réunion. La capacité supplémentaire et les prix inférieurs à la concurrence devraient être bénéfiques pour la fréquentation de l'île.

- **Le Pass « Îles Vanille »**
  - Le Pass « Îles Vanille » lancé par la compagnie aérienne Air Austral est accessible depuis le 1er avril 2014 et permet aux passagers en possession d'un billet Air Austral long courrier Paris-Réunion, d'obtenir des tarifs attractifs vers les 7 îles de l'Océan Indien au départ de la Réunion (Maurice, Seychelles, Madagascar, les Comores et Mayotte). Au minimum quatre parcours devront être achetés simultanément. Chaque destination sera visitée une seule fois.
  - Concrètement, le détenteur d'un billet Paris-Réunion sur Air Austral pourra se rendre à l'Île Maurice, aux Seychelles ou à Madagascar pour seulement 90 euros l'aller-retour au départ de La Réunion. Cependant, avec les taxes, un aller-retour Réunion-Maurice coûterait environ 200 euros soit le même tarif que les promotions proposées régulièrement par la compagnie régionale.

// Une connexion internet en amélioration

La connexion internet, notamment wifi, fait partie des services appréciés des touristes.

- La connexion est relativement bonne sur l'île, avec notamment la récente arrivée de la 4G en décembre 2016 et le plan Très haut débit.

- Le wifi gratuit est en développement :
  - Il est déjà présent dans de nombreux lieux fréquentés par les touristes sur le littoral grâce à des « hotspots wifi » : offices de tourisme, aéroports, hôtels, restaurants, certains fronts de mer…
  - Il est en revanche très rare dans les hauts.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Bilan / précédent schéma

- **Depuis 2005, une évolution annuelle moyenne du nombre de passagers commerciaux de 2,5%**
- **Un marché métropolitain toujours prédominant (58% du trafic) et qui s'est légèrement élargi avec l'arrivée de la compagnie XL Airways en 2012** (Marseille - Saint Denis)
- **Une continuité territoriale attribuable dans les 2 sens depuis 2016 bénéfique** pour les habitants mais potentiellement préjudiciable pour les touristes
- Une diversification des bassins émetteurs avec de **nouveaux vols en correspondance à Paris ou Maurice**.
- **Le hub régional de Maurice s'est confirmé dans le même temps** (3 millions de passagers en 2015 contre 2 millions en 2014, 20 compagnies et 21 routes)
- **Une bonne amélioration de la couverture internet malgré la persistance de zones blanches** notamment dans les hauts
- Une reprise du trafic passagers à destination de Maurice et des îles de l'Océan indien en 2015 et 2016 notamment via l'aéroport de Pierrefonds
- La mise en place d'un **Pass** aérien inter **Îles Vanilles en 2014**

Les nouveaux projets

- Forte augmentation de la capacité aérienne avec :
  - 15% de capacité supplémentaire avec l'arrivée en 2017 de la compagnie French Blue sur l'axe Paris – La Réunion
  - De nouvelles routes régionales (Océan indien)
  - Des liaisons directes avec la Chine
- Phase 2 du projet de développement et de modernisation de l'aéroport Roland-Garros (principalement extension du terminal passagers, création parkings avions et aménagements des accès routiers)
- Projet d'un aéroport privé Pierrefonds pour une clientèle aisée
- Projet de développement des vols entre Pierrefonds et Maurice ainsi que vers les autres îles voisines

1564

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Une desserte maritime limitée aux croisières

- La Réunion compte **un port principal : Port-Réunion** (appelé également port de la Pointe des Galets), situé au Nord-Ouest de l'île, sur la commune du Port. Auparavant géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, il dépend désormais directement de l'Etat en tant que **Grand Port Maritime** (GPM). Port plurifonctionnel (gare maritime, port de commerce, de pêche, de plaisance et base navale), c'est la 3ème base navale de France, après Brest et Toulon.

- Le **trafic passager est porté par la croisière**.
  - Sur les 5 dernières années, le nombre de croisiéristes est en progression de 16%. **Près de 29 000 croisiéristes** pour 28 escales **ont été enregistrés pour la saison 2015/2016** alors qu'ils étaient moins de 5000 en 2001/2002 *(source IRT).* L'intensification des croisières est notamment due aux activités de la ligne « Costa Croisière » pour le marché européen.
  - La remise en service éphémère du navire « Mauritius Trochettia », qui assure **les liaisons inter-îles**, a eu une action très limitée sur ce segment, avec 7 escales de navires pour 2 049 passagers, du fait d'un fonctionnement cantonné aux périodes de vacances scolaires. Le « Mauritius Pride », qui assurait aussi la liaison inter-îles depuis deux décennies, **a cessé son activité en 2015**.

Evolution annuelle du trafic de passagers maritimes (inter-îles + croisières) de Port Réunion (en milliers)

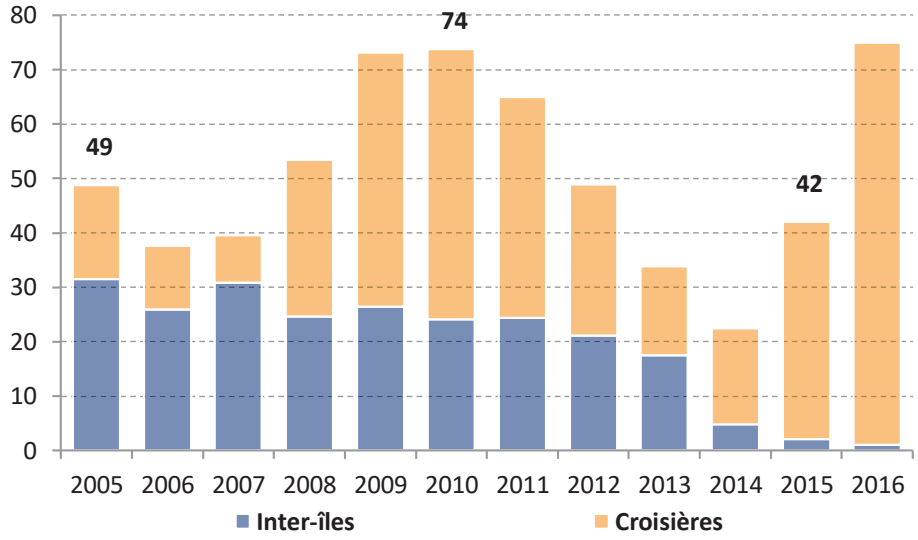

Répartition du nombre de passagers maritimes de Port Réunion (en %)

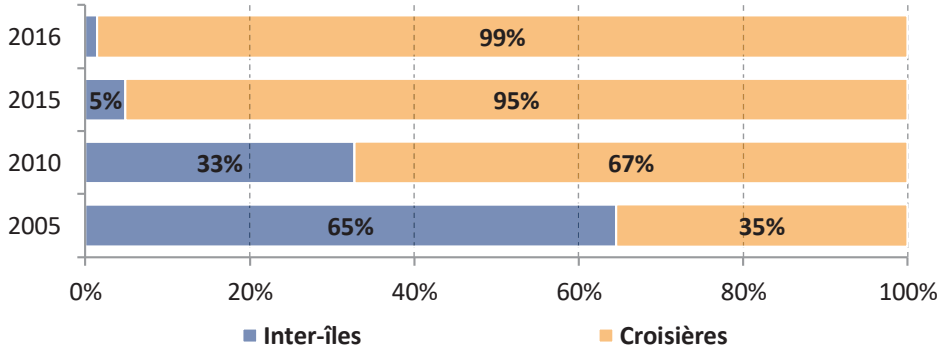

Sources : CCI La Réunion ; IE TCH

1565

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Plusieurs **projets de développement devront voir le jour prochainement**, comme la réalisation d'une darse de plaisance afin d'accueillir un nombre supplémentaire de bateaux de plaisance. D'autres projets comme l'aménagement d'un parc à engins et le renouvellement de plusieurs pontons ont été effectués entre 2011 et 2012. Ces projets soulignent l'activité dynamique de Port-Réunion, ainsi que la demande croissante du tourisme de plaisance.

- *Nota : le marché des croisières est analysé plus loin dans l'offre touristique.*



Bilan / précédent schéma

- **L'arrêt des liaisons inter-îles**
- **Une nette augmentation de l'activité de croisière**
- **La classification du Port en Grand Port Maritime**

// Mobilité routière

- Le réseau routier de La Réunion est composé notamment de **11 routes nationales et de 4 routes départementales**. Les routes nationales forment une **boucle le long du littoral et l'une d'entre elles (la RN 3) traverse l'île en sa largeur**. Les routes départementales desservent l'intérieur de l'île depuis les côtes.

- La configuration du réseau viaire s'explique par le caractère montagneux, volcanique et forestier de l'intérieur de l'île.

- **En 2009**, La Réunion s'est dotée d'**une route express** : la Route des Tamarins. Longue de 34 km, cette nouvelle section de la N1 permet de fluidifier la circulation à l'Ouest de l'île, reliant Saint-Paul à l'Etang-Salé en 35 minutes environ.

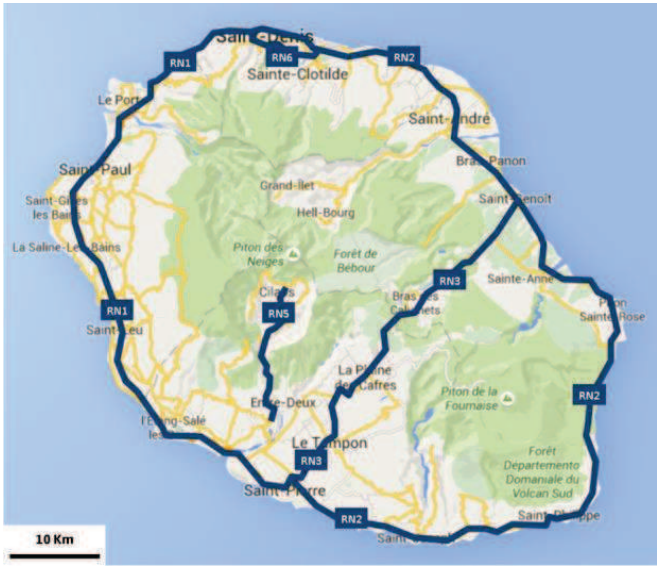

Principaux axes routiers de La Réunion

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- De manière générale, le maillage routier de La Réunion est bien développé, notamment sur le littoral.

- Les **travaux de la première phase de la Nouvelle Route du Littoral** (NRL), qui doit s'étendre sur 12,5 kilomètres, combinant viaduc en mer entre Saint-Denis et la Grande Chaloupe et ouvrage mixte viaduc-digue entre la Grande-Chaloupe et la Possession, ont démarré en 2014. Le projet comprend également **l'aménagement de voies réservées aux transports en commun**. La 1ère tranche de travaux doit être livrée en 2018 et la 2ème en 2020.

- La congestion des axes au niveau des principales villes comme Saint Denis et Saint Pierre est un frein.

- **La location de voiture** est assez facilitée au sein de l'Ile et la plupart des loueurs internationaux ont leur enseigne représentée sur l'île (Aéroport Roland-Garros, Pertuis, Sainte Marie, Saint Denis, Le Port, Sainte Clothilde). L'obtention d'un permis de conduire français ou international est obligatoire.

- Le **taxi** est peu économique (entre 1,7 et 2,7 € le km) et rare par rapport à la métropole ; leur présence se concentre principalement à l'aéroport Roland-Garros et Saint-Denis.

- Le **réseau de transports en commun répond très peu à la demande touristique**
  - Les transports publics réunionnais ne représentent que 7% de la part des déplacements sur le territoire :
    - Des navettes relient la gare routière de St-Denis à l'aéroport Roland-Garros
    - La Compagnie Car Jaune compte 17 lignes qui sillonnent l'île mais certains endroits sont très mal desservis
  - Le projet de la NRL intégrera deux voies réservées au futur réseau de transports en commun en site propre, le **Trans-Eco-Express**. L'aboutissement d'un tel projet permettrait de répondre aux attentes de la population locale et des touristes, et, représentera un enjeu majeur de développement durable pour la région.

Bilan / précédent schéma

- Le **développement d'un réseau routier performant réalisé ou en cours :**
  - Réalisation de la Route des Tamarins
- **Des transports publics qui ne répondent toujours pas vraiment à la demande touristique**
- **Une saturation routière qui persiste à des points clés**

Les nouveaux projets

- Construction de la nouvelle route du littoral
- Projets de téléphériques, le plus avancé est non touristique et concerne Saint-Denis
- Projet de rendre mieux carrossable la partie finale de la route du volcan (piste permettant de rejoindre le Pas de Bellecombe)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.3. Environnement touristique

// L'offre touristique environnante

Source : données 2015 (touristes étrangers)

- L'île sœur de la Réunion, et la plus proche, est **l'île Maurice** qui se caractérise par :
  - C'est la destination la plus fréquentée du sud ouest de l'Océan Indien avec environ 1,2 million de touristes (étrangers) soit près de trois fois plus que la Réunion.
  - Un positionnement davantage balnéaire que la Réunion grâce à son littoral plus adapté.
- Cette partie sud-ouest de l'Océan indien compte également d'autres îles :
  - **Les Maldives et les Seychelles** avec un positionnement centré sur les plages paradisiaques et le monde marin.
  - **Madagascar** qui se distingue par sa superficie majeure avec un positionnement multiple (littoral, biodiversité, culture)
  - **Mayotte**, territoire français d'outre me avec un positionnement centré sur son grand lagon.
  - Quant aux Comores qui bénéficient également de belles plages, la fréquentation touristique extérieure est très limitée.
- L'ensemble de ces îles appartient au réseau « Iles Vanille » sauf les Maldives qui en ont été écartées en 2016.



- La fréquentation touristique de cette zone Sud-Ouest est à la hausse comme le montre le graphique sur la page suivante.
  - Les Maldives et l'île Maurice sont en tête des Îles Vanille avec plus de 1,2 million de touristes chacune en 2016.
  - « A Maurice (en 2015), la part des touristes venant de métropole et de La Réunion est en léger recul (- 1 point), au profit d'autres pays européens et asiatiques.
  - La hausse de la fréquentation aux Seychelles s'explique principalement par les touristes venus d'Asie (+ 40 % en 2015), dont 21 200 arrivées des Émirats Arabes Unis, facilitées par la desserte de l'archipel par les compagnies aériennes du Golfe. En hausse de 15 %, le marché français y retrouve sa place de leader, cédée aux Allemands en 2014. » (INSEE Analyse n°16 – mai 2016).

1568

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.3. Environnement touristique

// Une croissance significative du tourisme dans l'Océan indien et dans le monde

Le **taux de croissance annuel moyen de 2005 à 2016 se limite à 1% à la Réunion tandis qu'il est de** :

- **5,6% par an au niveau de la zone Sud Ouest Océan Indien** ;
- **3,8% au niveau mondial** et **qui devrait se poursuivre à un taux annuel moyen de 3,3% d'ici 2030** (soit 43 millions de touristes internationaux supplémentaires chaque année sur le marché du tourisme).

Evolution annuelle du nombre de touristes (en milliers)

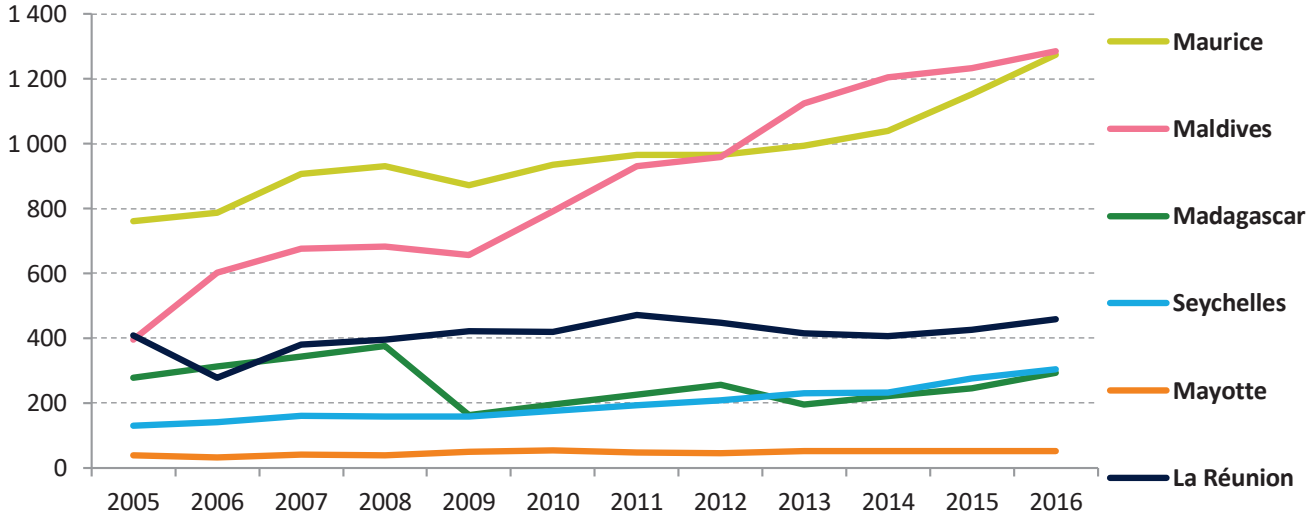

	Var. 2016/2015	TCAM 11 ans
Maurice	+10,7%	*+4,8%*
Maldives	+4,2%	*+11,3%*
Madagascar	+19,9%	*+0,5%*
Seychelles	+9,7%	*+8,1%*
Mayotte	+0,3%	*+2,5%*
Réunion	+7,5%	*+1,0%*
Total ZOI	**+8,3%**	***+5,6%***
Monde	+3,9%	*+3,9%*

Sources : IRT ; INSEE ; Groupe Banque mondiale

Bilan / précédent schéma

- **Création de l'association Iles Vanille en 2010**
- **Tendance à la diversification du positionnement des îles voisines (plus uniquement balnéaire)**
- **Un faible taux de croissance du tourisme à la Réunion depuis 2005 au regard des performances régionales et mondiales.**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3. Analyse touristique du territoire

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Un tourisme littoral concentré et en difficulté

- **Une zone balnéaire concentrée le long de la côte Ouest** :
  - La côte de la Réunion pâtit de plusieurs éléments :
    - Une activité balnéaire très réduite sur 25 km
    - Ce lagon a généralement une très faible profondeur
    - En dehors du lagon, la côte est globalement hostile avec l'absence de plages adaptées et/ou des courants dangereux.
  - Cette zone fait face à des **enjeux de protection de la biodiversité important.** Plusieurs efforts ont été réalisé, ce qui s'est manifesté par :
    - L'obtention du label **Pavillon bleu** (symbole d'une qualité environnementale exemplaire) sur les plages surveillées de Saint-Paul ainsi que sur le port de plaisance de Saint-Gilles. La Commune de Sain-Leu n'y figure plus en 2016, suite à des problèmes de pollution.
    - La création de la **Réserve Nationale Maritime** en 2007 dans laquelle se trouve les plages coralliennes : sur 40 km de côtes, les sports nautiques sont encadrés, les activités humaines interdites à certains endroits (5% de l'espace total) et il existe un **parcours** banalisé dans l'eau gratuit et accessible à tous, ce qui a permis à la Réserve de remporter la Palme IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs Coralliens).

- **Des activités liées à la mer en recul** :
  - La principale raison correspond aux **attaques de requin**, parfois mortelles qui ont eu lieu sur l'île ces dernières années.
  - La première activité économique touchée a été la **pratique du surf** et autres sports de glisse, même si la reprise du surf a été permise dans la zone des filets avec le dispositif Vigie requin. De plus, la vague de Saint Leu reste fameuse.
  - La **baignade** a **également** été **fortement impactée** Suite aux attaques de requin, un arrêté préfectoral a interdit en 2013 la baignade (d'autres ont eu lieu depuis) dans la bande des 300 m du littoral, sauf dans les lagons, les espaces aménagés et surveillés et les zones d'expérimentation opérationnelle (Zonex) ». Malgré ces possibilités, l'impact médiatique est négatif pour la baignade en général, surtout vis-à-vis des touristes potentiels notamment en métropole.
  - Deux sites à Saint-Gilles-les-Bains (la plage de Boucan Canot et la plage des Roches Noires) ont été sécurisés par la pose de filets anti-requins afin de permettre la pratique de toutes les activités nautiques et de tous les sports de glisse. Des réflexions sont en cours pour améliorer la qualité des filets tout en réduisant les coûts des systèmes de surveillance.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La plongée sous-marine pâtit des conséquences médiatiques du risque requin sachant qu'aucune attaque n'a jamais été constatée sur des plongeurs en groupes encadrés. L'activité était pourtant en augmentation avec 160 sites en 2014, contre 30 en 2007 et 7 en 1989 (source *SYPRAL*).

- Les **bassins de baignade** : une réponse au risque requin et à une mer hostile en général
  - Certains bassins existent : Grand Bois, Grande Anse, Manapany et Saint-Philippe.
  - Suite au précédent SDATR, la fiche COST n°1 (2012) prévoit la « réhabilitation et construction de bassins de baignade en mer » :
    - La réhabilitation de bassins existants : Grand Bois et Saint-Philippe
    - La création de nouveaux bassins : Grande Anse et Le Port
    - La définition de la marge de manœuvre pour la réhabilitation des bassins Boucan-Canot et Manapany
    - Une étude de faisabilité d'implantation de nouveaux bassins, en référence à l'étude du BRGM qui avait déjà identifié une vingtaine de sites potentiels : Cap Champagne, Pointe des Aigrettes, Pointe de Trois-Bassins, Pointe au Sel, Pointe des Avirons, Cap Poisson d'Ail et Pointe des Cascades…
  - Pour la réalisation de nombreux bassins de baignade, la Région a engagé la modification du SAR et de son chapitre valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer qui devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil d'État.

- D'autres activités en mer se développent depuis peu significatif de la crise requin :

  Les sorties en mer sont des activités complémentaires qui se développent grâce à la qualification et la croissance des acteurs. Plusieurs prestations existent : observer les dauphins, tortues ou baleines, découverte sous-marine de la barrière de corail. (Il existe un label O2CR : Observation certifiée responsable des cétacés à la Réunion).
  - La niche de la **pêche au gros** en mer se poursuit également.

- Les ports de plaisance restent en surcapacité

- Le tourisme littoral est également lié au tourisme de nature comme en témoigne la **fiche COST** visant à mettre en œuvre un **sentier littoral continu sur le tour de l'île**. Le projet a été **confié au Conservatoire du littoral**.
  - L'objectif est de maîtriser l'urbanisation parfois anarchique du littoral, de canaliser les flux et de sensibiliser le public à ce patrimoine naturel.
  - L'objectif est également de générer des retombées économiques pour les territoires traversés, à travers une véritable « mise en tourisme » du sentier littoral (produits, services, aménagements,…).
  - Si quelques anciens tronçons existent, la mise en place de l'action a débuté en 2015 et a permis au Conservatoire du Littoral d'établir un diagnostic. Le Conservatoire travaille avec les EPCI pour les études pré-opérationnelles.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Bilan / précédent schéma

- **La création de la Réserve Nationale Maritime (2007)** en réponse au besoin de protection des milieux naturels.
- **Les projets de bassins de baignade n'ont pas encore été réalisés**.
- **Le projet de sentier littoral** en est **au stade des études pré-opérationnelles**.

Les nouveaux projets

- Parmi les projets de bassins de baignade, celui du Parc du Colosse semble le plus engagé
- Création du centre de ressources et d'appui au risque requin (CRA)
- Réflexions sur de nouveaux systèmes de filet pour mieux sécuriser les activités nautiques sont à l'étude
- Création d'une compagnie de navigation touristique pour la découverte de l'environnement maritime de La Réunion au départ du Port (début d'exploitation prévue au 3ème trimestre 2017)
- Evolution des modes d'exploitation dans les ports de plaisance (exemples reprise de gestion par TCO)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Focus sur l'activité croisières

- Un **secteur en fort développement et qui devrait se poursuivre**.
  - Comme indiqué plus haut, la croissance est très élevée ces 5 dernières années avec +16% en moyenne pour atteindre lors de la saison 2015/2016 : 28 escales pour 29 000 passagers effectifs dont 4 500 débarquants (fin de croisière à La Réunion).
  - La projection pour la saison 2016/2017 est de 32 escales et 35.000 passagers (soit +14% d'escales et +21% de passagers par rapport à la saison précédente). La tendance à plus long terme est également orientée à la hausse avec un objectif de 50.000 croisiéristes d'ici 2020/2025. *(source IRT)*
  - Cela se base notamment sur l'augmentation du nombre de jours de croisières dans l'Océan indien tandis que d'autres espaces maritimes de croisières sont impactés par le risque sécuritaire.

- Le **profil des croisiéristes** est le suivant (*source IRT*) :
  - Ils viennent d'Europe (39% : France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie …), et plus récemment du Japon, d'Australie, d'Afrique du Sud …
  - 35% restent à Port Est, 42% profitent d'une offre d'excursion (principalement tour de l'île en bus, Volcan et aquarium) et 22% sont dits « libres », c'est-à-dire qu'ils visitent l'île par leur propre moyen (navette de l'OTI ou FRT, location de voiture, taxis)
  - Une grande part de retraités et de CSP+++
  - 1,1 million d'euros de dépense en 2015-2016 (parmi ceux qui sont sorti de l'enceinte du Port), avec une moyenne de 70€ par touristes. Pour les touristes « libres » 63% des dépenses totales ont été réalisées pour les taxis ; pour les touristes qui ont réservé une excursion, celle-ci est le poste principal (91%)

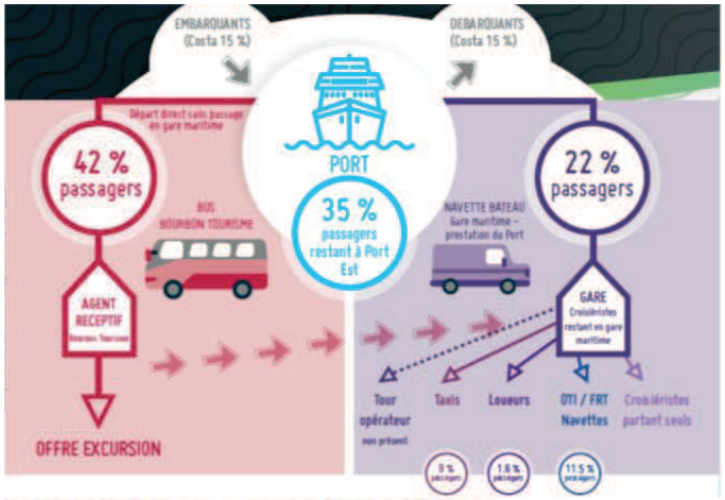

Source : IRT

Nationalité des passagers en escale à La Réunion, saison 2015-2016

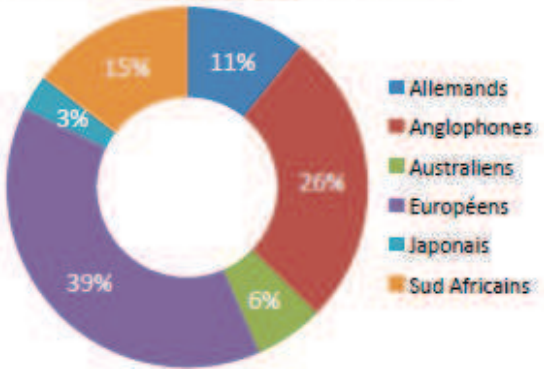

Focus sur l'offre de croisière dans l'Océan Indien :

- 22 millions de passagers en 2015, soit 2 millions de plus qu'en 2011
- L'ensemble des navires qui croisent dans le Sud de l'Océan Indien escalent à La Réunion
- Le bassin Sud Océan Indien souffre d'un déficit de croisière

1574

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La **durée moyenne de visite** est d'une petite journée avec une durée d'escale d'environ 6h.
- **12 compagnies** sont **présentes,** avec **Costa Croisière** en tête de ligne (36% des passagers). A noter que les escales de la compagnie Costa Croisière durent à présent deux jours contre un jour pour les autres opérateurs.
- La période de croisière à La Réunion est entre novembre et avril avec un **pic de fréquentation en janvier** (9 bateaux, 8 220 passagers)
- La **promotion de l'activité** est majoritairement assurée par les Iles Vanilles, l'IRT, la FRT et Bourbon Tourisme.
- **L'activité croisière** a bénéficié d'un focus lors des ateliers thématiques et avait fait l'objet d'un séminaire dédié en septembre 2016. Plusieurs axes d'amélioration ressortent :
  - Une meilleure organisation de l'accueil, des transports et de l'offre d'excursions pour les croisiéristes qui ne sont pas pris en charge par l'agent réceptif
  - Un travail avec le GPM sur les modalités de réponse à apporter sur le plan de l'accueil des bateaux et des croisiéristes
  - Un ciblage spécifique des passagers embarquants/débarquants et notamment ceux qui viennent par avion et pourraient prolonger leur temps de séjour à La Réunion
- **L'accueil est assuré par la FRT** comme aux aéroports.

Bilan / précédent schéma

- **Une très forte augmentation de l'activité croisière depuis 2004 où elle concernait environ 8000 passagers**
- **Une filière porteuse et en cours d'affirmation**

Les nouveaux projets

- Projet de nouvelles conditions d'accueil (et d'embarquement) pour les croisiéristes

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Le tourisme de nature, un secteur majeur

« Près d'un touriste sur deux a choisi La Réunion pour la nature et la montagne. La mer et la plage arrivent en seconde position » (rapport SYPRAL).

- **Des aménités naturelles de premier plan** favorables à la contemplation, aux activités de pleines nature et à l'interprétation (cf. culture et patrimoine) mais peu « monétisées ».
  - Créé en 2007, le **Parc national** occupe 42% de l'île
  - Sa zone cœur est inscrite au **patrimoine mondial de l'UNESCO** en 2010 sous l'appellation « Pitons, cirques et remparts de l'Ile de La Réunion »

Périmètre effectif du parc national de La Réunion

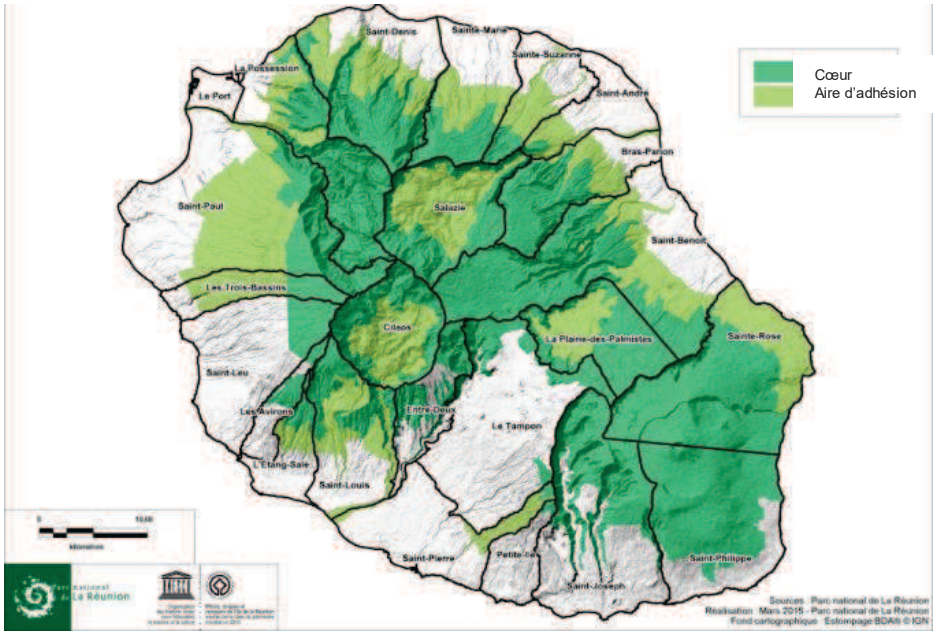

- **La randonnée, l'activité reine de l'île, est en croissance**
  - L'enquête de fréquentation conjointe du Parc national et des massifs forestiers, réalisée en 2011/2012, a fait ressortir 1 million de visites pédestres par an, dont 400 000 pour la fréquentation du volcan (comptabilisation par un réseau d'éco - compteurs).
  - 1000 km de sentiers sont balisés en 2016 contre 800 km en 2007
  - Trois grands itinéraires de grande randonnée existent : le GR R1 (60 km), le GR R2 (130 km) et le GR R3 (38 km)
  - Des produits sont proposés notamment par les OT et l'ONF comme Le *Cirque de Mafate,* circuit de randonnée itinérante sur 2 jours développé par l'ONF

- **D'autres offres de loisirs sont également en croissance** (source SYPRAL)
  - Les activités aériennes : hélicoptère, avion, ULM, parachutes
  - Le canyoning : 10 sites en 1989, 125 en 2007, 210 en 2014
  - Le parapente : 10 sites en 1989; 43 en 2007, 71 en 2014
  - L'accrobranche : 1 en 2002, 4 en 2014
  - La randonnée équestre : 40 km en 1989, 100 km en 2007, 110 km en 2014
  - L'**exploration des tunnels de lave** est également une activité en forte croissance mais qui demande de bonnes conditions et des formations adaptées, par exemple DJEPS spéléo.

1576

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Certaines activités se maintiennent comme l'escalade, les sports d'eaux-vives ou la luge d'été.
- **En revanche, le VTT a perdu une grande partie de leurs itinéraires** faute d'entretien dû en partie à un manque de coordination des acteurs. Les 1400 km de pistes labellisées et les centres de VTT agréés n'existent plus depuis 10 ans. Les seuls itinéraires existant à ce jour sont ceux inscrits au PDIPR ainsi que la zone VTT du Maïdo créé par l'ONF en 2013 (70 km de pistes).
- Une **station trail**, celle **de Salazie** qui a rejoint le réseau Raidlight. Elle pâtit toutefois de l'absence d'animateur.
- **Des services inégaux pour la pratique des activités de pleine nature**
  - De nombreuses aires de pique-nique, utilisées par les Réunionnais comme les touristes, remarquables le long des routes.
  - Les sites majeurs et points de départ pour les randonnées sont peu qualifiés :
    - Des parcs de stationnement non sécurisés (des incivilités existent) en dehors du col des bœufs (gardienné et payant)
    - Peu de sites offrent des sanitaires
    - Des espaces de restauration absents ou sous-qualifiés et sous-dimensionnés comme au Pas de Bellecombe.
    - Certains sites font face à des problèmes de gestion de flux et sont saturés, comme par exemple la vallée de Langevin, l'ilet Coco et le volcan en période éruptive.
- Par ailleurs, **certaines activités pâtissent depuis quelques années du manque d'entretien**
  - Le SYPRAL indique en effet que les activités de pleine nature reposent sur les importants investissements réalisés par la maison de la montagne et de la mer ; investissements bien moindres depuis la fusion de cette association au sein de l'IRT.
  - Toujours d'après le SYPRAL, les activités de pleine nature souffrent d'un manque de gouvernance clair (compétence partagée), d'un manque d'objectifs de développement, d'un manque d'ingénierie, d'un manque de moyens de gestion (entretien), d'un manque de foncier dédié (hors espace départemento-domanial) et de manière globale d'un manque d'intérêt et de considération des pouvoirs publics.
- **Les grands événements sportifs**
  - Le grand raid permet de donner un coup de projecteur bénéfique sur la destination Réunion (24ème édition). Cet évènement, aussi appelé « la diagonale des Fous », a accueilli plus de 5.000 coureurs en 2015 et compte plus d'une trentaine de nationalités.
  - La Mégavalanche (21ème édition en 2016) : parcours de descente de VTT entre le piton Maïdo et la mer qui a mobilisé 450 participants lors de la dernière édition. L'évènement existe aussi à l'Alpe d'Huez.
  - Des épreuves internationales de parapente, notamment dans le cadre de certaines phases de la coupe du monde (17 nationalités différentes du 2 au 8 octobres 2016), et plus occasionnellement pour les championnats de France
  - Des évènements sportifs ponctuels comme le Raid Amazone…

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Bilan / précédent schéma

- **La création du Parc national de la Réunion en 2007 et l'inscription des « Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion » à l'UNESCO en 2010** : deux évolutions permettant de développer un tourisme durable, respectueux de l'environnement
- **Une évolution inégale des activités de loisirs de pleine nature** : croissance des activités aériennes et baisse du nombre d'itinéraires pour le VTT et les randonnées équestres
- Le précédent schéma prévoyait la structuration d'une filière sports d'eaux vives dans l'est qui n'a pas eu lieu.
- **La randonnée pédestre confortée comme produit phare de l'île**, notamment par le développement de sentiers banalisés

Les nouveaux projets

Au stade d'étude :

- Etude en cours de valorisation écotouristique du cirque de Mafate
- Etude de valorisation d'un schéma piéton et quatre aires de loisirs à Cilaos
- Etude SPOTT (Contrats de Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux) Cilaos et étude CIVIS sur sports et loisirs innovants
- Une réflexion en cours sur les avantages et inconvénients du Parc national au regard d'une parc naturel régional
- Réflexions liées au schéma territorial des sports, au PDESI et PDIPR

Au stade de projets

- Projet d'ouvrir l'enclos en période éruptive à des groupes de visiteurs restreints encadrés par les Accompagnateurs de Montagne (visite payante) dès le 2ème trimestre 2017
- Restauration des salines de la Pointe au Sel (fin prévue en juillet 2017)
- Projets liés à la mise en œuvre progressive du Schéma d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique du Volcan (SIVE) et des plans opérationnels d'interprétation : Route du Volcan (partie sommitale : rénovation du Relais de Bellecombe, confortement des aires d'accueil, application numérique…) et Route des Laves.
- Projet de bike-parc et de pôle nature aux Makes (CIVIS et ONF)
- Développement des sports de glisse au Parc du Colorado
- Projets de diversification de l'aéroport de Pierrefonds vers les secteurs loisirs, aviation légère (ULM, hélicoptère)

1578

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Autres activités de loisirs et bien-être

- **Une filière santé et bien-être peu significative**
  - La Réunion compte un établissement thermal, unique dans les îles Vanille, les **thermes de Cilaos**.
    - Il est doté des orientations rhumatologie et maladies digestives et métaboliques.
    - Un espace de bien-être ouvert à tous est également proposé avec des prestations en hydrothérapie ainsi que des massages et autres soins.
    - Ces thermes départementaux ont accueilli 500 curistes en 2011.
  - Il n'existe **pas de grand centre de thalassothérapie** même si on trouve certains centres proposant des soins marins tel que Thalatropic à Saint Gilles.
  - La filière du **bien-être est toutefois en croissance** en lien avec la création d'**hôtels** haut de gamme ou la montée en gamme d'hôtels existants : spa, soins…
- L'île bénéficient de **trois casinos**, à Saint-Denis, à Saint-Gilles et Saint-Pierre.
- **La filière golfique reste très limitée d'un point de vue touristique** au regard d'autres destinations concurrentes comme Maurice.
  - La Réunion compte trois golfs : 2 comportant 18 trous - Golf club Bourbon dans le Sud, le golf de bassin bleu sur les hauteurs de Saint-Gilles - et un golf 9 trous au niveau du parc de loisir du Colorado au-dessus de Saint-Denis.
  - Le tourisme golfique avec des tour-opérateurs dédiés restent assez limités au regard de Maurice.

Bilan / précédent schéma

- **Un établissement thermal qui reste peu fréquenté avec une offre bien-être limitée.**
- **La thalassothérapie restant très marginale**
- **Les spas sont en croissance au sein des hôtels en lien avec les nouvelles tendances internationales**
- **Une filière golfique toujours ténue**

Les nouveaux projets

- Restructuration et développement des thermes de Cilaos, projet toujours d'actualité?
- Les projets d'hébergements haut de gamme prennent en compte la dimension bien-être
- Le golf de Bourbon à l'Etang Salé se démarque avec son projet d'hôtel 5 étoiles porteur pour le tourisme golfique

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Culture et patrimoine matériel

- **Un patrimoine naturel et culturel majeur mais sous-valorisé *in situ***
  - Un **nombre limité de lieux de valorisation du patrimoine naturel**, dont :
    - La maison du Parc national, inaugurée en 2014 : un centre de découverte et d'interprétation des Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion, qui propose notamment une exposition permanente « La Réunion, île de nature, cœur des hommes »
    - Quelques sentiers d'interprétation existent comme celui de la Providence par l'ONF.
  - **Des grands sites** (volcan, Maïdo…) **dont l'aménagement et les services** (interprétation, belvédère, restauration, parking sécurisé…)**, très limités, ne sont pas à la hauteur du potentiel**. Des bonnes pratiques ont été indiquées dans le benchmark.

- **Des projets en cours, identifiés par le COST comme devant être mis en œuvre pour conforter la position touristique de La Réunion :**
  - Le « projet de schéma directeur paysager d'entretien des sites d'intérêt touristique » en portant une attention particulière aux portes d'entrée du Parc (souvent qualifiés de « Villages Créoles ») et aux sites touristiques remarquables (le Volcan et sa route forestière, Mafate, Belouve - le trou de Fer…) »..
  - Le projet d'interprétation de la Route des Laves porté par le Parc qui mettrait en scène des produits de découverte sur différents sites autour d'un itinéraire ;
  - La Route des Musées et des Jardins, ayant comme chef de projet le Conseil départemental, qui prévoit de mettre en lien 21 équipements sous forme de circuit thématique ;
  - La valorisation du massif du Volcan, encadrée par le Secrétariat Général des Hauts, qui concernera une mise en cohérence des différents projets le concernant (rénovation du gîte, création d'un éco-lodge, devenir de la piste de la Plaine des Sable, Route des Laves…), en intégrant également un développement global et cohérent des Portes et itinéraires de découverte du Parc national.
  - Les SIVE (Volcan-Mafate-Est) réalisés depuis 2007 par l'ONF à l'initiative du Conseil Général, avaient identifié différentes zones du territoire en les associant à une thématique de valorisation principale, comme le volcanisme. On constate à ce jour qu'il a été peu mis en œuvre.

- **Des sites de visite au rayonnement croissant**
  - En 2010, la région a lancé un programme de l'ordre de 60 millions d'euros pour la **réhabilitation des structures muséales** régionales. En ont bénéficié deux équipements, dont le parcours muséal et les bâtiments ont été repensés et revisités :
    - La **Cité du volcan**, idéalement situé à l'intersection de la RN et de la route d'accès au volcan, a rouvert en 2014 avec des équipements technologiques innovants. Sa fréquentation a ainsi presque doublé depuis 2002 en passant de 83 000 à 153 000 visiteurs en 2015 avec un objectif de 200 000 visiteurs.
    - **Stella Matutina** a rouvert en 2015 avec une nouvelle ambition.

1580

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Depuis 2013 ces deux sites font partie avec **Kelonia** et le **MADOI** de la SPL (société publique locale) **Réunion des Musées Régionaux** qui assure la gestion des musées régionaux.

Fréquentation des principaux musées

	2002	2012	2013	2014	2015
Cité du Volcan	83 000	Fermé	Fermé	102 000	153 000
Kelonia	60 000	122 800	123 200	115 200	118 30
Stella Matutina	57 000	Fermé	Fermé	Fermé	76 300 personnes sur 7 mois
Saga du Rhum	N.C	36 000	NR	NR	37 000
Musée historique de Villèle	N.C	40 000	44 000	40 000	36 000
MADOI	Fermé	Fermé	11 300	9 900	11 100

Sources : RMR, Département

- Un « **Pass culture** » proposant un forfait réduit pour la visite des 4 sites de la RMR et de la Saga du Rhum a ensuite été créé. En 2016, il est valable de juillet à septembre. Cette initiative est intéressante mais sa durée d'ouverture n'est pas favorables aux touristes qui ne souhaitent pas forcément visiter autant de sites et dont la haute saison est d'octobre à novembre.

- Parmi les principaux sites de visite, il faut aussi noter :
  - la Saga du rhum rassemblant les 3 distilleries de l'île, ouverte en 2008
  - le musée historique de Villèle - qui appartient au Département - pour son caractère patrimonial
  - l'Aquarium de la Réunion, structure privée, faisant partie des sites les plus visités (données non communiquées) avec la Maison du Volcan et Kelonia

- Les théâtres, dont le TEAT Champ Fleuri à Saint Denis (2 salles de 880 et 97 places) et le TEAT Plein Air à Saint-Gilles-Les-Bains (2 salles de 1000 et 250 places) accueillent un public essentiellement réunionnais

- Il existe **peu de manifestations culturelles** de rayonnement international
  - On note néanmoins l'**existence de deux festivals de musique :**
    - Le Sakifo musik festival (13ème édition) – soutenu par la région Réunion – 15 000 personnes le samedi soir en 2015
    - les « électropicales » : un festival électro d'une semaine à Saint-Denis (7ème édition) – 4900 personnes en 2015 et 41 artistes (en 2009, 300 personnes et 5 artistes)
  - Par ailleurs la Réunion accueillera la première édition des Francofolies de la Réunion en mars 2017 à Saint-Pierre qui sera dédié à la musique francophone (comme son « grand frère » de la Rochelle).

1581

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- En outre, plusieurs évènements identitaires existent sur l'île : semaine créole, Fête du Maloya, jour de l'an tamoul …
- La **fiche COST n°5** prévoit de faire des grands événements (culturels mais aussi sportifs) des coups de projecteur pour développer l'attractivité et le tourisme à la Réunion. La création d'un grand événement culturel à l'échelle de l'Océan Indien a été conseillée mais non réalisée.

Bilan / précédent schéma

- **L'ouverture ou réouverture de grands sites culturels** (MADOI, Stella Matutina, Cité du Volcan)
- **L'absence de mise en œuvre des schémas d'interprétation et de valorisation du patrimoine in situ** (cf. SIVE et fiches COST sur sites et itinéraires)
- L'**augmentation de la fréquentation des principaux sites de visite**
- La mise en place d'une **redynamisation et d'une meilleure gestion des principaux équipements culturels**, notamment par une mutualisation de gestion dans le but de maintenir la fréquentation
- Un **effort sur la mise en tourisme de grands événements** existants ou à créer (fiche COST) **qui reste d'actualité**
- Un dispositif **d'aide aux entreprises culturelles** instauré par la région en 2012
- Ouverture en 2016 d'une activité de balades créatives dans toute l'île, pour découvrir via des spectacles vivants le patrimoine culturel réunionnais

Les nouveaux projets

- Création d'une SPL regroupant les musées départementaux
- Le projet d'interprétation de la Route des Laves (mise en scène des produits de découverte sur différents sites autour d'un itinéraire)
- La Route des Musées et des Jardins (mise en lien de 21 équipements sous forme de circuits thématiques)
- La valorisation du massif du Volcan, mise en cohérence des différents projets : rénovation du gîte, création d'un éco-lodge, devenir de la piste de la Plaine des Sable, Route des Laves…
- Réflexions sur l'aménagement du Maïdo et du cirque de Mafate

1582

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Focus sur le patrimoine immatériel

Le patrimoine immatériel est très riche à la Réunion mais sous-valorisé. Il est la rencontre d'hommes, qui ont su conjuguer leurs cultures dans un vivre-ensemble remarquable, avec un patrimoine naturel remarquable. Mais ce patrimoine paraît globalement sous-valorisé.

- Le **Maloya**, musique, chant et danse au cœur des traditions réunionnaise a été **reconnu** en 2009 **par l'UNESCO patrimoine culturel immatériel de l'humanité**.

- Il existe également un **artisanat réunionnais** mais sous-exploité.
  - C'est d'ailleurs l'objectif de la fiche COST n°8 de valoriser l'artisanat et le savoir-faire réunionnais.
  - Il faut noter la création de l'archipel des métiers d'art en 2016 à Cilaos qui permet de valoriser l'artisanat d'art mais aussi les produits du terroir. Cette offre vient compléter d'autres équipements existants comme le Domaine des Tourelles à la Plaine des Palmistes.

- On note enfin une **gastronomie très riche** mais peu ou pas assez connue en dehors de l'île
  - La Réunion se caractérise d'abord pour sa **production de rhum**, qui a donné lieu à la création du lieu de visite « **La Saga du Rhum** » : un parcours de visite suivi d'une dégustation (ouverture en 2008, projet était d'accueillir 50 000 visiteurs par an)
  - La région est aussi réputée pour certains **produits culinaires spécifiques,** notamment ses **épices, la vanille et le café bourbon** (qui fête ses 300 ans en 2017)**, les lentilles de Cilaos**, etc.
  - **Plusieurs plats locaux et typiques** existent, le cari notamment, mais l'absence de communication autour d'eux ne permet pas au grand public de les identifier comme des plats identitaires de La Réunion.
  - L'île est également **productrice de bière** : la bière Bourbon communément appelée « Dodo ». Identitaire localement, ce produit n'apparaît cependant pas comme un emblème à l'international.
  - Des **vignes** ont par ailleurs été plantées dans le **Cirque de Cilaos** :
    - Les vignes sont réparties sur 13,5 hectares, 5 cépages et permettent de produire 30 000 bouteilles par an ;
    - Elles ont fait l'objet d'une reconnaissance en 2004 avec l'appellation « Vin de pays de Cilaos » ;
    - La maison des vins accueillent les visiteurs pour une découverte du vignoble et de la production (20.000 visiteurs par an).

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Ces dernières années plusieurs ateliers autour des produits du terroir se sont développés.** A titre d'exemples, on peut noter l'existence de l'atelier « saveurs créoles » au Phare de Sainte Suzanne ou les ateliers gastronomiques au Beau Rivage, situé à St-Gilles-Les-Bains (chaque samedi).

Bilan / précédent schéma

- **Le patrimoine immatériel en général reste sous-valorisé**
- **Toutefois, la fiche COST dédiée à la valorisation de l'artisanat démontre une démarche positive.**
- **La récente ouverture (2016) de l'archipel des métiers d'art de Cilaos y contribue.**
- **Des ateliers autour des produits du terroir se développe.**
- **Le Maloya a été reconnu en 2009 par l'UNESCO patrimoine culturel immatériel de l'humanité**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Tourisme d'affaires

- En **2016**, l'INSEE compte **52 457 touristes d'affaires**, soit **11%** de l'ensemble des touristes.

  Les touristes d'affaires comptent à la fois les voyageurs d'affaires individuels et les touristes fréquentant les activités dites du « MICE » : réunions, congrès, conventions et voyages de gratification

- L'évolution du tourisme d'affaires est instable depuis 2005, où l'on comptait 46 900 visiteurs. Depuis, le tourisme a connu une baisse avec 39 800 touristes d'affaires en 2010, puis une hausse de près de 13 000 visiteurs entre 2010 et 2016.

- L'île dispose d'**équipements structurants pour l'organisation d'évènements importants**. Les principaux sont les suivants :
  - Parc des Expositions et des Congrès (NORDEV) : 300 à 600 places (4 halls, 1 esplanade centrale, 1 ensemble de salles de conférences …)
    Nota : Attente des données de fréquentation des congrès et autres réunions significatives
  - Halle des Manifestations au Port : 2 650 places
  - Théâtre de Champ-Fleuri : 600 places
  - Théâtre Luc-Donat : 600 places
  - Conservatoire Saint-Benoît : 600 places

- Outre ces équipements, La Réunion abrite également **quelques hôtels avec une forte dimension MICE** tels que :
  - Hôtel Bellepierre
  - Relais de L'Hermitage (ancien Novotel)
  - Hôtel Austral, etc.

- Ces équipements sont surtout situés dans le Nord de l'île, à proximité de Saint-Denis et dans une plus faible proportion, près de Saint-Pierre

- Selon le rapport au premier ministre « développer le tourisme dans les îles Outre-Mer » de 2012, présenté par M. Didier Robert (député, Président du Conseil régional de La Réunion) deux **freins existent à l'existence du tourisme d'affaires** à La Réunion :
  - Le manque d'hôtels de niveau moyen haut de gamme
  - Le manque de salle de congrès ou amphithéâtres suffisamment vastes pour accueillir des évènements professionnels importants

- Peuvent aussi être évoqués la longue distance depuis la métropole et le coût des billets d'avion, également très élevés concernant la région de La Réunion.

Bilan / précédent schéma

➢ **Une mise en marché de produits innovants insuffisante pour attirer les touristes d'affaires**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.2. Focus sur l'offre en hébergement

// Hébergements touristiques marchands

- À fin décembre 2016, la capacité en hébergements touristiques marchands s'établit **à près de 16 000 lits**, enregistrant une augmentation annuelle moyenne de **2,1% depuis 2005**.
- La **typologie des hébergements classés** porte cet accroissement avec une augmentation de 6,4% de sa capacité d'accueil par rapport à 2015.
- Le nombre de lits des **hébergements non classés** (meublés et autres) diminue de 9,4 % pour la seconde année consécutive fois depuis plus de 16 ans. À côté de l'offre d'hébergement classé ou labélisé, de nombreuses structures alternatives se sont implantées, notamment dans les Hauts et dans le Sud. En 10 ans, la capacité d'accueil de cette offre, qui ne bénéficie d'aucun classement, s'est accrue de 6,7 % en moyenne chaque année, tandis que celle des établissements classés ou labellisés (hôtels, gîtes, etc.) a diminué de 0,3 %.
- Disposant des principales plages de l'île, l'Ouest est la région la plus attractive pour les touristes et donc la mieux dotée en hébergements touristiques marchands (carte page suivante).

Evolution annuelle de la capacité en hébergement touristique marchand par typologie (en nombre de lits)

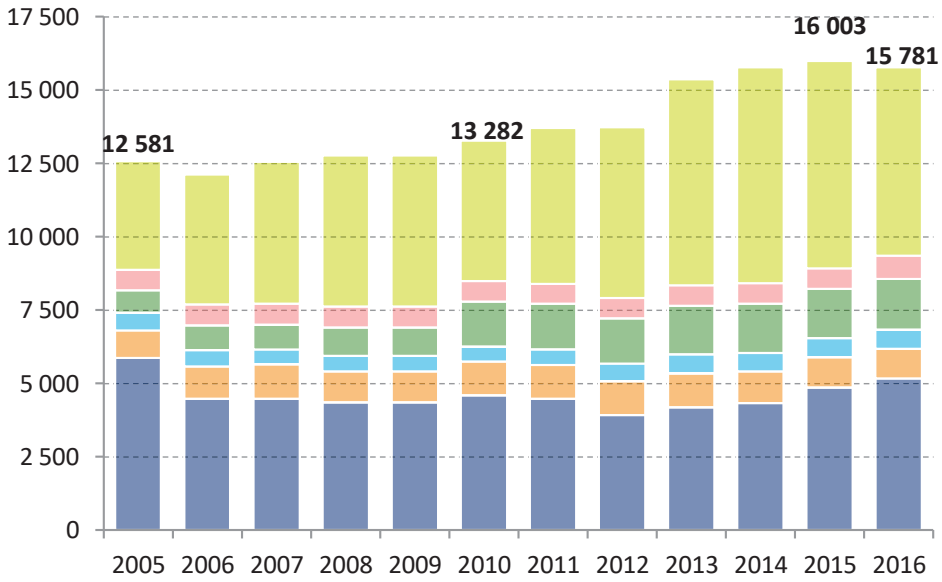

Répartition de la capacité en hébergement touristique marchand par typologie (en %)

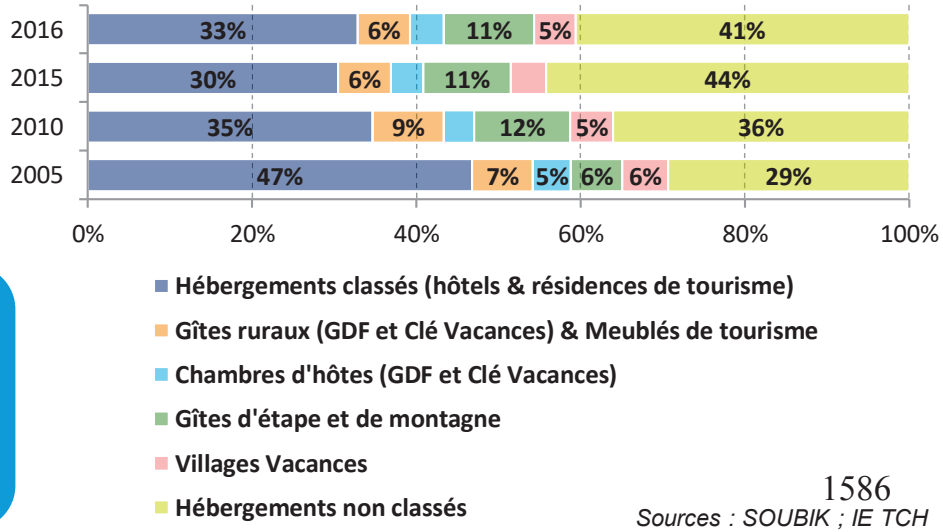

Sources : SOUBIK ; IE TCH

Bilan / précédent schéma

- **Un objectif intermédiaire de 14 000 lits touristiques marchands en 2010 non atteint (13 282)**
- **Un objectif de 18 000 lits touristiques marchands annoncé à l'horizon 2020**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Hébergements touristiques marchands : une très forte concentration sur le Sud et l'Ouest

Répartition de la capacité en hébergements touristiques marchands par typologie et par zone en 2016 (en nombre de lits et en %)

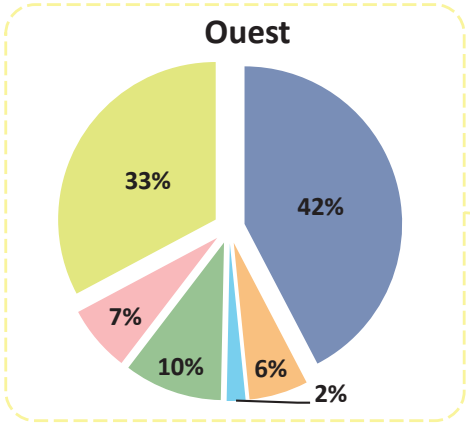

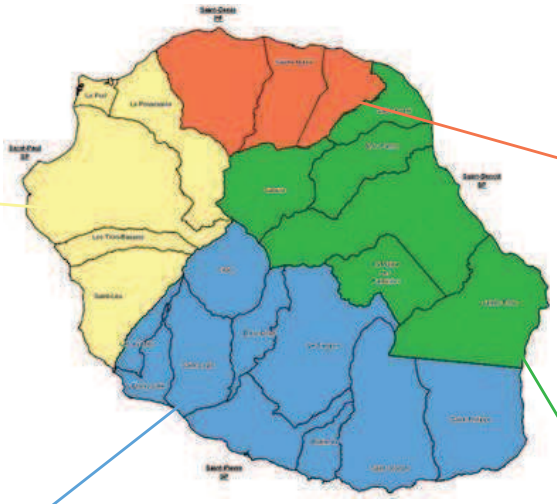

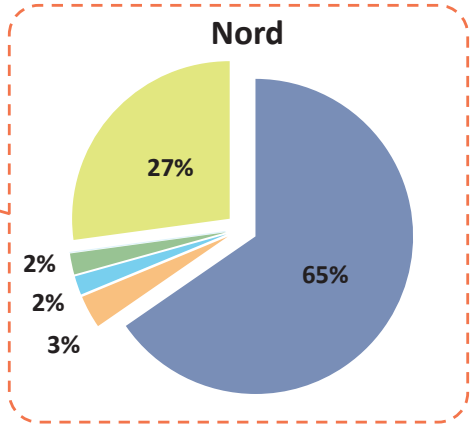

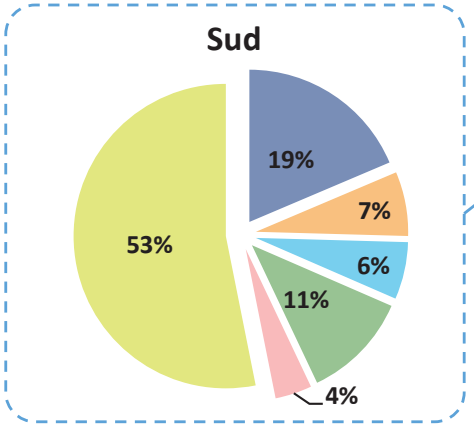

Zone	Lits	%
Nord	**1 661**	***10%***
Sud	**6 458**	***41%***
dont Cilaos	*1 552*	*10%*
Est	**1 224**	***8%***
dont Salazie	*707*	*4%*
Ouest	**6 438**	***41%***
dont Mafate	*558*	*4%*
Total	**15 781**	***100%***

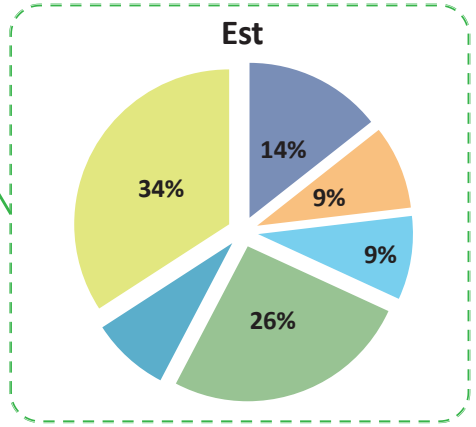

- Hébergements classés (hôtels & résidences de tourisme)
- Gîtes ruraux (GDF et Clé Vacances) & Meublés de tourisme
- Chambres d'hôtes (GDF et Clé Vacances)
- Gîtes d'étape et de montagne
- Villages Vacances
- Hébergements non classés

1587

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Principales ouvertures identifiées

- L'hôtellerie réunionnaise se restructure et reconstruit sa capacité d'accueil, après la perte de son offre de chambres classées suite à la crise sanitaire liée au Chikungunya en 2006.

- Ainsi, depuis 2005, 12 nouveaux établissements classés sont arrivés sur le marché, représentant une offre supplémentaire de près de 700 chambres par jour. Cette dynamique s'est accentuée sur la période 2011 à 2015 avec, en moyenne, deux ouvertures d'hôtels par an.

- L'année 2015 se caractérise par l'ouverture de quatre nouveaux établissements :
  - Akoya Hotel & Spa (5*) : 104 chambres à la Saline-les-Bains.
  - Le Dina Morgabine (3*) : 73 chambres à la Saline-les-Bains, un projet cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.
  - Le Battant des Lames (3*) : 60 chambres à Saint-Pierre.
  - Le Saint-Pierre (3*) : 57 chambres à Saint-Pierre.

- A noter également la réouverture de l'hôtel Les Aigrettes 2* de 96 chambres sur la commune de Saint-Gilles en mai 2015.

Evolution annuelle de la capacité en hébergements classés (hôtels et résidences de tourisme)

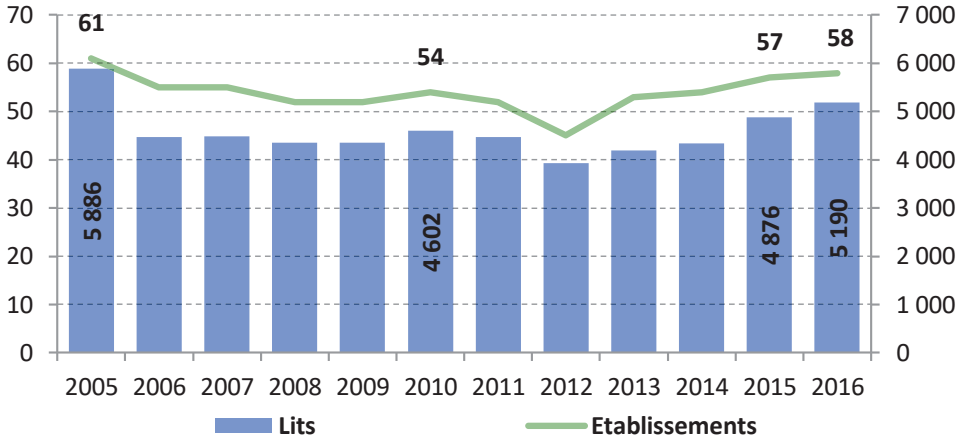

Principales ouvertures d'établissements classés depuis 2005

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
Le Récif	Hôtel	3*	146	Ouest	2005
Palm Hotel & Spa	Hôtel	5*	65	Sud	2007
Roseaux des Sables	Résidence	NH	12	Sud	2008
Villa Angélique	Hôtel	4*	8	Nord	2010
Diana Dea Lodge	Hôtel	4*	30	Est	2011
Les Créoles	Hôtel	3*	42	Ouest	2011
Tama Hotel	Hôtel	3*	30	Ouest	2013
Lindsey Hotel	Hôtel	3*	17	Sud	2013
Villa Delisle	Hôtel	4*	41	Sud	2014
Tulip Inn Sainte-Clotilde	Hôtel	3*	65	Nord	2014
Akoya Hotel & Spa	Hôtel	5*	104	Ouest	2015
Le Dina Morgabine	Hôtel	3*	73	Ouest	2015
Le Battant des Lames	Hôtel	3*	60	Sud	2015
Le Saint-Pierre	Hôtel	3*	57	Sud	2015

**Unité d'Hébergement en nombre de chambres/appartements*

1588

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Hôtellerie et résidence de tourisme

- En juin 2016, 49% des lits hôteliers et de résidences de tourisme sont classés en 3* et 22% en 4*. Seulement un hôtel est homologué 1* à Sainte-Suzanne. Enfin, les hôtels 5* sont localisés, pour la plupart, dans l'Ouest.

- D'ailleurs, la zone Ouest rassemble plus de la moitié de la capacité (58% des lits) avec une offre diversifiée (2 à 5 étoiles), notamment localisée sur Saint-Gilles et La Saline-les-Bains. Dans le Nord, l'offre se concentre surtout sur Saint-Denis, chef lieu du département où l'on trouve essentiellement une hôtellerie d'affaires. Dotée d'un climat plus défavorable, la zone Est est de loin la moins bien pourvue en établissements classés. Dans ce secteur, l'offre a presque doublé avec l'ouverture de l'hôtel Diana Dea Lodge (4*), en 2011. Dans les Cirques, 5 hôtels classés (290 lits) sont localisés à Cilaos et 2 à Salazie (78 lits). Les porteurs de projets qui envisagent un développement dans les Hauts et les mi-pentes font souvent face à une multitude de difficultés (rareté du foncier, coût d'acheminement des matériaux, etc.), l'offre demeure donc limitée dans ces zones (carte page suivante).

- La capacité moyenne des établissements classés, toutes catégories confondues, est de 40 chambres, soit un niveau relativement modeste. Sur l'ensemble, seulement 6 hôtels disposent d'une capacité supérieure à 100 chambres.

- A noter que 80% de la capacité est exploitée indépendamment d'un groupe ou d'un réseau hôtelier.

Répartition des hôtels et résidences de tourisme classés par catégorie et par secteur en juin 2016

	Nord		Sud		Est		Ouest		Total	
Cat.	Lits	%	Lits	%	Lits	%	Lits	%	Lits	%
1 Etoile	10	1%	-	0%	-	0%	-	0%	10	0%
2 Etoiles	130	18%	186	21%	116	66%	324	14%	756	18%
3 Etoiles	186	26%	416	47%	-	0%	1 412	59%	2 014	49%
4 Etoiles	402	55%	158	18%	60	34%	290	12%	910	22%
5 Etoiles	0	0%	130	15%	-	0%	348	15%	478	11%
Total	**728**	**100%**	**890**	**100%**	**176**	**100%**	**2 374**	**100%**	**4 168**	**100%**

Répartition des hôtels et résidences de tourisme classés par mode d'exploitation

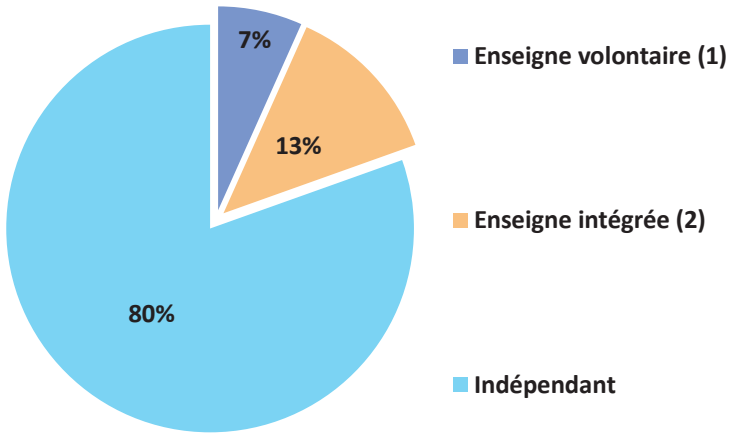

(1) *Best Western et Les Pieds dans l'Eau*
(2) *Lux (Lux Resorts & Hotels), Mercure (Accor) et Tulip Inn (Groupe du Louvre)*

1589

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Hôtellerie et résidence de tourisme

Répartition de la capacité hôtelière et résidence de tourisme par catégorie et par zone en 2016 (en nombre de lits et en %)

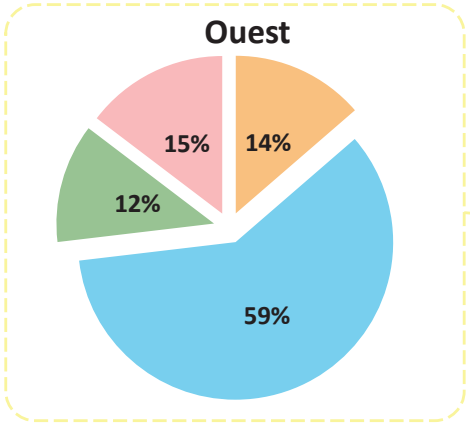

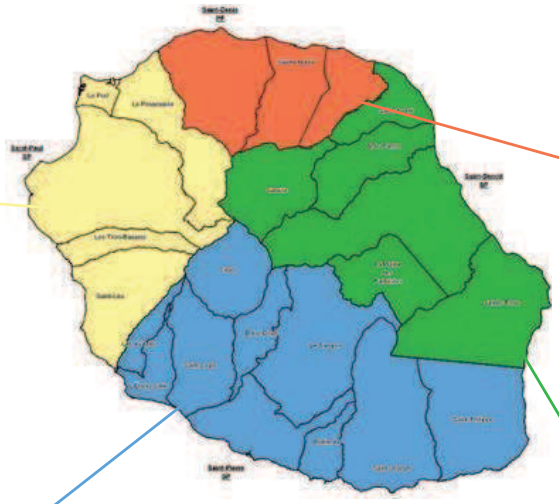

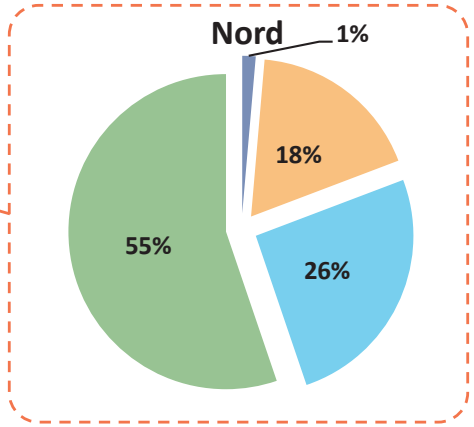

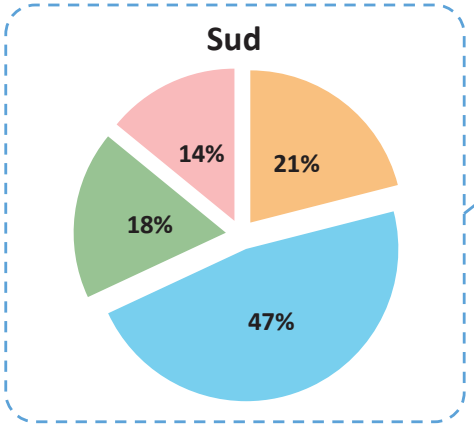

Zone	Lits	%
Nord	**728**	**17%**
Sud	**890**	**21%**
dont Cilaos	*290*	*7%*
Est	**176**	**4%**
dont Salazie	*78*	*2%*
Ouest	**2 374**	**58%**
dont Mafate	-	-
Total	**4 168**	**100%**

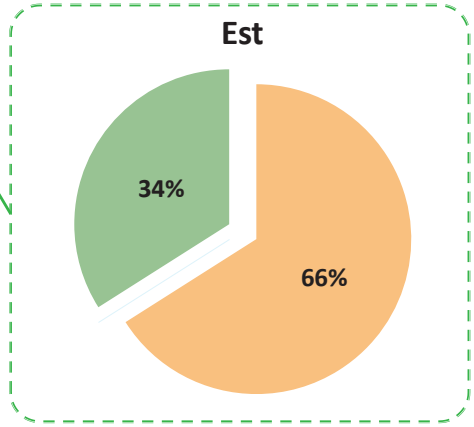

1 Etoile | 2 Etoiles | 3 Etoiles | 4 Etoiles | 5 Etoiles

1590

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Chambres d'hôtes

- Plus de la moitié de l'offre en chambres d'hôtes (57%) est localisée dans le Sud de l'île et vient compenser la faiblesses de l'offre hôtelière. A noter que le Cirque de Cilaos concentre à lui seul 14% de la capacité. A l'inverse, le Nord de l'île, dominé par des flux de clientèles de type « affaires », est pauvre en chambres d'hôtes.

- 57% de cette capacité ne dispose d'aucun label (Gîte de France, Clé Vacances, etc.) et 40% est classée de 2 à 3 Epis/Clés.

// Gîtes d'étapes & randonnées

- La partie Sud rassemble 42% de la capacité en gîtes d'étapes & randonnées. Notons que la capacité d'accueil sur cette typologie est très significative dans le Cirque de Mafate (35%), sur la zone Ouest.

- 84% de cette capacité ne dispose d'aucune étoile ou label, les 16% restant sont classés de 2 à 3 Epis/Etoiles.

// Campings

- La partie Ouest rassemble près de la moitié de la capacité d'accueil en campings (46%). Les Cirques de Salazie et de Mafate disposent respectivement d'une capacité de100 personnes, soit 6% de l'ensemble.

- 97% de cette capacité ne dispose d'aucune classification, seulement 2 campings sont classés 3 Epis.

Répartition des chambres d'hôtes par catégorie et par secteur en juin 2016

	Nord		Sud		Est		Ouest		Total	
Cat.	Lits	%	Lits	%	Lits	%	Lits	%	Lits	%
Aucun	18	39%	397	52%	175	64%	175	64%	765	57%
1 Epi/Clé	10	22%	13	2%	8	3%	0	0%	31	2%
2 Epis/Clés	3	7%	75	10%	37	14%	39	14%	154	11%
3 Epis/Clés	7	15%	276	36%	53	19%	51	19%	387	28%
4 Epis/Clés	8	17%	8	1%	0	0%	8	3%	24	2%
Total	**46**	**100%**	**769**	**100%**	**273**	**100%**	**273**	**100%**	**1 361**	**100%**

Répartition des gîtes d'étapes & randonnées par catégorie et par secteur en juin 2016

	Nord		Sud		Est		Ouest		Total	
Cat.	Lits	%	Lits	%	Lits	%	Lits	%	Lits	%
Aucun	36	100%	705	87%	186	56%	679	91%	1 606	84%
2 Etoiles	0	0%	52	6%	28	8%	32	4%	112	6%
2 Epis	0	0%	16	2%	28	8%	32	4%	76	4%
3 Etoiles	0	0%	0	0%	44	13%	0	0%	44	2%
3 Epis	0	0%	36	4%	44	13%	0	0%	80	4%
Total	**36**	**100%**	**809**	**100%**	**330**	**100%**	**743**	**100%**	**1 918**	**100%**

Répartition des campings par catégorie et par secteur en juin 2016

	Nord		Sud		Est		Ouest		Total	
Cat.	Cap.	%	Cap.	%	Cap.	%	Cap.	%	Cap.	%
Aucun	0	0%	620	97%	202	91%	736	100%	1 558	97%
3 Epis	0	0%	20	3%	20	9%	0	0%	40	3%
Total	**0**	**0%**	**640**	**100%**	**222**	**100%**	**736**	**100%**	**1 598**	**100%**

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Chambres d'hôtes et Gîtes d'étapes & randonnées

Répartition de la capacité en chambres d'hôtes et gîtes par catégorie et par zone en 2016 (en nombre de lits et en %)

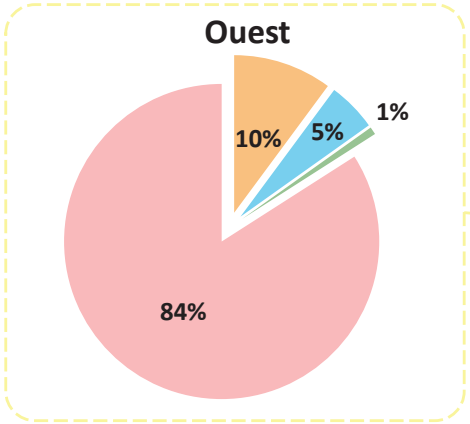

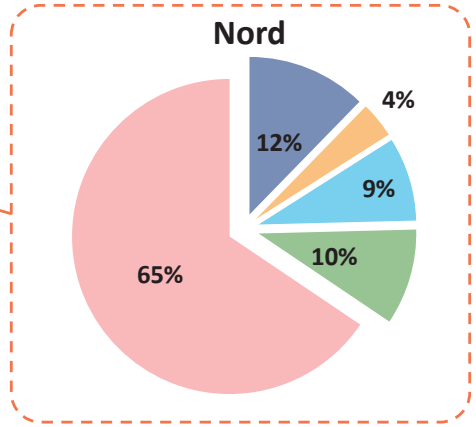

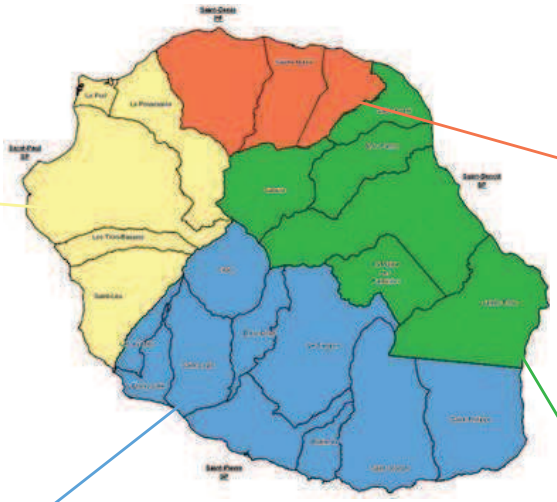

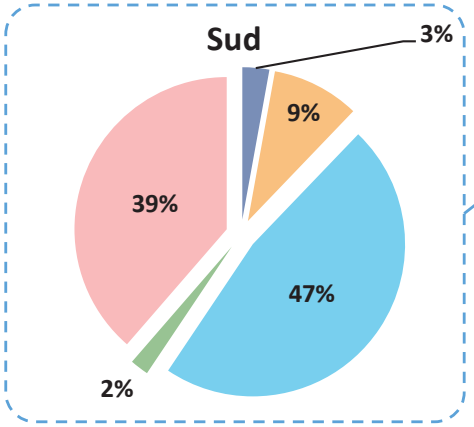

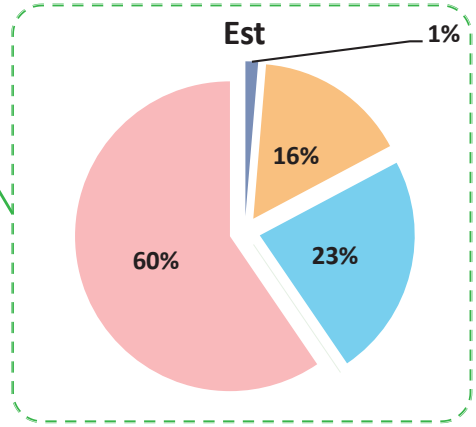

Zone	Lits	%
Nord	**82**	**3%**
Sud	**1 578**	**48%**
dont Cilaos	*525*	*16%*
Est	**603**	**18%**
dont Salazie	*301*	*9%*
Ouest	**1 016**	**31%**
dont Mafate	*679*	*21%*
Total	**3 279**	**100%**

■ 1 Epi/Clé/Etoile ■ 2 Epis/Clés/Etoiles ■ 3 Epis/Clés/Etoiles ■ 4 Epis/Clés/Etoiles ■ Aucun

1592

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Campings

Répartition de la capacité en Campings par commune et par zone en 2016 (en nombre de personnes et en %)

Ouest

- Mafate : 6%
- Saint-Paul : 40%

Nord

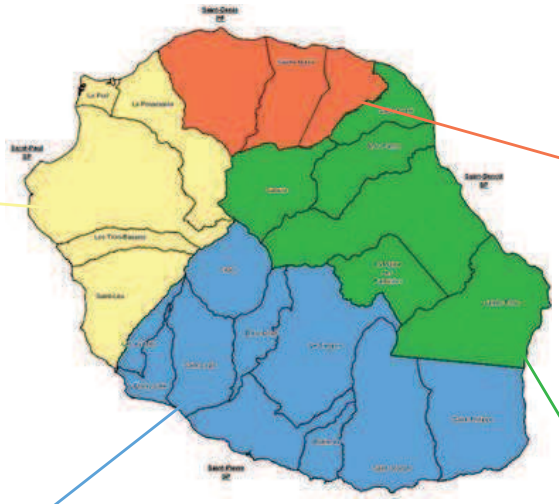

Sud

- Cilaos : 1%
- Saint-Pierre : 2%
- Entre-Deux : 3%
- Saint-Louis : 3%
- Etang-Salé : 32%

Zone	Capacité	%
Nord	-	-
Sud	**640**	**40%**
dont Cilaos	*20*	*1%*
Est	**222**	**14%**
dont Salazie	*100*	*6%*
Ouest	**736**	**46%**
dont Mafate	*100*	*6%*
Total	**1 598**	**100%**

Est

- Saint-Benoît : 2%
- Plaine des Palmistes : 6%
- Salazie : 6%

1593

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Principaux projets identifiées

- A court terme (horizon 2018) 5 principaux projets sont annoncés :
  - Un quatrième hôtel 5 étoiles porté par le Groupe Lux Resorts & Hotels (82 villas, 2 restaurants, 1 spa et 1 espace affaires) à Saint-Philippe.
  - La réhabilitation de l'ancien parc hôtel du Maïdo en écolodge de 60 chambres réparties en bungalows de pierres sèches et la création d'un spa.
  - La reconversion de l'actuel établissement à Boucan Canot en « boutique hôtel » 4* de 19 chambres avec piscine sur le toit et un espace bien-être.
  - La reconversion du Domaine des Songes à Salazie en hôtel 4 étoiles de 30 chambres doté d'une piscine chauffée, d'un spa et d'un restaurant.
  - La création d'un hôtel de 175 chambres dont 25 Suites sous l'enseigne Garden Inn du groupe Hilton près de l'aéroport Roland-Garros. Le permis de construire a été accordé en novembre 2016, le bail à construction étant actuellement en cours de signature.
  - La création d'un hôtel 3* de 40 chambres à Terre-Sainte, sur la commune de Saint-Pierre.
- D'autres projets, à différents stades d'avancement, ont également été identifié, dont :
  - L'Eden Resort, porté par CBO Territoria, qui avec 1 200 lits répartis dans 400 appartements représente à lui seul environ 45% de la capacité actuelle des hébergements classés à La Réunion.
  - L'appel à projet qui sera lancé début 2017 la construction d'un écolodge haut de gamme au sommet du volcan.

Projets en cours

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
Le Superbe	Hôtel	5*	82	Sud	2017
Maïdo Lodge	Hôtel	ND	60	Ouest	2018
La Villa du Soleil	Hôtel	4*	19	Ouest	2018
Sarana Hotel & Spa	Hôtel	4*	30	Est	2018
Hilton Garden Inn	Hôtel	4*	175	Nord	2018
Le Terre Sainte	Hôtel	3*	40	Sud	2018

Projets en stand-by

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
ND	Résidence	4*	84	Ouest	-
Hôtel des Salazes	Hôtel	4*	36	Est	-
Gadiamb City	Hôtel	4*	17	Sud	2018
Eden Resort	RT	3*/4*	400	Ouest	-
Le Pierre Loti	Hôtel	3*	80	Nord	2018

Projets en réflexion

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
Site du Hangar	Hôtel	4*/5*	30	Ouest	-
Maison Dussac	Hôtel	4*/5*	20	Ouest	-
Quadrilatere Rontaunay	Hôtel	4*	100	Nord	-
Golf de l'Etang-Salé	Hôtel	5*	100	Sud	-
L'écolodge du volcan	Hôtel	ND	ND	Est	-

**Unité d'Hébergement en nombre de chambres/appartements*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Projets de réhabilitation des gîtes publics

- Le Conseil Général est propriétaire des immeubles destinés à l'hébergement du public en zone de montagne. Il a confié à l'Office National des Forêts (ONF) le 1er janvier 2005 la politique opérationnelle de gestion des 11 gîtes touristiques existants sur le domaines géré. Par convention en date du 2 juillet 2009, signée entre l'ONF et l'Association des Gestionnaires de Gîtes de Montagne (AGGM), l'exploitation et l'entretien courant de ces gîtes ont été confiés à l'AGGM pour une durée de 18 ans.

- Ces gîtes publics occupent une position stratégique dans l'espace naturel. Ils structurent donc un vaste ensemble d'itinéraires pédestres destinés à favoriser la pratique de la randonnée pour les résidents comme pour les touristes. La fréquentation des gîtes reste cependant encore modeste et surtout ne semble plus correspondre aux exigences de la clientèle touristique.

- C'est pourquoi, en 2012, un important programme de travaux de réhabilitation est lancé sous maîtrise d'ouvrage de l'ONF et à l'aide du financement Département/ Europe/Etat, avec un double objectif :
  - Réhabilitation de 9 gîtes : Maintien de l'ouverture en attendant une reconstruction totale – via des travaux indispensables de mise aux normes des bâtiments (électrique, PMR, sécurité).
  - Reconstruction des 3 gîtes emblématiques : Contribuer significativement à l'image de la destination Réunion – ambition de saut qualitatif via une opération exemplaire en termes de qualité architecturale, de haute qualité environnementale, de maitrise de délais.

Réhabilitation des gîtes publics

OBJECTIFS FICHE COST 2 – GÎTES PUBLICS	RÉALISATIONS	INVESTISSEMENTS
Réhabilitation de 9 gîtes publics (MO ONF jusqu'en 2015)	5 gîtes réhabilités : à Bourse, Cayenne, Roche Plate et Marla (Mafate) et Roche Ecrite Réhabilitation de 3 gîtes emblématiques en cours	Coût total travaux : 3,4 M€ - 60% FEADER - 22% Etat – 18% Département (soit 0,6 M€)
Reconstruction des 3 gîtes emblématiques (MO Département)	Avancement des opérations Volcan : phase concours de maîtrise d'œuvre – 4 candidats sélectionnés par le jury (mars16), comités techniques d'analyse (juil.16) Piton des Neiges et Bélouve : étude de programmation en cours	Estimations coûts des travaux Volcan : 6,5 M€ Piton des Neiges et Belouve : en cours d'estimation ***FEDER14-20 : 18M€ dédiés à la reconstruction (80% Europe + 20% CPN – soit 1,2M€ Département)***

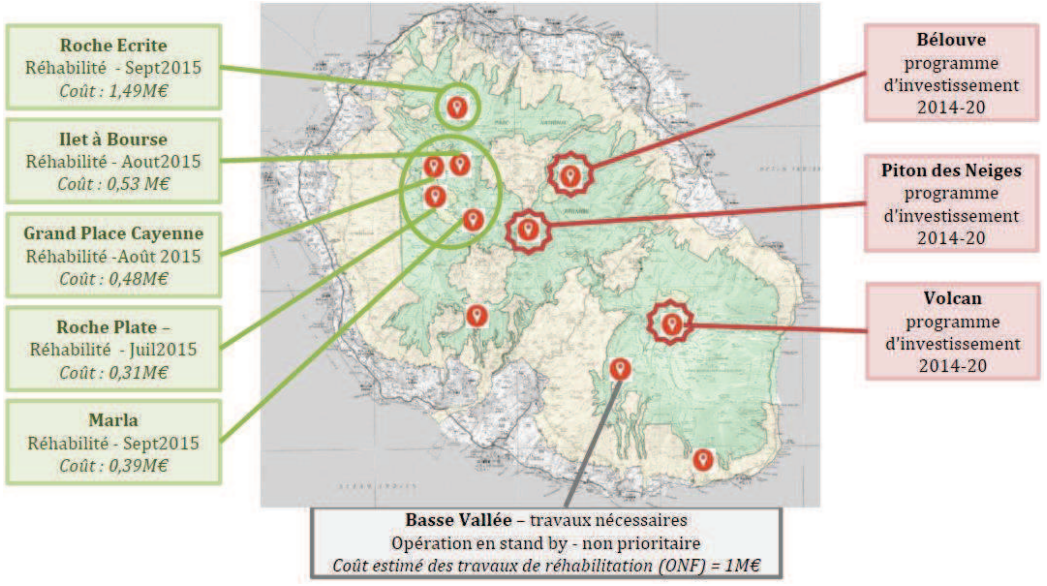

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.3. Fréquentation et économie du tourisme

// Fréquentation globale

- **En 2016, 458 261 touristes extérieurs ont visité La Réunion**, soit 7,5% de plus qu'en 2015. Cette hausse intervient après trois années de baisse consécutives (2012 à 2014).

- A noter que **cette fréquentation revient à un niveau comparable à 2011** (471 300 touristes).

Bilan / précédent schéma

➢ **Un objectif intermédiaire de 600 000 touristes en 2010 non atteint (420 300)** sachant que le schéma prévoyait ensuite 1 million de visiteurs en 2020

// Origine géographique

- **81% des touristes viennent de métropole** soit un niveau identique (en pourcentage) qu'en 2011.

- Dans une approche beaucoup plus récente, on note une légère régression de la **part des touristes venant de l'Océan Indien** (10% en 2016 au lieu de 14% en 2015), principalement de Maurice, Mayotte et Madagascar.

- Les **touristes venant du reste de l'Europe** représentent 8,0 % des arrivées en 2016 (contre 8,4% en 2015). Cette fréquentation atteint ainsi un nouveau record de **36 463 touristes**.

- Les **arrivées du reste du monde** reculent légèrement en 2016 (- 1 344 arrivées qu'en 2015) et restent très peu significatifs, sous la barre des 10 000 visiteurs, soit deux fois moins qu'entre 2010 et 2012, période où Sydney était desservie par une ligne directe.

Evolution annuelle du nombre de touristes par origine géographique (en milliers)

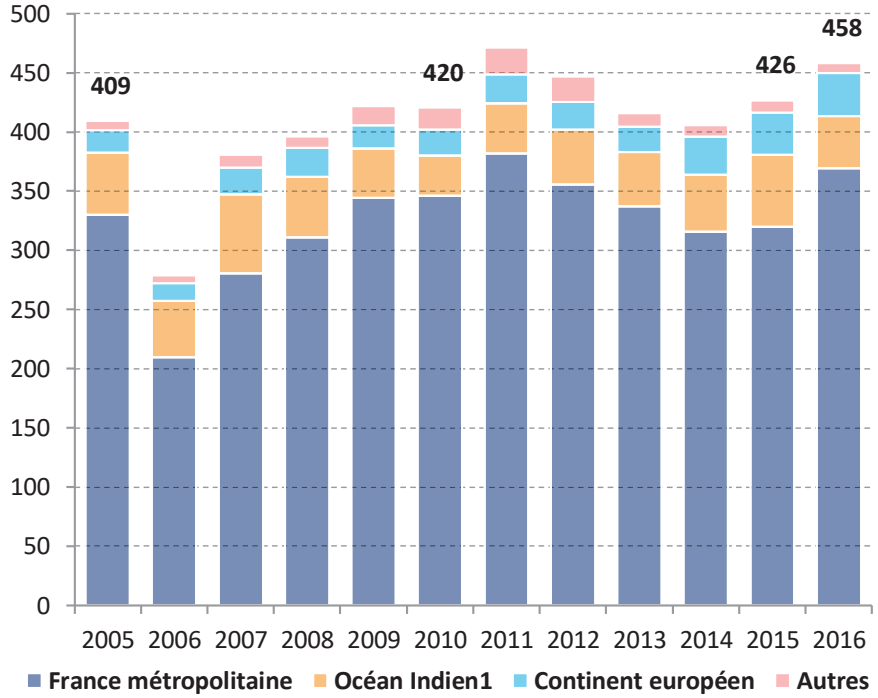

[1] Mayotte, Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles, Afrique du Sud

Bilan / précédent schéma

➢ **Un développement extra-métropolitain,** considéré comme une priorité de l'ancien schéma, **très limité**

➢ **Des objectifs déjà atteints pour le tourisme régional** (59 640 visiteurs en 2015 contre 40 000 en 2020).

1596

Sources : IRT ; INSEE

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Motif de séjours

- **En 2016, le tourisme affinitaire** (visites de familles et amis) enregistre **35% des arrivées** contre 47% en 2015**.** Ces touristes proviennent principalement de métropole.

- La part du **tourisme d'agrément** est en nette progression entre 2016 et 2015 (+ 50%) et atteint ainsi un nouveau record de **238 342 touristes**. Il est essentiellement motivé par la découverte de l'île. Les touristes d'agrément résident principalement dans les hébergements marchands : plus d'un tiers d'entre eux choisissent l'hôtellerie et près d'un quart optent pour la location meublée.

- La part du **tourisme d'affaires a sensiblement augmenté** depuis 2005 grâce à un rebond significatif ces trois dernières années. A 11% des visiteurs, il dépasse le seuil des 50 000 touristes. 51,3% des touristes d'affaires choisissent l'hôtel classé comme mode d'hébergement principal.

- Les **autres touristes** (9 009 visiteurs en 2016), venus principalement pour des raisons d'étude, de soins médicaux, ou pour participer à des événements culturels ou sportifs, représentent 2 % de la clientèle totale et sont en net recul (- 49% par rapport à 2015). Pour moitié ils viennent de métropole et pour l'autre de l'Océan Indien.

Evolution annuelle du nombre de touristes par motif de séjours (en milliers)

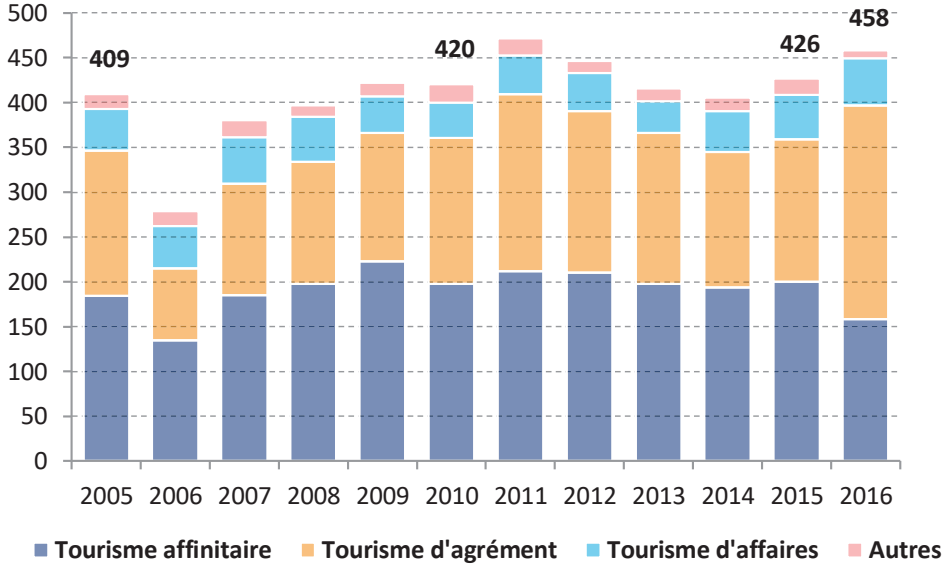

Répartition du nombre de touristes par motif de séjours (en %)

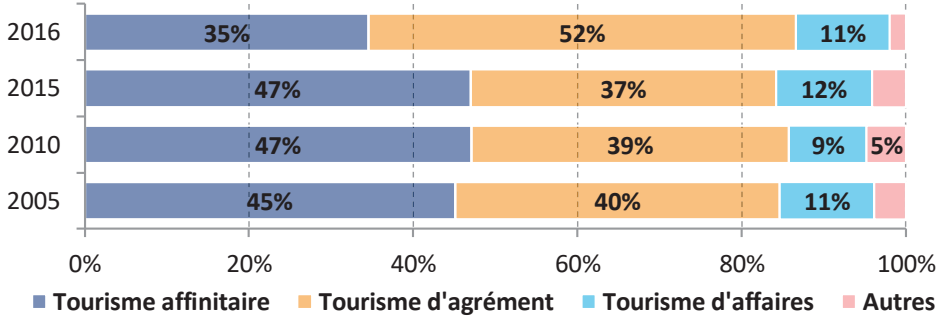

Bilan / précédent schéma

➢ **Un objectif non atteint d'attirer moins d'affinitaires et plus de touristes des autres catégories.**

1597

Sources : IRT ; INSEE

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Mode d'hébergement

- **Les locations meublées ont gagné 7 points de parts de marché en 11 ans,** notamment en 2015 (+6% par rapport à 2014). Après une chute de fréquentation (-20% en 2015 après -17% en 2014), la part du nombre de touristes résidant principalement en **gîtes, village de vacances et maisons d'hôtes** rebondit en 2016.

- Après s'être maintenu à hauteur de 47% sur la période 2005 à 2015, le nombre de touristes résidant principalement dans la **famille ou chez les amis** représente 49% en 2016.

- Ainsi, la **répartition entre hébergements marchands et non marchands est quasiment à parité**.

- La **durée moyenne du séjour** à La Réunion **progresse légèrement en 2016** (17,8 jours). Les touristes d'affaires sont toujours ceux qui restent le moins longtemps sur l'île, en moyenne 13,3 jours. La durée moyenne des touristes séjournant à l'hôtel s'élève à 9,4 jours.

- **La part des voyages à forfait évolue peu** : 11% des touristes choisissent de confier l'organisation de leur voyage à un tour-opérateur (14% en 2015). Lorsqu'ils viennent à La Réunion, la principale île visitée est Maurice.

Répartition du nombre de touristes par mode d'hébergement (en %)

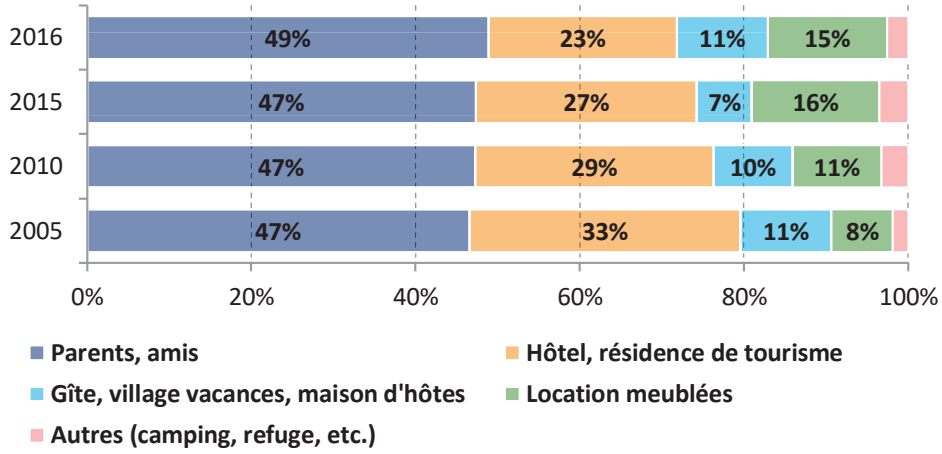

Evolution de la durée moyenne de séjours (en jours)

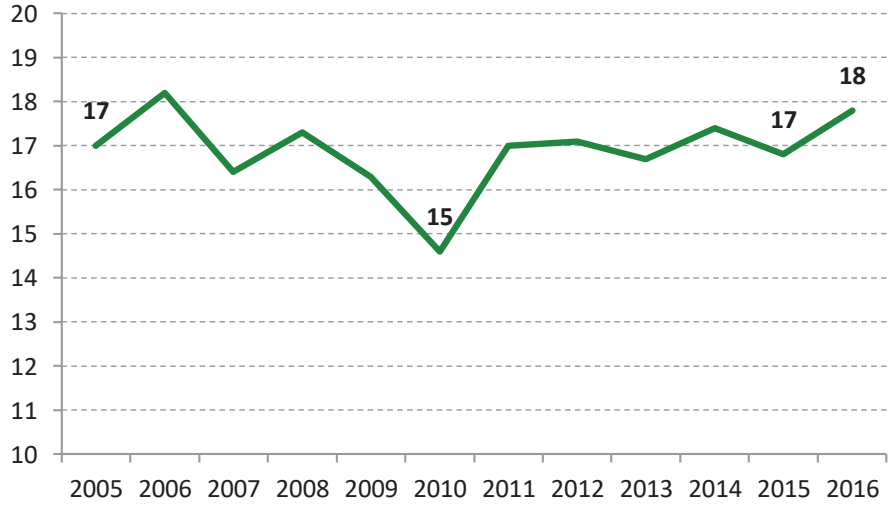

Bilan / précédent schéma

➢ **La baisse annoncée de la durée moyenne de séjours dans la précédent schéma à 14 jours en 2010 n'a pas eu lieu en raison de la non évolution du mix clientèle. Elle reste à 17 jours comme en 2005.** (annonce de 10/12 jours à l'horizon 2020)

1598

Sources : IRT ; INSEE

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Hôtellerie

- Avec 1 155 500 nuitées enregistrées en 2016, la **fréquentation des hôtels** réunionnais a retrouvé son niveau de 2005 (avant la crise du chikungunya) avec une hausse significative depuis 2013 :
  - La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels 3 étoiles (+ 26%) et dans les hôtels haut de gamme, 4 ou 5 étoiles (+ 13%). En revanche, elle recule dans les hôtels non classés (- 10%).
  - Les hôtels de l'Ouest et du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette hausse de la fréquentation, respectivement + 16% et + 12%.
- Comme en 2005, la zone Ouest concentre plus de la moitié des nuitées hôtelières de l'île. A partir de 2011, la répartition entre le Sud et le Nord-est s'est équilibré (respectivement 28% et 26%).
- En parallèle, l'offre de chambres est aussi en forte croissance (+ 11%), en lien avec l'ouverture des quatre nouveaux hôtels courant 2015. Il en résulte donc un léger recul du taux d'occupation, de 0,7 point.
- La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, reste largement majoritaire (87% des nuitées). Sa fréquentation progresse de 14% en 2016. La clientèle étrangère augmente également, mais plus modérément (+ 3%). Les Allemands et les Suisses représentent 40% des étrangers dans les hôtels.

Evolution annuelle des nuitées hôtelières par zone (en milliers)

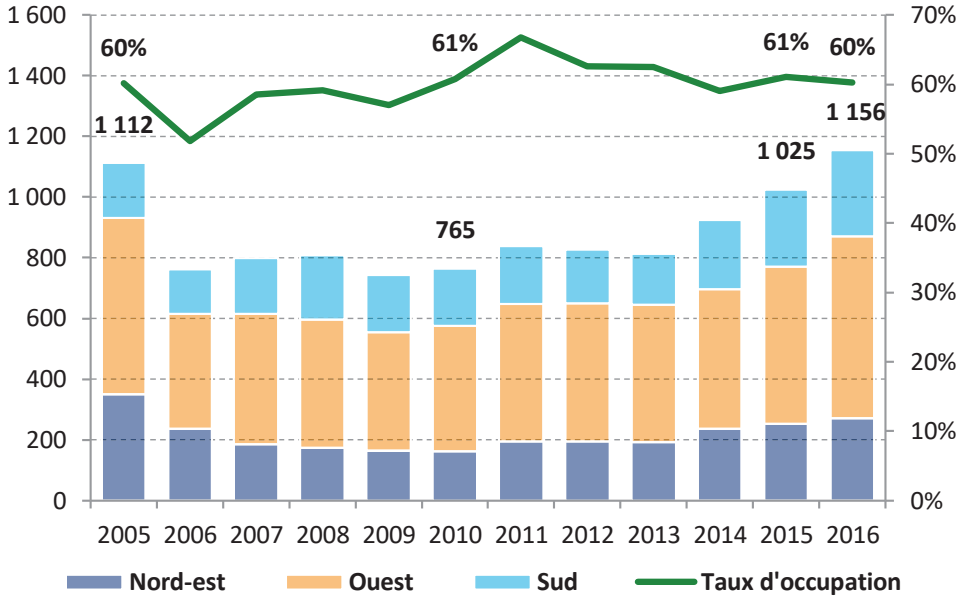

Répartition des nuitées hôtelières par catégorie* (en %)

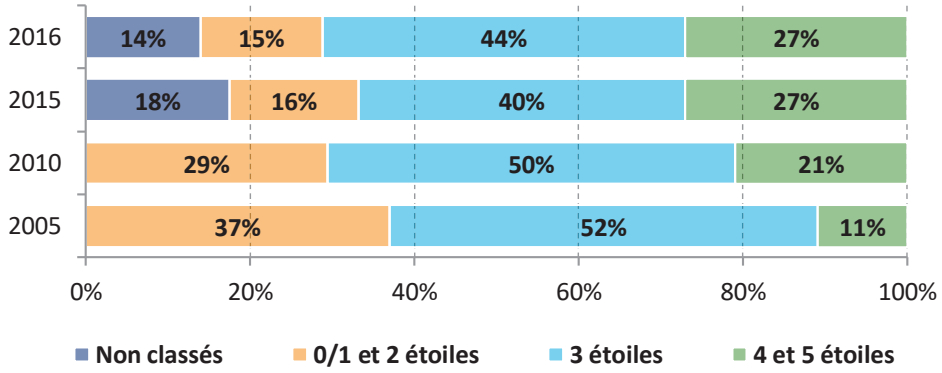

* En 2013, les chambres d'hôtels non classés selon les nouvelles normes d'Atout France ne sont pas comptabilisées. L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non.

Sources : IRT ; INSEE

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse tarifaire

- L'analyse se base sur les tarifs sans conditions (annulable et remboursable) de 22 hôtels classés 3* à 5* pour un séjours de 6 nuits sur la base d'une chambre double standard.
- Les dates retenus font référence aux périodes touristiques observées sur La Réunion :
  - Basse-saison : février.
  - Moyenne-saison : mai et août.
  - Haute-saison : septembre.
- Globalement, sur l'année, les tarifs moyens par catégorie s'échelonnent de la façon suivante :
  - 3* : 605 € à 834 €.
  - 4* : 891 € à 1 344 €.
  - 5* : 1 243 € à 1 807 €.
- A noter les limites de l'exercice avec des hôtels :
  - Qui inclus systématiquement le petit-déjeuner ou la demi-pension dans le tarif.
  - Non référencés sur un ou plusieurs sites de réservation.
  - Dont la réservation en ligne n'est pas disponible pour la période souhaitée.

Moyenne des tarifs relevés

Période	Cat.	Site hôtelier	Réunion tourisme	Expédia	Booking
Février	3*	605 €	627 €	719 €	707 €
	4*	994 €	1 344 €	1 071 €	933 €
	5*	1 578 €	1 458 €	1 578 €	1 578 €
Mai	3*	636 €	632 €	727 €	711 €
	4*	935 €	1 252 €	931 €	954 €
	5*	1 560 €	1 243 €	1 412 €	1 413 €
Août	3*	609 €	632 €	713 €	689 €
	4*	977 €	1 284 €	908 €	891 €
	5*	1 560 €	1 243 €	1 412 €	1 413 €
Septembre	3*	632 €	639 €	834 €	725 €
	4*	1 080 €	1 365 €	NC	1 045 €
	5*	NC	NC	1 807 €	1 807 €

Liste des hôtels retenus pour l'analyse

Cat.	Hôtel	Cat.	Hôtel
3*	HÔTEL LE BATTANT DES LAMES	4*	BLUE MARGOUILLAT SEAVIEW HÔTEL
3*	ILOHA SEAVIEW HOTEL	4*	VILLA DELISLE
3*	HÔTEL LE DINA MORGABINE	4*	HÔTEL LE CILAOS
3*	HÔTEL LE SAINT PIERRE	4*	VILLAGE NATURE
3*	HÔTEL BEST WESTERN LE SAINT-DENIS	4*	HÔTEL TSILAOSA
3*	HÔTEL LE JULIETTE DODU	4*	HÔTEL LE SAINT ALEXIS
3*	HÔTEL FLORALYS	4*	HÔTEL BELLEPIERRE
3*	LE VIEUX CEP	4*	MERCURE CREOLIA
3*	HÔTEL DES NEIGES	5*	AKOYA HÔTEL & SPA
3*	RELAIS DE L'HERMITAGE	5*	LUX* SAINT GILLES ÎLE DE LA RÉUNION
4*	HÔTEL DIANA DEA LODGE	5*	PALM HÔTEL & SPA

1600
Source : IETCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse tarifaire – comparaison avec Maurice

- L'analyse se base sur la méthodologie précédente pour La Réunion, en retenant les seuls tarifs affichés sur le site de l'hôtelier (hors 5* en septembre, faute de données) et sur 29 hôtels classés 3* à 5* de l'Île Maurice.
- Les dates retenus font référence aux périodes touristiques observées sur La Réunion :
  - Basse-saison : février.
  - Moyenne-saison : mai et août.
  - Haute-saison : septembre.
- Globalement, sur l'année, les tarifs moyens relevés dans l'hôtellerie réunionnaise par catégorie sont inférieurs à l'Ile Maurice.
- Concernant les périodes, on remarque des écarts plus marqués en basse (février) et haute (septembre) saisons entre les deux destinations notamment sur les hôtels classés 3* et 5*.
- A noter les limites de l'exercice avec des hôtels :
  - Qui inclus systématiquement le petit-déjeuner ou la demi-pension dans le tarif.
  - Non référencés sur un ou plusieurs sites de réservation.
  - Dont la réservation en ligne n'est pas disponible pour la période souhaitée.

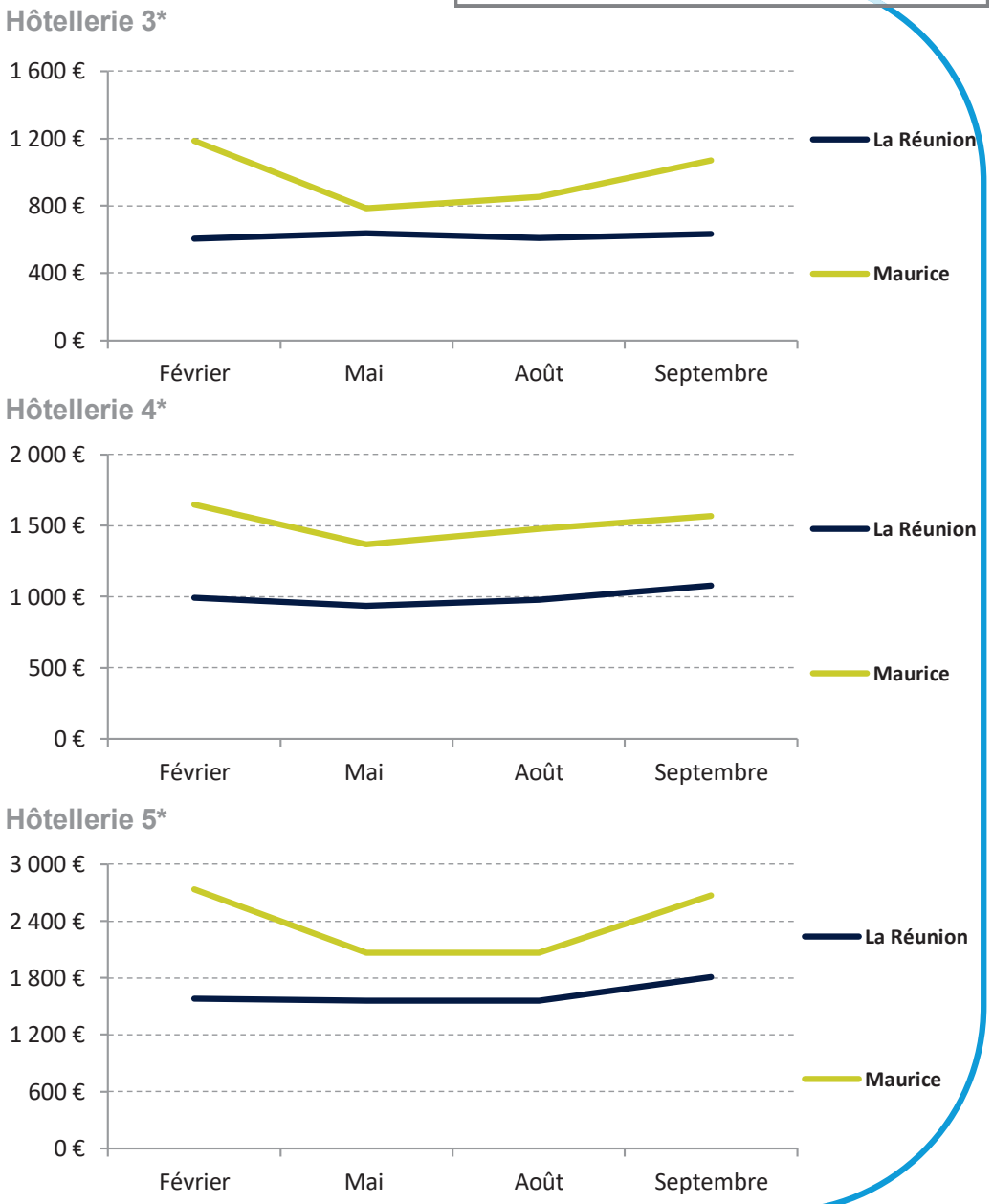

1601

Source : IETCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Recettes touristiques

- En 2016, les **retombées économiques liées à l'activité touristique** sont de l'ordre de 325,3 millions d'euros. Elles marquent une hausse de 6,4% par rapport à 2015 après une hausse 4,8% en 2014.

- Toutefois, ce **niveau** de recettes touristiques est **inférieur à l'objectif intermédiaire fixé pour 2010** (296,3 M€ contre 600/700 M€ annoncés) avec une **dépense moyenne par personne** au cours du séjour à hauteur de 710 € en 2016, soit une baisse de 1,0% par rapport à 2015 (717 €).

- L'hébergement représente le premier poste de dépense pour un ménage séjournant à La Réunion, devant la restauration et la location de voiture.

Evolution annuelle de la fréquentation (en milliers) et des dépenses touristiques (en millions d'€)

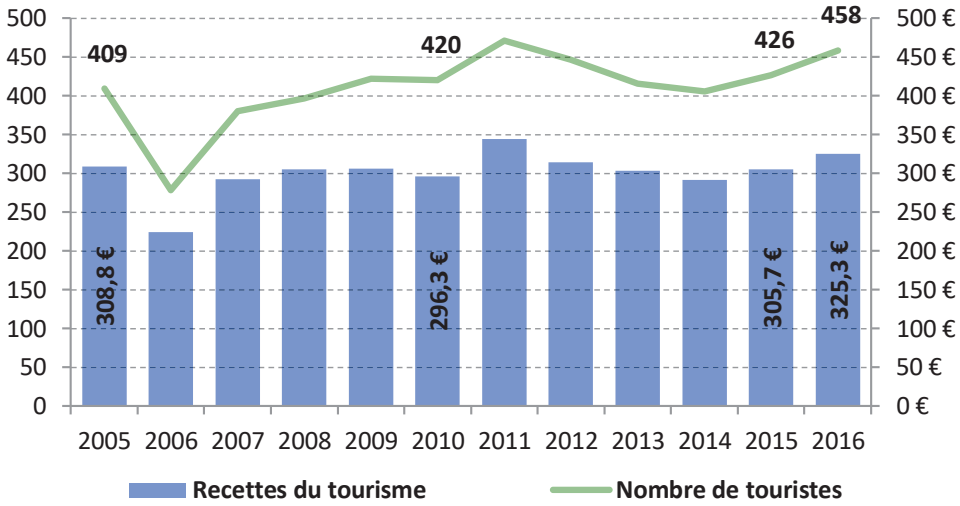

Répartition des dépenses touristiques par poste budgétaire pour un ménage (en %)

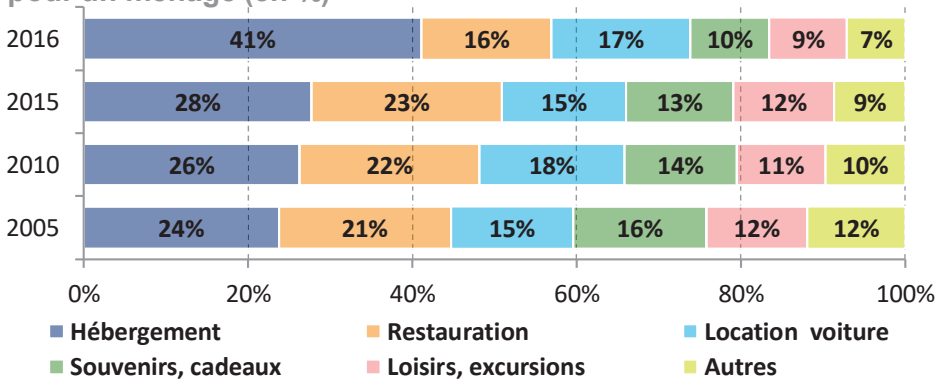

Bilan / précédent schéma

➢ **Un objectif intermédiaire de recettes touristiques à hauteur de 600/700 millions d'euros en 2010 non atteint (296,3 M€)** sachant que l'objectif annoncé pour 2020 est d'1 milliard d'euros

1602

Sources : IRT ; INSEE

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Emplois touristiques

- *Note : Les emplois portent sur l'ensemble des secteurs liés au tourisme, sachant qu'une partie seulement de ces secteurs, variable selon les cas, relève effectivement du tourisme. Ainsi, par exemple, le total des emplois ne concerne pas que l'emploi touristique, mais la totalité de l'emploi dans les secteurs caractéristiques du tourisme.*

- Les activités liées au tourisme emploient 11 894 salariés en 2015 à La Réunion, soit 8% de l'emploi total. Sur la période 2005 à 2015, l'emploi dans les secteurs caractéristiques du tourisme a progressé de 31%.

- La restauration, premier employeur touristique, affiche une évolution annuelle moyenne de 4% de ses effectifs sur les 10 dernières années. L'hébergement n'a quant à lui pas retrouvé son niveau d'emploi d'avant la crise sanitaire du Chikungunya de 2006. Les activités de valorisation du patrimoine naturel ou culturel se déploient avec la plus forte progression enregistrée depuis 2005 (+ 175%) mais la plus faible part (3% des emplois en 2015).

- Le Nord concentre le plus grand nombre d'emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme (34%), suivi de près par la zone Ouest (32%).

Evolution annuelle des emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme

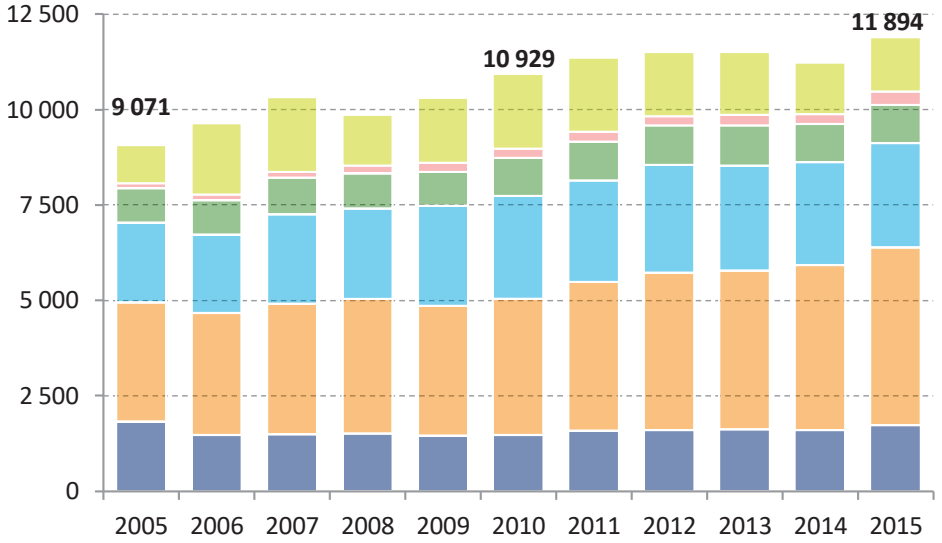

Répartition des emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme (en %)

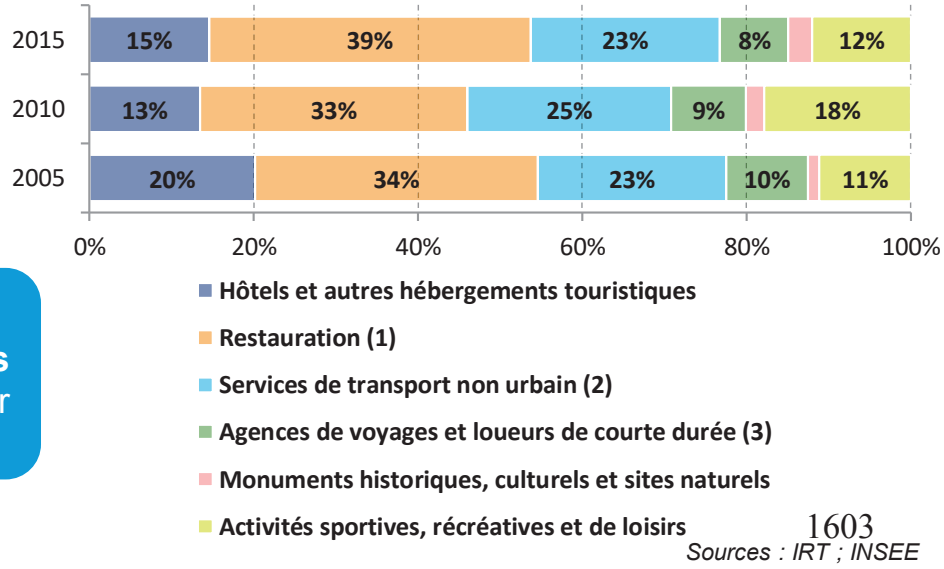

Sources : IRT ; INSEE

Bilan / précédent schéma

➢ **Un objectif intermédiaire de 15 000 emplois touristiques en 2010 non atteint (10 929)** sachant que l'objectif pour 2020 est de 20 000 emplois

(1) *Restauration traditionnelle, cafétérias et autres libre-service, restauration de type rapide, débits de boissons.*
(2) *Transport de passagers (par autocar, aérien, maritime, fluvial).*
(3) *Véhicules de tourisme, articles de sports et de loisirs.*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Emplois touristiques

Répartition des emplois par grand secteur d'activité caractéristique du tourisme et par zone en 2015 (en nombre d'emplois et en %)

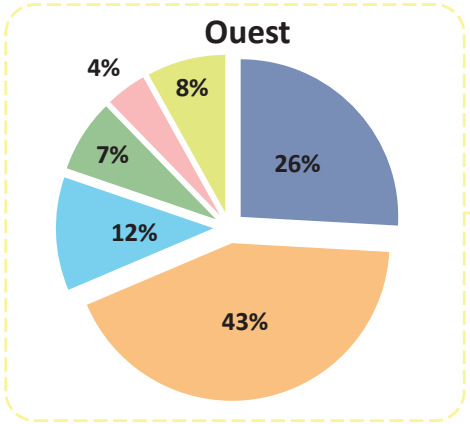

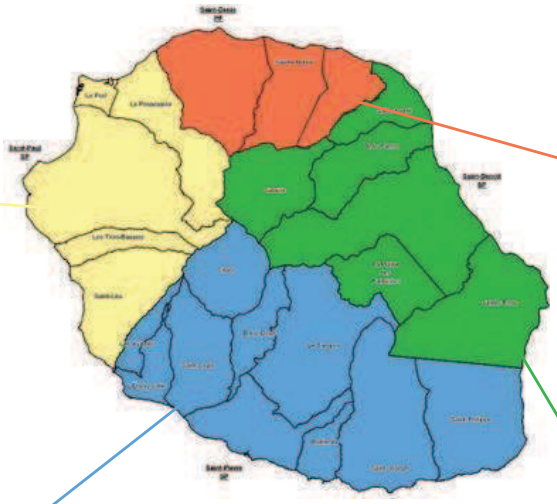

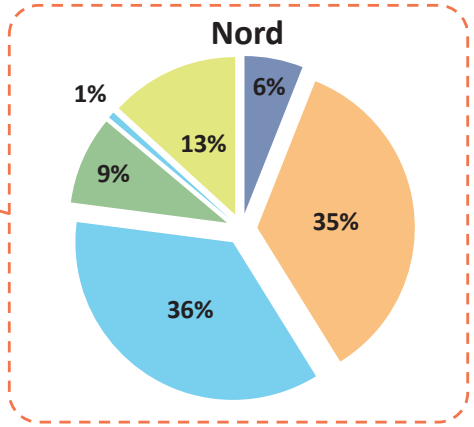

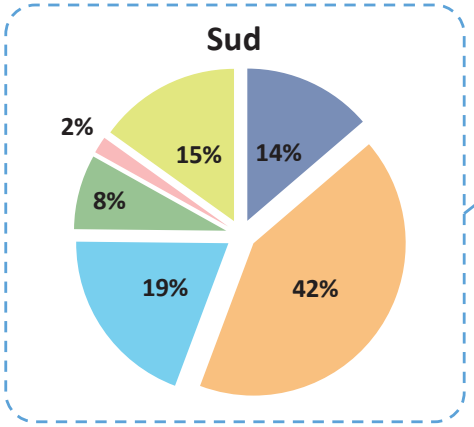

Zone	Emplois	%
Nord	**4 086**	**34%**
Sud	**3 209**	**27%**
dont Cilaos	*196*	*2%*
Est	**859**	**7%**
dont Salazie	*63*	*1%*
Ouest	**3 740**	**32%**
dont Mafate	*NC*	-
Total	**11 894**	**100%**

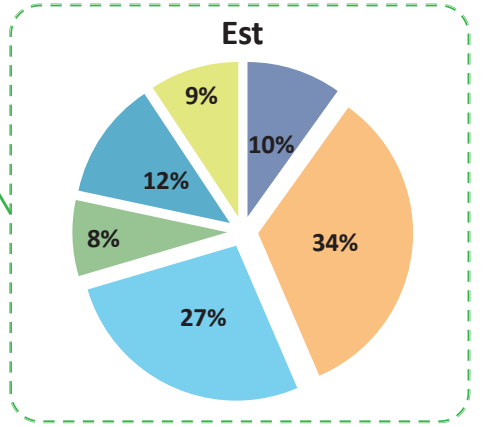

■ Hôtels et autres hébergements touristiques
■ Restauration (1)
■ Services de transport non urbain (2)
■ Agences de voyages et loueurs de courte durée (3)
■ Monuments historiques, culturels et sites naturels
■ Activités sportives, récréatives et de loisirs

(1) *Restauration traditionnelle, cafétérias et autres libres-services, restauration de type rapide, débits de boissons.*
(2) *Transport de passagers (par autocar, aérien, maritime, fluvial).*
(3) *Véhicules de tourisme, articles de sports et de loisirs.*

Sources : SOUBIK ; IE TCH

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des objectifs quantitatifs du SADTR 2004 et mise en perspective

	2010		2015	2016	2020	Commentaires
	Objectif	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Objectif	
Nombre d'arrivées (en milliers)	600	**420**	**426**	**458**	1 000	▪ Un objectif portant sur une stratégie de diversification de l'origine des touristes (européennes et régionales, puis ouverte à d'autres pays) non aboutie malgré la montée en puissance des flux régionaux. En 2016, 81% des touristes proviennent de la métropole.
Durée moyenne de séjour (en jours)	14	**15**	**17**	**18**	10/12	▪ Une estimation de la baisse de la durée moyenne de séjour non avérée, stable depuis 2005, autour de 17 jours, liée à une diversification de clientèle qui n'a pas fonctionné.
Chiffre d'affaires généré (en million d'euros)	600/700	**296,3**	**305,7**	**325,3**	900/ 1 000	▪ Une dépense moyenne par personne plutôt stable
Nombre d'emplois	15 000	**10 929**	**11 894**	**NC**	20 000	▪ Une évolution de 31% du nombre d'emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme sur la période 2005-2015.
Nombre de lits marchands	14 000	**13 282**	**16 003**	**15 781**	18 000	▪ En une décennie, l'hôtellerie classée a perdu plus de 1000 lits et la croissance de l'hébergement marchand sur la même période a été portée par les structures alternatives.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Diagnostic

- Suite à la crise du Chikungunya en 2006, la fréquentation touristique de La Réunion a considérablement chuté, limitant l'atteinte des objectifs quantitatifs fixés lors du SADTR 2004 (chiffres d'affaires, nombre d'emplois et lits marchands).

- Depuis 2010, l'image de la destination est également affectée par la médiatisation des attaques de requins qui a entraîné la fermeture provisoire de certaines plages et l'interdiction de pratique des activités nautiques.

- Attirer 1 million de visiteurs en 2020, contre 426 400 en 2015, constitue un objectif (trop?) ambitieux au regard de l'évolution du tourisme depuis 10 ans.

- En une décennie, la capacité des établissements classés ou labellisés (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, etc.) a diminué de 2,7% en moyenne chaque année, la croissance de l'hébergement marchand sur la même période (+ 27%) a été portée par les structures alternatives.

- L'industrie touristique est une industrie de l'offre qui stimule la demande. Pour parvenir au seuil nécessaire permettant d'agir sur la demande, les destinations doivent se doter de la masse critique indispensable, en termes d'hébergement et d'activités. Or, aujourd'hui, la destination Réunion n'a pas atteint la masse critique d'hébergement qui lui permette d'influencer l'aérien, de rendre « visible » la destination et de faire levier sur la fréquentation.

Plus que les autres formes d'hébergements touristiques, les hôtels et résidences de tourisme disposent d'une force de frappe commerciale et d'une visibilité leur permettant d'être des acteurs à part entière de la promotion de la destination La Réunion.

- La capacité moyenne des établissements classés, toutes catégories confondues, est de 40 chambres, soit un niveau relativement modeste, limitant les possibilités de mixité de clientèle, et réduisant d'autant l'amortissement des charges fixes (loyer, personnel, etc.) et des équipements annexes (spa, piscine, etc.). Le manque de grandes chaînes hôtelières nationales ou internationales est probablement un handicap pour promouvoir plus largement la destination. En outre, La Réunion accuse le plus faible taux d'équipement hôtelier des départements français (2,7 chambres / 1 000 habitants).

- L'offre en hébergement marchand est inégalement répartie sur le territoire et se concentre à 43% sur la côte Ouest de l'île (57% de la capacité hôtelière). Les Hauts et l'Est de l'île souffrent particulièrement de cette carence en d'hébergement.

- Dans la dynamique actuelle de création de chambres hôtelières, on peut regretter l'absence d'investissements importants visant la création de structures d'hébergement de large capacité permettant de faciliter la commercialisation de la destination en lieu et place d'une offre diffuse obligeant à un assemblage complexe pour la distribution. Ces structures alternatives ne favorisent pas la commercialisation par la distribution et impacte le positionnement touristique de la destination.

1606

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Les projets identifiés à court terme (horizon 2018) laissent apparaître des capacités réduites, ne permettant pas de faire levier sur la fréquentation. Il convient de noter également l'ouverture du quatrième hôtel 5* dans le Sud de l'île, zone déficitaire jusqu'à présent en termes d'offre, qui viendra conforter les ouvertures récentes. Néanmoins, ce projet renforce que modérément le segment haut de gamme (82 villas).

- Le Groupe Hilton est actuellement positionné sur deux projets à La Réunion, un hôtel 3* de 175 chambres sous enseigne Garden Inn près de l'aéroport Roland-Garros et la reconversion du Quadrilatère Rontaunay à Saint-Denis en hôtel 4* d'une centaine de clés. L'implantation d'une unité sous enseigne d'un groupe international, à fortiori de la taille du Groupe Hilton, permet de générer une visibilité beaucoup plus forte de la destination. Cette visibilité se concrétise auprès des réseaux de fidélités (plus de 80 millions de membres à travers le monde), des centrales de réservations et des outils internet de la marque. Ceci est particulièrement important pour capter de nouveaux marchés sur lesquels le Groupe Hilton est bien représenté (Amériques, Asie et Afrique, sans compter l'Europe). En outre, les organisateurs de conventions ou congrès internationaux sont systématiquement à la recherche de produits hôteliers valorisant et sécurisant pour leurs clientèles. En cela, une enseigne d'un groupe international constitue un catalyseur pour la destination.

- Compte tenu des problématiques spécifiques rencontrées dans les Hauts (acheminements des matériaux, viabilisation et aménagement des terrains, etc.) et l'Est (climat plus défavorable) de l'île, ces zones bénéficient marginalement de cette dynamique pour compléter le produit « Réunion ». Toutefois, le Diana Dea Lodge ouvert en 2011 à Sainte-Anne, le Maïdo Lodge annoncé pour 2017 et l'appel à projet pour la construction d'un écolodge haut de gamme au sommet du volcan, traduisent d'une appétence pour ces territoires.

- De plus, dans certains sites phares de l'île, les gîtes publics constituent les seules structures d'hébergement et d'accueil des randonneurs. Ils ont donc un rôle très important quant à la mise en tourisme des Hauts et à l'image touristique de l'île, en termes de prestations et d'accueil. L'important programme de rénovation des gîtes publics de montagne appartenant au Département, avec un effort particulier acté pour les gîtes emblématiques les plus fréquentés (Volcan, Piton des Neiges, Bélouve), pour lesquels des opérations de reconstruction sont également prévues à l'horizon 2020, permettront un saut qualitatif significatif.

- Ainsi, la mise en marché de produits innovants, pour attirer de nouvelles clientèles et renouveler l'attractivité annoncée est « en marche » (écotourisme, tourisme d'affaires, golf, bien-être, etc.).

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.4. Analyse de l'aménagement touristique

// Les contraintes générales d'aménagement à prendre en compte

L'aménagement du territoire est soumis à différentes contraintes :

- Une **topographie et géographie spécifiques**, avec des espaces protégés
- **7 risques naturels** : cyclones, éruptions volcaniques, inondations, feux de forêt, mouvements de terrain, séismes, houles/marées de tempête/tsunamis
- **Une installation humaine particulièrement concentrée sur le littoral** (« tâche urbaine » représentant 12% du territoire)
- La nécessité d'avoir un **développement urbain respectueux de son environnement et des espaces** (naturels, agricoles et urbanisés)

// Un tourisme inégalement réparti sur le territoire

- Des **capacités hôtelières concentrées sur le littoral Ouest, Sud et sur Saint-Denis**.
- Des **pôles touristiques sur ce même littoral mais aussi sur les pentes** - Entre Deux - et dans le **cœur de l'île** comprenant les deux cirques accessibles en voiture – Hell-Bourg/Salazie et Cilaos – ainsi que Bourg-Murat (porté d'entrée au Volcan) et la Plaine des Palmistes.
- **Des sites naturels majeurs**

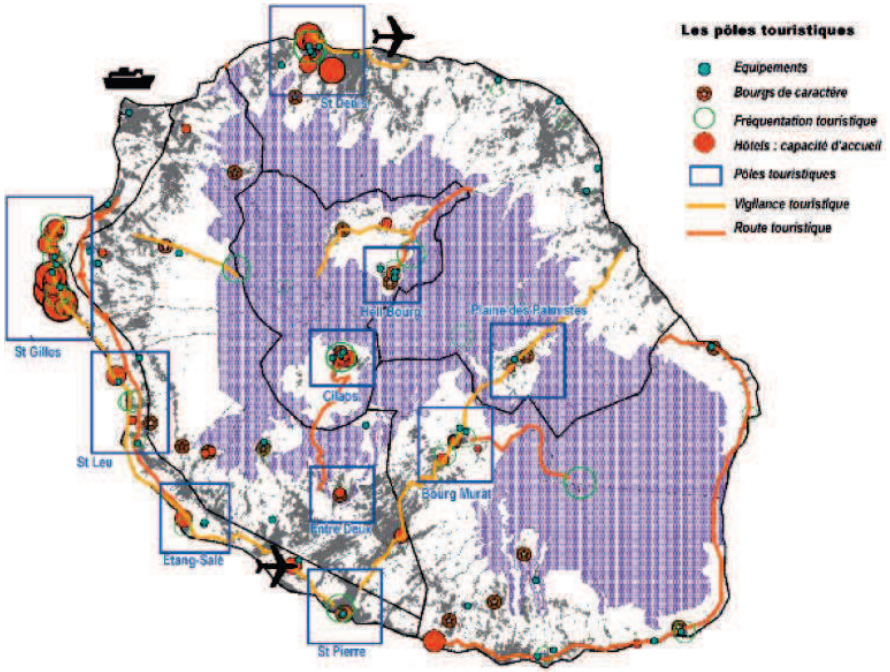

Source : SAR (2011)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie
1608

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// De nombreuses lacunes identifiées

- Une **urbanisation débridée**, qui conduit à un étalement urbain et un mitage de l'espace qui remonte sur les mi pentes
- Des **problématiques liées aux mobilités** :
  - 6 586 km d'infrastructures routières en 2015, 4 378 km en 2015 de lignes de bus, mais des **zones de congestion** identifiées le long du littoral
  - Un engagement public pour le développement de transports respectueux de l'environnement (bus propres financé par la Région, nombreux projets de TCSP)
- Des **sites à la limite de la saturation**, impliquant une réflexion sur notamment la gestion des flux. C'est pour mieux répartir les flux qu'un système de comptage a été développé par le Parc national ainsi que par l'IRT, système à mieux généraliser à l'échelle de l'île.
- Une **complexité administrative** qui rend l'application opérationnelle compliquée – ex réalisation des bassins de baignade
- Un **foncier public et privé difficile à mobiliser pour de grands projets d'aménagement et très contraint sur le littoral** qui oblige à innover dans la création d'équipements touristiques dans les pentes (Palm hôtel à Grande Anse par exemple);
- **Des arbitrages obligés entre aménagement touristique et aménagement pour le « résidentiel »**
- Un enjeu sur la **qualification récente ou à venir** des **espaces littoraux stratégiques** :
  - Des projets : littoral ouest de Saint-Pierre, le Barachois à Saint Denis…
  - Un **aménagement des grands sites naturels** qui reste **très limité** : stationnement, services,… (mais programmes de valorisation défini par les SIVEs, étude sur Mafate…)

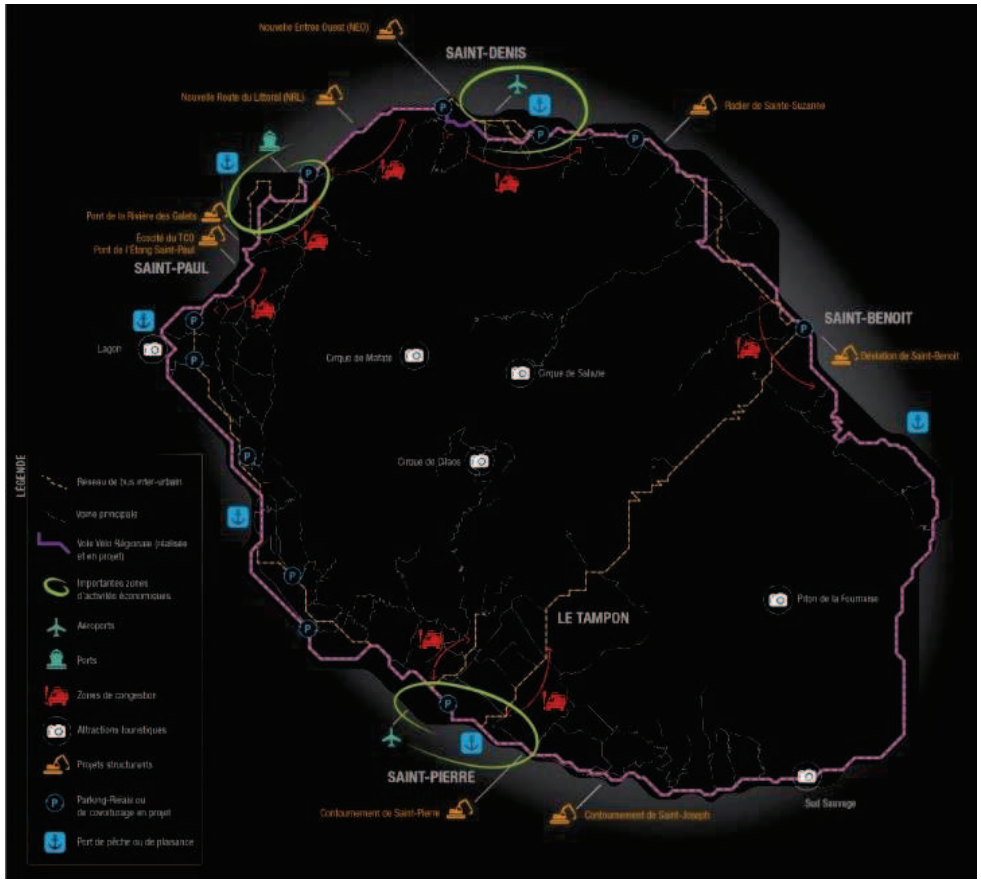

Source : AGORAH (2017)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Dans les principales villes, Saint Denis et Saint Pierre avant tout, **le tourisme urbain pâtit toujours d'espaces peu qualifiés** : déambulation piétonne, signalétique, éclairage, mobilier urbain

- On note enfin une **faible spécialisation des espaces, en faveur du tourisme** alors que le SDATR avait proposé des vocations touristiques majeures à la suite des recommandations de l'AGORAH.

  Pour mémoire, le territoire était découpé en 9 espaces avec des vocations particulières :

  - Le Littoral Ouest → Balnéaire
  - Cilaos – Piton des Neiges → Nature et forme
  - Le volcan actif → Grand spectacle
  - La Plaine des Palmistes → Sanctuaire des forêts
  - Salazie, les « sources » → Arts et traditions
  - Le Sud Sauvage → Jardin Tropical
  - Le Littoral Est → Grands domaines
  - Mafate → Monde à part
  - Les Hauts de l'Ouest → Arc panoramique

  Dans le cadre de la révision du schéma, cette carte sera amenée à être remise en question.

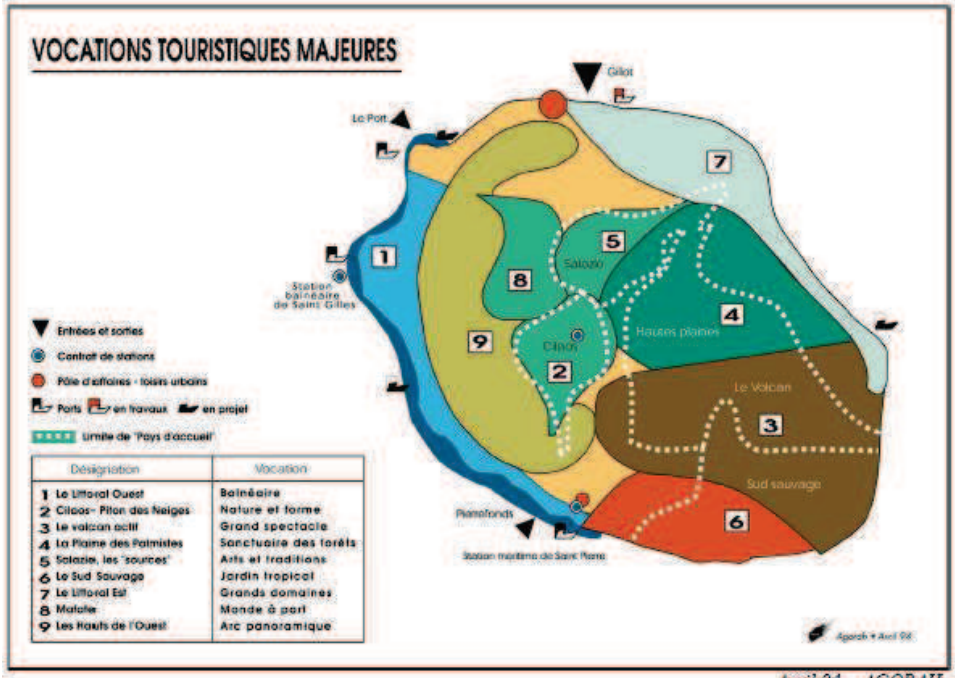

Un découpage à re-questionner dans le cadre de la stratégie

// Diagnostic de l'intervention du public dans l'aménagement touristique

- Le Schéma d'Aménagement régional (2011) précise :
  - L'objectif de préservation des aménités naturelles, reconquête de la bande littorale et des coupures d'urbanisation qui participent à l'attractivité de l'île
  - L'identification de nombreux secteurs d'aménagement à vocation touristique

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La reconnaissance au niveau national et international de la valeur des Hauts bénéficiant d'un double label (Parc national et Patrimoine mondial) confèrent aux politiques publiques une responsabilité accrue pour que par la diversité des territoires se développent un ou (des) modèle(s) adapté(s) de développement durable.

  Les quatre enjeux retenus dans la charte du parc national se retrouvent totalement dans cette démarche :

  - La préservation de la diversité des paysages et l'accompagnement de leurs évolutions
  - L'inversion de la tendance de perte de la diversité ;
  - La valorisation du patrimoine culturel des Hauts et la transmission des valeurs ;
  - L'impulsion d'une dynamique de développement économique pour les Hauts.

- **L'enjeu d'intervention** en faveur de l'aménagement touristique à **l'échelle communale et intercommunale** apparaît **nécessaire** :
  - Meilleure identification du foncier à vocation touristique dans les PLU
  - Zonages spécifiques à prévoir dans les PLU pour le développement de structures d'hébergement d'activités touristiques, mais également plus largement d'activités touristiques dont les loisirs de nature
  - Saisir l'opportunité du PLU pour pérenniser la maîtrise foncière des itinéraires de déplacements doux

Bilan / précédent schéma

- **Des problématiques d'aménagement touristique qui restent fortes**
- **Une vocation des différents territoires qui n'a pas été affirmée**
- **De nombreux aménagements réalisés** (cf. mobilité, route du volcan, front de mer comme la plage des roches noires ou le petit boulevard de la plage à Saint-Pierre…)

Les nouveaux projets

- Plusieurs projets d'aménagement du littoral : espaces urbains de Saint-Denis et de Saint-Pierre, sentier du littoral
- Projets d'aménagement des sites naturels emblématiques (cf. partie dédiée)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Diagnostic des outils de promotion et communication de l'IRT

En français (pour les marchés français, Belgique francophone, et Suisse francophone)



>> OUTILS DE PROMOTION PRINT

Un appel téléphonique au bureau de l'IRT à Paris confirme que l'intégralité du matériel promotionnel "print" est désormais accessible en ligne, en libre téléchargement dans la rubrique "Pratique".

Le site internet dispose même d'un choix plus grand de documentation en ligne (33 brochures), qu'au sein même de leurs bureaux parisiens. L'IRT à Paris réserve l'envoi de brochures papier aux seuls clients qui n'utilisent pas Internet.

Zoom sur la Rubrique "PRATIQUE" du site internet

- De nombreuses brochures en téléchargement : 33 brochures: Sélection de brochures sur le site très complète et classées par thématiques : → Conseils vacances // Guide // Plans // Mer // Montagne // Traditions // Volcan
- La diversité des outils à disposition sont à **l'image de la diversité d'expériences et de produits** composant l'offre touristique de l'Ile de La Réunion. Ils répondent également aux attentes des *clientèles – activités de pleine nature, hébergement de charme…* – comme cela fut mis en évidence dans le cadre des entretiens avec les chefs de produits de tour-opérateurs.
- Par ailleurs, ces outils print semble donner toutes les clés aux voyageurs pour organiser leur vacances par eux-mêmes:

  - *Guide général*
  - *Carte touristique*
  - *Guide des hébergements*
  - *Guide des activités de pleine nature*
  - *Guide des randonneurs*
  - *Guide des hébergements de charme*
  - *Guide de Plongée*
  - *Livret écotourisme*
  - *Plaquette culture*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

>> OUTILS DE PROMOTION DIGITALE *(GRAND PUBLIC, ET PROFESSIONNELS DU TOURISME)*

Site BtoC (www.reunion.fr)

- 5 rubriques principales :
  - Découvrir *(approche thématique: mer / montagne / volcan / traditions / vivre ensemble)*
  - Planifier *(Où dormir, où manger, les incontournables etc. Et des idées d'excursions avec offres)*
  - Réserver *(Offres tour-opérateurs, offres des office de tourisme régionaux, réservations en direct, offres des réceptifs)*
  - Partager *(Web série, quiz, planificateur, blog, réseaux sociaux)*
  - Pratique *(Applications, conseils de voyage, contacts des office de tourisme régionaux, labels, et un vaste choix de brochures/cartes en téléchargement)*

Site Actus (http://actu.reunion.fr/)

- Le renvoi depuis le site BtoC vers le Site Pro renvoi en réalité plutôt sur un site d'actualité adressé au grand public comme aux professionnels. Les principales rubriques de ce site sont :

  → Actualités de l'office de tourisme (nouvelle identité, stratégie); // Actualités de la Réunion // Agenda des événements

Espace Pro (http://actu.reunion.fr/acces-a-lespace-prive.html)

- L'accès au Site Pro se fait donc depuis le site d'Actus. La création d'un login et d'un mot de passe est nécessaire pour accéder au maximum d'information, et à la banque d'image. Les principales rubriques de l'espace pro sont:
  - Emplois
  - Marchés publics
  - Documents *(manuel des ventes; charte de qualité de La Réunion; Guide Plongée; Carte de l'Ile de La Réunion; ainsi que différentes brochures thématiques, certaines étant plutôt anciennes)*
  - Newsletter pro

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE



UNE VERSION MULTI-LANGUES DU SITE INTERNET

- Le site internet est disponible en **10 langues**. Le design des sites semblent être adaptés à chaque marché.
  - **Français et Anglais** : mise en page et branding identique des versions françaises et anglaises
  - **Anglais (version spécifique pour l'Afrique du Sud):** mise en page unique
  - **Allemand** : mise en page unique
  - **Flamand, Norvégien, Suédois et Danois**: mise en page identique des versions flamandes, norvégiennes, suédoises et danoises
  - **Japonais** : mise en page unique
  - **Chinois** : mise en page unique
  - **Coréen**: mise en page unique

UNE APPROCHE TRÈS THÉMATIQUE

- Le site est construit sur une **approche thématique**. Voici les thématiques abordées :

  → Volcan // Mer // Montagne // Traditions // Plein Air // Immersion culturelle // Aventuriers // Relaxation, contemplation

- En naviguant sur l'ensemble du site en français, les thématiques qui ressortent le plus sont les thématiques **Mer**, **Montagne**, **Traditions**, **Volcans**. Ces 4 thématiques sont notamment mises en avant dès la page d'accueil grâce à des photos pleine page et des renvois direct vers les différents articles liés à ces thématiques.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE



>> OUTILS DE PROMOTION DIGITALE *(RELATIONS MEDIA ET RÉSEAUX SOCIAUX)*

Espace Presse (http://actu.reunion.fr/acces-a-lespace-prive.html)

Il n'existe pas d'espace presse à proprement parlé (contenant les derniers communiqués de presse, le dossier de presse ainsi qu'un accès à la photothèque et à des fiches descriptives)

- Communiqués de presse:
  - Publication des baromètres / chiffres de la destination sur une base trimestrielle
  - Publication régulière des actualités de la destination (accessible via la page d'accueil)
- Dossiers de presse: Pas de dossier de presse disponible et téléchargeable en ligne
- Informations presse en ligne, galeries photos, etc.
  - Photos mises à disposition via la photothèque mais il est indispensable de s'inscrire afin d'y accéder
  - Agenda des événements de l'île bien détaillé et à jour
- Réseaux sociaux
  - Facebook : 435 454 fans Facebook en juillet 2016 / Engagement très faible (0,82%) / Moyenne d'un post par semaine
  - Instagram : 19 300 followers Instagram (TOTAL) / page en anglais
  - Twitter : 17 700 followers (TOTAL) / post en anglais
  - YouTube : 2 485 abonnés / contenu varié et suffisamment régulier
  - Google plus : 1 708 abonnés / contenu similaire à celui de YouTube

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE



Zoom sur la Rubrique "PARTAGER"

- Web série → l'IRT propose de partager l'expérience unique de 10 personnes à travers une courte vidéo d'une ou deux minutes maximum: artistes, sportifs, e-influenceurs…
- Quiz → 10 questions ludiques sur la destination (géographie, faune, flore, activités)
- Planificateur → possibilité d'organiser son voyage en fonction de ses dates de voyages et d'un pèle mêle des activités *(ajouter un hébergement, ajouter une activité, ajouter un restaurant, ajouter un événement)*
- #LaReunion → répertoire des tweets, des actus Facebook et des photos Instagram postés par l'IRT → Création de contenu
- Blog → idées de recettes et de visites, et la possibilité de faire connaissance avec les auteurs des articles du blog

→ Les outils mis en avant dans cette rubrique sont agréables à découvrir et la navigation est **facile/intuitive**.

Le quiz et la web série apportent une véritable **valeur ajoutée (côté ludique)** et reflètent bien la sympathie de la destination.

Le planificateur est un petit gadget qui finalement peut se révéler très utile aux futurs visiteurs au moment d'organiser leur séjour tout en leur permettant de découvrir les aspects de la destination. Sa visibilité est néanmoins à revoir: le planificateur n'apparaissant pas toujours sur la page "Partager" en fonction des version utilisées comme navigateur internet.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

>> COMMERCIALISATION

Via le site Internet: *Zoom sur la Rubrique "RÉSERVER"*

- 4 options s'offrent aux visiteurs :
  - « Les offres des Offices de Tourisme » : Recommandations par zones / Offices de tourisme : Nord – Sud – Est – Ouest
  - « Voyages programmés » : 29 packages Tour Opérateurs
  - « Réserver en direct » : Possibilités de réserver en ligne des hôtels et activités
  - « Agences réceptives » : 23 agences dont les coordonnées sont communiquées

- Les différents outils de réservation sont bien développés. De façon générale, le **site incite à passer à l'acte de réservation**.

- Le site semble plutôt **inciter le visiteur à réserver en direct** : Un onglet en haut de la page d'accueil « Réserver en direct », et lorsque l'on clique sur l'onglet général « Réserver », la moitié de la page est consacrée à un outil de recherche pour réservation en direct (hébergement, événement, activités)

Via le site Internet: *Zoom sur les OFFRES TOUR-OPÉRATEURS*

- Les **offres des Tour-Opérateurs** sont classées par thématiques et catégories:
  - Détente: → Bien être, remise en forme – Romance, voyage de noce – Mer – Montagnes
  - Découverte: → Famille – Randonnée – Mer – Montagnes
  - Aventure: → Plongée – Mer
  - Golf: → Golf – Mer
  - Autotours: → Autotours – Mer – Montagnes
  - Croisière

- **Neuf Tour-Opérateurs français** proposent des packages sur le site :
  → Comptoir des voyages // Oovatu // La Balaguère // Vivatours // Ultramarina // Greens du monde // Formigolf // Parcours & Voyages // Dreamlines

- Le site internet propose également la liste complète des Tour-Opérateurs programmant la Réunion en France (93 TOs), mais également des tour-opérateurs en **Suisse, Belgique, Luxembourg et Québec**. *(pays à dominante clientèle francophone)*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

- **UNE ORIENTATION THEMATIQUE FORTE :** Le site est **très visuel,** et dès la page d'accueil met en avant le **côté Nature** de l'île de la Réunion avec une vidéo et des panoramas spectaculaire. Les autres **thématiques fortes** qui constituent l'ADN de l'Ile de La Réunion sont également bien valorisées, tant visuellement *(images, vidéos, codes couleurs)*, que par un contenu riche.

- **UN SITE PARTICIPATIF et INTERACTIF :** Le site est **assez participatif** avec par exemple un quiz, un planificateur de voyage, des applis *(jeux ou visites virtuelles de l'ile)* etc. ce qui invite le visiteur à s'y attarder le plus longtemps possible. Le site internet est résolument **dynamique**, et tourné vers l'utilisation de **nouvelles technologies** et outils **interactifs**. Dès la visite du site internet, le potentiel futur voyage est immergé dans la destination : il est alors aisé pour lui de se projeter dans un projet de voyage.

- **LE GRAND PUBLIC COMME CIBLE PRINCIPALE :** Le site est **très complet**, (riche en contenus), assez clair et la navigation est simple. Il est réellement conçu et **optimisé pour le grand public**, avec une section « pratique » riche en information, et d'innombrables brochures/cartes en libre téléchargement.

  Cela contraste avec l'Espace Pro, dont le chemin d'accès n'est pas simple (lien qui renvoie vers *l'espace Actualités*), et dont le contenu reste limité à quelques brochures et manuel des ventes. Un avis partagé par les différents tour-opérateurs consultés, dont beaucoup reconnaissent ne pas utiliser l'Espace Pro mis à leur disposition.

- **UN SITE QUI SE VEUT RÉSOLUMENT MARCHAND :** En de nombreux points du site internet, l'incitation à **réserver en direct** est forte, et notamment dès la page d'accueil avec un onglet en haut à droite « Réservez en direct ». Les offres hôtelières et d'activités locales sont nombreuses, ce qui contraste avec le **peu d'offres de tour-opérateurs français** *(seulement 9 tour-opérateurs proposent leur offre sur le site de l'IRT)*. Force est de constater que la **désintermédiation est forte** – *ce que confirment les différents tour-opérateurs interrogés –.* Cela n'a rien d'anormal pour une **destination francophone**, où il est **facile** d'organiser ses vacances par soi-même.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

… ET QUELQUES RECOMMANDATIONS PLUS SPÉCIFIQUES POUR LES MEDIAS

- Actualiser le dossier de presse et le rendre accessible en ligne
- Améliorer et augmenter les interactions avec les journalistes en développant un espace dédié contenant un dossier de presse à jour et téléchargeable et indiquer un contact presse (mail, numéro de téléphone) auquel les journalistes pourront se référer
- Diffuser plus fréquemment les dernières actualités de la destination et les derniers communiqués de presse
- Faciliter l'accès à la photothèque et au contenu proposé → rendre le site plus ergonomique et intuitif. L'accès à l'espace professionnel depuis le site principal devrait pouvoir être rendu plus visible et simple
- Ajouter une revue de presse avec les différents articles parus sur la destination
- Encourager et pousser la communauté Facebook à interagir toujours plus en proposant du contenu adapté et ciblé

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

En Allemand (pour les marchés allemand, et suisse germanophone)



- **B2C (site web allemand www.insel-la-reunion.com)**

  Forces:

  - bonne navigation; contenu large et détaillé; des nouveautés en bref; de nombreuses brochures allemandes à télécharger
  - l'image en fond est très frappante et donne envie de voyager à La Réunion
  - l'intégration de la page Facebook en tant qu'élément important

  Points à revoir:

  - structure très complexe et donc, peu transparente à cause d'une mise en page peu homogène (différentes typographies, des passages non harmonisés, trop de couleurs, des espaces libres, etc.)
  - des éléments importants sont peu visible, comme les offres des tour-opérateurs et l'inscription à la e-newsletter
  - un nombre élevé de liens (externe et interne) mène au risque de perdre l'internaute et de le surcharger d'informations inutiles ou non adaptées à ses exigences
  - ciblage peu clair : informations pour le consommateur final, la presse et les professionnels du tourisme sur la page d'accueil
  - trop grand nombre de sous-pages listées sous la navigation principale – des catégories un peu arbitraires et peu adaptées au marché allemand
  - le site web allemand semble d'être une traduction de la version française. L'IRT d'Allemagne a bien fait des efforts pour adapter les contenus aux marchés germanophones.

- **B2C: page Facebook allemande www.facebook.com/InselLaReunion**
  - Forces: contenu très divers et informatif; images qui donnent envie; très grande communauté avec fort taux d'engagement
  - Points à revoir : l'utilisation d'images avec un slogan et des symboles donne le sentiment d'une publicité au lieu d'un contenu authentique; des textes parfois trop longs qui semblent être une copie de la page française au lieu d'un texte crée uniquement et directement pour les fans germanophones.

1620

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE



- **B2C: brochures allemandes (carte, brochure aventure, guide randonnée, carte touristique, etc.)**
  - Forces : grand choix de brochures en allemand à télécharger ou à commander, mise en page homogène, des informations précises incluant des cordonnées utiles ainsi que des textes descriptifs
  - Points à revoir : des images de temps en temps trop artificielles et traitées

- **B2C: e-newsletter**
  - Forces : envoi régulier des e-newsletters avec un très bon contenu éditorial, des images soigneusement choisies et des offres tour-opérateurs avec des liens directs vers les site web des partenaires.
  - Points à revoir : aucun point négatif

- **B2C: Application mobile**
  - différentes applications mobiles sont disponibles et décrites en langue allemande, l'application en elle-même est en anglais ou français; mais pas de nécessité de la traduire en allemand.

→ ***Recommandations pour l'IRT: pour le B2C***

- révisions du site web allemand et adaptation à la clientèle germanophone (fond et forme)
- mettre l'accent sur les voyageurs sur le site web principal et créer des mini-sites distincts (ou onglets) pour la presse et les professionnels du tourisme
- continuation avec la page Facebook mais révision du style des images – mettre l'accent sur l'authentique
- continuation avec l'envoi des e-newsletters en tant qu'outil de la fidélisation

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE



- **B2B**
  - formation en ligne: une formation très détaillée et très attractive pour les agences de voyages et les chefs de produits; en collaboration avec une maison d'édition connue dans le domaine du tourisme; mise en page moderne et claire.
  - Absence d'une sous-page dédiée aux professionnels du tourisme incluant des nouveautés intéressantes pour les agences de voyages et tour-opérateurs, une galerie photo, des informations en bref, un lien vers la formation en ligne… le site web actuel contient un lien presque introuvable qui mène à un site en français.
  - manuel de vente: très détaillé, contient beaucoup d'informations importantes pour les professionnels, cependant il est nécessaire de l'adapter encore plus au marché et d'enlever des rubriques non importantes.

- **Médias**
  - communiqué de presse: envoi régulier des communiqués de presse; différents thèmes abordés dans les mois derniers; manque de détails et de photos pour illustrer les thématiques abordées
  - dossiers de presse: très riche en contenu (39 pages) mais peu d'informations d'importance pour les médias et journalistes; le dossier de presse semble être davantage une brochure générale et donne peu de points de départ concrets pour des voyages de presse ou bien des nouveautés destination. L'accent de ce dossier est mis sur une jolie mise en page et les émotions, au lieu de mettre en avant un contenu pertinent et utile pour les journalistes.
  - informations presse en ligne, galeries photos…: absence d'une sous-page dédiée à la presse incluant des nouveautés, une galerie photo, le dossier de presse à télécharger, les derniers communiqué de presse, des idées de recherches, des fiches descriptifs et autres.

→ ***Recommandations pour l'IRT: pour le B2B et la presse***

- B2B: révision du manuel de vente et adaptation au marché, créer une sous-page dédiée, poursuivre la formation en ligne
- Presse: amélioration des relations presse avec un espace dédié aux journalistes, création d'un dossier de presse utile

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

En Néerlandais (pour le marché belge néerlandophone)



- **Site web en néerlandais (http://matkustaminen.reunion.fr)**

Forces:

- offre de quelques belles brochures B2C
- bonne information de base qui permet aux consommateurs de s'orienter et de découvrir un peu l'Ile de la Réunion

Points à revoir:

- structure très complexe
- contenu très sobre en néerlandais, pourtant le marché néerlandophone représente 70% du marché du tourisme en Belgique et le pouvoir d'achat est plus élevé.
- les textes ont été traduits du français et l'utilisation de la langue n'est pas bonne. Textes très lourds avec pas mal d'erreurs en néerlandais (même dans la structure du site)
- néerlandais, français et anglais mélangé au sein du même site internet
- textes au ton peu promotionnel
- offre et contenu organisé par région => il serait plus adéquat d'organiser l'information selon des thématiques ou des type de vacances.
- pas d'informations spécifiques pour la presse et les professionnels du tourisme
- site internet inadapté à la version mobile => 45% des visites web se font via tablette ou smart phone en Belgique
- éléments vidéo importants mais pas intégrés dans le site web; absence de banque d'image
- lien avec Skyscanner pour réservation de billets d'avion ne fonctionne pas + erreurs importantes en néerlandais
- Le lien vers les réseaux sociaux pointent vers les versions en français. Si les réseaux sociaux ne sont pas disponibles en néerlandais, mieux vaut mettre le lien vers les versions en anglais.
- Utiliser plus de photos pour donner envie de partir à la découverte de La Réunion
- Un jeu est proposé en page d'accueil, mais ne semble pas fonctionner

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE



- **B2C: brochures en néerlandais**

  - Peu de brochures en néerlandais. Textes traduits avec erreurs en néerlandais
  - Brochures anciennes avec informations non actualisées

→ ***Recommandations pour l'IRT:***

- révisions du site web en néerlandais (contenu, utilisation de la langue)
- travailler plus avec des images: photos et vidéos
- cataloguer l'offre non seulement selon la région mais aussi selon les thématiques et type de vacances pour mieux cibler certaines niches
- mettre à jour les brochures proposées et enlever les brochures en anglais quand cela n'a pas lieu d'être
- rajouter d'autres type de documentation téléchargeable (cartes, …)
- site web à adapter à la version mobile
- relier le site web aux réseaux sociaux en néerlandais ou anglais (plutôt qu'en français)
- donner un aperçu des tour-opérateurs qui vendent la destination et créer des liens vers leurs sites web
- créer une plate-forme pour les conseils des locaux / témoignages des Belges fans de la destination (pour ne pas limiter le message au seul point de vue institutionnel)
- rajouter un espace dédié à la presse et aux professionnels du tourisme, en y intégrant certains outils indispensables:
  - ✓ e-newsletters, sur la base d'un inscription en ligne (en anglais, si cela n'est pas possible en néerlandais)
  - ✓ existence de dossiers de presse pour les journalistes ?

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

En anglais (pour les marchés Sud-Africain, Indien, et Australien)



- **Afrique du Sud: (www.welcometoreunionisland.com)**
  - Ce site internet – au contenu plus léger que le site original en anglais – constitue principalement une plateforme d'informations pratiques destinée au marché sud-africain, et permettant de relayer les messages forts (arguments de ventes) auprès des potentiels visiteurs: l'absence de visa, et la facilité d'accès aérien (vols direct depuis Johannesburg opérés par Air Austral) sont deux arguments majeurs valorisés sur cette plateforme.
  - Pour obtenir davantage d'information sur la destination, ses activités, son offre hôtelière… les liens redirigent alors vers le site internet en anglais (http://en.reunion.fr/)
  - Les différentes rubriques du site internet sud-africain valorisent :
    1) l'accessibilité aérienne (vols directs)
    2) l'offre d'hébergement
    3) la gastronomie et les restaurants
    4) les activités: avec un focus marqué sur les activités de plein air et la randonnée. Les activités culturelles sont ensuite bien valorisées, avec la mise en avant d'une diversité culturelle alliant créolité et influences françaises
    5) les offres de tour-opérateurs: 16 partenaires cités, avec leurs coordonnées.
  - Réseaux sociaux: intégration de "Wayn" au sein même du site internet; liens vers Twitter en anglais (avec un contenu riche et de nombreuses références au marché sud-africain); page Facebook en anglais mais 100% dédiée au marché sud-africain (GotoReunionSA); blog en anglais 100% dédié au marché sud-africain (contenu adapté, actualisé et dynamique)

    → La présence d'un nombre non négligeable de références de tour-opérateurs, d'information valorisant les vols directs, et l'absence de visa, sont autant d'éléments démontrant de la volonté de convaincre la clientèle sud-africaine de se rendre à l'Ile de La Réunion. Cette plateforme internet sud-africaine se veut donc avant tout utile et pratique pour maximiser des intentions de voyages; les internautes en recherche de davantage de contenus poursuivront leur navigation vers le site référent en anglais.



- **Inde et Australie:**
  - Il n'existe pas de site internet ou outils de promotion spécifiques à ces 2 marchés. Le site web générique en anglais, et les outils de promotion en anglais font alors référence.
  - A l'instar du site internet pour l'Afrique du Sud, la création de plateformes dédiées contenant de l'information spécifique pour les marchés indien et australien peut s'avérer utile pour cibler ces marchés. Cela permettrait la diffusion d'un contenu adapté aux attentes et préoccupations de ces marchés (ex/ accessibilité aérienne, visa…)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

En mandarin (pour le marché Chinois)



- **Chine: gotoreunion.cn** (*traduction)
  - De manière générale, les photographies mises en avant sur la page d'accueil reflète la diversité des segments de produits existants: mer / volcan / montagne / culture
  - Sur le fond, les différentes rubriques du site internet chinois valorisent:

    1) un contenu éditorial varié, au travers: d'un blog qui reprend des informations générales sur l'Ile de La réunion, et des informations sur des thématiques spécifiques: vacances romantiques; aventures en plein air; gastronomie; écologie & nature; culture & traditions.; et au travers d'une rubrique "Exploration de l'île" reprenant les information clés de la destination, son offre hôtelière, ses activités, et autres infos pratiques.
    Une page entière est consacrée aux récentes mesures prise en matière d'exemption de visa.

    2) une bibliothèque multimédia, au contenu varié, malgré un nombre de photos un peu limité (+ 6 vidéos)

    3) l'accessibilité: il est notamment annoncé l'ouverture prochaine d'un vol direct au départ de Ganzhou, mettant fin à l'obligation de transit via l'Ile Maurice.

    4) des offres de tour-opérateurs (x 10)
  - L'existence d'une section spéciale mettant en avant 16 bloggeurs chinois et leurs articles sur l'Ile de la Réunion démontre l'importance donnée à ce vecteur de communication sur le marché chinois: communication en "C2C", par le biais d'"ambassadeurs".

    → Plus que sur les autres sites internet, la version chinoise présente un contenu et des actualité très adaptées et ciblées à l'intention du marché chinois. De nombreux articles du blog évoquent les célébrations du nouvel an chinois à La Réunion, ou encore un festival du cinéma chinois sur l'Ile. Des références visant à renforcer un sentiment de familiarité entre l'Ile de La Réunion et le marché chinois (loin géographiquement, mais proche sur de nombreux autres points).

    La présence de 10 offres produits de tour-opérateur chinois montrent également une stratégie de communication animée par des objectifs de ventes, et pas uniquement par des objectifs d'image et de notoriété (comme cela peut être le cas pour les "nouveaux" marchés émetteurs émergeants).

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'image de l'ile de la Réunion – Environnement « trade »

- **FRANCE**
  - Image de la destination:

Points d'attraits *(* en % des réponses)*
Paysages / reliefs spectaculaires / cirques / volcan / UNESCO: 31%
Nature / vert / tropicale: 19%
Aventures / randonnée: 13%
Diversité des activités / sport: 13%
Culture / métissage / créolité / authenticité: 8%
Cuisine / gastronomie: 6%
Français: 5%
Intense: 3%
Facile d'accès: 2%
Faiblesses *(* en % des réponses)*
Requins: 46%
"Trop français" / manque d'authenticité: 20%
Manque de compétitivité / cher: 12%
Plages:9%
Accueil / Hospitalité *(moins chaleureux qu'à l'Ile Maurice) / Qualité de service*: 7%
Embouteillages: 6%

Voyagistes interrogés:

1. *VISITEURS: Armelle LE SCAON (Directrice Achats & Production)*
2. *LA FRANCAISE DES CIRCUITS: Corinne KELHETTER (Responsable production Circuits)*
3. *LA FRANCAISE DES CIRCUITS: Michelle MEUNIER (Responsable production Autotours)*
4. *TRAVEL LAB (* Kuoni): Christophe CHAMPAGNE (Chef de produit)*
5. *SALAUN EVASION: Virginie LE BRIS (Responsable d'équipe de production)*
6. *VOYAGEURS DU MONDE: Léopold ARIES (Directeur Iles & Océanie)*
7. *AUSTRAL LAGONS: Marion JUGUET (Chef de produits)*
8. *KARAVEL: Arouna SAVERY (Product & Contracting Manager Indian Ocean)*
9. *VERDIE: Mickael CROZES (Responsable de Pôles)*
10. *SOLEA: Esther ROMARY (Responsable Production)*
11. *TUI: Valérie JULLIARD (Product Manager Réunion et Ile Maurice)*
12. *DIRECTOURS: Caroline PAUCQUET (Product Manager)*
13. *BEACHCOMBER: Maëlle COBLENTZ (Chef de Produit Junior)*
14. *NATIONAL TOURS: Rachel LE GUENIC (Service Production)*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Destinations concurrentes:

Dans l'esprit de leurs clients, les **Antilles Françaises et l'Ile Maurice** sont perçues comme une destination concurrente de l'Ile de La Réunion: territoire français d'outre-mer, alliant mer et montagne.

Mais de l'avis de beaucoup de professionnels du tourisme interrogés, les Antilles Françaises ne peuvent pas être réellement considérées comme concurrentes, la nature des produits proposés étant différente.

Les autres destinations citées comme "concurrentes" par les tour-opérateurs *(du strict point de vue de l'offre produit)* sont **Madagascar; Hawai'i; le Cap Vert; la Nouvelle Calédonie; les Acores; les Seychelles**.

Atouts de La réunion (vs concurrents) *(* en % des réponses)*	***Atouts des concurrents (vs La Réunion)*** *(* en % des réponses)*
Reliefs / Paysages naturels uniques / montagnes / Volcan actif: 35%	Plages / Balnéaire / Farniente: 65 %
Grande diversité d'activités: 25%	Distance lointaine depuis la France: 5%
Importante offre hôtelière: 10%	Destination chère: 12%
Densité des chemins de randonnée: 5%	Faible dépaysement culturel *(du fait qu'il s'agisse d'un territoire français)* / Accueil parfois peu hospitalier: 12%
Petites distances à parcourir / facilité de rayonner en étoile / Bonnes infrastructure routières: 5%	Hôtellerie: qualité / offre limitée en bord de mer: 6%
Faible décalage horaire: 4%	
Langue française: 4%	
Destination économiquement développée: 4%	
Gastronomie: 4%	
Authenticité / Douceur de vivre: 4%	

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- L'Offre et la demande (produits et vente)

  - Les **offres des Tour-Opérateurs français interrogés** sont généralement en phase avec les grand segments de produits promus par l'Ile de La Réunion

MER	MONTAGNE	CULTURE / TRADITIONS	VOLCAN
Réserve marine, Plages, Plongée	Paysages, Randonnée, Les Hauts	Gastronomie, Culture locale, Traditions	Découverte du volcan, Randonnée
35% des TOs interrogés proposent le segment "Mer" dans leur production Ile de La Réunion	**100%** des TOs interrogés proposent le segment "Montagne" dans leur production Ile de La Réunion	**75%** des TOs interrogés proposent le segment "Culture" dans leur production Ile de La Réunion	**85%** des TOs interrogés proposent le segment "Volcan" dans leur production Ile de La Réunion

  - **Satisfaction de la demande:** En général, La Réunion répond tout à fait aux demandes des clients des tour-opérateurs français interrogés.

    Certains ont néanmoins souligné:

    1) La nécessité de développer les produits / expériences / hébergements **écotouristiques**
    2) La nécessité de développer des activités qui favorisent les **synergies avec les habitants** (traditions / terroir)
    3) L'incapacité du **littoral réunionnais** à répondre aux attentes des clientèles en quête de balnéaire: dans plus d'1 cas sur 2, une extension vers l'Ile Maurice est proposée.
    4) L'insuffisance d'**hébergement** dans certaines parties de l'ile (notamment **les Hauts**), alors même que l'expérience "montagne" est proposée par la quais totalité des voyagistes, et qu'elle constitue l'un des principaux pilier touristique de l'Ile de la Réunion.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Origines des demandes:** l'essentiel des demandes clients sur l'Ile de La Réunion est spontané. Mais plusieurs des tour-opérateurs interrogés sont également amenés à rediriger les demandes des clients vers l'Ile Maurice en proposant un combiné Ile de la Réunion / Ile Maurice pour répondre notamment à la demande de balnéaire.
- **Forces et faiblesses de l'offre :**

Forces *(* en % des réponses)*	***Faiblesses*** *(* en % des réponses)*
Diversité des activités (terre et mer): 24%	Offre balnéaire limitée (plages; requins): 34%
Paysages / Volcan / Nature attrayante et variée / Tropical: 17%	Hôtellerie *(mauvais rapport qualité / prix; inadaptation à une clientèle familiale, contrairement à l'Ile Maurice; manque de capacité dans certaines régions – Saint Pierre, Cirques – peu d'établissement 5*)*: 27%
Francophone / Absence de visa: 14%	Tarifs aériens élevés: 12%
Territoire restreint, rassurant, facile à faire par soi même (ou en auto-tour): 12%	Forte concurrence entre TOs / ventes directes / désintermédiation: 9%
Hôtellerie: large choix, varié, et continu de se développer: 12%	Montagne *(dissuasif pour les non-randonneurs / produit perçu comme un peu "roots")*: 9%
Culture / Créolité / Authenticité: 10%	Accueil et sens du service à revoir: 3%
Gastronomie: 7%	Peu dépaysant ("trop" français): 3%
Lagon: 4%	Chère: 3%

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Marketing et la Promotion

  - **Coopération avec l'IRT:**

    Tous les tour-opérateurs français interrogés sont en contact avec l'IRT à Paris, certains plus que d'autres.

    Une majorité de tour-opérateurs est par ailleurs associée aux campagnes de promotions menées par l'IRT, mais plusieurs ont souligné que cette implication des TOs français par l'IRT était plutôt une initiative récente (mais très appréciée!). D'autres offices de tourisme comme la *Polynésie Française* sont depuis plus longtemps en contact avec les tour-opérateurs, pour les intégrer à leurs campagnes de promotion.

    L'implication des tour-opérateurs aux actions de promotion de l'IRT revêt plusieurs formes : *mise en avant des offres produits sur le site internet de l'IRT, formations des forces de ventes et des services de production; participation à des éductours; campagne publicitaires; offres spéciales mise en avant dans le cadre du "Train des Outre-Mer".*

    Et pour les quelques tour-opérateurs qui ne sont pas encore associés aux campagnes de promotion de l'IRT, tous ont manifesté que cela faisait parti de leurs attentes.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Outils de marketing de l'IRT:** tous les tour-opérateurs s'accordent sur la richesse et la diversité des outils de communication mis à leur disposition *(ex/ site web, galerie photos, manuel de vente),* mais dans le même temps la majorité d'entre eux ne les utilisent pas réellement.

  Voici les avis recueillis sur les outils marketing / communication de l'IRT:

Les Plus	*Les axes d'amélioration*
De nombreuses informations en ligne (news, actualités) Beaucoup d'outils d'aide à la vente: manuel des ventes; carte du relief	Transmettre davantage d'information produits, et notamment sur les nouveautés hôtelières Informer les tour-opérateurs des grandes décisions prises en matière de politique de développement touristique, de stratégie de communication… plus les voyagistes perçoivent le dynamise de l'IRT et des institutionnels locaux, plus ils sont eux-mêmes incités à être dynamiques sur la destination Photothèque: avis mitigés, certains la jugeant riche et bien actualisée, d'autres trouvant les photos vieillissantes et peu valorisantes pour la destination. Offres des tour-opérateurs sur le site internet de l'IRT: mal valorisées / peu visibles (contacts TOs et AGV mélangés). Et concurrence de l'IRT qui propose également un outil de réservation en direct. L'IRT apparait donc à la fois comme un partenaire pour les tour-opérateurs, mais également un concurrent. E-newsletter: peu de tour-opérateurs parmi les personnes interrogées sont abonnés aux e-newsletters de l'IRT. Navigation sur le site internet lente.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **ALLEMAGNE**

Voyagistes interrogés:

REISEAGENTUR BRANDNER (TO spécialiste aventure et randonnée – pour clientèles groupes et individuelles)
Stefan BRANDNER (propriétaire)

FTI TOURISTIK (TO généraliste)
Susanne MÜNTENER (chef de produit Océan Indien)

- Image de la destination:

Points d'attraits	*Faiblesses*
Nature / Ile Tropicale / Beaux paysages Baignade Randonnée / Découverte / Aventure	/

- Destinations concurrentes:

Ile Maurice et le Sri Lanka *(niveau mondial)*, la Provence et la Corse *(niveau européen)*. Les opinions diffèrent: les uns estiment l'île Maurice en tant que concurrent direct; les autres sont d'avis que La Réunion est unique dans l'Océan Indien.

Certains voyagistes désignent même comme concurrents des destinations en Europe *(ex/ La Provence / La Corse)*, du fait de la grande diversité d'activités, et la possibilité de se baigner et d'être actif au même endroit.

Atouts de La réunion (vs concurrents)	*Atouts des concurrents (vs La Réunion)*
Reliefs / Paysages naturels uniques / montagnes Densité des chemins de randonnée Petites distances à parcourir Facilité de contact avec les locaux (séjours en gîte) Culture métissée entre île tropicale et Europe.	Plages plus jolies et plus nombreuses Hôtellerie haut de gamme / offre hôtellerie plus large / meilleur service dans des hôtels

- L'Offre et la demande (produits et vente)

- Les **offres des Tour-Opérateurs allemands** sont généralement classées par thématiques et catégories:

circuits individuels: *voiture de location, moto, avec chauffeur* séjours en famille voyages de noces	séjours balnéaires actif / aventure: randonnée, kayak, parapente, plongée voyages « de luxe »: hébergement haut de gamme voyages « authentiques »: hébergement traditionnel *(gîtes, tables d'hôtes)*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Satisfaction de la demande:** En général, La Réunion répond tout à fait aux demandes des clients des tour-opérateurs allemands. Cependant, cela suppose que l'équipe de vente soit bien formée et ai une connaissance au moins de base de l'île, compte tenu de la diversité de l'offre existante.
- **Origines des demandes:** l'essentiel des demandes clients sur l'Ile de La Réunion est spontané, mais également parfois à l'initiative du tour-opérateur. Les recommandations et conseils des professionnels du tourisme restent donc importantes, pour valoriser la diversité d'expériences possibles, et ne pas orienter à tord vers la seule promotion d'un séjour balnéaire.
- **Forces et faiblesses de l'offre:**

Forces	*Faiblesses*
Bon mix entre nature et plages, sur un territoire peu vaste Diversité des activités de pleine nature: aventure, randonnée Bonne accessibilité aérienne; facile à combiner avec d'autres destinations de l'Océan Indien Ile tropicale de l'EU: avantages de l'euro, facilité douanières Décalage horaire minimal Santé: pas de vaccination ou risque sanitaire; pas d'espèce vénéneuse	Offre hôtelière dans certaines région (ex/ la Plaine des Cafres): manque de disponibilité en haute saison Manque d'une hôtellerie moderne et dans l'ère du temps (petites structures de 5 à 20 chambres) Langue française Tarifs aériens élevés lors de combinés (ex/ MRU-RUN)

- Marketing et la Promotion
  - **Coopération avec l'IRT Allemagne:** L'IRT Allemagne bénéficie d'une très bonne réputation parmi les tour-opérateurs allemands. Ils permettent la mise en ligne d'offres spéciales des TOs sur le site internet allemand, réalisent des actions de marketings et de promotions, des éductours, participent aux séminaires des TOs et sont très réactifs à leurs demandes.
  - **Outils de marketing de l'IRT:** très bon support notamment pour les équipes de vente; sont souvent utilisés par les TOs *(ex/ site web, galerie photos, manuel de vente)*

    > Critique émise: manque de continuité dans les actions et manuel de vente trop vaste

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **SUISSE**

  - Image de la destination:

Voyagistes interrogés:

MANTA REISEN (TO spécialisé Océan Indien)
Christa HÜRLIMANN (chef de produit)

LET'S GO TOURS (TO spécialisé Océan Indien, Afrique et Monde Arabe)
Franziska FREI (chef de produit)

Points d'attraits	***Faiblesses***
Diversité des paysages / nature Diversité des activités / randonnée Plages Volcan Destination sûre	/

  - Destinations concurrentes:

Les tour-opérateurs sont d'avis que La Réunion est unique et qu'il est très difficile de trouver une destination pareille.

Cependant, quelques destinations qui attirent la même cible, comme Le Cap Vert ou bien le Maroc.

Les tour-opérateurs suisse tombent d'accord sur le fait qu'il n'y a pas de destination concurrentielle en Océan Indien mais des destinations de combinaisons comme l'île Maurice.

Atouts de La réunion (vs concurrents)	***Atouts des concurrents (vs La Réunion)***
Pas de visa nécessaire Ile et territoire petit: facile à découvrir lors d'un séjour	/

  - L'Offre et la demande (produits et vente)

- Les **offres des Tour-Opérateurs suisse** sont généralement classées par thématiques et catégories:

circuits individuels: *voiture de location, moto, avec chauffeur* séjours en famille voyages de noces	séjours balnéaires actif / aventure: randonnée, kayak, parapente, plongée voyages « de luxe »: hébergement haut de gamme voyages « authentiques »: hébergement traditionnel *(gîtes, tables d'hôtes)*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Satisfaction de la demande:** La Réunion répond aux attentes des clients suisses: peu de réclamations, les clients savent ce qu'ils attendent (les agents de voyages sont bien formés et connaissent la destination). Les ventes Réunion sont en forte augmentation ces dernières années: un développement qui accompagne une l'offre hôtelière sur place qui s'étoffe.
- **Origines des demandes:** l'essentiel des demandes clients sur l'Ile de La Réunion est plutôt spontané (les clients se renseignent en mont via les outils à dispositions: site internet, brochures…).

  Certaines demandes portant sur l'Ile Maurice sont également parfois redirigée vers l'Ile de La Réunion (ou combinées avec La Réunion), notamment pur les clients adeptes d'aventures et de sports.
- **Forces et faiblesses de l'offre:**

Forces	*Faiblesses*
Routes sûres avec un trafic limité et des courtes distances Nature et végétation diversifiée: combinaison mer / montagne Destination idéale pour des vacances actives Absence de risque (pas de paludisme, pas d'animaux sauvages, bonne couverture médicale) EU: standards européens Expérience complète: pas de nécessité de combiner La Réunion avec une autre île de l'Océan Indien	Trajet long et fatigant Nombre et qualité des hôtels > manque d'une hôtellerie haut de gamme *(ex/ volcan et cirques)*; problèmes de disponibilité en haute saison; service pas toujours à la hauteur; hébergements très simples *(ex/ Plaines)* Langue française: une barrière pour les germanophones. Let's go Tours souligne surtout ce problème lors de la location de voiture, car certaines agences ne parlent ni anglais ni allemand.

- Marketing et la Promotion
  - **Coopération avec l'IRT Allemagne:** L'IRT Allemagne bénéficie d'une très bonne réputation parmi les tour-opérateurs suisse. Ils permettent la mise en ligne d'offres spéciales des TOs sur le site internet allemand, réalisent des actions de marketings et de promotions, des éductours, participent aux séminaires des TOs et sont très réactifs à leurs demandes.

    Le travail de l'IRT, comparés aux autres offices de tourisme, est exemplaire.
  - **Outils de marketing de l'IRT:** très bons supports; manuel de ventes rarement utilisé mais mis à disposition des équipes de vente; préfèrent des informations actuels en ligne au lieu des outils imprimés; très bonne photothèque.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **BELGIQUE**

Voyagistes interrogés:

RAINBOW
(TO spécialiste plage et découverte, segment premium)
Laurence CHIARELLI (general manager)

UNICLAM (TO spécialiste plage et découverte, voyages de noce)
Karin ROOSE (Marketing et product manager)

- Image de la destination:

Points d'attraits	***Faiblesses***
Superbe nature Baignade Randonnée / Découverte / Aventure	Logement pas toujours assez qualitatif

- Destinations concurrentes:

La Guadeloupe et le Sri Lanka

L'île Maurice, souvent vendue combinée avec l'Ile de La Réunion (donc pas vraiment concurrent)

Atouts de La réunion (vs concurrents)	***Atouts des concurrents (vs La Réunion)***
Activités sportives et découverte Facilité au niveau de la langue Beauté de la nature	Plages plus jolies et plus nombreuses Offre hôtelière de plus haut niveau et plus large (surtout à l'intérieur de l'île) Plus d'offre culturelle

- L'Offre et la demande (produits et vente)

- Les **offres des Tour-Opérateurs belges** sont généralement classées par thématiques et catégories:

circuits individuels: *voiture de location, moto, avec chauffeur* séjours en famille voyages de noces	actif / aventure: randonnée, kayak, parapente, plongée voyages « de luxe »: hébergement haut de gamme *(se développe mais manque)* découverte avec extension plage

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Satisfaction de la demande:** Les clients sont toujours contents de leurs vacances. L'expérience est unique et la destination est évaluée comme une destination qualitative offrant une immense diversité.
- **Origines des demandes:** Pour le marché belge la destination est quasi toujours proposée par les agents de voyage. Le grand public ne connait pas vraiment la destination et pense rarement spontannément à s'y rendre. L'IRT a été très actif côté professionnels du tourisme, mais il faudrait aussi donner envie aux consommateurs.
- **Forces et faiblesses de l'offre:**

Forces	*Faiblesses*
Paysages fabuleux/ Patrimoine UNESCO et Nature Variété de l'offre Beaucoup de possibilités pour des vacances actives Découverte possible en toute liberté et à son rythme Survols en hélicoptère magnifiques. Vraiment à faire	Plages pas très belles (donc souvent vendu combiné avec l'Île Maurice) Manque d'hôtels de qualité et de charme à l'intérieur de l'île, niveau trop bas pour le marché belge Prix des vols élevé L'offre & destination pas assez connue du grand public *(surtout en Flandre)* Offre culturelle pas très variée

- Marketing et Promotion
  - **Coopération avec l'IRT:** L'IRT a une très bonne réputation. Office du tourisme très actif et qui collabore beaucoup avec les tour-opérateurs. Peut-être trop actif des fois (par exemple, trop d'événements pour les agents de voyage). Besoin de plus d'actions B2C, tout en maintenant une bonne présence aux côtés du B2B (notamment pour renforcer un peu plus la connaissance des agents de voyage)
  - **Outils de marketing de l'IRT:** pas de remarques là-dessus.

    > Critique émise: manque d'action B2C. En Belgique, 80% des vacanciers n'utilisent pas les services d'agents de voyage. Il faut les mobiliser à chercher eux-mêmes.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'image de l'île de la Réunion – Environnement media et e-media

- **FRANCE**
  - Image de la destination:

Positif	*Négatif*
Volcans / Patrimoine mondial de l'UNESCO Nature sauvage / Sentiers de randonnée Ile sportive *(randonnée, canyoning)* Diversité: concentré d'activités et de paysages sur un petit territoire Population agréable, accueillante, authentique Diversité culturelle / melting pot Ambassadeurs d'honneur (sportifs de haut niveau appréciés des Français) : Dimitri Payet La Réunion est française → image forte et rassurante Hôtellerie haut de gamme avec de nombreux établissements qui se renouvellent	Présence de requins malgré les mesures prises pour sécuriser les plages et rassurer les visiteurs. Augmentation des déchets sur les plages Une météo mouvementée et capricieuse *(volcan; cyclones)* Santé: le chikungunya est très peu évoqué dans les médias français depuis avril 2016, date d'annonce du deuxième cas

  - Thématiques clés de la couverture média

randonnée	canyoning	lagons	Multiculturalisme et authenticité	Tourisme responsable *(slow tourisme)*	Croisière *(en tant qu'objectif de développement)*

  - Type de média: principalement la presse communautaire, presse pro et blogs

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Recommandations media pour l'IRT:
  - Intensifier la communication vers la **presse spécialisée** *(lifestyle, nature, voyage)* pour toucher des cibles précises et diversifiées
  - Maintenir la mise en place de **partenariats avec la presse** *(principalement radio et presse écrite)*, pour par exemple faire gagner un séjour découverte à la Réunion
  - Poursuivre l'**implication des acteurs privés** dans la promotion de la destination. L'île est notamment promue à travers les différentes communications des compagnies aériennes (Air Austral) → mettre en place des partenariats
  - Accueillir des **événements à forte visibilité** *(ex/ Miss France cette année)* ou des compétitions sportives: pour promouvoir la destination sous un angle dynamique, et s'assurer une belle visibilité en communiquant autour de ces rendez-vous exceptionnels.
  - Se rapprocher des **influenceurs** dans le but de promouvoir la destination auprès d'une cible plus jeune et sportive qui est à la recherche de nature et d'aventures
  - Se rapprocher et s'appuyer sur le capital sympathie des **ambassadeurs** de la destination → *sponsor événementiel, participation à un clip promotionnel, rencontre avec des particuliers …*
  - Communiquer davantage sur le **segment balnéaire**, en gommant la "faiblesse" du produit plage: ex/ capitaliser sur les sports nautiques, la plongée, le lagon… Créer un contenu positif visant à contrebalancer les articles décrédibilisant la qualité et la sécurité des plages.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **ALLEMAGNE / SUISSE**
  - Image de la destination:

Positif		*Négatif*
Paradis tropical / randonnée / expériences de pleine nature Patrimoine mondial de l'UNESCO Personnages connus: facteur de Mafate L'Europe dans l'Océan Indien	Evénements sports extrêmes Mélange de cultures / cuisines Volcan actif Stabilité politique et économique	Requins, Service hôtelier Virus chikungunya / dengue

  - Thématiques clés de la couverture média

randonnée	cirques	volcan	plages	vanille	sports *(VTT, parapente, plongée)*	cuisine créole	baleines

  - Type de média: en particulier la presse écrite, peu de couverture media sur les sites internet ou blogs

  - Recommandations media pour l'IRT:
    - plus de présence dans la presse écrite spécialisée *(plein air, sports, voyage, art de vivre)* pour atteindre une clientèle ciblée
    - plus de présence dans les magazines haut de gamme *(ex/ VW Fleet Magazine, Lufthansa Magazin, magazines d'AMEX...)*
    - assurer une continuité dans la presse écrite via publicité et publi-rédactionnels, en complément du contenu éditorial
    - Intensifier la coopération avec des influenceurs et bloggeurs pour diffuser l'image de l'ile dans les réseaux sociaux, notamment Instagram
    - être en contact régulier avec des journalistes et médias importants en réalisant des rencontres et visites individuelles ainsi que des séminaires et workshops thématiques
    - envoi d'un communiqué de presse une fois par mois pour rester en mémoire des journalistes, informer sur les nouveautés, susciter des idées d'articles
    - inclure le marché suisse dans toutes les actions presse, soutenir des voyages individuels des journalistes suisses ou bien de les prendre en compte pour des voyages en groupe avec d'autres média germanophones.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **BELGIQUE**

  - Présence dans la presse grand public
    - Une recherche dans la presse grand public (via http://www.gopress.be/info/fr) n'a donné presque aucun résultat. Les seuls articles retrouvés sont:
      - ✓ des articles sur la disparition du vol MH370 de Malaysia Airlines dont des débris ont été retrouvés à l'Île de la Réunion
      - ✓ un article dans le Vif / L'Express (hebdomadaire) du 27 mai – cuisines insulaires fastes tropiques
    - L'Ile de La Réunion n'est donc pas présente dans la presse B2C en Belgique

  - Présence dans la presse B2B
    - Présence dans chaque support B2B (Travel360, Travel Magazine, Pagtour, Travel Express)
    - Articles très positifs sur l'offre de l'Ile de La Réunion: communications sur l'offre, nouveautés, voyages d'études, ..
    - Formation en ligne (Travel360)
    - Une présence dédiée à l'augmentation de la connaissance des professionnels du tourisme sur l'offre de la destination

  - Recommandations media pour l'IRT:
    - Continuer à maintenir une bonne visibilité dans la presse professionnelle
    - Mais nécessité absolue de lancer une bonne approche RP afin d'obtenir plus de présence et de retour dans la presse grand public.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// SWOT de l'île de la Réunion pour les marchés « lointains »

- **AFRIQUE DU SUD**
  - SWOT:

Forces (du produit)	*Faiblesses (du produit)*
Offre d'hébergement variée Gastronomie Diversité des activités de plein air et de randonnée (prisées des clientèles sud-africaines) Diversité culturelle alliant créolité et influences françaises Une plateforme internet dédiée à l'Afrique du Sud, qui livre un contenu adapté aux attentes du marché Réseaux sociaux en anglais avec un contenu spécial pour l'Afrique du Sud *(Facebook,Twitter, Blog)*: contenu adapté, actualisé et dynamique	Destination de langue française; professionnels du tourisme sur place ne maitrisant pas toujours l'anglais
Opportunités (du marché)	***Menaces (du marché)***
Absence de visa pour les voyageurs sud-africains Vols directs depuis Johannesburg Proximité géographique (4h de vol depuis JNB) Potentiel de développement auprès des français expatriés en Afrique du Sud (7700 ressortissants uniquement) Des tour-opérateurs à même de commercialiser la destination (16 TOs référencés sur le site internet de l'Ile de La Réunion) Faible décalage horaire (2h) Marché anglophone: facilitant l'accès à un grand nombre d'information & brochures disponibles en langue anglaise IRT actif en Afrique du Sud: Précédentes campagnes de promotion déjà menées en Afrique du Sud: - En 2014: promotion *"digitale"* sur les médias sociaux en 2014; blogtrip en 2014 - en 2016: campagne de formation AGV/TOs réalisées en Afrique du Sud sur le segment du mountainbiking - En 2016: participation au salon WTM Afrique du Sud; workshop à Johannesburg et au Cap	

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **CHINE**

  - SWOT:

Forces (du produit)	*Faiblesses (du produit)*
Diversité de paysages et d'expérience qui répond aux attentes du marchés chinois (mer / volcan / montagne / culture). Clientèle qui évite le tourisme de masse, recherche des séjours thématiques, produits de niches (aventure, Pêche au gros, plongée, Sightseeing, nature et pureté, voyages de noces, culture…), voyage expérientiel Bloggeurs influents familiarisé avec la destination (section spécial du site internet qui valorise le contenu éditorial de 16 bloggeurs chinois) Une site internet en mandarin, qui livre un contenu adapté aux attentes du marché. Diversité culturelle alliant créolité et influences françaises De nombreux restaurants proposant de la cuisine chinoise Existence d'agences réceptives locales spécialiste des marchés émergeants comme la Chine Mise en place d'un système de certification qualité "Ni Hao", permettant aux professionnels du tourisme réunionnais de proposer des services adaptés aux us et coutumes de leurs hôtes chinois *(accueil personnalisé, repas adaptés, traduction des supports de communication, personnel bilingue, guides touristiques formés à l'accompagnement de la clientèle chinoise)*	Destination de langue française
Opportunités (du marché)	***Menaces (du marché)***
De récentes mesures prises en matière d'exemption de visa: Ressortissants chinois exemptés de visas pour un séjour d'une durée maximale de 15 jours Des tour-opérateurs à même de commercialiser la destination (10 offres TOs référencées sur le site internet de l'Ile de La Réunion en mandarin) Jumelage et accord de partenariat avec Tianjin, pour accroître les échanges économiques et touristiques entre les deux territoires Croissance de la classe moyenne chinoise, qui représente un fort potentiel de développement pour l'Ile de La Réunion Déjà de nombreuses campagnes de promotion menées en Chine: *blogtrips; voyages de presse; éductours; participation à des salons B2B, roadshow,* Touristes individuels de haut de gamme, CSP+ et CSP++, majoritairement clientèle FIT ou voyagent petits groupes d'amis	Décalage horaire modéré (4h) Distance géographique, et temps de vol supérieur à 10h Absence de vol direct à ce jour (obligation de transit via l'Ile Maurice): ouverture d'une ligne direct depuis Ganzhou annoncée pour 2017

1644

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **INDE**

  - SWOT:

Forces (du produit)	*Faiblesses (du produit)*
Diversité culturelle alliant créolité et influences françaises Existence d'agences réceptives locales spécialiste des marchés émergeants comme l'Inde L'Ile de La Réunion élue meilleure destination touristique émergente en Inde en 2015 Intérêt des clientèles indiennes pour les voyages de noces et le golf Mise en place d'un système de certification qualité "Namasté", permettant aux professionnels du tourisme réunionnais de proposer des services adaptés aux us et coutumes de leurs hôtes indiens *(accueil personnalisé, repas adaptés…)*	Pas de plateforme internet dédiée à l'Inde, qui permettrait de livrer un contenu adapté aux attentes du marché Destination de langue française; professionnels du tourisme sur place ne maitrisant pas toujours l'anglais
Opportunités (du marché)	***Menaces (du marché)***
Faible décalage horaire (1h) Vols directs depuis Chennai Marché anglophone: facilitant l'accès à un grand nombre d'information & brochures disponibles en langue anglaise De récentes mesures prises en matière d'exemption de visa: Ressortissants indiens exemptés de visas pour un séjour d'une durée maximale de 15 jours Déjà des actions de promotion menées en Inde: ex/ workshops; diners B2B; networking Potentiel du marché: Les flux touristiques indiens à l'international sont en pleine progression. La recherche de nouvelles destinations et d'expériences uniques et originales est une priorité pour les professionnels indiens.	

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **AUSTRALIE**

  - SWOT:

Forces (du produit)	*Faiblesses (du produit)*
Diversité des activités de plein air et de randonnée (prisées des clientèles Australienne) Diversité culturelle alliant créolité et influences françaises	Pas de plateforme internet dédiée à l'Australie, qui permettrait de livrer un contenu adapté aux attentes du marché Destination de langue française; professionnels du tourisme sur place ne maitrisant pas toujours l'anglais Destination encore très méconnue du marché australien: fort travail d'image et de notoriété à accomplir Fortes concurrences de destinations dans le Pacifique et en Asie, plus proches que La Réunion depuis l'Australie (ex/ Nouvelle Calédonie)
Opportunités (du marché)	***Menaces (du marché)***
Marché anglophone: facilitant l'accès à un grand nombre d'information & brochures disponibles en langue anglaise	Décalage horaire important (7h) Distance géographique, et temps de vol supérieur à 20h Absence de vol direct, et plusieurs escales *(*suppression de la liaison directe depuis Sydney en 201/2013)* Promotion de l'IRT en 2010/2011 dans des actions de promotion en Australie: faible ROI et peu d'impact sur les arrivées de touristes australiens à La Réunion

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// SWOT global de l'image de l'île de la Réunion (tous marchés confondus)

Forces (du produit)	*Faiblesses (du produit)*
(commun à tous les marchés) Gastronomie *(y compris des solutions adaptées aux goûts de certaines clientèles venant de marchés lointains)* Diversité des activités de plein air et de randonnée Diversités des paysages / Reliefs et nature spectaculaire / UNESCO / Volcan Diversité culturelle alliant créolité et influences françaises *(* pour le marché français, le côté français peut être perçu comme une faiblesse: manque d'exotisme et de dépaysement)* Diversité de l'offre d'hébergement Faibles distances à parcourir sur place: une destination facile à découvrir, y compris par soi même Nombreux prestataires de services locaux *(y compris des agences réceptives spécialistes des marchés émergeants comme l'Inde ou la Chine)* Outils de communications multi-langues, et parfois adaptés aux spécificités des marchés ciblés même lointains *(Afrique du Sud, Chine…)* Programmes de certifications "qualité" permettant d'adapter les services sur place aux attentes de clientèles spécifiques *(chinoises, indiennes)* Réseaux sociaux au contenu riche, adapté et dynamique *(Facebook, Twitter, Blogs)* Absence de risques sanitaires et destination sûre et stable ***(pour les marchés francophones)*** Langue française	***(commun à tous les marchés)*** Insuffisance de l'offre balnéaire, du point de vue de la qualité des plages, et des hébergement très haut de gamme. Destination de facto souvent combinée avec l'Ile Maurice. Développer l'offre touristique hors des sentiers battus, expérientielle, écotouristique, tournée vers le terroir et les habitants. Hôtellerie insuffisante dans les Hauts / Rapport qualité prix à revoir / capacité hôtelière limitée en haute saison Chère / manque de compétitivité / tarifs aériens élevés ***(Pour les marchés non-francophones)*** Destination de langue française; professionnels du tourisme sur place ne maitrisant pas toujours d'autres langues (dont l'anglais) ***(pour l'Inde et l'Australie)*** Pas de plateforme internet dédiée à ces marchés spécifiques; absence de contenu adapté aux attentes de ces marchés ***(pour l'Australie en particulier)*** Destination encore très méconnue du marché australien: fort travail d'image et de notoriété à accomplir Fortes concurrences de destinations dans le Pacifique et en Asie, plus proches que La Réunion *(ex/ Nouvelle Calédonie)* ***(pour la France en particulier)*** Requins *(*cette faiblesse n'apparait pas au sein des autres marchés)* Destination française qui peut être perçue comme une faiblesse *(manque d'exotisme et de dépaysement culturel)* Accueil / Hospitalité / Qualité de service -> perfectible

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Opportunités (du marché)	*Menaces (du marché)*
(commun à tous les marchés) Absence de visa pour les voyageurs européens; et programmes d'exemption/facilitation de visa pour les autres marchés *(Afrique du Sud, Australie, Inde, Chine)* Bonne accessibilité aérienne *(avec de nombreux vols directs, ou avec une escale)*. Seul l'accès depuis l'Australie reste contraignant. Faible décalage horaire par rapport à l'Europe, l'Afrique du Sud, l'Inde Des tour-opérateurs sur chaque marché à même de commercialiser la destination (avec une offre plus ou moins riche selon le degré de maturité du marché émetteur) IRT actif menant déjà de nombreuses campagnes de promotion sur l'essentiel des marchés émetteurs *(qu'ils soient traditionnels ou émergents)*. Seule exception: des actions en Australie menées en 2010/2011 n'ont semble t-il pas permit au marché de décoller (faible impact sur les ventes; faible ROI)	***(pour la Chine et l'Australie)*** Décalage horaire non négligeable Distance géographique et temps de vol important (> à 10h) Absence de vol direct à ce jour (obligation de transit via l'Ile Maurice). Mais projets de vols directs depuis Ganzhou annoncée pour février 2017. ***(pour l'Australie en particulier)*** Promotion de l'IRT en 2010/2011 dans des actions de promotion en Australie: faible ROI et peu d'impact sur les arrivées de touristes australiens à La Réunion ***(pour la France en particulier)*** Forte concurrence entre les tour-opérateurs; et part importante de vente en directe (désintermédiation)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Mesure de la performance de la politique marketing

- **Une orientation** « île intense » opportune qui valorise la diversité des expériences et produits : mer / volcan / montagne / culture, **distinctive des destinations balnéaires classiques**. Un positionnement à affirmer dans le présent schéma.

- **Des outils participatifs et interactifs** permettant d'immerger l'internaute dans la destination. Une approche cohérente avec la volonté de l'IRT de valoriser le côté expérientiel de l'Ile de La Réunion.

- **Des outils résolument marchands** avec une forte incitation à réserver en direct.

- Les **outils destinés aux professionnels et tour-opérateurs** - français et étrangers - apparaissent **moins lisibles et attractifs** que ceux destinés au grand public.

- Des **choix de cibles marchés** au gré des opportunités **qui méritent d'être approfondis** en phase 2 du présent schéma.

- Le **budget communication et promotion** est **conséquent au regard du nombre de touristes**. On compte à la Réunion une dépense d'environ 34 € pour un touriste, ce qui est supérieur à la Martinique et à la Guadeloupe (respectivement 27 et 24 €) et beaucoup plus important qu'à l'île Maurice (10€).

Territoires	Budget Communication / Promotion	Nombre de touristes	Indicateur (ratio)
ILE DE LA REUNION **Chiffres 2013**	14,4 M€ (tous marchés confondus) Source : Cour des Comptes	420 000 pax (Tous marchés confondus)	34 € / pax
MARTINIQUE **Chiffres 2013**	17,3 M€ (tous marchés confondus) Source : Cour des Comptes	647 000 pax (Tous marchés confondus)	27 € / pax
GUADELOUPE **Chiffres 2013**	11,9 M€ (tous marchés confondus) Source : Cour des Comptes	487 000 pax (Tous marchés confondus)	24 € / pax
ILE MAURICE **Chiffres 2014**	10,4 M€ (tous marchés confondus) Source : MTPA	1 039 000 pax (Tous marchés confondus)	10 € / pax

A l'île Maurice comme dans d'autres destinations tropicales, les tour opérateurs et hébergeurs apparaissent davantage comme des acteurs phares de l'attractivité marketing.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.6. Focus sur la formation et la qualification

// La formation initiale

- **Plusieurs formations liées au secteur du tourisme** existent sur l'île, dont certaines ont été développées récemment. En voici quelques unes :
  - Le Lycée Hôtelier La Renaissance (200 partenaires)
  - Le BTS tourisme du lycée Evariste-de-Parny (St-Paul) qui remplace depuis 2013 le BTS animation et gestion touristiques locales
  - Le BTS Tourisme de Sainte-Marie du Port
  - L'IAE avec son master management et ingénierie du tourisme
- **Les membres du COEF tourisme jugent l'offre sous statut scolaire suffisante et ce d'autant plus avec les projets à venir (cf. plus loin).**

// La formation continue

- Plusieurs acteurs et dispositifs existent :
  - La **Chambre du Commerce et de l'Industrie** et son pôle de formation CENTHOR (**CEN**tre de formation Technique du **T**ourisme, de l'**Hô**tellerie et de la **R**estauration) – 600 apprentissage ou formation qualifiée
  - Le Centre Réunionnais d'Entreprise Educative : formation dans l'hôtellerie et la restauration
  - L'AFPAR (assistance à la formation professionnelle des adultes à la Réunion)
  - COEF (contrat d'Objectif Emploi Formation) dans l'hôtellerie et la Restauration
- Les domaines identifiés dans le précédent schéma était :
  - Culture touristique générale
  - Pratique de l'anglais et d'autres langues étrangères telles que l'Allemand
  - Les techniques professionnelles liées aux métiers : Accueil et information, gestion et marketing…
  - Les nouvelles technologies de l'information et de la communication
  - L'ingénierie de projets
  - Sensibilisation, éducation et formation à l'environnement

1650

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La **FRT** est un acteur clé de la formation continue uniquement du personnel des Offices de Tourisme, membre de ce réseau :
  - 10 formations proposées et près de 5500 heures assurées
  - 171 demandes de formations suivies
  - 6 organismes de formation mobilisés
  - Un programme d'une valeur de 142.530 €

Bilan / précédent schéma

- Une politique plus dynamique de la formation continue a été mise en place par la Région et la FRT
- Des problématiques qui demeurent : valorisation des formations, fixation des compétences, maîtrise des langues étrangères notamment l'anglais
- Des formations initiales et continues qui se renforcent…
- … Mais un décalage qui persiste entre offre et besoins d'après les professionnels

Les nouveaux projets

- Le futur lycée sud viendra renforcer considérablement l'offre de formation (+ 940 élèves dont 450 seront formés à l'HTR) dès 2021/2022
- Un BTS complémentaire est à l'étude au lycée Saint Charles pour la rentrée 2018
- Les sections international franco-australienne au lycée nord viendra renforcer l'apprentissage de l'anglais

// Le développement des labels qualité

- **Le label qualité tourisme**
  - 5 offices de tourisme sur 8 sont dotés du label qualité tourisme. La fusion des 4 offices de tourisme communaux en 2017 permettra à tous les offices de tourisme de bénéficier de ce label.
  - 18 **hôtels et restaurants** [source IRT] sont également détenteurs du label qualité tourisme.

- **Il existe également un label qualité tourisme propre à La Réunion : « Qualité tourisme île de La Réunion »**
  - Il a été mis en place en 1996 dans le but de conforter la qualité de l'offre touristique et est reconnu depuis 2011 dans le Plan Qualité Tourisme.
  - Plusieurs critères sont requis : le respect de règles d'hygiène et de sécurité, la justification légale de l'entreprise, le classement réglementaire si existant pour l'activité…
  - Plus de 200 établissements en bénéficient. Leurs activités sont diverses : hébergement, restauration, loisirs sportifs et culturels, transports, boutiques artisanales et accueil-information.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Une utilisation moins dynamique des labels des villages de caractère

- Un seul village est classé parmi les « **Plus beaux villages de France** ». Il s'agit de **Hell-Bourg** qui présente une architecture où se marient l'identité créole et le patrimoine Belle époque issu de son activité thermale passée.

- L'Ile de la Réunion compte le label spécifique « **Villages créoles** ».
  - Créé en 2002, 16 villages (appartenant à 13 communes de l'île) en son bénéficiaires.
  - Ils répondent à 3 caractéristiques – authenticité, éthique et écologie – et sont organisés selon 6 ambiances : case créole, marine, belvédères, pays de montagne, terroir ou nature.
  - Des circuits touristiques sont organisés au sein de ces villages.
  - Il n'existe plus de réelle dynamique autour du label. D'aucuns estiment que « le label a été abandonné ».

- Le Parc national de La Réunion est engagé dans la marque commerciale « Esprit Parc national », aux côtés des 9 autres parcs nationaux Français.
  - Cette marque met en valeur des produits et services créés par les habitants qui s'engagent dans la préservation et la promotion des territoires d'exception des parcs nationaux. Le logo est apposé sur les produits et services concernés.
  - Cette marque est décernée aux acteurs économiques ayant une activité touristique tant en cœur qu'en aire d'adhésion du Parc (hébergement et loisirs touristiques).

Bilan / précédent schéma

- **Développement de la labélisation qualité tourisme**
- **Développement de la marque « Esprit Parc national »**
- Une labélisation qui répond notamment aux préconisations du SDATR de « privilégier la qualité et le caractère créole » de l'offre d'hébergement et de « valoriser les espaces naturels et l'authenticité créole, l'histoire, les coutumes, les ambiances … »
- Mais un label « Villages créoles » non renforcé – voire abandonné -, contrairement à ce que préconisait le précédant schéma

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Des évolutions positives sont à l'œuvre depuis le précédent schéma

- La **compétence tourisme** a été **transférée à la Région Réunion depuis 2005** alors qu'elle était auparavant partagée avec le Département.
- Le **COST** (Comité d'Orientation Stratégique du Tourisme) relie la Préfecture, la Région et le Département sur des actions pour le développement du tourisme local, national et international.
- Une structure globale, l'**IRT** (Ile de la Réunion Tourisme) a été crée en 2007. Elle assure les missions de l'ancien CTR et de l'ancienne Maison de la Montagne et de la Mer (MMM). Il s'agit à la fois d'un CDT et d'un CRT, d'où son statut de structure globale.
- **Le Secrétariat Général pour les Hauts** remplace en **2015** l'ancien commissariat dédié.
- Les relations de la Réunion avec les îles voisines se renforcent dans le cadre de l'association des « **Iles Vanilles** » depuis 2010.
- 4 intercommunalités (sur 5) ont pris la compétence tourisme sans attendre le caractère contraignant de la loi NOTRe.
- De **19 en 2004**, le **nombre d'offices de tourisme** est **descendu à 8 en 2016**.
  - Parmi eux, **4 offices de tourisme intercommunaux** se sont constitués.
    - L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest pour TCO
    - Destination Sud Réunion pour la CIVIS
    - L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est pour la CIREST
    - L'Office de Tourisme Intercommunal du Nord pour la CINOR
  - **Cette structuration doit se poursuivre dans le cadre de la loi NOTRe** pour aboutir théoriquement à 5 offices de tourisme en 2017.
- La Région engage actuellement une démarche de coordination et de mise en cohérence des missions d'accueil, de promotion, de communication et d'information touristique, entre l'IRT, les offices de tourisme et leur établissement public de coopération intercommunale de rattachement, la FRT et l'association « Îles Vanilles », par le biais d'une convention cadre et de conventions d'objectifs et de moyens.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Toutefois de nombreuses problématiques organisationnelles demeurent

- Un grand nombre d'intervenants publics pour une politique trop morcelée, notamment en termes d'aménagement.

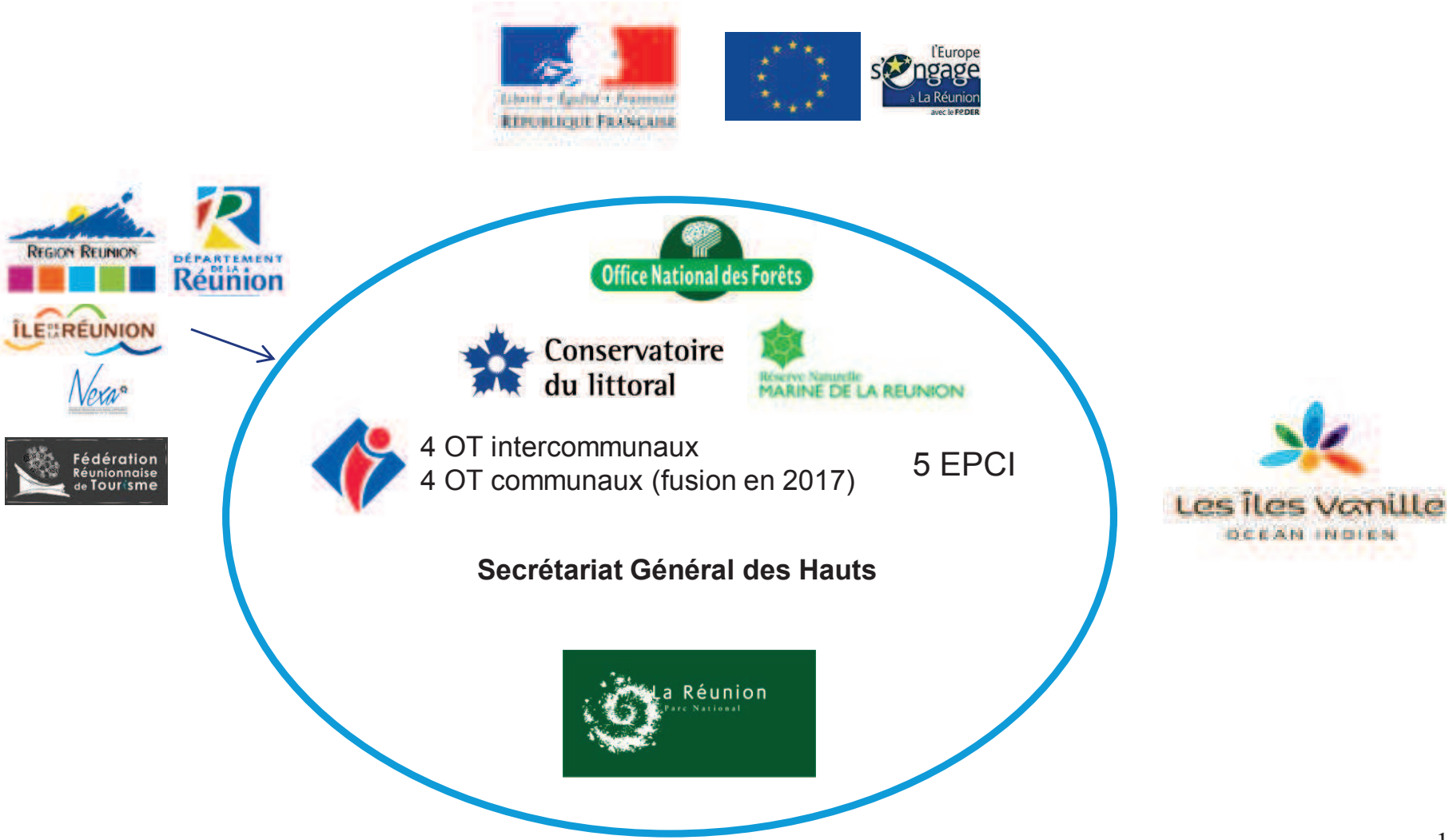

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Contrairement à la Martinique et à la Guyane qui ont créé une collectivité territoriale unique, la Réunion conserve une Région et un Département indépendant. Et malgré le transfert de la compétence tourisme à la Région, **le Département reste un acteur fondamental du tourisme en tant que** :
  - **nu-propriétaire de la « forêt départemento-domaniale »** (et propriétaire de la forêt départementale) qui représente près de 40% de l'île et tous les sites majeurs des Hauts tels que le Volcan, le Maïdo et une majeure partie des cirques.
  - Propriétaire de 11 **gîtes**
  - Propriétaire et gestionnaire de plusieurs musées (projet de SPL)
  - Acteur compétent sur les sports et loisirs, il est chargé du :
    - **PDIPR** (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Un premier PDIPR (pédestre, équestre et VTT) sur le périmètre du domaine public forestier sous gestion de l'ONF a été adopté en 2006, une nouvelle version au périmètre géographique élargi vers le littoral est en cours.
    - **PDESI** (plan départemental des espaces sites et itinéraires). Si la commission dédiée est effective, ce plan qui se veut un véritable schéma directeur de sports de nature est en cours d'élaboration.

- Le tourisme est passé de direction à service du Conseil Régional ce qui pourrait être perçu négativement.

- Si le COST (Comité d'Orientation Stratégique du Tourisme) est une démarche très intéressante :
  - Le fonctionnement tripartite reste complexe. (Par ailleurs son libellé est jugé abscons par de nombreux acteurs.)
  - Plusieurs acteurs regrettent l'absence des EPCI et professionnels dans ce comité stratégique.

- Le précédent schéma prévoyait la création d'un unique acteur du tourisme mais la FRT (Fédération Réunionnaise du Tourisme) est indépendante de l'IRT.
  - La gestion de l'IRT a d'ailleurs été problématique ces dernières années comme en témoigne le rapport de chambre régionale des comptes.
  - La FRT voit ses missions souvent évoluer. Au-delà de sa mission fondamentale d'animation des OT, elle est chargée de l'accueil aux portes de la destination depuis 2011, de l'animation numérique du territoire depuis 2013, de la promotion locale depuis 2015 et de la coordination de « l'accueil croisière » depuis 2016.
  - Certaines missions de l'ancienne Maison de la Montagne et de la Mer sont apparemment moins développées (ingénierie et aménagement pour les activités de pleine nature).

- La CASUD n'avait pas encore pris la compétence tourisme en 2016 mais en dispose théoriquement depuis le 1er janvier 2017 (loi NOTRe). Ce territoire est morcelé en 4 offices de tourisme qui sont appelés à fusionner :
  - La Maison du Tourisme du Sud Sauvage ;
  - L'Office de Tourisme de l'Entre-Deux ;
  - L'Office de Tourisme du Tampon ;
  - L'Office de Tourisme de Saint-Philippe.

1655

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Les 4 offices de tourisme communaux fusionneront en 2017. Etant donné qu'au moins un des OT est classé catégorie III et est labellisé qualité tourisme, l'office de tourisme intercommunal disposera du classement et du label jusqu'à janvier 2018, date à laquelle ils pourront être renouvelés.

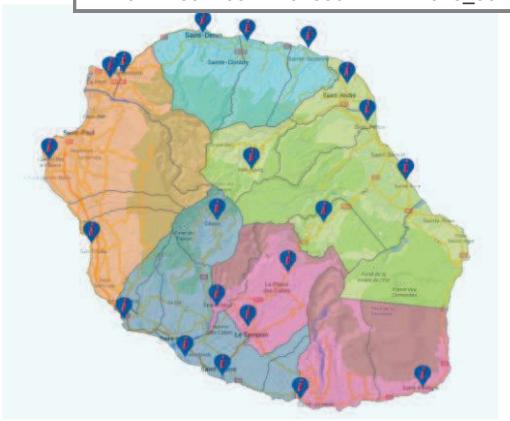

Carte de l'accueil touristique à La Réunion - 2014

- Une maturité touristique des offices de tourisme très variable :

	OTI de l'Ouest	OTI du Nord	Destination Sud Réunion	OTI de l'est	OT du Tampon	OT de l'Entre-Deux	Maison du Tourisme du Sud Sauvage	OT de Saint-Philippe
Classe-ment	Catégorie III – dépôt du dossier de classement en catégorie I	Catégorie III – dépôt du dossier de classement en catégorie I	Catégorie III – dépôt du dossier de classement en catégorie I	Catégorie III	Non	Catégorie III	Catégorie III	Dépôt du dossier de classement en catégorie III
Label(s)	Qualité tourisme	Qualité tourisme de l'Ile de la Réunion et Qualité Tourisme France	Qualité tourisme	Qualité tourisme	Non	Non	Qualité tourisme	Non
Statut	EPIC	Association	EPIC	EPIC	Régie	Association	Association	Régie
Périmètre	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Communal	Communal	Communal (Saint Joseph)	Communal
Budget	1,7 M €	771 K €	2 M €	NC	NC	NC	NC	NC

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Les principales stratégies touristiques à prendre en compte

Les points clés des stratégies suivantes se trouvent en annexe.

- **Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion - SDATR** (2004) : base stratégique de développement touristique sur une quinzaine d'années, dont l'objectif était notamment d'accueillir en 2020 un million de touriste.

- **Contribution du COST pour une stratégie touristique 2014-2020** : orientations stratégiques définies par les acteurs privés et publics pour privilégier l'innovation et la qualité touristique et devant être mis en place par le COST.

- **Déclaration officielle d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO** : « L'élaboration et l'application efficace d'une stratégie de développement touristique exhaustive tenant compte de la demande élevée sont également nécessaires. Il y a un équilibre délicat à trouver entre les effets économiques et pédagogiques positifs et les effets destructeurs d'un nombre excessif de touristes et d'activités inappropriées, de sorte que les stratégies pour le tourisme devront nettement donner la priorité à la protection des valeurs du bien, sans négliger les objectifs économiques. »

- **Fiches COST (2012)** : définition de plusieurs projets stratégiques devant être mis en œuvre pour conforter la position touristique de La Réunion et désignation de chefs de projets.

- **Schéma d'Aménagement régional - SAR** (2011): il fixe les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire et protection de l'environnement à l'horizon 2030. Un volet est dédié au tourisme avec l'identification de nombreux secteurs d'aménagement à vocation touristique. Il comprend par ailleurs un chapitre particulier : le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM).

- **Charte du Parc national de La Réunion** (2014) : elle définit les objectifs de protection et de valorisation pour le cœur du Parc et les orientations de développement durable pour l'aire ouverte à l'adhésion. 17 communes sur 24 y ont adhéré ; l'objectif 9 de la Charte porte sur l'écotourisme et vise à « mettre en œuvre une dynamique de projet global axé sur l'écotourisme »

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Bilan / précédent schéma

- **Certaines simplifications se sont réalisées mais pas totalement :**
  - La compétence tourisme a été pleinement transférée à la Région mais le Département reste un acteur incontournable notamment du fait de la forêt départemento-domaniale
  - Il existe 2 acteurs régionaux dédiés au tourisme : IRT et FRT
  - Le nombre d'offices de tourisme est passé de 19 à 8 et bientôt à 5
- Malgré la création du COST, **la coopération** et la **circulation de l'information entre les différents acteurs ne semblent pas toujours optimales**.

Les nouveaux projets

- La fusion des 4 Offices de Tourisme communaux au sein de la CASUD en 2017, dans le cadre de la loi NOTRe
- La forte volonté du Conseil Régional en termes de développement touristique (réaffirmée dans l'un des « 7 piliers » de la nouvelle mandature de 2015)
- Les projets de PDESI et PDIPR du Département

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4. Tendances et bonnes pratiques

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4.1. Grandes tendances

// Quelques grandes évolutions générales à intégrer

Vieillissement de la population	• Nombre et durée des voyages des séniors en augmentation • Consommation d'hébergements marchands et d'activités sportives douces des séniors en dehors de la saison (silver birds)
Evolution de la place d'internet	• Internet comme premier media pour le choix des vacances • Chaque individu devient prescripteur • Hyper choix
côté clients	• Nouveaux comportements d'achat et de consommation : dernière minute, bons plans, séjours moins longs et plus fréquents • Satisfactions matérielles, fonctionnelles, émotionnelles • La recherche de l'expérience touristique • L'hyperconnectivité et la multiplication des déplacements
côté professionnels	• Renforcement de la concurrence • Chaîne de valeur du secteur bouleversée (spécialisation, regroupement, concentration des acteurs)
Le plaisir	• Vivre un moment de détente, se faire plaisir au cœur de l'expérience touristique
« Faire soi-même »	• **La tendance du « do it yourself »** : l'individu compose lui-même son séjour
Sécurité	• Un **niveau d'exigence accru des touristes pour leur sécurité** (santé, physique, mentale, vis-à-vis des autres individus)

1660

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Quelques tendances spécifiques aux filières clés

Tendance "uberisation"	• Un développement de l'uberisation et du CtoC particulièrement dans les hébergements touristiques
Tourisme littoral	• toujours un incontournable du tourisme mondial mais qui ne se suffit de moins en moins à lui-même
La croisière	• **un des segments du tourisme international qui connaît la croissance la plus rapide**
Tourisme d'affaires	• **un marché très concurrentiel et particulièrement sensible à l'économie mondiale (tendance à l'optimisation des coûts) couplée à une recherche de produits et lieux d'accueil originaux**
Décloisonnement des filières	• **Tendance globale et lourde du tourisme à devenir culturel : désir de vivre la culture locale, de mieux comprendre la population et l'histoire des lieux** • **Si les sports de nature restent incontournables, une tendance de fond à l'interprétation d'un patrimoine naturel à préserver et valoriser**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4.2. Benchmark ou analyse comparée

- L'analyse comparée ou benchmark a pour objectif d'observer et analyser les bonnes pratiques voire les écueils à éviter en termes de développement touristique.

- Nous avons privilégié une **approche plutôt thématique que géographique** sur les points suivants en fonction des points clés ressortis suite aux visites et aux entretiens :
  - La **mise en tourisme de sites exceptionnels** qui se décline en plusieurs partie : les moyens d'accessibilité, les outils d'interprétation et activités, les aménagements et services, la mise en réseau de sites et la mise en écotourisme du territoire
  - Le **marketing**
  - L'**organisation touristique**
  - Les **rebonds post-crise**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Benchmark : Mise en (éco)tourisme de sites exceptionnels

// Des moyens d'accessibilité pluriels

- **Le Puy de Dôme (Grand Site de France) est accessible en train ou à pied**

Contexte sur le Puy de Dôme :

- Auvergne (France) ;
- volcan endormi
- altitude : 1465 m
- classé Grand Site de France
- Démarche en cours de classement UNESCO dans le cadre de la chaîne des Puys

- Le **train électrique** du Puy de Dôme (Panoramique des Dômes) :
  - Inauguré en 2012, il a été conçu pour être écologique
  - Il comprend une capacité de 400 personnes par voyage (y compris les personnes à mobilité réduite et les poussettes)
  - La durée de montée jusqu'au sommet est de 15 minutes
  - La gare de départ comprend de nouveaux services (point d'accueil et d'information, bar et service de restauration rapide, billetterie, espaces de visite, boutique, WC et casiers de consignes)
  - Les horaires et prix varient selon les saisons (tarif adulte de 9,8€ à 13,5€)
  - Environ 400 000 personnes l'ont emprunté en 2015
- Le Puy de Dôme est également accessible gratuitement pour les **randonneurs** :
  - Depuis le parc de stationnement (gratuit) le plus proche, il faut compter 400 mètres de dénivelé soit plus d'une heure d'ascension. Le parcours est rythmé par des panneaux d'interprétation (cf. plus loin).
  - D'avril à novembre, 6 navettes bus par jour relient Clermont-Ferrand à la gare du Panoramique des Dômes, d'où les randonneurs peuvent partir à pied.





1663

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Le pic du Teide est accessible à pied ou partiellement en téléphérique :**

Contexte sur le Parc national du Teide :

- Canaries (Espagne) ;
- Classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 2007 ;
- Le volcan (Pic du Teide) est le point culminant de l'Espagne 3718 mètres

  - Un **accès en téléphérique**
    - Il est composé de deux cabines pouvant transporter jusqu'à 44 passagers
    - La durée de trajet est de 8 minutes
    - Une fois à la gare d'arrivée, les visiteurs peuvent poursuivre leur ballade jusqu'au sommet, sous condition de réservation sur le site internet (gratuit)
    - Le tarif de montée et descente est de 27 € pour les adultes
    - La zone d'embarquement comprend plusieurs services, notamment un magasin et une cafétéria.
  - **A pied**
    - Depuis le parc de stationnement de Montaña Blanca (gratuit) situé à 2100 mètres d'altitude, un sentier unique permet de rejoindre le haut du téléférique (situé à 3500 mètres) ; la marche nécessite environ 6 heures de marche
    - Le pic du sommet (3718 m) n'est accessible qu'aux piétons et nécessite une autorisation d'accès au cratère (gratuite et sur internet). Cette autorisation permet de limiter l'accès à 50 personnes à la fois sur le site. Il est aussi possible de dormir au refuge et ne pas avoir besoin de cette autorisation, sous condition de partir avant 9h.



Autres exemples

- **La multiplication des tarifs et des moyens de transport liés à l'accession du Vésuve** :
  - Depuis Pompéi, possibilité d'y aller avec un billet excursion (payant) ou en voiture. Le prix du parking est alors de 5 €.
  - Depuis le parking, l'excursion peut se poursuivre soit à pied ou en navette (2,5 €)
  - L'accès au sommet est payant (10€)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Un accès au **Puy de Sancy à pied ou en téléphérique avec un parking / une navette gratuite :**
  - Le Puy de Sancy est également accessible à pied ou en téléphérique. Il faut compter environ 8 minutes pour le téléphérique et coûte 7,5 € plein tarif.
  - Le parking à proximité de la gare est payant du 1er mai au 30 septembre (2€ les 3h / 3€ les 10h) / en accès libre le reste de l'année.
  - Des navettes inter-villages permettent également d'accéder au site (payant)

- Un accès au **Parc national des Volcans de Hawaï à des tarifs différents selon le mode de transport** :
  - Le parc se visite surtout en voiture et l'accès coute alors 10 $ par véhicule, valable 7 jours consécutifs. C'est souvent le moyen le plus recommandé.
  - Il peut aussi se visiter à pied ou en vélo (des organismes proposent des tours). Dans ce cas, le tarif est de 5$.
  - L'accès peut se faire en transport en commun depuis la gare routière de Hilo



- **Les tarifs liés à l'ascension du volcan Irazu au Costa Rica :**
  - Le tarif du parking est d'environ 10$
  - L'entrée du parc coûte 10$ par adulte

Enseignements clés sur les modalités d'accessibilité :

- Développer **plusieurs moyens pour accéder au sommet du volcan** (navette, vélo …)
- Mettre en place des **tarifications** liées à l'entrée sur le site ou au parking

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Interprétation et activités

- **La variété des outils d'interprétation du Puy de Dôme**:
  - Plusieurs **espaces d'interprétation**, dont :
    - L'espace Grand site de France : scénographie ludique et attractive qui permet de découvrir le lieu à travers 3 thématiques (spiritualité, croyances et légendes)
    - La maison de Site, qui comprend notamment l'Espace Voyage au pied du volcan
  - Trois **sentiers d'interprétation** :
    - Le chemin des pèlerins aborde le contexte du temple, son organisation, les fouilles et la mise en valeur des vestiges.
    - Le chemin des conquérants relate les exploits sportifs, l'aventure d'Eugène Renaux, l'expérience de Blaise Pascal et l'histoire de l'Observatoire météorologique.
    - Le chemin des curieux initie à la flore, caractéristique des étages subalpins, ainsi qu'à la faune qui peuple le sommet.
  - Tables de lecture du paysage
  - Visites gratuites, déclinées en 3 thèmes selon les jours :
    - « À la découverte du puy de Dôme, un volcan aux mille visages »
    - « À la découverte du puy de Dôme, selon la science »
    - « À la découverte du puy de Dôme, défis et exploits »
  - Mise en place d'animations : atelier pédagogique « il était une fois … dans les coulisses d'un grand site », jeu « le pèlerin du puy de Dôme » ….
  - Une application smartphone « Volcans d'Auvergne ».
    - Elle reconnait et localise chaque volcan et comprend une fiche descriptive des plus importants d'entre eux (dont le Puy de Dôme). Elle comprend également une carte de la zone et des explications sur les types de volcans présents en Auvergne.
    - Elle est gratuite et disponible en quatre langues (français, anglais, espagnol et néerlandais).



Tables de lecture

Application « Volcans d'Auvergne »





Maison de site



Espace Grand Site de France



Plan des sentiers d'interprétation

1666

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Les outils du Cirque de Gavarnie à destination d'un public familial :**

Contexte sur le Cirque de Gavarnie :

- Parc National des Pyrénées (France)
- Classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Fait partie des Grands Sites de Midi-Pyrénées

- Millaris, le musée vivant des grands cirques des Pyrénées :
  - Présentation de 4 grands thèmes : les paysages mythiques de Gavarnie-Gèdre, l'importance de l'eau (moulins, centrale hydroélectrique), l'agriculture et le pastoralisme, l'histoire de la vallée et le patrimoine mondial de l'Unesco
  - Présentation des supports en plusieurs langues (français, anglais, espagnol)
  - Mise à disposition pour les enfants d'un audioguide avec des commentaires ludiques
- La Maison du Parc National des Pyrénées : projections de film commentés, exposition permanente …
- Deux sentiers d'interprétation à partir de 6 ans, courts, faciles et accompagnés de panneaux d'information : « Sentier des moulins à eau de Gèdre » et du « Tour du lac des Gloriettes »
- Organisation du « **Festival de Gavarnie** » chaque été (31ème édition en 2016): 30 minutes de marche pour accéder à un spectacle en plein-air.



Festival de Gavarnie









Sentier d'interprétation







Enseignements clés sur outils d'interprétation et activités :

- **Valoriser le patrimoine par des outils d'interprétation** : sentiers thématiques, musée ou centre d'interprétation, application
- **Animer les sites touristiques** par la mise en place de visites thématiques, d'ateliers pédagogiques, de festivals …

1667

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Aménagements et services

- **Les espaces de restauration et les boutiques du Puy du Dôme** :
  - 2 boutiques (une à la gare de départ du train, l'autre au sommet)
  - Plusieurs points de restauration :
    - à la gare, un bar de restauration rapide
    - au sommet, un restaurant gastronomique ainsi qu'un bar / cafétéria avec formule self pour le déjeuner
  - Une salle pique-nique (capacité de 50 personnes)
  - Des toilettes

Restaurant 1911



Salle de pique-nique



Boutique





- La **boutique associée à La maison du Parc des Volcans d'Auvergne** (Montlosier) :
  - Ouvrages grand public, techniques ou scientifiques
  - Gamme de produits pour le jeune public
  - Produits du terroir et artisanaux



- Le **refuge du Volcan de Teide :**
  - Il est composé de 3 dortoirs pouvant accueillir jusqu'à 54 personnes
  - Il ne possède pas d'espaces de restauration
  - 25 € par personnes

Enseignements clés sur les aménagements et services :

- Mettre en place des espaces de restauration, des boutiques ou des toilettes pour améliorer le **confort des visiteurs**
- Augmenter par ces aménagements les **retombées économiques**

1668

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Eco-Lodges

- **Hôtel Tendacayou - Guadeloupe**
  - Etablissement implanté dans une forêt tropicale, surplombant le plage de la Grande Anse.
  - Tout l'hôtel, de la piscine aux habitations, en passant par le spa, est alimenté par l'eau de la rivière.
  - 10 bungalows (de 2 à 8 personnes), certains perchés dans les arbres, avec vue sur la mer.
  - Restaurant avec une cuisine à base de produits locaux et un bar.
  - Une piscine extérieure, jacuzzi, hammam et cabines de soins.
  - Salles dédiées aux réunions et événements.
  - Entre 150 € et 600 € la nuit suivant le nombre de client et la période.

- **Bosque del Cabo - Costa Rica**
  - Etablissement implanté dans les forêts tropicales de la Péninsule d'Osa.
  - Les hébergements sont construits en bois tropicaux avec des toits de chaume.
  - 18 bungalows et villas avec vue sur l'Océan Indien.
  - Restaurant avec une cuisine à base de produits locaux et un bar.
  - Une piscine extérieure avec une pompe alimentée par des panneaux solaires.
  - Massages et soins du corps par un prestataire extérieurs sur site ou en chambre.
  - Nombreuses activités aux alentours (randonnées, accrobranche, kayak, etc.).
  - A partir de $165 à $490 la nuit par personne suivant la période, en pension complète.






1669

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Mount Totumas Cloud Forest Resort - Panama**
  - Etablissement implanté dans la forêt, à 20 km du volcan Barú ; plus haut Eco-lodge au Panama (1 900 m d'altitude).
  - Du bois local provenant de chutes d'arbres, d'arbres morts ou mourants ont été utilisés pour construire les chalets.
  - 9 chambres réparties dans trois chalets avec vue sur le Parc National de « La Amistad ».
  - Restaurant avec une cuisine à base de produits locaux.
  - Randonnées guidées, observation de la flore et de la faune.
  - A partir de $90 à $135 la nuit par chambre suivant la période.

- **Jicaro Island Ecolodge - Nicaragua**
  - Etablissement située sur une île privée dans le lac Nicaragua.
  - L'hôtel a été construit avec un impact minimal sur l'île et avec une planification minutieuse en termes d'approvisionnement en eau.
  - 9 villas avec vue sur le volcan Mombasho.
  - Restaurant avec une cuisine à base de produits locaux et un bar.
  - Une piscine extérieure et cabines de soins.
  - Nombreuses activités aux alentours (randonnées, canoë-kayak, paddle, etc.).
  - A partir de $350 à $750 la nuit par chambre suivant la période.






© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Sea-U Guest House - Barbade**
  - Etablissement implanté à proximité immédiate de la plage, certifié Green Globe.
  - La propriété est construite avec des matériaux locaux naturels.
  - 9 villas avec vue sur l'Océan Atlantique.
  - Restaurant avec une cuisine à base de produits locaux et un bar.
  - Massages et soins du corps par un prestataire extérieurs sur site ou en chambre.
  - Nombreuses activités aux alentours (surf, randonnées, équitation, etc.).
  - Entre $149 et $230 la nuit suivant le nombre de client et la période.





- **Mashpi Lodge - Équateur**
  - Etablissement implanté à l'intérieur de la réserve naturelle de « Mashpi ».
  - Construit avec les dernières techniques pour la construction durable, minimisant l'impact dans la forêt.
  - 22 chambres avec vue sur la forêt et les montagnes.
  - Restaurant avec une cuisine à base de produits locaux et un bar.
  - Jacuzzi et soins du corps.
  - Randonnées guidées et vélo aérien.
  - A partir de 1 020 € la nuit en pension compète.





Enseignements clés sur les écolodges :

➢ Développer des écolodges innovants et identitaires notamment dans les hauts

1671

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Focus sur les loisirs innovants (skywalk + la glisse)

- **Skywalk**

  - **Grand Canyon Skywalk, Etats-Unis**
    - Situé au sommet du Grand Canyon
    - Passerelle en forme de verre, suspendue à 1200 mètres au dessus d'un canyon
    - Ouvert depuis 2007 au public
    - L'accès coute 29,95 $, en plus du prix d'un circuit (total à environ 80$ par personne)
    - Environ 1500 visiteurs par jour
    - Coût de construction d'environ 30 millions $

  - **Glacier Skywalk, Canada**
    - Situé dans le parc national de Jasper, à 280 m du sol
    - 32 CAN $ par personnes
    - En plus de la vue, 6 postes interactifs et un guide audio sont mis à la disposition des visiteurs
    - Ouvert de mi avril à octobre
    - Coût de construction évalué à 20 M CAN $





© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Le **Belvédère du volcan Quilotoa, Equateur**
  - Situé au bord du Lac recouvrant le cratère d'un volcan actif de la Cordillère des Andes
  - Projet architectural financé par le ministère du Tourisme
  - Projet réalisé en bois, et intégré au paysage et respectant les normes de protection de l'environnement
  - Accès gratuit



- **Skywalk du parc volcanique d'Arenal au Costa Rica**
  - Environ 2 heures de marche (2,5 km) de randonnée sur 5 ponts suspendus
  - Capacités de 12 personnes maximum par pont
  - 37$ par adulte



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Tyroliennes**
  - **Tyrolienne géante de la Colmiane**
    - Plus de 2500 m de ligne et 300 m de dénivelé
    - Environ 1 minute 50 secondes de descente, avec une vitesse moyenne à 120 km/h
    - Activité possible seul (35 €) ou en duo (65 à 70€)
    - Coût de la construction évaluée à 1,5 M€, financés par le Syndicat mixte pour le développement de la vallée de Vésubie et du Valdeblore.
    - Ouverture en Décembre 2015
  - **La tyrolienne (skytrek) du parc volcanique d'Arenal au Costa Rica**
    - Descente de 2,8 km au dessus de la forêt tropical, le lac d'Arenal et le volcan d'Arenal
    - Parcours de 8 câbles dont le plus long atteint 750m de long, à plus de 200 m d'altitude
    - Descente à 77 USD

- **Saut à l'élastique en vélo de Saint-Jean de Sixt**
  - Crée en 2009 en Haute-Savoie
  - Vélo retenu par deux harnais sans freins ni pédales
  - Saut dans le vide haut de 40 mètres après un élan sur un tremplin long de 40m
  - Prix du saut : 75€







Enseignements clés sur les loisirs innovants

➢ Investir dans des équipements innovants (skywalk, tyrolienne, saut à l'élastique en vélo…) pour :
- **Attirer une nouvelle clientèle**
- **Communiquer sur le site**
- **Fabriquer des expériences originales et « fun »**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// La mise en réseau de grands sites : le cas des Grands sites Midi-Pyrénées

Grands Sites de Midi-Pyrénées

- 26 grands sites « à visiter absolument »
- 7 **circuits thématiques proposés** (circuit des villages perchés, circuit vignoble et patrimoine, etc.) à réaliser en trois jours ou plus
- Des **moyens de communication et de promotion commun** :
  - Impression de plaquettes avec une charte graphique visuelle, en plusieurs langues
  - Réalisation de vidéos (https://www.youtube.com/watch?v=uI6GAysFNH8)
  - Des campagnes télévisions importantes
- Des offres spéciales à destination d'une **clientèle cible, les familles** (Livrets découverte, jeux de piste, ateliers, animations, visites guidées ludique …)
- Une **application mobile**
- Répond à plusieurs **objectifs** :
  - Assurer une promotion commune
  - Inciter à découvrir ces sites : donner envie aux touristes qui visitent l'un de ces sites d'en visiter d'autres



Plaquette pour le Japon et la Chine

Enseignements clés sur la mise en réseau de grands sites :

- **Développer le tourisme par une marque,** incitant les visiteurs à aller dans plus de sites
- **Assurer une promotion commune,** et donc réduire les coûts
- **Faire circuler les flux** entre les sites

1675

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// La mise en écotourisme : l'exemple du Costa Rica

- Dès les années 1980, le pays **renvoie une image d'un pays écologiquement évolué :**
  - la biodiversité du pays est très riche (6% de la biodiversité mondiale s'y trouve)
  - plus de 25% du territoire est protégé (parcs naturels nationaux, réserves …)
- Environ 2,5 millions de touristes en 2014 selon la banque mondiale. Ce chiffre a fortement augmenté puisqu'en 2003 le pays n'accueillait que 1,2 million de visiteurs.
- L'**institut Costaricien du Tourisme (ICT) a mis en place plusieurs labels :**
  - La « CST » (Certification pour la Soutenabilité Touristique) qui permet de distinguer les professionnels du tourisme durable, (hôtels, tours opérateurs …) et d'apporter une garantie aux touristes en quête de prestataires responsables.
  - « Bandera Azul Ecológica », un drapeau bleu écologique attribué aux plages propres suivant des critères rigoureux



Enseignements clés sur la mise en tourisme :

- Développer les aires protégées
- Mettre en place des labels garantissant la protection de la nature
- Communiquer sur la mise en écotourisme
- Répondre aux nouvelles attentes des clientèles

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **FRANCE**

  - **Booster un marché émetteur grâce à l'assouplissement d'une politique d'immigration**

    Office de Tourisme de l'île Maurice: Opération *Maurice sans passeport* - 2009

    Face à une crise politique aux Antilles, l'île Maurice a souhaité se positionner comme LA destination alternative pour les touristes français en leur permettant d'entrer sur le territoire sans passeport, uniquement avec leur carte d'identité. Une décision prise au pied-levé, et mise en œuvre en moins de 6 jours !



  - **Renforcer l'attractivité sur certains marchés émetteurs et fédérer les acteurs**

    Office de Tourisme de Nouvelle – Calédonie: *Les contrats de destination* – 2013

    Afin de développer l'attractivité de la destination sur les marchés australiens et néozélandais, des « contrats de destination » ont été signés par les acteurs de la destination et le gouvernement français. Ils ont notamment permis d'intensifier les actions de promotion et la desserte aérienne.

nouvelle calédonie
Pacifique au cœur

  - **Faciliter le parcours du touriste et renforcer sa position de destination innovante**

    Office de Tourisme de Jordanie: le *Jordan Pass* - 2015

    Lancement du Jordan Pass, un Pass touristique qui s'achète directement en ligne sur un site internet dédié. Il permet de bénéficier d'entrées prépayées à tarifs réduits sur plus de 40 sites, d'une exonération de frais de visa d'entrée si le Jordan Pass a été acheté avant l'arrivée en Jordanie, de propositions d'itinéraires thématiques et de e-brochures à télécharger. Un véritable outil clés en main qui accroit la visibilité des sites touristiques de Jordanie au-delà de la seule mythique Cité de Petra!



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Eduquer les touristes et faire parler d'une destination de manière décalée**

  Office de tourisme d'Islande: Opération grand public *Iceland Academy* - 2016

  4 vidéos visant à responsabiliser les touristes de manière ludique. Une véritable école virtuelle qui éduque les touristes sur les bons comportements à adopter en Islande et qui les informe sur la culture locale et les activités.



- **Se démarquer sur un marché touristique concurrentiel et toucher la cible jeune**

  Office de Tourisme des Bahamas: Websérie *« Bahamax l'aventure »* - 2016

  Web série de 3 épisodes produite et diffusée par Dailymotion (2ème acteur mondial de vidéo online).Objectif: Inciter les internautes, cible 25-35 ans, à découvrir l'archipel et à s'y projeter



- **Créer du call to action en travaillant en partenariat avec une compagnie aérienne**

  Office de Tourisme des Philippines: Campagne d'affichage métro grand public conjointe avec Eva Air – 2016

  Campagne d'affichage sur les quais du métro parisien pendant une semaine. Cette campagne était réalisée en partenariat avec la compagnie aérienne Eva Air dans le cadre d'une offre spéciale.



- **Impliquer les habitants et créer le buzz**

  Office de tourisme de Suède: Opération *« The Swedish Number »* - 2016

  La Suède a eu l'idée de créer son propre numéro de téléphone. L'idée est simple vous appelez depuis n'importe où dans le monde un numéro dédié, et un habitant suédois vous répond et vous pouvez discuter avec lui de tout et n'importe quoi, et lui demander des conseils.



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Profiter de la notoriété d'une célébrité**

  Office de Tourisme d'Australie: Chris Hemsworth, nouvel ambassadeur – 2016

  Partenariat avec l'acteur australien Chris Hemsworth (qui incarne notamment le super héros Thor) afin que celui-ci soit l'ambassadeur du pays dans les prochaines campagnes de promotion, auquel il prêtera notamment sa voix



- **Impliquer les habitants, dynamiser et augmenter le capital sympathie d'une destination**

  Office de Tourisme d'Hawai'i: *« Maui Mavericks »* - 2016

  Miser sur des ambassadeurs locaux nouvelle génération pour assurer sa promotion. Afin de mettre en avant l'esprit de Maui, ses habitants et le dynamisme de l'île, les ambassadeurs choisis exercent des activités singulières et sont à la pointe dans leur domaine: cuisine fusion, designer de mode, artiste… Ils prennent part à des événements, discutent et partagent leurs expériences de Maui sur les réseaux sociaux, via les médias mais aussi directement avec le grand public.



- **Inciter les professionnels à découvrir une destination**

  Office de tourisme d'Hawai'i : *« Mahalo Month »* - 2016

  Afin d'inciter les professionnels à découvrir l'archipel, Hawaii permet aux professionnels du tourisme de bénéficier de réductions exclusives et d'offres spéciales lors de leur visite, qu'elle soit réalisée dans le cadre d'un FamTrip ou à titre personnel.



- **Faire du cobranding avec des compagnies aériennes**

  De nombreuses destinations touristiques (Nouvelle-Calédonie, Malaisie, Japon…) font du co-branding avec des compagnies aériennes dans le cadre de leurs affiches publicitaires (par exemple dans le métro parisien)



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Placer l'humain et l'expérience au cœur de sa stratégie de communication: les "campagnes immersives"**

Office de tourisme des Grisons (Suisse) : *« The Great Escape »* - 2015

Afin d'inciter le grand public à découvrir la destination, des écrans interactifs munis de caméras ont été installés dans une gare. Les passants étaient interpellés directement via l'écran par un paysan des Grisons avec qui ils pouvaient ensuite discuter en live.

Office de tourisme de Tunisie – 2016

En direct et en simultané, des fenêtres publicitaires s'affichent dans des abris bus situés dans des endroits stratégiques transmettaient en live la vie au quotidien en Tunisie. Une manière de rassurer sur la sécurité du pays.

Cf. également stratégie de rebond

Office de tourisme des Iles Féroé *« Google Sheep View »* 2016

Conçu à l'origine pour protester contre l'absence de Google Street View dans les îles, l'OT a eu l'idée d'utiliser les nombreux moutons des îles pour envoyer des vidéos à 360 degrés sur leur site. Les déplacements des moutons permettant d'avoir une vue à 360 degrés sur plusieurs paysages.

Office de tourisme de Suisse *« Vacances sans internet »* - 2011

Afin de gagner un séjour en Suisse l'OT propose aux internautes de se connecter via Facebook sur un site dédié. Grâce à une vidéo, nous voyons ensuite deux montagnards suisses descendre en ville , s'installer dans un café et analyser avec humour les comptes Facebook des participants (photos, amis etc…)

- **Promouvoir une destination au travers de segments de produit grâce aux bloggeurs**

Office de tourisme de l'île de la Dominique (2014), de la Martinique (2016) et de Singapour (2016)

Chaque bloggeur découvre un segment de produit différent, soit dans le cadre d'un blog trip individuel soit dans le cadre d'un blog trip avec tronc commun puis activités spécifiques adaptées au profil de chaque bloggeur.

Une stratégie de relations presse digitales qui se prête particulièrement bien aux destination dont la promotion repose sur la valorisation de segments de produits bien spécifiques.

1680

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **ALLEMAGNE / SUISSE**
  - ***L'île Maurice (2016):***
    - Roadshow dans 5 villes allemandes organisé par le *Mauritius Tourism Promotion Authority* rassemblant différents partenaires de l'île Maurice
    - e-newsletters régulières envoyées aux professionnels du tourisme incluant des nouveautés des partenaires, etc.
    - campagne de marketing et de promotion au niveau international sous le nom de « 360 days » mettant en avant l'Ile Maurice en tant que destination pour toute l'année (sur internet, presse écrite, et via grands affichages)
    - participation au « Campus » de DER Touristik, un grand événement annuel pour agents de voyages
  - ***Hawai'i (2016):*** affichage "tramway" à Francfort *(3 mois pendant l'automne/hiver 2016)* avec Condor; en combinaison avec des grands affichages et un site-web dédié
  - ***Graubünden (2015):*** Cette destination en Suisse est connue pour être très créative dans ses actions de marketing. En juillet 2015, ils ont installé un espace publicitaire extérieur en Gare de Zurich, via laquelle un habitant de Graubünden pouvait se rendre directement au contact du public pour les convaincre de visiter le Graubünden pour leurs vacances à venir.

- **BELGIQUE NÉERLANDOPHONE**
  - **Tunisia Challenge: éduquer les professionnels et stimuler les ventes**

    La Tunisie est connue comme une destination balnéaire, mais a plus à offrir. Comme elle est principalement vendue par les agents de voyages et tour-opérateurs, une campagne a été lancée en 3 étapes: formation en ligne sur « l'autre Tunisie », challenge de vente pour obtenir des prix et devenir "expert" de la Tunisie, événement avec quiz interactif et remise des prix.
  - **Aruba - booster la connaissance sur le marché et renforcer le positionnement désiré**
    - *Roadshow avec présentation B2B2C dans restaurants étoilés*
    - *Collaboration avec tournois de Golf*
    - *Campagne de co-branding avec BMW dirigé vers les clients de la marque*
    - *Création de contenu vidéo avec diffusion en ligne - reporter connu des médias belges (montrer les facettes de l'Île), soutenu par une campagne de bloggeurs*
    - *Campagne RP sur les différentes facettes touristiques d'Aruba - éduquer les professionnels + stimuler les ventes*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Benchmark : Organisation touristique

// le MTPA à Ile Maurice : un seul organisme de tourisme

- Le Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA) joue le rôle à la fois de promotion, d'information et de recherche sur les tendances du marché. Il est directement **sous l'autorité du ministère du tourisme et des loisirs** de l'Ile Maurice.
- Il dispose de **2 bureaux d'information** (Port Louis et Port Mathurin) et d'**un comptoir à l'aéroport**. Le ministre des Finances a annoncé en mars 2015 une restructuration de l'Office du Tourisme de l'île Maurice « pour une plus grande souplesse et efficacité pour atteindre les objectifs fixés pour l'industrie du tourisme ».
- Son **budget de fonctionnement est en augmentation** :
  - Il est de RS 560 millions (14 M€) pour 2015-2016 alors qu'il était de RS 390 millions (9,8 M€) l'année précédente. Cette augmentation permettra notamment de financer l'embellissement des sites touristiques et la mise à niveau des standards de qualité.
  - Ce budget est comparable à celui de l'IRT mais sans compter celui de la FRT et des offices de tourisme.

Maurice
C'est un plaisir

// Belfort Tourisme : Office de Tourisme et CDT à la fois

- Il s'agit d'une **association** crée en 1996, qui **exerce deux compétences :**
  - **Office de tourisme** de Belfort et du territoire de Belfort (département d'environ 600 km^2) comprenant 5 points d'information touristique
  - **Comité départemental de Tourisme** du Territoire de Belfort (fédération des acteurs, réalisation d'étude, observation de la fréquentation …)
- Belfort Tourisme fonctionne avec un **budget** annuel moyen d'environ 1M €, et avec une **équipe de 14 salariés** (12,4 équivalents temps plein).

Belfort Tourisme
TERRITOIRE D'ÉNERGIES



OT de Belfort Tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Un seul Office de Tourisme pour un territoire sur deux départements : la Vallée de la Dordogne

- Un territoire comprenant deux départements (Nord du Lot et le sud de la Corrèze) et 9 communautés de communes dont les **Offices de Tourisme ont fusionné pour en créer un seul**

- Cette fusion s'est faite en deux temps : d'abord entre les 9 OT (et 5 points saisonniers) côté Lot, puis quelques années plus tard avec 5 offices de tourisme du département de la Corrèze bordant la rivière Dordogne.

- Sa **gouvernance** est assurée par le Syndicat mixte Pays Vallée de la Dordogne et le Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne ; le comité de direction comprend 27 élus et 20 représentants de socioprofesionnels (lotois et corréziens)

- L'office de tourisme est doté d'un **budget** de fonctionnement de 2 millions d'euros. Il comprend 28 salariés permanents et 20 saisonniers

- « La fusion a suscité une nouvelle stratégie et une nouvelle dynamique » (Y. Buisson, directeur général de l'OT, *La Gazette officielle du Tourisme*, 23 mars 2016)

- 1,3 million de **nuitées marchandes** sur le territoire (durée moyenne : 4,5 jours) // 1 millions de nuitées à La Réunion





1683

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Les contrats de destination par marché en Nouvelle-Calédonie

- Les acteurs-clés (privés et publics) de l'industrie touristique de la Nouvelle-Calédonie ont **signé un contrat de destination pour redéfinir une stratégie commune** à toute la filière. Il engage ces acteurs à travailler pendant 5 ans de manière concertée et accrue au développement de l'attractivité touristique, notamment en :
  - mutualisant les moyens d'action,
  - finançant la communication ,
  - augmentant les trafics aériens,
  - créant des packages compétitifs,
  - organisant des éductours.

- Ce **contrat de destination Australie/Nouvelle-Zélande** a été signé en décembre 2013 et un autre, s'adressant à l'Asie, en priorisant le **Japon** est en cours de signature. Un troisième contrat devrait être signé pour la **France**.

- L'effet recherché est de favoriser une meilleure cohérence de l'offre proposée aux touristes de la région et des marchés ciblés. Cela suppose des **actions fortes et immédiates sur ces marchés**, notamment de la part de l'industrie hôtelière, des institutions et des compagnies aériennes. Cet effort permet de rendre attractif la destination, qui devient alors compétitive par rapport aux autres destinations de la région.

- En pratique, les acteurs touristiques se réunissent tous les mois pour assurer le suivi des moyens et des objectifs fixés et éventuellement réévaluer les actions de promotion touristique.

nouvelle calédonie
Pacifique au cœur





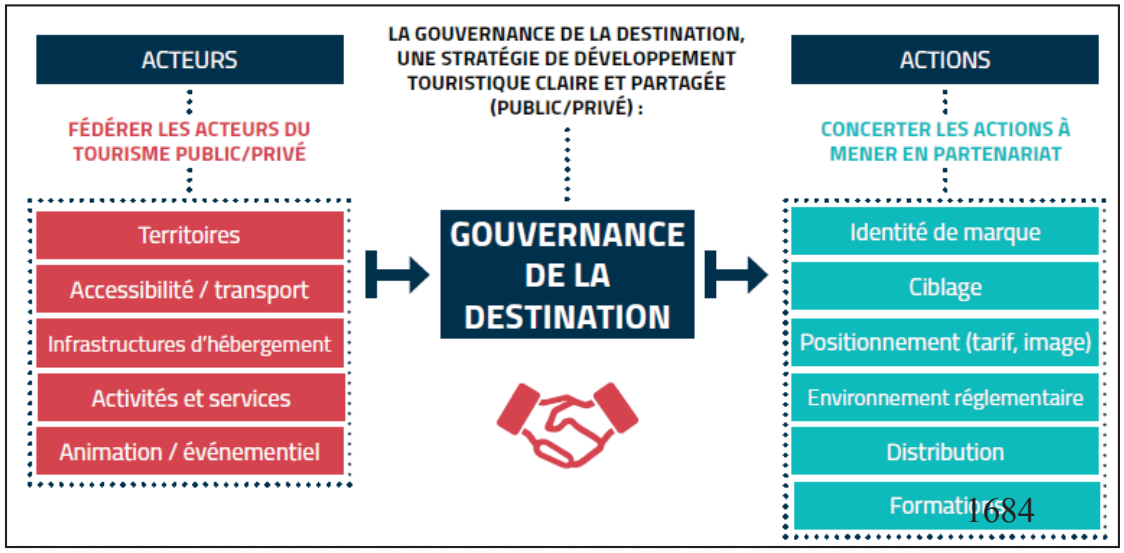

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Les destinations touristiques de Bretagne, affranchies des limites administratives

- **11 destinations** existent en Bretagne**,** c'est-à-dire des ensembles géographiques, **s'affranchissant des limites administratives,** et concentrant des fréquentations touristiques. Ces ensembles ont été identifiés par les touristes, en partenariat avec les acteurs du tourisme (organisations professionnelles, chambre de commerce et d'industrie de Bretagne...).
- Le CRT se charge de **promouvoir et de communiquer de manière coordonnée sur les 10 destinations**, notamment par un site internet et un blog commun.
- Plusieurs offices de tourisme existent par destination.



BRETAGNE

// La tendance à la fusion des fédérations régionales des offices de tourisme avec les CRT

- Des exemples de référence comme l'Ile-de-France ou le Lanquedoc-Roussillon
- Un **contre-exemple singulier** : La **MOPA** en Nouvelle-Aquitaine :
  - Création de la MOPA (association), né en 2003 de la fusion de la FROTSI et de la FRPAT (Aquitaine)
  - Fusion de la MOPA et FROTSI Poitou en mai 2016
  - Plusieurs missions :
    - professionnalisation des acteurs
    - appui à la structuration et organisation touristique des territoires
    - appui au développement du etourisme
    - développement des marques de pays
    - accompagnement des démarches qualité
  - 8 salariés

mopa
MISSION DES OFFICES DE TOURISME ET PAYS TOURISTIQUES D'AQUITAINE

Enseignements clés sur l'organisation touristique :

- Simplifier l'organisation touristique à l'échelle de l'île de la Réunion
- S'affranchir des limites administratives pour d'éventuelles destinations « infra ».
- Améliorer les synergies et la circulation de l'information entre les acteurs

1685

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// La Thaïlande après le tsunami de 2004

- **Au sein de la TAT (Office de Tourisme national en Thaïlande), des mesures particulières ont été prises :**
  - des départements ont été créés pour traiter le rétablissement post-crise, notamment pour créer une nouvelle campagne publicitaire et de communication
  - des « packages » destinés au secteur privé de la région sinistrée ont été mis en place, afin de stimuler les ventes. Une grande importance a aussi été accordée à la relation avec les Tour-opérateurs, afin de les tenir au courant de l'évolution de la situation et les inciter à revenir.
- Le **développement d'autres destinations** en Thaïlande que celles touchées par le tsunami a par ailleurs été favorisé. L'archipel de Samui, le Nord et le Centre de la Thaïlande ont notamment vu leur tourisme se développer, quand des zones touchées par le tsunami comme Phuket se reconstruisaient. Les Tour-opérateurs ont favorisé cette politique.
- Le pays a par ailleurs **renforcé ses dispositifs de surveillance**



Archipel de Samui

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// La réaction en France face aux attentats : l'exemple de Nice

- **Un fond exceptionnel** a été débloqué par la métropole de Nice **pour les entreprises qui ont subi une baisse de leur chiffre d'affaires** lié aux évènements.
- Une **campagne de communication** a été menée dans des pays prioritaires, avec l'appui d'Atout France. La CCI et la métropole ont aussi été actifs.
- La PBI France soutient le tourisme local en permettant le **report des remboursements de prêts**. Les échéances fiscales et sociales pourront également, selon les cas, être lissées ou même reportées.
- La ville de Nice a lancé le **#ILoveNice** qui vise créer une chaîne de solidarité et à véhiculer de bonnes énergies positives.

Enseignements clés sur les rebonds post-crise :

- Mettre en place des **campagnes de communication** (auprès des tours opérateurs et du grand public)
- Soutenir le tourisme par des **mesures économiques exceptionnelles**
- Favoriser la **mise en tourisme d'autres sites** que ceux touchés par la crise









© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

5. Diagnostic et enjeux

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

5.1. Analyse AFOM

	Atouts	Faiblesses
Position géographique, accessibilité et mobilité	• Une **bonne accessibilité aérienne depuis la Métropole** • Une **politique de visa favorable** pour de nombreux pays émetteurs clés • La **sécurité générale** y compris **sanitaire**	• L'**éloignement relatif des principaux pays émetteurs** • Une **problématique aérienne** : tarif, saturation, peu de diversification • La **saturation de certains axes routiers** • Des **transports collectifs** peu adaptés
Offre touristique	• La **grande diversité et qualité de paysages** (livre ouvert sur la géologie) de la mer à la montagne **sur un territoire très réduit** • **Un territoire touristique non bétonnée et artificialisée** • Un **volcan très actif, spectaculaire et original** • La **reconnaissance UNESCO** du cœur de l'île • Une **combinaison harmonieuse des patrimoines naturels et culturels** • Un **patrimoine immatériel remarquable** : vivre-ensemble, Maloya, gastronomie… • Un **réseau de sentier de randonnées majeur** • Un **événementiel sportif réputé : le Grand Raid** • La **dynamisation de la filière croisière**	• La **faiblesse de l'offre balnéaire** • Des **grands sites naturels sous qualifiés** (interprétation et services) • La **faible mise en valeur du label UNESCO** • Une **densité touristique** en hébergement relativement **faible** avec un **manque d'hébergements iconiques** et/ou de groupes internationaux • Un **patrimoine immatériel peu connu en dehors de l'île** • Un **manque d'exotisme** notamment pour la clientèle française (langue, signalisation, infrastructures…) • La **lenteur de réalisation des projets**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

	Atouts	Faiblesses
Demande	• Une **clientèle métropolitaine bien présente** • Une **longue durée de séjour** • Une **demande intérieure soutenue**	• Des **clientèles non françaises très limitées** • Un **tourisme d'agrément limité** • Un **tourisme d'affaires très faible**
Marketing touristique	• Un **IRT redynamisé** avec un **budget significatif** • Des **outils de promotion et commercialisation** multiples et opérationnels	• Une **faible notoriété** en dehors de la France • Une **destination plus chère que la moyenne** sur le « segment tropical » (aérien, hébergement…)
Organisation et gouvernance	• Une **impulsion forte de la Région** • Un **acteur de référence : l'IRT** • Une **démarche COST intéressante** • Une **dynamique de projet** avec un **ensemble d'acteurs volontaires**	• Une **trajectoire compliquée par une absence de référentiel et des crises** (chikungunya, requin) • L'**organisation** demeurant **atomisée** • Une **difficulté à arbitrer et assumer des choix** avec des **process peu collaboratifs, longs et parfois opaques**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

	Opportunités	Menaces
Position géographique, accessibilité et mobilité	• Le **futur développement de la capacité aérienne vers la Métropole** avec notamment l'arrivée de French Blue (et baisse des prix planchers) et le **développement en cours de nouvelles routes aériennes** (en particulier vers l'Asie) • Le **développement de hubs stratégiques** : Maurice, Dubaï… • La **future nouvelle route du littoral** et les projets de transports par câble pour améliorer la mobilité	• La **concurrence de l'île Maurice à proximité** **(qui est en même temps une opportunité)** • L'**éloignement des principaux grands bassins émetteurs du tourisme mondial**
Offre touristique	• La **combinaison culture et tourisme** • Le **projet de développement des bassins de baignade** • Le **projet de valorisation écotouristique du cirque de Mafate** • De nombreux projets d'hébergement dont un **projet d'écolodges au Volcan, la réhabilitation des trois gîtes publics emblématiques (Volcan, Piton des Neiges, Bebour/Belcombe)** et des marques d'intérêt d'enseignes internationales • Le **marché en plein essor des croisières dans l'Océan Indien**	• La non maîtrise du **risque requin** • Une **chaîne de services non maîtrisée** • Une **esthétique des lieux pas toujours prise en compte**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

	Opportunités	Menaces
Demande	• Une **destination qui reste sûre** • Un **profil touristique en phase avec les attentes des consommateurs** • L'**inversion des saisons au regard des marchés européens en faveur de la désaisonnalisation**	• Le **développement des courts séjours**
Marketing touristique	• Des **tour-opérateurs sur chaque marché à même de commercialiser la destination** • Le **développement des îles Vanille**	• Le risque d'**investissements peu rentables sur de nouveaux marchés**
Organisation et gouvernance	• La **loi NOTRe** rationnalisant le nombre d'OT • Les **orientations stratégiques nationales** sur le tourisme et la bonne intégration de l'outre-mer • Une **fenêtre de tir dans les 5 prochaines années** dont financements européens	• Les **résistances au changement** • La **formation et professionnalisation des acteurs** • Les **contraintes réglementaires** (mais qui ne doivent pas être prétexte à l'inaction)

1692

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

5.2. Enjeux touristiques

// Enjeux de positionnement

- **Clarifier le positionnement et le rendre pérenne**
- Développer un **tourisme de sens différenciant** par rapport aux principales destinations concurrentes :

  Il s'agit donc de ne pas viser un tourisme de masse principalement tourné vers le littoral ni un tourisme élitiste mais un **tourisme qualitatif et contributif** notamment autour :
  - de l'**écotourisme** (ou du moins des îlots écotouristiques)
  - du **tourisme patrimonial et culturel**

// Enjeux d'aménagement, d'accessibilité et mobilité

- Faire de l'aménagement touristique un support de **solidarité intra territoriale**
- **Libérer du foncier pour le tourisme tout en préservant les aménités naturelles** du littoral et de la montagne qui participent à l'attractivité touristique de l'île.
- S'inscrire dans une politique de « **polarité et diffusion** » en sélectionnant des **grands sites prioritaires d'aménagement** et des axes d'irrigation touristique, notamment traité sur des thématiques de découverte par **l'itinérance**.
- Agir pour une **meilleure prise en compte du tourisme dans le développement du trafic aérien**.
- Favoriser les **transports en commun** (si possible scénarisés voire spectaculaires) à destination des touristes

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Enjeux sur l'offre

- **Affirmer les filières « valeurs sûres »** :
  - Tourisme de nature
  - Tourisme culturel dont patrimoine immatériel
  - Tourisme balnéaire
- **Mettre en tourisme les grands sites naturels** : accessibilité, activités, services, interprétation…
- **Développer des filières relais de croissance :** croisières, golf, sport, bien-être et forme, loisirs innovants, tourisme d'affaires…
- **Développer et qualifier l'offre d'hébergement** et travailler sur l'ensemble de la **chaîne de services**
  - Créer des **hébergements « porte-drapeau »** sur le littoral et dans les hauts
  - **Attirer de façon ciblée des opérateurs privés internationaux**
- **Favoriser une fertilisation croisée des secteurs :**
  - Tourisme et culture : interprétation du patrimoine naturel en lien avec les sports de nature, culture et tourisme littoral…
  - Hébergement avec golf, bien-être, MICE…
- S'affirmer comme **un territoire pilote d'innovation**, un laboratoire d'idées en termes d'offres et services touristiques

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Enjeux marketing

- **Développer un marketing offensif, différenciant et expérientiel**
- **Poursuivre la diversification des marchés émetteurs** (stratégie payante sur l'Allemagne) **sans se disperser ni négliger les principaux marchés actuels**
- **Elargir la saisonnalité de la destination**
- **Rassurer** à propos de la **destination balnéaire** (au regard du risque requin)
- Renforcer les **offres combinées** avec des destinations clés voisines telles que l'île Maurice
- S'inscrire dans la stratégie marketing des **îles Vanille**

// Enjeux de qualification et professionnalisation

- Poursuivre la professionnalisation et la qualification des services, équipements et acteurs (labellisation, marque)
- Mieux valoriser les métiers du tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Enjeux organisationnels

- Faire du **schéma** le **référentiel stratégique partagé et opérationnel** avec la Région comme chef de file
- Afficher l'ambition touristique et **mobiliser** autour d'elle **l'écosystème des acteurs** à fédérer.

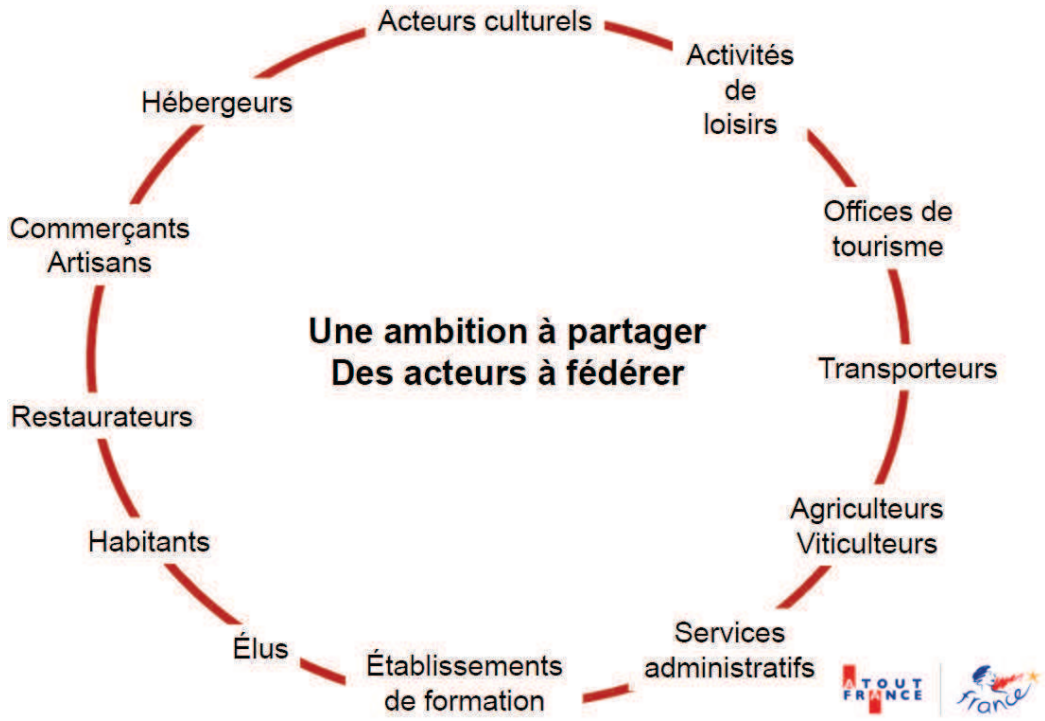

- **Simplifier et clarifier l'organisation touristique** : fusion et/ou partenariats rapprochés
- **Renforcer les coopérations internes** (EPCI) et externes (avec territoires voisins)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexes

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Compte rendu des tables rondes territoriales du 18, 19 et 20 octobre 2016





22 décembre 2016

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Sommaire

Préambule

Tables rondes

Suite de la démarche

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Préambule

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Où en sommes-nous?

Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (S.D.A.T.R)

Phase 1 - État des lieux et actualisation du diagnostic

1 – Lancement, visites et entretiens
- Lancement de la mission, analyse doc, finalisation de la méthodologie de management de la concertation
- Visites et entretiens avec les acteurs de la filière
- Enquête externe
- Enquête locale

2 – Analyse du territoire et enjeux touristiques
- Concertation : tables rondes
- Analyse de l'activité touristique du territoire, évaluative et prospective

3 – Analyse comparative (benchmark) avec des territoires comparables

4 – Actualisation du diagnostic

lancement — *ateliers/ entretiens* — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport intermédiaire*

Phase 2 - Mise en perspective et référentiel cadre

1 – Positionnement et stratégie
- Définition du positionnement
- Séminaire participatif
- Axes stratégiques

2 – Définition du Plan d'actions

3 – Boite à outils d'animation, pilotage et évaluation

4– Assises du Tourisme

ateliers/ entretiens — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport final* — *assises du tourisme*

1701

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4 ateliers territoriaux pour 5 intercommunalités

Territoire Nord

Territoire Ouest

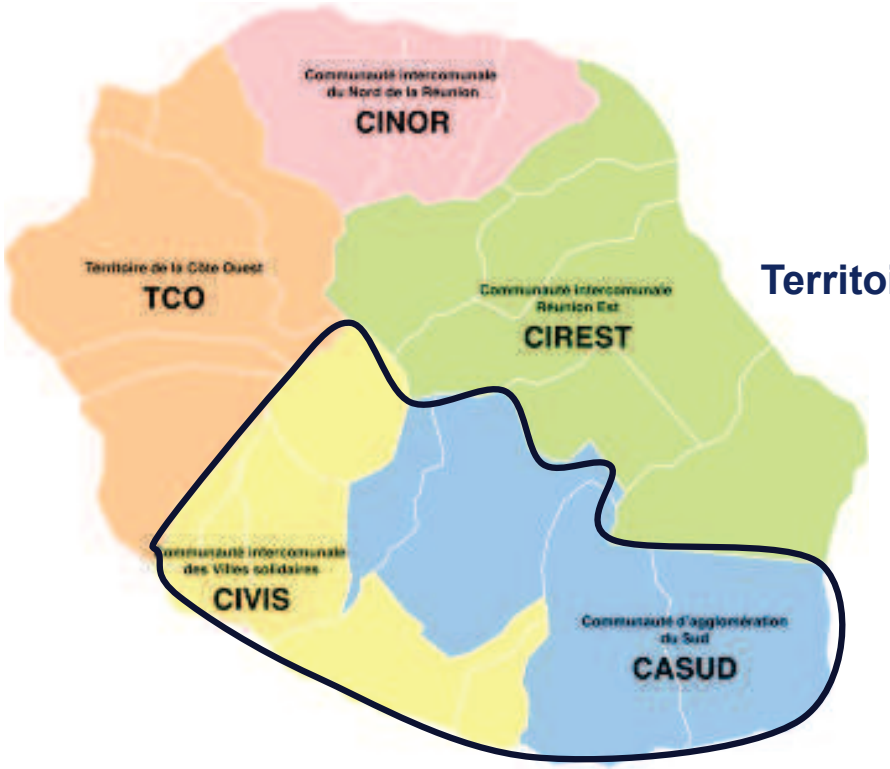

Territoire Est

Territoire Sud

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Tables rondes du territoire Est : 18 octobre 2016

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 22 – Animation : Dominique LECEA

Nom	Organisme
Martine Adam de Villiers	Cana Suc Gite Rural
Sophie Arzal	OTI EST - Présidente
Christian Casolari	Chambres d'hôtes La Passiflore
Philippe Colas	ONF
Mickaël Delatre	Verger Delatre
Frédéric Dérand	CIREST
Marie Josée Dijoux	Mairie de la Plaine des Palmistes – Conseillère municipale
François Garconnet	Ferme équestre la Porte des Cascades-GPAE et association Plaine Escapade
Bruno Gossard	Mairie de Saint André
Patrick Hoarau	IRT
Thomas Joëlle	Association Plaine Escapade
Emilie Lauret	Région Réunion
Jean-Paul Ledenon	Les Confiseries d'Emilie
François Ménard	Président de l'association Saranghi, Co-directeur Musée des musiques de l'Océan Indien
Sylvie Mondon	Au cœur de la cascade Biberon
Pascale Moulin-Riet	Association Plaine Escapade
Marcelino Nativel	Le P'ti Blanc des « O »
Rico Nourry	Ferme Equestre du Grand Etang
Isabelle Pirrot	Les Bambous (scène conventionnée)
Yannick Riet	Parc national de La Réunion
Pascal Teyssedre	Région Réunion
Séverine Virapin	OTI Est

1704

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 1 : identité et image

Identité

- **Les traits :**
  - le vert, la nature sauvage, la nature vierge, l'eau, l'architecture, la diversité
  - la nature, l'eau, les cascades, le volcan, le Piton des Neiges, la montagne ; rural, éloignement, calme, authenticité
  - pluie, espace préservé, micro-climats, représentation patrimoniale unique (temples, église de Ste Anne ….)
- **En commun** :
  - profusion de micro-climats + accueil des touristes (un accueil généreux et courtois)
  - identité créole / savoir vivre
  - métissage culturel
- **Différences** :
  - nature sauvage, architecture créole
  - grande nature
- **Eléments positifs :**
  - authenticité de la population
  - potentiel à développer
  - 60 % du territoire en cœur du Parc National
  - position géographique sur l'île
  - emplois et métiers à découvrir (artisanat)
  - sites extraordinaires (Grand étang, tunnel de lave…)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Image :

- **Perception :**
  - « loin », pas d'attractivité, ennui, il pleut (image véhiculée par les habitants, mais différente de celle des touristes)
  - manque d'activités
  - en réalité il pleut beaucoup moins, mais les services de la Météo ne jouent pas en faveur de l'activité touristique : pas de communication sur l'ensoleillement qui est bien réel
- **Décalage :**
  - sur l'image véhiculée (habitants / visiteurs)
  - étonnement des gens après la visite → belle découverte
  - manque d'image positive sur le territoire dû à :
    - un désistement des acteurs économiques
    - une méconnaissance du territoire de la part des décideurs
- **Comment mieux contribuer ?**
  - apprentissage de l'anglais
  - appropriation par la population (la micro-région est trop souvent vendue par des personnes qui ne la connaissent pas réellement, il faut que les habitants eux-mêmes vendent leur territoire)
  - mutation et continuité de l'action
  - associer les populations locales aux actions en faveur du tourisme (loisirs, activités …)
  - traiter du développement économique
  - avoir de l'opérationnalité
  - tendre vers une cohérence d'actions et de portage

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 2 : Offre et clientèle touristique

- **Avantages concurrentiels / complémentarité de l'offre :**
  - ouest surchargé par beaucoup de touristes / saturation du territoire → potentiel de progression
  - l'eau est à la fois un handicap et une source de richesse (cascade, bassins, eaux vives, flore/fruits)
  - sites et sentiers (tourisme de nature)
  - visite industrielle
  - cultures singulières (vanille,…)
  - Hell Bourg : un des sites les plus visités par les touristes
  - clivages entre les touristes et les locaux à l'époque : sentiment que les locaux étaient dépossédés de leur territoire, mis à l'écart dans la promotion de leur territoire (ex : lors de la création du label « plus beaux villages de France » à Hell-Bourg, la population ne s'est pas sentie intégrée). Aujourd'hui, la vision a changé : c'est le touriste qui amène l'activité économique
  - grands espaces naturels protégés
  - possibilité de baignade en plans d'eau
  - Mais : déficit d'aménagement, transport, signalétique, guidance

    → mettre en valeur ce que l'on a nous !
  - l'authenticité de l'est
- **Promesse de satisfaction :**
  - Authenticité, qualité, ne pas dénaturer la nature
  - culture « singulière » dans l'Est
  - développer l'hébergement et la restauration (en s'appuyant sur l'agro-tourisme)
- **Qui sont vos touristes ? Pourquoi viennent-ils ?**
  - recherche de nature, tranquillité, fraîcheur des hauts (tourisme local)
  - pour les gites et tables d'hôtes : 90 % d'européens et 10 % de locaux
  - Personnes aimant « bouger » et ayant une idée précise de ce qu'ils cherchent

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Quels enjeux pour l'offre ?**
  - problème de vente des produits de l'est ? (pas toujours bien vendus, notamment par les OT)
  - pérennité des structures
  - entretien et fonctionnement
  - focus sur l'initiative personnelle et privée
  - une offre présente mais à valoriser financièrement pour capter davantage de touristes auprès des réceptifs notamment pour mieux générer des nuitées
  - donner un cadre pour que chaque filière joue sa participation
  - prendre en compte l'ensemble des déficits
  - se faire « entendre » en termes de vente de prestations = assurer à l'Est la place qu'elle mérite au sein de la destination Réunion, une reconnaissance plus forte et affirmée

  Il est important que les Réunionnais ne se sentent pas délaissés.

  Comparaison d'un territoire avec une fracture sur le manque d'infrastructure (en être conscient)

- **Qui sont les concurrents ?**
  - ouest et sud, en interne à l'ile
  - Ile Maurice, pour la concurrence extérieure (en termes de communication balnéaire)
  - méconnaissance du territoire Est par l'IRT
  - concurrence interne très forte : cela interpelle fortement par rapport à la stratégie à bâtir et à mettre en œuvre
  - les associations para-municipales, notamment de l'Ouest, se positionnent en concurrents des prestataires touristiques
  - l'Est est absorbé dans le cadre de la communication globale sur la destination (les TO et les réceptifs ne vendent pas l'Est, du moins très peu)

- **Focus sur la :**
  - singularité créole
  - la culture de l'effort et l'intelligence collective

- **Ordre de priorité d'intervention filière et clientèle**

Est	Réunion
• Hébergement • Signalétique • Aménagement minimum des espaces naturels et publiques (ex toilette)	• Transport / acheminement • Professionnalisation des filières

→ Avoir un accueil global et partagé

1708

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 3 : L'organisation touristique locale

- **Des progrès en termes de coopération ?**

Pas de coopération public/privé très effective : exemple des associations qui ne sont pas suffisamment accompagnées dans leur démarche

  - des réponses trop ponctuelles, pas de pérennité dans les actions
  - faciliter les initiatives locales et les concrétiser (financement et accompagnement)
  - passer de l'idée à l'action
  - avoir une convergence de visions, avec une part revenant à chaque acteur

Exemple des dépôts sauvages : actions de la Cirest ou des communes ? Problématiques liées aux domaines d'interventions des collectivités (accentués par la loi NOTRe)

- **Des freins ?**
  - mille-feuille administratif
  - des politiques différentes selon les institutions
  - problème de représentativité : l'absence des professionnels pose question sur les prises de décision
  - problème de communication avec les acteurs – pas de synergie entre les différentes composantes de l'offre, et notamment sur les indicateurs d'évaluation
  - travail avec plusieurs ministères : multiplicité des lois...
  - travail avec la Région à déterminer (chef de file?)
  - on ne prend pas le temps de s'accorder
  - pas de vision commune, des cloisonnements

- **Méthodes :**
  - développer une culture touristique !
  - une vision partagée
  - clarifier le « qui fait quoi ? »
  - des objectifs clairement identifiés

// Autres éléments ressortis :

  - Sentiment d'un manque de concertation lors du précédent schéma en 2004
  - Sentiment de revenir sur des éléments déjà diagnostiqués lors du précédent schéma et non réglés

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Tables rondes du territoire Ouest : 19 octobre 2016

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants :28 – Animation : Dominique LECEA

Nom	Organisme
Christophe Adam	UMIH
Jean-François Bénard	Parc national
Thierry Boyer	TCO
Djémila Clain	Citron GALET
Guito Crescence	Ferme Crescence (accueil paysan) et Parc national
Gina Darie	TCO
Patrick Flores	Saint Paul - Elu
Yann Foucque	La villa Paille en Queue
Marion Grondin	Villa Rivière
Olivier Hoarau	Maire du Port et élu TCO
Teddy lafare Gangama	LANTANT Ponso
Carole Lallemand	Mairie de Saint-Paul (mission tourisme)
Emilie Lauret	Région Réunion - Service Tourisme
Jean-Jacques Lauret	Les Pieds dans l'Eau

Nom	Organisme
Cyrille Legorgeu	Villa Mascarine
Christian Loga	UHR - IRT
Nadira Maleck-Bertrand	OTI Ouest
Willy Moisson	GPMDLR
Régine Moutan Virin	Citron Galet
Séverine Nirlo	Région Réunion – DGA EE
Caroline Pain	IRT
Emmanuelle Payet	Région Réunion – Service Tourisme
Jean-Pierre Philippe	Région Réunion
Valérie Picard	Mairie de Saint Paul (direction Economie)
Nathalie Pitt	Jardin d'Eden
Pascal Teyssedre	Région Réunion – Service Tourisme
Rebecca Pleignet	Mairie du Port
Eric Wuillai	CBOT et Golf du Bassin Bleu

1711

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 1 : identité et image

Identité

- **Les traits :**
  - complet, attractif, leader (offre), diversité, station balnéaire
  - plage, vert, bleu, palette d'activités, offre d'hébergement
  - l'homme, l'histoire, berceau, patrimoine
  - lumière, climat, mer , lagon, Maïdo, Mafate, Hauts accessibles
  - savane
- **Différences :**
  - premier pilote de l'activité touristique, attractifs, sites et produits nombreux et diversifiés,
  - diversité de l'offre, vue d'ensemble, climat, lagon, zone touristique la plus structurée, à la fois espace rural et littoral balnéaire
  - Mafate, accueil croisière, pôle économique et industriel, agrotourisme
  - parapente
- **En commun :**
  - accueil chaleureux
- **Eléments positifs :**
  - plages, entrée Parc National, climat, diversité, offre complète
  - montagne, sites remarquables
  - accueil à la réunionnaise, le « bien vivre ensemble »
  - Caractère lié à l'aérien

Image :

- **Perception** :
  - recherche du contact
  - recherche de l'authenticité
  - propreté urbaine
  - condensé/quintessence des éléments/sens (air/feu/mer)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Perception avant	Perception après
• Petites routes • Pas de plages • Faune pauvre • Accueil pré-fabriqué • Image de « carte postale »	• Qualité des infrastructures • Plages / richesse de la faune marine • Qualité de vie et de paysage • Un accueil authentique du réunionnais / accessibilité de la population /Vivre ensemble • on est dans quelque chose qui a du sens

- **Décalage :**
  - le territoire est-il prêt à assumer sa responsabilité de territoire pionnier ? (zone d'accueil majeure servant de point de diffusion sur le reste du territoire + équilibre population résidente/touristes)
  - les touristes ne s'attendent pas à autant de modernité
  - fermeture des commerces le dimanche
  - déception relative à la station balnéaire de St Gilles (manque de dynamisme et d'authenticité)
  - manque d'aménagement touristique (sites sécurisés, espaces publics de qualité ...)
  - problème de circulation
  - croisière : décalage entre l'attente d'arriver à Saint Denis et celle d'arriver dans un Port marchand (quelle image vendue à bord?)

- **Comment mieux contribuer ?**

Le client a besoin d'être orienté :

  - par une signalétique appropriée
  - manque de transport (ex création de voies vélos en zone balnéaire)
  - « scénarisation » du territoire (avoir un « design » de territoire)
  - aménagement des espaces publics
  - station balnéaire de St Gilles doit servir de base de diffusion vers l'ensemble de l'ile
  - accent sur le patrimoine
  - développer la notion de « balcons » de l'ouest
  - soutenir la sécurisation de la baignade (des bassins de baignade généralisés sur l'ensemble du littoral Ouest ? accessibilité du bassin des Cormorans dans la Ravine Saint Gilles ...)
  - aménagements spécifiques pour l'accueil croisière

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 2 : Offre et clientèle touristique

Avantages concurrentiels	Complémentarité de l'offre
• Climat, concentration d'hébergements, plage, soleil , point de départ pour la découverte de l'ile (principal pole de séjour) • Offre culturelle, richesse patrimoniale (notamment historique = Ouest, « berceau » du peuplement de l'ile), diversité rurale, diversité de l'offre d'hébergement, pôle attractif pour les loisirs • offre de structures classées	• Plages, activités nautiques et plein air, mer (plongée), hélico • tourisme rural

- **Promesse de satisfaction :**
  - soleil et accueil
  - chaleur globale
  - authenticité
- **Qui sont vos touristes ? Pourquoi viennent-ils ?**
  - touristes locaux / tourisme social
  - extérieurs
  - touristes affinitaires
- **Quels enjeux pour l'offre ?**
  - développement des hauts, notamment des points de vue (balcons)
  - retombées économiques pour l'ensemble des prestataires
  - aménagement des espaces publics (St Gilles et St Paul)
  - difficultés pour les communes à supporter des investissements lourds et coûteux pour garantir un cadre/qualité de vie, indispensable à l'image/fonction touristique du territoire
  - mettre l'homme réunionnais au cœur de la démarche
  - faire de l'Ouest une « vraie » destination touristique
  - donner du sens au produit que l'on souhaite réellement pour l'Ouest : comment mettre en œuvre des outils pour concevoir des produits porteurs de sens, axés sur le tourisme d'expérience (développer par l'IRT), et jouer sur les fondamentaux de l'Ouest (climat, lumière, soleil …) que les autres territoires ont moins.
- **Quels sont les concurrents ?**
  - une concurrence internationale et extérieure
  - la micro-région Sud (en interne)
  - îles voisines

1714

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Ordre de priorité d'intervention filière**
  - croisière (une urgence) / offre congrès / APN / bien être-forme / culture et patrimoine / loisirs
  - équipement/aménagement des sites publiques, fluidité circulation + stationnement, signalétique
  - professionnalisation des acteurs et des filières
  - filière festive – événementiel (festivals …)
  - aménagement et accessibilité des sites naturels
  - gastronomie
  - hébergement de charme
  - identité
  - tourisme industriel

  « Top 5 » :

  - appropriation du tourisme par la population = définir un « fil conducteur » dans la place que doit occuper le réunionnais
  - accessibilité aérienne
  - hébergement conceptualisé
  - signalétique

// Atelier 3 : L'organisation touristique locale

- **Public/Privé travaillent-ils suffisamment ensemble ?**
  - partenaires/acteurs/professionnels trop formatés (ex : vision du tourisme autour notamment des grosses structures hôtelières)
  - revenir aux fondamentaux : quel type de touristes souhaite-t-on faire venir et comment chaque territoire doit travailler ensemble à cet effet + porter un message commun → avoir une réelle confrontation et une meilleure représentativité de chaque territoire
  - un OT pour les hauts uniquement ? Pour leur accorder plus de place
  - redonner une noblesse au territoire OUEST
  - problème du qui fait quoi aujourd'hui ? Qui a la compétence ?
  - différents niveaux d'instruction (complexité du mille-feuille administratif), problème de coordination
  - il y a une réelle volonté mais manque de ligne directrice et de chef d'orchestre / répartition des moyens (politique / stratégie touristique)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- problème de communication, circulation de l'info, manque d'échanges : nécessité de « discuter entre nous » et développer du « gagnant-gagnant»
- une tendance à intervenir dans une logique trop sectorielle alors que le tourisme constitue un écosystème, réclamant une approche globale et dans une logique de projet, avec un pilote. Exemple des actions du COST : c'est un outil intéressant mais pas de diffusion des fiches actions à l'ensemble des partenaires qui ne sont pas associés suffisamment
- sur le plan réglementaire, il faut regarder dans la loi ce qu'il est possible de faire, et non pas chercher ce qu'on doit interdire
- appropriation du tourisme par l'habitant – tourisme intégré - démarche participative - le rapport au territoire - la fierté du résident, sont primordiaux
- Parc National : favorable à une approche projet. Il souhaite être un partenaire en ouverture et non un partenaire arbitraire, du fait de « postures »
- les territoires offrent des singularités, pour autant il ne s'agit pas d'avoir une juxtaposition mais une unité pour le client qui cherche à comprendre le territoire visité et vivre une expérience. Cela n'est pas antinomique avec la centralité du Réunionnais « acteur du tourisme », au contraire ! C'est la où la culture créole a toute sa place.

- **Interrogation sur l'inscription à l'Unesco :**
  - Les valeurs universelles que représente l'inscription au Patrimoine mondial ne sont pas partagées dans son intégrité ; il n'y a pas eu d'appropriation collective du label UNESCO et Les Réunionnais n'y ont pas vu le côté positif. La déclinaison ne s'est pas donc pas faite en termes d'offre de produits, et il n'y a pas eu de retombées pour l'économie touristique.
  - Selon les opérateurs, ce label s'adresse surtout à des clientèles internationales et non nationales, qui y sont très sensibles ; or l'ile ne dispose pas de liaisons aériennes internationales afin de capter ces clientèles. En outre, Il a été souligné l'importance que les décideurs montrent une réelle volonté avec la mise en place de moyens et d'outils, et à travers un débat et une décision prise ensemble.
  - Le label UNESCO est un formidable levier ; il ne faut pas s'inscrire dans une démarche de renoncement.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Tables rondes du territoire Sud : 19 octobre 2016

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 33 – Animation : Dominique LECEA

Nom	Fonction
Pascal Arnould	ONF et U.T Sud Ouest
Yves Baret	Parc national
Mikael Jean Benard	SARL Atmosphère Pei
Aurélie Chane-To	IRT
Cécile Chong-Hong-Fong	ElliptiGo Réunion
Cédric Cuffit	Parc national
Jean-Daniel Collet	Mairie de Saint-Philippe
Sandrine Drache	Case Beauregard Petite Ile
Patricia Etheve-Charnay	Mairie de Petite Ile - Elue
Dominique D'Eurveilher	Mairie de l'Etang-Salé
Alain Faivre	ElliptiGO Réunion
Amandine Fos	Association Les Alizés du Cap de Terre-Sainte
Maud Frigerio	Cilaosa Parc Aventure
Dominique Guichon	Gite rural « Case Bel Air »
Christine et Florian Hoarau	Chambre d'hôte Petite Ile
Nathalie Hoarau	Saga du Rhum
Micheline Hoarau	CASUD
Laetitia Hoareau	Mairie Petite Ile
Louis Hoareau	Location « chez Amélie »
Clément Larrauri	Terres Australes et Antarctiques Française
Jean-Pierre Legras	DAE / Région
Laurent Lorion	CIVIS
Richard Marxer	Pinpin d'Amour (tables et chambres d'hôtes)
Annabelle Mir Beaudemoulin	OT Tampon
Lynthone Narinsamy	Couleurs K'fé
Olivier Nery	DSR
Emmanuelle Payet	Région – Service Tourisme
Patrice Peta	Palm Hôtel
Jessie Techer	Mairie Petite Ile
Pascal Teyssedre	Région
Jean-Louis Turpin	Fleurépiss' meublé
Marie-Marthe Turpin	Fleurépiss' meublé
Amine Valy	CASUD

1718

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 1 : identité et image

Identité

- **Les traits :**
  - volcan (lave, socle basaltique), côté vent, compromis plage/montagne/urbanisme
  - peuplement, forte présence agricole, rencontre du volcan avec le littoral, l'humain (accueil, paysannerie, simplicité, rythme de vie), dépaysement après avoir passé St Pierre
  - typique, gastronomie, épices, valeurs, accueil chaleureux, label UNESCO
  - Sud sauvage (côté authentique de l'île), termes « mer cassé », agrotourisme (palmiste, vacoa, vanille)
  - mosaïque de territoires dans le Sud.
- **Différences :**
  - + de nature
  - une autre façon de faire du tourisme = recherche de découverte
  - accueil « chez l'habitant »
- **Eléments positifs :**
  - le Sud est une destination en soit, avec St Pierre : à la croisée des directions ; une capitale dans une destination ; tous les atouts d'une « destination dans une destination »

Image idéale :

- **Que le temps se fige = que l'identité propre au territoire demeure**
- **Décalage :**
  - grosse pression démographique qui peut menacer l'intégrité du Sud : une évolution du territoire qui se modernise trop… Vers où va-t-on ? « ça effraie », d'ou la nécessité de contrôler, de maitriser
  - image de calme, mais beaucoup d'embouteillages (d'où l'importance de venir à l'écotourisme)
  - signalétique
  - ces constats relèvent avant tout du cadre de vie qu'il faut préserver, et pas spécifiquement du tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 2 : Offre et clientèle touristique

- acquérir le « réflexe tourisme », être volontaire
- être innovant et toujours dans l'action pour se régénérer,
- importance de l'esthétisme des lieux (qui n'est plus forcément perçu)
- « silver economy »

- **Avantages concurrentiels**
  - Distinction d'un territoire sauvage et authentique
  - Complémentarité et variété des sites sur un même territoire, restreint
  - Proximité littoral / hauts (très haut) = passer de l'un à l'autre rapidement
  - Destination complète (« Grand Sud » de La Réunion)
  - le sud c'est toujours la Réunion alors que d'autres territoires ont perdu de l'authenticité (dû à la pression foncière en particulier)
  - Toutes les gammes d'hébergement
  - Dimension spirituelle de Cilaos

- **Promesse de satisfaction :**
  - « vivre une expérience »
  - Sud = berceau de la « civilisation créole »
  - Miser sur la qualité de services
  - Sérénité du Sud

- **Qui sont vos touristes ?**
  - pas de véritable ciblage des clientèles
  - beaucoup de touristes locaux et affinitaires.
  - à la recherche d'un terroir
  - qualité de l'accueil

- **Quels enjeux pour l'offre ?**
  - La préserver
  - Offrir au maximum de touristes

- **Qui sont les concurrents ?**
  - aucun, car il n'y a pas matière à être concurrents → plutôt une comparaison
  - il y a assez de filières sur le territoire Sud
  - il est important que chaque territoire ne se laisse pas aveugler par ce qui se fait ailleurs.
  - éviter de faire ce que fait Maurice car la Réunion possède des richesses uniques : vanille, lentille de Cilaos. Chaque territoire a une épice / un atout qu'il peut mettre en valeur

1720

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Ordre de priorité d'intervention filière**
  - balnéaire (car focalisation sur l'ouest)
  - produits identitaires
  - congrès et séminaires
  - activités / découvertes / APN
  - produits identitaires
  - gastronomie / produits du terroir
  - forme et bien être
  - événementiel
- **Quel marché ?**
  - marché réunionnais
  - séniors actifs
  - familles
  - les « tribus »

  Qui reconquérir ? Les Métropolitains car ont tendance à véhiculer une image qui nuit à la destination (suite aux attaques de requins)
- **Axes d'intervention :**
  - fluidité de circulation et de stationnement
  - restauration
  - communication et promotion
  - signalétique
  - professionnalisation
  - accessibilité aux sites
  - capter les touristes qui ont trop tendance à passer uniquement par le Sud (activités de loisirs)
  - hébergement : diversifier l'offre

// Atelier 3 : L'organisation touristique locale

- **Public/Privé travaillent-ils suffisamment ensemble ?**
  - beaucoup trop d'interlocuteurs / « mille feuille » : un « enfer » pour avoir un chef d'orchestre.
  - il y a des volontés mais manque de lisibilité, de leadership et d'ingénierie
  - exemple du sentier littoral : plusieurs responsables
  - leader : IRT ? Région ? Qui porte le projet ?
  - cf. loi NOTRe : de nouveaux objectifs et domaines d'actions pour la CIVIS et CASUD mais difficile de les appliquer.

  → donner de la clarté au mille-feuille administratif

1721

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- au niveau des partenaires, ressenti d'une bonne concertation mais difficultés à savoir qui fait quoi ? Et pourquoi ça n'avance pas ?
- il s'agirait de donner plus de transparence et d'aider à assurer plus de lisibilité aux compétences de chacun

- **Outils et méthodes ?**
  - implication nécessaire des prestataires pour mieux comprendre et fédérer
  - nécessité de mutualiser les forces autour d'une logique de projet, pour ceux qui veulent s'impliquer
  - fluidifier l'information aux touristes
  - avoir un seul référent dans toute la chaine
  - avoir des représentants définis
  - utiliser l'outil NTIC
  - développer une communication institutionnelle plus dynamique

  → apporter un organigramme défini.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Tables rondes du territoire Nord : 20 octobre 2016

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 12 – Animation : Dominique LECEA

Nom	Organisme
Nadine Armoet	Mairie de Sainte Suzanne
Valérie Billaud	Région – Service Tourisme
Philippe Doki-Thonon	Restaurant Le Roland Garros et UMIH
Christine Duchemannn	Parc national
Michel Hirigoyen	Hôtel Bellepierre
Patrick Hoarau	IRT
Jean-Paul Lefevre	CINOR - DGADAT
Aurore Laurent	OTI Nord
Emilie Lauret	Région Réunion, service tourisme
Jean-Michel de Lort	Gites Augo
Willy Maillot	Parc national
Pascal Teyssedre	Région Réunion – Service Tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 1 : identité et image

Identité

- **Les traits :**
  - présence forte de Saint Denis, capitale administrative
  - porte d'entrée et de sortie principale (présence aéroport)
  - diversité territoriale (hauts ruraux, vie urbaine, littorale)
  - agglomération
  - contraste hauts/bas
  - gros bassin de population
  - bâtiments historiques/architecture/patrimoine
  - espèces endémiques spécifiques
- **Différences :**
  - tourisme d'affaire majoritaire
  - biodiversité spécifique
  - économie industrielle et tertiaire
  - micro-climat
  - singularité plurielle
  - présence d'un aéroport
- **En commun :**
  - unité dans la diversité
  - culture métissée
  - bas et hauts (accès rapide)
- **2/3 éléments positifs :**
  - centre historique / rue piétonne (mais gagnerait à être mieux mise en valeur)
  - passage rapide de la ville au milieu rural
  - gastronomie = identité culinaire avec des produits de qualité
  - « gros » équipements socio-économiques
  - port de Plaisance
  - offre d'hébergement diversifiée
  - aéroport
  - proximité d'espaces de loisirs (golf, aire de pique-nique...)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Mais : Sainte Marie et Sainte Suzanne (plus calme) sont cachées/éclipsées par Saint Denis.

Est-ce-que Saint Denis est une destination touristique ? Appréciation mitigée :

- ville de passage
- lieu d'hébergement en début et en fin de séjour (pour le marché, le shopping …) ; or la ville a un intérêt touristique certain

Image :

- dans l'imaginaire des clientèles : avant le départ : la Réunion = destination tropicale/ St Denis = capitale exotique – sur place et après le séjour : capitale trop européanisée, trop urbanisée
- beaux musées, belles cases créoles (cf. « succès des journées du patrimoine »)
- Ste Suzanne et Ste Marie : belles propriétés sucrières / demeures de maître, il y a des choses à faire et à voir (le visiteur s'en rend compte une fois sur place)
- d'une façon générale, le Nord est perçu comme manquant d'hébergement dans sa partie Est
- St Denis ne joue pas également son autre aspect : moderne/contemporain (architecture atypique ...)

- **Décalage :**
  - pas de dépaysement à l'arrivée à l'aéroport et jusqu'à l'arrivée sur St-Denis : ne correspond pas aux attentes des visiteurs (pas l'impression d'arriver dans une île tropicale avec toutes ses richesses, comme ils se l'ont imaginé)
  - l'urbain n'est pas « sexy » hormis quelques éléments patrimoniaux et pas du tout en adéquation avec les atouts de l'ile
  - trouver le bon équilibre entre infrastructures et dépaysement
  - embouteillage, importants problèmes de stationnement
  - difficultés pour St Denis de combiner les fonctions de capitale, et touristiques en même temps
  - St Denis est à la fois une capitale « d'affaires » et une « porte du Parc national » avec le village du Brûlé

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

A retenir :

- l'image donnée à l'arrivée des visiteurs est primordiale : dès l'aéroport, nécessité d'une mise en scène et d'un environnement de grande qualité assurant à l'ile son image d'ile tropicale (être au RDV de la promesse), choyer l'accueil et le départ au niveau de l'aéroport (il faut rester sur une bonne impression) → donner à voir l'identité de la Réunion à l'aéroport, développer l'offre
- combiner à Saint-Denis esthétisme des lieux / loisirs / tourisme
- donner envie de consommer cet espace urbain / de le « vendre »
- important de respecter les traditions et la gastronomie
- meilleure contribution à l'image :
  - effort à faire par les collectivités pour l'entretien/la propreté (déchets, espaces publics …), la mise en valeur du patrimoine / fleurissement des abords de route...
  - appropriation de la population

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 2 : Offre et clientèle touristique

- Multitude d'offres diffuses, pas segmentées : pas de visibilité pour faire ressortir les « pépites » du territoire, trop noyées dans l'offre au final
- croisière : c'est un atout pour le Nord, car en visitant ce territoire le croisiériste peut découvrir les différentes facettes de l'ile / vision globale de La Réunion, sur un même espace et en un temps restreint (les hauts, l'histoire …)
- la partie Est du Nord = de grands espaces,
- manque une zone balnéaire malgré un patrimoine important
- tourisme médical à développer

Avantages concurrentiels	Complémentarité de l'offre
• Porte entrée du Parc national au Brûlé + présence oiseau endémique le « Tuit-Tuit » • Passage obligatoire par le Nord (aéroport) = des flux « naturels » à capter et à fixer plus durablement • Projet autour du bien être en tirant profit du projet de SWACH • Port de plaisance avec une offre pour les touristes (Sainte-Marie)	• Capital historique → tourisme culturel

- **Promesse de satisfaction :**
  - manque d'animation
  - mise en tourisme des lieux
  - restauration / gastronomie
  - un « fil conducteur » qui se décline comme suit : St Denis : culture-patrimoine / Ste Suzanne : thème de l'eau / Ste Marie : la nature
- **Qui sont vos touristes ? Pourquoi viennent-ils ?**
  - tourisme d'affaires
  - tourisme culturel
  - clientèle métropolitaine surtout
- **Quels enjeux pour l'offre ?**
  - revaloriser la filière golf
  - développer une offre nature de qualité
  - capter et garder le tourisme : ne pas avoir qu'une clientèle de passage
  - appropriation de l'activité touristique par les commerces, notamment par les heures d'ouverture
  - mettre en valeur les écarts
  - beaucoup de petits acteurs mais pas de cohérence dans la commercialisation de leurs produits (le client ne comprend pas / ne s'y retrouve pas)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Les freins**
  - pas d'actions mutualisées
  - nécessité d'une orientation claire / 1 cadre d'intervention commun
  - nécessité d'avoir 1 élu « porteur » de la stratégie touristique et légitimé
  - il faut « trancher »/arbitrer/décider (la loi Notre est le moment approprié pour clarifier l'action)
  - meilleure coordination entre la stratégie supra et la promotion locale au sein de chaque territoire
- **Qui sont les concurrents ?**
  - image idyllique qui nuit au Nord
  - plages de l'Ouest et la nature dans l'Est
  - complémentarité au niveau local avec les autres micro-régions, mais plutôt concurrence par les îles voisines (coût du travail différent dont différence de qualité)
- **Ordre de priorité filière**
  - le nord s'inscrit dans un « profil » Réunionnais
  - à mettre sur le « podium » : culture, des patrimoines / congrès, affaires, évènementiels / gastronomie, forme-bien être et APN-sports
- **Quel marché ?**
  - Réunionnais
  - Iles Vanille
  - métropole
  - clientèle internationales
  - groupes/clientèle affaires
  - famille
  - Affaires

  « Nous ne sommes pas suffisamment bons aujourd'hui pour nous permettre de segmenter la clientèle, donc on les prends tous... »
- **Axes d'intervention**

  <u>« le top 5 »</u>
  - circulation, fluidité, stationnement
  - signalétique
  - aménagement des espaces publics / sites touristiques / espaces naturels (notamment les points de vue)
  - professionnalisation
  - les collectivités doivent créer les conditions nécessaires pour accompagner les projets privés, par leur politique d'aménagement (abords des hôtels, des routes …)

1729

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Atelier 3 : L'organisation touristique locale

- Nécessité d'une stratégie définie par la Région, avec la représentativité des territoires, et dont découleraient les politiques touristiques des intercommunalités
- Mieux utiliser les outils à disposition tels que l'IRT (qui a défini le marketing de la destination) meilleure coordination avec les OT qui doivent mettre en œuvre sur leur territoire les éléments de stratégie
- Avoir un réseau d'acteurs et d'experts et en premier lieu la population > 850 000 Réunionnais = 850 000 spécialistes du Tourisme
- On ne travaille pas assez ensemble :
  - frein politique
  - fonctionnement institutionnel
  - une action identique mais menée à différents niveaux
  - nécessité d'avoir un vrai délégué au tourisme dans chaque collectivité.
- Beaucoup de documents sans que l'opérationnel ne soit présent -> savoir qui fait quoi et s'en tenir au SDATR une fois validé
- Nécessité d'une interdépendance entre les différents acteurs :
  - 1 maille politique : Région (qui pose le cadre général) + les intercommunalités
  - 1 maille technique : IRT (« bras armé de la Région ») + les OT – FRT (actions sur les territoires)
  - le réseau des professionnels

1730

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Compte rendu des tables rondes thématiques du 15, 16 et 17 novembre 2016





12 décembre 2016

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Sommaire

Préambule

Tables rondes

Suite de la démarche

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Préambule

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Où en sommes-nous?

Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (S.D.A.T.R)

Phase 1 - État des lieux et actualisation du diagnostic

1 – Lancement, visites et entretiens
- Lancement de la mission, analyse doc, finalisation de la méthodologie de management de la concertation
- Visites et entretiens avec les acteurs de la filière
- Enquête externe
- Enquête locale

2 – Analyse du territoire et enjeux touristiques
- Concertation : tables rondes
- Analyse de l'activité touristique du territoire, évaluative et prospective

3 – Analyse comparative (benchmark) avec des territoires comparables

4 – Actualisation du diagnostic

lancement — *ateliers/ entretiens* — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport intermédiaire*

Phase 2 - Mise en perspective et référentiel cadre

1 – Positionnement et stratégie
- Définition du positionnement
- Séminaire participatif
- Axes stratégiques

2 – Définition du Plan d'actions

3 – Boite à outils d'animation, pilotage et évaluation

4– Assises du Tourisme

ateliers/ entretiens — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport final* — *assises du tourisme*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

5 tables rondes thématiques

Dates	Thématiques
15 novembre après-midi	**« Un marketing de destination à clarifier et dynamiser »** Thèmes abordés : Identité-positionnement-cibles marchés-stratégie
16 novembre matin	**« Les filières et la chaîne de services : avantages concurrentiels à développer et faiblesses à travailler »** Thèmes abordés : les filières (« valeurs sûres » « potentielles de développement » « d'appui » dont un focus sur les croisières, APN, MICE, Hébergement) et les « maillons de l'écosystème » (dont l'aérien et les transports)
16 novembre après-midi	**« Aménagement touristique et territoires : contraintes et perspectives »** Thèmes abordés : la réflexion sur la planification des espaces, les zones prioritaires d'aménagement, les contraintes réglementaires, les possibilités de combinaison de modèles de développement selon secteur (littoral, mi pentes, les Hauts, urbain), les cohérences à établir avec outils de planification et les « doctrines » (par ex PN)
17 novembre matin	**« Gouvernance et pilotage touristique : un modèle à ré inventer »** Thèmes abordés : la clarification des missions et du qui fait quoi avec qui ?, de l'observation et évaluation, du pilotage, de l'ingénierie de projet et de suivi
17 novembre après-midi	**« Compétences et formation, au cœur du projet »** Thèmes abordés : l'adéquation entre besoins/ressources/outils et dispositifs (dont le digital)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Table ronde n°1 :
Un marketing de destination à clarifier et dynamiser

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 28 – animation : D. LECEA – O. PETIT

Nom	Organisme
Christophe Adam	LUX RESORTS
Pierre-Alexis Barde	Ordre International des Disciples d'Auguste Escoffier
Philippe Clain	SGH
Eline Cheung	Conseil Départemental Mission tourisme
Maricica Cojocaru	Conseil régional
Cédric Cuffit	Parc national de la Réunion
Philippe Doki-Thonon	CESER
Colette Fruteau	FRT
Martine Hoarau	OTI EST
Micheline Hoarau	CASUD
Lucas Latchoumaya	Mairie de Saint Paul
Emilie Lauret	Région Réunion, service Tourisme
Christian Loga	Lodge R. Tamarin ; UHR ; IRT
Nadira Maleck-Bertrand	OTI Ouest
Olivier Néry	OTI Destination Sud Réunion

Nom	Organisme
Emmanuelle Payet	Région - service Tourisme
Julie Pierron	Résidence Archipel + UHR
Natacha Provensal	Direction Affaires culturelles Océan Indien
Emmanuel Robert	IRT
J. Bernard Robert	Y.R.S Travel
Véronique Savaranin	Mairie de La Possession
Rose Sham	YRS Travel
Elodie Terral	IRT
Jean-Jacques Tomasini	Préfecture - SGAR
Frédéric Touzet	Territoire de la Côte Ouest
Frédéric Vavelin	OTI Destination Sud Réunion
Christian Wolff	Côté Sun Hôtels
Pascal Teyssedre	Région - service Tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Compte rendu de la table ronde n°1

// 1 - Evaluation des performances des dispositifs marketing

L'évolution globale des dispositifs marketing fait ressortir une appréciation globalement moyenne mais en notant une progression.

--	-	+	++
1	13	11	0

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 2 – Maillons forts et faibles de la chaîne marketing

- Les points clés sont les suivants:

00	Fort	Faible
Produit	+++ Diversité et qualité	+
Prix	++	+++ aérien
Promotion		+++ Manque de visibilité et de constance
Place	++ De réels atouts (UNESCO)	
Process		++ Organisation en mille-feuilles
Performances		++ médiocre
People	++++ Accueil des Réunionnais	+ Manque de formation

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Les résultats par groupes sont les suivants :

T1

Maillons forts	Maillons faibles
• people : accueil convivial • plus d'acteurs du tourisme / formation	

T2

Maillons forts	Maillons faibles
• les Réunionnais sont actifs • produit : sa diversité	• prix de l'aérien - performances médiocres • promotion

T3

Maillons forts	Maillons faibles
	• bon produit mais mal pourvu • promotion mal conçue • qualité du ciblage

T4

Maillons forts	Maillons faibles
• les Réunionnais • place : diversité et sites inscrits à l'UNESCO • prix de l'hébergement	• prix de l'aérien et des taxis : transports • performances médiocres • produit souvent défaillant • la promotion manque de clarté • process : qui fait quoi ? pour qui ? à clarifier

T5

Maillons forts	Maillons faibles
• produit : sa diversité et sa qualité • prix de l'hébergement • place • les Réunionnais	• promotion manque de constance • process • performances • prix de l'aérien • trop « français »

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 3 – Positionnement prix

- L'Ile de la Réunion ressort des différents groupes comme une destination plutôt chère.
- Mais cette appréciation est précisée ou pondérée comme suit :
  - Destination chère principalement via son accès aérien (T2, T4 et T5)
  - Les tarifs sont globalement acceptables mais le rapport qualité prix n'est pas à la hauteur (groupe T3)
  - Le prix plus cher que dans d'autres destinations concurrentes se justifie par une sécurité et qualité supérieure (groupe T2)

// 4 – Tops / Flops

	TOPS	FLOPS
T1	• Sites classés à l'UNESCO • Nature riche	• Conditions de circulation • Signalétique
T2	• UNESCO	• Mauvaise utilisation du label UNESCO • aménagement des sites • Crise
T3	• Offre d'activités en pleine nature • Eruptions volcaniques	• Baignade restreinte : requins • Communication : crise
T4	• Evénementiel • Eclipse, nature	• Communication de crise • Gouvernance
T5	• Résilience à la crise (aides) • 2011 : nouveaux dispositifs d'aides • Nouvelles compagnies aériennes • Label UNESCO	• Gouvernance passée • Gestion de la crise des requins • Déréglementation aérienne • Echec des compagnies aériennes • Mauvaise utilisation du label UNESCO • Pierrefonds

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 5 - En quoi la concurrence est-elle meilleure ?

- Les éléments qui ressortent le plus parmi les groupes sont :
  - L'accessibilité aérienne
  - La maîtrise des langues des touristes (notamment l'anglais)
- La gestion de la communication de crise revient ensuite dans deux groupes.
- Enfin les autres éléments cités sont :
  - Le ciblage de la communication
  - L'attractivité
  - La diversification
  - La qualité des portes d'entrées de l'île
  - L'innovation
  - La priorité donnée au tourisme
  - La rapidité des process et mise en œuvre (liée à la gouvernance)

// 6 - Iles Vanille

- Les Iles Vanille ressortent globalement comme une opportunité pour :
  - Affirmer le positionnement de / différencier la Réunion (évoquer par 3 groupes)
  - Développer les croisières (évoqué par 2 groupes)
  - Renforcer les combinés (80 000 actuellement)
  - Renforcer l'aérien par des partenariats
  - Pousser les offres commerciales
- Cependant :
  - des interrogations demeurent
  - La visibilité des îles Vanille resterait limitée
  - l'efficience du pass avion est mise en question

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 7 – Eléments de différenciation

- le **cadre naturel** (UNESCO, volcan) revient dans 4 groupes (en intégrant les activités de pleine nature qu'il permet)
- Le **vivre-ensemble** (métissage) est plébiscité par 3 groupes.
- La sécurité et qualité sanitaire tout comme les riches expériences à vivre ressortent dans 2 groupes.
- Les autres marqueurs positifs cités sont le patrimoine culturel, la gastronomie et le terroir

// 8 - Cibles

Concernant les cibles prioritaires, les différents groupes ont raisonné selon des approches complémentaires :

- **T1**
  - Aventuriers actifs 400.000
  - Opportunistes **affinitaires** 400.000
  - MICE (métropole, Afrique du sud)
- **T2**
  - Partir des réalités de marché : ex aérien cher -> impose CSP +
  - Quelles évolutions possibles ?
- **T3**
  - Petits groupes d'amis
  - Famille / tribus (familles recomposées)
- **T4**
  - L'offre hébergement a besoin d'être adaptée
  - Marchés locaux et émergents
  - Tourisme local à reconquérir
  - Fidélisation **affinitaire**
- **T5**
  - Cibles Europe et Réunion : célibataires, couples – Cher pour les familles
  - Aventuriers actifs
  - CSP +

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Table ronde n°2 :
Les filières et la chaîne de services : avantages concurrentiels à développer et faiblesses à travailler

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 36 – animation : D. LECEA – O. PETIT

Nom	Organisme
Christophe Adam	LUX RESORTS
Stéphane André	ILOP Evènements-CBOT
Marie-André Anthony	AFPAR
Gérard Argien	FRT
Pierre Barde	Ordre International des Disciples d'Auguste Escoffier
Maurice Cerisola	Réunion Economique
Philippe Clain	Secrétariat Général des Hauts
Maricica Cojocaru	Région Réunion
Frédéric Corion	Nexa
Philippe Doki-Thounon	CESER
Willy Etheve	IRT
Colette Fruteau	FRT
Bilgis Gany	Région – GU Tourisme
Catherine Glavnik	OTI Nord
Fabrice Grondin	Aéroport Roland Garros
Daniel Grosset	Département / DAEE
Sébastien Guiltat	Commune de Saint Paul
Clency Henriette	Région DADT
Guillaume Hoareau	Région Réunion (Direction Aménagement et Développement du Territoire)

Nom	Organisme
Maria Jacques	Association « Jardins Créoles »
Gilles Lajoie	Université de La Réunion – Conseil académique
Lucas Latchoumaya	Mairie de Saint Paul Culture – patrimoine VAH
Emilie Lauret	Région – service Tourisme
Solange Le Buffe	RECTORAT de La Réunion
Frédéric Lorion	Nexa
Nadira Maleck-Bertrand	OTI Ouest
Bruno Oudart	S.G.H
Valérie Picard	TCO
Marie-Angèle Rabaneda	Région – Direction de la Culture et du Patrimoine
Véronique Savaranin	Mairie de la Possession – Directrice valorisation locale et régionale
Jean-Jacques Tomasini	Préfecture - SGAR
Frédéric Touzet	TCO
Donathan Venerosy	Région Réunion - DADT
Séverine Virapin	OTI Est
Pascal Viroleau	Iles Vanilles
Stéphan Ulliac	IRT

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Compte rendu

// 1 - Comment caractériseriez-vous la chaine de services tourisme de La Réunion?

L'évaluation est majoritairement négative sans être très négative.

--	-	+	++
3	21	6	0

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 2 – Selon vous, cette chaîne de services est-elle optimale pour le développement de la Destination touristique de La Réunion?

- **T1**
  - **Premier maillon faible : la promesse client (quelle est-elle ?)**
  - Transport sur l'île
  - **Transport aérien : faire en sorte d'avoir une stratégie de développement du tourisme (réceptif) et non pas uniquement émettrice (vacances pour les réunionnais)**
- **T2**
  - Opposition petite structure et grandes structures
  - **Question de la qualité et de la professionnalisation**
  - **Pratique des langues limitées**
  - Cloisonnement fort
- **T3**
  - Cloisonnement de la chaine de services
  - Premier maillon faible : la promesse client (quelle est-elle ?)
  - **Transport aérien – coût – qualité modularité avec les services externes**
  - Culture touristique à diffuser dans la population
  - **Offre atomisée qui pénalise la lisibilité et les interactions entre les maillons de la chaîne**
- **T4**
  - Travail cloisonné – lien fragile
  - **Mille-feuille de la gouvernance impacte la communication et l'efficacité**
  - Chaîne se travaille par affinité mais pas organisée. **Qui sont les points fédérateurs ?**
- **T5**
  - **Un seul maillon faible peut fragiliser la chaine de service.**
  - **Lien entre les maillons fragile**
  - Transport : aérien, transport en commun
  - Réunionnais pas toujours sensibilisés au tourisme

➔ Il ressort un **manque global de liens entre les maillons** de la chaîne ainsi que les **maillons faibles de l'aérien et des transports**.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 3 - Comment caractériseriez-vous la chaine de services tourisme de La Réunion?

	Valeurs sures	A consolider	Emergente
Nature/paysages	XXXXX		
Culture et Patrimoine	XX	XXX	
Congrès – Affaires			XXX
Découverte économique			X
Activités de Pleine Nature (dont notamment randonnée et trekking)	XXXX	XX	
Balnéaire		XXX	
Croisières			XXXX
Festive et événementielle		X	XXX
Gastronomie	XX	XX	
Produits identitaires		XXX	
Agritourisme		X	X
Forme et bien-être			XXX
Sports		X	X
Autres		Jardins	

- *« valeurs sûres à renforcer »,*
- *« appuis à consolider »,*
- *« filières émergentes à dynamiser »*

- **Remarques :**
  - Il ne faut pas cloisonner les activités touristiques
  - Mais : attention il faut faire des choix
  - Les réunionnais doivent s'approprier le tourisme
  - **Question de la gouvernance est majeure pour arbitrer et prioriser**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 4 - Focus sur : les activités de pleine nature

- **Qui pilote ?** (CD qui mène actuellement un schéma sur la question ou le CR?) **Elément déterminant pour déterminer une stratégie, donner les orientations à mettre en œuvre et fédérer.**
- Capitaliser sur le Grand Raid et activités de pleine nature :
  - Valoriser l'image
  - Réaliser de plus petits trails toute l'année
  - Cibler les trentenaires actifs
- Mais pas de mise en marché efficace ; par exemple, les raids à Maurice sont beaucoup moins intéressants mais bien mieux marketés

// 5 – Focus : La croisière

- Problématique de gouvernance
- Objectifs peu clairs
- Qualité de l'accueil (infrastructures) clairement mauvaise, qualité de services quasi inexistante

// 6 – Focus : Hébergement

- **Besoin de montée en gamme**
- **Vigilance sur l'ubérisation :**
  - Pas de gouvernance mais intérêts particuliers
  - Développement de l'offre
  - Risque de déstabiliser le marché de l'hébergement marchand si celui-ci ne s'organise pas
- **Marque : nécessité d'attirer** des **marques hôtelières pour** donner **une réelle visibilité** à la destination
- Constat sur la problématique de l'**atomisation des acteurs qui pénalise la lisibilité du marché et sa visibilité sur les marchés émetteurs** (surtout vis-à-vis de la concurrence)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Table ronde n°3 : Aménagement touristique et territoires : contraintes et perspectives

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 37 – animation : D. LECEA – O. PETIT

Nom	Organisme
Christophe Adam	LUX RESORTS UMIH
M. Barde Pierre	OiDAE.OI
Thierry Boyer	TCO
Emmanuel Braun	Parc national de La Réunion
Philippe Clain	S.G.H
Suzanne Clément	Maison du Tourisme du Sud Sauvage
Maricica Cojocaru	Région Réunion
Philippe Doki-Thonon	CESER
J.L. Grandvaux	Etablissement Public Foncier de la Réunion
Daniella Grosset	Département / DAEE
Colette Fruteau	FRT
Eric Heckmann	MTSS
Clency Henriette	Région DADT
Guillaume Hoareau	Région Réunion CDADT
Maria Jacques	Association « Jardins Créoles »
Yannis Jogama	SGH
Gilles Lajoie	Université de La Réunion-Conseil académique
Jean-Paul Lefevre	CINOR DGA DAT

Nom	Organisme
Laurent Lorion	CIVIS
Joël Maitre d'Hôtel	DAC – OI pôle patrimoines
Nicolas Miramond	ONF
Marie-France Navar	MTSS
Valérie Picard	TCO
Anthony Rasolohery	Région Réunion - DADT
Aurélie Rigal	AGORAH
Frédéric Rousset	AFPAR
Ludivine Rouxel	SPL Maraina
Frédéric Touzet	TCO
Benoit Truon	Région – GU FEDER
Stéphan Ulliac	IRT
Ulrick Valliemin	CIVIS
Amine Valy	CASUD
Jonathan Venerosy	Région Réunion - DADT
Séverine Virapin	OTI EST
Christian Wolff	Coté Sun Hôtels VHR
Eric Wuillai	CBO Territoire
Pascal Teyssedre	Région - service Tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 1 - L'aménagement du territoire est-il optimal pour le développement du tourisme?

L'évaluation est majoritairement négative sans être très négative.

--	-	+	++
1	29	9	0

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 2 – Vous diriez que les espaces d'usage touristique actuels :

- **Ont été bien pensés et correspondent aux besoins ?**
- **Comportent des erreurs de planification qui limitent le développement ?**
- **Contraignent l'initiative publique et privée ?**

- **T1**
  - **Aménagement touristique ancien décorrélé des attentes actuelles**
  - Anarchie du développement – pas d'inscription dans le temps – vision court terme
  - Complexité et lisibilité compliquée de certains espaces en matière d'aménagement
  - **Question des bassins de baignades obsolètes et trop petits (pas assez nombreux)**
- **T2**
  - Fortes avancées dans le passé mais contexte plus adapté – figé
  - Manque de **signalétique** / liaison entre sites
  - Protection vs développement est un sujet qui nécessite un arbitrage
  - Aménagement est une chose mais gestion et animation des sites sont nécessaires
- **T3**
  - Aménagement ancien non repensé, question de l'inscription dans le temps
  - Planification manque de cohérence/lisibilité – fonctionnalité discutable
  - **Règlements très contraignants pouvant entraver les initiatives tant publiques que privées**
- **T4**
  - Choses bien pensées à l'origine mais datées et plus adaptée
  - **Déficit de planification : doter des sites stratégiques pour penser le développement à long terme (ex. Bellecombe) - prioriser**
  - Contrainte économique et flux
- **T5**
  - Aménagement ancien non repensé, question de l'inscription dans le temps
  - Choix de privilégier le privé vs le public
  - **Anarchie architecturale sans logique urbaine**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Question des aménagements sur certains sites (sanitaires, accueil, etc.)
- Impact sur l'équilibre économique
- Question des bassins de baignades obsolètes et trop petits (pas assez nombreux)

➔ **Deux principaux points** ressortent :

- Tout d'abord la question de la gestion, de l'animation et de l'entretien des espaces une fois les aménagements effectués
- Ensuite l'arbitrage entre protection et développement

// 3 – Sur quels secteurs « joyaux » doit-on être intransigeant en terme d'aménagement, pour empêcher la banalisation?

- **T1**
  - Joyaux : **Cœur de parc, lagon**, Hauts
  - **Conserver un caractère Créole pour les Hauts**
  - Banalisation touche une partie de l'île et les zones inter-joyaux ont perdu de leur intérêt
- **T2**
  - Joyaux : Lagon, réserve marine, piton et cirque volcan patrimoine historique
  - **Intransigeant ne veut pas dire absence de développement mais vigilance et respect du cadre**
- **T3**
  - Joyaux : Lagon, réserve marine, pitons et cirques, volcan, patrimoine historique
  - Aller vers HQE

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **T4**
  - Joyaux : Lagon, réserve marine, pitons et cirques volcan, patrimoine historique
  - **Aller au-delà de la contemplation : aménager, faire consommer, mettre en tourisme intelligemment/ qualitativement**
  - Parallèle avec des sites anglo-saxons (ex Grand Canyon)
  - **Il y a de la marge sur le développement des flux sous réserve d'une gestion des flux**
- **T5**
  - Préserver les joyaux mais permettre un développement économique sous réserve d'une contrainte pour viser l'excellence

➔ Il y a globalement un consensus pour classer le lagon, la réserve marine et le « bien » inscrit à l'UNESCO (cœur du Parc national) comme des joyaux à préserver. Mais cela ne signifie pas l'absence de développement et mise en tourisme.

// 4 – Pour favoriser le développement touristique tout en préservant la ressource, faut-il :

- **Limiter la fréquentation maximale instantanée de l'Ile ?**
  - Considérer également la clientèle réunionnaise
  - Oui : lisser les flux pour maintenir la qualité (comment ?)
  - **Non : loin de la saturation (plusieurs réponses), mais gérer le flux**
- **Limiter la fréquentation de certaines zones ?**
  - **Limitation de certaines zones : non mais organiser (parking, notamment payant)**
  - **Question du coût des aménagements**
  - Liberté de circuler à appréhender
  - Réglementer et organiser
  - Si espaces payants mettre un service de qualité en face
  - Veiller à ne pas saturer les sites

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Diffuser les flux à partir de « hub de fixation »?**
  - Diffusion des flux à partir de hub de fixation : pourquoi pas mais qui finance ?
  - Centraliser, concentrer
  - Essentiel pour l'événementiel
- **Combiner les modèles de développement entre les espaces (les hauts/mi pentes/littoral) ?**
  - Oui pour accueillir les touristes extérieurs et locaux : adapter les produits aux sites
  - Equilibre et harmonie en matière de standing ; problématique sur les Hauts
  - Mise en place de liaisons douces
- **Définir des zones prioritaires d'aménagement ? Lesquelles ?**
  - Joyaux : les plus fréquentés, les plus vulnérables pour mettre en œuvre des actions prioritaires
  - Existe déjà sur le SAR mais préciser les modalités/contraintes
  - Oui essentiel de prioriser
- **Assouplir les contraintes réglementaires nationales en fonction des contraintes locales spécifiques (ex loi Littoral pour la création de bassins de baignade en mer,…) ?**
  - Question de responsabilité de la gestion et des investissements
  - Oui, bassins de baignade
  - Oui, adapter au contexte spécifique réunionnais

// 5 – Comment mieux intégrer la dimension touristique et travailler la cohérence entre outils de planification territoriale (SAR, SCOT, PLUI, Charte Parc, Réserve Marine,…) ?

- Nécessité de trouver une cohérence
- Définir un chef de projet en charge de la coordination
- Suppression d'une échelle de planification (laquelle ?)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Table ronde n°4 : Gouvernance et pilotage touristique : un modèle à ré inventer

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 26 – animation : D. LECEA – O. PETIT

Nom	Organisme
Christophe Adam	LUX Resorts UMIH
Patrice Bertil	Région / DSVA
Thierry Boyer	TCO
Philippe Clain	SGH
Maricica Cojocaru	Région Réunion
Clarisse Chu-Fuk-Shian	Azot'Tour
Cédric Cuffit	Parc national
Philippe Doki-Thonon	CESER
Catherine Dostes	IRT
Willy Etheve	IRT
Fabrice Grondin	Aéroport Roland Garros
Clency Henriette	Région DADT
Géraldine Huet	FRT

Nom	Organisme
Yannis Jogama	SGH
Bernard Lallemand	CCI Réunion
Aurore Laurent	OTI Nord
Laurent Lorion	CIVIS
Jean-Michel Louis	OTI EST
Jacques Maria	Association Jardins Créoles
Nicolas Miramond	ONF
Emmanuelle Payet	Région Réunion – service Tourisme
Valérie Picard	TCO
David Perrain	IEDOM
Véronique Savaranin	Mairie Possession
Jean-Jacques Tomasini	Préfecture Réunion SGAR
Frédéric Touzet	TCO
Pascal Teyssedre	Région - service Tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Compte rendu

// 1 - Selon vous les acteurs touristiques et économiques, publics et privés, travaillent-ils suffisamment ensemble?

--	-	+	++
1	15	9	0

- **Les PLUS**
  - Evolution favorable avec une concertation plus importante désormais
  - OT : point d'entrée des professionnels
- **Les MOINS**
  - Cloisonnement au niveau des services
  - Manque d'information et de coordination
  - COST en circuit fermé, voire hors sol
  - Absence de prise en compte de certains acteurs dont communes
  - Empilement « mille feuilles » bloquant sur sites majeurs
  - Incompréhension parfois au sein même des collectivités de qui fait quoi
  - Pas de régulateur au sein des intercommunalités vis-à-vis des communes
  - Difficultés de mise en œuvre de certaines actions d'accompagnement de porteurs de projets
  - Question de la représentativité des professionnels (2 syndicats hôteliers, associations et syndicats d'activité de pleine nature)

Nota : Si le mille-feuille doit être simplifié :

- certains porteurs de projet peuvent se servir de ce prétexte pour justifier le non aboutissement de projets non « mûrs » ou peu adaptés.

- une partie de la complexité rencontrée par les porteurs de projet est aussi le fruit de procédures et règlementations imposées par l'Europe (dispositifs d'aides).

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 2 - Depuis 2004, identifiez-vous des dynamiques que vous qualifieriez de **positives et/ou** à contrario **des freins/blocages** à une organisation touristique efficace?

- **T1**
  - Création des OTI qui ont eu un effet bénéfique avec des produits efficaces
  - Une évolution favorable – partage de l'info
- **T2**
  - COST très positif
- **T3**
  - Nouvelle IRT
  - Compétence des intercommunalités
  - Volonté affichée par les élus
  - Mais avoir des élus plus constants dans leur vision

// 3 - Après avoir identifié les fonctions nécessaires à un développement touristique de la Destination Réunion, **si vous deviez définir la gouvernance touristique « idéale » pour la Réunion**, au-delà des structures existantes, vous diriez quoi?

- **T1**
  - Problématique du COST : quid du terme « stratégique » (réponse : COST organe de concertation et de gouvernance pour faire avancer des projets touristiques complexes. Nécessité de faire évoluer le COST. Mise en place par certains acteurs non effective parfois. Ce n'est pas un organe définissant une stratégie mais dont les actions impactent des éléments stratégiques)
  - Relation Région – IRT : quelle répartition des rôles, quelle complémentarité et notamment vis-à-vis des OTSI
  - FRT : mélange des genres avec OTSI/IRT
  - Idée mettre en place un schéma signalétique – inertie sur mise en œuvre TCO

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **T2**
  - Intégrer intercommunalités dans le COST
  - Intégrer la commune dans la stratégie touristique
  - Intégrer les petites structures privées
- **T3**
  - Mise en place d'un guichet unique ou bien délimiter les rôles de chaque acteur
  - Conserver l'autonomie des échelles territoriales
  - Rôle fort de la Région via l'IRT

// 4 - Comment qualifieriez-vous les incidences de la Loi NOTRe sur le plan touristique et l'organisation des territoires composant la Destination Réunion?

➔ Place plus importante des intercommunalités, intégrer les communes également dans un souci d'appropriation et mise en œuvre de la stratégie au sein communal.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 5 - pour vous, quelles articulations favorables à la relance touristique, imaginer entre la Région et les intercommunalités?

- Appropriation par les territoires des orientations générales
- Transversalité du tourisme
- Implication des intercommunalités dans les différentes instances
- Déclinaison du schéma en version locale
- Evaluation à mettre en œuvre

// 6 - si vous deviez retenir 3 fonctions/missions essentielles pour les instances/outils ci après, vous diriez quoi? Qui devrait se concentrer sur quoi?

ETAT	T3 Missions régaliennes sécurité réglementation, visas, déclinaison des politiques nationales
CR	• Ecriture partagée de la stratégie • Financier : aides, subventions • Evaluation des politiques • Aménagement
CD	• Mise en tourisme de son foncier • Aménagement • Développement touristique agrotourisme • Rôle d'animation
INTERCO	• Scot et PLU • Réserves foncières • Mise en œuvre de la stratégie régionale
COST	• Pertinence du COST dans son rôle politique et mise en œuvre • Doit servir à déverrouiller les problèmes
IRT	• Acteur majeur en promotion mais doit également regarder ce qui se passe sur l'île • Pôle ingénierie : Montagne et mer dilués
FRT	
OT	
PN	Doivent être intégrés dans les réflexions

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 7 - Connaissez-vous des modèles/exemples d'organisation touristique à l'échelle d'un territoire qui vous paraissent pertinents ?

- COST est important pour déverrouiller
- Innovation et R&D à la Réunion est intéressant : cluster
- Attention à la temporalité des outils de planification territoriale – parfois déconnectés du temps des projets touristiques. Quelle souplesse pour s'adapter aux opportunités ? A l'instar de Maurice en moins libéral ?

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Table ronde n°5 :
Compétences et formation, au cœur du projet

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Participants : 17 – animation : D. LECEA – O. PETIT

Nom	Organisme
Risham Badroudine	CINOR
Eline Cheung	Département Réunion
Clarisse Chu Fuk Shian	Azot Tour
Maricica Cojocaru	Région Réunion
Cédric Cuffit	Parc national de la Réunion
Philippe Doki-Thonon	CESER
Géraldine Huet	FRT
Jean-Michel Louis	OTI EST
Jacques Maria	Jardins Créoles
Isabelle Natinel	IRT
Coralie Rivière	LUX Saint Gilles
Frédéric Rousset	AFPAR
Vincent Savigny	Région, direction de la formation
Romain Sihou	UHR
Frédéric Touzet	TCO
Stéphane Ulliac	IRT
Pascal Teyssedre	Région - service Tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Compte rendu

// 1 - Selon vous la formation des acteurs de l'écosystème touristique est-elle à la hauteur du potentiel touristique de l'île?

--	-	+	++
1	9	5	0

- **Les PLUS**
  - Retour positif des clients sur la gentillesse mais pondéré par le manque de professionnalisme
  - Outils existent (Centaure, AFPAR, IAE) mais pas suffisamment pour répondre aux besoins
- **Les MOINS**
  - Secteur recrute mais personnel pas toujours qualifié
  - Question de l'attractivité du secteur
  - Question des langues
  - Les plus motivés/meilleurs quittent la Réunion après leurs études
  - **Réflexion sur l'adéquation des cursus et des besoins**
  - Secteur atomisé, petites structures peu propices à former les effectifs (manque de compétences et de moyens)
  - Formations reconnues localement mais pas internationalement : les étudiants partent et ne reviennent pas / question de la fixation des compétences essentielles
  - Raisonnement quantitatif plus qualitatif
  - Question des perspectives d'évolution (pas de marques, peu de gros porteurs, peu de produits très élaborés)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 2 - Quelles sont les besoins principaux que vous identifiez ?

- Mieux valoriser les formations professionnalisantes
- Un manque d'attractivité de la profession – contexte qui n'est pas propre à la Réunion
- Revenir à une sensibilisation des Réunionnais au secteur du tourisme et à l'intérêt du secteur et des métiers du tourisme
- Les langues
- Professionnalisation des petites structures (ex. comment former des guides parlant chinois ?) / complexe car les offres de la Région sur ce type de formation ont connu un succès très timide. Comment accompagner des gérants de petites structures qui souhaitent se former ?
- Comment accueillir des stagiaires internationaux à la Réunion ? (internationalisation des formations ?)

// 3 - Quelles sont pour vous les pistes d'amélioration en termes de :

- **Formation initiale**
  - Les langues
  - Valorisation des formations professionnalisantes
- **Formation continue**
  - Etablir des relations plus étroites entre les entreprises et les centres de formations
  - Pour les PME, comment se former et être présent dans leur micro exploitation ou pour les travailleurs indépendants ? Formation in Situ (quid de la prise e charge du coût?)

A NOTER / le contenu du COEF est pertinent mais doit être mis en œuvre.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// 4 - Quels dispositifs et démarches qualité relancer ou développer?

- Jardins et ses spécificités

// 5 - Comment améliorer la dimension numérique stratégique pour le développement touristique?

- Assistance du TCO à la création de sites internet
- Oui au numérique mais attention à préserver l'humain (ex. guides audios)

// 6 - Quel talent(s) spécifique(s) au caractère réunionnais valoriser dans une démarche de progrès touristique?

- Importance que les acteurs du tourisme connaissent leur territoire
- Générosité / vivre ensemble

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Table ronde Hôtellerie du 26/01/2017





26 janvier 2017

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les participants

La **table ronde Hôtellerie du 26 Janvier 2017** a réuni les participants suivants :

Nom	Fonction
M. Stéphane Barbazan	Best Western St-Denis et Le Lancastel – Membre de l'UMIH
M. Xavier Bargain	Directeur de l'Hôtel Best Western Le Saint-Denis (groupe Apavou)
M. Bruce Bowan	Directeur Général de Apavou Hotels Resort & Spa
M. Christian Loga	Directeur Général du LODGE Roche TAMARIN & Spa
M. Fabrice Manson	Directeur général du groupe Exsel Authentic Hotels
Mme Alice Pennica	Hôtel Villa du Soleil à Saint-Gilles (Boucan Canot)
M. Romain Sihou	Président de Tsilaosa Hotel
M. Pascal Turonnet	Directeur de l'hôtel Mercure Créolia
M. Christian Wolff	Cogérant de Côté Sun
Mme Shahéda Wolff	Cogérante de Côté Sun

Le **Conseil Régional** était représenté par :
- Mme Maricica Cojocaru - Service Tourisme Région;
- Mme Emilie Lauret, Région-service tourisme;
- M. Jean-Pierre Legras, Directeur des Affaires Economiques de la Région;
- Mme Caroline Lim - Cabinet Conseil Régional;
- M. Pascal Teyssedre - Service Tourisme Région.

In Extenso TCH était représenté par M. Olivier Petit et M. Dominique Lecea.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Préambule

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Où en sommes-nous?

Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (S.D.A.T.R)

Phase 1 - État des lieux et actualisation du diagnostic

1 – Lancement, visites et entretiens
- Lancement de la mission, analyse doc, finalisation de la méthodologie de management de la concertation
- Visites et entretiens avec les acteurs de la filière
- Enquête externe
- Enquête locale

2 – Analyse du territoire et enjeux touristiques
- Concertation : tables rondes
- Analyse de l'activité touristique du territoire, évaluative et prospective

3 – Analyse comparative (benchmark) avec des territoires comparables

4 – Actualisation du diagnostic

Phase 2 - Mise en perspective et référentiel cadre

1 – Positionnement et stratégie
- Définition du positionnement
- Séminaire participatif
- Axes stratégiques

2 – Définition du Plan d'actions

3 – Boite à outils d'animation, pilotage et évaluation

4– Assises du Tourisme

lancement — *ateliers/ entretiens* — *comité technique* — *comité de pilotage / rapport intermédiaire* — *ateliers* — *comité technique* — *comité de pilotage / rapport final* — *assises du tourisme*

1772

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Une méthode étayée et panoramique pour un diagnostic synthétique

- L'**analyse du fonds documentaire** important
- La **visite des sites clés** du territoire
- Une **soixantaine d'entretiens** auprès de personnes ressources
- **Deux enquêtes en lignes** auprès des communes et intercommunalités d'une part et des acteurs connexes au tourisme d'autre part
- Une **enquête téléphonique auprès de 22 prescripteurs** (tour opérateurs)
- Une **analyse comparée** (benchmark)
- **Une dizaine de tables rondes thématiques et territoriales**
- **L'analyse des principaux outils de promotion de l'IRT**
- **L'analyse de l'image de la Réunion dans les environnements « trade » et (e)-media**

1773

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Données de cadrage



Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Une accessibilité en cours d'amélioration

// Une accessibilité aérienne problématique mais qui s'améliore

- **Une accessibilité globalement chère et peu diversifiée**
- **La récente ou prochaine arrivée d'opérateurs** (XL Airways, Condor, French Blue) **et de nouvelles routes aériennes** (dont la Chine à venir)
- **Le projet d'aménagement de l'aéroport** (RG) pour accueillir 3,5 millions de passagers avec des services améliorés
- Le projet d'accueillir une clientèle aisée à Pierrefonds

Evolution annuelle du trafic de passagers aériens (locaux + transit) par aéroport (en milliers)

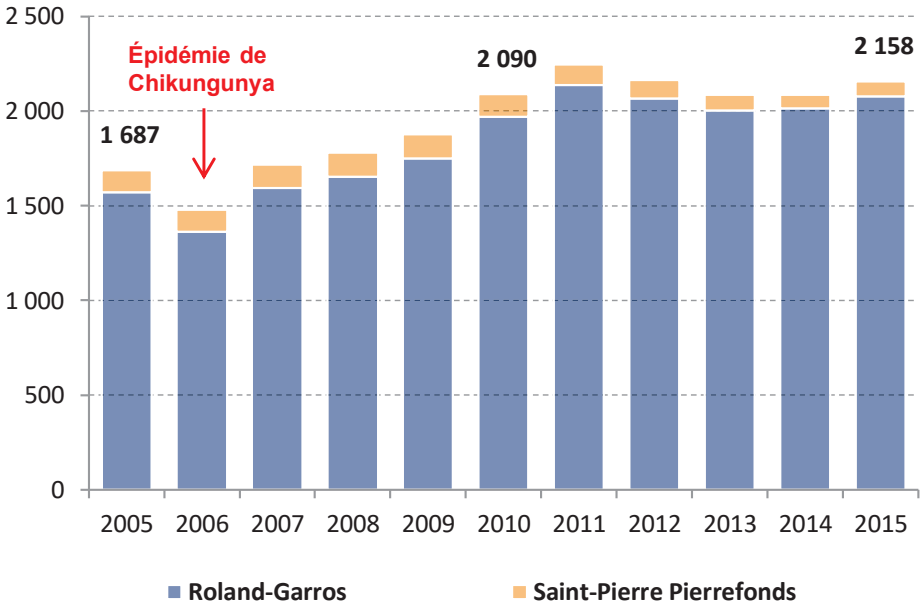

Sources : CCI La Réunion ; IE TCH

// Une desserte maritime qui se limite aux croisières

- **Arrêt de la liaison maritime inter-îles avec Maurice**



1775

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Analyse touristique du territoire

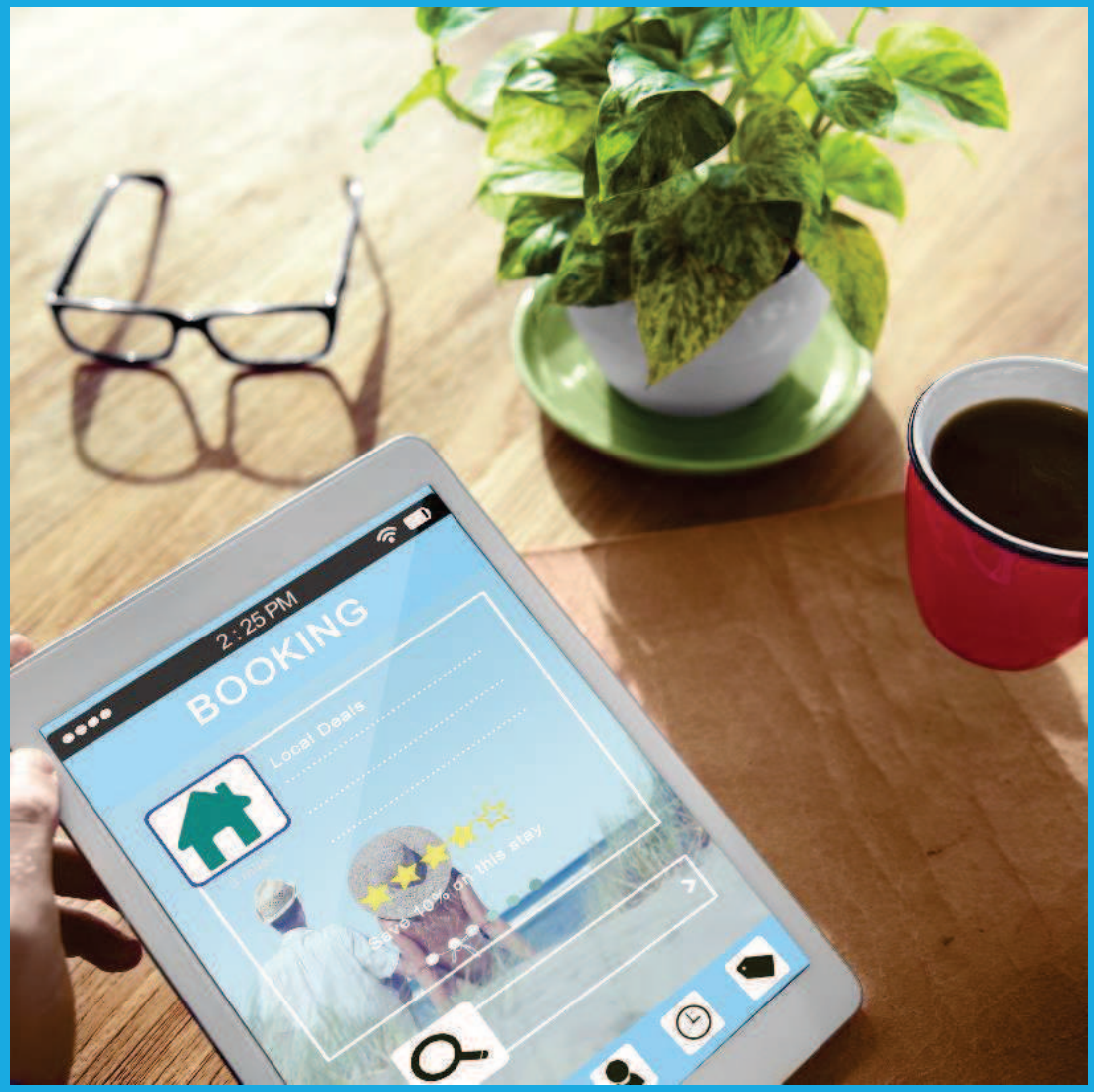

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Un objectif de fréquentation loin d'être atteint

	2010		2015	2020
	Objectif	Réalisé	Réalisé	Objectif
Nombre d'arrivées (en milliers)	600	**420**	**426**	1 000

- Des objectifs contrariés par :
  - la crise du **Chikungunya** en 2006
  - la médiatisation des **attaques de requins** (entrainant la fermeture provisoire de certaines plages et l'interdiction d'activités nautiques).
  - La crise économique internationale

Evolution annuelle du nombre de touristes par origine géographique (en milliers)

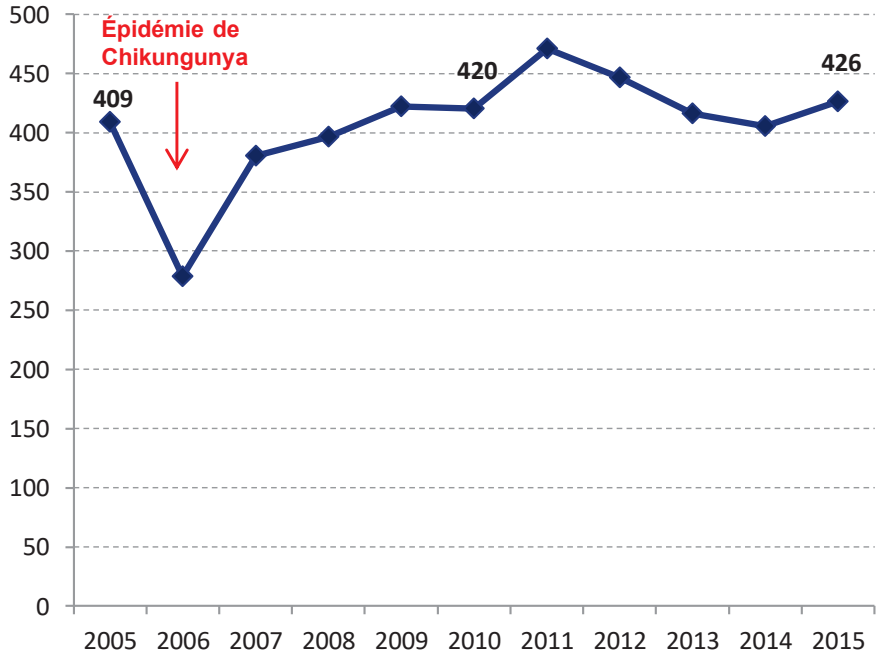

1777

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Un objectif de fréquentation loin d'être atteint

- Une diversification des clientèles non aboutie :
  - Une quasi absence de **diversification géographique** des clientèles (77% métropolitain en 2001 à 75% en 2015) sauf pour l'Océan Indien (59,6 K en 2015 / 40 K en 2020).

Evolution annuelle du nombre de touristes par origine géographique (en milliers)

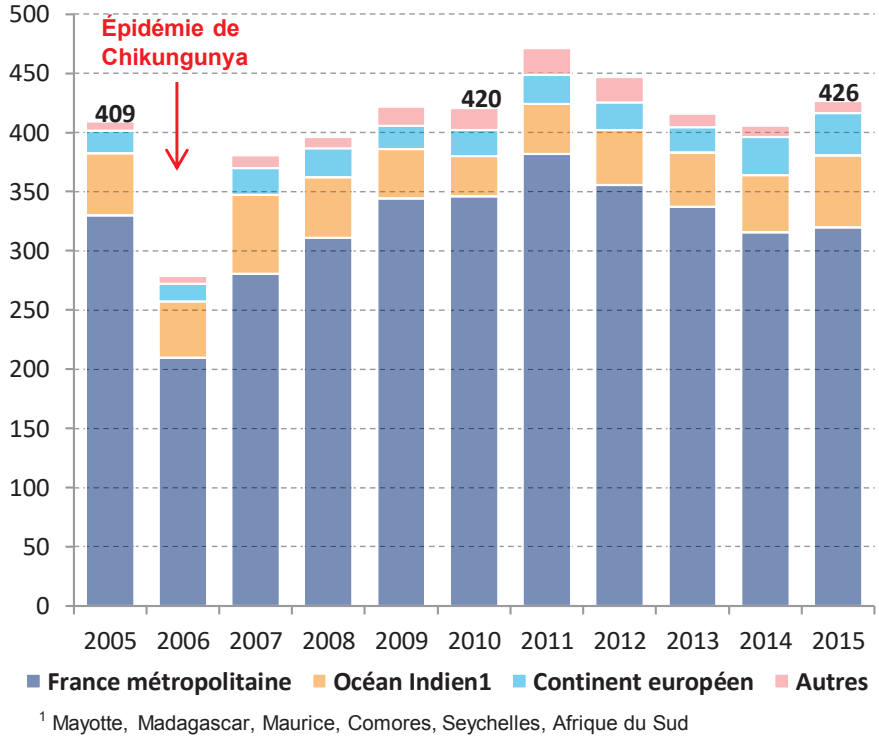

[1] Mayotte, Madagascar, Maurice, Comores, Seychelles, Afrique du Sud

1778

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Un objectif de fréquentation loin d'être atteint

- Une diversification des clientèles non aboutie (suite) :
  - Le non développement des touristes d'agrément (non affinitaires) tel que visé par le précédent SDATR
    - Le tourisme affinitaire reste dominant en 2015 (47%) et a même légèrement augmenté
    - La part du tourisme d'agrément accuse une légère baisse
    - La part du tourisme d'affaires a très légèrement augmenté

Evolution annuelle du nombre de touristes par motif de séjours (en milliers)

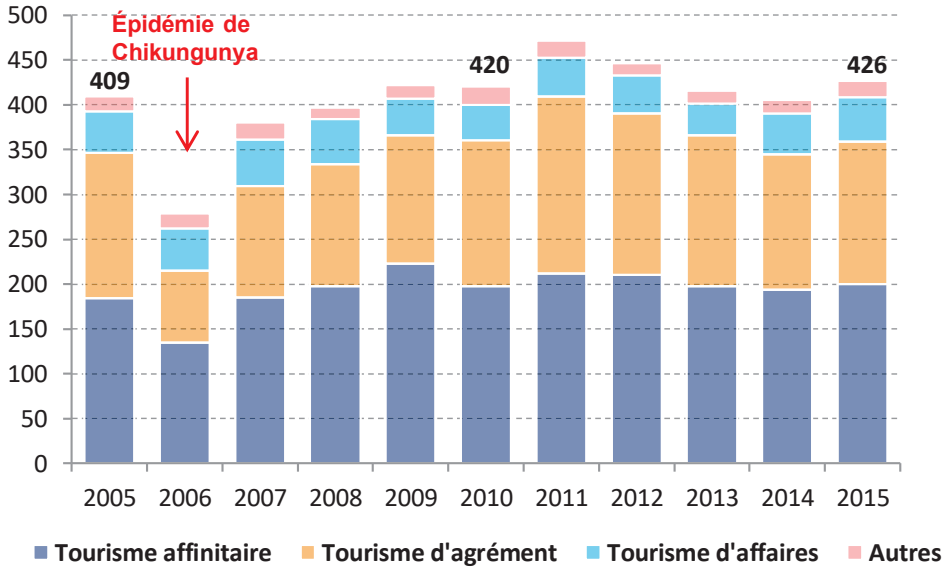

Répartition du nombre de touristes par motif de séjours (en %)

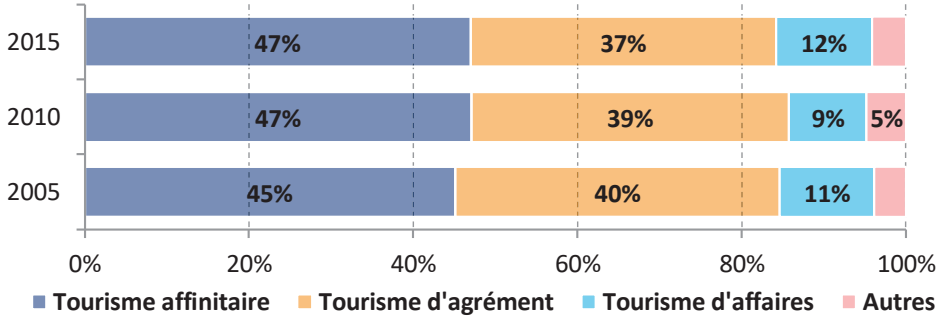

1779

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Une croissance des lits marchands qui cachent des disparités

- En une décennie, l'hôtellerie classée a perdu plus de 1 000 lits et la croissance de l'hébergement marchand sur la même période a été portée par les structures alternatives.

	2010		2015	2020
	Objectif	Réalisé	Réalisé	Objectif
Nombre de lits marchands	14 000	**13 282**	**16 003**	18 000

- Cf. focus hébergements touristiques

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Des recettes touristiques loin des objectifs visés

- Inférieures à l'objectif, les recettes sont **stables depuis 2005** et marquent une hausse de 4,8% depuis 2014.
- La **dépense moyenne par personne** marque une **baisse de 5%** par rapport à 2005 (717/755 €).

	2010		2015	2020
	Objectif	Réalisé	Réalisé	Objectif
Chiffre d'affaires généré (en million d'euros)	600/700	**296,3**	**305,7**	900/1 000

- Un ratio emplois / recettes touristiques qui se dégrade : 27,1 en 2010 à 25,7 K€ pour un emploi en 2015

Evolution annuelle de la fréquentation (en milliers) et des dépenses touristiques (en millions d'€)

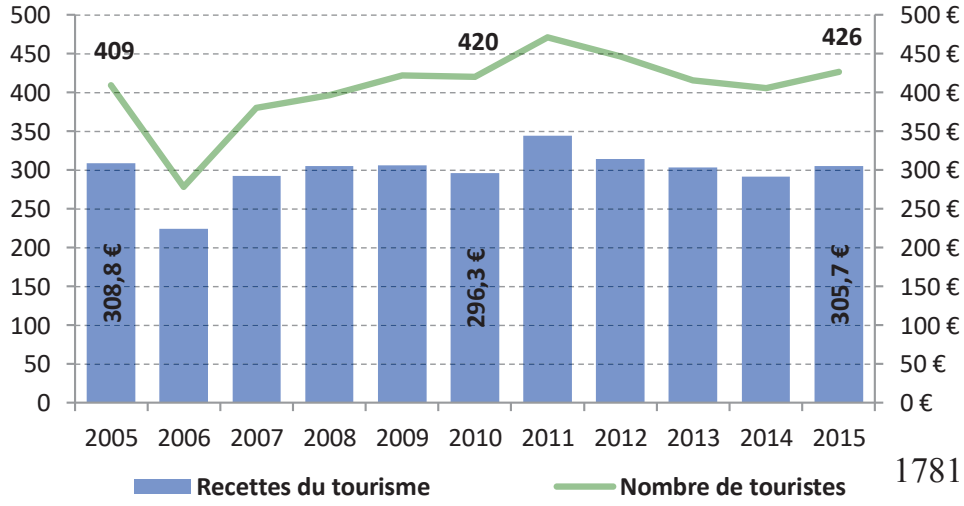

1781

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Des recettes touristiques loin des objectifs visés

- L'hébergement représente le premier poste de dépense devant la restauration et la location de voiture.
- Les touristes d'affaires sont ceux qui dépensent le plus, notamment pour l'hébergement. Les touristes affinitaires dépensent davantage en cadeaux et souvenirs, ainsi qu'en loisirs.

Répartition des dépenses touristiques par poste budgétaire pour un ménage (en %)

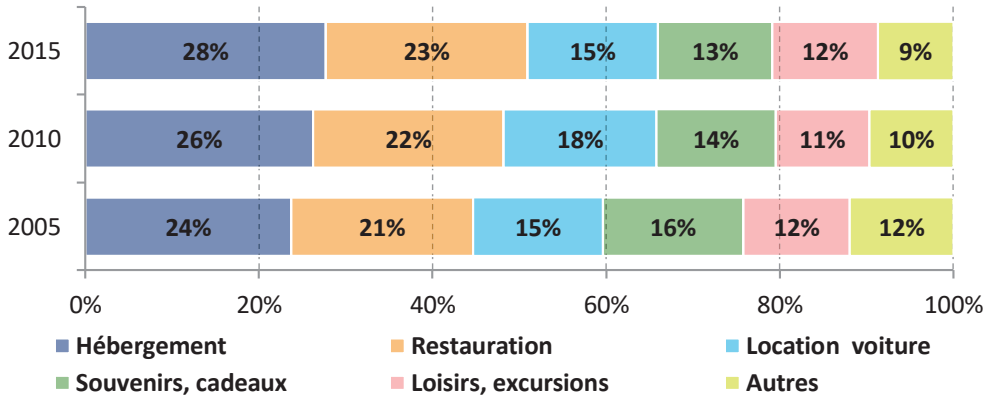

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Focus sur l'évolution des nuitées hôtelières

- 1 025 100 nuitées enregistrées en 2015
- Presque son niveau de 2005
- Hausse significative depuis 2013 (et 2016)

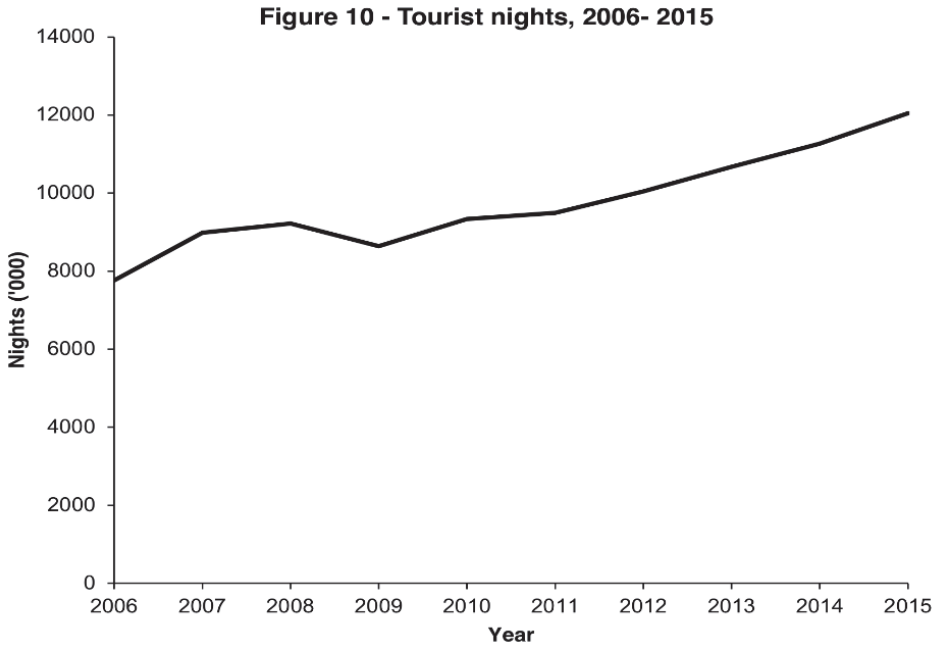

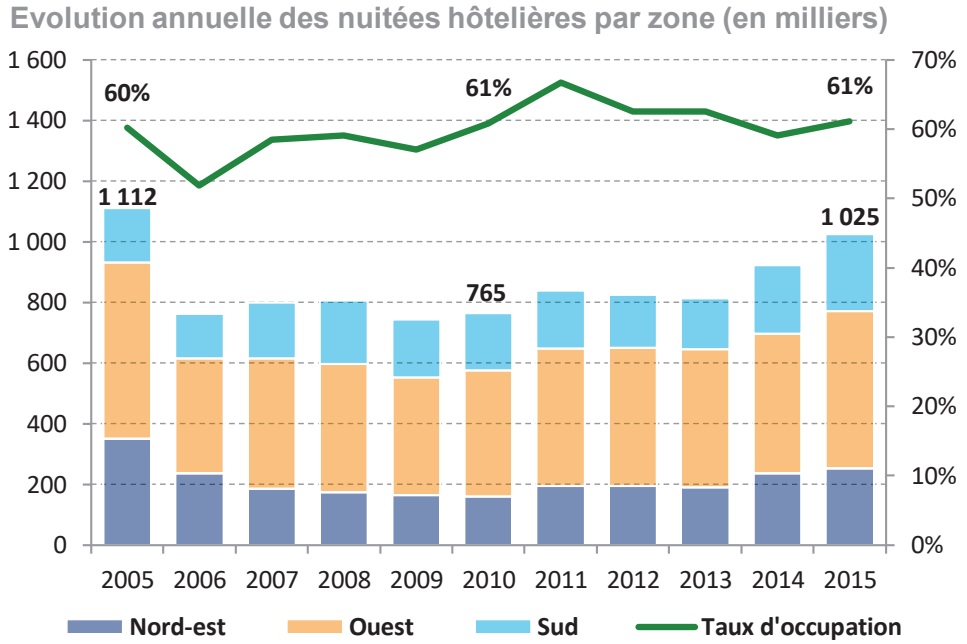

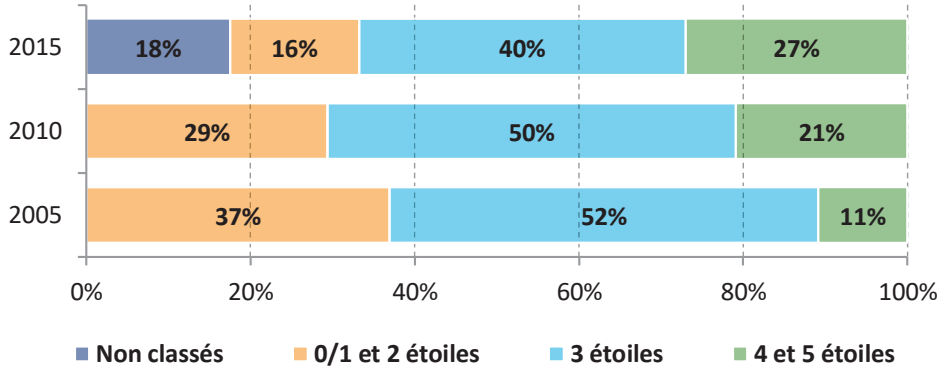

* En 2013, les chambres d'hôtels non classés selon les nouvelles normes d'Atout France ne sont pas comptabilisées. L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Des objectifs économiques trop ambitieux?

// Focus sur l'évolution des nuitées hôtelières

- Comme en 2005, la zone Ouest concentre plus de la moitié des nuitées hôtelières de l'île. A partir de 2011, la répartition entre le Sud et le Nord-est s'est équilibré, pour atteindre un niveau similaire en 2015 (respectivement 25%).
- Les nuitées hôtelières dans les hôtels haut de gamme ont augmenté significativement

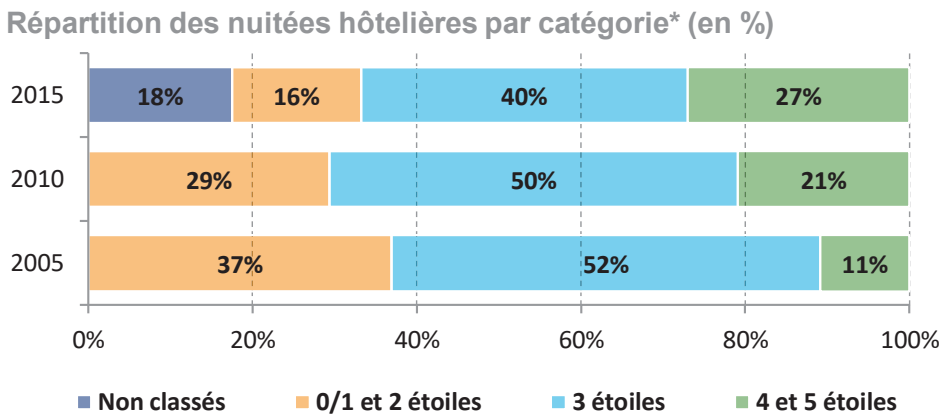

* En 2013, les chambres d'hôtels non classés selon les nouvelles normes d'Atout France ne sont pas comptabilisées. L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les faits marquants des différentes filières

// Hôtellerie et résidence de tourisme

- L'hôtellerie réunionnaise reconstruit sa capacité d'accueil (4ème année consécutive de hausse), après la perte de son offre de chambres classées suite à la crise sanitaire liée au Chikungunya en 2006.
- Cette dynamique s'est accentuée sur la période 2011 à 2015 avec, en moyenne, deux ouvertures d'hôtels par an.

Evolution annuelle de la capacité en hébergements classés (hôtels et résidences de tourisme)

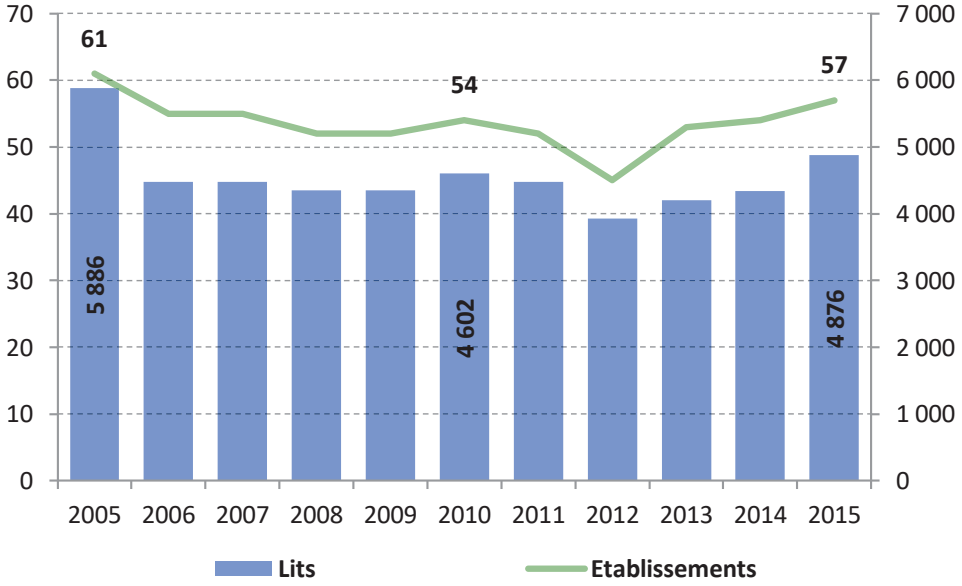

Principales ouvertures d'établissements classés depuis 2005

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
Le Récif	Hôtel	3*	146	Ouest	2005
Palm Hotel & Spa	Hôtel	5*	65	Sud	2007
Villa Angélique	Hôtel	4*	8	Nord	2010
Diana Dea Lodge	Hôtel	4*	30	Est	2011
Les Créoles	Hôtel	3*	42	Ouest	2011
Tama Hotel	Hôtel	3*	30	Ouest	2013
Lindsey Hotel	Hôtel	3*	17	Sud	2013
Tulip Inn Sainte-Clotilde	Hôtel	3*	65	Nord	2014
Akoya Hotel & Spa	Hôtel	5*	104	Ouest	2015
Le Dina Morgabine	Hôtel	3*	73	Ouest	2015
Le Battant des Lames	Hôtel	3*	60	Sud	2015
Le Saint-Pierre	Hôtel	3*	57	Sud	2015

Unité d'Hébergement en nombre de chambres/appartements

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les faits marquants des différentes filières

// Hôtellerie et résidence de tourisme

- A court terme (horizon 2018) 5 principaux projets sont annoncés :
  - Un quatrième hôtel 5 étoiles porté par le Groupe Lux Resorts & Hotels (82 villas, 2 restaurants, 1 spa et 1 espace affaires) à Saint-Philippe.
  - La réhabilitation de l'ancien parc hôtel du Maïdo en écolodge de 60 chambres réparties en bungalows de pierres sèches et la création d'un spa.
  - La reconversion de l'actuel établissement à Boucan Canot en « boutique hôtel » 4* de 19 chambres avec piscine sur le toit et un espace bien-être.
  - La reconversion du Domaine des Songes à Salazie en hôtel 4 étoiles de 30 chambres doté d'une piscine chauffée, d'un spa et d'un restaurant.
  - La création d'un hôtel 3* de 40 chambres à Terre-Sainte.

Projets en cours

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
Le Superbe	Hôtel	5*	82	Sud	2017
Maïdo Lodge	Hôtel	ND	60	Ouest	2018
La Villa du Soleil	Hôtel	4*	19	Ouest	2018
Sarana Hotel & Spa	Hôtel	4*	30	Est	2018
Le Terre Sainte	Hôtel	3*	40	Sud	2018

Projets en stand-by

Etablissement	Type	Cla.	UH*	Zone	Année
ND	RT	4*	84	Ouest	-
Hôtel des Salazes	Hôtel	4*	36	Est	-
Gadiamb City	Hôtel	4*	17	Sud	2018
Eden Resort	RT	3*/4*	400	Ouest	-
Hilton Garden Inn	Hôtel	3*	150	Nord	2019
Le Pierre Loti	Hôtel	3*	80	Nord	2018

1786

**Unité d'Hébergement en nombre de chambres/appartements*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les faits marquants des différentes filières

// Autres hébergements touristiques marchands

- En 10 ans, la capacité d'accueil des hébergements non classés (structures alternatives implantées notamment dans les Hauts et dans le Sud) s'est accrue de 6,7 % en moyenne chaque année malgré une baisse récente.
- L'offre en gîtes d'étape, de séjour (Gîtes de France) et de montagne privés a progressé de 8,1% annuellement depuis 2005.

Evolution annuelle de la capacité en autres hébergements touristiques marchands par typologie (en nombre de lits)

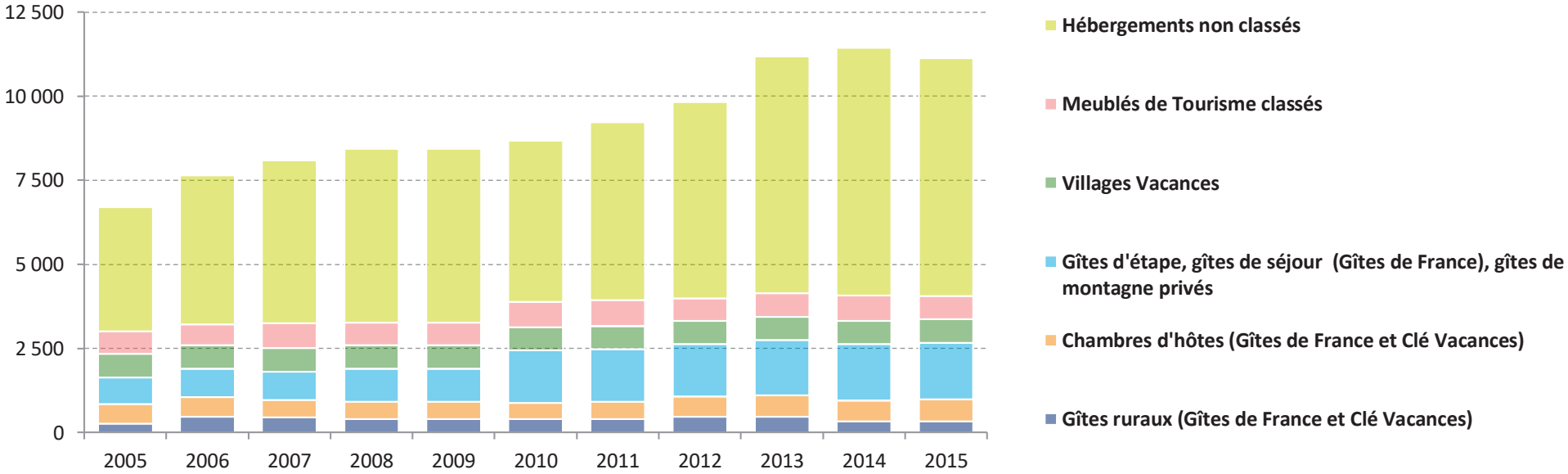

- Des projets de qualification des principaux gîtes et de la création d'écolodges (notamment au Volcan)

1787

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Zoom sur les problématiques hôtelières

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Thématiques mises en débat

- Formation
- Accessibilité
- Structures de coûts
- Promotion de la destination
- La segmentation de clientèle (touristes / demande intérieures – loisirs /business)
- Le développement : Quanti / Quali

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Principaux points identifiés

<u>Ressources humaines</u> : un réel sujet de préoccupation des hôteliers par un constat d'inadéquation entre les formations dispensées et les besoins réels des hôteliers:

- Une majorité de Métropolitains qui répondent aux ouvertures de poste. Problème: ils ne sont à La Réunion que pour une durée limitée (expérience, aventure sous les tropiques temporaire...)

- un vrai problème de recrutement

- un niveau en anglais insuffisant

- une coopération limitée entre hôteliers et centres de formation

- un métier perçu comme peu attractif :

° Horaires et conditions de travail

° Physiquement dur sous un climat tropical

° Perspectives de progressions limitées

° Peu d'hôtels emblématiques (au plan international) permettant de motiver les meilleurs éléments et les conserver sur l'île

- Peu d'aides à l'embauche + coût élevé de l'alternance : exemple 80% du SMIC pour un apprenti pour 50% de présence en entreprise...

- peu d'organismes qui forment aux métiers de l'hôtellerie-restauration; demandes supplémentaires en termes de formation: quantitative et qualitative

- Appétence sur l'attractivité de La Réunion faible notamment pour la venue de stagiaires internationaux provenant de grandes écoles

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Principaux points identifiés

Actions à mettre en œuvre

- Communiquer sur les métiers HCR pour sensibiliser les étudiants et leur donner une meilleure compréhension (« ambassadeurs » des métiers); jouer la carte de "l'apprentissage de la langue française à La Réunion" comme un moyen supplémentaire d'attirer l'international et le partage d'expériences

- Organiser des moments d'échanges entre professionnels – centres de formation et étudiants/faire rencontrer l'offre et la demande (ex: site Formanoo.org)

- Capitaliser sur les professionnels étrangers basés à l'international (plateforme collaborative) dans une perspective de retour au pays

- Mettre en place des partenariats entre organismes de formation réunionnais et d'autres à l'international

- Mettre en place un partenariat avec le groupe VATEL qui vient d'annoncer son installation à La Réunion

- Développer les formules de formation en alternance

- Réfléchir à l'opportunité de Groupement d'Employeur

- Analyser la possibilité de zones de logements pour accueil de stagiaires

- Réfléchir à la mise en place de conventions entre centres de formations et entreprises, prévoyant une embauche à la fin du cursus

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Principaux points identifiés

<u>Développement des capacités</u>: un sujet de préoccupation majeur et collectif que de savoir si l'on souhaite rester au statu quo et se contenter de la fréquentation actuelle de 425 000 touristes/an ou au contraire développer les flux et donc passer par un accroissement de la visibilité.

- Les hôteliers connaissent aujourd'hui une baisse du taux d'occupation. Or, il y a moins de chambres et une hausse de la fréquentation

- De nombreux développement sur l'île (y compris de la part des acteurs qui font part de leur préoccupation en matière de croissance du parc)

- Une réelle inquiétude sur le projet Eden Resort Saint Gilles, portant sur:

- la capacité importante du resort
- la marque et son positionnement

L'inquiétude pourrait être atténuée si un travail sur le développement de l'aérien était mis en œuvre en amont car sans ouverture de l'aérien la tension sur le marché pourrait être très forte

- **Inquiétude également sur le projet sous marque Garden Inn à l'aéroport**

<u>Développement sous enseigne internationale</u> :

· **Une approche très mitigée**

· **Volonté assez unanime de développer des produits haut de gamme dans les hauts, pourquoi sous enseigne de marque internationale de niche éco/resort**

- · **L'attractivité de groupes internationaux (sous marque en franchise) ne semble pas être un enjeu partagé par certains opérateurs. A nuancer toutefois avec la question des développements des capacités : si ces produits sont de tailles raisonnables, l'appropriation est plus facile**

- **<u>Autres points</u>**
- **La permanence des problématiques fiscales, réglementaires et foncières**
- **La nécessité permanente à se recentrer sur le besoin du client et ses nouvelles attentes**

1792

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Principaux points identifiés

Volonté partagée d'une montée en gamme de l'hôtellerie réunionnaise :

Mais :

Le Constat d'une capacité d'investissement forte et difficilement supportable par les exploitations, couplé à un Constat de potentiel limité sur l'existant :

§ hôtel peu adaptable à une montée en gamme ,

§ lourds travaux de modernisation,

§ surface contraintes,

§ absence de services existant donc à créer si l'on veut monter en gamme,

§ un niveau de formation insuffisant ,

§ une ouverture sur les marchés internationaux à créer…

Le constat partagé aussi de la nécessité d'avoir:

- une vraie orientation éco-responsable en cohérence avec les ambitions de l'IRT concernant la cible clientèle des aventuriers actifs (Ex: mise en place du label environnemental "Clef verte" en partenariat avec la Région Réunion.; possibilité de labelliser une cinquantaine de structures)

- et la formalisation d'un cadre d'actions.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Contributions à l'enquête en ligne auprès des communes et intercommunalités





Octobre 2016

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Enquête en ligne auprès des communes et intercommunalités

Cette enquête en ligne a été envoyée fin octobre 2016 auprès des communes et intercommunalités pour connaître les projets touristiques sur leurs territoires. Saint Paul et la CASUD ont apporté les contributions suivantes.

- **Saint-Paul :**
  - EN TRAVAUX / PRE-TRAVAUX :
    - Projet de réaménagement du front de mer de Saint-Paul (2016 -2017)
    - Bassin de baignade de Boucan Canot (gain en profondeur) (2016-2017)
    - Valorisation et restauration de la frange littorale boisée de l'Ermitage les Bains (2017)
    - Mise en valeur touristique et aménagement des abords de la Ravine Bernica (2017)
    - Réhabilitation de la capitainerie (2016)
    - Signalétique touristique sur le littoral - Règlement local de publicité 2016
  - EN PHASE d'ETUDE de FAISABILITE
    - Bassin de baignade cap la houssaye
    - Parc Belvédère Plateau Caillou
    - Requalification des espaces publics du centre-ville de SGB (PRU)
    - Ecocité (volet touristique)
    - Réhabilitation Parking rue des mouettes/Saline les Bains
    - Bassin des Cormorans
    - Recul des restaurants de plage de l'ermitage les bains
    - ZAC Sans souci – mise en valeur de l'entrée de Mafate – sentier canalisation des orangers et hébergement touristique
    - ZAC Eperon – extension du village artisanal et mise en valeur du site de la vieille usine
    - ZAC Saint-Gilles (Ermitage-les-Bains) –
    - Réhabilitation de l'hôtel Lacay front de mer de Saint-Paul – enseigne VAPIANO
    - Plan Anglais – volet de mise à l'anglais des personnes en contact avec les touristes anglophones
  - EN PHASE DE REFLEXION
    - Développement touristique du Tour des Roches
- **CASUD :**
  - Mise en place du transfert de compétences à l'échelle intercommunale (janvier 2017)
  - Création d'un office intercommunal (courant 2017) et définition des missions au sein de cet office
  - Valoriser les économies agricoles et artisanales dans l'offre touristique du territoire après diagnostic du potentiel des ressources
  - Fabriquer de la spécificité
  - Favoriser l'émergence de projets sur les activité de pleine nature

1795

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexes : Les projets en cours

// Accessibilité et mobilité

- La **desserte aérienne**
  - Projet de développement et de modernisation de l'**aéroport Roland-Garros** afin accueillir 3,5 millions de passagers par an (fin des travaux prévu en 2020)
  - Une nouvelle compagnie pionnière du low-cost, « **French Blue** » : vols Paris-La Réunion dès 2017
  - Des **vols directs pour la Chine** (Canton) via un partenariat Air Austral et Air Madagascar (2017)
- La **desserte maritime :** réalisation d'une **darse de plaisance** pour d'accueillir un nombre supplémentaire de bateaux de plaisance.
- La **desserte routière** :
  - La **Nouvelle Route du Littoral** (achèvement en 2020)
  - Deux voies réservées au futur réseau de transports en commun en site propre intégrés à la NRL : le **Trans-Eco-Express**
- Plusieurs projets de **téléphériques** mais les plus avancés concernent d'abord la clientèle résidentielle

// Itinérances

- Un **sentier littoral** continu sur le tour de l'île, porté par le Conservatoire du littoral et mis en place depuis 2015
- **Aménagement et projet d'interprétation de la Route des Laves**, coordonnée par le Parc (2017) : mise en scène des produits de découverte sur différents sites autour d'un itinéraire, mise en place de produits écotouristiques, accompagnement de porteurs de projets privés en vue de la valorisation des espaces naturels, aménagement d'aires de pique-nique…
- **La Route des Musées et des Jardins** (mise en lien de 21 équipements sous forme de circuits thématiques)

// Aménagement des grands sites

- La **valorisation du massif** encadré par le Secrétaire Général des Hauts : développement global et cohérents des **Portes et itinéraires** de découverte du Parc national
- Etude de valorisation d'un **schéma piéton et quatre aires de loisirs à Cilaos** (sous condition du vote du conseil communautaire de la CIVIS)
- La **route du volcan :** mise en scène de belvédères, application multimédia, rénovation du Relais de Bellecombe, confortement des aires d'accueil …
- Réflexions sur l'aménagement du Maïdo
- Aménagement paysager du littoral ouest de Saint-Pierre (2017)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Sites et activités de loisirs

- La réhabilitation et la construction de **bassins de baignades en mer**. Parmi les projets les plus avancés, celui du Parc du Colosse
- **Développement touristique du Tour des Roches** (« petit train » de Saint-Paul)
- Projet de développement d'un **golf** à l'Etang Salé sur 75 ha (appel d'offre)
- Restructuration et développement des **thermes de Cilaos**
- Aménagement **d'aires de détente et de loisirs** sur le front de mer de Saint-Paul / Site Bleu (2017)
- Projet de **bike-parc et de pôle nature** aux Makes (CIVIS et ONF)
- Projet de loisirs innovants sur le territoire de la CIVIS
- Projet de **valorisation écotouristique du cirque de Mafate** (étude en cours)
- **Plateforme dédiée aux sports de nature en cours de développement** (PDESI) et dont l'objectif est d'inscrire 5 ESI (espaces, site ou itinéraire) par discipline d'ici 2018.
- **Actualisation du PDITR** (portail des Sports de Nature de la Réunion)
- Création d'une **compagnie de navigation touristique pour la découverte de l'environnement maritime** de La Réunion au départ du Port (début d'exploitation 3ème trimestre 2017)
- **Restauration des salines de la Pointe au Sel** (fin prévue en juillet 2017)

// Hébergements

- **A court terme (horizon 2018) 5 principaux projets annoncés,** pour un total de 230 clés :
  - Un quatrième hôtel 5 étoiles porté par le Groupe Lux Resorts & Hotels (82 villas, 2 restaurants, 1 spa et 1 espace affaires) à Saint-Philippe.
  - La réhabilitation de l'ancien parc hôtel du Maïdo en écolodge de 60 chambres réparties en bungalows de pierres sèches, et la création d'un spa.
  - La reconversion de l'actuel établissement à Boucan Canot en « boutique hôtel » 4* avec 19 chambres, une restauration petit déjeuner et bar, une piscine sur le toit avec vue sur l'océan et un espace bien-être.
  - La reconversion du Domaine des Songes à Salazie en hôtel 4 étoiles de 30 chambres doté d'une piscine chauffée, d'un spa et d'un restaurant.
  - La création d'un hôtel 3* de 40 chambres à Terre-Sainte, sur la commune de Saint-Pierre.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **D'autres projets, à différents stades d'avancement, également identifié**, dont :
  - L'Eden Resort, porté par CBO Territoria, qui avec 1 200 lits répartis dans 400 appartements représente à lui seul environ 45% de la capacité actuelle des hébergements classés à La Réunion (projet toujours en discussion).
  - L'appel à projet qui sera lancé début 2017 pour la réhabilitation de l'actuel gîte (66 à 100 lits) et la construction d'un écolodge haut de gamme au sommet du volcan ; une future « vitrine » pour La Réunion
  - Projets de réhabilitation des gîtes (Département) sur les sites emblématiques suivants de l'ile : Volcan, Piton des Neiges, Bébour-Bélouve

// Organisation touristique

- La **fusion des 4 Offices de Tourisme communaux** au sein de la CASUD en 2017, dans le cadre de la loi NOTRe

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'organisation touristique supra-territoriale

- **L'Etat** :
  - Usufruitier du domaine foncier départemental
  - Actionnaire du Grand Port Maritime
  - Pilotage du Secrétariat Général pour les Hauts
  - Présence par la préfecture
  - En dépendent : le Parc national, l'ONF, la Réserve naturelle Maritime

- **L'Europe**
  - Mise en place de Programmes Opérationnels Européens FEDER 2014-2020 (POE) pour La Réunion et de fiches actions Tourisme

- **Le Conservatoire du littoral**

Cet établissement public a pour mission d'acquérir des espaces naturels dans les communes littorales, qu'ils soient menacés par l'urbanisation ou dégradés dans un enjeu de préservation et restauration de l'environnement et

- **La Réserve naturelle marine**
  - Crée en 2007, pour remplacer l'association Parc marin crée en 1988 dont les actions étaient insuffisantes, dans le but de participer à la sauvegarde des récifs coralliens, fortement dégradés.
  - Elle occupe principalement des missions d'éducation et de sensibilisation (visites guidées sous-marine, création d'un sentier sous-marin gratuit et accessible à tous), de surveillance et de police ainsi que de connaissance du milieu.

- **Le Secrétariat Général pour les Hauts** :
  - Créée en 2015, en remplacement du commissariat à l'aménagement des hauts (1976).
  - Il assure la gestion des programmes européens en tant que service instructeur (programme FEADER) et son pôle développement permet d'accompagner en amont des porteurs de projet, en particulier publics ; il n'a pas de compétence tourisme.
  - Son pilotage est assuré par l'Etat, la région et le département.

- **Les iles Vanilles :**
  - Concept lancé en 2010 ayant comme objectif de réunir les différentes îles de l'Océan Indien (Madagascar, Mayotte, les Seychelles, Maurice, les Comores et la Réunion) dans le but :
    - d'en faire la promotion commune, notamment par une meilleure desserte aérienne, un allégement des formalités administratives et une campagne digitale active
    - de développer la filière de la croisière

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- 3 objectifs sont fixés par la mise en place de cette destination :
  - L'augmentation du nombre de croisiéristes dans l'Océan indien
  - De meilleures retombées pour l'ensemble des îles
  - Une pérennisation des résultats

- **L'ONF**:

- Acteur historique depuis 1948 :
- Il assure la gestion d'une grande partie de la « forêt départemento-domaniale » (environ 45% de l'île) et sa réglementation (ainsi que celle du Parc national). Il met également en place des produits éco-touristiques

- **Le Parc national de La Réunion :**

- Mis en place en 2007, dans l'objectif de valoriser et ouvrir le patrimoine naturel de La Réunion, ainsi que de protéger l'environnement.
- Sa chartre, avec les orientations éco-tourisme et développement durable, impacte les travaux de l'ONF.
- Inauguration en 2015 de la marque « Esprit Parc », lancée par le réseau des Parcs nationaux de France et ayant pour ambition de valoriser les activités économiques et artisanales générées au cœur du parc.
- Le cœur du Parc et 4 sites périphériques sont inscrits au Patrimoine mondial par l'UNESCO sous la dénomination « Pitons, criques et remparts ». Sa charte, avec les orientations éco-tourisme et développement durable, est assortie d'une réglementation pour le cœur du Parc, commandant un régime d'autorisation (activités, travaux…). Elle constitue pour l'UNESCO le plan de gestion du « Bien » inscrit au Patrimoine mondial et fait l'objet d'évaluations régulières.

Bilan / précédent schéma

- **Création en 2007** du **Parc national de La Réunion** et de la **Réserve Maritime naturelle**
- **Inscription du cœur du Parc et 4 sites périphériques au Patrimoine mondial par l'UNESCO sous la dénomination « Pitons, criques et remparts ».**
- **Le Secrétariat Général pour les Hauts** remplace en **2015** l'ancien commissariat dédié
- **Le lancement en 2010 de la démarche marketing « Iles Vanilles »**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de la compétence tourisme au niveau de l'île

La Région :

- **La région possède la compétence tourisme depuis** le 1er janvier **2005,** date à laquelle **les compétences tourisme du département et de la région Réunion ont été harmonisées** au profit de la Région **:**
  - La Région, selon la loi du 17 août 2004, est chargée de la « définition des politiques de développement, l'observation touristique, l'animation et la coordination des initiatives privées et publics »
  - Ce positionnement se traduira pour la région par :
    - Une prise en charge des budgets d'actions des structures touristiques ;
    - Une politique d'aide aux entreprises et aux aménagements touristiques ;
    - Une compétence nouvelle en matière de tourisme rural par le financement des hébergements et par la prise en charge des budgets d'organismes de promotion du tourisme rural.
  - Ce transfert de compétences était préconisé par le SDATR

- **Création en 2007 de l'« IRT »** (Ile de la Réunion Tourisme), **chargée de la mise en œuvre de la stratégie touristique régionale**
  - Assure les missions d'un CDT et d'un CRT et est financée par la région ;
  - La mise en place de l'IRT s'est faite en deux étapes :
    - En 2007, le CTR (Comité du Tourisme de la Réunion) a été liquidé ;
    - En 2009, les mission et équipes de la MMM (Maison de la Montagne et de la Mer) ont été intégrées
  - Plusieurs missions sont confiées à l'**IRT**:
    - L'IRT assure une mission d'**ingénierie et développement** grâce à :
      - Un observatoire de tourisme pour observer et éclairer les partenaires ;
      - Un service Qualité et Labels chargé de la mise en place et de l'animation des différentes démarches qualités ;
      - Un service d'ingénierie dédié au développement et à la structuration de l'offre touristique ;
      - Un service Loisirs, Sites Itinéraires permettant de structurer les filières ;
      - Un pilotage du **COST** (cf. plus loin)
    - Elle assure également des actions de **promotion et** de **communication** par :
      - Une promotion des destinations sur les différents marchés identifiés ;
      - Un renforcement de l'attractivité, de l'image et de la notoriété de La Réunion ;
      - La mise en œuvre d'une communication digitale ;
      - La gestion de la création graphique et la production des supports de communication.
    - Enfin l'IRT assure des missions d'information et de **commercialisation**, en développant notamment des offres réservables en ligne.

1801

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **La mise en place de la FRT en 2004**
  - La FRT a été crée en 2004 et est rattachée à la fédération nationale. Sa création a permis le regroupement des activités de la FROTSI et FRPAT.
  - La FRT dispose de plusieurs missions :
    - Elle **coordonne le réseau des OT de La Réunion** et a permis :
      - l'accompagnement des offices dans leur démarche d'intégration intercommunale : de 19 offices communaux en 2004, le réseau est passé à 4 offices de tourisme intercommunaux et 4 offices de tourisme communaux.
      - Elle a aussi permis aux OT d'intégrer une démarche de classement national et de certification Qualité.
    - Elle est **chargée de l'accueil régional aux portes d'entrée de la Réunion :**
      - Aux deux aéroports
      - Au port maritime pour la clientèle croisière
    - Elle met en place chaque année un **observatoire des territoires,** en compilant les données de fréquentation des offices de tourisme de la région.
    - Elle **assure la promotion touristique auprès de la clientèle locale**, grâce aux actions suivantes :
      - En informant mieux, avec des messages dédiées et des offres ciblées et originales ;
      - En faisant connaitre et en valorisant les OT.
    - la FRT se charge également de **l'animation numérique du territoire** en accompagnant les prestataires dans l'amélioration de leur visibilité sur le web, par des formations à l'ANT.
    - Enfin, elle assure également la **professionnalisation des personnels du réseau** avec des plans de formation et l'organisation de séminaires, ainsi que des journées thématiques techniques.

- **NEXA (Agence régionale de développement d'investissement et d'innovation)** :
  - Détenue majoritairement par la Région
  - Accélérateur de projet, elle œuvre pour le développement économique du territoire et assure sa promotion à l'extérieur

Le Département:

Le Département conserver un impact sur le tourisme, notamment en tant que nu-propriétaire de la « forêt départemento-domaniale », propriétaire de 11 gîtes et du domaine de Villèle.

Le COST :

- Comité ayant pour charge, sur la base notamment du SDATR de 2004, de conforter l'attractivité touristique de l'île, en resserrant la coordination des politiques et activités qui ont un impact sur le tourisme
- Piloté par le Préfet, le Président de Région et la Présidente du Département et sous le secrétariat de l'IRT et de son président

1802

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Bilan / précédent schéma

- **Une compétence tourisme** harmonisée au **niveau de la région** en 2004 (le département n'est plus compétent)
- **Création de l'IRT en 2007**, structure globale de développement touristique, assurant les missions de l'ancien CTR et de l'ancienne Maison de la Montagne et de la Mer (MMM)
- Le précédent schéma prévoyait d'y intégrer en plus la FRT créée en 2004 qui au-delà de sa mission fondamentale d'animation des OT, est chargée de l'accueil aux portes de la destination depuis 2011, de l'animation numérique du territoire depuis 2013 et de la promotion locale depuis 2015
- Certaines missions de la MMM sont apparemment moins développées (ingénierie et aménagement pour les activités de pleine nature)
- Mise en place du **COST** ayant pour charge de coordonner les politiques et activités ayant un impact sur le tourisme

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de la compétence tourisme local

- **4 intercommunalités ont déjà pris la compétence tourisme et disposent chacune d'un OTI :**
  - Le TCO et l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest
  - La CIVIS et la Destination Sud Réunion
  - La CIREST et l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Est ;
  - LA CINOR et l'Office de Tourisme Intercommunal du Nord ;
- **LA CASUD adoptera la compétence tourisme le 1er janvier 2017** ; 4 offices de tourisme intercommunaux existent actuellement sur son territoire :
  - La Maison du Tourisme du Sud Sauvage ;
  - L'Office de Tourisme de l'Entre-Deux ;
  - L'Office de Tourisme du Tampon ;
  - L'Office de Tourisme de Saint-Philippe.
- **En 2013, plus de 333 000 personnes se sont rendus dans l'ensemble des bureaux d'information touristique**. Ils n'étaient que 242.000 en 2008

Bilan / précédent schéma

- Passage de **19 OT en 2004 à 8 OT en 2016**
- **Une structuration locale en lien avec les EPCI** accomplie ou en cours dans le cadre de la NOTRe

Carte de l'accueil touristique à La Réunion - 2014

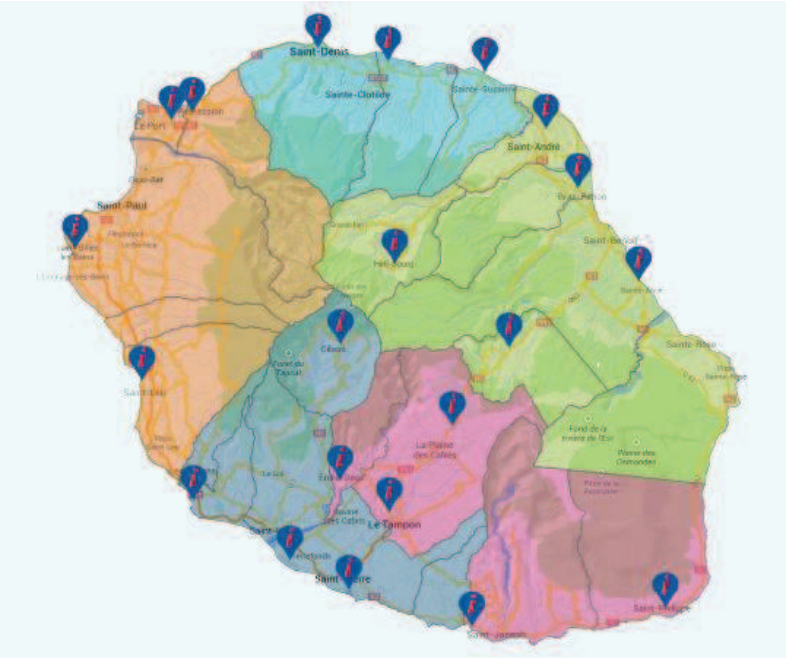

Evolution de la fréquentation dans les bureaux d'information touristique entre 2008 et 2013 [Source : Audit FRT – février 2014]

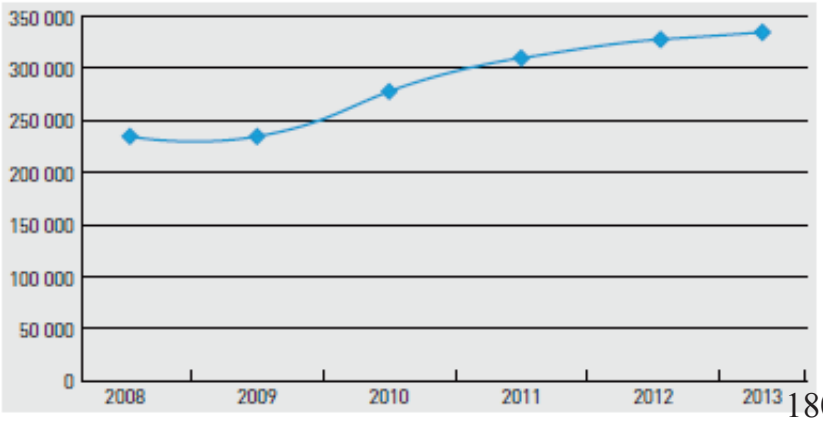

1804

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des OT

	OTI de l'Ouest	OTI du Nord	Destination Sud Réunion	OTI de l'est	OT du Tampon	OT de l'Entre-Deux	Maison du Tourisme du Sud Sauvage	OT de Saint-Philippe
Classe-ment	Catégorie III – dépôt du dossier de classement en catégorie 1	Catégorie III	Catégorie III / En cours de procédure pour un classement en catégorie I	Catégorie III	Non	Catégorie III	Catégorie III	Dépôt du dossier de classement en catégorie III
Label(s)	Marque qualité tourisme obtenu en mai 2016 ?	Qualité tourisme de l'Ile de la Réunion et Qualité Tourisme France	En cours de procédure pour obtenir le label qualité tourisme	Qualité tourisme	Non	Non	Qualité tourisme	Non
Statut	EPIC	Association	EPIC	EPIC	Régie	Association	Association	Régie
Périmètre	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Intercommunal	Communal	Communal	Communal (Saint Joseph)	Communal
Missions spécifiques	-Animation -Commercialisation et boutique -Participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique	- Commercialisation et boutique	- Commercialisation et boutique - Animation du territoire -Accompagne-ment de professionnels	- Boutiques -Organisation d'évènements -Mise à disposition d'offres spéciales	NC	-Espace boutique -Orga de visites guidées	- Boutiques - Organisation d'animations	NC
Localisa-tion	3 antennes : St-Leu, St-Gilles, Le port (siège)	2 antennes : et Ste-Suzanne + Camion ambulant	3 bureaux d'information : Cilaos, St-Pierre, L'Etang-Salé	5 antennes : St-Benoit, Salazie, St-André, Bras-Panon, La Plaine des Palmistes	Le Tampon	Entre-Deux	Saint Joseph	St Philippe, à côté de la mairie
Budget de fonctionne ment	1,7 M €	771 K €	2 M €	NC	NC	NC	NC	NC

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Focus : les stratégies touristiques

- **Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion - SDATR** (2004) : base stratégique de développement touristique sur une quinzaine d'années, dont l'objectif était notamment d'accueillir en 2020 un million de touriste.

- **Contribution du COST pour une stratégie touristique 2014-2020 :** orientations stratégiques définies par les acteurs privés et publics pour privilégier l'innovation et la qualité touristique et devant être mis en place par le COST

- **Fiches COST (2012) :** définition de plusieurs projets stratégiques devant être mis en œuvre pour conforter la position touristique de La Réunion et désignation de chefs de projets

- **Schéma d'Aménagement régional – SAR** (2011): il fixe les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire et protection de l'environnement à l'horizon 2030. Il comprend un chapitre particulier : le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)

- **Chartre du Parc national de La Réunion** (2014) : : elle définit les objectifs de protection et de valorisation pour le cœur du Parc et les orientations de développement durable pour l'aire ouverte à l'adhésion. 17 communes sur 24 y ont adhéré.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'Office de tourisme Intercommunal du l'Ouest

Source : Rapport d'activité de 2015

- **Les caractéristiques principales**

	OTI de l'Ouest
Classement	• Catégorie III – dépôt du dossier de classement en catégorie 1
Label(s)	• Marque qualité tourisme obtenu en mai 2016
Statut	• EPIC (crée le 1er janvier 2014)
Périmètre	• Communauté de Communes de la côte Ouest de la Réunion
Missions	• Accueil et information • Promotion touristique du territoire de la côte Ouest • Animation touristique • Commercialisation • Participation à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique
Localisation et ouverture	• Antenne de Saint-Leu • Antenne de Saint-Gilles • Le port (siège)

- **Les missions de l'OT**
  - Accueil et information touristique
    - L'accueil se fait aux trois antennes : Saint-Denis, Sainte-Suzanne, Le port (siège)
    - Fin 2015, l'OTI s'est dotée d'un triporteur pour aller à la rencontre des touristes sur leur lieux de villégiature
    - Le BIT de la Possession a fermé en 2015
  - Les missions de promotion
    - Stratégie numérique : 615 000 visiteurs sur le site internet (en trois langues : français, anglais, allemand) et 1 publication par jour sur les sites des réseaux sociaux. L'OTI est rentré par ailleurs dans le baromètre *weliketravel* et occupe la 147ème place. De plus, 50 newsletters ont été envoyé en 2015 à près de 3000 inscrits et 5 vidéodrones ont été réalisés et publiés sur Youtube.
    - Impression de guides-plans qui proposent des visites incontournables ainsi que des guides thématiques
    - Portes flyers et affiches / photos et écrans dynamiques à l'intérieurs des bureaux
  - Organisation de communiqués de presse réguliers permettant une bonne couverture médiaAnimation touristique
    - Deux animateurs numériques, dont un dédié à 100 %
    - Organisation de plusieurs évènements sur les thématiques du patrimoine marin, des activités nautiques et la randonnée, les activités de pleine nature (festival de l'Image Sous-Marine, Festival de la Randonnée)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Commercialisation
  - L'OTI est représenté dans plusieurs salons
  - Un chargé de commercialisation intervient dans les hôtels afin de présenter et commercialiser les Zarlor et Circuits Culturels à la clientèle.
  - L'OTI propose une trentaine de Zarlor ((découverte thématisée d'un trésor de l'Ouest sur une journée) et cinq circuits culturels à l'année. La communication sur ces produits se fait par les médias, des livrets édités à 15 000 exemplaires en 2015 et une page sur le site internet (réservation en ligne possible). La clientèle est composée d'une majorité de réunionais

- **Les moyens de fonctionnement**
  - Un budget d'environ1,7 millions €

- **La fréquentation de l'office de tourisme**
  - En 2015, la fréquentation de l'OTI Ouest est de 31 072 visiteurs. Cette baisse de la fréquentation est principalement dû à la fermeture du BIT de la Possession et à l'absence de projets de restructuration

Total visiteurs	2015	2014	%
BIT DE SAINT-GILLES	**21 282**	24353	-13%
BIT DE SAINT-LEU	**9 190**	10468	-12%
BIT DU PORT *(3 mois d'activité : d'octobre à décembre 2015)*	**600**	-	-

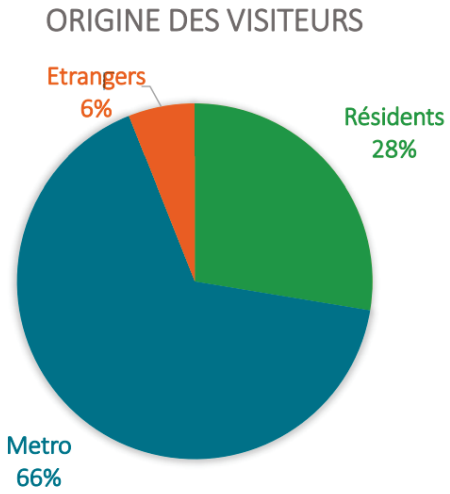

1808

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'Office de tourisme Intercommunal du Nord

- **Les caractéristiques principales**

	OTI du Nord
Classement	• Catégorie III
Label(s)	• Qualité tourisme de l'Ile de la Réunion et Qualité Tourisme France
Statut	• Association
Périmètre	• Intercommunalité du Nord
Missions	• Accueil et information touristique • Missions de promotion et communication • Commercialisation
Localisation et ouverture	• Antenne de Saint-Denis (maison Carrère), ouverte du lundi au samedi • Antenne de Sainte-Suzanne, ouverte du lundi au samedi • Camion ambulant (mardi et mercredi)

- **Les missions de l'OT**
  - Accueil et information touristique
    - L'accueil se fait aux sein de deux antennes : celle de Saint-Denis, au sein de la Maison Carrère, qui fait office de pôle et celle de Sainte-Suzanne, dans les Jardins du Phare de Sainte-Suzanne, à proximité du sentier littoral. Les bureaux sont équipes d' un espace Wifi ainsi qu'une tablette tactile en libre consultation sont à votre disposition
    - Les locaux sont ouverts du lundi au samedi
    - Il existe également un office mobile, le camion ambulant *« Office de Tourisme Mobile Nord »* présent les mardis sur le marché de Sainte Marie et les mercredis devant le Cinépalmes de Sainte-Marie
  - Les missions de promotion et communication
    - Elles se font notamment via les réseaux sociaux, spot cinéma
    - Une nouvelle chartre graphique a été élaborée avec la création en 2015 d'un personnage (mascotte), Ti'Nor, permettant d'augmenter la visibilité de La Réunion
    - Impression d'un livret weekend (30 000en 2015), et de fascicules dépliants (10 000 en 2015)
  - Commercialisation
    - Produits touristiques : promo WE, ateliers, visites guidées.
    - Réservation de visites guidées et ateliers



Le camion ambulant « Office de Tourisme mobile Nord »

1809

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Des produits classiques sont disponibles toute l'année (les villas créoles de Saint-Denis, Far Far Kréol, etc.) ; d'autres promotionnels sont disponibles 3 à 5 fois dans l'année . Environ 2000 clients ont acheté ces produits, dont 88% sont réunionnais

- Chaque OT est équipé d'une boutiques vendant des produits péï, des cartes et des livres
- Organisation d'évènements :
  - L'OT avait cessé d'organiser des événements à cause du retour sur investissement trop faible. Un évènement par an « Alon Bat' Karé », sera organisé avec l'IRT afin de mettre en avant la plateforme de réservation
  - *Alon Bat Karé avec Ti' Nor, Drone Quizz etc…*



- **Les moyens de fonctionnement**
  - Une équipe de 14 personnes
  - Un budget d'environ 771 000 € (dont 97 000 € de subventions) / Un chiffre d'affaire en hausse de 20% par rapport à 2016



- **La fréquentation de l'office de tourisme**
  - En 2015, la fréquentation des deux bureau d'information est de 46 000 visiteurs (41 000 visiteurs pour Saint Denis et 5000 pour Sainte Suzanne) ; 1 visiteur sur 2 a plus de 50 ans
  - En 2011, la fréquentation totale était seulement de 24 500 visiteurs ; elle a donc doublé en 5 ans

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'Office de tourisme intercommunal de Destination Sud Réunion

- **Les caractéristiques principales**

	Destination Sud Réunion
Classement	• Catégorie III / En cours de procédure pour un classement en catégorie I
Label(s)	• En cours de procédure pour obtenir le label qualité tourisme
Statut	• EPIC
Périmètre	• Les 6 communes de la CIVIS
Missions	• Accueil et information touristique • Promotion du territoire • Commercialisation de prestations de services et de produits touristiques • Animation du territoire • Accompagnement de professionnels
Localisation et ouverture	• Bureau de Cilaos (fermé dimanche après-midi) • Bureau de Saint-Pierre (fermé dimanche après-midi) • Bureau de L'Etang-Salé (fermé dimanche)

- **Les missions de l'OT**
  - Accueil et information touristique
    - L'accueil se fait aux trois bureaux d'information (aucun n'étant considéré comme un pôle) : celui de Cialos, celui de Saint-Pierre et de l'Etang-Salé – Ils disposent d'un espace internet avec un ordinateur dédié aux visiteurs
    - Les locaux sont fermés le dimanche pour le bureau de l'Etang-Salé, et le dimanche après-midi pour Cilaos et Saint-Pierre
  - Promotion et communication
    - L'OT communique grâce à des reportages, la presse, l'émission « G testé pour vous », des insertions publicitaires et des dépliants en plusieurs langues.
    - Il a édité en 2015 2 brochures : Trésors du Sud : (Français, Anglais, Chinois) et Les Makes (Français, Anglais, Chinois, Allemand)
    - En 2015, l'OT a notamment crée un guide touristique, des vidéos thématiques et de visites virtuelles, conçu un set table.
  - Chacun des bureaux d'informations sont dotés de boutiques artisanales (produits du terroir, des objets artisanaux , des livres culinaires et découverte de l'île, des cartes postales). Le Chiffre d'affaire des trois boutiques se chiffre à 31 000 €.



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La commercialisation
  - Il s'agit notamment de proposer des visites guidées et commercialiser des journées découvertes culinaires,
  - L'OTI dispose d'offres spéciales pour les comités d'entreprises, les évènementiels
  - Elle passe par l'organisation d'éductours (de TO chniois en 2015), de workshop et le développement d'une clientèle « groupe » issue d'associations et de comités d'entreprise
- Organisation de manifestations
  - L'OTI organise aussi plusieurs animations : le jardin des créateurs (marché d'art et d'artisanat d'art,) Les nuits sans lumières, les étoiles du terroir, la fête de la Fraise, Sakifo le Off, Fête de la musique et des agrumes, Grand Raid, etc/
- Accompagnement de professionnels :
  - L'OT est intervenu en tant qu'animateur du réseau afin de dynamiser, de créer des échanges interactifs et construire des actions collectives (mise en place d'atelier numérique pour les professionnels, mise en place d'une page sur le site internet répertoriant les hébergements du territoire ….)

- **Les moyens de fonctionnement**
  - Une équipe de 35 personnes
  - Un budget de 2 millions d'€ en 2015 / Chiffre d'affaire de 50 000 euros

- **La fréquentation de l'office de tourisme**
  - La fréquentation totale en 2015 est de 111 000 visiteurs (25 000 visiteurs à Saint-Pierre , 77 000 visiteurs à Cilaos et 10 000 visiteurs à l'Etang-Salé).
  - Elle était de 102 000 en 2014



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Analyse de l'Office de tourisme Intercommunal de l'est

- **Les caractéristiques principales**

	OTI de l'est
Classement	Catégorie III
Label(s)	Qualité tourisme
Statut	EPIC
Périmètre	• Les 5 communes correspondant aux antennes
Missions	• Accueil et information • Promotion et communication • Boutiques • Organisation d'évènements • Mise à disposition d'offres spéciales
Localisation et ouverture	• Antenne de Saint Benoit • Antenne de Salazie • Antenne de Saint-André • Antenne de Bras-Panon • Antenne de La Plaine des Palmistes • Ouvert du lundi au samedi

- **Les missions de l'OT**
  - Accueil et information touristique
    - L'accueil se fait aux antennes de Saint Benoit, Salazie, Saint-André, Bras-Panon, La Plaine des Palmistes – Chacune dispose d'un accès wi-fi
    - Les locaux sont ouverts du lundi au samedi sauf pour Saint-André, fermé le samedi
  - Les missions de **promotion et communication** : distribution de brochures sur l'Est, le cirque de Salazie, Saint-Benoît, les Villages Créoles…
  - Plusieurs **boutiques** (produits du terroir, objets artisanaux, etc.)
  - Mise à disposition d'**offres spéciales** pour les comités d'entreprises, les évènementiels, incentives, les voyages d'affaires.
  - **Organisation d'évènements et d'animations, d'expositions sur le territoire.**
- **Les moyens de fonctionnement**
  - Une équipe de 23 salariés
- **La fréquentation de l'office de tourisme : 44.000 visiteurs en 2015**



1813

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexe : Diagnostic 1990-2000 du précédent SDATR (validé en octobre 2002)

// Les données clés du tourisme à la réunion

- Le rapport commence par présenter le patrimoine naturel de La Réunion et ses **enjeux d'aménagement et d'environnement :**
  - Ces questions sont régies notamment par le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SVM) par les Schémas de Cohérence Territorial (SCOT) ou encore par des dispositions réglementaires ou non qui visent à la protection, gestion et valorisation d'espaces naturels
  - Un territoire inégalement occupé par le tourisme dans le temps et l'espace

- Il présente ensuite la **fréquentation touristique de l'ile** :
  - Un nombre total de visiteurs ayant augmenté de 304 000 à 430 000 entre 1995 et 2000 (+41%)
  - Une clientèle très majoritairement métropolitaine (77% des touristes)
  - Le touriste d'agrément, seul et sans enfant, représente la très grande majorité de la clientèle, avant le tourisme affinitaire, d'affaire, etc.

- **Impact socio-économique** du tourisme :
  - Plus de 10 000 emplois liés au tourisme en 2000, les « Cafés, Hôtels, Restaurants » ayant l'effectif salarié le plus élevé et « les activités récréatives, culturelles et sportives » ayant connu le plus fort taux de progression en nombres d'entreprises et emplois salariés.
  - Une progression de 137 % des dépenses totales des touristes dans la décennie 90, avec trois postes de dépense qui se distinguent : l'hébergement, la restauration et la location de voitures.
  - Plus de 320 millions d'euros de recettes liées à l'activité touristique en 2000, une somme supérieure à la valeur totale des exportations réunionnaises de marchandise

// Les composantes de l'offre réunionnaise

- **Transport :**
  - **Trafic aérien** : Bien que l'évolution du trafic passager ait plus que doublé dans la décennie 90 (911 000 passagers en 2000), les professionnels du tourisme se plaignent d'un manque de sièges, que privilégient la clientèle « VFR » (Visite – Famille – Relations). Par ailleurs, on note un manque global de qualité, une remontée des tarifs en 2000 et aucune liaison directe avec les capitales européennes autre que Paris. Enfin, le trafic de la Réunion avec les pays de la zone Océan Indien a augmenté de 27,6 %.
  - **Transport maritime :** il s'agit d'une offre complémentaire, assez hétérogène
  - **Transport terrestre :** l'île présente des difficultés de circulation et la région projette dans le rapport des projets pour y pallier.

- **Hébergements et restauration** :
  - **Offre d'hébergement marchand :** en 2000, l'île compte 11 034 lits déclarés, l'hôtellerie classée occupant 50,2 % de la capacité totale (avec 80 % d'hôtel 2* et 3*), avant les lits en milieu rural, puis l'hôtellerie non classée, les lits en meublés et enfin les lits en villages vacances.
  - **La restauration** : plus de 1500 établissements ressortant de la Chambre de Commerce en 2000 (contre 615 en 1990) ; 3000 couverts dans le milieu rural, valorisant les produits du terroir.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Les produits touristiques :**
  - **Les activités récréatives, patrimoniales et culturelles :** le développement a été important au cours de la décennie 90 et l'offre est assez diversifiée (jardins, circuits de cases créoles, domaines, musées, etc). Cinq établissements bénéficient de plus de 50 000 entrée payantes par an.
  - **Les produits de pleine nature :** cela comprend les sites naturels de paysages (la plage et le volcan étant considéré comme des « incontournables ») et les activités de pleine nature, ayant connu une diversification et une croissance de 75% entre 1995 et 2000
  - **La plaisance,** une activité en pleine expansion dont La Réunion ne peut satisfaire la demande
  - Mais aussi : les animations et les évènements (offre classique et thématique), les congrès et les séminaires, les voyages de stimulation et de récompense, les voyages de noce

// Le bilan des politiques touristiques : des améliorations à apporter

- **Les politiques de promotion touristique :**
  - Une signature publicitaire à partir des années 90 : « La Réunion, l'Ile intense »
  - Jusqu'en 2001, l'enveloppe budgétaire du CTR consacrée à la communication est plus importante que celle de la promotion, elle-même surtout dédiée à la métropole ; une stratégie inversée à partir de 2002. A côté, les acteurs privés concourent à 1,4 million d'euros à la promotion et la communication de l'île.

- **La commercialisation du « Produit Réunion » :** elle s'est faite, en dehors des canaux de distributions plus classique (réceptifs locaux, Tour-Opérateurs, agences de voyages) par l'arrivée d'internet

- La **compétitivité :** les îles de l'Océan Indien, notamment Maurice, se positionnent comme des concurrents mais peuvent aussi être considérées comme complémentaires.

- Les **politiques de formation:** elles ont été élargies et adaptés pour accompagner la croissance et la diversification de l'offre touristique. Parmi elles, celle menées par le Centre Technique de Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration (CENTHOR) a permis de quadrupler ses effectifs annuels dans les années 90.

- Les **politiques d'aide aux entreprises et aux organismes**: elles sont surtout prévues par le Plan de Développement Durable, qui a permis, pour celui de 1994 à 1999, 12,8 millions de subventions publiques à l'investissement (principalement pour des hébergements) ; celui prévu en 2000-2006 représente une enveloppe financière de 80 million d'euros.

- Le **financement des équipements et des aménagements touristiques publics** : entre 1994 et 1999, 35 millions d'euros ont été ainsi engagés pour financer des études de faisabilité et techniques, de définition et stratégie touristique ainsi que des travaux comme la création d'une structure d'accueil pour les croisiéristes.

- **L'organisation territoriale** : éparpillement des acteurs privés et publics en charge des enjeux touristiques, ce qui implique parfois des rivalités et un manque de cohérence

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexe : Les orientations stratégiques 2020 du précédent SDATR (adopté [illegible])

// Le cadre

- Le poids et les **enjeux économiques** du tourisme : 360 millions d'euros de recettes globales et environ 10 000 emplois
- La bonne **acceptation du tourisme par les Réunionnais**: 85 % des habitants sont favorables au développement touristique d'après une enquête d'opinion
- Les **enseignements marketing de la fréquentation actuelle** :
  - 420 000 touristes en 2004 (un chiffre quasi stagnant depuis 1999), avec une majorité de touristes d'agréments, venant de la métropole
  - Les développements hors métropoles se sont fait sur des niches (la randonnée par exemple) ; l'île n'a pas d'opérateur à capacité commerciale forte sur les marchés internationaux
- Des **évolutions exogènes** aux conséquences sur le tourisme :
  - Tendances lourdes : vieillissement de la population, recomposition des ménages, aménagement du temps de travail, etc.
  - Facteurs émergents : l'authenticité sans inconfort, le sport sans compétition, l'écologie sans immobilisme, etc
- Les conséquences des **évolution indigènes** sur le tourisme : la démographie (une population locale nombreuse et jeune), les modes de vie (familles mono-parentales en augmentation et revenus faibles), les transports (accessibilité aérienne limitée et réseau routier engorgé), l'environnement (des richesses naturelles très sollicitées faisant l'objet de mesures de protection et de sensibilisation), le cadre de vie (contraintes de constructibilité, aménagement peu cohérent, stations très urbanisées)
- **Problématiques spécifiques** de La Réunion : une amélioration de la desserte aérienne, le développement d'hébergements, la concentration de l'offre touristique sur le littoral, la valorisation des Hauts et mi-pentes, la dynamique de projets considérables
- La **différenciation** de la Réunion **sur les marchés** par son identité géographique et culturelle

// L'ambition en matière de développement touristique

- Une **forte ambition et un projet de croissance touristique :**
  - Des objectifs de de 600 000 touristes en 2010 et 1 million en 2020, d'augmentation de la dépense unitaire, de doublement du nombre d'emplois et d'augmentation de lits supplémentaires, mais aussi une ambition qualitative (faire de la Réunion une référence d'île de nature et de découverte)
  - Une île à la confluence de plusieurs types d'univers concurrentiels : les destinations balnéaires, les îles, les destinations mer/montagne/écotourisme
  - Les conditions de ces objectifs : le marché doit le permettre, une politique de diversification de la clientèle doit être mise en œuvre, les conditions d'offre nécessaires doivent être réunies (création de nouveaux lits, venue d'opérateurs internationaux, etc.)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Un projet de développement touristique durable :**
  - Dimension économique : les entreprises du tourisme doivent assurer leur rentabilité, en attirant notamment des clientèles à plus haute capacité financière et en développant une offre qui intéresse les clientèles de niche
  - Dimension environnementale : protection des milieux naturels, valorisation à des fins pédagogiques, sensibilisation des professionnels
  - Dimension sociale : le tourisme des résidents, l'accès au tourisme pour tous, la reconnaissance des cultures locales

// Les orientations stratégiques à long terme

- **Une stratégie marketing touristique :**
  - **Cibler et développer la clientèle autre que celle de la métropole**
  - Travailler les **filières produits** : les filières basiques (séjour balnéaire, découverte, et randonnée), les loisirs sportifs de nature, la croisière, etc.
  - Mener une **stratégie de positionnement** différente selon les cibles : marché métropolitain (notamment en enrichissant le positionnement actuel en en créant de nouveaux produits), marché local (en affichant par exemple un objectif de développement durable et en créant des produits de court séjours), marchés extérieures (en développant des produits de type éco-tourisme ou de découverte culturelle …)
  - **Décliner la stratégie marketing en politiques touristique**s (recherche d'opérateurs et d'investissements touristiques extérieurs, recherche de moyens nouveaux, etc.)

- **Une stratégie d'aménagement valorisant les territoires et les identités**
  - Un souci global de la gestion des ressources naturelles de la biodiversité, des paysages et la mise en place de politique adéquate
  - Apporter des **choix d'aménagement** : poursuivre le désenclavement de l'île, constituer des réserves foncières publiques, améliorer et diversifier les modes de déplacement intérieur, avec comme objectif de mieux répartir les flux et retombées économiques sur l'île et mieux prendre en compte le paysage et le patrimoine dans les décisions d'aménagement
  - Mettre en place des **équipements et pôles de développements structurants** : création de « resorts », d'hébergements attractifs en eux-mêmes, développement de produits ou équipements nouveaux et structuration de véritables stations ou d'espaces touristiques cohérents
  - **Mise en valeur des patrimoines** : aménagement ou développement de sites naturels ou d'activités en pleine nature, reconversion du patrimoine bâti à des fins touristiques, dynamique de structurations de bourg, création d'équipements culturels, meilleure gestion des équipements existants
  - Apporter des **réponses spécifiques aux problématiques de loisirs** : création de bassins de baignade et d'équipements de loisirs payants, développement d'activités d'itinérance, aménagements urbains

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Une évolution de l'organisation territoriale et des modes d'intervention**

  - Repenser la politique touristique morcelée et un organigramme complexe, notamment avec la perspective du transfert de compétences Département/Région

  - Mettre en place une stratégie globale pour l'économie touristique

  - Repenser les modes d'intervention des fonctions touristiques pour permettre un meilleur leadership de la région, des moyens promotionnels et commerciaux à la hauteur des objectifs, etc.

  - Adapter les structures en charge de l'accueil et de l'animation touristique au développement de nouvelles intercommunalités

  - Professionnaliser les acteurs (meilleure connaissance des langues étrangères, développer les formations professionnelles, mieux maitriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc.)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexe : Stratégie et action 2005-2010 du précédent SDATR (non validées)

// Rappel des ambitions touristiques

- Objectif de 600 000 visiteurs en 2010 et 1 000 000 en 2020

// Le cadre du Plan Marketing Stratégique

- **Les objectifs de la stratégie marketing :**
  - Développer les flux en optimisant la pénétration sur le marché métropolitain, en diversifiant l'origine des clientèles extérieures, en se positionnant sur des cibles spécifiques et en développant des entrées thématiques et des niches sur les marchés extérieurs ciblés.
  - Augmenter les retombées économiques par la montée en gamme progressive des clientèles et par le renforcement de la demande interne.
- **Les filières au cœur de la stratégie de gain de nouveaux marchés :**
  - Permet de faire évoluer l'offre et de la structurer, de développer des flux touristiques spécifiques et d'enrichir le contenu d'image de La Réunion.
- **Analyse des marchés géographiques :**
  - Choisir des priorités géographiques et des types d'action, avec comme priorité 1 la Métropole, La Réunion, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse
- **Des pratiques et des actions marketing renouvelées :**
  - Mettre en œuvre des pratiques promotionnelles adaptées aux nouvelles ambitions de la réunion : actions ciblées sur les marchés européens en recourant à des prestataires spécialisés, revue des moyens financiers à la hausse
  - Développer les outils d'@tourisme : utilisation d'internet pour conquérir ou reconquérir les clientèles, leur permettre de découvrir, s'informer, préparer leur séjour, réserver ou acheter.
  - Réaliser une veille stratégique pour analyser l'impact prévisionnel des tendances sur la destination
  - Communiquer d'avantage vers les responsables du tourisme et la population locale
- **Rechercher des partenariats stratégique et des opérateurs :**
  - Rechercher des opérateurs touristiques internationaux
  - Réaliser un couplage promotionnel avec les îles voisines
  - Mettre en œuvre des partenariats promotionnels et commerciaux avec les opérateurs touristique.

// Une stratégie volontariste d'aménagement et d'équipement en faveur du tourisme

- La **protection de l'environnement comme condition d'un développement équilibré du tourisme**
  - Mener des politiques environnementales irréprochables conditionnant la qualité globale du Produit Réunion (maitrise de l'énergie, gestion des déchets, politique des paysages, etc.)
  - Gérer les ressources naturelles par des politiques et des outils de gestion adaptés, notamment grâce à la création du Parc National et au projet de Réserve Naturelle Maritime
- **Des choix d'aménagement du territoire en faveur du tourisme :**
  - Poursuivre le désenclavement de l'île, notamment en diversifiant l'offre de transport aérien et en favorisant les produits combinés avec les îles et les pays de l'Océan Indien

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Constituer des réserves foncières publiques et développer une politique foncière offensive
- Améliorer et diversifier les modes de déplacement intérieur, l'objectif étant surtout de créer des circulations douces à l'échelle de stations ou de territoires touristiques cohérents
- Mieux placer le paysage et le patrimoine dans les décisions d'aménagement
- Améliorer le fonctionnement et la qualité urbanistique des bassins de vie

- **Une action volontariste de développement sélective des hébergements :**
  - Faire évoluer les stocks d'hébergement : créer 3000 lits d'ici 2010 et 4000 supplémentaires sur la période 2010-2020
  - Inciter à la création d'hébergements qui apportent un plus à La Réunion en améliorant notamment le système d'aide actuel aux hébergements hôteliers
  - Favoriser de nouveaux types d'hébergements : resorts, établissements de type « lodge » et gites de montagne en sites isolés
- **Agir sur les filières et thèmes d'activité prioritaires :**
  - Les « basiques » du produit réunionnais : conforter le tourisme balnéaire à travers un plan qualité du littoral réunionnais, conforter la randonnée pédestre comme produit phare de l'île, favoriser le développement des activités et loisirs de nature et travailler à la mise en tourisme des patrimoines, cultures et identités
  - Les filières à fort potentiel économique : structurer une véritable filière de tourisme d'affaire, accompagner et promouvoir le produit « villages créoles »
  - Les autres filières qui nécessites d'être accompagnées : le potentiel golfique, les équipements de bien-être, l'activité croisière et les parcs de loisirs ou assimilés

- **Des vocations touristiques dominantes pour les années à venir :** les aires urbaines, les zones à location de séjour (à domination balnéaire), les zones à vocation d'étape ou de court séjour, les cirques accessibles en voiture, les « grands sites » (situés pour la plupart dans le futur Parc de La Réunion)

// Une évolution de l'organisation territoriale et des modes d'intervention

- **Les enjeux et objectifs liés à l'organisation touristique :**
  - Conserver les acquis importants (le développement conduit par le CTR, la Maison de la Montagne et l'organisation locale du tourisme) tout en résolvant l'organisation touristique complexe et morcelée (grands nombre d'intervenants publics et chevauchement de compétences et d'intervention)
- **La Région chef de file du développement et de l'aménagement touristique**
- **Les modalités de mise en œuvre d'une organisation efficace** : les attributions exercées en propre par la région des missions déléguées et l'animation de la politique de filières et la création de « clubs »
- Une structure de prise en charge globale de la politique touristique **: « Réunion tourisme »**
- **Une adaptation de l'organisation de l'organisation de l'accueil**
- **La professionnalisation des acteurs**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexes : Cadres réglementaires

Document	Date	Contenu
Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM)	22/11/2011	• **Diagnostic de la situation existante et perspective d'évolution** : la mutation des espaces terrestres variés, la menace de la richesse du milieu marin, les changements climatiques et risques naturels, la faible exploitation des ressources maritimes et littorales, la diversification de l'offre en tourisme et loisirs liés à la Mer
Programmes Opérationnels Européens FEDER 2014-2020	Version du 07/07/2015	• Aide aux investissements par le FEDER des éléments suivants ; • **7:05 : travaux d'aménagements concourant à améliorer l'accès aux services essentiels et les conditions de vie dans les hauts** (villes relais, bourgs de proximité). Des critères, comme le respect des formes de construction et des pratiques locales ou la protection de l'environnement, devront être remplis • **3:02 : nouvelles entreprises et activités dans le domaine du tourisme** qui traduisent en particulier l'identité de l'île, respectent l'environnement et répondent aux attentes des visiteurs en terme de dépaysement, d'authenticité. Il peut s'agir d'hébergements (sur des bases de qualité), de structures de restaurations ou d'entreprises créant des produits de loisirs de nature, confortant l'attractivité de La Réunion comme destination de multi-activité. • **3:05 : développement et pérennisation d'entreprises existantes.** Peuvent être concernés, là aussi, le secteur de l'hébergement, de la restauration ou l'offre des produits touristiques, ceux-ci devant être respectueux de l'environnement, valorisant le patrimoine local, avec un contenu authentique, etc. • **3:12 : soutien aux actions collectives et groupement de professionnels dans le domaine du tourisme**, et plus particulièrement aux actions d'animation et de mise en œuvre du projet collectif (frais d'édition, de déplacement, de promotion, etc.) ainsi qu'aux actions pilotes (aide au démarrage) • **3:17 : développement de la promotion touristique**, et notamment les actions de communication, de promotion et de commercialisation sur les marchés prioritaires, développement des produits valorisant les spécificités de La Réunion, mise en place d'évènementiels, collecte des données et des études nécessaires à la veille et l'observation touristique. • **5:09 : aménagements et équipements de sites touristiques** publics valorisant et préservant les richesses de l'environnement de La Réunion, répondant aux besoins et évolutions en matière de pratiques d'activités de loisirs et améliorant les conditions d'accès à la mer. • **5:10 : mise en tourisme du patrimoine culturel** : actions de valorisation et de promotion dans une démarché d'exploitation économique et amélioration de la qualité de sa ressource (contenus, appropriation, accessibilité)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Document	Date	Contenu
Compte rendu des Assises Nationales du Tourisme (Préfecture de la Réunion)	2014	**Recommandations:** - favoriser l'émergence de nouvelles destinations, en scénarisant l'histoire de La Réunion autour du patrimoine bâti et humain (promouvoir les labels reconnus comme « plus beaux villages de France », valoriser et mettre en scène des lieux d'histoire mettre en scène une route des musées et des jardins …), et en donnant de la visibilité à la destination (apporter une dimension internationale aux évènements, utiliser la marque « France », valoriser des labels reconnus mondialement) - diversifier l'offre touristique, en bâtissant un contrat de destination autour de l'éco-tourisme et de la notion de tourisme positif - améliorer la qualité de l'accueil, notamment par une bonne politique d'apprentissage de l'anglais - favoriser l'investissement pour renforcer l'attractivité de l'offre, notamment via de grands groupes hôteliers et la défiscalisation - fédérer et dynamiser les pouvoir publics en faveur du tourisme, en optimisant le foncier public, en assouplissant la demande de visas pour les ressortissants étrangers et en ouvrant l'espace aérien
Les loisirs de nature dans le secteur du tourisme 2015-2020 (SYPRAL)	2014	- Chiffres de l'évolution des loisirs - Loisirs touristiques : plus d'un quart de l'emploi touristique (1590 salariés) / 63 millions d'euros de retombées économiques - Souhait qu'une plateforme, véritable Agence de Développement des activités de loisirs touristiques et de pleine nature, réunissant l'ensemble des intervenants, publics et privés, se mette en place, afin qu'elle puisse devenir l'organe d'échanges et d'observation de ces filières, accompagner et encadrer les porteurs de projets, coordonner des différents acteurs, assurer la maîtrise d'oeuvre des espaces de pratique. - Proposition d'un plan d'action par filières
Diagnostic de filières tourisme culturel, RUN CONSEIL (observatoire régional du Tourisme)	2012	- Présentation de l'offre culturelle riche et diverse (jardins et parcs), exploitations agricoles, lieux historiques , activités de divertissement, sites religieux, gastronomie, activités d'art et d'artisanat). Ces activités sont considérées comme étant peu structurées (activités peu développées, disparates , une offre non cohérente dans sa globalité et pas de fil conducteur qui incite le touriste à ailler ailleurs ; offre plus réservé aux groupes qu'aux individuels) - Chiffres clés : filière a accueilli 390 000 clients touristiques en 2010 ; activités d'art et d'artisanat les plus visées ; origine géographique ; modes de visite ; dépenses ; effets sur l'emploi - Pratiques de promotion, de diffusion et distribution : promotion assurée principalement par les OT, réservation, une individualisation croissante qui influence les outils de distribution, le système de réservation - Potentiels de développements suggérés : structurer et développer l'offre en professionnalisant les acteurs, en améliorant la qualité de l'offre (accueil, régularité par ex), en unifiant les informations (disparates sur les OT), en construisant une image marketing, en développant un réseau coopératif entre les acteurs locaux, en ouvrant les prestations sur l'extérieur, en adaptant les produits au profil de touriste (moins de prestations de groupe), en créant de nouveaux produits (notamment pour la fin après-midi), mais aussi en développant des offre divertissantes, et en attirant les touristes culturels spécifiques (tourisme cultuel, touristes « historiques », écotourisme et lieux créatifs alternatifs)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Document	Date	Contenu
Schéma des équipements « espaces, sites et itinéraires des sports de nature de La Réunion » - Région Réunion	2015	4 axes de progrès proposés dans le domaine de équipements des sports de nature : 1) Clarifier les conditions de l'action publique dans le domaine des sports de nature 2) Structurer la politique d'aménagement des ESI de sports de nature 3) Mobiliser les territoires 4) Accompagner les acteurs / répondre aux besoins en ingénierie
Enquête de fréquentation 2011-2012 du domaine forestier et du Parc National La Réunion 2011-2012	2012	- Enquête menée par l'ONF, renouvelé tous les 5 ans - Fréquentation routière : sites majeurs : massif du Volcan et du Maïdo - Fréquentation pédestre (sentiers les plus fréquentés, 1 millions de visites pédestres par an)
Etude prospective pour le développement des bassins de baignade par BRGM	2015	- Etude pour l'implantation de 8 sites potentiels de baignade en mer et 3 sites potentiels en rivière - Les sites potentiels de baignade en mer pourraient avoir un impact négatif sur l'environnement
Etude de marché sur la randonnée pédestre à La Réunion - ONF	2005	**Idées de développement :** - **Itinéraires et hébergements** : conforter les itinéraires majeurs, aménager et promouvoir de nouveaux itinéraires, aménager les gîtes existants et en créer de nouveaux, améliorer l'accueil et diversifier les prestations, adapter et maitriser l'accès, - **Promotion et commercialisation** : mettre notamment en place des démarches de promotion et de mise en marché plus actives, améliorer le fonctionnement des interfaces de mise en marché et de commercialisation des produits de randonnée, adopter des démarches qualité et de formation pour les giteurs et accompagnateurs

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Document	Date	Contenu
Contrat de Plan Etat – Région de La Réunion	Mai 2015	• **Parmi les 7 volets d'investissements définis dans le document, plusieurs élément sont susceptibles d'intéresser le domaine touristique :** • Dans le volet 1 (infrastructures et services collectifs de base), **« Valorisation patrimoniale culturelle et touristique»** (1.2) : **création d'un sentier du tour de l'île** (et projets d'aménagement et d'équipements structurants, qui s'inscrivent par exemple dans le cadre de la Chartre du Parc National), **reconstruction des gîtes publics de montagne** (but d'améliorer le confort, d'aménager les sites aux alentours des giter, d'adopter des pratiques éco-responsables, etc.), **financement d'infrastructures permettant le développement culturel** (création d'une route des musées et des jardins, création d'un lieu d'accueil pour les étudiants de l'école supérieure d'Art-Réunion ou de l'antenne de l'école d'architecture de Montpellier, création d'un portail numérique des patrimoines de l'Océan Indien, soutien possible des actions contribuant à la promotion et à une meilleure connaissance de la culture) • Dans le volet 2 (aménagement urbain durable), • **« transports durables »** (2.3) **: création de l'entrée Ouest de Saint-Denis** (raccordement à la future nouvelle route du littoral et contournement de la ville historique) ; **développement de la mobilité et des transports durables** (covoiturage, modes doux sur de courts trajets et mobilité électrique)/**Etude transports par câble**, **améliorer l'offre de transport en commun et favoriser l'intermodalité** (par la création de pôle d'échanges entre les lignes de TC), **créer un observatoire de ma mobilité** • **« développement et structuration des hauts de l'île «** (2.4), notamment par la **revitalisation du centre-Bourg Cilaos, la création d'un équipement culturel** (Maison du Marronage, du Maloya et du Moringue), créer ou réhabiliter des équipements publics de proximités, etc. • Dans le volet 3 (gestion des ressources énergétiques et environnementales**) : « gestion des ressources écologiques » :** accompagnement de l'ingénierie et des actions s'inscrivant dans la mise en œuvre de la Stratégie réunionnaise pour la biodiversité (actions pilotes de lutte contre les espèces invasives …), mise en place d'un observatoire requins, développement d'outils de connaissance et de suivi ainsi que la mutualisation des informations, accompagnement des actions de sensibilisation, de formation et de prise de connaissance de la biodiversité, accompagnement des porteurs de projet de la « croissance bleue » (stratégie à long termine de soutien de la croissance durable dans les secteurs maritimes dans leur ensemble) • Dans le volet 7 (couverture du territoire par le Très Haut Débit et Développement des usages du numérique) : **développement des e-service et de la e-administration** (notamment par la couverture du territoire en réseaux à très haut débit fixe) **et libéralisation des données publiques.**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Contribution du COST pour une stratégie touristique 2014-2020

- **Point 1 : être plus visible sur internet**
  - La Réunion est pratiquement inconnue de la clientèle étrangère (contrairement à l'Ile Maurice et Seychelles)
  - Plusieurs solutions sont proposées :
    - Créer une agence web (meilleur référencement de la Réunion, gestion des noms de domaine définition d'une chartre réunionnaise pour augmenter la qualité des sites touristiques et production de contenus)
    - Créer un living lab pour créer des services et des contenus de données ouvertes
    - Mettre en place un centre d'appel 24h/24 pour répondre aux questions
- **Point 2 : se démarquer des concurrents**
  - La Réunion doit continuer de mettre en avant son patrimoine naturel comme un véritable atout touristique ; la création du Parc National et la reconnaissance des cirques et remparts à l'UNESCO y contribue, mais doit être mise plus en valeur pour « développer la reconnaissance internationale du territoire »
  - Elle doit aussi valoriser son offre muséale : aujourd'hui les musées sont en réseaux, mais cette mise en réseau est trop partielle et peu lisible. Il en va de même des infrastructures et du patrimoine bâti représentant un intérêt patrimonial. Ce patrimoine emblématique réunionnais doit alors faire l'objet d'actions de restauration, d'une mise en réseau et de valorisation notamment grâce à des innovations technologiques
- **Point 3 : coopérer avec l'environnement régional :**
  - Concept des Iles Vanilles a déjà été mis en place en 2010
  - L'IRT préconise de continuer à mettre en place ce genre d'actions
- **Point 4 : développer les marchés étrangers dont les BRIC :**
  - Il s'agit notamment d'utiliser la marque France en complément de celle de La Réunion pour attirer les touristes chinois et les nord-américains qui viennent d'avantage par la France métropolitaine
  - La Région doit tirer parti de sa proximité avec l'Afrique, considéré comme le marché stratégique des prochaines décennies
- **Point 5 : moderniser et rajeunir l'image de la destination Réunion**
  - Attirer notamment les jeunes (seul, en groupes d'amis ou en couple) à travers des évènements culturels et sportifs comme le festival Sakifo ou celui des « electropicales »
- **Point 6 : permettre l'accès à des offres sur mesure en fonction de la catégorie de visiteurs et la réservation**
  - Cela concerne le développement de la visibilité des atouts de La Réunion et l'articulation des produits entre eux
- **Point 7 : capter le tourisme résident et développer les relations avec la diaspora**
  - Attirer notamment les personnes issues de La Réunion mais vivant à l'étranger

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Point 8 : des liaisons aériennes vers les nouveaux marchés**
  - Cela concerne les liaisons vers les hubs, et notamment les plus proches (Johannesburg, Plaisance, etc.)
  - Le rapport préconise aussi de simplifier, voir supprimer, les démarches pour obtenir des visas
- **Point 9 : Améliorer l'accueil du visiteur**
  - Développer notamment un réseau de transport en commun efficace
- **Point 10 : Offrir un territoire numérique**
  - Il s'agit de couvrir le territoire en 4G (réalisé fin 2015) et fournir l'accès en wifi dans tous les points publics, sites et hébergements touristiques
- **Point 11 : Développer les équipements à la hauteur de l'exigence des touristes et de la concurrence internationale**
  - Il convient de « mettre en tourisme » les sites, notamment par des bassins de baignade, la valorisation d'itinéraires, la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti, etc.
- **Point 12 : Améliorer la qualité des hébergements touristiques et des restaurants**
  - 4 5000 lits sont proposés, ce qui implique d'offrir une capacité plus importante et plus diversifiée
  - Pour crédibiliser la destination Réunion auprès de voyageurs exigeants, il faudrait attirer 1 ou 2 grands noms de l'hôtellerie susceptibles d'avoir une visibilité internationale
  - La réputation du territoire doit être confortée par la création de services touristiques innovants (gîtes et écolodges de grande qualité)
- **Point 13 : Développer les activités de loisirs : Croissance verte et Croissance bleue**
  - Le rapport préconise la structuration de filières et l'aménagement de sites comme la station de train à Salazie, le centre du cheval, etc.)
  - Il encourage aussi à augmenter la qualité des activités de loisirs nautiques
  - De nouvelles pistes pourraient être envisagées avec la mise en scène des jardins, des musées, de l'architecture, du patrimoine et l'organisation de grands festivals à La Réunion
- **Point 14 : Développer l'éco-tourisme**
  - Il s'agira d'accompagner scientifiques, sociologues, etc. pour former les professionnels du tourisme
  - Mais aussi d'accompagner les aménagements spécifiques pour que La Réunion devienne une destination phare du Whale Watching
  - Et permettre à chaque réunionnais de se sentir acteur du tourisme
- **Point 15 : Améliorer la compétitivité des entreprises touristiques**
  - Créer une école hôtelière
  - Proposition d'un programme cohérent de formation des acteurs (IRT, offices, prestataires)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Point 16 : La pratique quotidienne de l'anglais sur le territoire**
  - Elle passera par un programme de formation en anglais ambitieux et adapté aux prestataires

- **Point 17 : Développer le « made in Réunion » - Augmenter la dépense des voyageurs**
  - Il s'agit de susciter la dépense touristique par la mise en valeur et la qualité des produits qui doivent être reconnus comme une marque authentique de La Réunion (artisanat …)

- **Point 18 : Clarifier les labels et donner au touriste-consommateur la responsabilité de qualifier la destination**
  - Cela concerne notamment les hôtels qui doivent bénéficier de labels métropolitains voir internationaux reconnus par les partenaires tours opérateurs mais aussi et surtout en adéquation avec les attentes spécifiques de la clientèle / pour l'éco-tourisme des labels comme WWF
  - Des moyens interactifs seront mis à disposition des professionnels pour leur permettre d'exploiter les ressentis des voyageurs

// Synthèse des fiches COST (2012)

Fiche COST n°1 : réhabilitation et construction des bassins de baignade en mer

- **Contexte :** l'activité balnéaire est concentrée le long de la côte Ouest, dont les plages sont souvent saturées par des pics de fréquentation. Le Schéma de développement et d'Aménagement du Tourisme de la Réunion avait donc préconisé de nouveaux bassins en mer, pour réguler cette fréquentation et sécuriser les sites avec les attaques requins.

- **Partenaires** : L'Etat, le Conseil Régional, la Réserve Naturelle Maritime, le Conseil Général, les communes et EPCI

- **Solutions :**
  - exploiter les possibilités offertes par le SMVM en accompagnant les communes dans la création ou la réhabilitation des bassins de baignade et en inscrivant ce projet dans une démarche expérimentale et dans les orientations des programmes des ZALM concernés
  - étudier la faisabilité de nouveaux bassins de baignade qui prendra en compte les critères d'aménagement, de sécurité et d'exploitation des bassins

Fiche COST n°2 : plan d'actions ambitieux pour les infrastructures publiques d'aménagement en montagne (gîtes publics)

- Ces gîtes sont propriété du Conseil Départemental

- Il s'agit d'engager les études et démarches nécessaires à la réhabilitation voire à la reconstruction des trois plus gros gîtes que sont ceux du Piton des Neiges, du Volcan et de Bélouve dans une démarche de développement durable.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- Le volet 2 concerne le projet d'écolodge en montagne (Dimitille, Volcan, Bébour, Bélouve, Maïdo…)

Fiche COST n°3 : Entretien et développement des sentiers de randonnées

Volet 2 – Sentier littoral Tour de l'île

- **Contexte** : le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir des espaces naturels dans les communes littorales, menacés par l'urbanisation ou dégradés, pour en faire des sites restaurés et ouverts au public. La mise en œuvre d'un sentier littoral pourrait à la fois servir aux résidents locaux et être un instrument de promotion touristique. Mais nombreux sont encore les endroits où la mise en œuvre du sentier littoral n'a pas pu débuté.

- **Partenaires** : Conservatoire du littoral, Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, IRT, communes et intercommunalités, fédération de randonnée

- **Solutions** : pour réaliser ce sentier, il conviendrait de mettre en place une « chefferie de projet » au sein du Conservatoire du littoral afin d'identifier les « chainons manquants », jouer un rôle de facilitateur pour assurer la bonne mise en œuvre du projet, réaliser des études complémentaires, veiller à l'optimisation de la valorisation économique du sentier. Cette chefferie a été confiée à la Directrice du Conservatoire du littoral en 2014. Il s'agit de créer une route touristique liée à la découverte des saveurs et senteurs de La Réunion ou à la revalorisation de l'utilisation traditionnelle d'arbres fruitiers. Une attention particulière soit portée aux portes d'entrée du Parc et aux sites touristiques à caractère remarquable, ainsi qu'aux itinéraires avec une identité « séduisante, forte et remarquable ».

Fiche COST n°4 : Infrastructures publiques touristiques d'accès au cœur habité du Parc national de la Réunion

Fiche COST n°5 : une signalisation touristique efficace et coordonnée

- **Contexte :** la prise en compte de la signalisation classique et numérique est très variable d'un EPCI à un autre et nécessiterait une mise en cohérence, et la problématique concerne essentiellement la signalisation des prestataires privés.

- **Partenaires** : Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Communes et EPCI, Fédération Réunionnaise du Tourisme

- **Solutions** :
  - Mettre en place un groupe de travail pour échanger sur les bonnes pratiques et élaborer un cahier des charges commun pour la réalisation d'un diagnostic
  - Réaliser un plan de développement et d'entretien de signalisation touristique basée sur une approche mixte (classique et virtuelle) et engager la négociation d'un programme européen de signalisation touristique : sélection et hiérarchisation de la signalétique classique et mise en place d'une signalétique numérique permettant de valoriser le positionnement de la destination
  - Résoudre le problème de l'accès (wifi …) et informer les clientèles des solutions possibles

1828

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Fiche COST n°6 : « La Réunion, une île attractive » ou comment développer une image dynamique de La Réunion avec des produits d'image ou d'appel dans les domaines sportifs et culturels

- **Contexte :** les évènements sportifs et internationaux soutenus par l'IRT manquent notamment de visibilité internationale. Pour y remédier, il faudrait :
  - Aider au rapprochement du « monde des évènements » et du « monde du tourisme » et mettre en place les outils adéquats pour rendre pérennes les évènements répertoriés et retenus ;
  - Créer ou soutenir ce genre d'évènements qui enrichissent l'attractivité de l'île et en faire leur promotion ;
  - Mettre en œuvre des infrastructures liées à ces évènements qui permettent d'en prolonger les effets économiques
- **Partenaires :** IRT, Conseil Régional, Conseil Général, Professionnels de l'évènementiel, Communes, Etat, DDJS, Culturel, DEAL
- **Solutions:**
  - Créer une cellule projet de réflexion et de mise en œuvre avec un chef projet dans le domaine sportif (développer l'image d'une terre de champions en montagne et en mer, soutenir la filière mer) et culturel (créer un évènement innovant à caractère international, soutenir le Sakifo, Soutenir l'image de « La Réunion, terre d'accueil et de tournages », développer des produits/équipements structurants)
  - Rendre les actions pérennes

Fiche COST n°7 : la route des musées et des jardins

- **Contexte :** créer une Route des Musées et des Jardins permettraient de mettre en lien ces équipements, les harmoniser, valoriser le territoire, mobiliser les outils de l'information technologiques et renforcer la fréquentation des structures
- **Partenaires :** Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, IRT, structures privées, FRT/ Offices du tourisme
- **Solution** : réunir les acteurs essentiels à la matérialisation de cette route (physique et virtuelle), à sa mise en réseau et au développement de partenariats, mais aussi à son amélioration qualitative.

Fiche COST n°8 : valoriser l'artisanat et le savoir-faire réunionnais

- **Contexte :** cinquième secteur d'activité de La Réunion et vecteur de promotion touristique, l'artisanat est néanmoins sujet à des problématiques, concernant notamment le manque d'adéquation entre l'offre et la clientèle, l'organisation de la distribution, le packaging, etc.
- **Partenaires :** la chambre de métiers, les associations d'artisans, l'Etat, la DIECCTE, la GPECT, le Conseil Régional, le Conseil Départementales, les Offices de Tourisme et les structures culturelles/muséales
- **Solution :**
  - Améliorer la visibilité du secteur
  - Former les chefs d'entreprise et créer de nouvelles lignes de produits

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Fiche COST n°9 : plan d'interprétation de la Route des Laves

- **Contexte :** l'étude du plan d'interprétation, pilotée depuis 2010 par le Parc national, fait l'objet de ralentissement, dû à la complexité partenariale du projet et au nombre important de sites à expertiser et d'aménagements à concevoir. Il s'agit de faire de l'axe routier RN2 un axe d'attrait et de diffusion locale pour un tourisme durable à travers une mise en scène et des produits de découverte

- **Partenaires** : département, région, communes et intercommunalités, ONF, Parc National, etc.

- **Solutions** : Le Parc national, chef de projet, assure la réalisation :
  - De l'animation et de la gouvernance du projet
  - De l'étude et conception de la « Route des laves »
  - De la définition et la mise en place d'un plan global
  - De la consolidation et du renforcement de la qualité de l'offre touristique
  - Des aménagements et équipements d'accès et d'accueil
  - De l'appropriation par la population locale

Fiche COST n°10 : valorisation du massif du Volcan

- **Contexte :** le projet s'inscrit dans une démarche de valorisation économique et de préservation des écosystèmes. Il doit être conforme à la Chartre du Parc national et intégrer différents critères comme la préservation de la biodiversité des sites concernés.

- **Partenaires :** secrétariat général des Hauts, Conseil départemental, Conseil régional, Etat, ONF, etc.

- **Solutions** : pour mener à bien le projet, il convient de décliner la scénographie, préserver les sites et contribuer à la gestion des périodes éruptives. 3 étapes seront ensuite menées par le Secrétaire Général des Hauts :
  - Le recensement des actions en cours ou envisagées
  - L'identification des pilotes et maîtres d'ouvrage
  - La coordination des actions

Fiche COST n°11 : accueil et structuration des filières Chine-Inde

- **Contexte :** la volonté de l'IRT de développer les clientèles chinoises et indiennes passe par un meilleur accueil, conseil et satisfaction de ces cibles.

- **Partenaires :** IRT, Conseil Départemental, Conseil Régional, Etat, professionnels du tourisme, FRT et OT, consulats de Chine et Inde, associations culturelles indiennes et chinoises à La Réunion

- **Solutions :**
  - Qualification de l'offre pour les clientèles Chine-Inde
  - Sensibilisation des professionnels locaux
  - Appui à la mise en place de formation à l'accueil de ces clientèles
  - Formation des professionnels du tourisme des marchés émetteurs
  - Sensibilisation des clientèles chinoises et indiennes à la culture locale
  - Suivi et évaluation de ces actions
  - Décisions du COST

1830

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Enjeu 1

Préserver la diversité des paysages et accompagner leurs évolutions

Aire d'adhésion

- Améliorer la qualité des paysages et accompagner leurs évolutions.
- Favoriser l'appropriation des paysages.

Ensemble du cœur du parc

- Maîtriser l'impact paysager des travaux et activités.
- Construire et partager une approche ambitieuse du territoire.

Cœur habité

- Connaître et accompagner les évolutions du bâti du cœur habité, dans le respect des traditions et de l'esprit des lieux.

Cœur cultivé

- Maîtriser et accompagner les évolutions des paysages liées aux activités agricoles, pastorales et sylvicoles.

Enjeu 2

Inverser la tendance à la perte de la biodiversité

Aire d'adhésion

- Mieux connaître et conserver les espèces, les habitats et les fonctionnalités écologiques.
- Lutter contre les espèces envahissantes animales et végétales
- Favoriser l'appropriation de la biodiversité.

Ensemble du cœur du parc

- Conserver les espèces, les habitats et les fonctionnalités écologiques.
- Lutter contre les espèces envahissantes animales et végétales.
- Améliorer et partager la connaissance de la biodiversité.

Cœur habité

- Intégrer les enjeux de biodiversité dans l'action publique et privée.

Enjeu 3

Valoriser le patrimoine culturel des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs

Aire d'adhésion

- Développer la connaissance du patrimoine culturel.
- Faire du patrimoine culturel un enjeu sociétal et un atout de développement économique.

Ensemble du cœur du parc

- Révéler l'histoire du peuplement du cœur et de son occupation.
- Partager la connaissance du patrimoine culturel et en faire un enjeu sociétal.

Enjeu 4

Impulser une dynamique de développement économique pour les Hauts

Aire d'adhésion

- Définir une stratégie ambitieuse de développement et d'aménagement spécifique pour les Hauts.
- Favoriser un aménagement harmonieux du territoire.
- Conforter une dynamique de développement économique et sociale porteur d'identité.
- Faire des Hauts un espace d'excellence pour l'accueil récréatif et touristique.

Ensemble du cœur du parc

- Définir une stratégie pour le cœur du parc national en tant qu'atout pour La Réunion.
- Mettre en oeuvre une dynamique de projet global, axée sur l'écotourisme.
- Maîtriser les flux touristiques et de loisirs dans le respect du caractère du parc national.

C. habité

- Améliorer les conditions de vie.
- Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie d'éco-territoire.

C. cultivé

- Promouvoir une haute qualité environnementale du cœur cultivé.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

SAR

Schéma d'Aménagement Régional

SAR approuvé par décret N° 2011-1608 du 22 novembre

ARMATURE DU TERRITOIRE

SCHÉMA DE SYNTHÈSE

Échelle : 1 / 100 000e



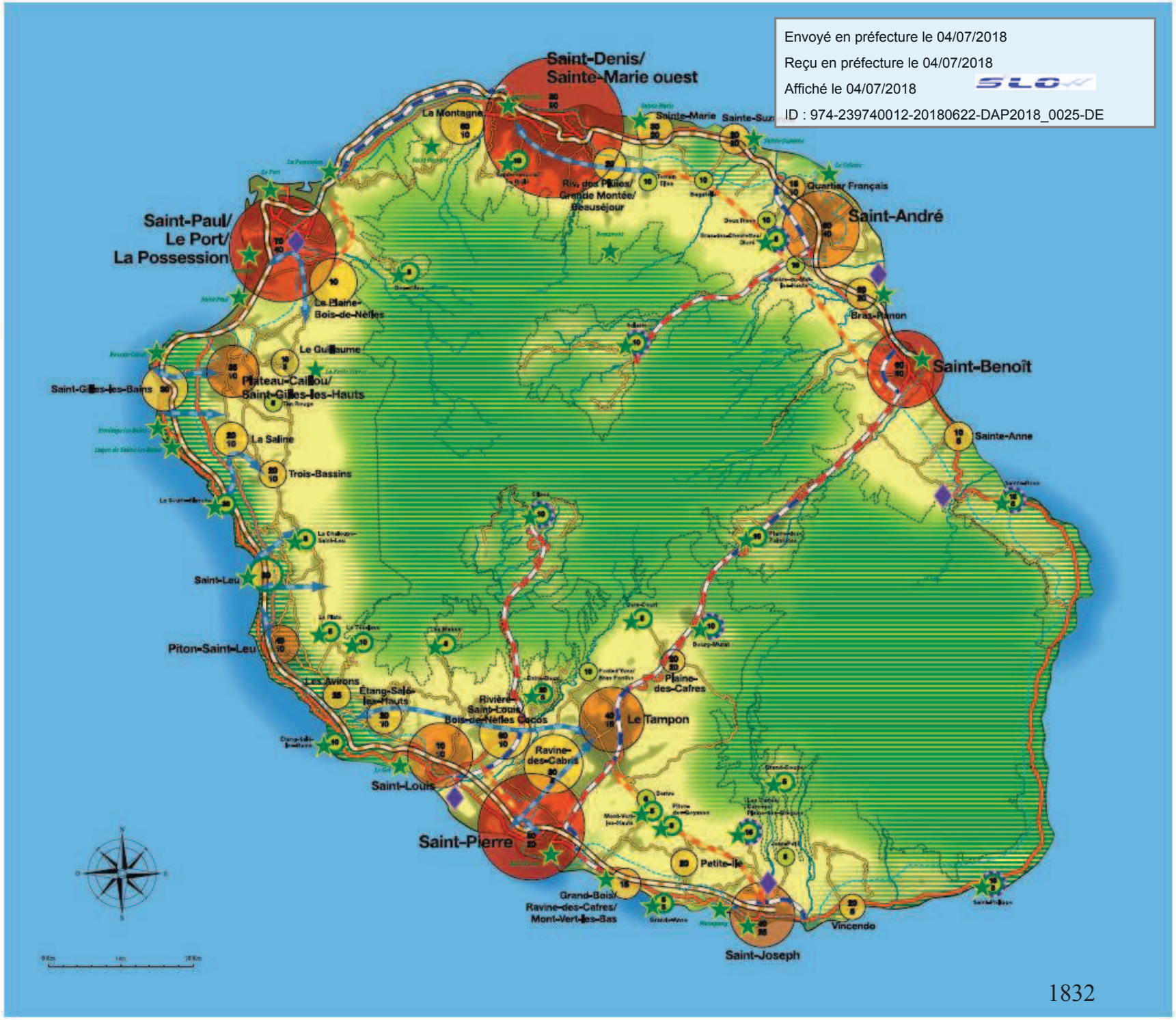

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Rapport de phase 2 – Stratégie et plan d'actions touristique





Mai 2018

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Sommaire

1. Préambule **p. 3**
1.1. Cadrage de la démarche p. 4
1.2. Eléments de méthode p. 6

2. Rappel du diagnostic et des enjeux **p. 7**
2.1. Analyse AFOM p. 8
2.2. Enjeux touristiques p. 12

3. Elaboration de la stratégie **p. 15**
3.1. Les fondements du positionnement stratégique p. 16
3.2. Définition du positionnement p. 32
3.3. Les objectifs de croissance p. 39
3.4. Les grands axes de développement p. 60

4. Définition du plan d'actions **p. 82**
4.1. Chantiers et fiches actions p. 83
4.2. Boîte à outils p. 122

Annexes **p. 153**
Tendances consommateurs, flux et filières p. 154
Compte-rendu du séminaire prospectif p. 167
Compte-rendu des contributions au blog « le tourisme pensé par les Réunionnais » p. 197

1834

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.Préambule

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.1. Cadrage de la démarche

- L'objet du présent rapport correspond à la 2ème phase, c'est à-dire la réactualisation du positionnement stratégique du précédent schéma 2004 et à l'élaboration du plan d'actions.

Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (S.D.A.T.R)

Phase 1 - État des lieux et actualisation du diagnostic

1 – Lancement, visites et entretiens
- Lancement de la mission, analyse doc, finalisation de la méthodologie de management de la concertation
- Visites et entretiens avec les acteurs de la filière
- Enquête externe
- Enquête locale

2 – Analyse du territoire et enjeux touristiques
- Concertation : tables rondes
- Analyse de l'activité touristique du territoire, évaluative et prospective

3 – Analyse comparative (benchmark) avec des territoires comparables

4 – Actualisation du diagnostic

lancement — *ateliers/ entretiens* — *échanges avec le comité technique* — *comité de pilotage / rapport intermédiaire*

Phase 2 - Mise en perspective et référentiel cadre

A. Elaboration de la stratégie touristique

1 – Positionnement et stratégie
- Définition du positionnement
- Séminaire participatif
- Axes stratégiques

B. Définition du plan d'actions

2 – Définition du Plan d'actions

3 – Boite à outils d'animation, pilotage et évaluation

C. Assises du Tourisme

ateliers/ entretiens — *comité de pilotage / rapport intermédiaire* — *comité de pilotage / rapport final* — *Assises du tourisme*

1836

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.1. Cadrage de la démarche

- Les actions mises en œuvre sur la dernière décennie n'ont pas permis à la destination Réunion, pour des raisons à la fois de contexte exogène et de facteurs endogènes (dont les crises chikungunya et requins), de « décoller » touristiquement. Les perspectives projetées du précédent Schéma de Développement Régional (1 million de touristes en 2020 et autres objectifs) sont restées « à quai ». Cela n'a pas permis de prendre le fameux « petit temps d'avance et petit plus » qui consacrent les destinations dynamiques en les installant durablement dans la carte mentale des consommateurs et des destinations qui comptent.

- La promesse d'une Réunion capitalisant sur un socle touristique extraordinaire et différenciant demeure une promesse… (et une réalité), malgré quelques réussites majeures mais isolées et surtout non fertilisées telle que la reconnaissance UNESCO…, et les approches trop dispersées.

- Le nouveau contexte mondial depuis 10 ans, l'essor et les perspectives du tourisme mondial, et notamment les résultats probants enregistrés dans la zone sud ouest de l'Océan Indien montrent que la Réunion n'a pas su tirer profit de la dynamique de la zone. Un plus fort développement est possible, dès lors que l'écosystème local en aura la vraie volonté et se donnera les moyens de composer avec les grandes évolutions de notre époque tel que le développement du numérique.

- Ainsi **les résultats modestes de la dernière décennie n'empêche pas l'ambition ! En effet :**

- La conjonction de facteurs favorables, combinée à une vraie prise de conscience de la nécessité du « faire et pas simplement dire », sous tendu par une vraie volonté régionale de « changer de braquet » constitue une fenêtre de tir, qu'il faut saisir maintenant et collectivement !

- Les chantiers pour une montée en compétence globale de l'écosystème touristique réunionnais sont nombreux, mais la dynamique récente donne de premiers résultats à consolider et à inscrire dans la durée, ce qui sous entend de faire des choix, d'y affecter les ressources nécessaires et « tenir le cap » dans une stratégie de « l'effort partagé constant et assumé ».

- La montée en puissance en 10 ans de l'image touristique de l'Ile de la Réunion constitue une véritable opportunité pour renforcer les retombées touristiques et pour mieux transformer prospects en visiteurs.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1.2. Eléments de méthode

La phase 2 s'appuie sur :

- Le **diagnostic**
- Le **séminaire prospectif** du 18 avril 2017 qui a rassemblé 35 personnes

  Le compte-rendu se trouve en annexe du présent rapport.
- Les **cahiers d'acteurs** auprès des têtes de réseaux et principaux acteurs.

  Ont contribué : CINOR, TCO, Conservatoire du littoral, le Département, la Direction des Affaires Culturelles Océan Indien, FRT, IRT, Parc national, SGH
- **Les contributions au blog « Le tourisme par les Réunionnais »**

  48 commentaires par 40 contributeurs dont une majorité d'habitants
- **Les échanges en comité technique** du 2 août 2017 **et comité de pilotage** du 8 septembre 2017 et 13 avril 2018
- Les échanges avec Atout France dans le cadre de la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage du GIE auprès de la Région Ile de la Réunion.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2. Rappel du diagnostic et des enjeux

Un capital touristique à dynamiser

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Atouts	Faiblesses
Position géographique, accessibilité et mobilité	• Une **bonne accessibilité aérienne depuis la Métropole** • Une **politique de visa favorable** pour de nombreux pays émetteurs clés • La **sécurité générale** y compris **sanitaire**	• L'**éloignement relatif des principaux pays émetteurs** • Une **problématique aérienne** : tarif, saturation, peu de diversification • La **saturation de certains axes routiers** • Des **transports collectifs** peu adaptés
Offre touristique	• La **grande diversité et qualité de paysages** (livre ouvert sur la géologie) de la mer à la montagne **sur un territoire très réduit** • **Un territoire touristique non bétonné et artificialisé** • Un **volcan très actif, spectaculaire et original** • La **reconnaissance UNESCO** du cœur de l'île • Une **combinaison harmonieuse des patrimoines naturels et culturels** • Un **patrimoine immatériel remarquable** : vivre-ensemble, Maloya, gastronomie… • Un **réseau de sentiers de randonnée majeur** • Un **événementiel sportif réputé : le Grand Raid** • La **dynamisation de la filière croisière**	• La **faiblesse de l'offre balnéaire** • Des **grands sites naturels sous qualifiés** (interprétation et services) • La **faible mise en valeur du label UNESCO** • Une **densité touristique** en hébergement relativement **faible** avec un **manque d'hébergements iconiques** et/ou de groupes internationaux • Un **patrimoine immatériel peu connu en dehors de l'île** • Un **manque d'exotisme** notamment pour la clientèle française (langue, signalisation, infrastructures…) • La **lenteur de réalisation des projets**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Atouts	Faiblesses
Demande	• Une **clientèle métropolitaine bien présente** • Une **longue durée de séjour** • Une **demande intérieure soutenue**	• Des **clientèles non françaises très limitées** • Un **tourisme d'agrément limité** • Un **tourisme d'affaires très faible**
Marketing touristique	• Un **IRT redynamisé** avec un **budget significatif** • Des **outils de promotion et commercialisation** multiples et opérationnels	• Une **faible notoriété** en dehors de la France • Une **destination plus chère que la moyenne** sur le « segment tropical » (aérien, hébergement…)
Organisation et gouvernance	• Une **impulsion forte de la Région** • Un **acteur de référence : l'IRT** • Une **démarche COST intéressante** • Une **dynamique de projets** avec un **ensemble d'acteurs volontaires**	• Une **trajectoire compliquée par une absence de référentiel et des crises** (chikungunya, requin) • Une **organisation** demeurant **atomisée** • Une **difficulté à arbitrer et assumer des choix** avec des **process peu collaboratifs, longs et parfois opaques**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Opportunités	Menaces
Position géographique, accessibilité et mobilité	• Le **futur développement de la capacité aérienne vers la Métropole** avec notamment l'arrivée de French Bee (et baisse des prix planchers) et le **développement en cours de nouvelles routes aériennes** (en particulier vers l'Asie) • Le **développement de hubs stratégiques** : île Maurice, Dubaï… • La **future route du littoral** et les projets de transports par câble pour améliorer la mobilité	• La **concurrence de l'île Maurice à proximité (qui est en même temps une opportunité)** • L'**éloignement des principaux grands bassins émetteurs du tourisme mondial**
Offre touristique	• La **combinaison culture et tourisme** • Le **projet de développement des bassins de baignade** • Le **projet de valorisation écotouristique du cirque de Mafate** • De nombreux projets d'hébergement dont un **projet d'écolodge au Volcan, la réhabilitation des trois gîtes publics emblématiques (Volcan, Piton des Neiges, Bebour/Belcombe)** et des marques d'intérêt de la part d'enseignes internationales • Le **marché en plein essor des croisières dans l'Océan Indien**	• La non maîtrise du **risque requin** • Une **chaîne de services non maîtrisée** • Une **esthétique des lieux pas toujours prise en compte**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.1. Rappel de l'analyse AFOM

	Opportunités	Menaces
Demande	• Une **destination qui reste sûre** • Un **profil touristique en phase avec les attentes des consommateurs** • L'**inversion des saisons au regard des marchés européens en faveur de la dé-saisonnalisation**	• Le **développement des courts séjours**
Marketing touristique	• Des **tour-opérateurs sur chaque marché à même de commercialiser la destination** • Le **développement des îles Vanille**	• Le risque d'**investissements peu rentables sur de nouveaux marchés**
Organisation et gouvernance	• La **loi NOTRe** rationnalisant le nombre d'OT • Les **orientations stratégiques nationales** sur le tourisme et la bonne intégration de l'outre-mer • Une **fenêtre de tir dans les 5 prochaines années** dont financements européens	• Les **résistances au changement** • La **formation et professionnalisation des acteurs** • Les **contraintes réglementaires** (mais qui ne doivent pas être prétexte à l'inaction)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.2. Rappel des enjeux touristiques issus du diagnostic et de la concertation

// Enjeux de positionnement

- **Assumer et tenir le positionnement**
- Développer un **tourisme de sens différenciant** qualitatif et contributif :
  - S'inscrire dans des logiques **écotouristiques** (dans des îlots consacrés)
  - Valoriser le **tourisme patrimonial et culturel**

// Enjeux d'aménagement, d'accessibilité et mobilité

- Faire de l'aménagement touristique un support de **solidarité intra territoriale**
- Combiner la stratégie d'aménagement avec l'ambition écotouristique
- **Libérer et identifier du foncier pour le tourisme tout en préservant les aménités naturelles** du littoral et de la montagne qui participent à l'attractivité touristique de l'île.
- S'inscrire dans une politique de « **polarité et diffusion** » en sélectionnant des **grands sites prioritaires d'aménagement** et des axes d'irrigation touristique, notamment traité sur des thématiques de découverte par **l'itinérance**.
- Favoriser la desserte (trafic aérien) et fluidifier la mobilité (dont transports en commun)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.2. Rappel des enjeux touristiques issus du diagnostic et de la concertation

// Enjeux sur l'offre

- **Affirmer les filières « valeurs sûres »** :
  - Tourisme de nature
  - Tourisme culturel dont patrimoine immatériel
  - Tourisme balnéaire
- **Mettre en tourisme les grands sites naturels** (dont les 2 incontournables Volcan et Maïdo) : accessibilité, activités, services, interprétation…
- **Développer des filières relais de croissance :** croisières, golf, sport, bien-être et forme, loisirs innovants, tourisme d'affaires…
- **Développer et qualifier l'offre d'hébergement** et travailler sur l'ensemble de la **chaîne de services**
  - Créer des **hébergements « porte-drapeau »** sur le littoral et dans les hauts
  - **Attirer de façon ciblée des opérateurs privés internationaux**
- **Favoriser une fertilisation croisée des secteurs**, notamment entre tourisme et culture (interprétation du patrimoine naturel en lien avec les sports de nature, culture et tourisme littoral…)
  - Hébergement avec golf, bien-être, MICE…
- S'affirmer comme **un territoire pilote d'innovation**, un laboratoire d'idées en termes d'offres et services touristiques

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2.2. Rappel des enjeux touristiques issus du diagnostic et de la concertation

// Enjeux marketing

- **Développer un marketing offensif, différenciant et expérientiel**
- **Poursuivre la diversification des marchés émetteurs** (stratégie payante sur l'Allemagne) **sans se disperser ni négliger les principaux bassins de clientèle actuels**
- **Elargir la saisonnalité de la destination**
- **Rassurer** à propos de la **destination balnéaire** (au regard du risque requin)
- Renforcer les **offres combinées** avec des destinations clés voisines telles que l'île Maurice
- S'inscrire dans la stratégie marketing des **îles Vanille**

// Enjeux de qualification et professionnalisation

- Poursuivre la professionnalisation et la qualification des services, équipements et acteurs (labellisation, marque)
- Mieux valoriser les métiers du tourisme

// Enjeux organisationnels

- Faire du **schéma** le **référentiel stratégique partagé et opérationnel** avec la Région comme chef de file
- Afficher l'ambition touristique et **mobiliser** autour d'elle **l'écosystème des acteurs** à fédérer
- **Simplifier et clarifier l'organisation touristique** : fusion et/ou partenariats rapprochés
- **Renforcer les coopérations internes** (EPCI) et externes (avec territoires voisins)

1846

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3. Elaboration de la stratégie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.1. Les fondements du positionnement stratégique

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Introduction sur les fondements du positionnement stratégique

Comme cela a été souligné dans plusieurs études, La Réunion souffre de difficultés récurrentes de positionnement depuis 2004. Elle a dû successivement intégrer le fait qu'elle n'était pas une destination touristique reconnue, ni détentrice d'une marque forte (à l'inverse de l'Ile Maurice ou des Seychelles), ni une destination bon marché (comme le Maghreb ou les packages de la République Dominicaine). Elle doit aujourd'hui s'intégrer dans une concurrence internationale et régionale forte, un éloignement des marchés émetteurs européens et dans une dynamique de captation des marchés émergents. L'ile de la Réunion évolue ainsi dans un contexte complexe mais, en 10 ans, l'Ile peut se reposer sur de réels atouts qui seront détaillés ci-après.

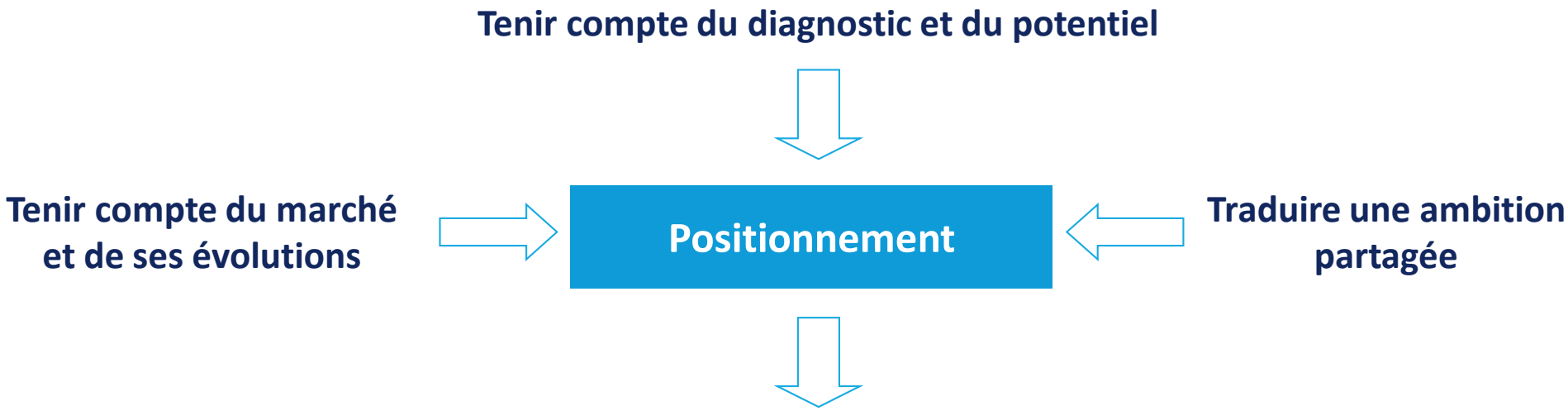

Nouvel enjeu : Valoriser un positionnement qui décline une nature omniprésente et unique; une île montagneuse adossée à la pratique de sports sous toutes ses formes; une latitude ensoleillée qui lui confère des qualités identiques à des îles où prime le soleil, une richesse et diversité culturelle primées par la reconnaissance UNESCO (inscription sur la liste du patrimoine mondial)…

1849

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Introduction sur les fondements du positionnement stratégique

- Le positionnement proposé s'appuie sur les piliers suivants



- Il doit être à la fois :
  - **Légitime** : à la croisée opportune des attentes des cibles, des tendances du marché, des politiques supra-territoriales, et bien sûr de l'identité du territoire ;
  - **Spécifique** : c'est-à-dire fortement signifiant et démarqué de l'environnement concurrentiel ;
  - **Rassembleur** : à savoir accepté par l'ensemble de la « communauté touristique » du territoire qui devra s'en faire l'ambassadrice.

1850

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(i) Les clientèles actuelles

// Analyse des clientèles actuelles (2017)

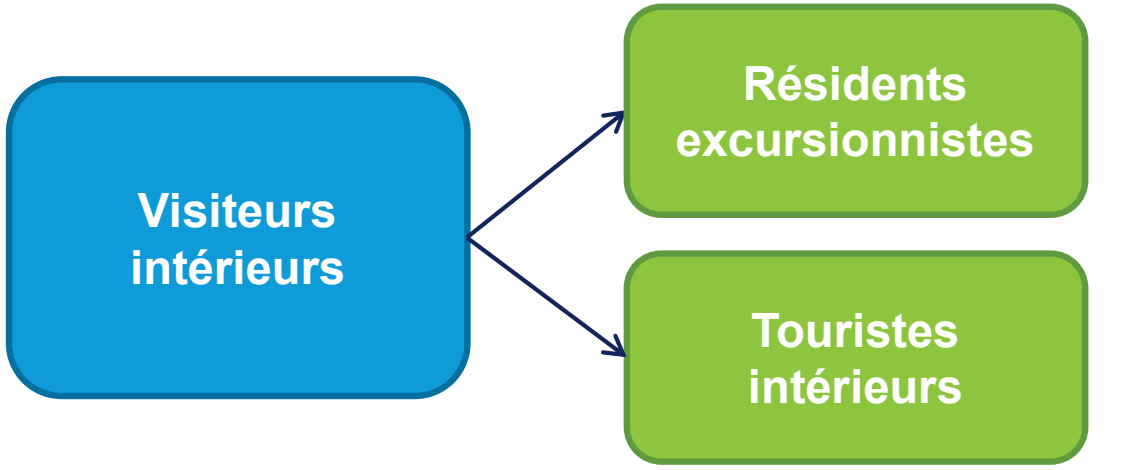

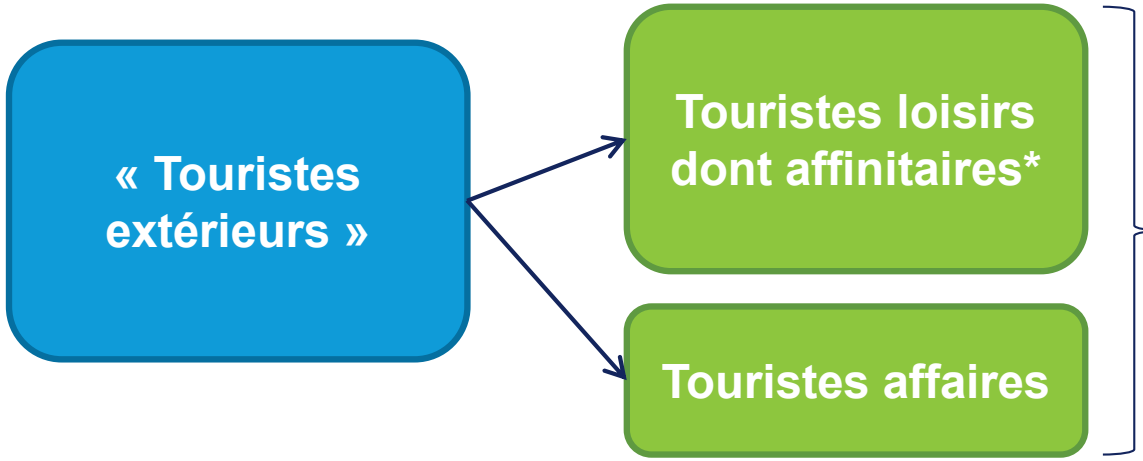

** 41% des touristes de loisirs sont hébergés chez des parents et amis (affinitaires)*

- **Loisirs : 88,9%**
- **Affaires : 10,3%** avec une proportion plus importante à proximité (dont île Maurice)
- Autres : 0,8%

- **Métropole : 78,3%**
- **Océan Indien** (dont île Maurice, Mayotte et Madagascar) : **12,6%**
- **Europe : 7,5%**

Croisiéristes — **8% des visiteurs extérieurs**

Source : données 2017 IRT

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(i) Les clientèles actuelles

// Analyse des clientèles actuelles extérieures

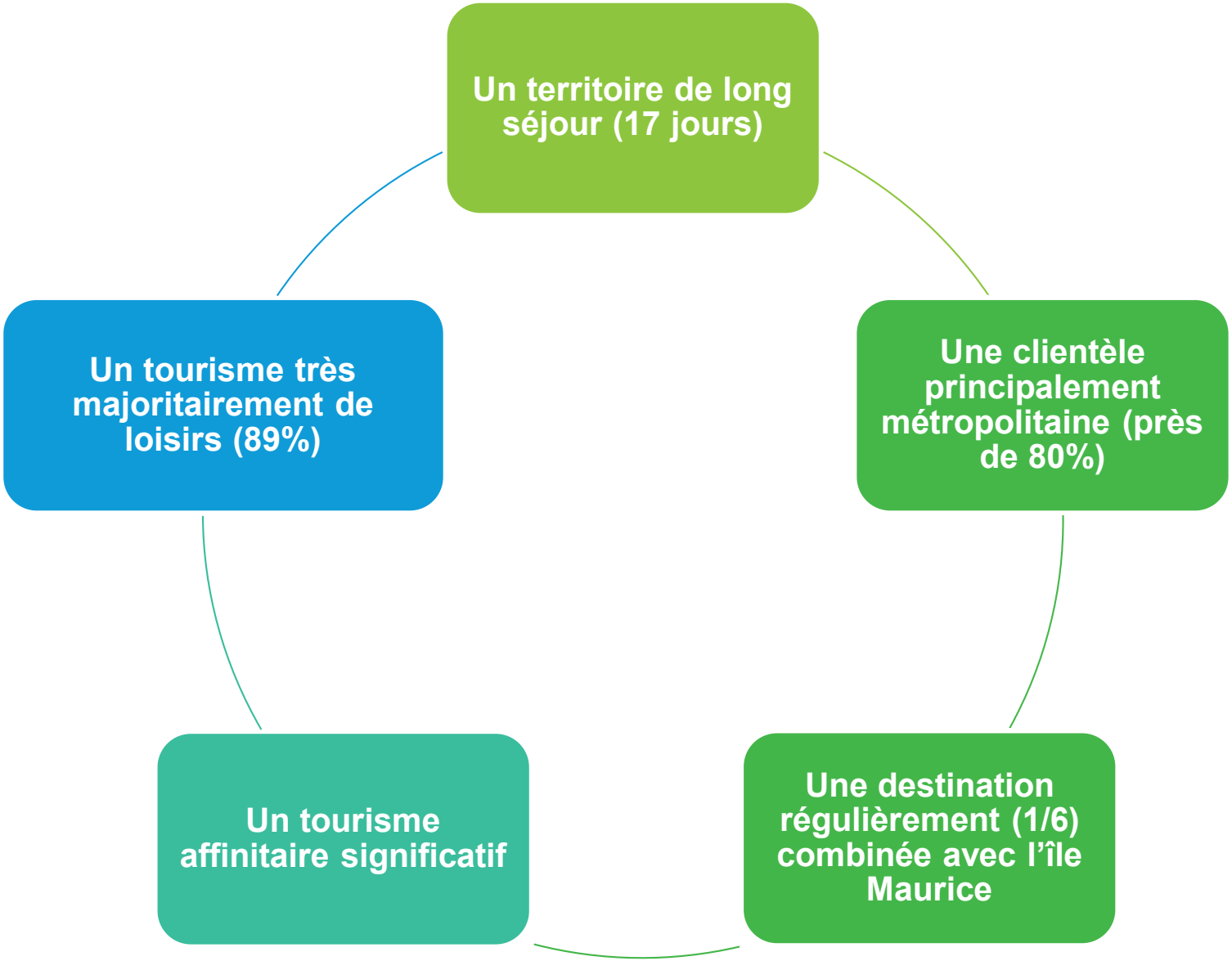

1852

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(i) Les clientèles extérieures

Le positionnement doit intégrer les attentes générales et spécifiques des clientèles métropolitaines ou étrangères.

// Les attentes communes tiennent à :

- Des grands sites et lieux de visite « incontournables »
- Qualité des services et de l'accueil dont connectivité numérique garantie : en particulier pour les touristes non affinitaires
- Des expériences uniques : mise en tourisme du patrimoine bâti et naturel, une ambiance festive, rencontres avec les habitants
- Une appétence accrue pour la découverte culturelle
- Un environnement et un traitement de l'espace public qualitatifs
- Langue * : les clientèles non francophones apprécient être accueillies en anglais et d'entendre quelques mots clés dans leur langue maternelle (si hors anglais).
- Mobilité * : Séjours avec location de voiture et moyens de transports publics
- Perception d'un bon rapport qualité/prix *
- Sûreté et sécurité *

// Des attentes plus spécifiques *

D'autres attentes sont plus spécifiques à certaines clientèles :

- authenticité pour Allemands et Belges,
- respect de l'environnement pour Suisses et Allemands,
- shopping pour Indiens et Chinois,
- outdoor (activités de loisirs en extérieur) pour les Sud-Africains…

** Source fiches clientèles de l'IRT*

1853

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(i) Les clientèles locales

// Une population intérieure en croissance

- **Population de la Réunion au 1er janvier 2016 estimée à 851 000**
- **Fort taux de natalité** (17% en 2013) et part des -25 ans importantes (40%)
- **Espérance de vie qui augmente** : vieillissement de la population

- **Evolution prévisible : Croissance de la population malgré un ralentissement,** + 0,7% en deux ans
- Solde naturel élevé, compensé en partie par le solde migratoire négatif (plus d'émigration que d'immigration)

Conséquences

Sur le tourisme

- Une demande de loisirs sportifs de proximité pour les jeunes
- Des besoins spécifiques pour les familles
- Une montée en puissance des demandes du 3ème âge pour des produits découverte notamment

Pour les territoires

- Une demande croissante de tourisme et de loisirs de proximité pour les résidents sur certains espaces : sur le littoral, en particulier Ouest, sur les sites de loisirs des Hauts…

Pour les produits

- Une montée en puissance des filières : *loisirs pour les jeunes* : centres sportifs, centres commerciaux de loisirs, nouveaux sites et nouvelles activités de pleine nature … *Loisirs familiaux* : parcs de loisirs, lieux de baignade, aires de jeux, de détente et de pique nique... *Loisirs des seniors* : filières culturelles et récréatives, stages, sports doux…

1854

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(ii) Les tendances

Les tendances internationales de développement du tourisme sont détaillées en annexe.

Elles comprennent :

- Les tendances générales des consommateurs
- Les tendances en termes de flux du tourisme mondial
- Les tendances internationales des filières clés présentes à la Réunion

Ces tendances sont en partie favorables à l'Ile de la Réunion : Sécurité d'une île dans un contexte d'insécurité croissant, évolution globale des flux touristiques, connectivité aérienne en développement, émergence d'une classe moyenne essentiellement asiatique en capacité de voyager à l'étranger, besoin de « poumon vert » et d'espaces naturels au vu de la saturation de la population urbaine (60% de la population mondiale), émergence d'une classe de seniors qui voyagera le plus souvent, des « millenials » futures cibles connectées et constituant la future classe de salariés consommateurs de tourisme, etc.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iii) Notoriété et image – par les clientèles métropolitaines

L'Ile de la Réunion va pouvoir capitaliser sur un élément nouveau intervenu en 10 ans : son niveau de notoriété et d'attractivité élevé comme attesté dans les pages qui vont suivre.

En effet, une étude récente d'Harris Interactive (du 21/07 au 4/08/2017), conduite pour le compte du MOM (ministère des outre-mer), avec l'appui technique d'Atout France, auprès d'un échantillon de 1000 Français âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française (méthode des quotas – sur échantillon de 613 Français ayant voyagé hors Europe et Afrique du Nord, au cours des 5 dernières années pour leurs vacances) apporte des éléments de cadrage sur ce segment dominant :

- Plus de la moitié des Français et des voyageurs lointains connaissent l'Ile de la Réunion,
- L'ile de la Réunion (avec Tahiti) sont les destinations les plus attractives pour les Français,
- Les espaces naturels et paysages d'exception, le patrimoine et les activités culturelles, le climat favorable sont les dimensions d'image les plus associées à l'Ile de la Réunion.

Par ailleurs, les efforts de positionnement et de visibilité semblent avoir porter leur fruit : les niveaux de notoriété spontanée et globale, les évocations spontanées, les niveaux d'attractivité élevés font de l'Ile de la Réunion un territoire très apprécié et ancré au sein de la population française.

L'enjeu à présent est de transformer cette attractivité en « *intention de s'y rendre* » auprès des familles, des moins de 30 ans et des plus de 50 ans en capitalisant sur ce coup de cœur pour la destination.

1856

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iii) Notoriété et image – par les clientèles métropolitaines *

** Source : Notoriété et image des destinations d'outre-mer par Harris Interactive pour le Ministère des outre-mer, 2017*

// Une bonne notoriété

- L'Ile de la Réunion se place en 3ème position en termes de **notoriété spontanée** auprès des Français hexagonaux derrière la Martinique et la Guadeloupe.
  - Une notoriété spontanée de 48% (et 18% « top of mind »)
  - La notoriété spontanée s'élève à 58% auprès des voyageurs lointains (20% « top of mind »)
- La Réunion en tête des outre-mer concernant la **notoriété assistée**
  - La Réunion est première *ex aequo* avec la Martinique auprès des Français hexagonaux avec 86%
  - La Réunion culmine à 93% auprès des voyageurs lointains.

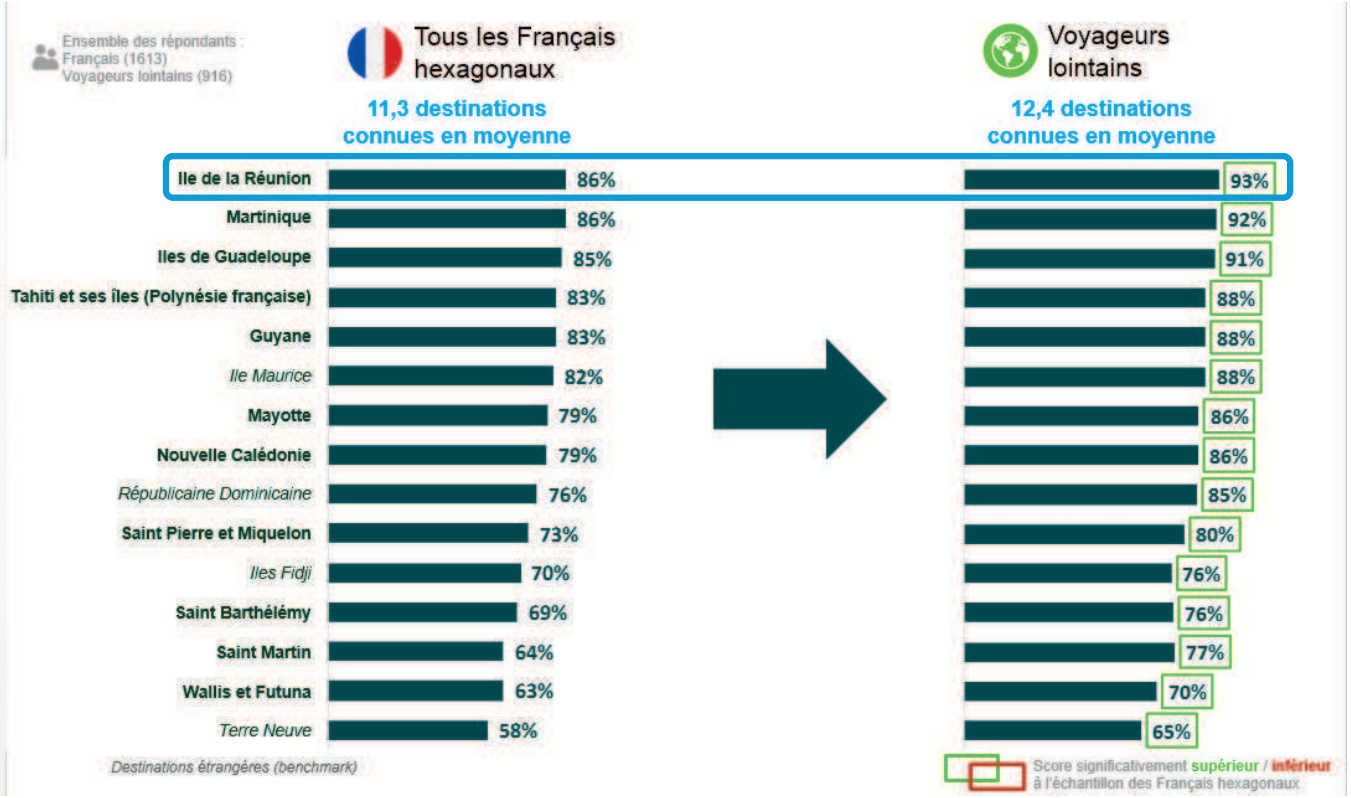

1857

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iii) Notoriété et image – par les clientèles métropolitaines *

Une attractivité et des intentions de visite remarquables

** Source : Notoriété et image des destinations d'outre-mer par Harris Interactive pour le Ministère des outre-mer, 2017*

- La Réunion se révèle être la destination d'outre-mer la plus attractive
  - 67% des Français hexagonaux sont attirés par un séjour de vacances, à égalité avec Tahiti et ses îles
  - L'attractivité monte à 79% auprès des voyageurs lointains
- De même, c'est la Réunion qui recueille le plus d'intentions de visite durant les deux prochaines années :
  - 20 % pour les Français hexagonaux
  - 37% pour les voyageurs lointains

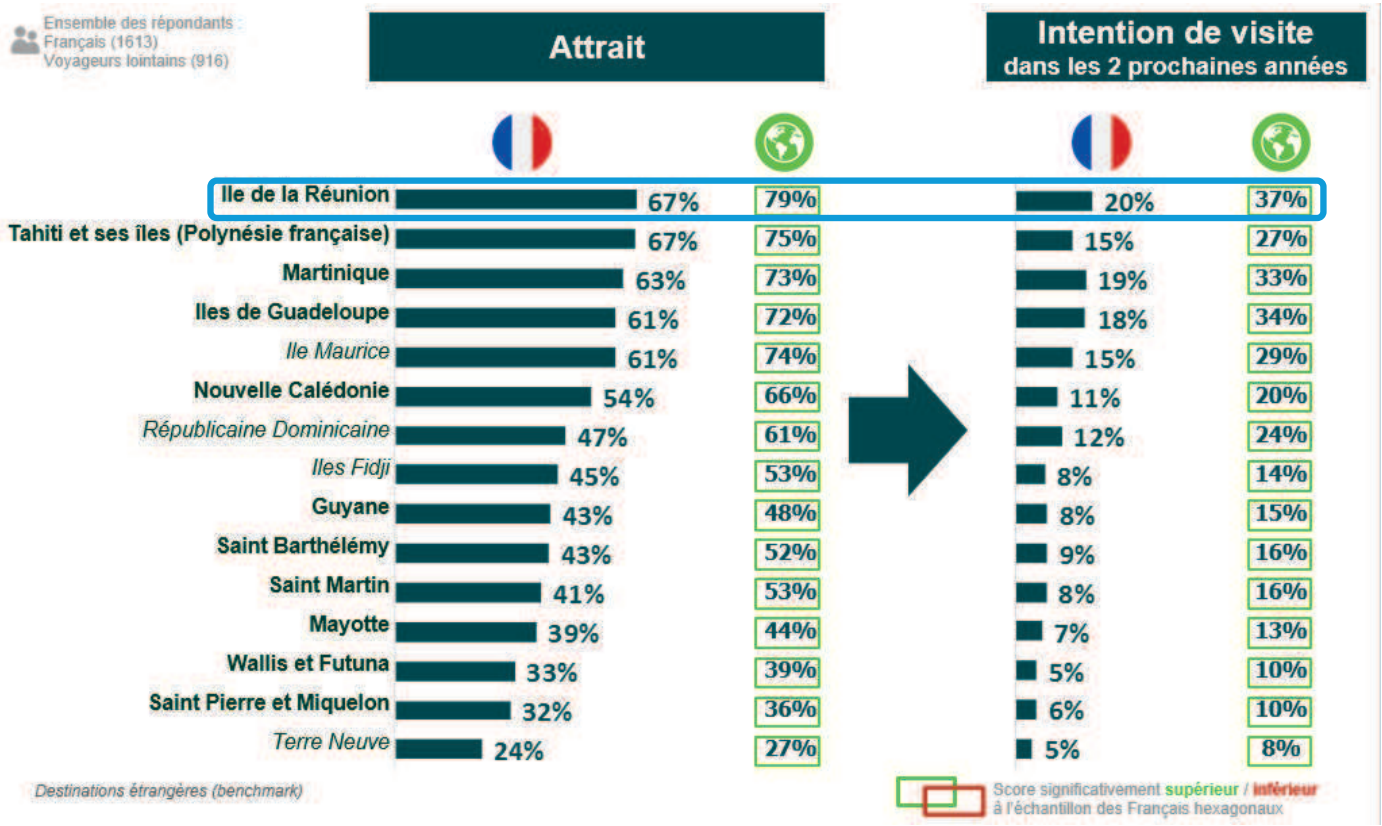

1858

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iii) Notoriété et image – par les clientèles métropolitaines *

** Source : Notoriété et image des destinations d'outre-mer par Harris Interactive pour le Ministère des outre-mer, 2017*

// Evocations spontanée

- Le **volcan** mais aussi le **soleil** puis la plage sont les images qui ressortent le plus dans les « évocations principales ».
- Si les dimensions écotouristiques et culturelles ne ressortent pas ou peu de prime abord, elles ne sont pas absentes :
  - Les paysages et la nature apparaissent clairement dans les « autres évocations ». Quant à la dimension écologique, elle est mentionnée dans les traits différenciants mais pas en priorité.
  - Le patrimoine et la culture ressortent en priorité dans les traits les plus différenciants.

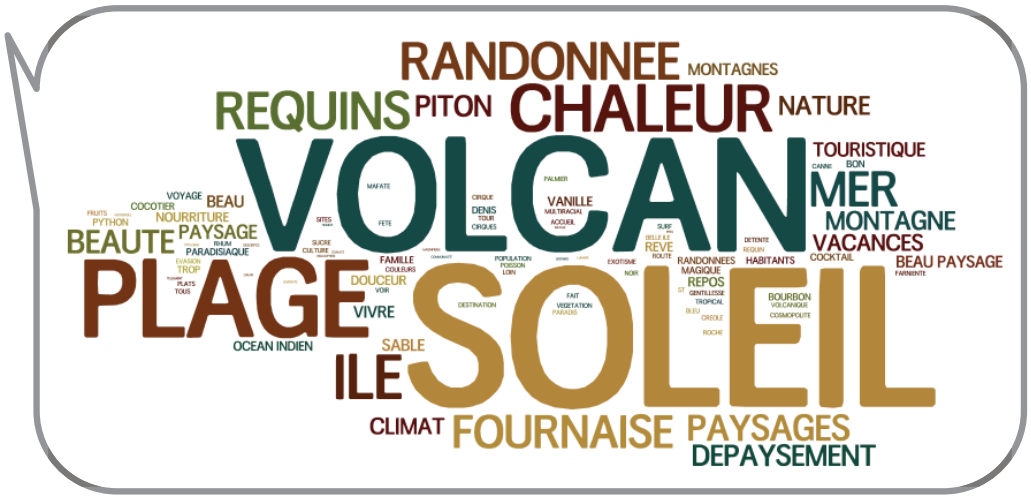

// Autres informations

- En termes de visiteurs projetés, les familles sont bien positionnées, les voyages de noces beaucoup moins en revanche (contrairement à l'île Maurice).
- Le lien personnel avec la Réunion est le plus important d'outre-mer.
  - 21% des sondés connaissent bien la Réunion, 18% des Français hexagonaux, et 25% des voyageurs lointains, ont un lien personnel avec l'île.
  - Cela souligne l'importance de l'affinitaire et des ambassadeurs de l'île (démarche prise en compte par l'IRT).

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iii) L'identité du territoire – perception par les acteurs touristiques de la Réunion

Les composantes d'image issues de l'étude d'Harris Interactive sont corrélées par les opérateurs de l'Ile de la Réunion comme en atteste les visuels suivants.

Quelques dimensions complémentaires émergent cependant : le caractère accueillant et hospitalier et le vivre ensemble/métissage qui sont des évocations moins connues des prospects mais des valeurs très positives à mettre en exergue.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

THEMES





gastronomie





Volcan

Activités de pleine nature



Randonnées

Unesco

Cirques





Eau





Diversité naturelle et culturelle



Lagon, océan





1861

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

ESPRIT



accueillante





colorée

variée

vivre ensemble et métissage







grandiose

sportive

spectaculaire

sauvage

balnéaire











© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

(iv) Prise en compte des stratégies des partenaires territoriaux - liste des données analysées

- **Schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion - SDATR (2004**) :

  Base stratégique de développement touristique sur une quinzaine d'années, dont l'objectif était notamment d'accueillir en 2020 un million de touriste.

- **Contribution du COST pour une stratégie touristique 2014-2020** :

  Orientations stratégiques définies par les acteurs privés et publics pour privilégier l'innovation et la qualité touristique et devant être mises en place par le COST.

- **Fiches COST (2012)** :

  Définition de plusieurs projets stratégiques devant être mis en œuvre pour conforter la position touristique de La Réunion et désignation de chefs de projets.

- **Déclaration officielle d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO** :

  « L'élaboration et l'application efficace d'une stratégie de développement touristique exhaustive tenant compte de la demande élevée sont également nécessaires. Il y a un équilibre délicat à trouver entre les effets économiques et pédagogiques positifs et les effets destructeurs d'un nombre excessif de touristes et d'activités inappropriées, de sorte que les stratégies pour le tourisme devront nettement donner la priorité à la protection des valeurs du bien, sans négliger les objectifs économiques. »

- **Schéma d'Aménagement régional - SAR (2011)** :

  Il fixe les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire et protection de l'environnement à l'horizon 2030. Un volet est dédié au tourisme avec l'identification de nombreux secteurs d'aménagement à vocation touristique. Il comprend par ailleurs un chapitre particulier : le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM).

- **Document cadre pour le développement des sports de nature - CDESI (2017)**

- **SRDEII 2017**, dont le présent Schéma Touristique doit devenir un volet

- **Les schémas de territoire et les SCOT des intercommunalités**

- **Charte du Parc national de La Réunion (2014)** :

  Elle définit les objectifs de protection et de valorisation pour le cœur du Parc et les orientations de développement durable pour l'aire ouverte à l'adhésion. 17 communes sur 24 y ont adhéré ; l'objectif 9 de la Charte porte sur l'écotourisme et vise à « mettre en œuvre une dynamique de projet global axé sur l'écotourisme »

1863

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.2. Définition du positionnement

Un positionnement (SDATR) 2004 réaffirmé et actualisé

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

SDATR 2004 : Rappel du précédent positionnement

- ***Une « Unique Destination proposition » (UDP) préconisée pour le marché métropolitain*** *: une île atypique qui suscite des émotions fortes, associée à une communication déployée depuis 15 ans et une image de marque, l'Ile Intense.*
- ***Des stratégies différenciées sans positionnement unique pour les autres marchés***

Un positionnement qui se décline sur trois marchés

Marché métropolitain

- Enrichir le positionnement actuel mer, montagne, écotourisme, avec des logiques de séjours et de découverte
- Politique d'image et de marque
- Création de nouveaux produits : affaires, bien-être, écotourisme

Marché local

- Afficher un objectif de développement durable et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels
- Communiquer pour mobiliser les acteurs et la population autour d'un projet collectif fort
- Créer des produit de courts séjours à destination des résidents et des offres aux familles

Marché extérieur

- Des produits de type éco-touristiques : tourisme de nature (randonnée, vulcanologie, géologie, flore…), ou de découverte culturelle (histoire, patrimoine, population)
- Une stratégie spécifique par marché
- Une politique de promotion commerciale autour des couples produits/marchés
- Des accords commerciaux avec des partenaires de la zone

1865

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2018 : Un positionnement qui s'appuie sur des marqueurs différenciants

// Une île polymorphe qui s'appuie sur une combinaison différenciante de marqueurs

Aujourd'hui de nombreuses destinations insulaires ou continentales peuvent se prévaloir d'un positionnement nature/culture, il faut donc en préciser les attributs et intégrer d'autres éléments de différenciation. D'abord, montrer combien l'Ile de la Réunion est polymorphe !

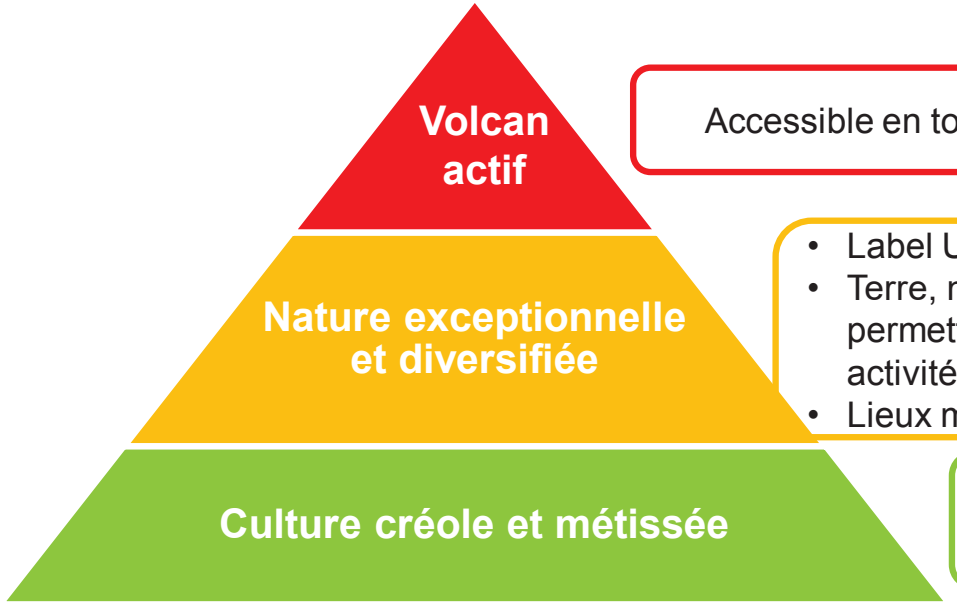

Accessible en toute sécurité

- Label UNESCO, Parc national, réserve marine
- Terre, mer et omniprésence de l'eau permettant la pratique de très nombreuses activités (dont sports extrêmes)
- Lieux magiques, panoramas accessibles

- Un parfum d'ailleurs / exotisme (marchés hauts en couleurs)
- Vivre ensemble

Cadre rassurant et sécurisé d'une île française : stabilité géopolitique, infrastructures aux standards européens








→ Un **cadre spectaculaire à mettre en scène et dans lequel entrer de manière active ou contemplative**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le positionnement préconisé : le fil rouge du développement

- **La Réunion** : identifiant de la destination
- **Île** : véhicule l'imaginaire marin, insulaire, dont le balnéaire est une caractéristique nécessaire et revendiquée
- **Spectacle / spectaculaire** : Un spectacle grandeur nature très varié sur une petite île, cet effet « waouh » ou « inattendu/inédit » doit être pour la plupart des visiteurs le facteur déclencheur de visite n°1
- **Sensationnelles / expériences** : Une invitation à être un touriste actif et qui utilise ses 5 sens grâce à une offre qui fabrique de multiples expériences
- **Nature et culture** : Une nature exceptionnelle (UNESCO) et un spectacle également culturel : spectacle vivant, patrimoine et musées remarquables, art hors les murs, vivre ensemble, écotourisme…
- Destination **exemplaire** de l'Océan indien : qualité, sécurité et tourisme durable (économique, social et environnemental), une île française

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Déclinaison du positionnement par la signature

Il s'agit de **poursuivre** la **signature** de communication **« Ile intense »** qui est en phase avec le positionnement proposé.

LA RÉUNION
L'ILE INTENSE


L'île intense, un vivre ensemble unique


Immersion culturelle


Traditions réunionnaises

- Ce **tourisme expérientiel** (cognitif, sensitif, sensoriel) doit se fonder sur une approche globale appuyée sur la thématique « nature d'exception et identité & culture créole et d'ailleurs » magnifiant un livre géologique à ciel ouvert, une terre de contrastes, de brassage et de mixité et un art de vivre festif et harmonieux. Si les paysages sont en soi un **spectacle grandeur nature**, il s'agit également de les **mettre en scène** et d'optimiser la « chaîne de services » pour renforcer l'expérience client.

- La qualification « d'**intensité** » qui « colle bien » avec cet univers doit être affirmée, en y adjoignant une déclinaison de promesse de tourisme expérientiel sur le volet « découverte de la **culture et** de l'**art de vivre réunionnais** ».

- Cette vocation dominante doit pouvoir être efficacement associée aux thématiques :
  - Combinaison **tourisme & culture**,
  - **Itinérance** sous toutes ses formes,
  - De spot majeur « **sports et loisirs de pleine nature** », **actifs et innovants** (le trail est un formidable produit d'appel et d'identification de la destination),
  - D'**écotourisme** avec des îlots écotouristiques dont Mafate en premier lieu, et des produits porteurs de sens
  - Du volet **littoral et marin** à développer dans l'esprit de l' « Economie Bleue » (définition de la commission européenne)

1868

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Un positionnement à décliner selon les cibles

S'il est essentiel de mobiliser les acteurs autour d'un positionnement transversal, il apparaît également fondamental de décliner certains de ces attributs en fonction des clientèles cibles.

- Le **positionnement** devra être **affiné par marché émetteur** (géographique) :
  - en consolidant les parts sur les marchés « traditionnels » (métropole et Europe)
  - en diversifiant prioritairement sur des marchés de « proximité » tels que l'Afrique du Sud, les marchés émergents que sont la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres marchés européens : Europe du Nord, Europe de l'Est.
- Il s'agit également d'affiner le positionnement auprès des **clientèles fonctionnelles** : sportifs, croisiéristes, « écotouristes », familles, jeunes couples (en voyage de noce notamment)...
- Ces positionnements marchés devront s'inscrire en prolongement des démarches engagées par l'IRT.
- Ainsi, un ciblage couple marché-produits (réponses en termes d'offres) devra être consacré selon qu'on adresse les clientèles intérieures/affinitaires, les clientèles de la Métropole, les clientèles internationales et aussi infra régionales.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Approche globale des couples marchés - produits

Les couples marchés - produits s'appuient sur le socle du SDATR 2004 tout en affirmant quelques spécificités au regard des évolutions depuis plus de 10 ans. Une nouvelle approche transversale aux trois marchés est de faire des produits des expériences et de mixer les produits.

Un positionnement qui se décline sur trois marchés

SDATR 2004

Marché métropolitain

- *Enrichir le positionnement actuel mer, montagne, écotourisme, avec des logiques de séjours et de découverte*
- *Politique d'image et de marque*
- *Création de nouveaux produits : affaires, bien-être, écotourisme*

Marché local

- *Afficher un objectif de développement durable et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels*
- *Communiquer pour mobiliser les acteurs et la population autour d'un projet collectif fort*
- *Créer des produit de courts séjours à destination des résidents et des offres aux familles*

Marché extérieur

- *Des produits de type éco-touristiques : tourisme de nature (randonnée, vulcanologie, géologie, flore…), ou de découverte culturelle (histoire, patrimoine, population)*
- *Une stratégie spécifique par marché*
- *Une politique de promotion commerciale autour des couples produits/marchés*
- *Des accords commerciaux avec des partenaires de la zone*

Spécificités des nouvelles orientations

- Nouveaux produits : mettre en avant l'écotourisme, la culture (dont vivre ensemble), la gastronomie et les sports avec le bien-être

  Nota : produits affaires non prioritaires

- Approche identique / 2004
- Développement de « breaks » pour les clientèles locales

- Une politique de promotion et commercialisation au sein des Iles Vanille (dont combinés avec l'île Maurice)
- Les produits et l'accueil croisières à développer

1870

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.3. Les objectifs de croissance

Le choix d'une stratégie de valorisation, d'optimisation pour une économie d'accompagnement du développement de l'île

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Quelle vision d'avenir pour le tourisme?

// Des acquis

En l'espace de 10 ans, la destination Réunion a connu des évolutions importantes. A partir des fondamentaux de la destination, on peut relever les points suivants en matière d'**actifs** :

- Reconnaissance par l'UNESCO du patrimoine Naturel et Culturel exceptionnel,
- Un accès au territoire qui s'est amélioré : augmentation des capacités aériennes, bonne amélioration de la couverture Internet, pass aérien « Iles Vanille »…
- Des investissements importants sur l'hébergement (702 chambres rénovées – 107 M d'€ d'investissements) même si cela reste encore insuffisant;
- De nombreux aménagements réalisés dans un contexte réglementaire et foncier contraignant.

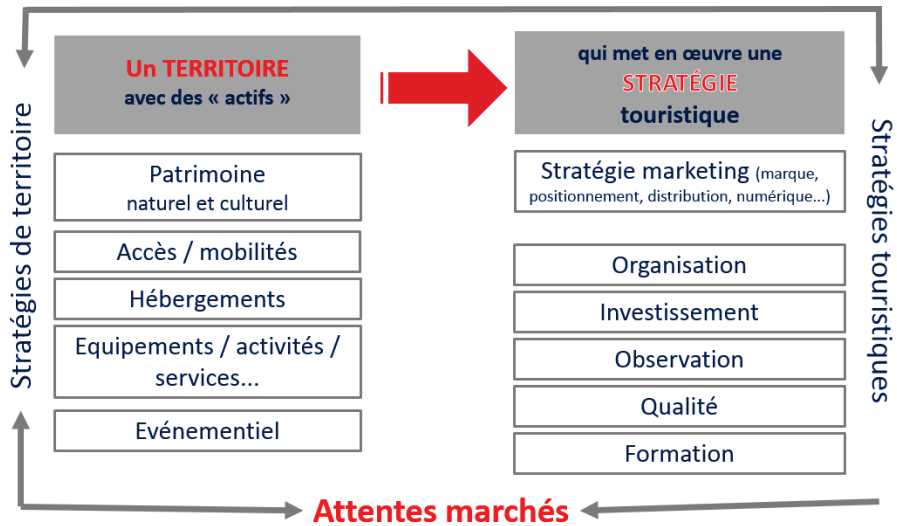

Source : Atout France

// Aujourd'hui, un modèle qui lui est propre et en phase avec les nouvelles attentes des voyageurs

- Un développement ancré dans les territoires, des hébergements portés par des investisseurs et des exploitants locaux, une invitation à partager des traditions et des modes de vies, un tourisme de sens différenciant.
- Une consommation intérieure importante qui porte et assure le développement.

1872

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Quelle vision d'avenir pour le tourisme?

// LA NECESSITE D'ENTRER DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

- Pour permettre à l'Ile de la Réunion de ne plus être fragile aux aléas conjoncturels qui structurent les flux actuels, la Région peut construire une offre de référence internationale sur certains segments de l'offre stratégique : le volcan, l'écotourisme, la santé bien être et diverses autres filières à l'étude (tourisme médical), à l'image de ce qui a été opéré par d'autres destinations internationales (Bali, Costa Rica, etc.).

- Cela permettrait de se tourner vers les pays émergents, en particulier ceux pour lesquels elle a une diaspora importante et d'être mieux positionné en Europe (programmation voyagistes généralistes et spécialisés) et de « changer de braquet » pour devenir, résolument, international. Cela demande une adaptation de l'offre tout en restant sur des produits et services compatibles avec la personnalité de la Réunion et les attentes de clientèles en lien avec ses atouts.

- Cela nécessite une masse attractive en termes d'hébergement, pouvant faire levier sur l'aérien notamment, des enseignes internationales, un marketing UNESCO affirmé, un ensemble d'activités et d'animations plus structurées autour d'un rapport à la nature plus fort, un montage public/privé original et le recours à des financements adaptés, une capacité de porter ces projets d'ingénierie et de montage.

// Une stratégie de DEVELOPPEMENT RAISONNE ET OPTIMISE : CONFORTER L'EXISTANT ET PREPARER L'AVENIR

- Capitaliser sur les acquis :
  - l'inscription UNESCO,
  - la montée en puissance de l'image de la destination,
  - des accès aériens renforcés depuis la Métropole,
  - les marges de progression en métropole, Europe, dans la zone Océan Indien et certains marchés émergents,
  - le poids et la prise en compte du marché local.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Quelle vision d'avenir pour le tourisme?

// Une stratégie de développement raisonné et optimisé : conforter l'existant et préparer l'avenir (suite)

- Ce scénario propose de **mieux optimiser l'offre existante** et de privilégier :
  - Une approche de réinvestissement et de qualification notamment dans l'hôtellerie classée et les hébergements diffus (en 10 ans, l'hôtellerie classée a perdu plus de 1000 lits au profit de structures alternatives),
  - La poursuite des politiques d'aménagement et de protection des aménités naturelles et le maillage du territoire en inter modalités (sortir du tout voiture peu compatible avec une offre durable)
  - Une meilleure optimisation des retombées économiques via l'augmentation des nuitées et dépenses journalières, dont les marchés Europe et zone Océan Indien,
  - Une segmentation plus performante vers des publics à forte valeur ajoutée (segment seniors)
  - Une plus forte hiérarchisation de l'offre à travers les locomotives et les filières différenciantes de l'offre de l'Océan Indien (des objets à créer sur l'identité réunionnaise, la gastronomie, la réponse produit au « vivre ensemble ») ..
  - La cible locale des Réunionnais en sa qualité de 1er consommateur de l'offre touristique et de loisirs mais aussi comme vecteur de l'accueil, de l'identité réunionnaise, de l'offre alternative (de type AirBnb), en privilégiant une sensibilisation aux actifs du développement touristique
  - Une mise en tourisme de l'offre via le digital, plus performante et plus visible.

1874

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// FAIRE DU TOURISME UNE COMPOSANTE MAJEURE DE LA CROISSANCE DE L'ECONOMIE REUNIONNAISE

- **Cinq principes fondamentaux**

  Les principes ci-dessous **s'inscrivent dans les 7 piliers du projet régional** : « celui de la jeunesse, celui de la 2ème génération des chantiers réunionnais, celui de la libération des énergies et de nos entreprises, celui de la libération de la terre réunionnaise, celui de l'affirmation de l'identité réunionnaise, celui du combat contre les injustices et celui de l'ouverture de La Réunion sur l'Océan Indien et le monde. »

  - Adopter une **démarche vertueuse de tourisme et de développement durable** :
    - Économique valorisant l'esprit d'entreprise
    - Sociale : favorisant la création d'emplois notamment pour la jeunesse réunionnaise, l'accès aux loisirs pour tous et l'appropriation de l'enjeu du développement touristique par la population
    - Environnementale : préservant les ressources naturelles, la biodiversité et les paysages
  - Bâtir un **projet partagé, co-construit** porté par les acteurs publics (avec désormais un rôle et une place essentielle pour les intercommunalités) et les acteurs privés - entreprises et associations et selon un principe de diffusion - renforcement des dynamiques de développement.
    La Région devra jouer le rôle de pilote, catalyseur et fédérateur en travaillant en co-responsabilité avec les autres acteurs publics (dont le Département et les intercommunalités) et le secteur privé garant de la création de richesse.
  - Avoir la conviction et l'obsession de la **centralité du client**, de la qualité de service rendu et de l'**expérientiel**…
  - Revendiquer une approche de **développement en mode « les racines du futur »**. En effet plus qu'ailleurs sans doute La Réunion doit puiser dans son identité propre et son histoire, les leviers d'une affirmation tournée vers le futur, en osant la différenciation par l'innovation.
  - L'exigence de **combinaison de modèles de développement différencié** en réponse à la diversité des situations du territoire (« les Hauts ne sont pas les Bas ») et du « profil touristique protéiforme » de l'Ile.
  - Améliorer la part du tourisme dans le PIB de l'île (2,5% aujourd'hui)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les facteurs clés de réussite

- Il s'agit de s'inscrire dans les facteurs de **compétitivité** dont :
  - L'encouragement à la poursuite de la diversification des connexions de la Réunion et le rapprochement du hub de l'île Maurice
  - Une stratégie digitale et d'animation numérique du territoire
  - Des infrastructures touristiques et de transport de qualité
  - Des aménités naturelles préservées et valorisées
- Cela implique de :
  - Relever l'exigence et la sélectivité dans le développement touristique
  - Monter en compétences l'écosystème
  - Booster la formation, l'innovation et la R&D
  - Libérer et maîtriser le foncier
  - Renforcer l'approche environnementale et durable
  - Travailler l'esprit d'entreprise et la culture de la performance
  - Déclencher de nouveaux investissements publics et privés
  - Favoriser l'appropriation et l'adhésion des Réunionnais
  - Construire une nouvelle gouvernance partagée

Et le digital…

Le digital est un formidable levier de développement touristique sans être un objectif en soi. Transversal, il permet notamment :

- *Une meilleure visibilité notamment en amont du séjour et ce pour la destination comme pour les produits et professionnels à accompagner dans le développement numérique*
- *Une plus forte commercialisation et vente des offres et produits touristiques en amont et pendant le séjour*
- *Des expériences de visites et services enrichis grâce au numérique pendant le séjour*
- *Une amélioration de la gestion de la relation client notamment après le séjour*
- *Une observation et une identification des attentes consommateurs plus fines grâce au « big data »*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Des perspectives toujours favorables

- Les flux internationaux poursuivent leurs croissances indépendamment des crises et des conflits. Les projections de l'OMT sont désormais de 2,9% de 2020 à 2030 (+1,8% pour les pays développés).
- La zone Océan Indien a enregistré au cours des 10 dernières années des performances supérieures, d'environ 5,5% par an, et notamment 4,8% pour l'île Maurice.
- La Réunion quant à elle, après une baisse constante depuis 2011, voit sa fréquentation se développer depuis 2014 avec 4 années consécutives de fréquentation touristique en hausse. Les résultats 2017 ont permis de franchir la barre symbolique des 500 000 visiteurs extérieurs (et même plus de 550 000 dont 507 563 touristes et 43 276 croisiéristes, désormais comptabilisés dans la fréquentation extérieure annuelle de l'île).
- La tendance du marché des croisières reste à la hausse pour les prochaines années.
- Compte tenu de ces éléments, 2 scenarii peuvent être proposés, une hypothèse haute, une hypothèse médiane.
- Un scenario « au fil de l'eau » (qui pourrait constituer l'hypothèse basse) ne peut être retenu au regard des actions engagées par la collectivité et de la volonté des opérateurs publics et privés locaux de soutenir le secteur et des performances 2017.
- Enfin, la croissance de la capacité aérienne vers La Réunion a, incontestablement, eu un effet positif sur la fréquentation touristique de l'île. L'impact à moyen et long terme de ces nouvelles capacités aériennes accompagneront favorablement la croissance de la fréquentation.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Un objectif prioritaire : dynamiser le chiffre d'affaires généré par le tourisme

- L'objectif de hausse du **chiffre d'affaires** est l'indicateur clé prioritaire devant le seul critère de la fréquentation.

  Cela s'inscrit dans la **stratégie globale de développement économique s'appuyant** certes sur l'augmentation du nombre de nuitées (cf. 2 hypothèses médiane et haute détaillées plus loin) mais **avant tout sur la hausse de la dépense moyenne journalière** des touristes qui est globalement à la baisse depuis 2003.

- Cet objectif de hausse de la dépense journalière s'appuie sur :
  - Le ciblage renforcé des clientèles plus contributives en termes de dépenses :
    - les clientèles d'agrément (en hébergement marchand)
    - les clientèles disposant d'un pouvoir d'achat élevé : DINKS (actifs sans enfants), séniors actifs tout en maintenant le ciblage des familles et aventuriers actifs.
  - Le développement et la qualification des offres et services marchands pour consommer mieux et plus.

- Les **objectifs** de **52 € en hypothèse médiane (optimisation)** et **56 € en hypothèse haute (croissance)** sont à la fois :
  - ambitieux en termes de progression grâce au ciblage des clientèles et à la « monétisation » des offres et services
  - accessibles au regard de la moyenne nationale de 62 €, de celle de Guadeloupe et Martinique autour de 70€ sans compter l'île Maurice où elle s'élève à 106 € dont 84€ par la clientèle réunionnaise. Toutefois, la réalisation de cet objectif nécessite la mise en œuvre des actions du schéma en faveur de l'augmentation de la contribution.

	2010		2017	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	**Réalisé**	**Réalisé**	*Objectif SDATR 2004*	**Hypothèse médiane**	**Hypothèse haute**
Chiffre d'affaires généré (en M€)	*600 / 700*	296,3	356,2 *	*900 / 1 000*	**500**	**630**
Dép. quotid. moy.	*77€*	*47€*	*42€*	*86€*	*52€*	*56€*

** auquel se rajoutent pour mémoire les dépenses des croisiéristes avec une moyenne journalière de 70€ (source étude IRT 2016). En conservant une dépense moyenne identique en 2017, cela représenterait 3M€ de chiffre d'affaires généré.*

1878

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Un objectif d'emplois en hausse

- Au regard de l'évolution des ratios et avec l'objectif d'une meilleure productivité, le **nombre d'emplois** visé en 2025 est de 13.500 en hypothèse médiane (optimisation) et 17 000 en hypothèse haute (croissance).

	2010		2016	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	**Réalisé**	**Réalisé**	*Objectif SDATR 2004*	**Hypothèse médiane**	**Hypothèse haute**
Nombre d'emplois	*15 000*	9 303 *	11 239 *	*20 000*	**13 500**	**17 000**

** Source : Accoss stat / Observatoire régional du tourisme*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Deux scénarios de fréquentation (hors touristes locaux et croisiéristes) :

- **L'hypothèse médiane** (optimisation) prend en compte un taux de croissance annuel égal à la progression mondiale projetée par l'OMT de 2,9% de 2020 à 2030 au niveau mondial (et 1,8% pour les pays développés).

- **L'hypothèse haute** (croissance) se base sur une croissance annuelle de 5,5% dans la continuité des performances remarquables de la zone Océan indien et par conséquent bien supérieure à la progression mondiale projetée par l'OMT.

  Elle s'appuie notamment sur le levier aérien pour l'augmentation de la capacité touristique des sièges (déjà engagée avec les nouvelles dessertes – XL Airways – French Bee) et par un travail de complémentarité avec le hub mauricien.

	2010		2017	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	Réalisé	Réalisé	*Objectif SDATR 2004*	Hypothèse médiane	Hypothèse haute
Nombre d'arrivées (en milliers)	*600*	420	507 *	*1 000*	**600**	**750**

** auxquels se rajoutent pour mémoire les 43 276 croisiéristes*

L'objectif est de tendre vers l'hypothèse haute, légitimée par la croissance 2017, mais qui nécessite la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'actions ainsi que la confirmation de la croissance mondiale du tourisme annoncée. Cette ambition est partagée par les professionnels lors des temps de concertation (et retenue lors du comité technique du 11 avril 2018 et du comité de pilotage du 13 avril 2018).

1880

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires

// (SDATR 2004) Rappel des clientèles géographiques prioritaires du précédent schéma

Marchés cibles principaux	Pénétration actuelle	Taille du marché	Adéquation produits	Potentiel développement		Remarques
				Général	Niches	
Métropole	Significative	XXX	Bonne	XXX	XXX	Marché naturel à développer
Réunion	Forte	X	Bonne	XX	XXX	Marché « intérieur » à optimiser
Allemagne	Très faible	XXXX	A améliorer	X	XXX	**Marché de diversification prioritaire**
Italie	Très faible	XX	A améliorer	X	XX	Marché de diversification
Grande-Bretagne	Très faible	XXX	Limitée	-	X	Marché de diversification
Belgique	Faible	X	Correcte	X	XX	**Diversification zone francophone**
Suisse	Faible	X	Correcte	X	XX	**Diversification zone francophone**
Espagne	Faible	XX	Limitée	-	X	Marché de diversification potentiel
Maurice	Faible	X	Sélective	-	X	Opportunités mais problème de visas
Afrique du Sud	Faible	X	Faible	-	X	Opportunités mais problème de visas
Chine	-	XXXX	Faible	-	X	Opportunités mais problème de visas
Inde	-	XXXX	Faible	-	X	Opportunités mais problème de visas

Source : SDATR 2004

➔ *Des marchés historiques à renforcer : Métropole et Réunion*

➔ *L'Allemagne comme marché de diversification prioritaire*

➔ *Autres marchés de diversification :*

- *Belgique et Suisse, puis Italie et Grande-Bretagne en extension de l'île Maurice*
- *Marché régional d'Afrique du Sud et de Maurice*
- *Marchés émergents : Chine et Inde*

1881

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires

// 2018 : Ciblage des clientèles géographiques



➔ Le **marché historique métropolitain à renforcer**

ainsi que le marché local * de la Réunion

➔ Les **principaux marchés de diversification** :

- **Belgique, Suisse et Allemagne**
- **Marché régional** dont **Afrique du Sud** et Maurice

➔ Un **développement international global en extension de l'île Maurice** et des combinés Iles Vanille :

- **Marchés historiques de diversification tels que la Grande-Bretagne** et l'Italie dans une moindre mesure
- **Marchés émergents** : **Chine et Inde**

➔ Des tests auprès de nouveaux marchés : Europe du Nord et Europe de l'Est

Si le ciblage s'inscrit dans la continuité, les spécificités suivantes ressortent :

- Le renforcement prioritaire des marchés régionaux au même titre que les autres marchés de diversification majeurs que sont la Belgique, la Suisse et l'Allemagne
- Le développement des marchés émergents Chine et Inde en extension de l'île Maurice avant d'être des objectifs en soi
- Les tests des marchés Europe du Nord et Europe de l'Est

Cet objectif est cohérent avec le plan marketing 2018 de l'IRT.

** Le renforcement du marché local intègre le développement du tourisme social en lien avec l'action du Département pour inciter les Réunionnais à partir davantage en vacances dans leur île en veillant à l'accès au tourisme pour tous (aide à la personne, aide à la pierre, soutien au financement de diagnostics techniques, économiques et marketing d'équipements fragiles…).*

1882

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires

Tableau du ciblage géographique

Cibles géographiques principales	Adéquation produits	Taille du marché	Dépenses potentielles	Facilité de développement	Importance stratégique
Métropole	+++	+++	++	+++	**+++**
Allemagne	++	+++	++	+	**+++**
Belgique	+++	++	+++	++	**+++**
Suisse	++	++	+++	++	**+++**
Réunion	+++	+	++	++	**++**
Maurice	++	+	++	++	**++**
Afrique du Sud	+	+	+	++	**++**
Chine	+	++++	++	+	**++**
Inde	+	++++	++	+	**++**
Europe du Nord	++	++	++	+	**+**
Europe de l'Est	+(+)	+++	+(+)	+	**+**

Légende : + = faible
++ = moyenne
+++ = élevée

1883

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

- **Ciblage chiffré des clientèles géographiques**

L'objectif est de viser une diversification des marchés en s'appuyant notamment sur la diaspora et les origines de la population réunionnaise.
Mais cette diversification doit tenir compte du poids de la Métropole et les nouveaux budgets alloués aux différents marchés ne doivent pas se faire au détriment des principaux marchés émetteurs.

Projection pour 2025

		2017		Objectif 2025			
				Hypothèse médiane		Hypothèse haute	
Segmentation de l'IRT	Métropole	397 338	*78,3%*	450 000	*75%*	517 500	*69%*
	Océan Indien* et Afr. du Sud	64 104	*12,6%*	72 000	*12%*	97 500	*13%*
	Reste de l'Europe	38 055	*7,5%*	54 000	*9%*	90 000	*12%*
	Chine, Inde et autres pays**	8 066	*1,6%*	24 000	*4%*	45 000	*6%*
	Total	**507 563**	***100%***	**600 000**	***100%***	**750 000**	***100%***

* Mayotte, Madagascar, Ile Maurice, Comores, Seychelles

** Amérique du N/S, Moyen-Orient, Afrique, Océanie, reste de l'Asie

La diversification est plus importante dans l'hypothèse haute même si ce sont les clientèles régionales et européennes qui sont concernées par la plus forte augmentation en variation absolue.

Le ciblage renforcé de clientèles émergentes s'inscrit dans une logique de test et les objectifs de progression seront à réévaluer en fonction des résultats.

1884

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires

// Ciblage des clientèles fonctionnelles

➔ **Clientèle d'agrément** (découverte, loisirs) : **levier** stratégique **principal de croissance** (cf. tableau ci-dessous)

➔ **Clientèle affinitaire** : l'objectif prioritaire est l'**augmentation de la contribution**
La croissance de ce segment est bien inférieure à celui de la clientèle d'agrément.

➔ **Clientèle affaires** : une **stratégie** (plus) **réaliste** (que dans le précédent schéma) **de développement** auprès des marchés régionaux. Comme pour l'affinitaire, la croissance est bien inférieure à celle de la clientèle d'agrément.

	2017		Objectif 2025			
			Hypothèse médiane		Hypothèse haute	
Loisirs	451 186	*88,9%*	530 400	*88,4%*	667 500	*89%*
agrément	*266 520*	*53%*	*338 400*	*56,4%*	*450 000*	*60%*
affinitaires	*184 666*	*36%*	*192 000*	*32%*	*217 500*	*29%*
Affaires	52 499	*10,3%*	60 000	*10%*	72 000	*9,6%*
Autres	3 878	*1%*	9 600	*1,6%*	10 500	*1,4%*
Total	**507 563**	***100%***	**600 000**	**100%**	**750 000**	**100%**

➔ **Marché intérieur** : un **incontournable à renforcer** (à intégrer dans le plan d'actions)

➔ **Croisiériste** : une **stratégie de conquête à poursuivre** (plus ambitieuse que dans le précédent schéma),

L'objectif de 50 000 croisiéristes en 2020-2025 (étude Elan pour l'IRT) est à actualiser au regard des prévisions exceptionnelles de plus de 65 000 croisiéristes annoncés pour la saison 2017-2018. Si la croissance se poursuivait selon les prévisions mondiales*, l'objectif pourrait atteindre les 100 000 croisiéristes en 2025.

** rapport annuel 2017/2018 « Cruise Industry News »*

1885

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ciblage des clientèles prioritaires

Tableau du ciblage fonctionnel

Cibles fonctionnelles	Cibles géographiques	Adéquation produits	Taille du marché	Dépenses potentielles	Facilité de développement	Importance stratégique
Résidents excursionnistes	• La Réunion	++	++	+	++	**++**
Touristes intérieurs	• La Réunion	++	++	++	++	**++(+)**
Touristes affinitaires	• Métropole principalement	++	++	++	+	**++**
Touristes de loisirs (balnéaire, montagne, culture)	• Métropole • Océan indien • Europe • Marchés émergents : Afrique du Sud, Inde, Chine	++	+++	+++	+	**+++**
Croisiéristes	• Europe • Australie, Afrique du Sud	++	++	+++	++	**++(+)**
Touristes d'affaires	• Océan Indien • International de proximité et Métropole	+	++	++	++	**++**

1886

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Une prévision de durée moyenne de séjour mécaniquement en légère baisse

La prévision est une baisse raisonnable de la **durée moyenne de séjour** à **16 jours** en **hypothèse médiane et 15 jours** en **hypothèse haute.**

	2010		2017	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	**Réalisé**	**Réalisé**	*Objectif SDATR 2004*	**Hypothèse médiane**	**Hypothèse haute**
Durée moyenne de séjour (en jours)	*14*	15	17	*10/12*	**16**	**15**

Cette baisse n'est pas un objectif en soi mais une conséquence de l'objectif de fréquentation : baisse de la proportion de touristes affinitaires (connaissant la durée moyenne de séjour la plus élevée) et hausse des séjours d'agrément dont les combinés (notamment avec l'île Maurice).
Elle s'appuie sur l'analyse chiffrée ci-dessous dont les durées moyennes de séjour ont été arrondies à la hausse par prudence au regard des données actuelles.

Projection d'évolution de la durée moyenne de séjour

	2016 *(les données 2017 fournies sont à affiner.)*		Objectif 2025			
	Nb nuitées	*DMS*	Hypothèse médiane		Hypothèse haute	
Agrément	3 904 463	16,4	4 399 200	13	5 400 000	12
Affinitaire	3 396 565	21,4	4 108 800	21,4	4 654 500	21,4
Affaires	697 678	13,3	780 000	13	864 000	12
Autres	158 558	17,6	168 960	17,6	184 800	17,6
	8 157 265	17,8	9 456 960	**15,8**	11 103 300	**14,8**

Par ailleurs, cette baisse de la durée de séjour est à mettre en perspective avec la plus forte optimisation des recettes.

1887

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Un objectif de lits marchands en augmentation

Pour répondre à la hausse de la fréquentation prévisionnelle, l'objectif est de :

- **18 000 lits marchands** en **hypothèse médiane** soit près de 1 900 lits supplémentaires (+ 12%) par rapport à 2017.

Cela s'appuie sur la réalisation de 35% des projets d'hôtels et résidences de tourisme d'ici 2021 puis une augmentation similaire de 2021 à 2025. Par ailleurs les autres types d'hébergement progressent plus lentement en lien avec les tendances récentes tandis que les hébergements non classés chutent de 30% (requalification et sortie du parc).

- **20 000 lits marchands** en **hypothèse haute** soit près de 3 900 lits supplémentaires (+ 24%) par rapport à 2017.

L'hypothèse haute intègre notamment la réalisation d'un projet important en volume (1400 lits).

	2010		2017	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	Réalisé	Réalisé	*Objectif SDATR 2004*	Hypothèse médiane	Hypothèse haute
Nombre de lits marchands	*14 000*	13 282	16 128	*18 000*	**18 000**	**20 000**

Les deux hypothèses sont explicitées dans les pages suivantes. Dans chacune d'entre elles :

- l'objectif de lits classés repose à la fois sur la création à hauteur de 65%, mais aussi la qualification / le classement de lits existants (non classés) à hauteur de 35%.
- L'effort sur les hôtels et résidences est lié au positionnement global visant une plus forte contribution. En moyenne, on note + 81% pour les hébergements classés (requalification et création), +20% pour les autres hébergements (requalification et création), -30% pour les hébergements non classés (requalification et sortie du parc).
- Toute l'île est concernée pour le développement des hébergements (y compris l'Est avec +760 dans l'hypothèse haute en cohérence avec la progression envisagée sur l'ensemble de l'île).
- Les progressions dépendent du potentiel et de la dynamique de chaque territoire et de la capacité d'attraction d'investisseurs.
- Les espaces géographiques à privilégier sont les Hauts / Mi-pentes, le littoral Ouest et les pôles affaires (Saint-Denis et Saint-Pierre). En particulier sur les zones où la concentration de lits hôteliers est déjà élevée à l'instar de la côte Ouest, le développement doit suivre une montée en charge progressive respectant les équilibres.

1888

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

- **Focus sur l'hypothèse d'optimisation (médiane)** en termes de lits marchands
  - Le SDATR doit favoriser le développement de lits marchands classés et/ou labellisés (Gîte de France et CléVacances), tout en diminuant la proportion des hébergements non classés, afin d'apporter une meilleur lisibilité de l'offre.
  - Les hypothèses intègrent notamment les projets identifiés à court terme (hôtels sur le littoral et dans les villes) ainsi que les préconisations émises (écolodges dans les Hauts).

2017	Hébergements classés (hôtels & résidences de tourisme)	Gîtes ruraux (GDF et Clé Vacances) & Meublés de tourisme	Chambres d'hôtes (GDF et Clé Vacances)	Gîtes d'étape et de montagne	Villages vacances	Hébergements non classés	TOTAL	%
Nord	1 086	56	32	36	-	451	1 661	*10%*
Sud	1 208	419	368	760	252	3 597	6 604	*41%*
Est	176	121	107	233	100	368	1 105	*8%*
Ouest	2 922	434	140	744	439	2 079	6 758	*41%*
TOTAL	**5 392**	**1 030**	**647**	**1 773**	**791**	**6 495**	**16 128**	***100%***

2025 (Hypothèse médiane)	Hébergements classés (hôtels & résidences de tourisme)	Gîtes ruraux (GDF et Clé Vacances) & Meublés de tourisme	Chambres d'hôtes (GDF et Clé Vacances)	Gîtes d'étape et de montagne	Villages vacances	Hébergements non classés	TOTAL	%
Nord	2 178	64	36	41	-	144	2 463	*14%*
Sud	2 178	503	448	842	287	2 844	7 102	*39%*
Est	378	122	122	360	114	324	1 421	*8%*
Ouest	3 978	445	141	739	501	1 224	7 028	*39%*
TOTAL	**8 712**	**1 134**	**748**	**1 982**	**902**	**4 536**	**18 015**	***100%***

1889

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

- **Focus sur l'hypothèse de croissance (haute)** en termes de lits marchands
  - L'hypothèse haute représente une rupture en matière d'hébergement de taille importante permettant de faire levier sur la fréquentation.
  - Un développement progressif des hébergements ruraux labélisés est à envisager, principalement dans les mi-pentes et les Hauts, secteurs qui accusent un manque d'hébergement structurants.

2017	Hébergements classés (hôtels & résidences de tourisme)	Gîtes ruraux (GDF et Clé Vacances) & Meublés de tourisme	Chambres d'hôtes (GDF et Clé Vacances)	Gîtes d'étape et de montagne	Villages vacances	Hébergements non classés	TOTAL	%
Nord	1 086	56	32	36	-	451	1 661	*10%*
Sud	1 208	419	368	760	252	3 597	6 604	*41%*
Est	176	121	107	233	100	368	1 105	*8%*
Ouest	2 922	434	140	744	439	2 079	6 758	*41%*
TOTAL	**5 392**	**1 030**	**647**	**1 773**	**791**	**6 495**	**16 128**	***100%***

2025 (Hypothèse haute)	Hébergements classés (hôtels & résidences de tourisme)	Gîtes ruraux (GDF et Clé Vacances) & Meublés de tourisme	Chambres d'hôtes (GDF et Clé Vacances)	Gîtes d'étape et de montagne	Villages vacances	Hébergements non classés	TOTAL	%
Nord	1 820	71	41	46	-	160	2 137	*11%*
Sud	2 220	559	498	935	319	2 960	7 492	*37%*
Est	620	136	136	400	127	360	1 778	*9%*
Ouest	5 420	494	157	821	556	1 160	8 609	*43%*
TOTAL	**10 080**	**1 260**	**831**	**2 203**	**1 002**	**4 640**	**20 016**	***100%***

1890

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les objectifs quantitatifs de croissance

// Tableau de synthèse : Améliorer la contribution du secteur touristique à l'économie locale

L'objectif est d'augmenter les recettes économiques touristiques et la création d'emplois dans une stratégie volontariste.

	2010		2017	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	**Réalisé**	**Réalisé**	*Objectif SDATR 2004*	**Hypothèse médiane**	**Hypothèse haute**
Chiffre d'affaires généré (en M€)	*600 / 700*	296,3	356,2 *	*900 / 1 000*	**500**	**630**
Nombre d'emplois	*15 000*	9 303	11 239 (2016)	*20 000*	**13 500**	**17 000**
Nombre d'arrivées (en milliers)	*600*	420	507 **	*1 000*	**600**	**750**
Durée moyenne de séjour (en jours)	*14*	15	17	*10/12*	**16**	**15**
Nombre de lits marchands	*14 000*	13 282	16 128	*18 000*	**18 000**	**20 000**

** auquel se rajoutent pour mémoire les dépenses des croisiéristes (estimation de 3M€).*

*** auxquels se rajoutent pour mémoire les 43 276 croisiéristes*

1891

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3.4. Les grands axes de développement :

Faire entrer la destination dans la modernité de la compétition touristique internationale

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Introduction aux grands axes de développement

La destination Réunion dispose d'atouts solides que les acteurs locaux ont su valoriser au cours des dix dernières années par différentes stratégies de classement et notamment sa Nature reconnue aujourd'hui par une inscription au patrimoine mondial par l'UNESCO.

Parallèlement, sa notoriété s'est considérablement améliorée comme en témoigne la dernière étude Harris Interactive la plaçant désormais dans le TOP 3 des destinations sur son marché principal qu'est la Métropole.

La Réunion ne sera jamais une destination de masse : ce n'est ni son ambition ni sa vocation. Mais l'île dispose d'atouts naturels et culturels significatifs susceptibles d'en faire une destination de référence.

Comparativement à 2004, les axes stratégiques proposés visent à renforcer et sublimer ces atouts et faire entrer la destination et ses acteurs dans « l'ère » du digital et de la réalité augmentée pour en faire une destination de référence dans le bassin Océan Indien.

L'implication de tous est une nécessité à la réussite du projet et suppose une gouvernance partagée et un leadership de la Région à conforter.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Une stratégie déclinée en 4 grands axes stratégiques

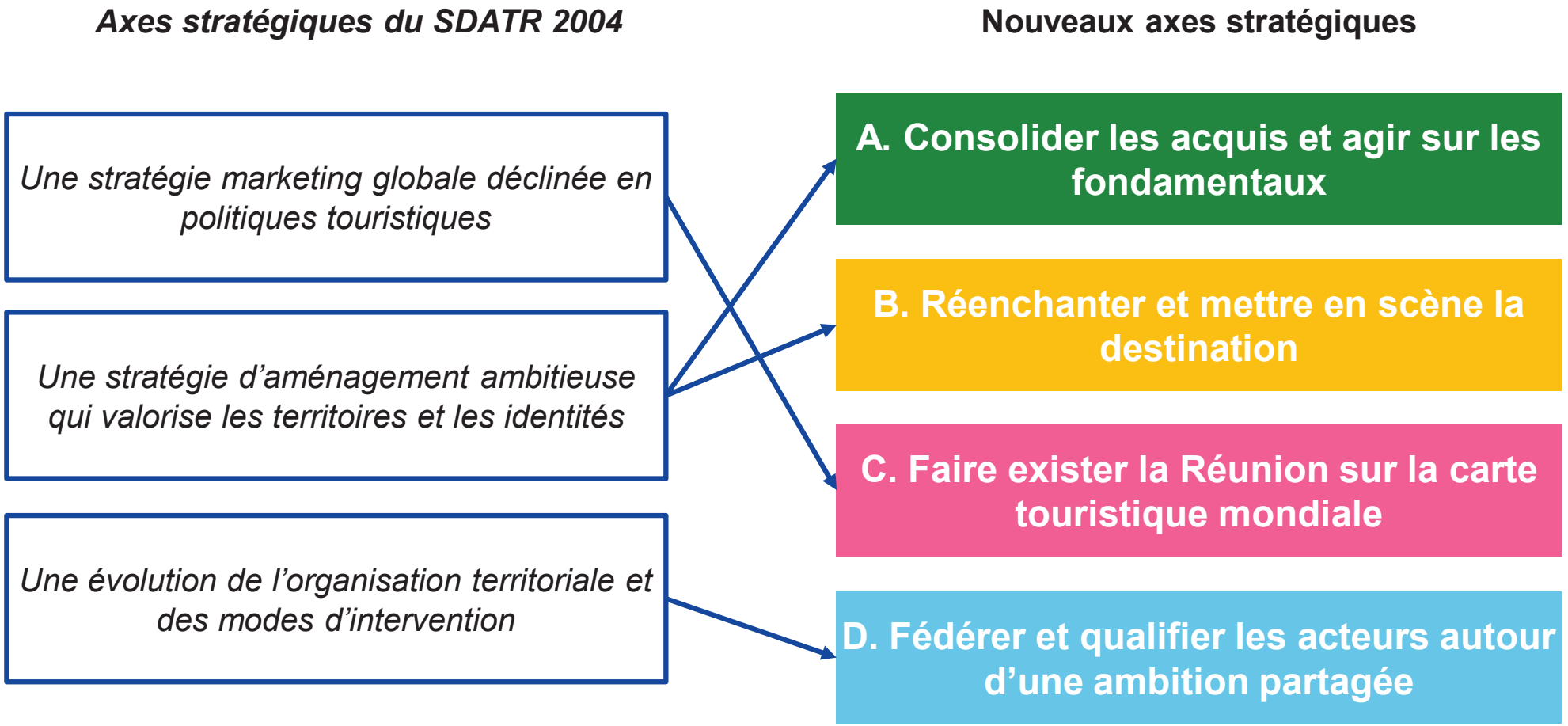

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

A. Consolider les acquis et agir sur les fondamentaux

- Renforcer et améliorer la connectivité de l'île et favoriser la mobilité interne notamment sans véhicule individuel
- Affirmer la stratégie d'aménagement
- Renforcer les filières au bénéfice des touristes extérieurs comme des Réunionnais dont :
  - Créer des lits hôteliers et de résidences de tourisme aux standards internationaux dans une ambiance balnéaire et montagne (écolodges)
  - Créer un accueil croisière à la hauteur des ambitions
- Structurer les territoires *infra* - Mafate, Salazie, Cilaos, Volcan, Côte (Sud) Sauvage… - en destinations complémentaires et solidaires
- Relier les différentes facettes de l'île, favoriser la fertilisation croisée des filières

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

A. Consolider les acquis et agir sur les fondamentaux

// Renforcer et améliorer la connectivité

- Poursuivre la tendance positive depuis le dernier schéma en 2004, surtout récemment, comme l'a montré le diagnostic avec :
  - une desserte directe de la Chine (Canton) mais à optimiser en termes d'horaires et fréquences
  - le développement des capacités principalement entre la Réunion et la métropole et ce notamment grâce à l'arrivée de French Bee (juin 2017), et la montée en puissance de la province avec XL Airways et Air Austral.
  - la baisse des prix entrainée par l'arrivée d'une compagnie low cost long courrier (French Bee)
- Inciter à des accords commerciaux entre tour opérateurs et compagnies aériennes qui reste d'actualité.
- Renforcer le développement de produits combinés avec l'Ile Maurice qui dispose d'un grand hub international en fort développement et les autres îles Vanille
- S'appuyer sur les grands chantiers portuaires (Port Réunion) et aéroportuaires (Roland Garros et Pierrefonds)

Nota : Le précédent schéma prévoyait de renforcer les liaisons maritimes inter-îles qui se sont arrêtées (hors croisières) pour des raisons économiques et de confort des passagers (longueur et mer agitée).

// Améliorer et diversifier la mobilité intérieure

- Poursuivre l'amélioration des transports intérieurs à l'image de la réalisation de la route des Tamarins ou du grand chantier de la Nouvelle Route du Littoral, mais aussi des itinéraires de découverte en voiture (dont « road trip »).
- Aller plus loin en offrant une mobilité sans véhicule individuel :
  - Renforcer les transports en commun (bus, par câbles) sur les sites touristiques : navette des plages, pour monter au Maïdo, au Pas de Bellecombe, aux entrées de chacun des 3 cirques…
  - Développer les itinérances douces : randonnée, vélo (dont à assistance électrique)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Affirmer la stratégie d'aménagement

- **Libérer et maîtriser le foncier disponible:**
  - Mettre continuellement à jour l'atlas du foncier touristique en cours de création par la Région (via la SPL Maraina)
  - Constituer des réserves foncières publiques comme l'indiquait le précédent schéma. Il s'agit d'aider (dispositif d'incitation) les collectivités à l'acquisition de foncier touristique dans les lieux stratégiques (littoral, pentes…).
  - Définir les modalités de portage du foncier et s'appuyer sur l'établissement public foncier de la Réunion
  - Poursuivre le soutien aux investisseurs et promoteurs à s'engager dans les projets touristiques
- **Appuyer également l'aménagement sur :**
  - La poursuite de l'objectif du SAR de protection des aménités naturelles, de reconquête de la bande littorale et des coupures d'urbanisation qui participent à l'attractivité de l'île…
  - … tout en intégrant le SDATR dans les documents de planification tels que le SAR et SMVM.
  - La mise en cohérence avec les autres schémas et documents d'urbanisme : notamment correspondance entre l'exercice de la compétence tourisme par les EPCI et la traduction dans les PLU (PADD, qualification des espaces)
  - La « libération » de l'île du « tout voiture », nuisible à l'image de la destination, à travers un réseau de transports en commun maillant le territoire

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- **Combiner une logique de polarité puis de diffusion pour un développement et une meilleure répartition des flux et retombées économiques**
  - Une politique de **polarité** est **essentielle**.
    - Elle permet de répondre à plusieurs objectifs : créer des pôles attractifs et visibles, et orienter les flux pour des raisons de sécurité et de préservation de l'environnement
    - Plusieurs orientations possibles d'aménagements de référence vont dans ce sens : politique de grands sites, structuration d'espaces comme des stations de montagne : Salazie, Cilaos dans la dynamique du contrat SPôTT…
  - Il s'agit également de **mieux répartir les flux**, notamment à partir des grands pôles, via :
    - les itinérances dont le programme spécifique Portes et chemins de découverte du Parc National lié également à une stratégie de grands sites ou encore le sentier littoral (inscrit dans une fiche action COST)
    - la valorisation de destinations « infra » spécifiques et complémentaires : Volcan, Mafate, les cirques de Salazie et Cilaos, côte ouest… Ces territoires pouvant être intercommunautaires pourraient faire l'objet de schéma dédié.
    - le développement d'expériences écotouristiques sur certains secteurs de l'île,
    - la valorisation des savoir-faire…

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

Des filières à structurer dans la poursuite du précédent schéma *(SDATR 2004)*

Filières SDATR 2004	Orientations 2017
Balnéaire Découverte Randonnées	**Les locomotives** Les filières basiques, base économique du tourisme réunionnais à pérenniser et qualifier = **valeurs sûres** → Viser l'excellence sur l'offre, la mise en tourisme et l'organisation + passer de la filière balénaire à « eau sous toutes ses formes »
Autres loisirs et sports de pleine nature Culture et patrimoines	**Les filières différenciantes** Constitutives de l'image, elles sont à développer fortement → mise en scène à renforcer / SDATR 2004 et insister sur la diversité des sports terrestres, aériens et aquatiques
Croisières	**Filière en forte croissance à soutenir** → priorité renforcée / SDATR 2004)
Golf / bien-être santé	Golf : Filière complémentaire non prioritaire Forme Bien-être santé : Filière complémentaire à construire
Tourisme d'affaires	Filière complémentaire et contributive mais au potentiel limité

1899

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- **Les « locomotives » : balnéaire, découverte, et randonnée**
  - La **randonnée** constitue une filière d'excellence prioritaire. Il apparaît important de valoriser davantage l'univers Parc national et UNESCO et de renforcer l'approche interprétative en lien avec la filière « culture et patrimoines à renforcer » : sentiers thématisés, application Geotrek, Portes de Parc…
  - Dans un environnement insulaire, le **balnéaire** reste un incontournable de l'offre, même si elle ne constitue pas la motivation principale.

    Légitime sur le champ du balnéaire, la prise en compte des caractéristiques du littoral et des « événements requins » nécessitent des traitements adaptés déclinant l'eau sous toutes ses formes :
    - Scénarisation aquatique dans toute l'île : vues sur mer (hébergement, restaurant et autres offres et services touristique), cascades, rivières, thermes, eaux minérales
    - Proposition de baignades sécurisées : lagon, bassins de baignade, piscines naturelles
    - Développement d'équipements aqualudiques
    - Innovation et développement des safaris aquatiques
    - Renforcement des combinés dans la dynamique « Iles Vanille »

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- Les **filières « différenciantes »** à développer fortement :
  - Les **autres loisirs et sports de nature** : un pôle d'excellence et d'innovation
    - Une filière incontournable pour plusieurs raisons :
      - Un vecteur de communication fort à l'image du Grand Raid (diagonale des fous)
      - Une grande diversité d'activités dans des décors grandioses (différenciant)
      - Des pratiques qui sont la 1ère motivation de voyage pour certaines clientèles et qui représentent un complément d'activité remarquable pour d'autres clientèles (caractère accessible à tous)
    - Comme indiqué dans le précédent schéma, l'optimisation du potentiel et l'amélioration de leur position concurrentielle nécessite des efforts de structuration et d'équipement comme pour le VTT, le vol libre ou encore l'animation de la station de trail. A ce sujet, la CDESI vient d'adopter un document cadre en avril 2017.
    - Dans un objectif global de mise en scène et d'innovation, il s'agit également de développer des loisirs innovants.
  - **Culture et patrimoines** : développer une expérience unique reliant visiteurs et Réunionnais
    - Comme l'indique le CCEE dans son rapport sur la relation tourisme et culture à La Réunion (2017), la recherche d'une expérience extraordinaire de la part des visiteurs doit aller de pair avec la volonté des acteurs touristiques de partager la culture réunionnaise. Le tourisme peut et doit contribuer à l'enrichissement culturel.
    - La culture et le patrimoine comprennent à la fois le patrimoine architectural, cultuel, naturel, les arts, la gastronomie, l'artisanat… tous ces éléments témoignant de la diversité et du « vivre-ensemble ». Même si les îles concurrentes, fortement basées sur le balnéaire, tentent de valoriser ces éléments, la Réunion est bien mieux placée que la plupart d'entre elles pour faire de ces marqueurs un élément différenciant fort et propice à des expériences uniques.
    - L'ancien schéma relevait l'importance de la culture, mais il s'agit d'aller plus loin dans la mise en scène et le ré enchantement (cf. axe B) et de faire de la culture un fondement du renouveau touristique.
    - Des dispositifs de soutien pourront concerner en particulier la valorisation touristique des équipements culturels et les projets d'identité créole (danse, artisanat, gastronomie…).

1901

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- **Croisière** : poursuivre et soutenir le développement
  - Le précédent schéma était réservé sur le potentiel de cette filière. Les performances remarquables des dernières années et les prévisions exceptionnelles pour la saison 2017-2018 changent la donne. De plus c'est une clientèle dont la dépense moyenne est élevée. Enfin cette activité est génératrice d'une image forte.
  - Il s'agit d'améliorer les conditions d'accueil de croisiéristes pour accompagner le développement du nombre d'escales (infrastructures existantes et nouveaux sites potentiels d'accueil), l'augmentation de leur durée et de la dépense touristique sur le territoire et la croissance des départs et arrivées de la Réunion (croisière basée).

- **Tourisme d'affaires (MICE)** :
  - Le précédent schéma soulignait l'importance de cette filière en termes d'effets d'entraînement et d'image ainsi que la bonne adéquation produit pour le marché de l'incentive.
  - De plus, la clientèle affaires est fortement contributive et permet de lisser en toutes périodes la fréquentation.
  - Si cette filière est à conforter, le potentiel congrès et incentive reste limité en raison de l'éloignement des principaux bassins émetteurs (hors île Maurice et Afrique du Sud) et de la faiblesse des lits aux standards internationaux (pour les congrès en particulier). Quant aux développements professionnels, ils dépendent d'abord de l'activité économique.

- **Golf et bien être/remise en forme** : à construire de manière raisonnée
  - Il apparaît peu réaliste de faire de la Réunion une destination golfique d'ici 2025. En revanche, des partenariats peuvent être développés avec l'île Maurice en s'appuyant sur l'offre en développement de la Réunion (modernisation du golf de Bourbon avec un projet d'hôtel haut de gamme, et projet de golf à la Plaine des Cafres sachant qu'il y a 3 200 licenciés de golf sur 3 golfs).
  - Le bien-être et la remise en forme représentent une attente croissante des touristes et ne concernent pas seulement les spas. Il s'agit de rendre l'expérience Réunion ressourçante, de soutenir des projets privés (thalassothérapie, hôtel avec spa) ainsi que de favoriser la relance des thermes de Cilaos dans une approche santé et bien-être.

1902

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- **Focus sur les hébergements touristiques**

La filière des hébergements marchands a fait l'objet d'une étude conduite par l'IRT qui devra favoriser le développement de l'aérien. Voici dès à présent quelques grandes orientations :

- Entreprendre un grand programme de qualification et rénovation des hébergements existants sachant que la hausse de lits marchands depuis le précédent schéma concerne majoritairement les hébergements non classés.
- Favoriser des investissements significatifs (cf. dispositifs d'aide et fonds d'investissement touristique régional évoqués plus loin) pour viser :
  - la **création de structures d'hébergement de large capacité** permettant de **faciliter la commercialisation** de la destination en lieu et place d'une offre diffuse obligeant à un assemblage complexe pour la distribution. Cette faiblesse (également pointée dans l'étude sur l'hébergement touristique marchand pilotée par l'IRT en 2017) doit être traitée dans un délai court pour maintenir la dynamique de flux liée à l'élargissement des capacités aériennes. L'aboutissement d'un tel projet à court terme peut être facilité par des disponibilités foncières et des opérateurs prêts à s'engager.
  - des **enseignes de groupes internationaux** pour générer une visibilité beaucoup plus forte de la destination. Cette visibilité se concrétise auprès des réseaux de fidélités, des centrales de réservations et des outils internet des marques. En outre, les organisateurs de conventions ou congrès internationaux sont systématiquement à la recherche de produits hôteliers valorisant et sécurisant pour leurs clientèles. En cela, une enseigne d'un groupe international constitue un catalyseur pour la destination.
- Créer des **écolodges de référence**, vecteur de communication et cohérent avec un positionnement d'îlots écotouristiques.
- Poursuivre le programme de **rénovation des gîtes publics de montagne** appartenant au Département, avec un effort particulier acté pour les gîtes emblématiques les plus fréquentés (Volcan, Piton des Neiges, Bélouve).
- Identifier et suivre le parc d'hébergements alternatifs (Airbnb, Abritel…)
- Favoriser des produits innovants, pour attirer de nouvelles clientèles et renouveler l'attractivité sur des marchés spécifiques : écotourisme, tourisme d'affaires, golf, bien-être, etc.

Nota : Le récent lancement de deux appels à manifestation d'intérêt par la Région vient répondre en partie à cet enjeu sur les hébergements touristiques. Le premier vise à soutenir la création d'hôtels qualifiés de « petite hôtellerie de charme » et le second la création d'hébergements dits « d'envergure ». Tous deux s'inscrivent dans la fiche action 3.02 "Aide aux investissements pour la création des entreprises – volet tourisme" du PO FEDER 2014/2020 sur l'année 2017.

1903

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

B. Réenchanter et mettre en scène la destination

- Inviter à expérimenter le « vivre-ensemble » réunionnais
- Mettre en scène le patrimoine naturel et culturel de l'île avec
  - Une politique de grands sites pilotes emblématiques proposant des services qualifiés et des expériences spectaculaires
  - La diffusion de l'art et la culture hors les murs
- Renforcer les constituants d'une destination festive, gastronomique et sportive
- Affirmer la dimension créative et innovante dans l'ensemble de la chaîne de l'accueil touristique

1904

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

B. Réenchanter et mettre en scène la destination

// Scénariser les espaces urbains et naturels pour des pratiques « contemplActives »

L'ancien schéma indiquait la nécessité de protéger et valoriser le paysage et le patrimoine qui sont porteurs de différenciation et garants d'authenticité : charte paysagère, embellissement des espaces publics et axes routiers, critère d'intégration paysagère dans les permis de construire, politique volontariste pour le patrimoine… Depuis des éléments majeurs ont vu le jour – inscription UNESCO, Parc National, Réserve marine -, mais il s'agit d'aller plus loin…

L'« esthétique des lieux », l'embellissement, la créativité et l'innovation doivent infuser l'ensemble des aménagements : espaces urbains en général dont les fronts de mer (« waterfronts »), les ports de croisières et de plaisance, les grands sites naturels, les loisirs, commerces…

- **Réenchanter les grands sites naturels**

  Préalable : 3 grands sites pilotes emblématiques se détachent (Volcan / Pas de Bellecombe / Route des laves, Maïdo et Bébour-Bélouve), il conviendra d'établir une typologie de qualification pour d'autres grands sites de la Réunion.

  Les conditions d'accueil et de services sur les grands sites empêchent un émerveillement optimal.

  Au-delà des services de base qui restent à développer (informations, parkings sécurisés, toilettes…); un programme d'aménagement innovant permettant de « vivre » une / des expériences viendra avantageusement illustrer le caractère innovant de la destination : des belvédères spectaculaires à l'image des « skywalks », une restauration variée et ouverte sur de remarquables panoramas, des éléments d'interprétation innovants, etc.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les orientations de chaque axe

- **Développer les loisirs et sports innovants : éléments de différenciation**

  Ce décor exceptionnel doit aussi être le théâtre d'activités innovantes et accessibles à tous au-delà des traditionnelles activités de pleine nature dont :

  - La création de tyroliennes géantes, de passerelles vertigineuses
  - La structuration pour la pérennisation de l'exploration des tunnels de lave

  Il s'agit de prendre connaissance de l'étude réalisée par la CIVIS sur les loisirs innovants.

- **Renforcer les outils de médiation modernes pour découvrir et expérimenter**
  - Il s'agit de mettre en place des outils de médiation du patrimoine culturel et naturel à destination des clientèles touristiques comme des habitants.
  - Au-delà de la médiation humaine qui reste fondamentale et des traditionnels outils de médiation - panneaux d'interprétation - et en lien avec la démarche d'interprétation des patrimoines (cf. SIVE), il s'agit de proposer des outils embarqués et notamment de la réalité augmentée. L'application numérique de découverte Geotrek portée par le Parc national va dans ce sens.

- **Conforter et inscrire les autres filières en lien avec les objectifs de fertilisation croisée et de mise en scène** : art hors les murs en ville, sur le littoral et en montagne, itinérances nature et culture, tourisme cultuel et culturel, tourisme historique et patrimonial, écotourisme, d'affaires et de loisirs (*bleisure*), shopping, tourisme de découverte économique, bien-être…

  Cela peut passer par la création d'un pass à la fois tourisme, loisirs et culture ou encore des animations et événements rassemblant différents acteurs.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

C. Faire exister la Réunion sur la carte touristique mondiale

- Pérenniser le positionnement différenciant de l'île
- Placer l'innovation au cœur de la démarche
- Poursuivre la diversification des marchés tout en prenant en compte le poids de la Métropole
- Favoriser le marketing des contenus notamment dans les stratégies spécifiques par marché
- Attirer de grands opérateurs (hébergeurs, compagnies aériennes, de croisière, tour opérateurs) de manière ciblée

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

C. Faire exister la Réunion sur la carte touristique mondiale

- **Pérenniser la signature « île intense »** dans les prochaines années en valorisant davantage les dimensions « spectaculaire et sens-ationnelle » de l'île : cf. notamment le développement des sports et loisirs innovants
- Favoriser un **marketing de contenus** sur internet et renforcer le levier **digital** en prenant en compte les nouveaux enjeux de la distribution (blogueurs, réseaux sociaux, etc.)
- Proposer un **parcours client novateur et immersif** qui facilite l'**accès à toute l'offre de la destination sur tous les canaux de distribution**
- Développer des **produits spécifiques** pour toucher de nouvelles clientèles, notamment hors métropole : **écotourisme, culture, bien-être**… en lien avec les tendances lourdes constatées (cf. nouvelles attentes des clientèles)
- S'appuyer sur les multiples portes d'entrée de la destination dont les **hébergeurs et tour opérateurs**.

  Cela s'appuie sur la stratégie d'hébergement consistant à attirer de grandes enseignes et grands groupes qui bénéficient d'une forte notoriété, d'un volume élevé de clients fidèles et de moyens de commercialisation significatifs ; et à développer les labels.
- **Renforcer les combinés avec** la destination complémentaire de **l'île Maurice** (balnéaire, golf, bien-être) bénéficiant d'une plus grande notoriété, fréquentation et d'une meilleure accessibilité
- Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque Iles Vanille pour renforcer la place de La Réunion au sein de l'Océan Indien
- S'appuyer sur les échanges d'affaires et commerciaux pour faire exister la Réunion sur la carte mondiale

1908

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

D. Fédérer et qualifier les acteurs autour d'une ambition partagée

- Mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie commune
- Faire monter en compétence l'écosystème local en formant et accompagnant les acteurs et porteurs de projet
- S'appuyer sur un pilotage régional efficace, innovant et partenarial du tourisme
- Travailler en complémentarité avec les différentes échelles de la destination Réunion ainsi qu'au sein des îles Vanille

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

D. Fédérer et qualifier les acteurs autour d'une ambition partagée

// Mobiliser les acteurs et habitants

- **Mobiliser régulièrement les acteurs lors d' « Etats Généraux du Tourisme »** de l'île de la Réunion
- **Sensibiliser les écoliers** (enseignement primaire et secondaire) **au tourisme** : cahier d'activités sur le tourisme dans le primaire, guide pédagogique sur les formations dans le tourisme en secondaire…
- **Renforcer le rôle d'ambassadeurs des habitants et de la diaspora réunionnaise** (cf. étude Harris Interactive)

// Viser l'excellence

- **Formation et professionnalisation**
  - Plusieurs domaines avaient été identifiés dans le précédent schéma :
    - Culture touristique générale
    - La pratique des langues étrangères, en particulier l'anglais mais aussi l'allemand
    - Les techniques professionnelles liées à : l'accueil et information, hôtellerie et restauration (formation initiale et continue), brevets d'Etat sportifs, métiers d'art, gestion et marketing, ingénierie de projets
    - Les technologies de l'information et de la communication
    - L'éducation et la sensibilisation à l'environnement
  - Si des progrès continus ont lieu (cf. diagnostic sur la formation initiale, l'animation numérique du territoire…) ces différents points restent d'actualité dont notamment :
    - L'animation numérique du territoire à poursuivre auprès des différents acteurs
    - L'apprentissage des langues étrangères : anglais, allemand ainsi qu'un « kit de survie » avec le vocabulaire de base pour accueillir les clientèles indiennes et chinoises

1910

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

- La mise en œuvre d'un SRADI (schéma régional d'accueil et d'information) en faveur notamment de l'accueil hors les murs et numérique
- Réflexion à la possibilité de mise en place d'un groupement d'employeurs touristique
- Réflexion à la création d'une Académie de formation aux sports et loisirs de pleine nature innovants

o Soutenir la mise en œuvre du Contrat d'objectif emploi formation métiers du tourisme 2015-2019

- **Focus sur le soutien à l'innovation touristique** (lié à l'axe B)
  - o Cela passe d'abord par la poursuite de l'amélioration de la couverture numérique et des hotspots wifi gratuits dans des espaces touristiques.
  - o Il s'agit aussi d'accompagner les projets innovants, notamment privés et publics-privés via :
    - Des dispositifs d'appel à projet : innovation touristique, écosystème digital…
    - Lancer la mise en place d'un cluster « tourisme innovant » de type « Welcome City lab », à l'échelle de l'Océan Indien et basé à La Réunion

- **Qualification et labellisation**
  - o Le principal objectif est de viser l'excellence pour une expérience client réussie. Cela passe par :
    - La poursuite de l'effort concernant le label « Qualité tourisme Ile de la Réunion »
    - Accroître la labellisation des gîtes et chambres d'hôtes : Gîtes de France, Clévacances…
    - En cohérence avec le positionnement d'îlots écotouristiques, il apparaît également essentiel de renforcer les labels d'hébergement les plus reconnus : Gîte Panda, la clef verte, écogîte, écolabel européen… ainsi que la marque Esprit Parc national (hébergements, sorties de découverte, produits agricoles…).
  - o Par ailleurs, certains labels ou marques méritent d'être davantage valorisés au niveau marketing : en particulier le double label UNESCO et Parc national

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

// Optimiser l'organisation du tourisme

Comme indiqué dans le diagnostic, le contexte a fortement changé depuis 2004 : transfert de la compétence d'aménagement et développement touristique à la région en 2005, création de l'IRT (ex CTR et MMM), loi NOTRe et fusion des offices de tourisme à l'échelle intercommunale, création du COST... Toutefois, l'organisation du tourisme reste atomisée comme le décrit aussi le diagnostic.

- **Des missions du précédent schéma à poursuivre**
  - Mettre en cohérence la réflexion marketing et les choix d'équipements et d'aménagement touristiques
  - Assumer la transversalité du tourisme : culture, sports, loisirs mais aussi l'environnement, l'urbanisme, les infrastructures…
  - Continuer à porter l'image : politique marketing de l'IRT
  - Attirer et accompagner les entreprises et stimuler l'initiative
- **Mettre en place une gouvernance efficace, innovante et partenariale :**
  - politique, en prolongement du COST et ouvert aux EPCI (prolongement du comité de pilotage du SDATR) et aux têtes de réseaux privés
  - technique, par une organisation en réseau et mutualisation des compétences et talents locaux (centre de ressources-partage et transfert d'expériences-dispositif « tourisme angels » ; clubs filières ; appui ingénierie avec une seule porte d'entrée ; accueil et information, prolongement du comité technique du SDATR)
  - l'ensemble constituant le « Parlement du tourisme réunionnais ».
- **Poursuivre l'inscription au sein des îles Vanille** avec un partenariat renforcé en particulier avec l'île Maurice

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Focus aménagement : conjuguer polarité et diffusion en lien avec le parcours client

Un SDATR à intégrer dans les documents de planification d'aménagement (SAR-SMVM)



- Sites majeurs d'aménagement
- Territoires à structurer en priorité
- Front de mer urbain à qualifier 1
- Littoral à préserver (vigilance spécifique / impacts touristiques
- zone touristique en développement 2
- Port de croisière
- Sentier littoral à structurer

1 dont waterfronts et ports de plaisance
2 Espaces qui présentent des potentialités touristiques à valoriser / en cours de structuration

→ une intensité graduelle selon le scénario d'ambition, combinant les différents espaces

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4. Définition du plan d'actions

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4.1. Chantiers et fiches actions

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4 grands chantiers opérationnels déclinant la stratégie

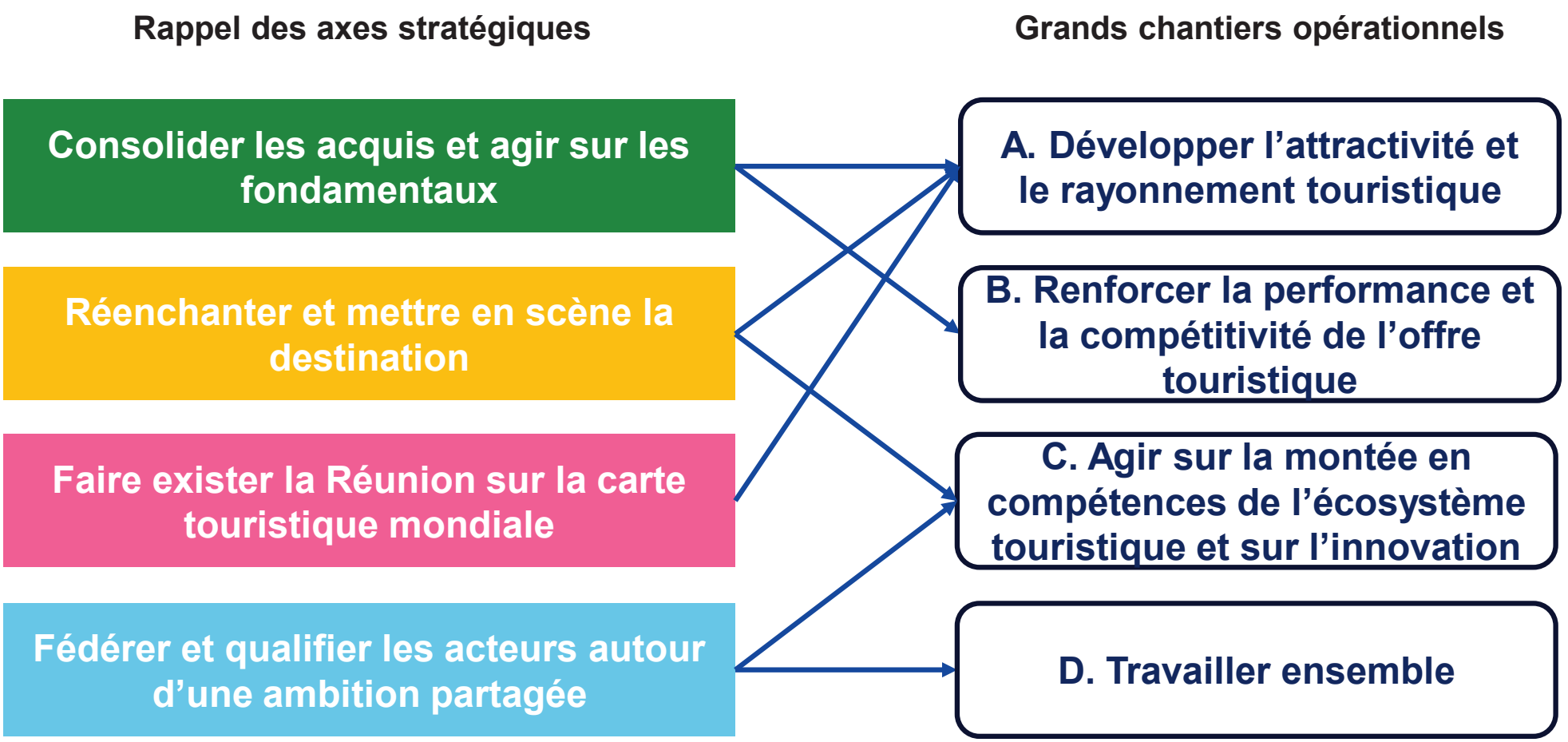

Nota : Le SDATR 2004 n'avait pas abouti à un plan d'actions. Mais la plupart des actions présentées dans les pages suivantes s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des fiches actions du COST.

1916

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2 natures d'actions pour agir

6 ACTIONS PRIORITAIRES POUR IMPULSER UN CHANGEMENT DE DIMENSION

Les actions dites prioritaires font directement levier en faveur des objectifs quantitatifs du SDATR. Elles constituent des signaux forts pour le marché (investisseurs, opérateurs et touristes) et placent l'offre dans une nouvelle dimension. Elles sont liées et à mener ensemble.

→ A entreprendre immédiatement dès 2018

12 ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE ENGAGÉE

Ces actions participent directement au développement touristique et d'autres sont plus transversales favorisant notamment le tourisme.

→ A poursuivre pour entretenir la dynamique

Légende sur la temporalité des fiches actions :
- Court terme : à 3 ans
- Moyen terme : 3 à 5 ans
- Long terme : plus de 5 ans

1917

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

18 actions hiérarchisées déclinant les axes stratégiques

A : « Développer l'attractivité et le rayonnement touristique »

- A1. Renforcer et améliorer la **connectivité** de l'île
- ★ A2. Ajuster et décliner le positionnement dans le **plan marketing touristique** de la Réunion
- A3. Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque **Iles Vanille**
- A4. Renforcer et capitaliser sur les **événementiels internationaux**

B : « Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique »

- B1. Améliorer et diversifier la **mobilité intérieure**
- ★ B2. **Faire aboutir les projets d'hébergement** et qualifier l'existant
- ★ B3. **Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs**
- B4. Mettre en place une politique d'**aménagement de pôles touristiques**
- ★ B5. Engager une politique de **contrats de filières**
- B6. Structurer et mettre en réseau les territoires infra en **destinations** complémentaires et solidaires
- B7. **Conforter** et développer **le schéma d'accueil physique et numérique**

C : « Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation »

- ★ C1. Développer, adapter et articuler les offres de **formation** pour le tourisme
- C2. Développer et valoriser les **démarches qualité** et marques-labels
- ★ C3. Soutenir et stimuler l'**innovation touristique**
- C4. Renforcer les **outils de médiation modernes** pour découvrir et expérimenter

D : « Travailler ensemble »

- D1. S'appuyer sur un **pilotage régional efficace, innovant et partenarial** du tourisme
- D2. **Mobiliser les professionnels et habitants** dans le développement touristique
- D3. Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une **boîte à outils**

★ *Actions prioritaires*
● *Actions d'accompagnement*

1918

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les 6 actions prioritaires

1. (A2) Ajuster et décliner le positionnement dans le **plan marketing touristique** de la Réunion

2. (B2) **Faire aboutir les projets d'hébergement** et qualifier l'existant

3. (B3) **Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs**

4. (B5) Engager une politique de **contrats de filières**

5. (C1) Développer, adapter et articuler les offres de **formation** pour le tourisme

6. (C3) Soutenir et stimuler l'**innovation touristique**

A : « Développer l'attractivité et le rayonnement touristique »

B : « Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique »

C : « Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation »

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des 6 actions prioritaires

// 6 actions prioritaires pour impulser un changement de dimension

- **A2. Ajuster et décliner le positionnement dans le plan marketing touristique de la Réunion**

  Il est ici essentiel de différencier l'approche auprès des clientèles intérieures, régionales, des clientèles lointaines tout en conservant la signature « Ile intense ».

- **B2. Faire aboutir les projets d'hébergement et qualifier l'existant**

  La création d'un pôle hôtelier international sur la côte Ouest et d'écolodges dans les Hauts permettront d'améliorer la visibilité de l'île et de faire levier sur la dynamique de croissance avec les compagnies aériennes et TO.

- **B3. Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs**

  Le Volcan et le Maïdo, vitrines de la destination, doivent offrir aux visiteurs les services de base ainsi que des expériences uniques.

- **B5. Engager une politique de contrats de filières**

  Trois filières sont proposées comme prioritaires. Les loisirs et sports de nature à consolider. L'eau sous toutes ses formes pour changer l'image de la destination et « rassurer » au regard des attaques de requins. La culture pour enrichir et différencier l'expérience touristique.

- **C1. Développer, adapter et articuler les offres de formation pour le tourisme**

  Il est nécessaire d'appuyer le développement touristique sur des professionnels bien formés : rendre le COEF plus opérationnel, développer une plateforme de professionnalisation…

- **C3. Soutenir et stimuler l'innovation touristique**

  Un véritable pôle de compétitivité doit être mis en place autour de la thématique des sports de pleine nature pour que l'expérience soit à la hauteur du potentiel exceptionnel.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

AJUSTER ET DÉCLINER LE POSITIONNEMENT DANS LE PLAN MARKETING TOURISTIQUE DE LA RÉUNION

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Lieu : global	**Cibles :** Résidents et touristes	**Niveau de priorité :** court terme

- **Constat**
  - Le positionnement s'appuie sur une combinaison des marqueurs différenciants, faisant de La Réunion une **destination polymorphe** : une île, dotée d'une nature exceptionnelle et d'un riche patrimoine culturel, offrant des expériences spectaculaires et sensationnelles, dans un cadre exemplaire.
  - Ce positionnement est transversal mais doit être **affiné selon les marchés** : métropolitain, local et extérieur
  - Depuis de nombreuses années, La Réunion est dotée d'une **signature de communication forte** : **L'île Intense**
  - la fiche COST n°11 vise les clientèles chinoises et indiennes en termes d'adaptation d'accueil et de structuration des filières
- **Objectifs**
  - Porter un positionnement différenciant à partir de la signature « Ile Intense »
  - Décliner le positionnement entre clientèles intérieures, régionales et lointaines
  - Poursuivre la diversification des marchés (cf. objectifs en page 52)
  - Renforcer le ciblage de la clientèle intérieure (réunionnaise)
- **Tâches à réaliser**
  - Affiner le **positionnement différenciant**

    Poursuivre les outils marketing en distinguant les clientèles régionales et lointaines :
    - Développer une approche « break » pour les clientèles réunionnaises et mauriciennes
    - Promouvoir une expérience unique aux clientèles plus éloignées, de type « roadtrip » , « esprit voyageur »
  - Pérenniser la **signature « Ile Intense »**
    - Valoriser dans la communication la diversité des expériences et produits offerts par la destination, et notamment les dimensions « spectaculaire et sens-ationnelle » de l'île : sports (trail, VTT, vol libre) et culture
    - Adosser cette signature à une offre d'opportunités de séjours, courts séjours et breaks, au-delà de la nature et des activités de nature, sur des thématiques moins visibles, la détente, le farniente, le bien être, la contemplation
    - Continuer de partager la signature auprès des professionnels et les accompagner dans son appropriation et son utilisation
  - Favoriser le **marketing des contenus** et le **levier digital** pour mieux toucher les marchés spécifiques
    - Développer la présence de la destination sur les réseaux sociaux
    - Intensifier la coopération avec les influenceurs et bloggeurs
    - Repenser des contenus, parler différemment des actifs, renouveler les discours

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

AJUSTER ET DÉCLINER LE POSITIONNEMENT DANS LE PLAN MARKETING TOURISTIQUE DE LA RÉUNION

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2 Chantier A : Développer l'attractivité et le rayonnement touristique

- **Calendrier de mise en œuvre**
  Dès 2018 puis à faire évoluer selon les résultats

- **Pilote** : IRT / FRT pour la clientèle réunionnaise
- Partenaire : Région

- **Mode d'animation** :
  Pilotage, concertation, rencontres

- **Moyens :**
  - Temps de travail
  - Budget marketing

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Accroissement performances touristiques globales
  - Appropriation de la signature touristique par les acteurs
  - Présence numérique de la destination sur le web et mesure de l' « e-réputation »
  - Evolution des parts de marché par segment

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

FAIRE ABOUTIR LES PROJETS D'HÉBERGEMENT ET QUALIFIER L'EXISTANT

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2 Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

Lieu : global | **Cibles :** clientèles touristiques | **Niveau de priorité :** court-moyen terme

- **Constat**
  - La capacité d'accueil touristique reste limitée (malgré une tendance à la hausse) et pas assez qualifiée.
  - Il manque des hébergements « porte étendards » capables de générer de la visibilité et faire levier sur les capacités aériennes et les TO. Pourtant des projets intéressants existent depuis plusieurs années.
  - L'IRT a fait réaliser une étude sur les hébergements marchands dont les conclusions rejoignent l'analyse du SDATR.
- **Objectifs**
  - Faire aboutir les projets d'hébergements identifiés pour renforcer la consommation touristique

Rappel de l'objectif de croissance de l'hébergement marchand (détail en pages 56, 57, 58)

- + 1 900 lits pour atteindre 18 000 lits en hypothèse médiane (+12% par rapport à 2017)
- + 3 900 lits pour atteindre 20 000 lits en hypothèse haute (+24% par rapport à 2017)

	2010		2017	2020	2025	
	Objectif SDATR 2004	Réalisé	Réalisé	*Objectif SDATR 2004*	Hypothèse médiane	Hypothèse haute
Nombre de lits marchands	*14 000*	13 282	16 128	*18 000*	**18 000**	**20 000**

  - Créer de la visibilité en s'appuyant sur des grands groupes internationaux fidélisant une large clientèle à travers le monde et disposant de moyens de commercialisation significatifs à partir d'une offre dimensionnée entre 120 et 180 unités, dans l'Ouest de l'Ile, pour pouvoir faire levier sur l'aérien et la distribution.
  - Accompagner la qualification des hébergements touristiques pour améliorer l'expérience touristique.
- **Tâches à réaliser**
  - Favoriser l'aboutissement rapide de deux grands projets d'hébergement en termes de visibilité
    - **Pôle hôtelier international sur la côte Ouest** : Cet objectif doit être initié rapidement pour maintenir la dynamique de flux liée à l'élargissement des capacités aériennes. L'aboutissement d'un tel projet à court terme peut être facilité par un propriétaire foncier et prêt à s'engager. Des modalités d'accompagnement « ad hoc » doivent pouvoir être mis en place pour s'assurer du caractère structurant du projet

1923

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

FAIRE ABOUTIR LES PROJETS D'HÉBERGEMENT ET QUALIFIER L'EXISTANT

2 **Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre existante**

- **Tâches à réaliser (suite)**
  - Des **Ecolodges dans les Hauts** : dans le cadre d'une procédure AMI, faire aboutir les projets (cf. fiche COST n°2, volet 2) vecteur de communication et cohérent avec un positionnement d'îlots écotouristiques. Veiller, avec l'ensemble des partenaires, à la conduite d'un projet global répondant aux exigences d'image et d'innovation (médiation, technologies innovantes de préservation de l'environnement, intégration sociale…). Là encore, un mode opératoire ad hoc doit être mis en place : groupe projet, intermédiation, facilitations….
  - Poursuivre le programme de **qualification et rénovation** des hébergements (sachant que la hausse de lits marchands depuis le précédent schéma concerne en majorité les hébergements non classés). L'objectif est de qualifier 35% des lits non classés actuels (hors sortie de marché)
  - Favoriser des **investissements significatifs** :
    - Recenser les opportunités foncières (en s'appuyant sur l'atlas du foncier touristique en cours d'élaboration par la Région), immobilières ou de reprise/création d'établissements sur l'île
    - Mettre en forme ces offres et les promouvoir (fiche de présentation traduite en anglais puis envoyée aux opérateurs)
    - Etudier l'opportunité de créer un fonds d'amorçage et d'expérimenter de nouveaux dispositifs ou dérogations
    - Suivre les AMI au titre du FEDER (lancées fin 2017) concernant des « hébergements d'envergure » et la « petite hôtellerie de charme »
  - Favoriser des **produits innovants autour de l'hébergement**, pour attirer de nouvelles clientèles et renouveler l'attractivité sur des marchés spécifiques : écotourisme, tourisme d'affaires, golf, bien-être, etc.
  - Poursuivre le programme de **rénovation des gîtes publics de montagne** appartenant au Département, avec un effort particulier acté pour les gîtes emblématiques les plus fréquentés (Volcan, Piton des Neiges, Bélouve), cf. fiche COST n°2.
  - Mieux observer et suivre le parc d'hébergements alternatifs (Airbnb, Abritel…).
  - S'appuyer sur les futurs grands hébergements pour favoriser les accords commerciaux avec les compagnies aériennes, de croisière et les tour opérateurs, développer le co-branding

▪ **Calendrier de mise en œuvre**

- 2 grands objets d'hébergement : objectif 2020
- Continu pour les autres sous actions

- **Pilote** : Région
- Partenaires : IRT, agence NEXA, Atout France, CCI, Business France, hébergeurs,

- **Mode d'animation** :

Pilotage, animation, rencontres

- **Moyens :**
  - Temps de travail
  - Fonds FEDER
  - Autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage (à définir)

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Aboutissement des grands projets
  - Evolution du nombre de lits touristiques marchands et des classements
  - Evolution du TO et du RevPar
  - Suivi AMI « hébergements d'envergure » et « petite hôtellerie de charme »
  - Nombre d'investisseurs accompagnés et de projets réalisés

1924

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

VALORISER LE LABEL UNESCO À TRAVERS L'AMÉNAGEMENT DE GRANDS SITES MAJEURS

3 Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

Lieu : Sites majeurs UNESCO

Cibles : résidents et touristes (grand public et tourisme de nature)

Niveau de priorité : court-moyen terme

- **Constat**
  - Les « Pitons, cirques et remparts de l'Île de La Réunion » sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2010. Cette inscription va dans le sens d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement.
  - Des SIVE et études ont été effectués sur des grands sites comme le Volcan ou Mafate
  - Il manque des plans opérationnels sur la valorisation des grands sites majeurs réunionnais inscrits à l'UNESCO.
- **Objectifs**
  - Capitaliser davantage sur l'attractivité de l'inscription UNESCO
  - Aménager les grands sites majeurs, favoriser la structuration d'un maillage d'itinéraires des points forts d'attractivité
  - Développer des produits touristiques innovants et respectueux de l'environnement.
- **Tâches à réaliser**
  - Définir une **politique opérationnelle des Grands Sites UNESCO** :
    - Mettre en œuvre l'étude de structuration de Mafate portée par l'IRT
    - Décliner en plan opérationnel 2 grands sites au sein du périmètre UNESCO : **Volcan** (partie sommitale, dont Pas de Bellecombe, et littorale, dont route des laves) **et Maïdo**
    - Définir un cahier des charges sur les conditions d'accueil et de services fondamentaux : accueil, information, interprétation, parking sécurisé, sanitaires…
    - Etudier la faisabilité d'offres et services proposant une expérience unique : belvédère spectaculaire, outils d'interprétation innovants, restaurant-bar panoramique, hébergements innovants (quand cela est possible)…
    - Développer des services adaptés (services, restauration, location vélos, circuits, boutiques, médiation...)
    - Transposer ensuite la démarche à d'autres grands sites tels que Bébour-Bélouve

  Cette politique doit capitaliser sur la **reconnaissance UNESCO**, le classement en **Parc national** et les **SIVE** (schémas d'interprétation et de valorisation écotouristique).

  - Placer ces projets dans les priorités par le COST et mettre en place des instances souples de portage :
    - Création de comités de pilotage réunissant le Département, la Région, l'Etat, l'ONF, le Parc National, et les EPCI et communes concernés,
    - Lancer des marchés de prestations intellectuelles pour l'accompagnement à l'élaboration de la stratégie,
    - Suivre ces étude via un référent technique à définir.

1925

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

VALORISER LE LABEL UNESCO À TRAVERS L'AMÉNAGEMENT DE GRANDS SITES MAJEURS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

- **Calendrier de mise en œuvre**

  Lancement de l'étude stratégique et définition des comités de pilotage : fin 2018

  Définition de la stratégie : 1er trimestre 2019

  Mise en place des premiers aménagements, des premières actions : 2020

  En continu : identification de nouveaux grands sites majeurs

- **Pilotes** : Département / Région
- Partenaires : IRT, EPCI, communes, PN

- **Mode d'animation** :

  Pilotage des études

- **Moyens :**
  - Moyens humains : pilotage et animation
  - Etude de stratégie grands sites : 50 K€
  - Budget d'investissement : à définir en fonction des préconisations de l'étude
  - Recettes à identifier : parkings payants, loyers des opérateurs

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Réalisation d'une politique de grands sites UNESCO / majeurs
  - Qualification et enrichissement des activités sur les sites concernés
  - Evolution de la fréquentation et de la satisfaction des visiteurs



Le Maïdo



Le Pas de Bellecombe

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

ENGAGER UNE POLITIQUE DE CONTRATS DE FILIÈRES

5 Chantier B : Renforcer la compétitivité de l'offre touristique

Lieu : global | **Cibles :** acteurs de la filière | **Niveau de priorité :** court terme

- **Constat**
  - L'attractivité de l'île de La Réunion s'appuie sur une diversité de filières que ce soit le balnéaire, la randonnée ou encore le sport (trail, VTT).
  - La Réunion dispose d'un potentiel certain pour se différencier des autres destinations de l'océan indien sur les filières sports à sensation, loisirs innovants en s'appuyant sur son cadre naturel exceptionnel et sur la filière culturelle.
  - Tourisme et culture entretiennent un rapport particulier à renforcer comme l'exprime notamment le CCEE dans son rapport sur la relation tourisme et culture à La Réunion (2017). La recherche d'une expérience extraordinaire de la part des visiteurs doit aller de pair avec la volonté des acteurs touristiques de partager la culture réunionnaise. Le tourisme peut et doit contribuer à l'enrichissement culturel.
- **Objectifs**
  - Consolider les filières attractives du territoire
    - Consolider la filière d'excellence loisirs et sports de pleine nature
    - Réaffirmer la dimension balnéaire et aquatique dans toute l'ile pour rassurer la clientèle
    - Valoriser la culture pour renforcer le caractère différenciant de l'île et enrichir l'expérience visiteur
  - Diversifier les filières pour attirer de nouvelles cibles de clientèles,
  - Mobiliser et fédérer les professionnels
  - Renforcer l'attractivité du territoire via le développement d'offres uniques et différenciantes.
- **Tâches à réaliser**
  - **Créer des contrats de filières** (pour structurer et organiser avec les acteurs une filière intégrée) **autour de 3 priorités :**
    - « loisirs et sports de nature »
    - « l'eau sous toutes ses formes » (pas uniquement sur la côte)
    - « culture et tourisme »

    Cf. focus sur les filières en page suivante
  - **Favoriser le croisement des filières**
    - Créer une gamme de pass tourisme, loisirs, culture par l'IRT, élargir le pass culture à la saison touristique
    - Scénariser / mettre en culture le tourisme (et inversement)
      - Elaborer un cahier de tendances et d'inspiration en lien avec le positionnement, recueil d'idées et d'expériences, pour guider les acteurs. Il s'agit d'approfondir les exemples de la boîte à outils « nature et culture »
      - Elaborer une revue annuelle d'actions réalisées sur le territoire et de présentation de projets inspirant hors territoire

1927

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

ENGAGER UNE POLITIQUE DE CONTRATS DE FILIÈRES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

5 Chantier B : Renforcer la compétitivité de l'offre touristique

Focus sur les filières en question

– **« Loisirs et sports de nature »**
  - Enrichir la filière **randonnées** (cf. fiche COST n°3) : valoriser l'univers Parc national, l'interprétation (panneau, application Geotrek)
  - Conforter la position de destination de référence pour les **trails**
  - Structurer et consolider les **sports à sensations** pour tous : vol à voile, eaux-vives, sports verticaux, VTT de descente
  - Développer les **loisirs innovants** (s'appuyer notamment sur l'étude dédiée de la CIVIS) et les itinérances (dont road trips)
  - Affirmer un pilotage actif pour structurer la filière
– **« l'eau sous toutes ses formes » :**
  - Scénariser l'eau dans toute l'île : vues sur mer (hébergement, restaurant et autres offres et services touristique), cascades, rivières, thermes de Cilaos / projet bien-être, eaux minérales ;
  - Proposer des baignades sécurisées : lagon, bassins de baignade (cf. fiche n°1 du COST), piscines naturelles ;
  - Développer des eaux-vives (activité transversale avec la filière « loisirs et sports de nature »)
  - Valoriser les fronts de mer et ports de plaisance ;
  - Développer les équipements aqualudiques ;
  - Innover et développer les safaris aquatiques ;
  - Renforcer les combinés dans la dynamique « Iles Vanille ».
– **« Culture et tourisme »**
  - Soutenir la valorisation de la **culture et du patrimoine** dont l'artisanat et le savoir-faire (cf. fiche COST n°8)
  - Diffuser **l'art et la culture** hors les murs : scénarisation urbaine et naturelle, interprétation enrichie grâce au numérique (cf. actions C3 et C4)

▪ **Calendrier de mise en œuvre**
- Elaboration des 3 contrats de filière « balnéaire et eau » : 2018-2019
- Mise en œuvre des contrats dans les années suivantes
- Réflexion à la structuration d'autres contrats de filières : à partir de 2020

• **Pilote** : Région (IRT sur les pass)
• Partenaires : professionnels, CCI, Département (thermes de Cilaos), EPCI, OT

• **Mode d'animation** :
Pilotage, concertation, rencontres

• **Moyens :**
- Temps de travail (Région, IRT, FRT)
- Fonds régional pour le financement des contrats : 80-100 K€ / filière

• **Indicateurs de suivi et résultat :**
- Animation du contrat de filières
- Réalisation du plan d'actions

1928

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

Lieu : global | **Cibles :** Professionnels du tourisme | **Niveau de priorité :** court-moyen terme

- **Constat**

  La formation et professionnalisation des acteurs touristiques de la Réunion est soumise à **plusieurs enjeux** : question de la maîtrise des langues, professionnalisation des petites structures, adéquation entre les cursus et les besoins (qualitative et quantitative), fuite des étudiants diplômés hors de l'île, manque d'attractivité de la profession et de valorisation des formations professionnalisantes, etc.

- **Objectifs**
  - Renforcer et valoriser les formations initiales pour le tourisme
  - Accompagner les professionnels tout au long de leur activité : formation continue diplômante ou non

- **Tâches à réaliser**
  - **Rendre le Contrat d'objectif emploi formation métiers du tourisme 2015-2020 plus opérationnel** et animer un observatoire prospectif des métiers et de la qualification
    - Evaluer la mise en œuvre des 10 actions (réunion du Comité de Pilotage, bilan des porteurs des actions, difficultés rencontrées, etc.)
    - Ajuster les actions le cas échéant et mobiliser les porteurs des actions et partenaires sur la mise en œuvre du Contrat
    - Communiquer sur les réalisations et projets concluants du Contrat
  - **Développer un outil partagé de professionnalisation** en s'appuyant sur la réflexion de la FRT (sur la bonne pratique de Trajectoires tourisme, pôle de professionnalisation du tourisme en région Auvergne-Rhône-Alpes)
  - Mutualiser une **plateforme web pour les acteurs** :
    - Recenser et mutualiser sur une plateforme unique les ressources existantes : bases de données, photothèque…
    - Créer des contenus complémentaires avec des formations en ligne (e-learning) – MOOC, SPOC, webinaires à l'image de la Fabrique E-learning de la MONA lancée en 2018 (en Nouvelle Aquitaine) sur des compétences métiers et transversales → créer un partenariat avec l'Université pour disposer de studios comme en Nouvelle-Aquitaine ou développer un partenariat directement avec la MONA
    - Promouvoir le dispositif auprès des acteurs
  - Favoriser **l'apprentissage des langues étrangères**
    - Réaliser un **guide pratique** compilant les formations existantes (avec contacts, etc.) et le diffuser aux acteurs touristiques
    - Sensibiliser les acteurs de la formation initiale à la nécessité d'intégrer l'apprentissage de **l'anglais touristique** dans les formations
    - Développer un « kit de survie » avec le vocabulaire de base pour accueillir les clientèles indiennes et chinoises
    - Accompagner les acteurs à la traduction des documents (cartes dans les restaurants, dispositifs de médiation dans les sites, etc.)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

Tâches à réaliser (suite)

- Poursuivre **l'animation numérique du territoire** (FRT)
  - Pérenniser les moyens dédiés à l'animation numérique du territoire (poste d'animateurs, outils numériques, etc.)
  - Accompagner les prestataires dans l'amélioration de leur présence et visibilité sur Internet par des formations (identification des besoins des prestataires (enquêtes, diagnostics), ateliers, etc.)
- Réfléchir à la possibilité de mise en place d'un groupement d'employeurs touristiques
  - Lancer une consultation des têtes de réseaux sur l'opportunité de créer un groupement d'employeurs touristiques (pertinence, identification des besoins, forme potentielle, exemples inspirants, etc.)
- Réfléchir à la création d'une Académie de formation aux sports et loisirs de pleine nature
  - Lancer une consultation des prestataires d'activités sportives et loisirs de pleine nature sur l'opportunité de créer une Académie de formation (identifications des besoins, mutualisation d'outils existants, etc.)

▪ **Calendrier de mise en œuvre**

- Réorientation du COEF 2015-2020 et réflexion sur un outil de professionnalisation dédié au tourisme : 2018-2019
- Guide pratique formations existantes et « kit de survie » : 1er semestre 2019
- Plateforme web : mise en ligne 2020
- Groupement d'employeurs touristiques et Académie de formation aux sports et loisirs de pleine nature : lancement des consultations début 2020

• **Pilotes** : IRT et FRT

• **Partenaires** : Etat, Rectorat, Pôle emploi, Région, OT, acteurs de la formation continue (CCI, Centre Réunionnais d'Entreprise Educative, etc.) et organismes de formation

• **Mode d'animation** :

Pilotage, concertation, rencontres

• **Moyens :**
- Temps de travail
- Financement de la Région dans le « E-learning » : exemple MONA, le participant finance 20 à 40% de la formation + Etat-Région, AGEFOS

• **Indicateurs de suivi et résultat :**
- Nombre de prestataires ayant suivi des formations
- Enquête de satisfaction des participants

1930

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

Lieu : global | **Cibles :** Socioprofessionnels | **Niveau de priorité :** de court à long terme

- **Constat**
  - Le caractère innovant de l'offre touristique (loisirs, hébergements, services, etc.) constitue un levier d'attractivité en termes de fréquentation (nouvelles clientèles et renouvellement sur des marchés spécifiques (écotourisme, tourisme d'affaires, etc.) et d'image (communication).
  - Lancé en 2014, le cluster Eco-Tour de La Réunion réunissant une quinzaine d'entreprises du tourisme et du numérique a rejoint en 2016 France Tourisme Lab, le réseau national d'incubateurs et d'accélérateurs touristiques de la DGE.
- **Objectifs**
  - Favoriser l'innovation dans l'ensemble de la chaine touristique et en particulier les sports de pleine nature
  - Enrichir les expériences client
  - Mobiliser et fédérer les acteurs publics et privés autour de l'innovation touristique
- **Tâches à réaliser**
  - **Favoriser l'émergence de projets innovants** grâce à **un appel à projets annuel**
    - Préciser le périmètre des projets innovants avec la possibilité de les faire évoluer chaque année
      Notre préconisation : s'appuyer dans un premier temps sur les filières identifiées en action B5 : loisirs innovants, tourisme et culture…
    - Lancer un appel à projets innovants annuel
  - **Renforcer et élargir le cluster Eco-tour** (tourisme et numérique) **dans un pôle de compétitivité sports de pleine nature**
    - Poursuivre les actions du cluster et accroitre sa présence au sein du France Tourisme Lab (partage d'expériences et mise en réseau, voyage d'études, opérations de communication communes)
    - Réfléchir à un positionnement spécifique au-delà du numérique, recommandation pour les sports de pleine nature, à l'image des autres structures membres de France Tourisme Lab (Paris → tourisme urbain, Troyes → Slow Tourisme…)
    - Favoriser la création d'un réel pôle de compétitivité sports de pleine nature
  - **Créer un hackathon**, en lien avec le cluster / pôle de compétitivité, sur le positionnement sports innovants de pleine nature
  - Poursuivre l'amélioration de la couverture numérique et des hotspots wifi gratuits dans les espaces touristiques, cf. action B7
  - Accompagner la transformation numérique des professionnels du tourisme : cf. action C1

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

▪ **Calendrier de mise en œuvre**

- Appel à projets chaque année dès 2019
- Repositionnement du cluster / vers un pôle de compétitivité : dès 2020
- 1ère édition de l'hackathon : début 2020 (rythme à affiner ensuite, annuel ou tous les 2 ans par exemple)

• **Pilote** : Région

• Partenaires : IRT, FRT, Cluster Eco-tour, CCI

• **Mode d'animation** :

Pilotage, concertation, rencontres, hackathon

• **Moyens :**

- Temps de travail
- Appel à projets annuel : enveloppe globale annuelle de 50 K€
- Hackathon : Organisation, prix pour lauréats, accompagnement technique facultatif (15-20K€)

• **Indicateurs de suivi et résultat :**

- Création d'un pôle de compétitivité sports de pleine nature
- Création de l'hackathon / nombre de projets en lice
- Nombre et taux de projets innovants aidés couronnés de succès

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les 12 actions d'accompagnement

1. (A1) Renforcer et améliorer la **connectivité** de l'île
2. (A3) Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque **Iles Vanille**
3. (A4) Renforcer et capitaliser sur les **événementiels internationaux**

4. (B1) Améliorer et diversifier la **mobilité intérieure**
5. (B4) Mettre en place une politique d'**aménagement de pôles touristiques**
6. (B6) Structurer et mettre en réseau les territoires infra en **destinations** complémentaires et solidaires
7. (B7) **Conforter** et développer **le schéma d'accueil physique et numérique**

8. (C2) Développer et valoriser les **démarches qualité** et marques-labels
9. (C4) Renforcer les **outils de médiation modernes** pour découvrir et expérimenter

10. (D1) S'appuyer sur un **pilotage régional efficace, innovant et partenarial** du tourisme
11. (D2) **Mobiliser les professionnels et habitants** dans le développement touristique
12. (D3) Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une **boîte à outils**

A : « Développer l'attractivité et le rayonnement touristique »

B : « Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique »

C : « Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation »

D : « Travailler ensemble »

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des 12 actions d'accompagnement

// 12 actions d'accompagnement de la dynamique engagée

- **A1. Renforcer et améliorer la connectivité de l'île**

  La modernisation de l'aéroport Roland Garros est en cours pour 2020. Il s'agit de renforcer l'aéroport de Pierrefonds en complémentarité et d'améliorer par ailleurs l'accueil des croisiéristes à Port Réunion.

- **A3. Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque Iles Vanille** ainsi que les relations bilatérales, avec Maurice notamment.
- **A4. Renforcer et capitaliser sur les événementiels internationaux** principalement en termes d'image
- **B1. Améliorer et diversifier la mobilité intérieure**
- **B4. Mettre en place une politique** d'**aménagement de pôles touristiques** en lien avec le SAR et qui développe Salazie dans un esprit station de montagne à la suite de Cilaos qui vient de bénéficier d'un contrat SPOTT
- **B6. Structurer et mettre en réseau les territoires infra en destinations complémentaires et solidaires**

  Il s'agit d'accompagner les EPCI à structurer des destinations évocatrices pour les touristes et complémentaires, au-delà des limites administratives.

- **B7. Conforter et développer le schéma d'accueil physique et numérique**
- **C2. Développer et valoriser les démarches qualité et marques-labels**
- **C4. Renforcer les outils de médiation modernes pour découvrir et expérimenter**
- **D1. S'appuyer sur un pilotage régional efficace, innovant et partenarial du tourisme**
- **D2. Mobiliser les professionnels et habitants dans le développement touristique**
- **D3. Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils**

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier A : Développer l'attractivité et le rayonnement touristique

Lieu : Aéroports et Port | **Cibles :** Touristes | **Niveau de priorité :** de court à long terme

- **Constat**
  - La Réunion compte **2 aéroports**, Roland-Garros et Pierrefonds, tous deux engagés dans une **dynamique de développement**.
  - Les liaisons aériennes ont été renforcées avec notamment l'arrivée de French Bee.
  - L'accessibilité maritime fait également l'objet de projets pour améliorer l'accueil à **Port-Réunion**.
  - L'Ile **Maurice** constitue le plus **grand hub aérien régional** (20 compagnies et 21 routes).
  - Le **Pass aérien inter Îles Vanille** a été mis en place en 2014.
  - Il existe un cercle vertueux (dans les 2 sens) entre connectivité aérienne et structuration de l'offre touristique (masse critique d'hébergements)
- **Objectifs**
  - **Renforcer et qualifier l'accessibilité de l'île**
  - **Développer les liens avec les autres aéroports dont le hub de Maurice**
- **Tâches à réaliser**
  - **Communiquer régulièrement sur les avancées des projets d'amélioration des infrastructures d'accès** (dossiers de presse, etc.) auprès des opérateurs touristiques (croisière, compagnies aériennes, etc.) sur les avancées :
    - Amélioration de l'accueil des croisiéristes à Port Réunion
    - Modernisation de l'aéroport Roland Garros prévue pour 2020 (augmentation de la capacité d'accueil, renforcement des services et commerces)
    - Amélioration de l'aéroport de Pierrefonds
  - Renforcer le développement de **produits combinés avec l'Ile Maurice et les autres îles Vanille**
    - Etablir le bilan du pass aérien inter Îles Vanille avec Air Austral : volume de ventes, clientèles ciblées, destinations choisies, etc.
    - Travailler avec les compagnies aériennes à la mise en place d'offres tarifaires avantageuses pour des combinés avec Maurice (en « FIT » en priorité)
  - Favoriser la **mise en œuvre de la convention de partenariat entre les Iles Vanille et l'Association des Ports des Iles de l'Océan Indien** (APIOI) - signée en décembre 2017 - pour renforcer la coopération entre les acteurs au service de la filière croisière

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier A : Développer l'attractivité et le rayonnement touristique

▪ **Calendrier de mise en œuvre**
Continu

• **Pilote** : Région
• Partenaires : IRT, FRT, aéroports Roland-Garros et Pierrefonds, compagnies aériennes, Grand Port Maritime de La Réunion, APIOI

• **Mode d'animation** :
Pilotage, concertation, rencontres

• **Moyens :**
- Temps de travail
- Budget marketing
- Coût d'investissement des chantiers portuaires et aéroportuaires

• **Indicateurs de suivi et résultat :**
- Nombre de pax arrivant par voies maritimes et aériennes
- Nombre de ventes de pass « Îles Vanille »
- Nombre de touristes en provenance de / transit via Maurice (combinés)

1936

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

POURSUIVRE LA STRATÉGIE D'INSCRIPTION DANS LA MARQUE ILES VANILLE

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 **Chantier A : Développer l'attractivité et le rayonnement touristique**

Lieu : global | **Cibles :** Touristes | **Niveau de priorité :** moyen terme

- **Constat**
  - Le concept marketing « Les Îles Vanille » a été lancé en 2010 et réunit les différentes îles de l'Océan Indien (Madagascar, Mayotte, les Seychelles, Maurice, les Comores et la Réunion). Il vise à :
    - Promouvoir les îles Vanille sur le marché extérieur, notamment les marchés émergents, en lien avec l'IRT
    - Développer la filière croisière dans le bassin Océan Indien
  - Les partenariats bi-latéraux, entre deux îles (Vanille), ne rentrent pas dans la stricte démarche « Iles Vanille »
- **Objectif**
  - Développer les partenariats avec les destinations voisines (Maurice et autres îles) pour renforcer la visibilité et l'attractivité de l'île de la Réunion
- **Tâches à réaliser**
  - Continuer de s'impliquer dans la marque Iles Vanille aux côtés de l'association Iles Vanille
  - Renforcer les combinés avec Maurice avec un ciblage élargi à des marchés de diversification
    - Travailler avec les tour-opérateurs des **principaux marchés de diversification** (Belgique, Suisse, Allemagne, marché régional dont Afrique du Sud et Maurice) à la mise en place de combinés : prise de contact, présentation de l'offre touristique, « lobbying »
    - Soutien à la promotion des combinés créés (Internet et réseaux sociaux)

▪ **Calendrier de mise en œuvre**
Continu

- **Pilotes** : IRT / Iles Vanille
- Partenaires : Région, Maurice

- **Mode d'animation** :
Pilotage, concertation, rencontres

- **Moyens :**
  - Temps de travail (IRT)
  - Budget promotion

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Fréquentation du Pass Vanille
  - Nombre d'actions de promotion envers les marchés identifiés par le marché Iles Vanille
  - Nombre de combinés Iles Vanille vendus

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

RENFORCER ET CAPITALISER SUR LES ÉVÉNEMENTIELS INTERNATIONAUX

4 Chantier A : Développer le rayonnement touristique

Lieu : global | **Cibles :** Résidents et touristes | **Niveau de priorité :** moyen terme

- **Constat**
  - Le territoire accueille plusieurs grands événements sportifs, dont le Grand Raid (plus de 6 000 coureurs en 2017).
  - La fiche COST n°6 prévoit de faire des grands événements (culturels mais aussi sportifs) des coups de projecteur pour développer l'attractivité et le tourisme à la Réunion.
  - Les grands événements constituent des leviers d'attractivité et génèrent d'importantes retombées (économiques, image, etc.).
- **Objectifs**
  - Faire des grands événements un levier d'image pour faire découvrir l'île et ses différentes facettes
  - Mettre en tourisme les grands événements
  - Mixer les thématiques sport, nature et culture en lien avec le positionnement
- **Tâches à réaliser**
  - Développer la **mise en tourisme et les retombées médiatiques des grands événements**
    - Identifier les événements ayant un fort potentiel touristique sur lesquels se concentrer et à faire monter en puissance : Grand Raid, Sakifo, Electropicales…
    - Renforcer les collaborations et la communication interne entre les acteurs du tourisme et ceux du sport et de la culture (référents transversaux, rencontres régulières, instance commune, etc.)
    - Accompagner les acteurs à la mise en tourisme des événements (guide pratique, sensibilisation et formation des organisateurs aux attentes et comportements des touristes, etc.)
    - Développer leur promotion à l'international (plateforme centralisant l'offre, opérations de webmarketing : site internet, newsletter, etc.), élaboration de combinés, communication auprès du secteur touristique et culturel et des fédérations / associations sportives concernées, opérations media, etc.
  - Associer une **dimension plus culturelle et festive** à des événements sportifs
    Créer un groupe de travail dédié à cette réflexion (cf. groupes de travail en action D1)

Un exemple de bonne pratique est le « Volvic Volcanic Experience » en Auvergne
Un événement de 3 jours mêlant sport (dont trails), culture et animations festives dans le but de découvrir la richesse d'un patrimoine naturel exceptionnel.
Evénement reconduit en 2018 suite au succès de la 1ère édition en 2017



1938

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

RENFORCER ET CAPITALISER SUR LES ÉVÉNEMENTIELS INTERNATIONAUX

4 Chantier A : Développer l'attractivité et le rayonnement touristique

- **Calendrier de mise en œuvre**

  Sélection des grands événements début 2019 pour mise en tourisme effective lors des éditions 2020

- **Pilote** : Région
- Partenaires : IRT, FRT, OT, EPCI, grands événements

- **Mode d'animation** :

  Pilotage, concertation, rencontres

- **Moyens :**
  - Temps de travail
  - Temps en groupe de travail

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Nombre de spectateurs lors des événements
  - Retombées médiatiques / image des grands événements

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

Lieu : global | **Cibles :** résidents et clientèles touristiques | **Niveau de priorité :** court-moyen terme

- **Constat**
  - Le réseau de transports en commun répond très peu à la demande touristique.
  - Les principaux sites touristiques du territoire, en particulier dans les Hauts, sont peu accessibles en transport en commun.
  - La randonnée est une activité phare à La Réunion.
- **Objectifs**
  - Faciliter l'accès aux principaux sites touristiques des Hauts du territoire en saison touristique (d'octobre à décembre).
  - Proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle pour découvrir le territoire et se rendre sur les plages réunionnaises.
  - Soutenir le développement des pratiques de randonnée et en favoriser la diversification (randonnées VTT, équestre …).
  - Proposer un maillage dense et diversifié de sentiers de randonnée permettant à la fois de faciliter les mobilités et de renforcer la découverte du territoire via l'itinérance douce.
- **Tâches à réaliser**
  - **Renforcer les transports en commun sur les sites touristiques :**
    - Etudier les pistes d'amélioration d'accès des plages en saison touristique entre les principales plages (Saint-Gilles-les-Bains), les bassins de baignade (Grand Bois, Grande Anse, Manapany, Saint-Philippe) et les centres villes et zones d'hébergements (Saint-Paul, Saint-Denis, Saint-Louis, Saint-Pierre, Saint-Benoit, Saint-Joseph) :
      - Identification des liaisons existantes et analyse de leur adaptation au regard des attentes des clientèles touristiques en partenariat avec les réseaux existants : cars jaunes, bus Citalis au Nord, Ka-ouest, Alternéo sur la CIVIS, CarSud sur la CASUD, SEM Estival sur la CIREST...
      - Identification des manques en matière de parcours et d'horaires.
      - Elaboration et mise en place de préconisations pour combler ces manques : adaptation des horaires, réduction des ruptures de charges et mise en place de lignes supra-territoriales saisonnières …
    - Etudier la faisabilité d'une amélioration de l'accessibilité en bus au Maïdo et au Pas de Bellecombe :
      - Le Maïdo : un bus « Karouest » permet de relier Saint-Paul au Maïdo 3 fois par jour dans les deux sens du lundi au samedi. Il s'agit d'étudier l'opportunité de prévoir un départ de Saint Gilles en haute saison touristique (d'octobre à décembre).
      - Etudier la faisabilité d'un accès en bus au Pas de Bellecombe en haute saison touristique (d'octobre à décembre) depuis les sites reliés par les réseaux de bus (Cité du volcan, Plaine des Cafres) voire depuis le littoral comme Saint-Pierre.

1940

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

- **Tâches à réaliser (suite)**
  - Vérifier l'adaptation des offres de transports en commun aux attentes des clientèles touristiques depuis les principales entrées des trois cirques et développer l'information sur l'existence de ces offres auprès des publics touristiques pour en favoriser la pratique :
    - **Salazie** : Bus Cars Jaunes depuis Saint-André (un départ par heure) associé à une ligne estivale (un départ toutes les deux heures) pour se rendre à la mairie de Salazie. Plusieurs lignes estivales relient la mairie de Salazie à Hell-Bourg, Grand-Îlet (4 passages le matin, 4 passages l'après midi) et au col des Bœufs Mafate (2 passages par jour).
    - **Mafate** : plusieurs départs depuis Salazie (depuis la mairie de Salazie par Col des Bœufs, 8 départs par jours, navette estivale), Cilaos (depuis Cilaos ville par le Col du Taïbit, 9 départs par jour), depuis Saint-Paul par le Maïdo (3 départs par jour), par le Sans-Soucis (1 départ par heure) ou par Dos d'Âne (9 départs par jour).
    - **Cilaos** : Bus Alterneo de Saint-Louis à Cilaos village (un départ par heure) puis de Cilaos village vers l'Îlet à Corde, Bras Sec, le Bloc et le Col de Taïbit (5 passages le matin, 4 l'après midi).
  - Développer les **itinérances douces** :
    - S'inscrire dans les schémas et stratégies existantes : PDIPR, PDESI, schéma territorial des Sports, Plan de randonnée du Parc National, stratégies des EPCI …
    - Poursuivre l'objectif de nettoyage des sentiers et sites touristiques notamment grâce aux brigades vertes
    - Accompagner les OT dans le développement de location de vélos électriques (+campagne de sensibilisation au partage des routes) via un groupe de commande
    - Poursuivre le projet de sentier littoral Tour de l'île (cf. fiche COST n°3, volet 2)

- **Calendrier de mise en œuvre**
  - Etude de faisabilité d'amélioration des dessertes des grands sites : 2019
  - Aide à l'acquisition de vélos électriques : dès 2020
  - Itinérances douces : continu

- **Pilotes** : Région / Département / EPCI
- Partenaires : IRT, OT, PN, FFR, Conservatoire du littoral

- **Mode d'animation** :
Pilotage, animation des groupes de réflexion

- **Moyens :**
  - Temps de travail (Région, IRT) et partenaires
  - Etude de faisabilité sur l'amélioration des dessertes : 50-60K€
  - Aides à l'acquisition de vélos électriques : 50K€ sur 3 ans vers les partenaires du groupement de commandes

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Nombre de pax utilisant les navettes proposées
  - Régularité de l'entretien des sentiers, fréquentation des sentiers.

1941

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DE PÔLES TOURISTIQUES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4 **Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique**

Lieu : polarités et stations touristiques	**Cibles** : résidents, tourisme vert, de randonnée, sportifs …	**Niveau de priorité :** moyen terme

- **Constat**
  - Les Hauts de La Réunion accueille de nombreux territoires préservés.
  - Il existe également plusieurs polarités touristiques sur l'île de La Réunion qui concentrent les services et l'accueil touristiques qui nécessitent une requalification.
  - Mafate a fait l'objet d'un étude dédiée puis Cilaos l'objet d'un contrat SPOTT avec Atout France
- **Objectifs**
  - Valoriser les polarités de l'île dans un esprit de station.
  - Renforcer l'attractivité des « stations touristiques » de la Réunion via des aménagements qualitatifs, des espaces publics embellis et accueillants et des services adaptés aux attentes des publics touristiques.
  - Améliorer l'accueil, les services et l'information au sein des pôles touristiques urbains du territoire.
- **Tâches à réaliser**

Cette action poursuit la logique de polarité (grands sites, stations mer/montagne) qui est première avant celle de diffusion (itinérances, programme Portes et chemins de découverte du Parc national, SADI)

- **Structurer les Hauts avec un modèle de stations de montagne : Cilaos et Salazie en premier lieu**
  - Mettre en œuvre l'étude Mafate et les recommandations formulées par ATOUT France dans le cadre du SPOTT Cilaos
  - Elaborer et mettre en place un schéma d'aménagement et d'accueil à Salazie / Hell Bourg
    - Création d'un comité de pilotage réunissant la Région, le Département, la CIREST, l'OT de l'Est et Salazie.
    - Lancement d'un marché de prestation intellectuelle pour l'élaboration du schéma.
    - Suivi de la stratégie par un référent technique au sein de la Région.
- **Requalifier les cœurs de « stations touristiques »** (La Plaine-des-Palmistes, Saint-Gilles, Saint-Leu, Etang-Salé…) intégrant les fronts de mer (« waterfronts ») et ports de plaisance.
  - Construire un **programme d'actions pluriannuel par les EPCI** dédié à requalification des stations touristiques :
    - Identification des points noirs en matière d'accueil et d'aménagement des espaces publics et de services (restaurations, commerces, port de plaisance, front de mer, stationnement, toilettes, adaptation des horaires …),
    - Proposition d'actions visant à la requalification, à l'embellissement, à l'animation des infrastructures (ports de plaisance) et espaces publics ainsi qu'à la protection et à la valorisation des patrimoines urbains.
    - Associer les partenaires dans les choix d'aménagement des espaces publics identifiés comme prioritaires (agence d'urbanisme AGORAH, label Ville d'art et d'histoire …)

1942

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4

Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

- **Tâches à réaliser (suite)**
  - **Affirmer le tourisme dans la stratégie d'aménagement du SAR et les documents d'urbanisme (PLUi, SCOT…)**
    - Participer activement aux différentes réunions du SAR et sur les documents d'urbanisme (services tourisme de la Région ou CRT)
    - Sensibiliser les élus et les techniciens à l'impact du tourisme sur les autres politiques (aménagement, urbanisme en particulier) :
      - Développer des pratiques d'échanges et de sensibilisation au tourisme en interne des collectivités par l'organisation de « speed dating » interservices, en s'appuyant sur des données statistiques et économiques
      - Mobiliser les élus dans l'appréhension de la place réelle du tourisme dans l'économie locale et dans la compréhension des enjeux et modes de fonctionnement de cette activité économique
      - Développer les outils de connaissance : observatoire sur les données touristiques, les retombées du tourisme dans l'économie locale et les retombées économiques des investissements publics dans le tourisme

▪ **Calendrier de mise en œuvre**

Lancement de l'étude sur Salazie : 2020

Elaboration des plans pluriannuels : à partir de 2020.

Sensibilisation des élus et techniciens : en continu tout au long du schéma.

- **Pilote** : Région
- Partenaires : IRT, EPCI, OT, communes, PN

- **Mode d'animation** :

Co-pilotage, animation, soutien technique et financier

- **Moyens :**
  - Moyens humains : Co-pilotage de l'étude, participation à l'élaboration des plans pluriannuels, organisation et animation des rencontres.
  - Etude Salazie : 30-40 K€
  - Soutien financier plans pluriannuels : 100K€ / an / station sur 3 ans.

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Réalisation de l'étude Salazie
  - Mise en œuvre des conclusions du contrat SPOTT pour Cilaos puis du schéma de Salazie
  - Satisfaction des visiteurs sur les sites.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

STRUCTURER ET METTRE EN RÉSEAU LES TERRITOIRES *INFRA* EN DESTINATIONS COMPLÉMENTAIRES ET SOLIDAIRES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

6

Chantier [illegible] et la compétitivité de l'offre touristique

Lieu : global

Cibles : EPCI et OT

Niveau de priorité : court-moyen terme

- **Constat**
  - La Réunion est riche de la diversité de ses paysages et s'appuie plus globalement sur l'authenticité et l'originalité de chacun de ses territoires.
  - La compétence « promotion du tourisme dont la création d'un office de tourisme » et les stratégies touristiques qui en découlent s'organisent à l'échelle des EPCI. Or les territoires administratifs ne correspondent pas forcément à des destinations touristiques.
  - L'IRT a commencé à réfléchir à un découpage touristique de l'île en destination infra dans son projet territorial « tourisme expérientiel »
- **Objectifs**
  - Structurer des destinations infra évocatrices pour les touristes (au-delà des frontières administratives)
  - Développer les coopérations entre des destinations complémentaires en s'appuyant sur le travail initié par l'IRT
- **Tâches à réaliser**
  - Accompagner les EPCI à structurer des destinations pertinentes pouvant ne pas suivre les limites administratives :
    - Identifier les destinations pertinentes avec les EPCI : Mafate, Salazie, Cilaos, Volcan, Côte (Sud) Sauvage…
    - Identifier un animateur technique référent pour chaque territoire, interlocuteur privilégié auprès des acteurs touristiques du réseau concerné pour leur accompagnement en ingénierie et conseil (système de hotline)
    - Accompagner les territoires à la formalisation de leur stratégie touristique, nécessitant au préalable d'avoir défini les modalités (calendrier, méthode, etc.)
  - Mettre en réseau les territoires pour des destinations complémentaires et solidaires
    - Créer un comité des destinations, instance réunissant la direction économie et tourisme de la Région, l'IRT, les EPCI et OT
    - Définir les modalités de réunion (périodicité - rythme biannuel recommandé -, format, durée, etc.)
    - Favoriser les renvois entre destinations et mutualiser certaines compétences

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

STRUCTURER ET METTRE EN RÉSEAU LES TERRITOIRES *INFRA* EN DESTINATIONS COMPLÉMENTAIRES ET SOLIDAIRES

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

6 Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

▪ **Calendrier de mise en œuvre**

- Réflexion approfondie sur les destinations : 2019
- Schémas touristiques des destinations infra : 2021

• **Pilotes** : Région et EPCI
• Partenaires : OT, IRT

• **Mode d'animation** :
Pilotage, concertation, rencontres

• **Moyens :**
- Temps de travail (Région, EPCI)
- Financement sur appel à projets des EPCI pour des Contrats de structuration des destinations infra

• **Indicateurs de suivi et résultat :**
– Nombre de stratégies touristiques élaborées
– Mise en place de stratégie marketing dédiée
– Evolution de la fréquentation et consommation touristique

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

CONFORTER ET DÉVELOPPER LE SCHÉMA D'ACCUEIL PHYSIQUE ET NUMÉRIQUE

7 Chantier B : Conforter et développer le schéma d'accueil physique et numérique

Lieu : global

Cibles : OT et socioprofessionnels

Niveau de priorité : de court à long terme

- **Constat**
  - La Région a engagé une démarche de coordination et de mise en cohérence des missions d'accueil, de promotion, de communication et d'information touristique, par le biais d'une convention cadre entre les différents acteurs institutionnels (Région, IRT, FRT, OT, Iles Vanille)
  - Des hotspots wifi gratuits ont été déployés dans l'île mais restent insuffisants dans les Hauts
- **Objectifs**
  - Améliorer l'accueil touristique physique et numérique, dans les OT et hors-les-murs
- **Tâches à réaliser**
  - Assurer l'application de la convention-cadre Tourisme sur les volets accueil et information.(formalisation des plans d'actions, réunion annuelle du Comité Stratégique Touristique, évaluation des bilans annuels des partenaires, etc.)
  - Poursuivre l'accompagnement (FRT) des Offices de tourisme à la rédaction et l'application de schémas d'accueil et de diffusion de l'information (SADI)
  - Veiller à l'approche régionale
    - Poursuivre l'accueil régional aux portes d'entrée (aéroports et ports)
    - Renforcer l'internet de séjour en faisant évoluer l'application tourisme de l'IRT et favorisant l'actualisation et le développement d'autres applications
    - Renforcer la couverture numérique, notamment le wifi dans les grands sites touristiques des Hauts : identifier les espaces touristiques peu couverts et mettre en avant l'importance de la connexion pour les populations touristiques

▪ **Calendrier de mise en œuvre**
Continu

- **Pilotes** : Région et FRT
- Partenaires : IRT, OT

- **Mode d'animation** :
Pilotage, concertation, rencontres

- **Moyens :**
  - Temps de travail

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Nombre de personnes renseignées (accueil physique, site internet, application)
  - Enquête de satisfaction des visiteurs

1946

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

DÉVELOPPER ET VALORISER LES DÉMARCHES QUALITÉ ET MARQUES-LABELS

2 Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

Lieu : global

Cibles : Socioprofessionnels

Niveau de priorité : de court à long terme

- **Constat**
  - La Réunion a développé une démarche qualité spécifique « Qualité tourisme Ile de la Réunion »
  - Le label UNESCO est sous-valorisé
  - Le Parc national développe un label « Esprit parc national »
- **Objectifs**
  - Offrir aux touristes une expérience irréprochable
  - Renforcer la lisibilité des offres touristiques de qualité
  - Mobiliser les professionnels autour des objectifs d'excellence
- **Tâches à réaliser**
  - Poursuivre l'effort de la démarche « Qualité tourisme Ile de la Réunion » dont la déclinaison « de charme » pour favoriser une expérience inoubliable aux touristes
  - Valoriser (via l'IRT et les OT) les autres labels pour qualifier l'offre :
    - Gîtes et chambres d'hôtes : Gîtes de France, Clévacances
    - écotourisme : Esprit parc national, Gîte Panda, clef verte, écogîte, écolabel européen, Bienvenue à la ferme, Accueil paysan…
    - Mais aussi : tourisme et Handicap, Maitre restaurateurs, CACI …
  - Mieux valoriser le label UNESCO à partir de la structuration de grands sites UNESCO (cf. action B3)

▪ **Calendrier de mise en œuvre**

Continu : Accompagnement technique et appel à projets pluriannuel

- **Pilote** : Région
- Partenaires : IRT, OT, Département, labels

- **Mode d'animation** :

Pilotage, concertation, accompagnement technique et financier

- **Moyens :**
  - Temps de travail (Région, IRT)
  - Moyens à affiner avec la Région, ex : 50% maximum d'un montant plafonné à 30 K€ HT pour la phase d'accompagnement aux pré-diagnostics des référentiels de qualité

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Evolution du nombre de professionnels accompagnés et labellisés.

1947

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

RENFORCER LES OUTILS DE MÉDIATIONS MODERNES POUR DÉCOUVRIR ET EXPÉRIMENTER

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4

Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

Lieu : global

Cibles : maîtres d'ouvrages publics, privés, associations gestionnaires de sites, syndicats professionnels…

Niveau de priorité : court-moyen terme

- **Constat**

  Le numérique et le multimédia ont impacté de manière profonde les techniques de médiation et d'interprétation touristique des territoires. Les clientèles, et particulièrement les jeunes, maîtrisent parfaitement ces dispositifs, et expriment de grandes attentes envers ces technologies. Il apparait donc autant nécessaire qu'opportun (importante attraction de ces dispositifs envers les publics) de proposer une offre intégrant ces codes dans les différentes offres du territoire.

- **Objectifs**
  - Moderniser la médiation culturelle et touristique du territoire.
  - Développer une image innovante et favoriser les expériences touristiques immersives.

- **Tâches à réaliser**
  - Améliorer les **expériences visiteurs** avec les applications et la réalité augmentée sans oublier la médiation humaine
    - Créer un observatoire des bonnes pratiques sur les outils de médiation innovants au sein des équipements culturels et touristiques mais également en matière de tourisme de nature et d'activités de pleine nature,
    - Accompagner les acteurs dans leurs démarches de modernisation des outils
      - Sensibiliser les acteurs à la **plus-value de ces outils** (image, retombées économiques, diversification des clientèles, évolutivités, attractivité …etc.).
      - Soutenir les démarches via la mise en place d'un **appel à projets** visant à soutenir financièrement les démarches autour du développement de médiations modernes, numériques et innovantes sur la découverte et l'expérimentation du territoire.
      - Accompagner techniquement les acteurs dans la mise en place des outils : conseils techniques, valorisation de l'observatoire des bonnes pratiques.



Exemple d'une utilisation de la réalité virtuelle et augmentée sur site qui pourrait permettre au visiteur de « voyager dans le temps » sur l'Île de La Réunion, d'observer une éruption …



L'exemple du Timescope – borne de réalité virtuelle en libre service

Geotrek est un outil de gestion et de valorisation des itinéraires de randonnée sur internet. Il regroupe désormais une communauté d'utilisateurs et de développeurs qui mutualisent leurs moyens et leurs compétences.



1948

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

RENFORCER LES OUTILS DE MÉDIATIONS MODERNES POUR DÉCOUVRIR ET EXPÉRIMENTER

4 Chantier C : Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

- **Tâches à réaliser (suite)**
  - S'appuyer sur les schémas d'interprétation et de valorisation écotouristique (SIVE)
    - Accompagner la mise en œuvre progressive du SIVE du Volcan et des plans opérationnels d'interprétation (Route du Volcan et Route des Laves cf. fiche COST n°9)
    - Faire de ces espaces des laboratoires en matière d'innovation dans les outils de médiation : mobiliser les entreprises et les étudiants autour du numérique et de la culture.

- **Calendrier de mise en œuvre**
  Appel à projets : 2019

- **Pilote** : Région
- Partenaires : porteurs de projets, EPCI, OT, IRT

- **Mode d'animation** :
  Pilotage, concertation, accompagnement technique et financier

- **Moyens :**
  - Temps de travail (Région, IRT)
  - Appel à projets : 150 K€ sur 3 ans

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Nombre de projets soutenus et aboutis
  - Mise en place des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à idées

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

S'APPUYER SUR UN PILOTAGE RÉGIONAL EFFICACE, INNOVANT ET PARTENARIAL DU TOURISME

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

1 Chantier D : Travailler ensemble

Lieu : global

Cibles : Résidents et Réunionnais du monde

Niveau de priorité : court-moyen terme

- **Constat**
  - Particulièrement marqué par le mille-feuille administratif, la démarche collaborative progresse à La Réunion : refonte du CRT (intégration de la Maison de la Montagne), création du COST et plus récemment (décembre 2017) la signature d'une convention-cadre Tourisme entre la Région, l'IRT, la FRT et les Iles Vanille en termes d'information, d'accueil, de promotion et de communication touristique.
- **Objectifs**
  - Croiser les compétences des grands acteurs publics ou parapublics du tourisme
  - Mobiliser les acteurs privés dans le pilotage du tourisme
- **Tâches à réaliser**
  - Au niveau **politique** : **définir un comité de pilotage élargi** intégrant comme dans le COST, l'Etat, la Région et l'IRT, le Département mais aussi les EPCI et les principales têtes de réseaux privées (dont représentants des entreprises).
  - **S'appuyer sur une organisation technique en réseau**.
    - Prolonger **le comité technique** du schéma touristique
    - Créer des **groupes de travail spécifiques** mutualisant des compétences et talents locaux : « club filières » (exemple : sports de nature, tourisme et culture, tourisme d'affaires) en s'appuyant sur un centre de ressources-partage et transfert d'expériences-dispositifs de type « tourisme angels »

  → Le niveau politique et technique constituant le « **Parlement du Tourisme Réunionnais** »
  - Poursuivre l'inscription au sein des îles Vanille et renforcer le partenariat avec l'île Maurice et les Seychelles

- **Calendrier de mise en œuvre**

  Mise en place du « Parlement » dès la fin du schéma et des groupes de travail peu après

  Fréquence réunion politique : 2 fois par an

  Fréquence réunions techniques : 4 fois par an

  Fréquence groupes de travail : variable selon les groupes, environ tous les 2 mois

- **Pilote** : Région
- Partenaires : Etat, IRT, Département, EPCI, OT, CCI, têtes de réseaux privées

- **Mode d'animation** : comités de pilotage, comités technique, réunions d'animation

- **Moyens:**
  - Temps de travail

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Mise en œuvre des comités de pilotage, technique et des groupes de travail
  - Réalisation du plan d'actions

1950

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

FAIRE DES RÉUNIONNAIS LES PREMIERS AMBASSADEURS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

2 Ch

Lieu : global | **Cibles :** Résidents et Réunionnais du monde | **Niveau de priorité :** court-moyen terme

- **Constat**
  - Les écoliers et les jeunes en général ne sont pas assez sensibilisés à la richesse touristique de leur territoire
  - Les habitants sont les premiers visiteurs de l'île et des prescripteurs, tout comme les Réunionnais dans le monde, de premier plan
- **Objectifs**
  - Sensibiliser les Réunionnais dès l'école (habitants, professionnels et décideurs de demain) aux richesses de leur île et au tourisme
  - Faire des Réunionnais sur l'île et dans le monde des prescripteurs de la destination
- **Tâches à réaliser**
  - **Sensibiliser les écoliers et collégiens/lycéens** (primaire et secondaire) au tourisme
    - **Mobiliser et animer un réseau d'acteurs**
      - Réaliser une cartographie des parties prenantes en lien avec les milieux « scolaires » et « jeunesse » (académie, associations, centres de ressources, parc national, musée, …)
      - Animer des rencontres d'échanges et de partage pour faire émerger les idées et les projets et constituer un réseau d'acteurs impliqués
      - Identifier des ambassadeurs par secteur pour piloter des actions
    - **Conduire des temps de travail pour capitaliser sur les actions/supports existants et faire émerger des projets mutualisés**
      - Supports d'information
      - Cahier d'activités
      - Guide pédagogique/Pratique « La Réunion, mon Île et moi »

      Exemple de bonne pratique : la valise pédagogique "Trezo Peyi" en Guadeloupe conçue entre le rectorat et le Comité de tourisme des îles de Guadeloupe à destination des CM2.
    - **Elaborer des projets communs et thématiques**
      - Des temps d'itinérances : classes vertes, séjours découvertes,
      - Des projets collectifs : appel à projets commun pour les écoles de l'île, expositions réalisées par des enfants, …
    - **Animer un espace d'information spécifique aux métiers du tourisme lors des évènements dédiés**
      - à l'orientation et à la formation type « forum des métiers ou salon de l'étudiant (campus de la Réunion, ligue de l'enseignement, ONISEP,..)
      - à l'emploi en partenariat avec les acteurs impliqués (pôle emploi, MDEN, …)
    - **Porter des actions de communication itinérantes sur le tourisme pour découvrir les différents territoires/visages de l'Île/des richesses locales à valoriser, une histoire/un héritage, …**
      - Des expositions
      - Des conférences-débats avec de grands témoins
      - Des rencontres entre acteurs locaux / artisans & professionnels

1951

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

FAIRE DES RÉUNIONNAIS LES PREMIERS AMBASSADEURS DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

2 Ch

- **Tâches à réaliser (suite)**
  - **Sensibiliser les élus** (maires, présidents d'EPCI et VP et adjoints en charge de l'économie, tourisme et culture) au tourisme : les atouts de l'île, les enjeux et les retombées territoriales majeures
    En s'appuyant sur une valise pédagogique dédiée (même concept que pour les élèves mais avec un contenu adapté)
  - **Faire des Réunionnais, dans l'île et à l'extérieur, les premiers ambassadeurs de la Réunion**
    - **Créer une communauté citoyenne réunionnaise de promotion**
      - Sur l'Île, via de petits groupes par thématique ou par territoire (en mobilisant les territoires et le monde associatif)
      - Au-delà des frontières, via les réseaux sociaux ou les outils communautaires numériques pour faire émerger des initiatives de promotion (au-delà des ambassadeurs d'honneur de la Réunion)
    - **Dans l'Île : « Venir »**
      - Créer des excursions/circuits découvertes autour de thématiques
      - Mettre en valeur des expériences touristiques immersives dans la culture réunionnaise
      - « Inclure » la population réunionnaise dans la promotion de l'Île, jouant le rôle de visage et d'émissaire
    - **A l'extérieur : « Faire venir »**
      - Créer des partenariats entre les professionnels réunionnais de l'île et de l'extérieur par secteur pour devenir des prescripteurs de la destination. Exemple : restaurateurs réunionnais prescripteurs (« les bonnes adresses ») pour faire venir sur l'Île ou poursuivre l'expérience à leur retour de voyage
      - Mobiliser les communautés réunionnaises hors de l'île pour l'organisation de temps de rencontres et de témoignages dans leur pays respectif (via des associations, des évènements culturels, …).

- **Calendrier de mise en œuvre**

  Continu

  - Lancement groupe d'ambassadeurs : février 2019 lors des Etats généraux du tourisme (cf. action D3)
  - Objectif valise pédagogique (élèves) pour la rentrée scolaire (août) 2020
  - Idem pour les élus

- **Pilote** : Région
- Partenaires : IRT, FRT, OT, Rectorat

- **Mode d'animation** :

  Pilotage, concertation, rencontres

- **Moyens :**
  - Temps de travail (Région, IRT, FRT)
  - Outils pédagogiques (exemple : valise pédagogique en Guadeloupe : 300K€ pour 275 valises, financées par la région, des fonds européens et le Rectorat

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Nombre d'élèves et élus bénéficiant de programmes particuliers dont la valise pédagogique
  - Nombre d'ambassadeurs
  - Activité des ambassadeurs sur les réseaux sociaux

1952

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DU SDATR PAR UNE BOÎTE À OUTILS

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 **Chantier D : Travailler ensemble**

Lieu : global | **Cibles :** Elus, techniciens et professionnels | **Niveau de priorité :** court à moyen terme (durée de réalisation du SDATR)

- **Constat**
  - Le SDATR 2004 n'avait pu être déployé de manière optimale
- **Objectifs**
  - Rendre le schéma touristique le plus opérationnel possible
  - Mobiliser les élus, techniciens et professionnels du tourisme pour le mettre en œuvre
  - Pour mémoire, mobiliser également les Réunionnais, cf. action D2
- **Tâches à réaliser** (détaillées dans les pages suivantes)
  - Réaliser un plan de formation/communication et des outils/supports pédagogiques dédiés auprès des différentes cibles (acteurs du tourisme, institutionnels, population locale et diaspora, touristes,…) pour promouvoir le schéma et expliciter comment participer à sa mise en œuvre.
  - Mobiliser une communauté d'acteurs autour de différents outils pour faire vivre le SDATR
  - Mettre en place les instances d'animation de la mise en œuvre du schéma : comité de pilotage, comité technique, groupes de travail techniques…
  - Renforcer la dimension transversale du tourisme via des outils et bonnes pratiques à mettre en œuvre
  - Consolider un outil de monitoring : management, pilotage, suivi et évaluation du plan d'actions (tableau de bord avec des outils de correction, revues de projet) à partir des indicateurs clés de chaque action
  - Diffuser aux acteurs des illustrations de bonnes pratiques en lien avec le positionnement retenu : « comment traduire des expériences nature et culture? »

▪ **Calendrier de mise en œuvre**
Continu

- **Pilote** : Région
- Partenaires : Acteurs du tourisme

- **Mode d'animation** :
Pilotage, suivi, animation

- **Moyens :**
  - Temps de travail (Région)

- **Indicateurs de suivi et résultat :**
  - Réalisation du schéma

1953

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

4.2. Boîte à outils

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Présentation de la boîte à outils

La boîte à outils correspond à la déclinaison de l'action D3 intitulée « Faciliter la mise en œuvre du SDATR grâce à une boîte à outils ».

Les pages suivantes indiquent :

- Plusieurs outils pour suivre et mettre en œuvre le schéma
- Des tableaux de synthèse, outils de base pour créer un tableau de bord
- Des illustrations de bonnes pratiques traduisant les expériences nature et culture

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Réaliser un plan de formation/communication avec des outils/supports pédagogiques dédiés auprès des différentes cibles**
    - **Des supports print pour partager et illustrer la stratégie touristique :**
      - Identité graphique spécifique (mise à jour ou création)
      - Feuillet grand public (encartage dans une publication régionale à large diffusion)
      - Plaquette synthèse de la démarche, de la stratégie, et des actions clés (diffusion aux partenaires institutionnels, socio-économiques, diaspora, …) avec une diffusion lors des états généraux du tourisme puis aux évènements régionaux associés
      - Une campagne d'affichage avec déclinaison de l'axe stratégique (3-4 affiches à diffusion large)
      - Des illustrations
    - **Des supports sur le web**
      - Un page web dédiée
      - Des publications régulières / fil d'actualités sur les réseaux sociaux
      - Une plateforme numérique d'information et d'échanges autour du tourisme réunionnais : cf. support participatif plus loin
      - Bandeaux web / articles type (kit de communication) à transmettre aux collectivités et partenaires pour intégration sur leurs supports et réseaux
    - **Des temps de communication :**
      - Des réunions dans chaque intercommunalité pour présenter la stratégie aux acteurs à la suite des Etats généraux du tourisme (cf. plus loin)
      - Des réunions de proximité auprès des habitants et comment les rendre acteurs
      - Un stand dédié sur les évènements, salons, forums, … avec diffusion des supports web
      - Des appels à projets à destination de différents publics (scolaires, associations, sportifs, artistes, …) pour illustrer la dynamique touristique avec des créations portées par les habitants (exposition pédagogique, concours photo, animations,…)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Mobiliser une communauté d'acteurs autour de différents outils pour faire vivre le SDATR**
    - **Développer un outil participatif commun – informer, partager, sonder, échanger – support de concertation numérique**
      - Constituer un réseau d'acteurs
      - Identifier les besoins et attentes en continu
      - Faire vivre le SDATR en continu avec ses acteurs
      - Préparer les rencontres clés autour du tourisme

      Une option est d'investir le blog créé pendant le SDATR, www.vosideestourisme.re, pour l'animer jusqu'en 2025



1957

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Mobiliser une communauté d'acteurs autour de différents outils pour faire vivre le SDATR (suite)**
    - **Organiser un temps fort et annuel autour de la thématique touristique : les Etats généraux du tourisme de l'Île de la Réunion :**
      - Un bilan de l'activité touristique (événement en février ou mars de chaque année dès 2019 ou tous les 2 ans) et perspectives
      - Un bilan de la mise en œuvre du SDATR et des actions à venir
      - Un évènement d'échanges et de mise en réseau
      - Un temps de mise en lumière d'initiatives locales et innovantes



    - **Animer le réseau d'acteurs et nourrir le développement touristique : des ateliers thématiques en direction de tous les acteurs du territoire :**
      - En fonction des cibles : par secteur, avec le grand public, entre partenaires institutionnels, en lien avec la métropole ou d'autres pays
      - En fonction des secteurs : identifier les nouvelles tendances et les freins rencontrés par les professionnels de certains secteurs
      - Avec les acteurs de la promotion touristique pour adapter et optimiser les actions sur l'offre, la destination, l'image, la communication, …
      - Par thématique / filières

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

• **Focus**

– **Mettre en place les instances d'animation de la mise en œuvre du schéma : Parlement du tourisme réunionnais (comité de pilotage, comité technique, groupes de travail techniques…)**
Cf. action D1

– **Renforcer la dimension transversale du tourisme via des outils et bonnes pratiques à mettre en œuvre**
Définir un cahier de recommandations pour insérer la politique touristique dans l'ensemble des politiques : réunion transversales régulières inter-directions au niveau de la région et avec les partenaires, lien entre SDATR et documents d'urbanisme (cf. action B4 notamment) …

– **Diffuser aux acteurs des illustrations de bonnes pratiques en lien avec le positionnement retenu : « comment traduire des expériences nature et culture? »**
Cf. illustrations plus loin

– **Consolider un outil de monitoring pour suivre la réalisation du schéma**
  - Réaliser et suivre la réalisation du schéma grâce à un **tableau de suivi**
  - Il s'agit de suivre et évaluer le plan d'actions à partir des indicateurs clés de chaque action
  - Communiquer le bilan à la fin de chaque année dans les instances d'animation du schéma et lors des Etats généraux du tourisme
  - Faire évoluer les objectifs en fonction des performances réalisées et du contexte interne et externe à l'île grâce à l'outil correctif que représente le tableau de suivi

Cf. critères d'évaluation et tableau de suivi plus loin

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Consolider un outil de monitoring pour suivre la réalisation du schéma (suite)**

Comment évaluer une politique publique?

L'évaluation du schéma de développement et d'aménagement touristique de La Réunion doit permettre d'en apprécier l'efficacité en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre.

Le suivi et l'évaluation des politiques publiques s'appuie traditionnellement sur 3 moments (avant, pendant, après) et 5 critères :

- la **pertinence** : elle vise à établir si la politique menée répond correctement aux besoins identifiés ou réels. Ce critère est relatif à l'action considérée avec le problème qu'elle prétend résoudre.
- l'**efficience** : elle mesure la relation entre les activités poursuivies, les ressources disponibles et les résultats prévus. Elle vise à déterminer si la mesure prise est optimale au regard des diverses contraintes existantes.
- l'**efficacité** : elle sert à déterminer si l'objectif prédéfini a été atteint. L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs de l'action ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs).
- l'**impact** (ou l'utilité) qui sert à déterminer l'effet global de la mesure en incluant les effets non explicitement visés dans la politique. L'impact juge les retombées de l'action à moyen et long terme (négatif, positif, attendu, imprévu).
- la **cohérence** qui mesure la correspondance entre les objectifs assignés à une politique, les moyens arrêtés et leur contexte. Les moyens juridiques, humains et financiers mis en place sont-ils adaptés aux objectifs.

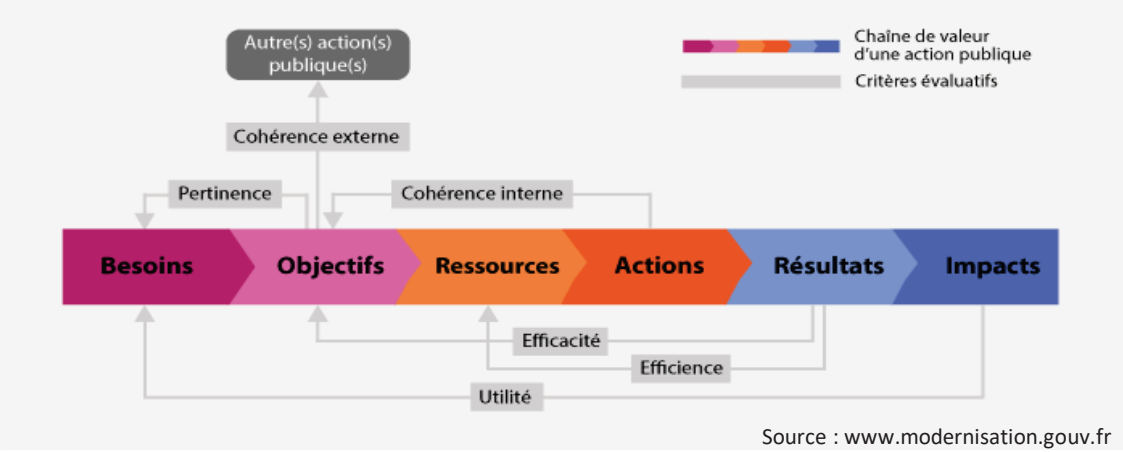

Source : www.modernisation.gouv.fr

Afin de rendre l'outil de suivi et d'évaluation le plus opérationnel possible (page suivante), 3 principaux critères d'évaluation ont été reformulés : l'efficacité, l'efficience et la pertinence/impact.

1960

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Consolider un outil de monitoring pour suivre la réalisation du schéma (suite)**

Modèle générique de tableau de suivi

Chantier	
Action	
Niveau	
Pilote	
Partenaires	

	MODALITES DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE										BUDGET			SUIVI ET EVALUATION		
Libellé de la sous action	Mise en œuvre	Date de début de l'action			Niveau d'avancement	Date de fin de l'action			Livrables *		Prévu	Réalisé	Ecart	Indicateurs de suivi		
		Date prévue du début de l'action	Date effective du début de l'action	Ecart		Date prévue de la fin de l'action	Date effective de la fin de l'action	Ecart						Efficacité	Efficience	Pertinence / impact

** Livrables : analyse qualifiée et recommandation de correctifs dans une approche périodique (de trimestrielle à annuelle selon les actions)*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Consolider un outil de monitoring pour suivre la réalisation du schéma (suite)**

Chantier	B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique
Action	B2 : Faire aboutir les projets d'hébergement et qualifier l'existant
Niveau	1
Pilote	Région
Partenaires	IRT, agence NEXA, Atout France, CCI, Business France, hébergeurs

Exemple du tableau de suivi pour la fiche action B2 (1/2)

L'ensemble de l'outil est fourni en annexe sur un fichier Excel (parties 1 et 2 regroupées)

	MODALITES DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE								
Libellé de la sous action	Mise en œuvre	Date de début de l'action			Niveau d'avancement	Date de fin de l'action			Livrables
		Date prévue du début de l'action	Date effective du début de l'action	Ecart		Date prévue de la fin de l'action	Date effective de la fin de l'action	Ecart	
Favoriser l'aboutissement du Pôle hôtelier international sur la côte Ouest	Appui à l'identification d'un proprietaire foncier prêt à s'engager Accompagnement à l'émergence du projet	3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2020			Note de synthèse trimestrielle sur l'avancement de la fiche
Favoriser l'aboutissement des projets d'écolodges dans les Hauts	Veille avec l'ensemble des partenaires, à la conduite d'un projet global répondant aux exigences d'image et d'innovation (médiation, technologies innovantes de préservation de l'environnement, intégration sociale...). Mise en place d'un groupe projet	3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2020			Compte rendu des réunions du groupe projet Note de synthèse bi-annuelle sur l'avancement de la fiche
Poursuivre le programme de qualification et rénovation des hébergements : vers la qualification de 35% des lits non classés actuels	Information auprés des hébergeurs en lien avec les partenaires Ingénierie au montage de dossier de qualification	3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2025			Note de synthèse bi-annuelle sur l'avancement de la fiche
Favoriser des investissements significatifs	Recenser les opportunités foncières (en s'appuyant sur l'atlas du foncier touristique élaboré par Maraina pour la Région), immobilières ou de reprise/création d'établissement sur l'île Mettre en forme ces offres et les promouvoir (fiche de présentation traduite en anglais puis envoyée aux opérateurs) Etudier l'opportunité de créer un fonds d'amorçage et d'expérimenter de nouveaux dispositifs ou dérogations Suivre les AMI au titre du FEDER (lancées fin 2017) concernant des « hébergements d'envergure » et la « petite hôtellerie de charme »	3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2025			Base de données sur les opportunités foncières Fiche de présentation des offres Etude d'opportunité sur le fonds d'amorçage Notes trimestrielles de synthèse et de suivi sur les AMI Note de synthèse bi-annuelle sur l'avancement de la fiche
Favoriser des produits innovants autour de l'hébergement		3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2025			Note de synthèse bi-annuelle sur l'avancement de la fiche
Poursuivre le programme de rénovation des gîtes publics de montagne appartenant au Département, avec un effort particulier acté pour les gîtes emblématiques les plus fréquentés		3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2025			Note de synthèse bi-annuelle sur l'avancement de la fiche
Mieux observer et suivre le parc d'hébergements alternatifs (Airbnb, Abritel...).		3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2025			Note de synthèse trimestrielle sur l'offre d'hébergement alternatif (nombre, localisation, tendances ...)
S'appuyer sur les futurs grands hébergements pour favoriser les accords commerciaux avec les compagnies aériennes, de croisière et les tour opérateurs, développer le co-branding		3e trimestre 2018			Non initialisée (NI)	4e trimestre 2025			Note de synthèse bi-annuelle sur l'avancement de la fiche

1962

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

3 Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

- **Focus**
  - **Consolider un outil de monitoring pour suivre la réalisation du schéma (suite)**

Exemple du tableau de suivi pour la fiche action B2 (2/2)

L'ensemble de l'outil est fourni en annexe sur un fichier Excel (parties 1 et 2 regroupées)

Chantier	B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique
Action	B2 : Faire aboutir les projets d'hébergement et qualifier l'existant
Niveau	1
Pilote	Région
Partenaires	IRT, agence NEXA, Atout France, CCI, Business France, hébergeurs

	MODALITES DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE	BUDGET			SUIVI ET EVALUATION		
Libellé de la sous action	Mise en œuvre	Prévu	Réalisé	Ecart	Indicateurs de suivi		
					Efficacité	Efficience	Pertinence / impact
Favoriser l'aboutissement du Pôle hôtelier international sur la côte Ouest	Appui à l'identification d'un proprietaire foncier prêt à s'engager Accompagnement à l'émergence du projet	temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) Réalisation du pôle hôtelier	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	(-) fréquentation et satisfaction client sur le pôle hôtelier
Favoriser l'aboutissement des projets d'écolodges dans les Hauts	Veille avec l'ensemble des partenaires, à la conduite d'un projet global répondant aux exigences d'image et d'innovation (médiation, technologies innovantes de préservation de l'environnement, intégration sociale...). Mise en place d'un groupe projet	temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) nbr d'écolodges en projet ou ouverts dans les hauts	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	(-) fréquentation des écolodges (-) retours clients sur ces nouvelles offres (enquête client)
Poursuivre le programme de qualification et rénovation des hébergements : vers la qualification de 35% des lits non classés actuels	Information auprés des hébergeurs en lien avec les partenaires Ingénierie au montage de dossier de qualification	temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) % des lits non classés passés en hébergement qualifié sur la période > atteinte des 35% ?	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	(-) fréquentation de ces hébergements (-) évolution de la qualité de l'offre (montée en gamme) (-) évolution du TO et RevPar
Favoriser des investissements significatifs	Recenser les opportunités foncières (en s'appuyant sur l'atlas du foncier touristique élaboré par Maraina pour la Région), immobilières ou de reprise/création d'établissement sur l'île Mettre en forme ces offres et les promouvoir (fiche de présentation traduite en anglais puis envoyée aux opérateurs) Etudier l'opportunité de créer un fonds d'amorçage et d'expérimenter de nouveaux dispositifs ou dérogations Suivre les AMI au titre du FEDER (lancées fin 2017) concernant des « hébergements d'envergure » et la « petite hôtellerie de charme »	temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) Réalisation, actualisation et diffusion du recensement des opportuntiés foncières (-) nombre d'investisseurs accompagnés (-) nombre de projets ayant aboutis ou en cours sur la base de ce recensement	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	
Favoriser des produits innovants autour de l'hébergement		temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) nombre de nouveaux produits innovants autour de l'hébergement	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	(-) fréquentation de ces nouvelles offres (-) retours clients sur ces nouvelles
Poursuivre le programme de rénovation des gîtes publics de montagne appartenant au Département, avec un effort particulier acté pour les gîtes emblématiques les plus fréquentés		temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) Nombre de gîtes publics rénovés dans le cadre du programme de rénovation	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	(-) fréquentation (-) retours clients (enquête client) (-) évolution du TO et RevPar
Mieux observer et suivre le parc d'hébergements alternatifs (Airbnb, Abritel...).		temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) Mise en place d'un outil d'observation et de suivi du parc d'hébergement alternatif	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	
S'appuyer sur les futurs grands hébergements pour favoriser les accords commerciaux avec les compagnies aériennes, de croisière et les tour opérateurs, développer le co-branding		temps de travail, fonds FEDER et autres fonds de soutien de type fonds d'amorçage			(-) nombre d'accords commerciaux conclus	(-) respect du calendrier (-) respect du budget aloué	

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les prochaines grandes étapes

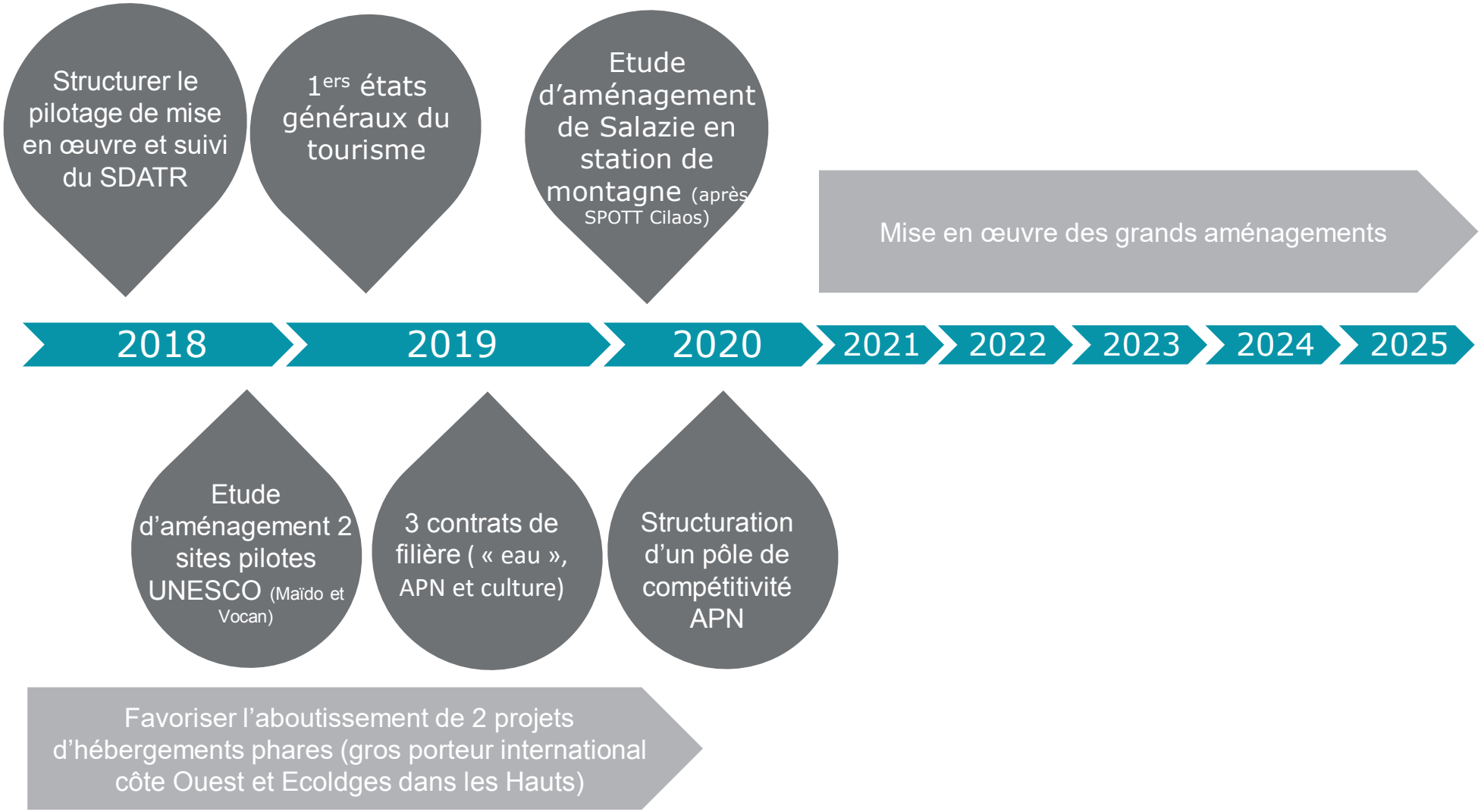

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

A. Développer l'attractivité et le rayonnement touristique

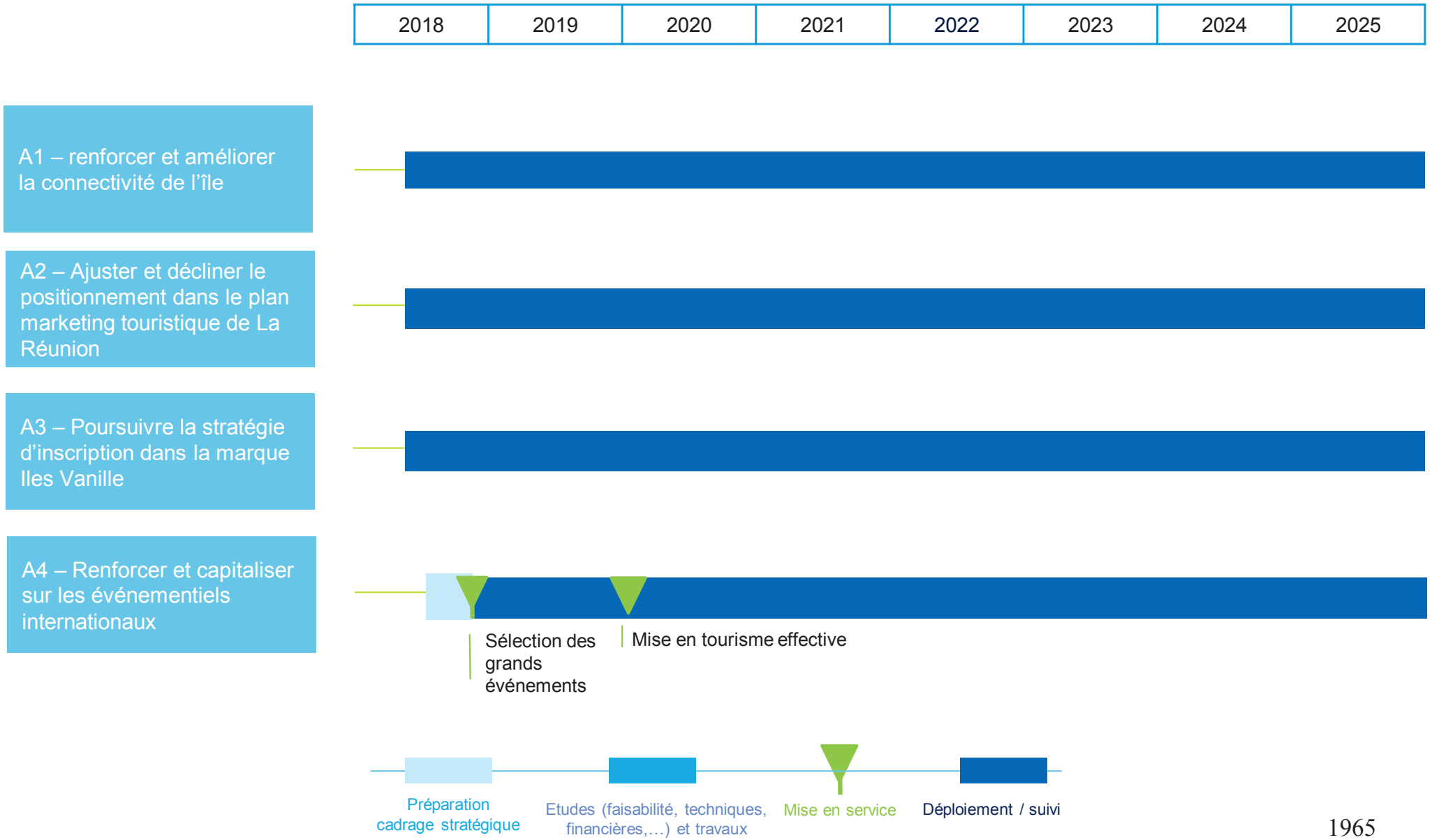

1965

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Chantier B : Conforter et développer le schéma d'accueil physique et numérique

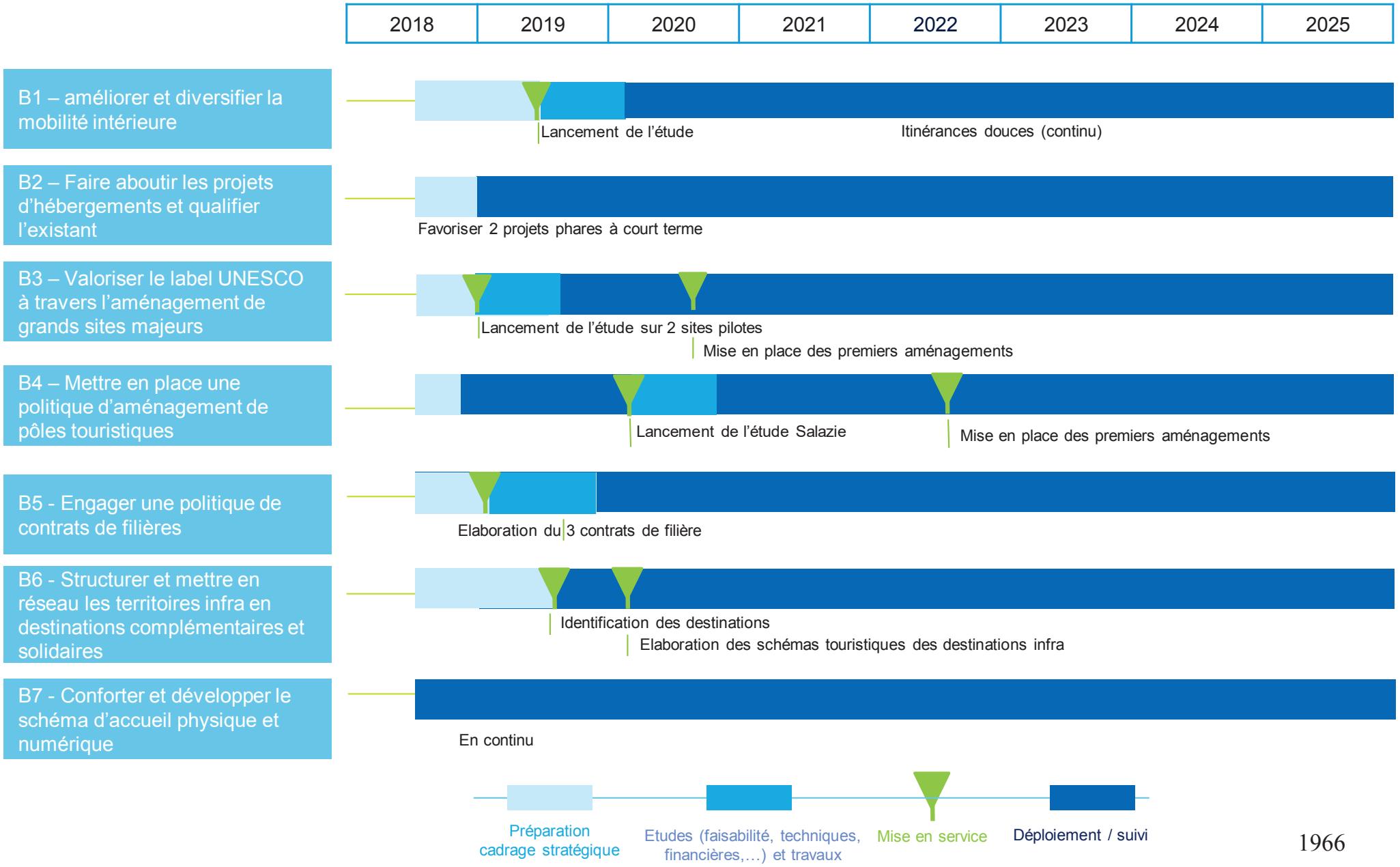

1966

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

C. Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation

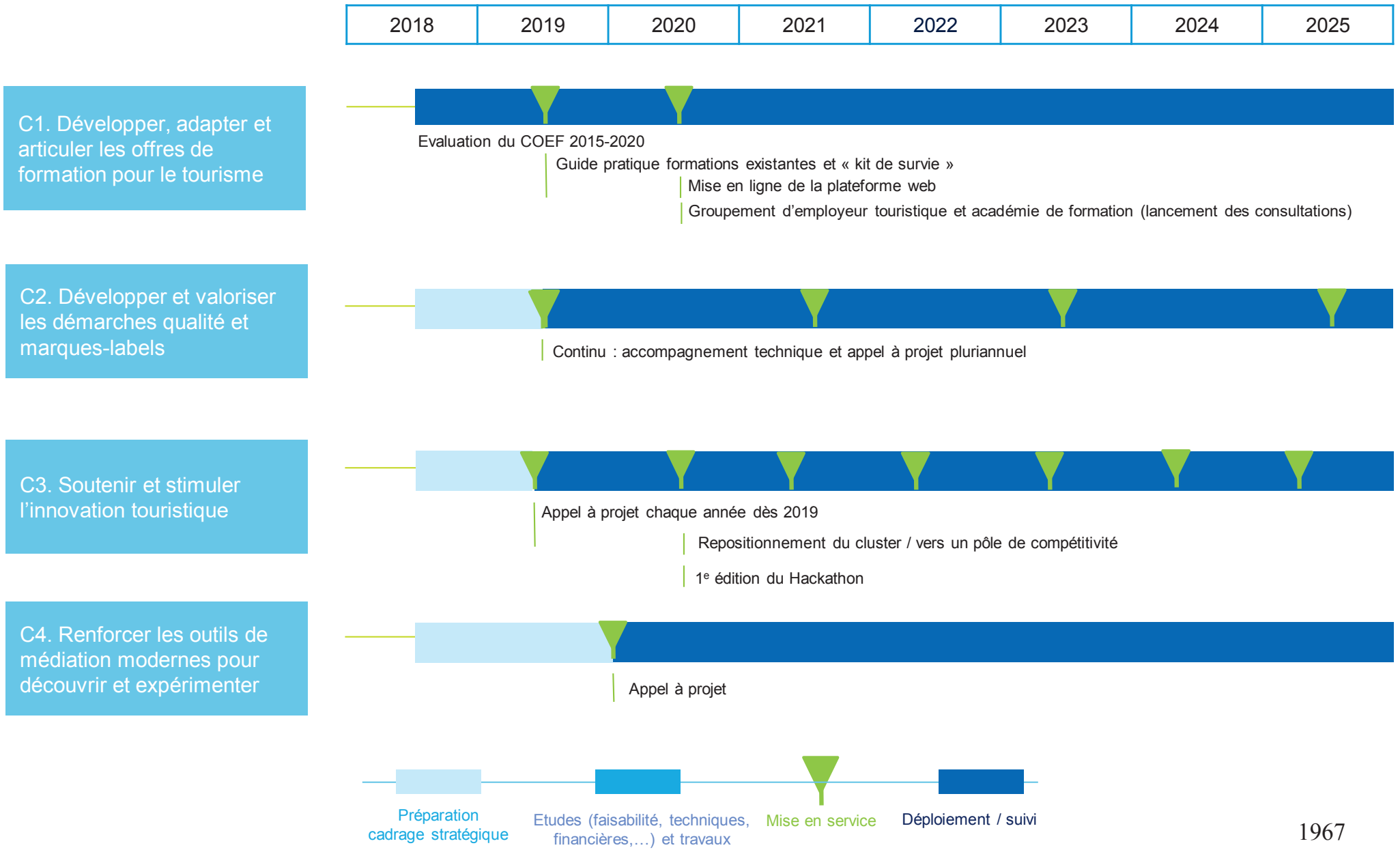

1967

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

D. Travailler ensemble

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025

D1 - S'appuyer sur un pilotage régional efficace, innovant et partenarial du tourisme

- Mise en place du « Parlement du tourisme réunionnais » et des groupes de travail

D2 - Mobiliser les professionnels et habitants dans le développement touristique

- Lancement des groupes ambassadeurs
- Valise pédagogique pour la rentrée scolaire

D3 - Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boîte à outils

En continu

Préparation cadrage stratégique

Etudes (faisabilité, techniques, financières,…) et travaux

Mise en service

Déploiement / suivi

1968

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse du plan d'actions

A. Développer l'attractivité et le rayonnement touristique

Action	Portage	Planning	Moyens
A1. Renforcer et améliorer la connectivité de l'île	Région	Continu Modernisation de l'aéroport Roland Garros prévue pour 2020	F : temps de travail. Budget marketing I : Investissements infrastructures
A2. Ajuster et décliner le positionnement dans le plan marketing touristique de la Réunion ★	IRT / FRT pour la clientèle réunionnaise	Continu	F : temps de travail. Budget marketing.
A3. Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque Îles Vanille	IRT / Iles Vanille	Continu (moyen terme)	F : temps de travail (IRT, Iles Vanille). Budget de promotion.
A4. Renforcer et capitaliser sur les événements internationaux	Région	Continu (moyen terme)	F : Temps de travail dont groupe de réflexion

Légende :
F : Fonctionnement
I : Investissement
E : Etude

1969

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Chantier B : Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique

Action	Portage	Planning	Moyens
B1. Améliorer et diversifier la mobilité intérieure	Région / Département / EPCI	Etude d'amélioration des dessertes des grands sites touristiques : 2019 Aide à l'acquisition de vélos électriques : dès 2020 Itinérances douces : continu	F : Temps de travail (Région, IRT) et partenaires. E : Etude de faisabilité sur l'amélioration des dessertes : 50-60k€ I : Aides à l'acquisition de vélos électriques : 50k€ sur 3 ans
B2. Faire aboutir les projets d'hébergement et qualifier l'existant ★	Région	2 projets phares à court terme - objectif 2020 - (grand hébergement sur la côte Ouest et Ecolodges dans les Hauts) Continu	F : Temps de travail. Fonds FEDER. Autres fonds de soutien.
B3. Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs ★	Département	Etude stratégique 2 sites pilotes (Maïdo et Pas de Bellecombe) : fin 2018 - début 2019 Mise en place des premiers aménagements : 2020	F : Temps de travail E : Etude de stratégie Grands Sites : 50k€ I : à définir dans l'étude
B4. Mettre en place une politique d'aménagement de pôles touristiques	Région	Etude Salazie : 2020 Elaboration des plans pluriannuels : à partir de 2020 Mise en place des premiers aménagements, des premières actions : 2022	F : Temps de travail de la Région E : Etude Salazie 30-40k€ I : soutien financier plan pluriannuels : 100k€/an/station sur 3 ans
B5. Engager une politique de contrats de filières ★	Région, IRT sur les pass	Elaboration des 3 contrats de filière : 2018-2019 Puis mise en œuvre	F : Temps de travail (Région, IRT, FRT). I : Fonds régional pour le financement des contrats : 80-100k€/filière
B6. Structurer et mettre en réseau les territoires infra en destinations complémentaires et solidaires	Région et EPCI	Réflexion sur les destinations : 2019 Schémas touristiques des destinations infra : 2021	F : Temps de travail (Région, EPCI) I : Financement sur appel à projet des EPCI pour des Contrats de structuration des destinations infra
B7. Conforter et développer le schéma d'accueil physique et numérique	Région et FRT	Continu	F : temps de travail (Région, FRT)

1970

Légende : F : Fonctionnement, I : Investissement, E : Etude

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

C. Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation touristique

Action	Portage	Planning	Moyens
C1. développer, adapter et articuler les offres de formation pour le tourisme	IRT et FRT	Soutien du COEF métiers du tourisme 2015-2020 Guide pratique formation et « kit de survie » : 1er semestre 2019 Plateforme web : mise en ligne 2020 Groupement d'employeurs touristique et Académie de formation aux sports et loisirs de pleine nature : lancement des consultations début 2020	F : temps de travail (IRT, FRT). Financement de la Région dans le « E-learning » : exemple MONA, le participant finance 20 à 40% de la formation + Etat-Région, AGEFOS
C2. Développer et valoriser les démarches qualité et marques-labels	Région	Continu : Accompagnement technique et appel à projets pluriannuel	F : Temps de travail (Région, IRT). Moyens à affiner avec la Région, ex : 50% maximum d'un montant plafonné à 30 K€ HT pour la phase d'accompagnement aux pré-diagnostics des référentiels de qualité
C3. Soutenir et stimuler l'innovation touristique ★	Région	Appel à projets chaque année dès 2019 Repositionnement du cluster / vers un pôle de compétitivité : dès 2020 1ère édition de l'Hackathon : début 2020 (rythme à affiner ensuite, annuel ou tous les 2 ans par exemple)	F : temps de travail (Région) I : appel à projet annuel : enveloppe globale annuelle de 50k€. Organisation de l'hackathon : 15-20k€)
C4. Renforcer les outils de médiation modernes pour découvrir et expérimenter	Région	Appel à projets : 2019	F : temps de travail Région & IRT I : Appel à projet 150k€ sur 3 ans

Légende :
F : Fonctionnement
I : Investissement
E : Etude

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

D. Travailler ensemble

Action	Portage	Planning	Moyens
D1. S'appuyer sur un pilotage régional efficace, innovant et partenarial du tourisme	Région	Mise en place du « Parlement » dès la fin du schéma et des groupes de travail peu après Fréquence réunion politique : 2 fois par an Fréquence réunions techniques : 4 fois par an Fréquence groupes de travail : variable selon les groupes, environ tous les 2 mois	F : temps de travail de la Région
D2. Mobiliser les professionnels et habitants dans le développement touristique	Région	Continu - Lancement groupe d'ambassadeurs : lors des Etats généraux du tourisme (début 2019) - Objectif valise pédagogique pour la rentrée scolaire (août) 2020	F : temps de travail (Région, IRT, FRT) I : Outils pédagogiques (exemple : 300k€ pour 275 valises en Guadeloupe)
D3. Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boite à outils	Région	Continu à partir des Etats Généraux du Tourisme (février 2019)	F : Temps de travail (Région)

Légende :
F : Fonctionnement
I : Investissement
E : Etude

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des moyens à déployer

Une approche budgétaire multiple qui croise :

- Investissements, études et fonctionnement
- Des coûts déjà budgétés à l'exemple des travaux de modernisation de l'aéroport Roland Garros ou de la Nouvelle Route du littoral
- Des moyens de la Région en lien avec les fonds européens mais également d'autres acteurs tels que l'IRT, la FRT, le Département ou les EPCI

Les nouveaux moyens à déployer par la Région

Les coûts à budgéter dans les premières années concernent principalement des frais d'études et de fonctionnement (temps de travail de pilotage). Les coûts d'investissement seront déterminés par les études préalables ou selon des ambitions à dimensionner.

Le tableau ci-après fait ressortir les grands lignes budgétaires par année (hors financements actuels du tourisme) dont le pic constitue la 3ème année à plus de 500K€.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des moyens à déployer

Tableau budgétaire de synthèse

Axe	Actions	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Autres budget à prévoir
A. Développer l'attractivité et le rayonnement touristique	A1 - Renforcer et améliorer la connectivité de l'île									Budget marketing et coûts d'investissement des chantiers portuaires et aéroportuaires
	A2 - Ajuster et décliner le positionnement dans le plan marketing touristique de La Réunion									Budget marketing
	A3 - Poursuivre la stratégie d'inscription dans la marque Îles Vanille									Budget promotion
	A4 - Renforcer et capitaliser sur les événementiels internationaux									
B. Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique	B1 - Améliorer et diversifier la mobilité intérieure		60 000 €	16 500 €	17 000 €	16 500 €				
	B2 - Faire aboutir les projets d'hébergement et qualifier l'existant									
	B3 - Valoriser le label UNESCO à travers l'aménagement de grands sites majeurs	50 000 €								Investissement découlant de l'étude stratégique
	B4 - Mettre en place une politique d'aménagement de pôles touristiques			40 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €			
	B5 - Engager une politique de contrats de filières			90 000 €	90 000 €	90 000 €				
	B6 - Structurer et mettre en réseau les territoires infra en destinations									Financement sur appel à projet des EPCI pour des contrats de structuration des destinations infra
	B7 - Conforter et développer le schéma d'accueil physique et numérique									
C. Agir sur la montée en compétence de l'écosystème touristique et sur l'innovation	C1 - Développer, adapter et articuler les offres de formation pour le tourisme									Financement de la Région dans le "E-learning" + Etat Région, AGEFOS
	C2 - Développer et valoriser les démarches qualité et marques labels									Moyens à affiner avec la Région sur l'accompagnement technique et appel à projet
	C3 - Soutenir et stimuler l'innovation touristique		50 000 €	70 000 €	50 000 €	70 000 €	50 000 €	70 000 €	50 000 €	
	C4 - Renforcer les outils de médiation modernes pour découvrir et expérimenter		50 000 €		50 000 €		50 000 €			
D. Travailler ensemble	D1 - S'appuyer sur un poilotage régional efficace, innovant et partenarial du tourisme									
	D2 - Mobiliser les professionnels et habitants dans le développement touristique			300 000 €						
	D3 - Faciliter la mise en œuvre du SDATR par une boite à outils									
Total		50 000 €	160 000 €	516 500 €	307 000 €	276 500 €	200 000 €	70 000 €	50 000 €	

1974

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par l'art « hors les murs »


« La Maison dans la Loire »


« Le Carrosse » de Xavier Veilhan (Metz)




Vassivière (Limousin)


« Contempler » de Thierry Courtadon (Puy-de-Dôme)

- Par l'architecture et son habillage


« Aile de libellule » (Louvre)


MIJ (Moulins)

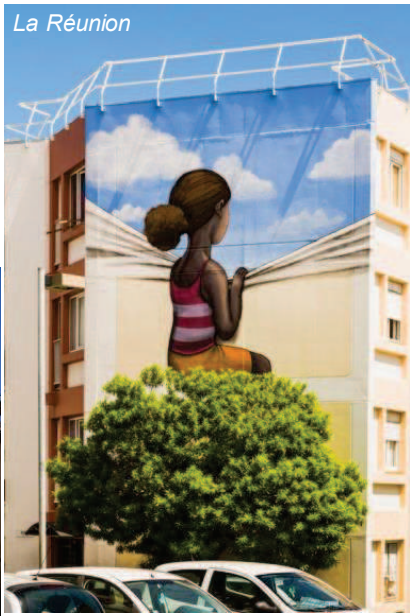
La Réunion


Musée Soulages (Rodez)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par l'agriculture


Cheval blanc de Folkestone



Ardennes

- Par les loisirs, notamment dans l'espace public


Bassins de baignade (Paris)


Quai de Lyon


Nice

1976

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par les évènements sportifs, festifs et culturels




Nuits des chimères (Le Mans)





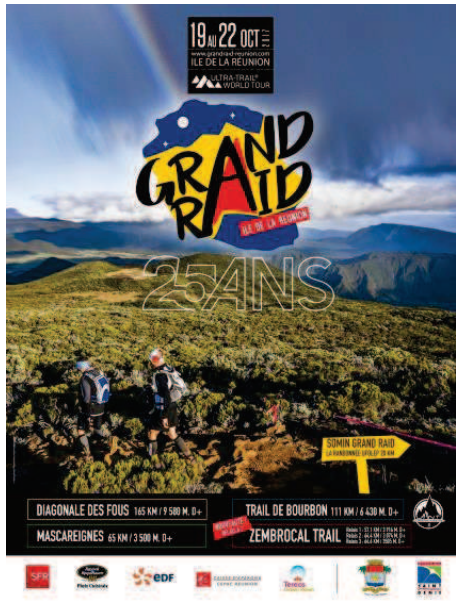

1977

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par les restaurants, hébergements et commerces innovants et originaux


Restaurant du CNCS (Moulins)


Les cabanes des grands lacs (Haute-Saône)




Restaurants sur quais et bateaux (Paris)




Les parapluies multicolores d'Agueda (Portugal)

1978

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

Focus sur les Eco-Lodges

- **Hôtel Tendacayou - Guadeloupe**




- **Bosque del Cabo - Costa Rica**




- **Mount Totumas Cloud Forest Resort - Panama**




- **Jicaro Island Ecolodge - Nicaragua**




- **Sea-U Guest House - Barbade**




- **Mashpi Lodge - Équateur**




© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

Focus sur les restaurants et bars panoramiques



Restaurant le 1911, Puy-de-Dôme



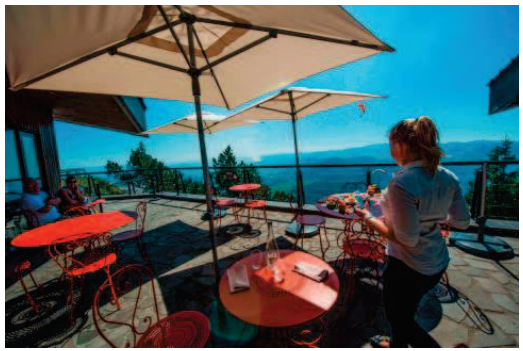



Indonésie



Thailande

1980

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par le design, en particulier dans l'espace public urbain et les sites patrimoniaux

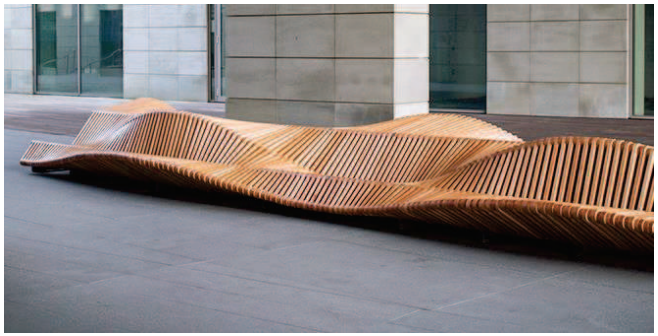





Abbaye de Noirlac

- Par la technologie



Abbaye de Jumièges

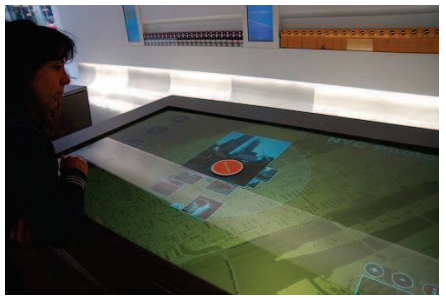

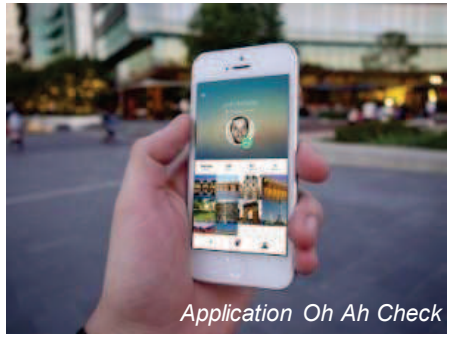

Application Oh Ah Check



1981

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par l'interprétation des patrimoines naturels et culturels (dont technologie)



Table d'orientation connectée (Var)

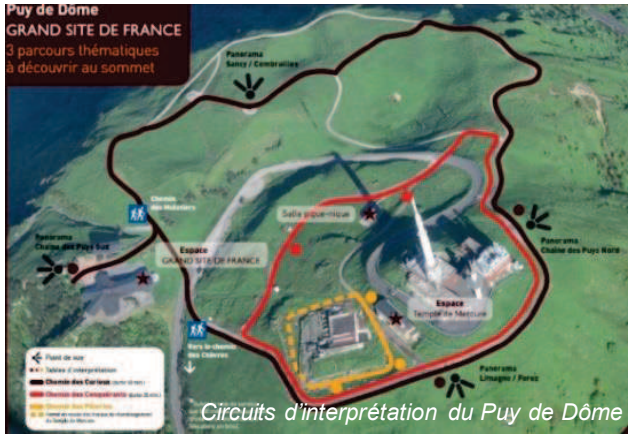

Circuits d'interprétation du Puy de Dôme


anneau d'interprétation, Cirque de Gavarnie


Application Volcans d'Auvergne

… s'appuyant sur un accueil et des services de qualité (exemple Puy de Dôme)



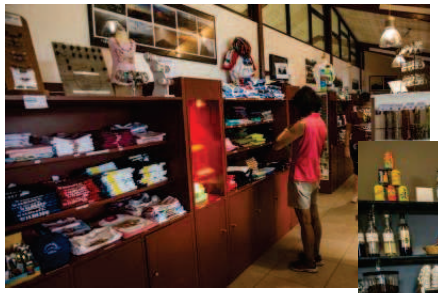









1982

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par les loisirs innovants

Grand Canyon Skywalk, Etats-Unis



Glacier Skywalk, Canada



Volcan Quilotoa, Equateur





Belvédère-restaurant La Chambotte, Savoie



1983

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Boîte à outils (D3) : Comment traduire les expériences nature et culture ?

- Par les loisirs innovants

Tyroliennes géantes



Colmiane, Alpes-Maritimes



Parc volcanique d'Arenal, Costa Rica

Saut à l'élastique en vélo de Saint-Jean de Sixt



Loisirs aquatiques



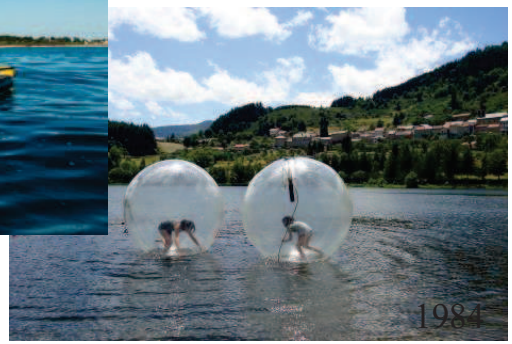

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

5. Annexes

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexe 1 : Tendances consommateurs, flux et filières

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs à intégrer dans la stratégi

Rupture et ressourcement notamment dans la nature

- Des clientèles, notamment urbaines, stressés dans un contexte économique, politique, sociologique de plus en plus complexe voire tendu.
- Une population urbaine en croissance, **4,9 Milliards de personnes en 2030 (60% de la population)**

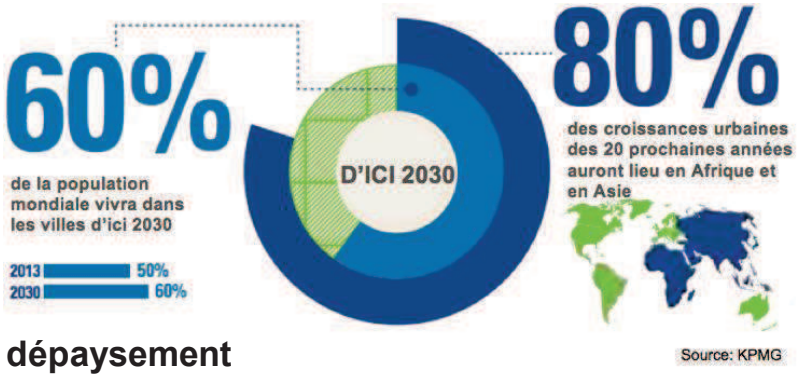

➔ **Un besoin de coupure : « 3 D » détente, divertissement, dépaysement**

➔ **Un besoin de nature : naturalité, espaces naturels, itinérances douces, alimentation et vie saine**







Source : Atout France









1987

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

Une rupture pour les retrouvailles

- La règle dite des « 3R » (rupture, ressourcement, retrouvailles) reste d'actualité même si le tourisme est de plus en plus complexe.
- La tendance de l'éloignement des familles en raison de la mobilité professionnelle et estudiantine ainsi que le phénomène des familles recomposées demeure.

➔ Les vacances sont l'occasion de retrouvailles en famille et entres amis.

Une exigence de services et de qualité

- Les touristes sont des urbains (80% de la population française et 73% d'urbain en Europe) et leur mode de vie (en termes de rythme, d'exigence de services, de qualité, …) se poursuit durant les vacances.
- La qualité de service est fondamentale et les « petits plus » qui simplifient la vie sont des éléments forts de différenciation.

➔ Des attentes fortes en termes de services et de qualité

Un attente accrue en terme de sûreté et sécurité

- Dans un contexte géopolitique instable (conflits, attentats)… un niveau d'exigence accru des touristes.
- La sécurité attendue n'est pas que physique mais aussi sanitaire et mentale.

➔ La Réunion apporte une sécurité attendue

1988

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

Un univers de plus en plus connecté

- Un usage des outils mobiles (smartphone, tablette, ordinateur portable) qui augmente sans cesse, dans les pays développés comme dans les pays émergents.
- Le numérique, partout, tout le temps
- le touriste a accès à toutes les informations en temps réel. Il se renseigne, compare, réserve sur la destination et partage ses impressions bonnes ou mauvaises : booking, tripadvisor…



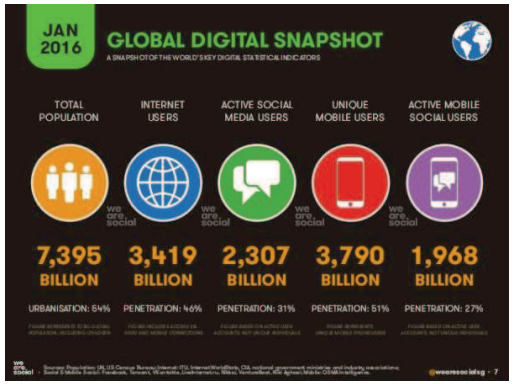

Source : JDN_Statista

➔ Des outils essentiels à maîtriser pour une destination et ses acteurs

➔ Des moyens favorisant la personnalisation et création de voyages sur-mesure par les touristes (cf. plus loin)

➔ Une déconnexion attendue par certaines clientèles

1989

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

De nouveaux modes de consommation pour un touriste acteur

- En métropole, 5,4 millions de lits dits marchands, 2,7 M lits (HPA), 1,3 M lits (Hôtellerie), 700 000 lits (RT) vs …. 14,8 Millions de lits pour les résidences secondaires dont 10% appartiennent à des étrangers
- De plus en plus informés et réactifs, les touristes recherchent des modes de consommation différents et les outils de l'économie collaborative leur permettent aujourd'hui de passer à l'acte.
- Cette économie collaborative rebat les cartes et oblige les acteurs professionnels du secteur à repenser leurs offres.

➔ La tendance du « faire soi-même » où l'individu compose lui-même son séjour.

➔ Développement du temps libre dans le cadre de voyages en groupes

➔ Attente d'interactions directes avec les locaux



Locations Airbnb, Paris

Source : Atout France



© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

- Les nouveaux modes de consommations concernent en particulier les nouvelles générations à prendre en compte

  dont la génération Y : 15/35 ans
  15% de la population Européenne, 15 M France, 75 M Europe, 70 M USA, 200 M Chine

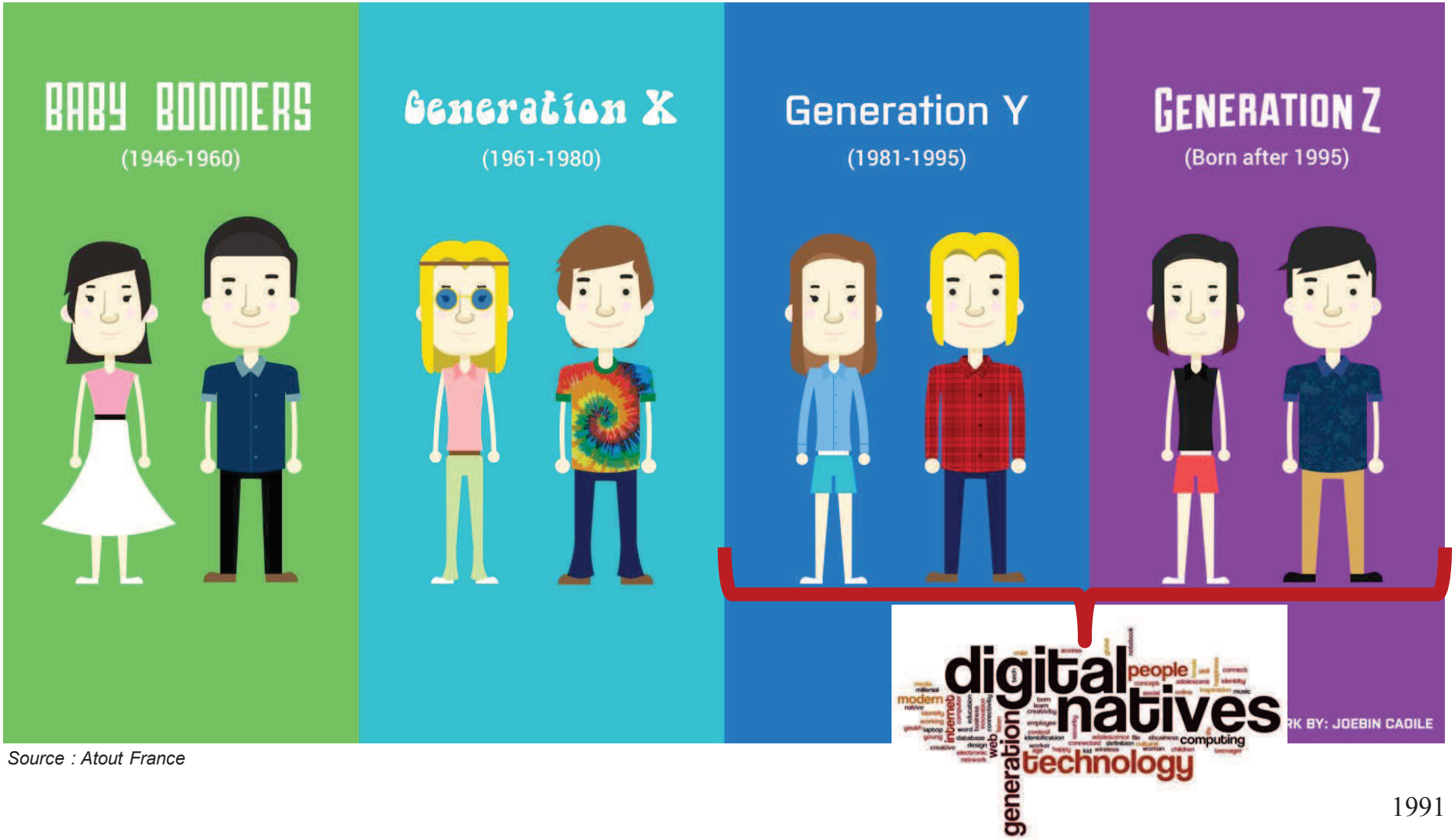

Source : Atout France

1991

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

- … tout en prenant également en compte le vieillissement de la population
  - 2015 = 8% de la population mondiale a 65 ans et +
  - 2030 = 13% de la population mondiale aura 65 ans et +

Source : Atout France

Phénomène des « empty nesters » et « silver birds »

A noter qu'en France, les retraités sont ceux qui voyagent le plus avec les cadres et professions intermédiaires



Source : KPMG

1992

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

Le développement d'un tourisme de sens

Cela comprend le tourisme collaboratif non marchand, les voyages solidaires chez les jeunes et moins jeunes, l'achat responsable. Cette pratique planétaire est facilitée par le numérique.

HomeLink
-DEPUIS 1953-

GuestToGuest
Votre maison vous fait voyager

TrocMaison.com
Echangez... ça change tout!

INTERVAC
The original home exchange





Source : Atout France

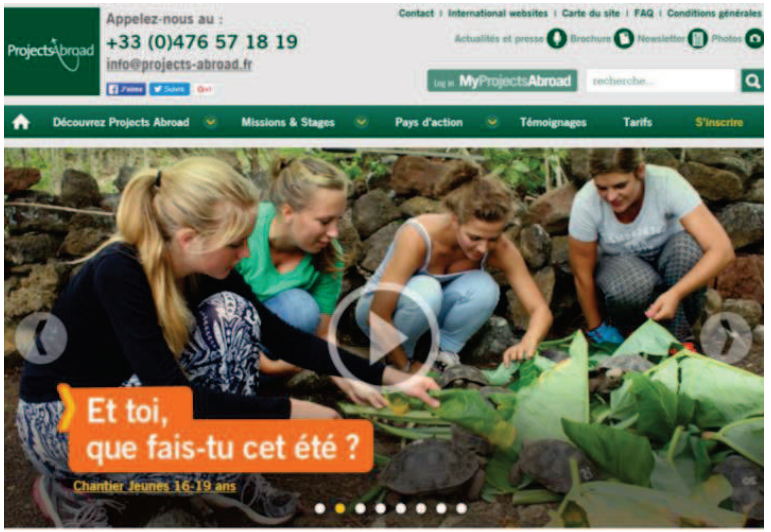





© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des consommateurs

Des attentes produits plus « sophistiquées »

- La **recherche du meilleur possible** et non plus celle du moins cher possible dans un contexte qui se complexifie.

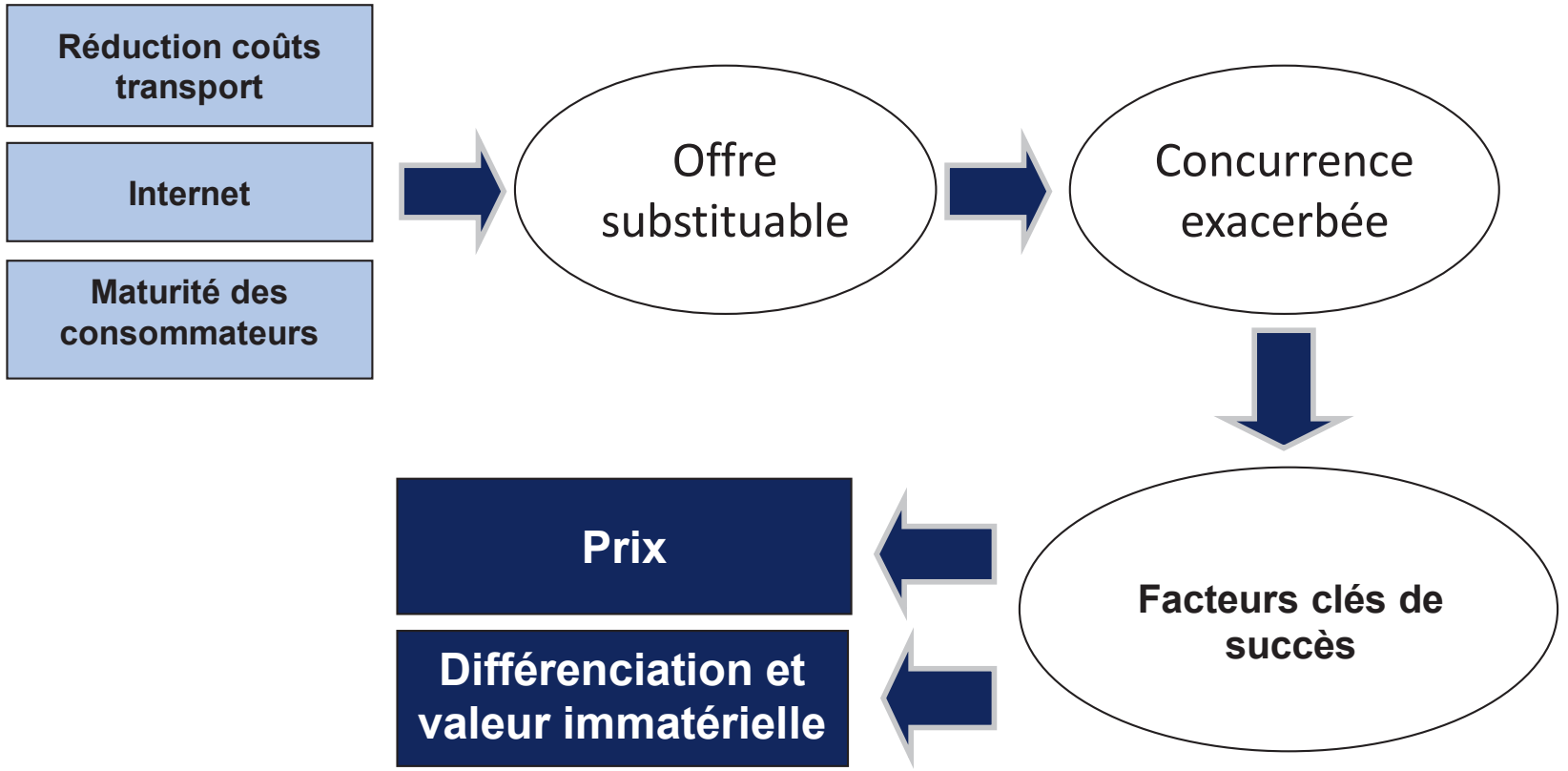

Source : Atout France

➔ Un désir de plus forte valeur ajoutée, d'innovation dans l'offre, d'un service personnalisé, d'une expérience forte

1994

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances en termes de flux

Des flux touristiques internationaux en croissance

- L'OMT prévoit une croissance mondiale de **2,9% par an de 2020 à 2030** (en légère baisse par rapport à la décennie précédente) **avec une croissance plus soutenue dans les pays émergents** (3,8% contre 1,8% pour les pays développés).

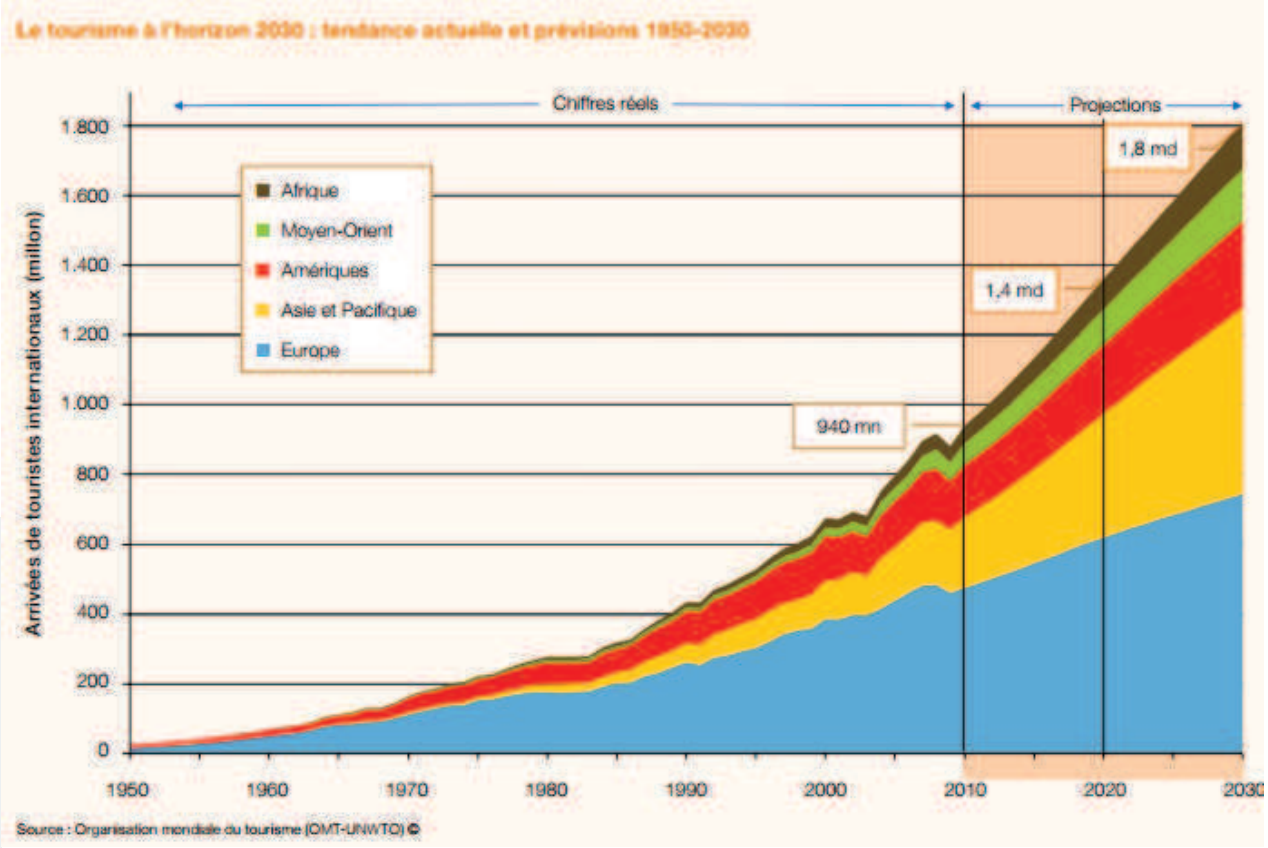

Source : OMT

Une connectivité aérienne toujours croissante

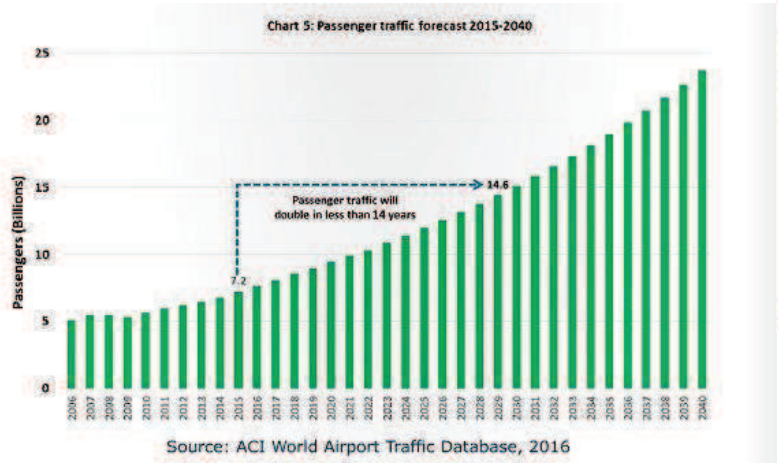

1995

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances en termes de flux

Des flux touristiques internationaux en croissance

… qui s'appuie sur :

- Les prévisions de croissance mondiale et notamment :
  - **La place croissante des économies émergentes**
    D'ici 2025, les économies émergentes auront une croissance 75 % plus rapide que les pays développés.
  - **L'émergence de la classe moyenne dans les pays émergents**
    Cette multiplication de la classe moyenne qui part en voyage est principalement asiatique.

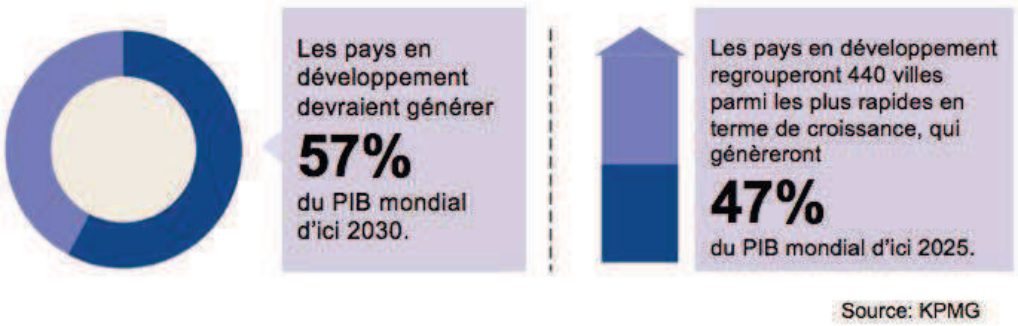

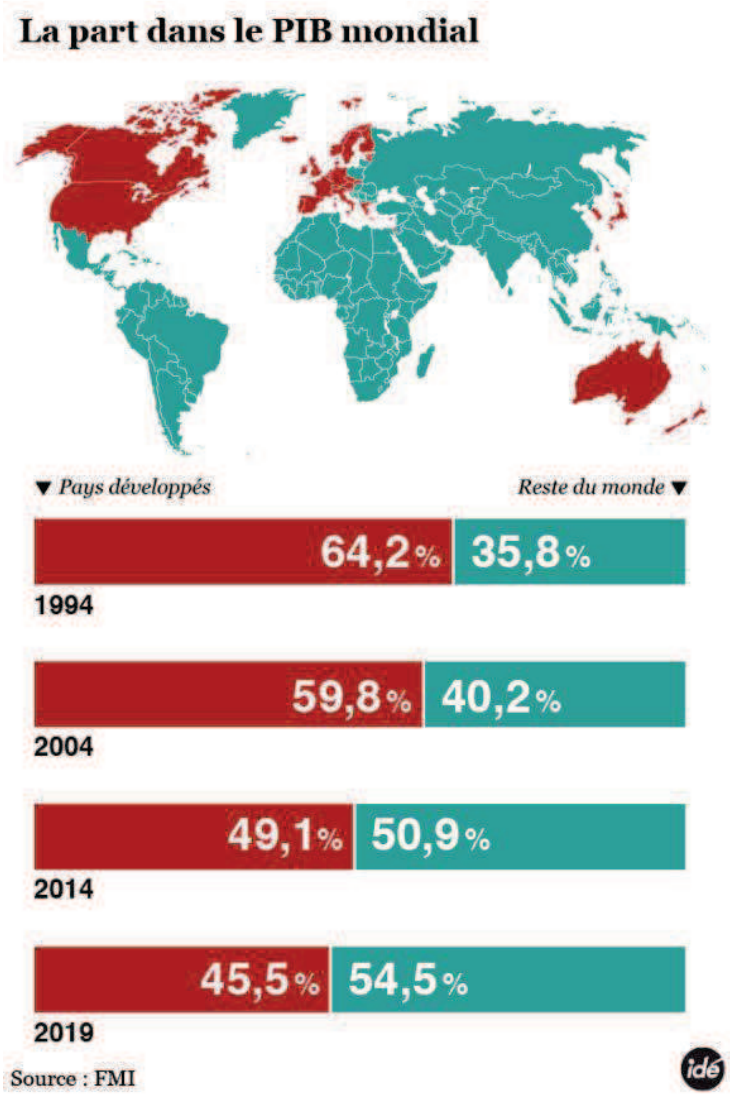

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le réchauffement climatique

- Le réchauffement climatique et la montée du niveau de la mer représente un enjeu de poids pour les îles de l'Océan indien, sachant que la Réunion n'est pas l'île la plus concernée directement en raison de son relief.

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Les îles face au changement climatique
Comprendre pour agir



"*Dans 80 ans, nos îles auront peut-être disparu si nous ne faisons rien*".

Toky Rasoloarimanana - porte-parole de la Commission de l'Océan Indien
COP 21

Source : Atout France

1997

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Les tendances des filières clés

Tourisme littoral

- Toujours un incontournable du tourisme mondial mais qui ne se suffit de moins en moins à lui-même

Tourisme culturel

- 40% du tourisme mondial (OMT, 2007)
- Des dépenses élevées

La croisière

- Un des segments du tourisme international qui connaît la croissance la plus rapide

Tourisme d'affaires

- Un marché très concurrentiel et particulièrement sensible à l'économie mondiale (tendance à l'optimisation des coûts) couplée à une recherche de produits et lieux d'accueil originaux

Décloisonnement des filières

- Tendance globale et lourde du tourisme à devenir culturel : désir de vivre la culture locale, de mieux comprendre la population et l'histoire des lieux
- Si les sports de nature restent incontournables, une tendance de fond à l'interprétation d'un patrimoine naturel à préserver et valoriser

1998

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexe 2 : Compte rendu du séminaire prospectif

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Actualisation du schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion (SDATR)

Compte rendu du séminaire prospectif de phase 2 du 28 avril 2017





4 juillet 2017

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Sommaire

Données de cadrage

Présentation introductive

Points clés ressortis des ateliers

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Données de cadrage

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

L'organisation du séminaire

Actualisation du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (S.D.A.T.R)

Phase 1 - État des lieux et actualisation du diagnostic

1 – Lancement, visites et entretiens

2 – Analyse du territoire et enjeux touristiques

3 – Analyse comparative (benchmark)

4 – Actualisation du diagnostic

Phase 2 - Mise en perspective et référentiel cadre

1 – Positionnement et stratégie

2 – Définition du Plan d'actions
Boite à outils d'animation, pilotage et évaluation

3 – Assises du Tourisme

lancement — *ateliers/ entretiens* — *comité technique* — *comité de pilotage / rapport intermédiaire* — *ateliers* — *comité technique* — *comité de pilotage / rapport final* — *assises du tourisme* 2003

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

L'organisation du séminaire

Le séminaire prospectif a eu lieu le vendredi 28 avril à la Maison Régionale des Sciences et de la Technologie (MRST) à Saint Denis de la Réunion, avec la participation d'Atout France, assistant technique à maîtrise d'ouvrage auprès des services de la Région.

Date	Participants	Thématiques
Matin 10h - 12h30	**Acteurs publics**	• Rappel des points clés du contexte et des tendances (20 minutes) • Réactions à partir d'affirmations de vision stratégique (30 minutes) • Ateliers stratégiques (1h30) • Conclusions (10 minutes) • Suite de la démarche
Après-midi 14h - 16h30	**Acteurs privés** (têtes de réseau)	

2004

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

L'organisation du séminaire

Les ateliers du matin et de l'après-midi ont rassemblé les personnes suivantes :

Nom	Fonction
Yves Baret	Responsable du service aménagement et développement durable du Parc national de la Réunion
Olivier Bolon	SREPEN Réunion nature environnement
Patrice Bertil	Région Réunion
Prisca Bienaimé	Région Réunion
Valérie Billaud	DAE région Réunion
Guillaume Brionne	CARIF OREF
Katherine Chatel	Directrice associée d'Odyssee, Club du tourisme, MEDEF
Philippe Clain	Responsable du pôle coordination / développement du Secrétariat Général des Hauts
Maricica Cojocaru	Service tourisme région Réunion
Kathy Delbos	DIEECTE Réunion
Philippe Doki-Thonon	Restaurateur et membre du CESER
Catherine Dostes	IRT
Sophie Durville	Présidente du Club du tourisme
Willy Ethève	Directeur de l'IRT
Catherine Frécaut	Bourbon voyages, SNAV
Colette Fruteau	FRT
Clency Henriette	Chargée de mission aménagement à la région Réunion
Axel Hoareau	CCEE
Philippe Jean-Pierre	Cabinet de la Région Réunion
Yannis Jogama	SGH

2005

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

L'organisation du séminaire

Nom	Fonction
Carole Lallemand	TCO
Emilie Lauret	Maison de l'Export – Région Réunion
Agnès Lavaud	Chargée de mission du SYPRAL et membre du CCEE
Frédéric Lorion	Responsable de l'observatoire de l'agence Nexa
Claude Payet	Chargé de mission SAR à la région Réunion
Isabelle Paris Grosset	CASUD, Mairie Entre-Deux, Gîtes de France
Evelyne Pruvost	SREPEN Réunion nature environnement
Aurélie Rigal	Responsable pôle urbanisme chez AGORAH
Estelle Rouquet	DEAL Réunion
Vincent Saminadin	Chargée d'études chez AGORAH
Véronique Savaranin	Mairie de la Possession
Sonia Tayllamin	DIRED Région Réunion
Jean-François Tardif	CGPME Réunion
Pascal Teyssedre	Chef du service tourisme de la région Réunion
Françoise Wong-Pin	AD2R

In Extenso TCH était représenté par Dominique Lecea et Côme de Framond, et Atout France par Corinne Lespinasse-Taraba et Nathalie Hoareau.

2006

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Présentation introductive

In Extenso
tourisme, culture & hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Points clés du contexte touristique (précédée par une présentation des grandes tendances par Atout France)

Une **croissance limitée** depuis 10 ans **malgré un rebond significatif de 2014 à 2016**.

	2010		2016	2020
	Objectif SDATR 2004	Réalisé	Réalisé	Objectif SDATR 2004
Nombre d'arrivées (en milliers)	600	**420**	**458**	1 000

Un **taux de croissance annuel moyen de 1% de 2005 à 2016 contre 5,6% au niveau de la zone Sud Ouest Océan Indien** et 3,8% au niveau mondial.

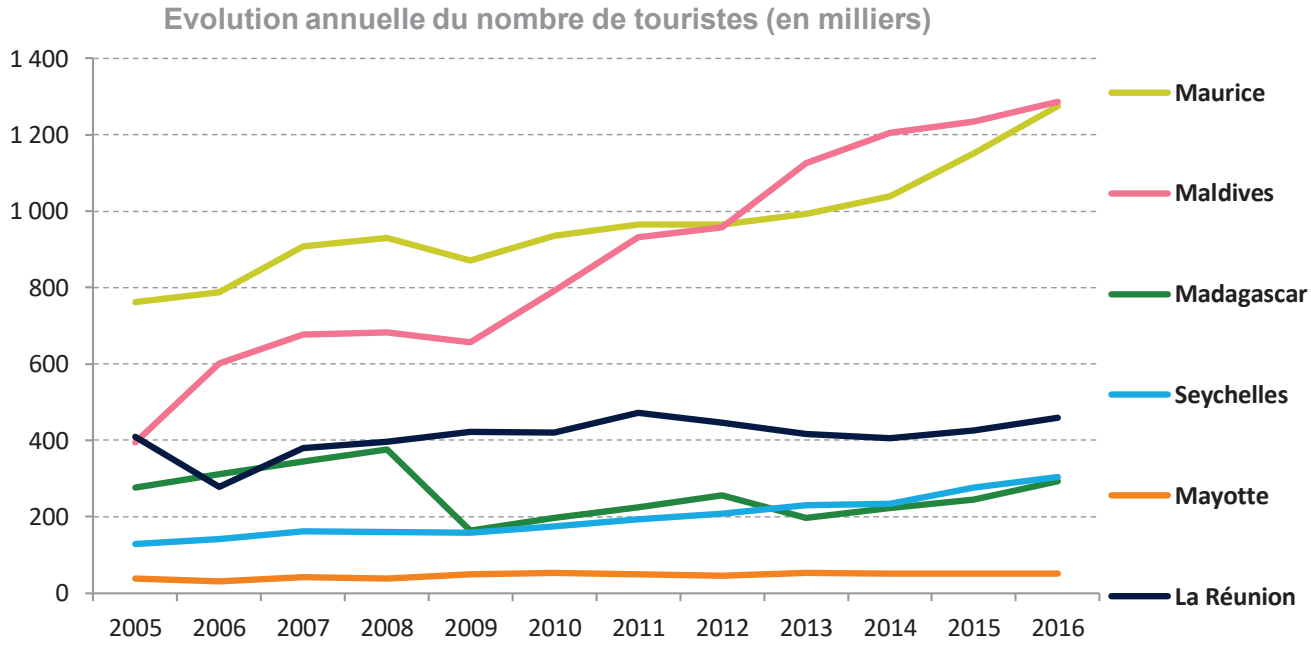

L'OMT prévoit une croissance mondiale de 2,9% par an de 2020 à 2030 avec une croissance plus soutenue dans les pays émergents.

2008

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Points clés du contexte touristique

Bilan des autres indicateurs clés

	2010		2016	2020	Commentaires sur l'évolution
	Objectif SDATR 2004	Réalisé	Réalisé	Objectif SDATR 2004	
Durée moyenne de séjour (en jours)	14	**15**	**18**	10/12	Une durée moyenne de séjour stable (17 jours)
Nombre de lits marchands	14 000	**13 282**	**15 781**	18 000	Une croissance de l'hébergement marchand portée par les structures alternatives alors que l'hôtellerie classée a perdu plus de 1 000 lits
Chiffre d'affaires généré (en M€)	600/700	**296,3**	**325,3**	900/ 1 000	Une dépense moyenne par personne plutôt stable
Nombre d'emplois	15 000	**10 929**	**11 894** (2015)	20 000	+ 31% d'accroissement du nombre d'emplois Mais une dégradation du ratio emplois / recettes touristiques

2009

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Points clés d'expression des acteurs

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

- **1. Le curseur d'ambition** :

  - Se situer **entre la moyenne mondiale de progression de fréquentation** (+3% soit 600 000 visiteurs en 2025) **et la moyenne régionale** (zone OI) de progression (+5 % soit 720 000 visiteurs en 2025) et travailler la performance économique, **en augmentant la dépense moyenne par visiteurs**?

  

  - Adopter une **stratégie « low cost »** pour concurrencer d'autres destinations tropicales et viser une augmentation forte du nombre de visiteurs, avec un rendement économique lié au volume?

  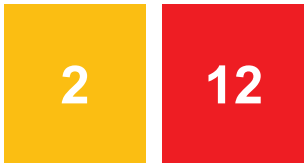

  - Poursuivre la trajectoire actuelle de **« fil de l'eau »?**

  

2011

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

- **2. Le positionnement touristique :**

○ devenir la **destination écotouristique de référence** de l'océan indien, exemplaire d'expériences « sensitives et cognitives » « nature et culture créole »?	20	5	
○ devenir un **spot mondial et innovant « sports et loisirs actifs de pleine nature »**?	9		
○ devenir le territoire ultramarin de l'Océan Indien incontournable de l'**économie « bleue »?**	3	4	4
○ devenir une **destination « régionale » de vacances**?	2	3	3

2012

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

3. L'aménagement

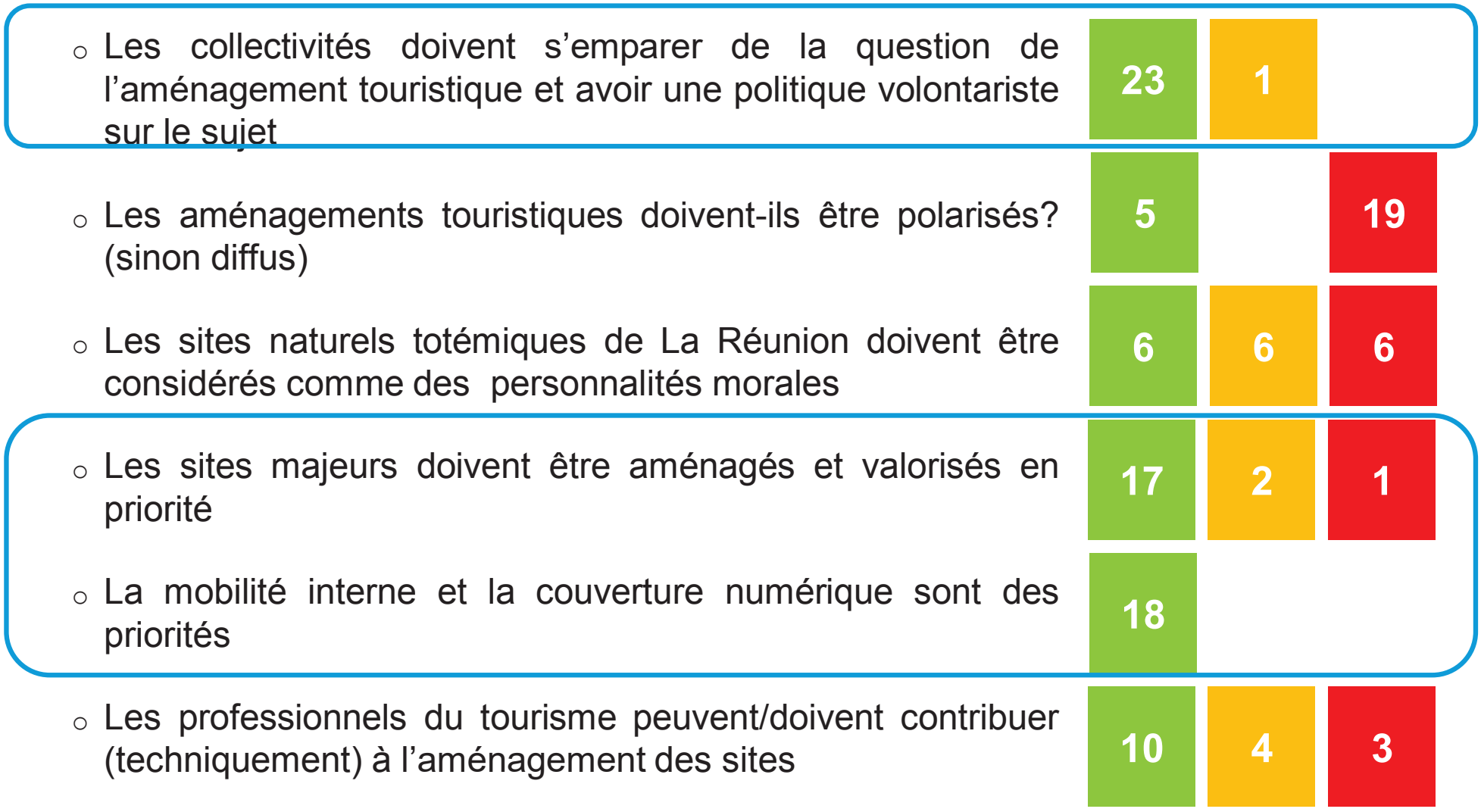

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

- **4. l'évolution de l'offre d'hébergement** doit être **:**
  - polarisée en grande structure de type resorts de grandes enseignes?
  - diffuse, indépendante et de charme?
  - une combinaison des modèles sectorisée spatialement?

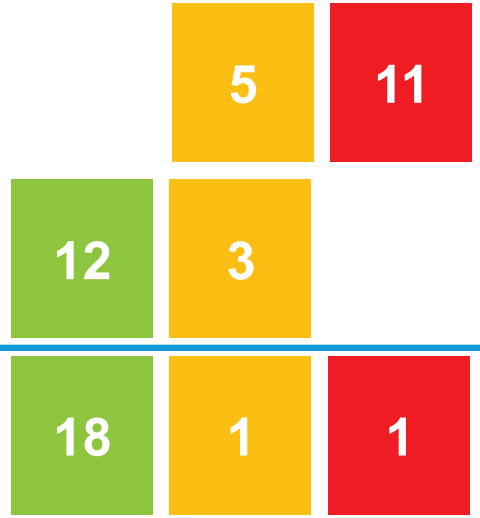

2014

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

- **5. la prise en compte du marché intérieur :** les clientèles résidente et affinitaire doivent être considérées comme :
  - des touristes?
  - des consommateurs de loisirs?



- **6. les Réunionnais devraient être les premiers ambassadeurs-prescripteurs de la Réunion**



2015

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

- **7. l'organisation touristique**, pour être plus efficace notre organisation touristique doit évoluer :

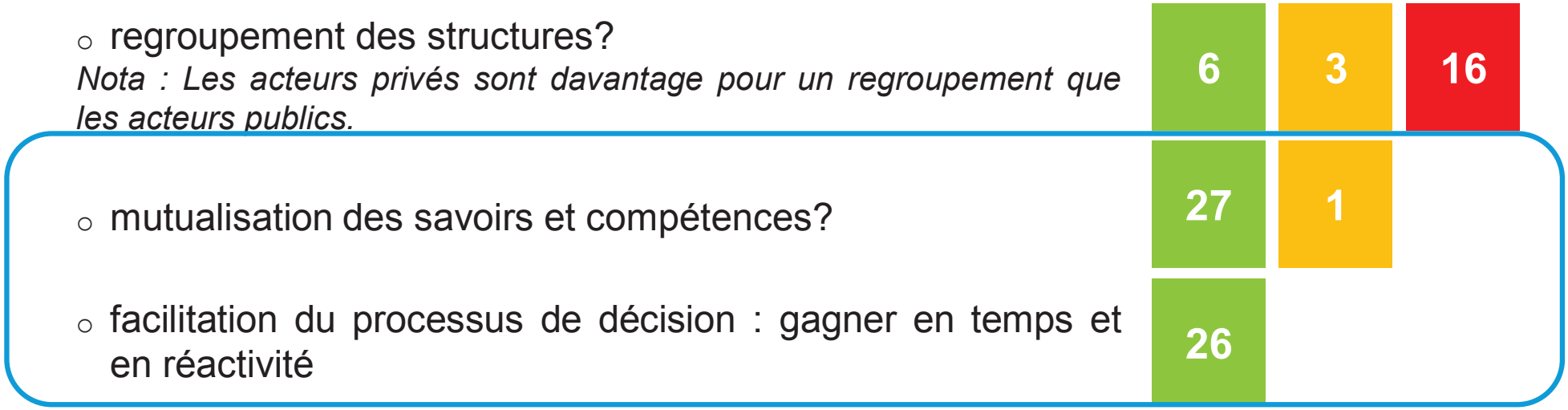

- regroupement des structures?

Nota : Les acteurs privés sont davantage pour un regroupement que les acteurs publics.

- mutualisation des savoirs et compétences?
- facilitation du processus de décision : gagner en temps et en réactivité

2016

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

La réaction des participants aux différentes affirmations

- **8. formation :** les métiers du tourisme doivent :
  - cibler prioritairement les jeunes Réunionnais? **15** **9** **3**
  - être valorisés par les professionnels eux-mêmes? **19** **2** **5**

- **9. La Réunion a la capacité à être un territoire d'innovation touristique.** **25** **2** **3**

2017

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Ateliers en sous-groupes

Principes et fonctionnement

2 séquences de réflexion permettant de développer les avis sur les affirmations.

Les deux séquences

Séquence 1 : Le positionnement stratégiques et les marchés cibles

Séquence 2 : Les conditions de la réussite

2018

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs publics

- **Quel objectif de croissance?**
  - Privilégier le qualitatif sur le quantitatif :
    - L'ambition quantitative doit tenir compte de la capacité de charge, respecter les équilibres du tourisme durable au regard des contraintes du territoire : l'homme dans la nature, « tourisme raisonné »
    - Il s'agit d'abord de renforcer la contribution des clientèles, la dépense moyenne de consommation
    - Devenir une référence écotouristique
  - Quid des Réunionnais si augmentation des prix?
  - La qualité n'est pas simplement l'augmentation des prix, c'est proposer une diversité d'offres touristiques de qualité, des prestations innovantes
  - Dessaisonnaliser pour augmenter la fréquentation à l'année sans générer de surfréquentation (mieux lisser octobre, novembre, décembre)
  - Cela passe notamment par la diversification des marchés cibles

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs publics

- **Quel positionnement différenciant d'une île à part** (concentration de richesses naturelles, culturelles et humaines), **une destination à la fois singulière et complémentaire des autres îles Vanille?**
  - Ce que nous ne voulons pas être : une « île Maurice bis » : balnéaire, resorts fermés sur eux-mêmes, hôtels les pieds dans l'eau, parc d'attraction
  - Mais valoriser l'authenticité, le patrimoine matériel et immatériel, trames vertes et bleues
  - Qu'est ce qui nous distingue le plus?
    - Le reflet d'une société exemplaire du « vivre ensemble », « l'humain au cœur du produit » mais comment le décliner économiquement?
    - Culture et patrimoine?
    - La nature remarquable au sens large : bleu, vert, rouge… + nature humaine?
    - Un volcan actif?
  - Face à cette destination plurielle, faut-il choisir parmi les nombreux atouts ? Ou valoriser des traits de personnalité / des attributs différents selon les cibles?
    Adopter des langages différents selon les cibles : « unique selling proposition »
  - Quel positionnement par rapport à la France? « bout de France » : sécurité, qualité de service
  - Problème d'île intense : effort, ça se mérite → importance de bien tourner l'intensité
  - « Parler vrai aux touristes »

2020

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs publics

- **Diversifier les marchés et segments cibles et adapter la stratégie marketing aux mutations technologiques et aux comportements des clientèles:**
  - Au niveau géographique :
    - Conforter le marché métropolitain (dont renforcer le rendement du tourisme affinitaire)
    - Développer les clientèles internationales, ce qui implique d'élever le niveau des prestations et un meilleur apprentissage de l'anglais
    - Océan indien : Afrique du Sud, Inde, Chine
    - Europe : valoriser le positionnement « outdoor »
    - Mieux adresser le marché intérieur
  - Adopter également une approche par comportements / segmentation sociostyle, dont TO spécialisés : écotourisme notamment chez anglophones et allemands + privilégier les « niches touristiques » qui ont des appétences sur les valeurs liées au « tourisme durable / raisonné »
  - Toucher davantage les flux touristiques à proximité (îles Vanille) mais aussi d'Afrique du Sud et d'Afrique de l'Est

2021

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs publics

- **Quelles opérations d'aménagement prioritaires ?**

  L'aménagement est essentiel pour donner accès, mettre à disposition et mettre en tourisme le potentiel de l'île

  - Aménagements « décents » sur les grands sites naturels
  - Mise en scène de la nature
  - Développer les lieux de dépenses

- **Comment faciliter le « parcours et l'expérience » clients sur l'ensemble du territoire** :
  - Mieux valoriser les offres, donner des outils
  - Développer les itinérances : sur le territoire + sur le patrimoine (route des musées et des jardins)
  - Poursuivre le sentier littoral

- **Comment atteindre la masse critique** nécessaire pour une dynamique vertueuse?
  - Redynamiser l'offre nature / patrimoine, culture, des espaces naturels,
  - Améliorer la desserte aérienne
  - Proposer des écolodges (au volcan)
  - Faire des Réunionnais des ambassadeurs de la destination :
    - La diaspora des Réunionnais à l'étranger doivent être un relais essentiel
    - Sensibiliser les jeunes au tourisme dans l'accueil touristique cf. valise pédagogique des CM2 en Guadeloupe
    - Viser les professionnels dont les chauffeurs de taxi

2022

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs publics

- **Comment mieux accompagner les acteurs publics et les entreprises? Et quels critères d'identification et de sélection des projets?**
  - Insertion dans objectifs du SDATR,
  - Compétences (Formations et animation numérique du territoire,…)
  - Ingénierie d'accompagnement des projets : très important pour les montages de projets (des professionnels et acteurs publics) et en termes d'enjeux de structuration de l'offre
  - Dynamiser les projets au niveau des collectivités : 10 ans pour des toilettes au volcan, thermes de Cilaos sous exploités depuis de nombreuses années
  - Labellisation : Améliorer la qualité, relancer label villages créoles
  - Faisabilité du modèle économique et montage financier…
  - Refonte des dispositifs financiers
  - **Avoir une logique de station de montagne dans chaque territoire : Cilaos, Salazie** (modèle Sancy)

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs publics

- **Comment organiser les compétences?**
  - Réorganiser, mutualiser les compétences, articuler les politiques, clarifier les missions IRT / FRT
  - Gagner du temps, améliorer la réactivité à la fois :
    - Dans la conduite de projet d'aménagement
    - Et dans le marketing qui doit être très réactif
  - Logique territoriale pour rassembler les acteurs → convention en cours pour clarifier le qui fait quoi
- **Autres conditions de réussite :**
  - Placer l'humain au cœur de l'expérience touristique
  - Simplifier les contraintes réglementaires qui pèsent sur le développement du tourisme de nature
  - Mettre en réseau l'île avec les territoires voisins - îles Vanille mais également l'Afrique du Sud (voire de l'Est) - sur des thématiques : esclavage, route des baleines…

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs privés

- **Objectif de croissance**
  - Vouloir véritablement développer le tourisme
  - Montrer les fortes connexions entre tourisme et développement territorial (économie, emploi) car peu partagé par les élus / Chiffrer les retombées économiques sur les autres activités (dont commerces)
  - Prendre en compte la performance des politiques publiques : recettes (supplémentaires) / investissement
  - Privilégier une croissance quantitative maîtrisée en se concentrer sur l'augmentation des dépenses :
    - Qualitatif avant d'être quantitatif, ne pas viser un tourisme « low cost » par ailleurs non réaliste ici
    - Passer d'une économie de produits à une économie d'expériences (ex : vendre plus qu'une simple gousse de vanille)
    - Montée en gamme, hausse des dépenses
- **Quel positionnement différenciant d'une île à part** (concentration de richesses naturelles, culturelles et humaines), **une destination à la fois singulière et complémentaire des autres îles Vanille?**
  - Définir un message lisible avec 2-3 portes d'entrée majeures
  - Vivre ensemble / partage : élément très différenciant mais comment le « mettre en marché » touristiquement
  - Positionnement écotourisme : peut-être plutôt Mafate que la Réunion (pas exclusif)

2025

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs privés

- Acter les limites de captation / développement des professionnels en termes d'offre : certains hébergeurs favorisent le tourisme local et non les extérieurs (ex : groupes MICE). Se pose la question si le « fil de l'eau » ou le « one shot » n'est pas de nature à satisfaire avec un enjeu d'optimiser l'existant.
- **Marchés cibles :**
  - Conforter le marché métropolitain et autres marchés majeurs
  - Interrogation sur les fortes dépenses sur l'Inde et la Chine alors qu'on est pas prêts en termes d'offres et services
- Global accord avec la feuille de route de l'IRT sauf sur l'e-tourisme où il faudrait accompagner les acteurs et non faire à leur place
- Renforcer le tourisme expérientiel : émotion, échange
- Investir dans des études de comportement, de motivations, créer un besoin de Réunion // se mettre à la page sur le digital
- Miser sur les enjeux sécurité, sanitaire, soins

- **Quelles opérations d'aménagement prioritaires?**
  - Aménagement des portes d'entrée sur l'île : aéroport, port
  - Polariser l'offre sur des marqueurs du territoire comme le volcan ou des espaces identifiés et spécialiser / thématiser ces territoires selon leurs actifs touristiques :
    - Volcan
    - Salazie
    - Cirques dont Mafate (manque d'image pour Cilaos), etc.
  - Valoriser les sites majeurs, se concentrer les sur les spots de la destination

2026

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs privés

- **Qualité et professionnalisation**
  - Améliorer le contrôle qualité, viser l'excellence
  - Monopole d'offre et d'hébergements sur des sites stratégiques ce qui nuit à l'attractivité de la destination. En effet, la médiocrité de certains sites / gîtes qui impactent l'ensemble de l'offre
    → Dispositifs d'accompagnement, labels pour tirer vers le haut
    → (Re)créer de la concurrence pour stimuler les acteurs
  - Mieux accompagner et rendre plus efficiente la formation : des budgets disponibles mais pour des formations pas toujours ajustées aux besoins
  - L'accueil en anglais n'est toujours pas assuré (exemple chauffeurs de taxi), faudrait-il des « sanctions » pour des offres peu qualitatives ?
  - Rendre les métiers plus attractifs → trop de salariés du domaine par défaut
  - Accompagnement des petits acteurs du service comme les guides
  - Problème du secteur bancaire qui suit peu les porteurs de projets du tourisme
  - S'inspirer des dispositifs RSE comme en Nouvelle-Calédonie et Tahiti pour une meilleure approche développement durable

2027

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le point de vue des acteurs privés

- **Gouvernance**
  - Il faut une vision commune et une cohésion entre les acteurs, impliquer l'ensemble des acteurs aux côtés de la Région
  - Mieux réfléchir les attributions de subventions en fonction de la stratégie touristique, des univers, ce qui nécessite une cohésion des acteurs et non l'atomisation actuelle ; incitations fiscales
  - Intégrer les professionnels du tourisme dans l'écosystème des acteurs
  - Quel lien entre SDATR et SRDEII (terminé) ?
- **Attente générale :**
  - Les acteurs privés attendent des acteurs publics de leur donner les conditions de se développer : aménagement touristique, accessibilité, couverture numérique, incitations à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises…
  - C'est en effet aux entreprises privées de créer des emplois et de l'activité économique

2028

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Annexe 3 : Compte-rendu des contributions au blog « le tourisme pensé par les Réunionnais »

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Le Tourisme pensé par les Réunionnais

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma touristique de La Réunion, un blog a été créé dans le but d'informer les personnes concernées de la démarche et de récolter leurs avis. 11 thématiques ont été identifiées pour aiguiller les réflexions des contributeurs :

- **Aménagement touristique**
- **Croisière**
- **Formation touristique**
- **Gouvernance touristique**
- **Hébergement**
- **Marketing touristique**
- **Patrimoine immatériel**
- **Sites culturels**
- **Thématiques**
- **Tourisme d'affaires**
- **Tourisme de nature**



2030

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des contributions au blog « tourisme Réunion »

// Profils des contributeurs

- **40 contributeurs pour 48 commentaires, avec :**
  - 35 personnes ayant participé 1 fois
  - 4 personnes ayant participé 2 fois
  - 1 personnes ayant participé 4 fois

NOMBRE DE COMMENTAIRES PAR CONTRIBUTEUR

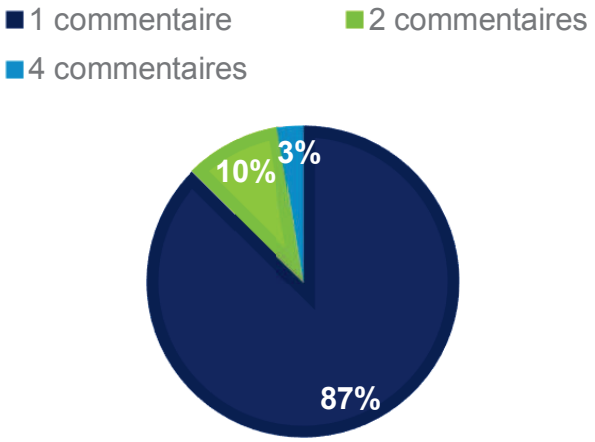

UNE FORTE MOBILISATION DES HABITANTS

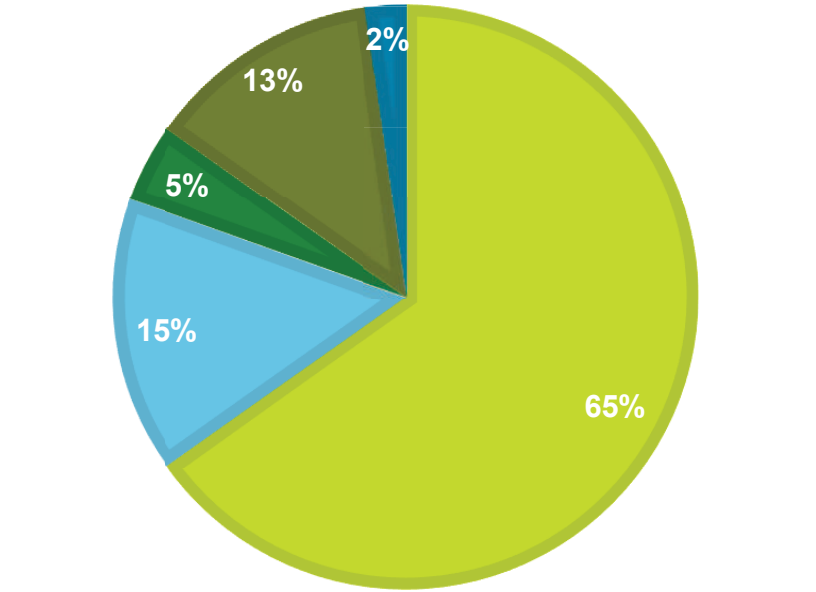

Attention, certains contributeurs ont coché plusieurs statuts

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse des contributions au blog « tourisme Réunion »

// En détail

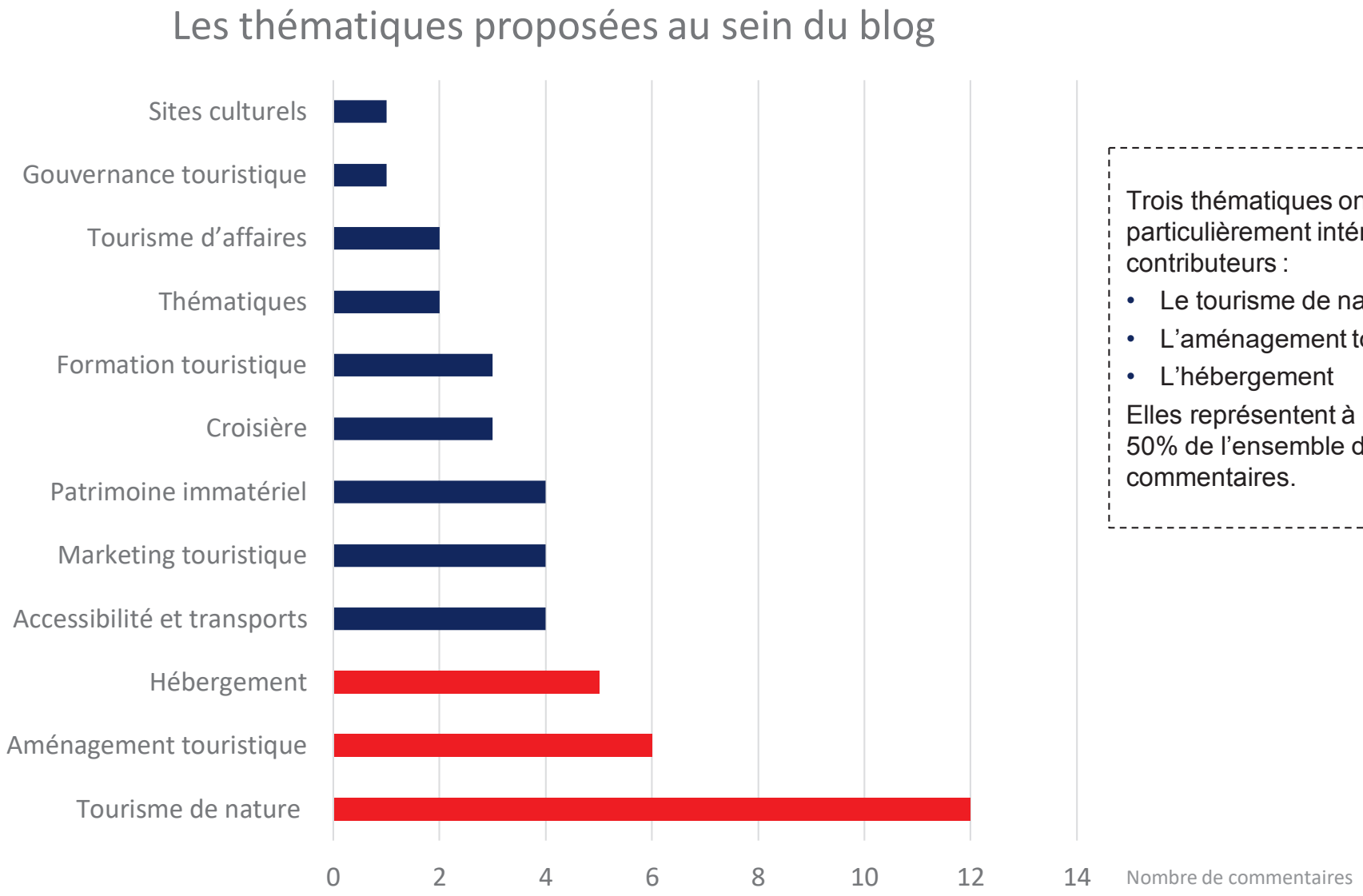

Trois thématiques ont particulièrement intéressé les contributeurs :

- Le tourisme de nature
- L'aménagement touristique
- L'hébergement

Elles représentent à elles seules 50% de l'ensemble des commentaires.

2032

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

Les commentaires ont été analysés selon la thématique choisie par les contributeurs. En revanche dans certains cas, les commentaires ne correspondant pas à la thématique ont été redistribués dans la bonne catégorie, pour une meilleure cohérence de l'analyse.

// La thématique « tourisme de nature »

- 12 contributions à la thématique « tourisme de nature »
- 2/3 des contributeurs à cette thématique sont des habitants

En bref…

Les contributions liées au tourisme de nature sont unanimes quant au caractère **extraordinaire** de l'environnement **naturel** de l'île de La Réunion. Deux pistes d'amélioration sont soulevées par les contributeurs pour améliorer la tourisme de nature sur l'île :

- **Mettre en réseau les offres et les acteurs** : Il apparait nécessaire de fédérer et de mutualiser les ressources pour pallier au *« manque de concertation entre les multitudes d'acteurs intervenant sur les opérations ».* Plusieurs propositions ont été faites en ce sens : *« créer une association de guidage touristique de patrimoine et de randonnée », « réunir les régions pour financer l'entretien des itinéraires de randonnées », « fédérer les associations touristiques proposant des animations traditionnelles de qualité ».*
- **Renforcer la promotion sur l'identité « nature » de La Réunion** : Les contributions mettent en avant le potentiel d'attractivité de l'environnement naturel de La Réunion. Certains contributeurs proposent d'imaginer des publicités mettant l'accent sur **l'exotisme** et le **beau temps** en direction du marché européen, qui représente *« un potentiel de tourisme dormant ».*

Un point faible est soulevé par les contributeurs : celui de l'**interdiction** et des **restrictions** d'accès à certains sites de l'île, notamment certaines parties du littoral qui sont interdites de baignade à cause de la présence de requins qui sont nuisibles tant à l'activité touristique qu'à la vie quotidienne des habitants. D'après l'un des contributeurs, il faudrait pouvoir *« réguler les deux espèces de requins dangereux (tigres et bouledogues) comme le font nos voisins mauriciens ou seychellois. »*

Les commentaires font également ressortir une part de **méfiance et d'inquiétude** vis-à-vis du développement touristique de l'île. En effet, certains s'inquiètent de la **dégradation du bien être et du mode de vie des habitants** (« *nuisances sonores », « sentiers payants ou interdits sans l'accompagnement d'un guide »*) et rappellent qu'un *« tourisme n'est acceptable et durable que s'il respecte à la fois notre nature et ses habitants ».*

De manière générale, les contributions témoignent de la **fierté** des Réunionnais au regard de l'attractivité touristique de l'île de La Réunion, et d'un désir de délivrer des prestations de qualité dignes de la **beauté** et de la rareté du patrimoine naturel de l'île.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

// La thématique « aménagement touristique »

- 6 contributions à la thématique « aménagement touristique »
- 50% des contributeurs à cette thématique sont des habitants

En bref…

De manière générale, les contributions semblent témoigner **d'une certaine satisfaction quant aux aménagements touristiques existants**, notamment les sentiers de randonnée qui sont nombreux et entretenus.

Les recommandations des contributeurs portent principalement sur trois pistes d'actions reprises dans plusieurs commentaires à savoir :

- **L'aménagement de toilettes publiques** - à disposition dans les villes et près des sites touristiques - ainsi que l'amélioration de **l'entretien** des dispositifs existants. L'un des commentaires prend exemple sur *« l'aménagement de toilettes autonettoyantes sur le site de Saint-Pierre »,* initiative qui, selon le contributeur*, « devrait être répandue sur les autres grands sites touristiques de l'île ».*
- **Les aménagements vélo** via l'aménagement de pistes cyclables dans les villes et l'installation d'emplacements de stationnement vélo pour faciliter sa pratique. En ce qui concerne la pratique du vélo dans les montagnes, elle semble difficile pour les touristes sans l'aide d'un guide. Un contributeur ajoute, *« avec les vélos électriques, le développement de la pratique ne peut qu'exploser si on la facilite. »*
- **L'aménagement d'espaces de baignade** en mer est aussi abordé. Les contributeurs déplorent son interdiction à certains endroits de l'île, et pensent que contrôler le nombre de requins dangereux, ou bien aménager des *« bassins d'eau de mer »* sécurisés, pourraient être une solution à la réticence des touristes à se baigner.

Il ressort des contributions une réelle volonté de valoriser les ressources naturelles de l'île via des aménagements respectueux de l'environnement permettant d'améliorer la satisfaction des touristes et des habitants d'un même temps.

2034

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

// La thématique « hébergement »

- 5 contributions à la thématique « hébergement »
- Les profils des participants sont variés, avec un nombre relativement élevé de professionnels du tourisme et d'habitants.

En bref…

Trois pistes d'amélioration ressortent des contributions sur le thème de l'hébergement :

- **La diversification de l'offre** via le développement des structures de petite et moyenne capacités notamment dans le secteur de Saint-Denis. D'après plusieurs contributeurs, ces structures *« complètent parfaitement le panel des offres touristiques au niveau de l'hébergement. »*
- **L'accompagnement technique et financier** à destination des petites structures d'hébergement.
- **Une meilleure gestion des hébergements** via un contrôle plus rigoureux des locations entre particuliers qui n'offrent pas de garantie qualité et qui *« pénalisent les professionnels. »*

Plusieurs contributeurs insistent sur la nécessité de valoriser et de réhabiliter en priorité l'existant plutôt que de construire de nouveaux aménagements au cœur de sites naturels fragiles et loin des flux, où les retombées économiques sont moindres. Ainsi, un contributeur souligne qu'il serait *« plus intéressant de réhabiliter certains sites d'hébergement abandonnés, comme l'Hôtel des thermes à Cilaos ou le Maharani en bordure de littoral; plutôt que de construire de nouveaux hébergements dans la nature loin des acteurs touristiques, qui pourraient bénéficier de l'impact économique que les touristes représentent ».*

« Pour un hébergement qui ne dénature ni ne privatise le patrimoine naturel des Réunionnais. »

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

// La thématique « accessibilité et transports »

- 4 contributions à la thématique « accessibilité et transports »
- Les contributeurs à cette thématique sont majoritairement des habitants

En bref…

Les contributeurs expriment une certaine **satisfaction** quant aux offres existantes de transports (tous profils confondus), notamment en ce qui concerne la navette allant de l'aéroport à Saint-Denis « très utile aussi bien pour les Réunionnais que pour les touristes. »

En revanche il reste des aspects à améliorer pour rendre les services disponibles **entièrement efficaces** et satisfaisants :

- Les contributeurs insistent sur la difficulté – voire l'impossibilité – de circuler dans l'île sans être véhiculé.
- On parle même de *« catastrophe pour les déplacements»* et les passages des bus sont jugés trop rares et donc surchargés.

Certaines contributions promeuvent des **dispositifs alternatifs** pour répondre aux attentes des touristes et habitants en terme de transports. L'un des contributeurs émet l'idée de créer une liaison téléphérique de Maïdo à Mafate.

// La thématique « marketing touristique »

- 3 contributions à la thématique « marketing touristique »
- Tous les contributeurs sont des habitants

En bref…

Les commentaires soulignent un manque de promotion touristique en particulier sur le marché métropolitain :

- D'une part, il faudrait faire de la **Maison de la Réunion** à Paris un véritable outil de promotion avec un agence de voyage dédiée et des ressources culturelles disponibles et attrayantes.
- D'autre part, les contributeurs mettent en évidence le besoin d'une **promotion** plus forte :
  - Création d'agences de promotion du tourisme complémentaires à celle de Paris (le contributeur mentionne la région de Grenoble où il réside),
  - Création d'un compte Instagram professionnel,
  - Organisation d'un événement sportif autour du vélo à dimension internationale : soit une course à étape, soit organiser une étape du tour de France sur l'île de La Réunion. Ces événements seraient *« une vitrine exceptionnelle pour La Réunion qui profiterait d'immenses retombées médiatiques mais aussi économiques pour les commerçants locaux et les professionnels de l'hôtellerie».*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

// Les thématiques « Patrimoine immatériel » et « sites culturels »

- 4 contributions à la thématique « patrimoine immatériel ». La thématique « sites culturels » n'a motivé qu'un commentaire qui ne porte par réellement sur la thématique. Les contenus de cette contribution ont été redistribués dans les items pertinents.
- Tous les contributeurs sont des habitants.

En bref…

Après étude des commentaires de ces deux thématiques, il semble pertinent de les fusionner au regard des sujets abordés.

La thématique du patrimoine immatériel, bien que relativement délaissée en terme de nombre de commentaires, a sans doute été la catégorie la plus fertile en terme de la créativité des suggestions, qui abordent les thématiques suivantes : l'histoire, la gastronomie, la musique et la langue. Voici les suggestions que proposent les contributeurs:

- En ce qui concerne **l'histoire**, il est suggéré de mettre en valeur *« les sites culturels liés à la mémoire, localisés un peu partout sur l'île [...] le site de Grand-Anse par exemple possède une histoire méconnue.* » Plus spécifiquement, un contributeur propose de mettre en place une **exposition** sur la Traite et l'esclavage, qui est un sujet peu ou pas abordé sur l'île de la Réunion, qui fait néanmoins partie de son histoire.

- La musique **Maloya**, listée au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, devrait être mise en valeur par la création d'une *« maison du Maloya »* sur l'île de La Réunion, dans le but de *« protéger l'histoire de La Réunion et son patrimoine exceptionnel. »*

- La **cuisine** réunionnaise gagnerait à être développée, et de nouveaux chefs à être formés à la *« nouvelle cuisine réunionnaise ».*

- Enfin, pour ce qui est du **langage**, il serait intéressant de mettre en évidence les liens entre le français et le créole réunionnais par des installations amusantes sous forme de panneaux *« jeux de mots »*. D'après le contributeur, cela permettrait aux habitants et aux touristes *« de vivre une expérience non clanique et durablement partagée grâce à une méthode de traduction figurative et universelle. »*

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

// La thématique « croisière »

- 3 contributions à la thématique « croisière ».
- 2 contributeurs sont des habitants, le 3eme est un institutionnel.

En bref…

Ce sujet a inspiré des propositions spécifiques de la part des contributeurs, propositions qui reprennent d'ailleurs des idées développées sur d'autres thématiques :

- D'une part, il faudrait que les infrastructures soient mieux pensées ; c'est-à-dire *« plus économiques », « plus à l'écoute des locaux et de leurs revendications », et « plus adaptés à l'île elle-même et ses ressources ».* Ainsi, un contributeur parle des infrastructures portuaires n'ont selon lui pas évolué au même rythme que l'augmentation du flux de croisiéristes au cours des dix dernières années. Plutôt que *« d'investir dans la construction de nouvelles structures coûteuses »,* un contributeur propose « *d'adapter les structures existantes* » (comme la Ville du Port) aux nouveaux besoins d'accueil, « *à moindre coût.* »
- D'autre part, les contributeurs estiment que :
  - les touristes doivent être mieux encadrés, mieux informés, par un personnel compétent (parlant notamment plusieurs langues). Les suggestions allant dans ce sens incluent la distribution de cartes de l'île à bord du bateau, une présentation de l'île la veille de l'escale et des propositions de prestations à priori pour rendre le séjour sur l'île plus agréable.
  - les touristes soient mieux accompagnés dans leur découverte de l'île. Cela passe par l'information, mais aussi par des professionnels du tourisme « au courant » des offres locales. L'un des commentaires critique les circuits à terre organisés par les agences de croisière qui ne mettent pas l'accent sur les produits régionaux et typiques, ce qui peut « réduire l'authenticité du séjour proposé. » Ainsi il existe une réelle opportunité dans le développement des consommations de produits régionaux des touristes lors des escales, qui passerait aussi par la création d'un bureau de change.

2038

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie

Envoyé en préfecture le 04/07/2018
Reçu en préfecture le 04/07/2018
Affiché le 04/07/2018
ID : 974-239740012-20180622-DAP2018_0025-DE

Synthèse par thèmes

// La thématique « Formation touristique »

- 3 contributions à la thématique « formation touristique »
- Tous les contributeurs sont des habitants

En bref…

- Pour cette thématique, chacune des contributions mentionne la **maîtrise des langues étrangères** comme élément à prioriser pour le développement touristique de La Réunion. Cet aspect de la formation touristique semble important aux yeux des contributeurs qui le mentionnent aussi dans leurs commentaires classés sous d'autres thématiques, comme celles de l'aménagement touristique et de la croisière. Par exemple, les propositions parlent de séjours linguistiques à l'étranger dans le cadre des écoles de tourisme.

- D'autre part, les contributions témoignent aussi de l'existence d'un **décalage** entre les prestations d'accueil de La Réunion et les standards établis par d'autres destinations comme les Antilles. Un contributeur suggère que « la majorité des établissements hôteliers […] n'ont pas intégré la notion de qualité d'accueil, la qualité supérieure, c'est-à-dire une vraie compétence dans l'attitude, le langage, la posture, l'efficacité, la réactivité. » Une contribution propose d'organiser des ateliers de réflexion autour de la formation touristique dans le but d'améliorer les prestations.

// La thématique « tourisme d'affaires »

- 2 contributions à la thématique « tourisme d'affaires »

En bref…

Cette thématique n'a pas donné lieu à des critiques ou des suggestions spécifiques de la part des contributeurs, cependant les deux commentaires soumis témoignent d'un **enthousiasme** et d'un désir de **développer les activités touristiques** d'une part par des échanges entre la Russie et La Réunion, et d'autre part par le développement d'une plateforme digitale qui faciliterait l'accès des touristes et habitants aux prestations et à la réservation d'activités de loisir.

// La thématique « gouvernance »

- 1 contribution à la thématique « gouvernance »

En bref…

La seule contribution à cette thématique reprend une remarque qui avait été faite au sujet d'autres thèmes (tourisme de nature, aménagement touristique) : il faut **mutualiser les ressources**, aller plus loin dans le sens des initiatives qui se constatent depuis les années 2000 (mutualisation des offices de tourisme communales en intercommunales), et permettre aux offices de tourisme de renseigner les touristes sur toutes les activités proposées sur l'ensemble de l'île. La disparité des ressources allouées au tourisme par les différentes régions provoquerait de la « jalousie » et du « défaitisme » d'après le contributeur.

© In Extenso Tourisme Culture & Hôtellerie